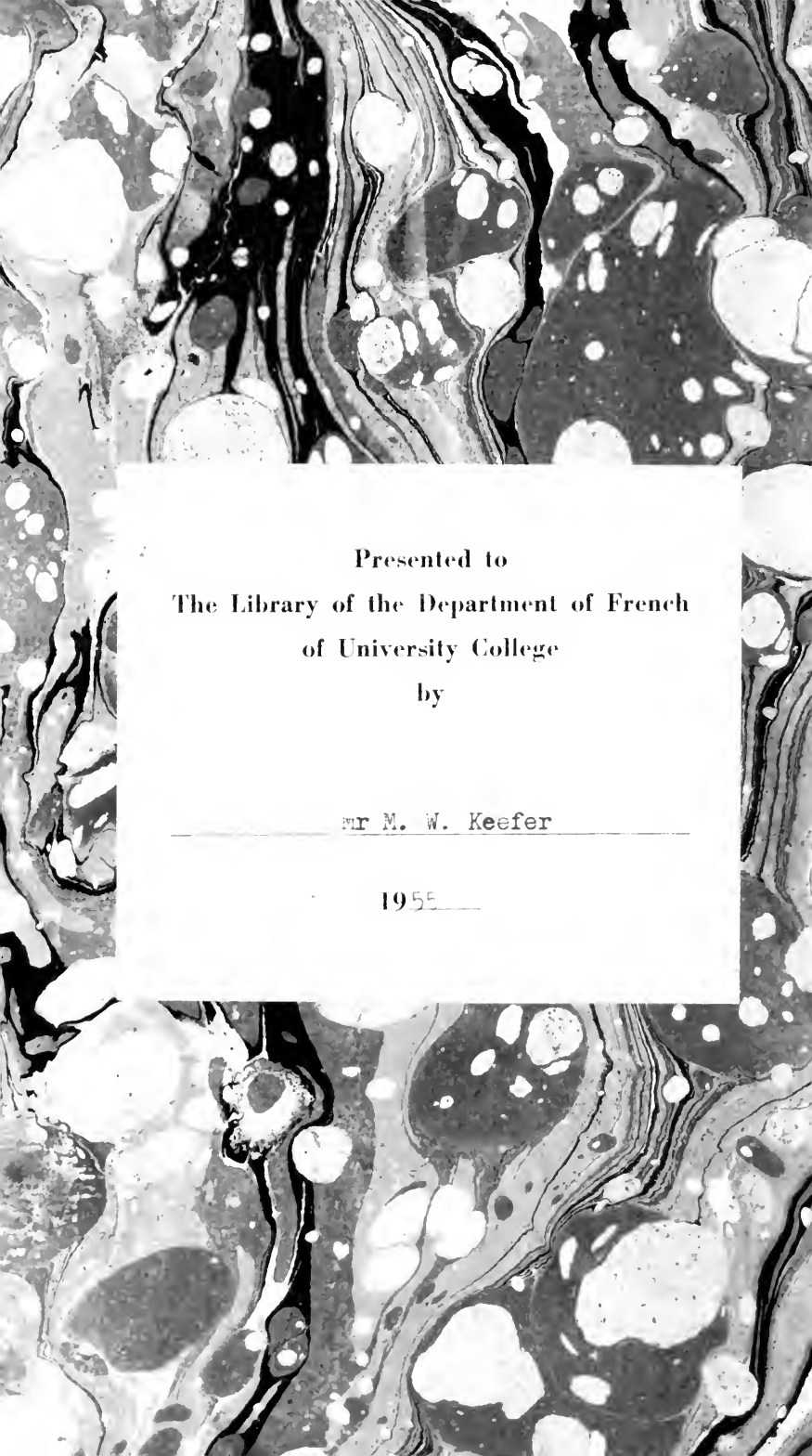


ERINDALE COLLEGE



3 1761 02838 0681

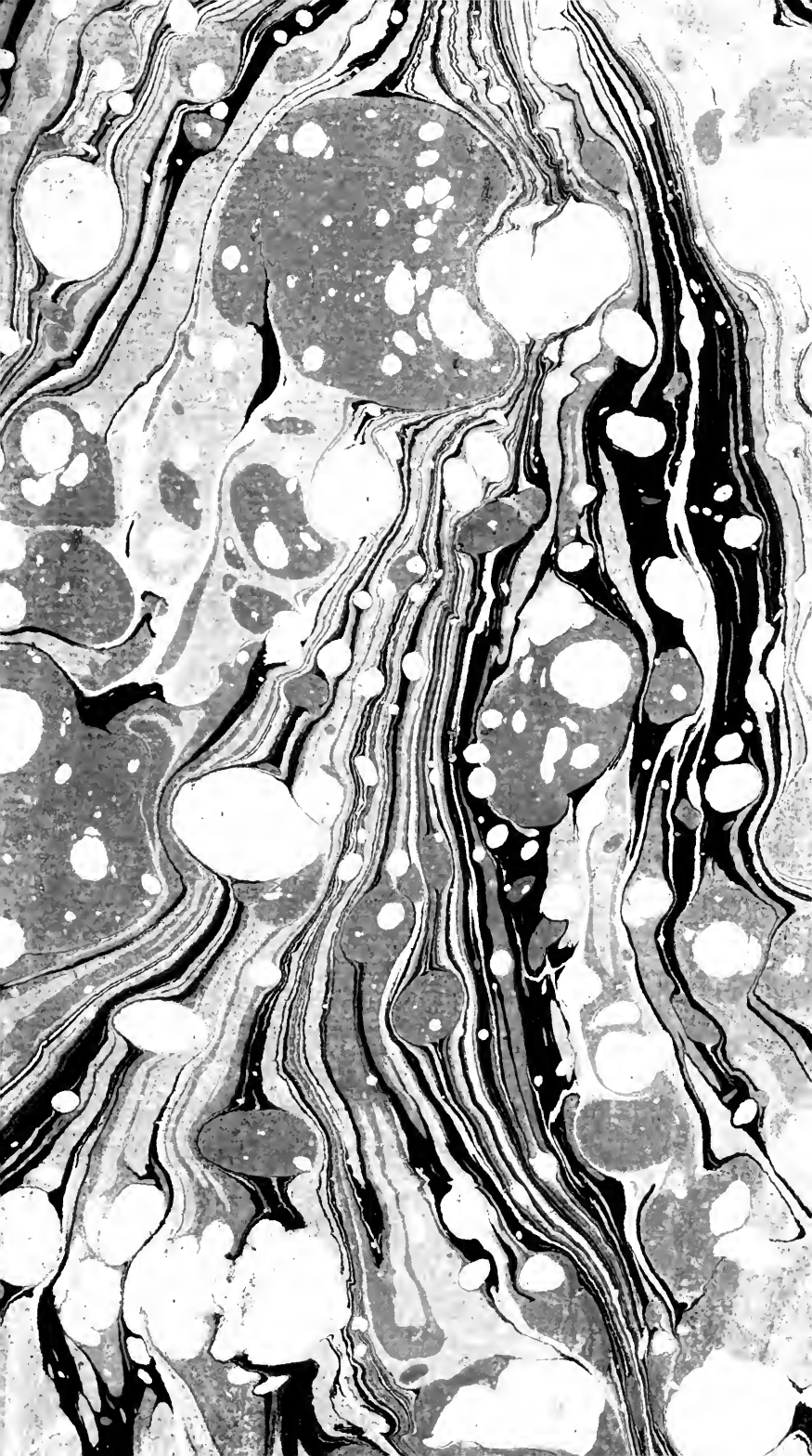
The background of the entire page is a complex marbled paper pattern. It features a mix of dark, swirling lines and large, irregular white and light gray spots, creating a rich, organic texture. In the center of the page, there is a white rectangular label with black text.

Presented to  
The Library of the Department of French  
of University College  
by

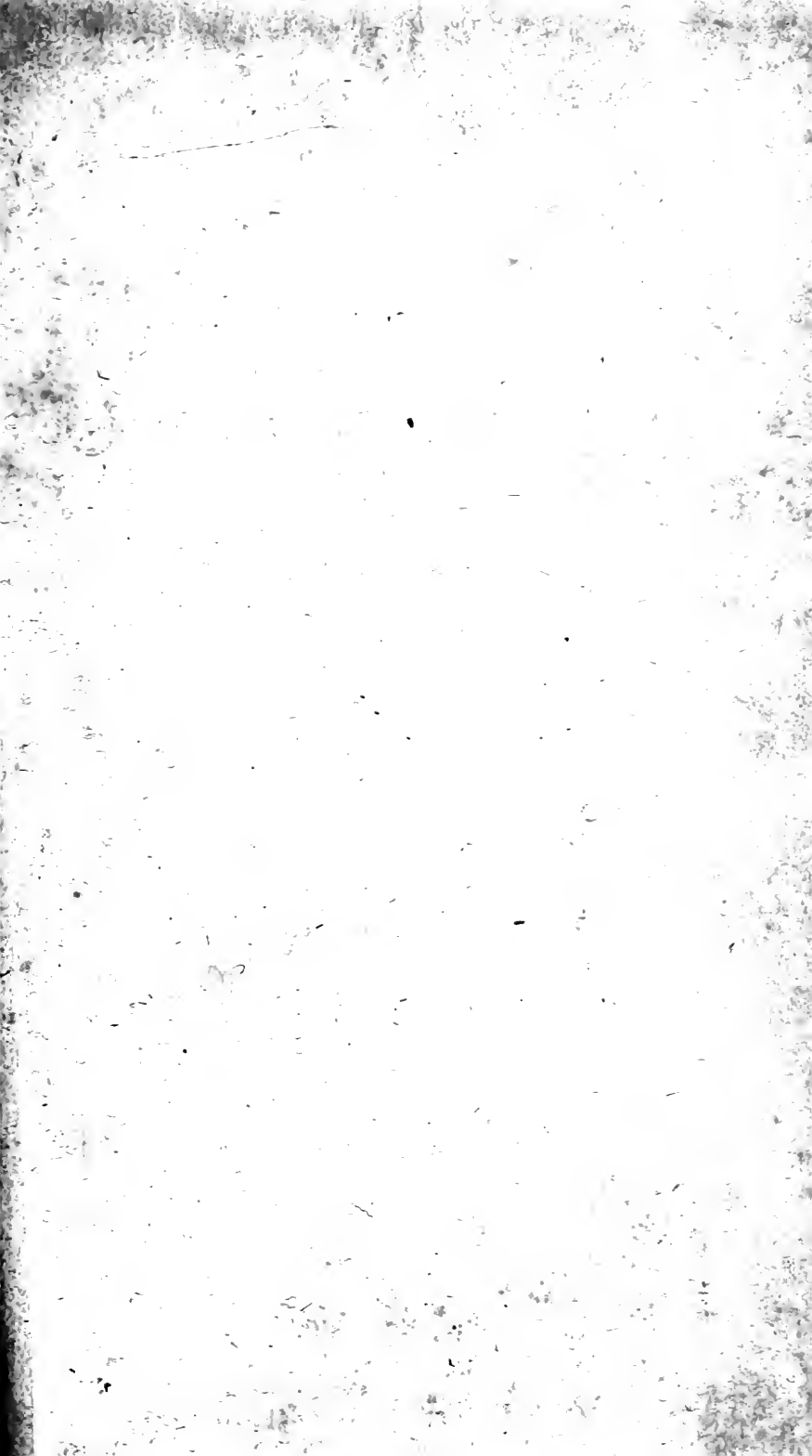
Mr M. W. Keefer

---

1955









O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

\*

Digitized by the Internet Archive  
in 2009 with funding from  
University of Ottawa



O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

TOME QUARANTE-UNIEME.

---

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-  
TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 5.

1 9 5 8

1 9 5 8

1 9 5 8

1 9 5 8

1 9 5 8

ERINDALE  
COLLEGE  
LIBRARY

DICTIONNAIRE  
PHILOSOPHIQUE.

*Dictionn. philosoph.* Tome V.

\* A



# DICTIONNAIRE

## PHILOSOPHIQUE.

### H.

#### HABILE, HABILITÉ.

**H**ABILE, terme adjectif, qui, comme presque tous les autres, a des acceptions diverses, selon qu'on l'emploie. Il vient évidemment du latin *habilis*, & non, comme le prétend *Pezron*, du celte *habil*. Mais il importe plus de savoir la signification des mots que leur source.

En général il signifie plus que capable, plus qu'instruit, soit qu'on parle d'un artiste ou d'un général, ou d'un savant, ou d'un juge. Un homme peut avoir lu tout ce qu'on a écrit sur la guerre, ou même l'avoir vue, sans être habile à la faire. Il peut être capable de commander; mais pour acquérir le nom d'habile général, il faut qu'il ait commandé plus d'une fois avec succès.

Un juge peut savoir toutes les lois sans être habile à les appliquer. Le savant peut n'être habile ni à écrire ni à enseigner. L'habile homme est donc celui qui fait un grand usage de ce qu'il fait; le capable peut, & l'habile exécute. Ce mot ne convient point aux arts de pur génie; on ne dit pas, un habile

poète , un habile orateur ; & si on le dit quelquefois d'un orateur , c'est lorsqu'il s'est tiré avec habileté , avec dextérité , d'un sujet épineux.

Par exemple , *Bossuet* ayant à traiter , dans l'oraison funèbre du grand *Condé* , l'article de ses guerres civiles , dit qu'il y a une pénitence aussi glorieuse que l'innocence même. Il manie ce morceau habilement , & dans le reste il parle avec grandeur.

On dit , habile historien , c'est-à-dire l'historien qui a puisé dans les bonnes sources ; qui a comparé les relations , qui en juge sainement , en un mot qui s'est donné beaucoup de peine. S'il a encore le don de narrer avec l'éloquence convenable , il est plus qu'habile , il est grand historien , comme *Tite-Live* , de *Thou* &c.

Le mot d'habile convient aux arts qui tiennent à la fois de l'esprit & de la main , comme la peinture , la sculpture. On dit , un habile peintre , un habile sculpteur , parce que ces arts supposent un long apprentissage , au lieu qu'on est poète presque tout d'un coup , comme *Virgile* , *Ovide* &c. & qu'on est même orateur sans avoir beaucoup étudié , ainsi que plus d'un prédicateur.

Pourquoi dit-on pourtant habile prédicateur ? C'est qu'alors on fait plus d'attention à l'art qu'à l'éloquence , & ce n'est pas un grand éloge. On ne dit pas du sublime *Bossuet* , c'est un *habile feseur d'oraisons funèbres*. Un simple joueur d'instrumens est habile. Un compositeur doit être plus qu'habile ; il lui faut du génie. Le metteur-en-œuvre travaille adroitement ce que l'homme de goût a dessiné habilement.

Dans le style comique , habile peut signifier diligent , empressé. *Molière* fait dire à *M. Loyal* :

Que chacun soit habile

A vider de céans jusqu'au moindre ustensile.

Un habile homme dans les affaires est instruit , prudent & actif ; si l'un de ces trois mérites lui manque , il n'est point habile.

Habile courtisan emporte un peu plus de blâme que de louange ; il veut dire trop souvent habile flatteur : il peut aussi ne signifier qu'un homme adroit qui n'est ni bas ni méchant. Le renard qui , interrogé par le lion sur l'odeur qu'exhale son palais , lui répond qu'il est enrhumé , est un courtisan habile. Le renard qui , pour se venger de la calomnie du loup , conseille au vieux lion la peau d'un loup fraîchement écorché pour réchauffer sa majesté , est plus qu'habile courtisan. C'est en conséquence qu'on dit , un habile fripon ; un habile scélérat.

Habile , en jurisprudence , signifie reconnu capable par la loi , & alors capable veut dire ayant droit , ou pouvant avoir droit. On est habile à succéder ; les filles sont quelquefois habiles à posséder une pairie , elles ne sont point habiles à succéder à la couronne.

Les particules *dans* , *à* & *en* , s'emploient avec ce mot. On dit habile dans un art , habile à manier le ciseau , habile en mathématique.

On ne s'étendra point ici sur le moral , sur le danger de vouloir être trop habile , ou de faire l'habile homme , sur les risques que court ce qu'on appelle une habile femme , quand elle veut gouverner

les affaires de sa maison sans conseil. On craint d'enfler ce dictionnaire d'inutiles déclamations. (a) Ceux qui président à ce grand & important ouvrage, doivent traiter au long les articles des arts & des sciences qui instruisent le public ; & ceux auxquels ils confient de petits articles de littérature, doivent avoir le mérite d'être courts.

*Habilité.* Ce mot est à capacité ce qu'habile est à capable : habileté dans une science, dans un art , dans la conduite.

On exprime une qualité acquise en disant , il a de l'habileté. On exprime une action en disant , il a conduit cette affaire avec habileté.

*Habilement* a les mêmes acceptions : il travaille , il joue, il enseigne habilement , il a surmonté habilement cette difficulté. Ce n'est guère la peine d'en dire davantage sur ces petites choses.

## H A U T A I N.

**H**AUTAIN est le superlatif de haut & d'altier. Ce mot ne se dit que de l'espèce humaine : on peut dire en vers :

Un courrier plein de feu levant sa tête altièrè.

. . . . .  
J'aime mieux ces forêts altièrès  
Que ces jardins plantés par l'art :

mais on ne peut dire *forêt hautaine* , *tête hautaine* d'un courrier. On a blâmé dans *Malherbe* , & il paraît que c'est à tort , ces vers si connus :

(a) Ces mots ont été composés pour le Dictionnaire encyclopédique.



Et dans ces grands tombeaux où leurs ames hautaines  
Font encore les vaines ,  
Ils font mangés des vers.

On a prétendu que l'auteur a supposé mal à propos les ames dans ces sépulcres ; mais on pouvait se souvenir qu'il y avait deux sortes d'ames chez les poètes anciens, l'une était l'entendement, & l'autre l'ombre légère, le simulacre du corps. Cette dernière restait quelquefois dans les tombeaux, ou errait autour d'eux. La théologie ancienne est toujours celle des poètes, parce que c'est celle de l'imagination. On a cru cette petite observation nécessaire.

Hautain est toujours pris en mauvaise part. C'est l'orgueil qui s'annonce par un extérieur arrogant ; c'est le plus sûr moyen de se faire haïr, & le défaut dont on doit le plus soigneusement corriger les enfans. On peut être haut dans l'occasion avec bienséance. Un prince peut & doit rejeter avec une hauteur héroïque des propositions humiliantes, mais non pas avec des airs hautains, un ton hautain, des paroles hautaines. Les hommes pardonnent quelquefois aux femmes d'être hautaines parce qu'ils leur passent tout ; mais les femmes ne leur pardonnent pas.

L'ame haute est l'ame grande ; la hautaine est superbe. On peut avoir le cœur haut avec beaucoup de modestie : on n'a point d'humeur hautaine sans un peu d'insolence ; l'insolent est à l'égard du hautain ce qu'est le hautain à l'impérieux. Ce sont des nuances qui se suivent, & ces nuances sont ce qui détruit les synonymes.

On a fait cet article le plus court qu'on a pu , par les mêmes raisons qu'on peut voir au mot *Habile*. Le lecteur sent combien il serait aisé & ennuyeux de déclamer sur ces matières.

## H A U T E U R .

*Grammaire , morale.*

**S**I hautain est pris'en mal , hauteur est tantôt une bonne , tantôt une mauvaise qualité , selon la place qu'on tient , l'occasion où l'on se trouve , & ceux avec qui l'on traite. Le plus bel exemple d'une hauteur noble & bien placée , est celui de *Popilius* , qui trace un cercle autour d'un puissant roi de Syrie , & lui dit : Vous ne sortirez pas de ce cercle sans satisfaire à la république ou sans attirer sa vengeance. Un particulier qui en userait ainsi serait un impudent. *Popilius* , qui représentait Rome , mettait toute la grandeur de Rome dans son procédé , & pouvait être un homme modeste.

Il y a des hauteurs généreuses ; & le lecteur dira que ce sont les plus estimables. Le duc d'*Orléans* , régent du royaume , pressé par M. *Sum* , envoyé de Pologne , de ne point recevoir le roi *Stanislas* , lui répondit : Dites à votre maître que la France a toujours été l'asile des rois.

La hauteur avec laquelle *Louis XIV* traita quelquefois ses ennemis , est d'un autre genre , & moins sublime.

On ne peut s'empêcher de remarquer ici ce que le père *Bouhours* dit du ministre d'Etat *Pomponne*. Il avait une hauteur, une fermeté d'ame que rien ne fesait ployer. *Louis XIV*, dans un mémoire de sa main, (a) dit de ce même ministre qu'il n'avait ni fermeté, ni dignité.

On a souvent employé au pluriel le mot hauteur dans le style relevé, les hauteurs de l'esprit humain; & on dit dans le style simple, il a eu des hauteurs, il s'est fait des ennemis par ses hauteurs.

Ceux qui ont approfondi le cœur humain en diront davantage sur ce petit article.

## H E M I S T I C H E.

**H**EMISTICHE, ἡμιστικός, *f. m.* moitié de vers, demi-vers, repos au milieu du vers. Cet article, qui paraît d'abord une minutie, demande pourtant toute l'attention de quiconque veut s'instruire. Ce repos à la moitié d'un vers n'est proprement le partage que des vers alexandrins. La nécessité de couper toujours ces vers en deux parties égales, & la nécessité non moins forte d'éviter la monotonie, d'observer ce repos & de le cacher, sont des chaînes qui rendent l'art d'autant plus précieux qu'il est plus difficile.

Voici des vers techniques qu'on propose, quelque faibles qu'ils soient, pour montrer par quelle méthode on doit rompre cette monotonie que la loi de l'hémistiche semble entraîner avec elle.

(a) On trouve ce mémoire dans le *Siecle de Louis XIV*.

Observez l'hémistiche , & redoutez l'ennui  
 Qu'un repos uniforme attache auprès de lui.  
 Que votre phrase heureuse , & clairement rendue ,  
 Soit tantôt terminée , & tantôt suspendue ;  
 C'est le secret de l'art. Imitiez ces accens  
 Dont l'aîné Geliotte avait charmé nos sens.  
 Toujours harmonieux , & libre sans licence ,  
 Il n'appesantit point ses sons & sa cadence.  
 Sallé , dont Terpichore avait conduit les pas ,  
 Fit sentir la mesure , & ne la marqua pas.

Ceux qui n'ont point d'oreilles n'ont qu'à consulter  
 seulement les points & les virgules de ces vers ; ils  
 verront qu'étant toujours partagés en deux parties  
 égales , chacune de six syllabes , cependant la cadence  
 y est toujours variée , la phrase y est contenue ou  
 dans un demi-vers , ou dans un vers entier , ou dans  
 deux. On peut même ne compléter le sens qu'au  
 bout de six vers ou de huit ; & c'est ce mélange qui  
 produit une harmonie dont on est frappé , & dont  
 peu de lecteurs voient la cause.

Plusieurs dictionnaires disent que l'hémistiche est  
 la même chose que la césure , mais il y a une grande  
 différence. L'hémistiche est toujours à la moitié du  
 vers ; la césure qui rompt le vers est par-tout où  
 elle coupe la phrase.

*Tiens , le voilà , marchons , il est à nous , viens , frappe.*

Presque chaque mot est une césure dans ce vers.

*Hélas quel est le prix des vertus ? la souffrance.*

La césure est ici à la neuvième syllabe.

Dans les vers de cinq pieds ou de dix syllabes, il n'y a point d'hémistiche, quoi qu'en disent tant de dictionnaires ; il n'y a que des césures, on ne peut couper ces vers en deux parties égales de deux pieds & demi.

Ainsi partagés — boiteux & mal faits,  
Ces vers languissans — ne plairaient jamais.

On en voulut faire autrefois de cette espèce, dans le temps qu'on cherchait l'harmonie qu'on n'a que très-difficilement trouvée. On prétendait imiter les vers pentamètres latins, les seuls qui ont en effet naturellement cet hémistiche : mais on ne songeait pas que les vers pentamètres étaient variés par les spondées & par les dactyles ; que leurs hémistiches pouvaient contenir ou cinq ou six ou sept syllabes. Ce genre de vers français, au contraire, ne pouvant jamais avoir que des hémistiches de cinq syllabes égales, & ces deux mesures étant trop courtes & trop rapprochées, il en résultait nécessairement cette uniformité ennuyeuse qu'on ne peut rompre comme dans les vers alexandrins. De plus, le vers pentamètre latin, venant après un hexamètre, produisait une variété qui nous manque.

Ces vers de cinq pieds à deux hémistiches égaux pourraient se souffrir dans des chansons ; ce fut pour la musique que *Sapho* les inventa chez les Grecs, & qu'*Horace* les imita quelquefois, lorsque le chant était joint à la poésie, selon sa première institution. On pourrait parmi nous introduire dans le chant cette mesure qui approche de la saphique.

L'Amour est un Dieu—que la terre adore,  
 Il fait nos tourmens—il fait les guérir :  
 Dans un doux repos—heureux qui l'ignore,  
 Plus heureux cent fois—qui peut le servir.

Mais ces vers ne pourraient être tolérés dans des ouvrages de longue haleine, à cause de la cadence uniforme. Les vers de dix syllabes ordinaires sont d'une autre mesure; la césure sans hémistiche est presque toujours à la fin du second pied, de sorte que le vers est souvent en deux mesures, l'une de quatre, l'autre de six syllabes. Mais on lui donne aussi souvent une autre place, tant la variété est nécessaire.

Languissant, faible, & courbé sous les maux,  
 J'ai consumé mes jours dans les travaux.  
 Quel fut le prix de tant de soins? l'envie;  
 Son souffle impur empoisonna ma vie.

Au premier vers, la césure est après le mot *faible*; au second, après *jours*; au troisième elle est encore plus loin, après *soins*; au quatrième elle est après *impur*.

Dans les vers de huit syllabes il n'y a ni hémistiche ni césure.

Loin de nous ce discours vulgaire,  
 Que la nature dégénère,  
 Que tout passe & que tout finit.  
 La nature est inépuisable,  
 Et le travail infatigable  
 Est un Dieu qui la rajeunit.

Au premier vers s'il y avait une césure, elle ferait à la sixième syllabe. Au troisième, elle ferait à la troisième syllabe, *passé*, plutôt à la quatrième *se*, qui est confondue avec la troisième *pas*; mais en effet il n'y a point là de césure. L'harmonie des vers de cette mesure consiste dans le choix heureux des mots & dans les rimes croisées; faible mérite sans les pensées & les images.

Les Grecs & les Latins n'avaient point d'hémistiches dans leurs vers hexamètres. Les Italiens n'en ont dans aucune de leurs poésies.

*Le donne, i cavalier, l'armi, gli amori,  
Le cortese, l'audaci imprese io canto  
Che furo al tempo che passaro i mori  
D'Africa il mar, & in Francia nocquer tanto &c.*

Ces vers sont comptés d'onze syllabes, & le génie de la langue italienne l'exige. S'il y avait un hémistichon, il faudrait qu'il tombât au deuxième pied & trois quarts.

La poésie anglaise est dans le même cas. Les grands vers anglais sont de dix syllabes; ils n'ont point d'hémistiches, mais ils ont des césures marquées.

*At tropington — not far from Cambridge, stood  
A cross a pleasing stream — a bridge of wood  
Near it a mill — in low and plashy ground,  
Where corn for all the neighbouring parts — was ground.*

Les césures différentes de ces vers sont désignées par les tirets.

Au reste, il est inutile de dire que ces vers sont le commencement de l'ancien conte italien du

*Berceau*, traité depuis par *la Fontaine*. Mais ce qui est utile pour les amateurs, c'est de favoir que non-seulement les Anglais & les Italiens sont affranchis de la gêne de l'hémistiche, mais encore qu'ils se permettent tous les *hiatus* qui choquent nos oreilles; & qu'à ces libertés ils ajoutent celle d'allonger & d'accourcir les mots selon le besoin, d'en changer la terminaison, de leur ôter des lettres; qu'enfin dans leurs pièces dramatiques & dans quelques poèmes, ils ont secoué le joug de la rime. De sorte qu'il est plus aisé de faire cent vers italiens & anglais passables que dix français, à génie égal.

Les vers allemands ont un hémistiche, les espagnols n'en ont point. Tel est le génie différent des langues, dépendant en grande partie de celui des nations. Ce génie qui consiste dans la construction des phrases, dans les termes plus ou moins longs, dans la facilité des inversions, dans les verbes auxiliaires, dans le plus ou moins d'articles, dans le mélange plus ou moins heureux des voyelles & des consonnes; ce génie, dis-je, détermine toutes les différences qui se trouvent dans la poésie de toutes les nations. L'hémistiche tient évidemment à ce génie des langues.

C'est bien peu de chose qu'un hémistiche. Ce mot semblait à peine mériter un article, cependant on a été forcé de s'y arrêter un peu. Rien n'est à mépriser dans les arts; les moindres règles sont quelquefois d'un très-grand détail. Cette observation sert à justifier l'immensité de ce dictionnaire, & doit inspirer de la reconnaissance, par les peines prodigieuses de ceux qui ont entrepris un ouvrage lequel doit rejeter,



à la vérité, toute déclamation, tout paradoxe, toute opinion hasardée, mais qui exige que tout soit approfondi.

## H E R E S I E.

## S E C T I O N P R E M I E R E.

**M**OT grec qui signifie *croyance, opinion de choix*. Il n'est pas trop à l'honneur de la raison humaine qu'on se soit haï, persécuté, massacré, brûlé pour des opinions choisies; mais ce qui est encore fort peu à notre honneur, c'est que cette manie nous ait été particulière comme la lèpre l'était aux Hébreux, & jadis la vérole aux Caraïbes.

Nous savons bien, théologiquement parlant, que l'hérésie étant devenue un crime, ainsi que le mot une injure; nous savons, dis-je, que l'Eglise latine pouvant seule avoir raison, elle a été en droit de réprover tous ceux qui étaient d'une opinion différente de la sienne.

D'un autre côté l'Eglise grecque avait le même droit; (a) aussi réprova-t-elle les Romains quand ils eurent choisi une autre opinion que les Grecs sur la procession du St Esprit, sur les viandes de carême, sur l'autorité du pape &c. &c.

Mais sur quel fondement parvint-on enfin à faire brûler, quand on fut le plus fort, ceux qui avaient des opinions de choix? Ils étaient sans doute criminels devant DIEU, puisqu'ils étaient opiniâtres. Ils devaient

(a) Voyez les conciles de Constantinople, à l'article *Concile*.

donc , comme on n'en doute pas , être brûlés pendant toute l'éternité dans l'autre monde. Mais pourquoi les brûler à petit feu dans celui-ci ? Ils représentaient que c'était entreprendre sur la justice de DIEU ; que ce supplice était bien dur de la part des hommes ; que de plus il était inutile , puisqu'une heure de souffrance ajoutée à l'éternité est comme zéro.

Les ames pieuses répondaient à ces reproches que rien n'était plus juste que de placer sur des brafiers ardens quiconque avait une *opinion choisie* ; que c'était se conformer à DIEU que de faire brûler ceux qu'il devait brûler lui-même ; & qu'enfin puisqu'un bûcher d'une heure ou deux est zéro par rapport à l'éternité , il importait très-peu qu'on brûlât cinq ou six provinces pour des opinions de choix , pour des hérésies.

On demande aujourd'hui chez quels anthropophages ces questions furent agitées , & leurs solutions prouvées par les faits ? nous sommes forcés d'avouer que ce fut chez nous-mêmes , dans les mêmes villes où l'on ne s'occupe que d'opéra , de comédies , de bals , de modes , & d'amour.

Malheureusement ce fut un tyran qui introduisit la méthode de faire mourir les hérétiques ; non pas un de ces tyrans équivoques qui sont regardés comme des saints dans un parti , & comme des monstres dans l'autre : c'était un *Maxime* , compétiteur de *Théodose I* , tyran avéré par l'empire entier dans la rigueur du mot.

Il fit périr à Trèves , par la main des bourreaux , l'espagnol *Priscillien* & ses adhérens , dont les opinions furent jugées erronées par quelques évêques d'Espagne.

d'Espagne. (b) Ces prélats sollicitèrent le supplice des priscillianistes avec une charité si ardente que *Maxime* ne put leur rien refuser. Il ne tint pas même à eux qu'on ne fit couper le cou à *S<sup>t</sup> Martin* comme à un hérétique. Il fut bien heureux de fortir de Trèves, & de s'en retourner à Tours.

Il ne faut qu'un exemple pour établir un usage. Le premier qui chez les Scythes fouilla dans la cervelle de son ennemi, & fit une coupe de son crâne, fut suivi par tout ce qu'il y avait de plus illustre chez les Scythes. Ainsi fut consacrée la coutume d'employer des bourreaux pour couper des opinions.

On ne vit jamais d'hérésie chez les anciennes religions, parce qu'elles ne connurent que la morale & le culte. Dès que la métaphysique fut un peu liée au christianisme, on disputa; & de la dispute naquirent différens partis comme dans les écoles de philosophie. Il était impossible que cette métaphysique ne mêlât pas ses incertitudes à la foi qu'on devait à JESUS-CHRIST. Il n'avait rien écrit, & son incarnation était un problème que les nouveaux chrétiens, qui n'étaient pas inspirés par lui-même, résolvaient de plusieurs manières différentes. *Chacun prenait parti*, comme dit expressément *S<sup>t</sup> Paul*; (c) *les uns étaient pour Apollos, les autres pour Céphas.*

Les chrétiens en général s'appelèrent long-temps *nazaréens*; & même les gentils ne leur donnèrent guère d'autre nom dans les deux premiers siècles. Mais il y eut bientôt une école particulière de nazaréens qui eurent un évangile différent des quatre

(b) *Histoire de l'Eglise*, quatrième siècle.

(c) I. aux Corinth. chap. I, v. 11 & 12.

canoniques. On a même prétendu que cet évangile ne différait que très-peu de celui de *S<sup>t</sup> Matthieu*, & lui était antérieur. *S<sup>t</sup> Epiphane* & *S<sup>t</sup> Jérôme* placent les nazaréens dans le berceau du christianisme.

Ceux qui se crurent plus favans que les autres prirent le titre de gnostiques, les *connaisseurs*; & ce nom fut long-temps si honorable que *S<sup>t</sup> Clément d'Alexandrie*, dans ses *Stromates*, (*d*) appelle toujours les bons chrétiens, vrais gnostiques. *Heureux ceux qui sont entrés dans la sainteté gnostique!*

*Celui qui mérite le nom de gnostique (e) résiste aux séduiseurs, & donne à quiconque demande.*

Les cinquième & sixième livres des *Stromates* ne roulent que sur la perfection du gnostique.

Les ébionites étaient incontestablement du temps des apôtres; ce nom qui signifie *pauvre*, leur rendait chère la pauvreté dans laquelle JESUS était né. (*f*)

*Cérinthe* était aussi ancien; (*g*) on lui attribuait l'Apocalypse de *S<sup>t</sup> Jean*. On croit même que *S<sup>t</sup> Paul* & lui eurent de violentes disputes.

Il semble à notre faible entendement que l'on devait attendre des premiers disciples une déclaration solemnelle, une profession de foi complète & inaltérable, qui terminât toutes les disputes passées, & qui prévînt toutes les querelles futures: DIEU ne le permit pas. Le symbole nommé *des apôtres*, qui est court,

(*d*) Liv. I, n. 7.

(*e*) Liv. IV, n. 4.

(*f*) Il paraît peu vraisemblable que les autres chrétiens les aient appelés *ébionites*, pour faire entendre qu'ils étaient *pauvres d'entendement*. On prétend qu'ils croyaient JESUS fils de *Joséph*.

(*g*) *Cérinthe* & les siens disaient que JESUS n'était devenu CHRIST qu'après son baptême. *Cérinthe* fut le premier auteur de la doctrine du règne de mille ans, qui fut embrassée par tant de pères de l'Eglise.

& où ne se trouvent ni la consubstantiabilité, ni le mot *trinité*, ni les sept sacremens, ne parut que du temps de *S<sup>t</sup> Jérôme*, de *S<sup>t</sup> Augustin* & du célèbre prêtre d'Aquilée *Rufin*. Ce fut, dit-on, ce saint prêtre ennemi de *S<sup>t</sup> Jérôme*, qui le rédigea.

Les hérésies avaient eu le temps de se multiplier; on en comptait plus de cinquante dès le cinquième siècle.

Sans ofer scruter les voies de la Providence, impénétrables à l'esprit humain, & consultant autant qu'il est permis les lueurs de notre faible raison, il semble que de tant d'opinions sur tant d'articles il y en eût toujours quelqu'une qui devait prévaloir. Celle-là était l'orthodoxe, *droit enseignement*. Les autres sociétés se disaient bien orthodoxes aussi; mais étant les plus faibles, on ne leur donna que le nom d'*hérétiques*.

Lorsque dans la suite des temps l'Eglise chrétienne orientale, mère de l'Eglise d'Occident, eut rompu sans retour avec sa fille, chacune resta souveraine chez elle, & chacune eut ses hérésies particulières, nées de l'opinion dominante.

Les barbares du Nord étant nouvellement chrétiens, ne purent avoir les mêmes sentimens que les contrées méridionales, parce qu'ils ne purent adopter les mêmes usages. Par exemple, ils ne purent de longtemps adorer les images, puisqu'ils n'avaient ni peintres ni sculpteurs. Il était bien dangereux de baptiser un enfant en hiver dans le Danube, dans le Vefer, dans l'Elbe.

Ce n'était pas une chose aisée pour les habitans des bords de la mer Baltique, de favoir précisément les opinions du Milanais & de la Marche d'Ancone.

Les peuples du midi & du nord de l'Europe eurent donc des opinions choisies, différentes les unes des autres. C'est, ce me semble, la raison pour laquelle *Claude* évêque de Turin, conserva dans le neuvième siècle tous les usages & tous les dogmes reçus au huitième & au septième depuis le pays des Allobroges jusqu'à l'Elbe & au Danube.

Ces dogmes & ces usages se perpétuèrent dans les vallées & dans les creux des montagnes, & vers les bords du Rhône chez des peuples ignorés, que la déprédation générale laiffait en paix dans leur retraite & dans leur pauvreté, jusqu'à ce qu'enfin ils parurent sous le nom de *Vaudois* au douzième siècle, & sous celui d'*Albigéois* au treizième. On fait comme leurs *opinions choisies* furent traitées, comme on prêcha contr'eux des croisades, quel carnage on en fit, & comment depuis ce temps jusqu'à nos jours il n'y eut pas une année de douceur & de tolérance dans l'Europe.

C'est un grand mal d'être hérétique; mais est-ce un grand bien de soutenir l'orthodoxie par des soldats & par des bourreaux? ne vaudrait-il pas mieux que chacun mangeât son pain en paix à l'ombre de son figuier? Je ne fais cette proposition qu'en tremblant.

## S E C T I O N I I.

*De l'extirpation des hérésies.*

**I**L faut, ce me semble, distinguer dans une hérésie l'opinion & la faction. Dès les premiers temps du christianisme les opinions furent partagées, comme nous l'avons vu. Les chrétiens d'Alexandrie ne pensaient pas sur plusieurs points comme ceux d'Antioche. Les Achaïens étaient opposés aux Asiatiques. Cette diversité a duré dans tous les temps & durera vraisemblablement toujours. JESUS-CHRIST, qui pouvait réunir tous ses fidèles dans le même sentiment, ne l'a pas fait; il est donc à présumer qu'il ne l'a pas voulu, & que son dessein était d'exercer toutes ses Eglises à l'indulgence & à la charité, en leur permettant des systèmes différens, qui tous se réunissaient à le reconnaître pour leur chef & leur maître. Toutes ces sectes long-temps tolérées par les empereurs, ou cachées à leurs yeux, ne pouvaient se persécuter & se proscrire les unes les autres, puisqu'elles étaient également soumises aux magistrats romains; elles ne pouvaient que disputer. Quand les magistrats les poursuivirent, elles réclamèrent toutes également le droit de la nature; elles dirent: Laissez-nous adorer DIEU en paix; ne nous ravissez pas la liberté que vous accordez aux Juifs.

Toutes les sectes aujourd'hui peuvent tenir le même discours à ceux qui les oppriment. Elles peuvent dire aux peuples qui ont donné des privilèges aux Juifs: Traitez-nous comme vous traitez ces enfans

de *Jacob*, laissez-nous prier DIEU comme eux selon notre conscience. Notre opinion ne fait pas plus de tort à votre Etat que n'en fait le judaïsme. Vous tolérez les ennemis de JESUS-CHRIST, tolérez-nous donc nous qui adorons JESUS-CHRIST, & qui ne différons de vous que sur des subtilités de théologie; ne vous privez pas vous-mêmes de sujets utiles. Il vous importe qu'ils travaillent à vos manufactures, à votre marine, à la culture de vos terres; & il ne vous importe point qu'ils aient quelques autres articles de foi que vous. C'est de leurs bras que vous avez besoin, & non de leur catéchisme.

La faction est une chose toute différente. Il arrive toujours, & nécessairement, qu'une secte persécutée dégénère en faction. Les opprimés se réunissent & s'encouragent. Ils ont plus d'industrie pour fortifier leur parti que la secte dominante n'en a pour l'exterminer. Il faut ou qu'ils soient écrasés, ou qu'ils écrasent. C'est ce qui arriva après la persécution excitée en 303 par le César *Galérius*, les deux dernières années de l'empire de *Dioclétien*. Les chrétiens ayant été favorisés par *Dioclétien* pendant dix-huit années entières, étaient devenus trop nombreux & trop riches pour être exterminés. Ils se donnèrent à *Constance Chlore*, ils combattirent pour *Constantin* son fils, & il y eut une révolution entière dans l'empire.

On peut comparer les petites choses aux grandes, quand c'est le même esprit qui les dirige. Une pareille révolution est arrivée en Hollande, en Ecoffe, en Suisse. Quand *Ferdinand* & *Isabelle* chassèrent d'Espagne les Juifs qui y étaient établis, non-seulement avant la maison régnante, mais avant les Maures & les



Goths , & même avant les Carthaginois , les Juifs auraient fait une révolution en Espagne, s'ils avaient été aussi guerriers que riches , & s'ils avaient pu s'entendre avec les Arabes.

En un mot, jamais secte n'a changé le gouvernement que quand le désespoir lui a fourni des armes. *Mahomet* lui-même n'a réussi que pour avoir été chassé de la Mecque , & parce qu'on y avait mis sa tête à prix.

Voulez-vous donc empêcher qu'une secte ne bouleverse un Etat, usez de tolérance ; imitez la sage conduite que tiennent aujourd'hui l'Allemagne , l'Angleterre , la Hollande , le Danemarck , la Russie. Il n'y a d'autre parti à prendre en politique avec une secte nouvelle , que de faire mourir sans pitié les chefs & les adhérens , hommes , femmes , enfans , sans en excepter un seul , ou de les tolérer quand la secte est nombreuse. Le premier parti est d'un monstre , le second est d'un sage.

Enchaînez à l'Etat tous les sujets de l'Etat par leur intérêt ; que le Quaker & le Turc trouvent leur avantage à vivre sous vos lois. La religion est de DIEU à l'homme ; la loi civile est de vous à vos peuples.

## S E C T I O N I I I.

ON ne peut que regretter la perte d'une relation que *Strategius* écrivit sur les hérésies par ordre de *Constantin. Ammien Marcellin* (a) nous apprend que cet empereur voulant savoir exactement les opinions

(a) Liv. XV , chap. XIII.

des sectes, & ne trouvant personne qui fût propre à lui donner là-dessus de justes éclaircissemens, il en chargea cet officier, qui s'en acquitta si bien que *Constantin* voulut qu'on lui donnât depuis le nom de *Musonianus*. M. de Valois, dans ses notes sur *Ammien*, observe que *Strategius*, qui fut fait préfet d'Orient, avait autant de savoir & d'éloquence que de modération & de douceur; c'est au moins l'éloge qu'en a fait *Libanius*.

Le choix que cet empereur fit d'un laïque prouve qu'aucun ecclésiastique d'alors n'avait les qualités essentielles pour une tâche si délicate. En effet, *S<sup>t</sup> Augustin* (b) remarque qu'un évêque de Bresse nommé *Philastrius*, dont l'ouvrage se trouve dans la bibliothèque des pères, ayant ramassé jusqu'aux hérésies qui ont paru chez les Juifs avant JESUS-CHRIST, en compte vingt-huit de celles-là, & cent vingt-huit depuis JESUS-CHRIST; au lieu que *S<sup>t</sup> Epiphane*, en y comprenant les unes & les autres, n'en trouve que quatre-vingts. La raison que *saint Augustin* donne de cette différence, c'est que ce qui paraît hérésie à l'un ne le paraît pas à l'autre. Aussi ce père dit-il aux manichéens: (c) Nous nous gardons bien de vous traiter avec rigueur, nous laissons cette conduite à ceux qui ne savent pas quelle peine il faut pour trouver la vérité, & combien il est difficile de se garantir des erreurs; nous laissons cette conduite à ceux qui ne savent pas quels soupirs & quels gémissemens il faut pour acquérir quelque petite connaissance de la nature divine. Pour moi,

(b) Lettre CCXXII.

(c) Lettre contre celle de *Manès*, chap. II & III.

je dois vous supporter comme on m'a supporté autrefois, & user envers vous de la même tolérance dont on usait envers moi lorsque j'étais dans l'égarement.

Cependant si l'on se rappelle les imputations infames dont nous avons dit un mot à l'article *Généalogie*, & les abominations dont ce père accusait les manichéens dans la célébration de leurs mystères, comme nous le verrons à l'article *Zèle*, on se convaincra que la tolérance ne fut jamais la vertu du clergé. Nous avons déjà vu, à l'article *Concile*, quelles fédérations furent excitées par les ecclésiastiques à l'occasion de l'arianisme. *Eusèbe* nous apprend (*d*) qu'il y eut des endroits où l'on renversa les statues de *Constantin*, parce qu'il voulait qu'on supportât les ariens; & *Sozomène* (*e*) dit qu'à la mort d'*Eusèbe* de Nicomédie, l'arien *Macedonius* disputant le siège de Constantinople à *Paul* catholique, le trouble & la confusion devinrent si grands dans l'église de laquelle ils voulaient se chasser réciproquement, que les soldats, croyant que le peuple se soulevait, le chargèrent; on se battit, & plus de trois mille personnes furent tuées à coups d'épée ou étouffées. *Macedonius* monta sur le trône épiscopal, s'empara bientôt de toutes les églises, & persécuta cruellement les novatiens & les catholiques. C'est pour se venger de ces derniers qu'il nia la divinité du Saint-Esprit, comme il reconnut la divinité du Verbe, niée par les ariens, pour braver leur protecteur *Constance* qui l'avait déposé.

(*d*) Vie de *Constantin*, liv. III, chap. IV.

(*e*) Liv. IV, chap. XXI.

Le même historien ajoute (*f*) qu'à la mort d'*Athanase*, les ariens appuyés par *Valens* arrêterent, mirent aux fers & firent mourir ceux qui restaient attachés à *Pierre* qu'*Athanase* avait désigné son successeur. On était dans *Alexandrie* comme dans une ville prise d'assaut. Les ariens s'emparèrent bientôt des églises, & l'on donna à l'évêque installé par les ariens le pouvoir de bannir de l'*Egypte* tous ceux qui resteraient attachés à la foi de *Nicée*.

Nous lisons dans *Socrate* (*g*) qu'après la mort de *Sifinnius* l'Eglise de *Constantinople* se divisa encore sur le choix de son successeur, & *Théodose le jeune* mit sur le siège patriarcal le fougueux *Nestorius*. Dans son premier sermon, il dit à l'empereur : Donnez-moi la terre purgée d'hérétiques, & je vous donnerai le ciel ; secondez-moi pour exterminer les hérétiques, & je vous promets un secours efficace contre les *Perfes*. Ensuite il chassa les ariens de la capitale, arma le peuple contr'eux, abattit leurs églises, & obtint de l'empereur des édits rigoureux pour achever de les exterminer. Il se servit ensuite de son crédit pour faire arrêter, emprisonner & fouetter les principaux du peuple qui l'avaient interrompu au milieu d'un autre discours dans lequel il prêchait la même doctrine, qui fut bientôt condamnée au concile d'*Ephèse*.

*Photius* rapporte (*h*) que lorsque le prêtre arrivait à l'autel, c'était un usage dans l'Eglise de *Constantinople* que le peuple chantât : DIEU saint, DIEU

(*f*) Liv. VI, chap. XX.

(*g*) Liv. VII, chap. XXIX.

(*h*) Bibliothèque, cahier CCXXII.

fort, DIEU *immortel*, & c'est ce qu'on nommait le *trifagion*. Pierre le *foulon* y avait ajouté ces mots : *Qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous*. Les catholiques crurent que cette addition contenait l'erreur des eutychiens théopaschites, qui prétendaient que la Divinité avait souffert ; ils chantaient cependant le *trifagion* avec l'addition, pour ne pas irriter l'empereur *Anastase* qui venait de déposer un autre *Macedonius*, & de mettre à sa place *Timothée* ; par l'ordre duquel on chantait cette addition. Mais un jour des moines entrèrent dans l'église, & au lieu de cette addition chantèrent un verset de psaume ; le peuple s'écria aussitôt : *Les orthodoxes sont venus bien à propos*. Tous les partisans du concile de Chalcédoine chantèrent avec les moines le verset du psaume, les eutychiens le trouvèrent mauvais ; on interrompt l'office, on se bat dans l'église, le peuple sort, s'arme, porte dans la ville le carnage & le feu, & ne s'apaise qu'après avoir fait périr plus de dix mille hommes. (i)

La puissance impériale établit enfin dans toute l'Égypte l'autorité de ce concile de Chalcédoine ; mais plus de cent mille égyptiens, massacrés dans différentes occasions pour avoir refusé de reconnaître ce concile, avaient porté dans le cœur de tous les Égyptiens une haine implacable contre les empereurs. Une partie des ennemis du concile se retira dans la haute Égypte, d'autres fortirent des terres de l'empire, & passèrent en Afrique & chez les Arabes où toutes les religions étaient tolérées. (k)

(i) *Evagre*, vie de *Théodose*, liv. III, chap. XXXIII, XLIV.

(k) Hist. des patriarches d'Alexandrie, pag. 164.

Nous avons déjà dit que sous le règne d'*Irène*, le culte des images fut rétabli & confirmé par le second concile de Nicée. *Léon l'arménien*, *Michel le bègue* & *Théophile* n'oublièrent rien pour l'abolir ; & cette contestation causa encore du trouble dans l'empire de Constantinople, jusqu'au règne de l'impératrice *Théodora*, qui donna au second concile de Nicée force de loi, éteignit le parti des iconoclastes, & employa toute son autorité contre les manichéens. Elle envoya dans tout l'empire ordre de les rechercher & de faire mourir tous ceux qui ne se convertiraient pas. Plus de cent mille périrent par différens genres de supplices. Quatre mille échappés aux recherches & aux supplices se sauvèrent chez les Sarrazins, s'unirent à eux, ravagèrent les terres de l'empire, se bâtirent des places fortes où les manichéens, que la crainte des supplices avait tenus cachés, se réfugièrent & formèrent une puissance formidable par leur nombre & par leur haine contre les empereurs & les catholiques. On les vit plusieurs fois ravager les terres de l'empire, & tailler ses armées en pièces. (l)

Nous abrégeons les détails de ces massacres : ceux d'Irlande, où plus de cent cinquante mille hérétiques furent exterminés en quatre ans, (m) ceux des vallées de Piémont, ceux dont nous parlerons à l'article *Inquisition*, enfin la St Barthelemi, signalèrent en Occident le même esprit d'intolérance contre lequel on n'a rien de plus sensé que ce que l'on trouve dans les ouvrages de *Salvien*.

(l) *Dupin*, bibliothèq. neuvième siècle.

(m) Biblioth. anglaise, livre II, pag. 303.

Voici comment s'exprime , sur les sectateurs d'une des premières hérésies , ce digne prêtre de Marseille qu'on surnomma le maître des évêques , & qui déplorait avec tant de douleur les dérèglemens de son temps , qu'on l'appela le *Jérémie* du cinquième siècle. „ Les ariens , dit-il , ( *n* ) sont hérétiques , mais ils ne le savent pas ; ils sont hérétiques chez nous , mais ils ne le sont pas chez eux ; car ils se croient si bien catholiques , qu'ils nous traitent nous-mêmes d'hérétiques. Nous sommes persuadés qu'ils ont une pensée injurieuse à la génération divine , en ce qu'ils disent que le fils est moindre que le père. Ils croient eux que nous avons une opinion injurieuse pour le père , parce que nous faisons le père & le fils égaux : la vérité est de notre côté , mais ils croient l'avoir en leur faveur. Nous rendons à DIEU l'honneur qui lui est dû , mais ils prétendent aussi le lui rendre dans leur manière de penser. Ils ne s'acquittent pas de leur devoir ; mais dans le point même où ils manquent ils font consister le plus grand devoir de la religion. Ils sont impies , mais dans cela même ils croient suivre la véritable piété. Ils se trompent donc , mais par un principe d'amour envers DIEU ; & quoiqu'ils n'aient pas la vraie foi , ils regardent celle qu'ils ont embrassée comme le parfait amour de DIEU. „

„ Il n'y a que le souverain juge de l'univers qui sache comment ils seront punis de leurs erreurs au jour du jugement. Cependant il les supporte patiemment , parce qu'il voit que s'ils sont dans l'erreur , ils errent par un mouvement de piété. „

( *n* ) Liv. V , du Gouvernement de DIEU.

HERMÈS , OU ERMÈS , OU MERCURE  
TRISMEGISTE, OÙ THAUT, OU TAUT,  
OU THOT.

ON néglige cet ancien livre de *Mercuré Trismégiste* , & on peut n'avoir pas tort. Il a paru à des philosophes un sublime galimatias ; & c'est peut-être pour cette raison qu'on l'a cru l'ouvrage d'un grand platonicien.

Toutefois , dans ce chaos théologique , que de choses propres à étonner & à foumettre l'esprit humain ! DIEU dont la triple essence est sagesse , puissance & bonté ; DIEU formant le monde par sa pensée , par son verbe ; DIEU créant des dieux subalternes ; DIEU ordonnant à ces dieux de diriger les orbes célestes , & de présider au monde ; le soleil fils de DIEU ; l'homme image de DIEU par la pensée ; la lumière principal ouvrage de DIEU , essence divine : toutes ces grandes & vives images éblouirent l'imagination subjuguée.

Il reste à savoir si ce livre aussi célèbre que peu lu , fut l'ouvrage d'un grec ou d'un égyptien.

*S<sup>t</sup> Augustin* ne balance pas à croire que le livre est d'un égyptien , ( a ) qui prétendait être descendu de l'ancien *Mercuré* , de cet ancien *Thaut* , premier législateur de l'Égypte.

Il est vrai que *S<sup>t</sup> Augustin* ne savait pas plus l'égyptien que le grec ; mais il faut bien que de son

( a ) Cité de DIEU , liv. VIII , chap. XXVI.



temps on ne doutât pas que l'*Hermès* dont nous avons la théologie, ne fût un sage de l'Égypte, antérieur probablement au temps d'*Alexandre*, & l'un des prêtres que *Platon* alla consulter.

Il m'a toujours paru que la théologie de *Platon* ne ressembloit en rien à celle des autres grecs, si ce n'est à celle de *Timée* qui avait voyagé en Égypte ainsi que *Pythagore*.

L'*Hermès Trismégiste* que nous avons est écrit dans un grec barbare, assujetti continuellement à une marche étrangère. C'est une preuve qu'il n'est qu'une traduction dans laquelle on a plus suivi les paroles que le sens.

*Joseph Scaliger*, qui aida le seigneur de *Candale* évêque d'Aire à traduire l'*Hermès* ou *Mercur* *Trismégiste*, ne doute pas que l'original ne fût égyptien.

Ajoutez à ces raisons qu'il n'est pas vraisemblable qu'un grec eût adressé si souvent la parole à *Thaut*. Il n'est guère dans la nature qu'on parle avec tant d'effusion de cœur à un étranger ; du moins on n'en voit aucun exemple dans l'antiquité.

L'*Esculape* égyptien qu'on fait parler dans ce livre, & qui peut-être en est l'auteur, écrit au roi d'Égypte *Ammon* : (b) *Gardez-vous bien de souffrir que les Grecs traduisent les livres de notre Mercure, de notre Thaut, parce qu'ils le défigureraient.* Certainement un grec n'aurait point parlé ainsi.

Toutes les vraisemblances sont donc que ce fameux livre est égyptien.

(b) Préface du *Mercur* *Trismégiste*.

Il y a une autre réflexion à faire, c'est que les systèmes d'*Hermès* & de *Platon* conspiraient également à s'étendre chez les écoles juives dès le temps des *Ptolomées*. Cette doctrine y fit bientôt de très-grands progrès. Vous la voyez étalée toute entière chez le juif *Philon*, homme savant à la mode de ces temps-là.

Il copie des passages entiers de *Mercur Trismégiste* dans son chapitre de la formation du monde. *Premièrement*, dit-il, DIEU fit le monde intelligible, le ciel incorporel, & la terre invisible; après il créa l'essence incorporelle de l'eau & de l'esprit, & enfin l'essence de la lumière incorporelle patron du soleil & de tous les astres.

Telle est la doctrine d'*Hermès* toute pure. Il ajoute que le verbe ou la pensée invisible & intellectuelle est l'image de DIEU.

Voici la création du monde par le verbe, par la pensée, par le *logos*, bien nettement exprimée.

Vient ensuite la doctrine des nombres, qui passa des Egyptiens aux Juifs. Il appelle la raison, la parente de DIEU. Le nombre de sept est l'accomplissement de toute chose; & c'est pourquoi, dit-il, la lyre n'a que sept cordes.

En un mot, *Philon* possédait toute la philosophie de son temps.

On se trompe donc quand on croit que les Juifs, sous le règne d'*Hérode*, étaient plongés dans la même espèce d'ignorance où ils étaient auparavant. Il est évident que *S<sup>t</sup> Paul* était très-instruit; il n'y a qu'à lire le premier chapitre de *S<sup>t</sup> Jean*, qui est si différent des autres, pour voir que l'auteur écrit précisément comme *Hermès* & comme *Platon*. Au commencement

commencement était le verbe , & le verbe , le logos , était avec DIEU , & DIEU était le logos ; tout a été fait par lui , & sans lui rien n'est de ce qui fut fait. Dans lui était la vie ; & la vie était la lumière des hommes.

C'est ainsi que S<sup>t</sup> Paul dit (c) que DIEU a créé les siècles par son fils.

Dès le temps des apôtres vous voyez des sociétés entières de chrétiens qui ne sont que trop savans , & qui substituent une philosophie fantastique à la simplicité de la foi. Les *Simons* , les *Ménandre* , les *Cérinthe* enseignaient précisément les dogmes d'*Hermès*. Leurs éons n'étaient autre chose que les dieux subalternes créés par le grand Etre. Tous les premiers chrétiens ne furent donc pas des hommes sans lettres comme on dit tous les jours , puisqu'il y en avait plusieurs qui abusaient de leur littérature , & que même dans les *Actes* le gouverneur *Festus* dit à *Paul* : *Tu es fou, Paul , trop de science t'a mis hors de sens.*

*Cérinthe* dogmatifait du temps de S<sup>t</sup> *Jean* l'évangéliste. Ses erreurs étaient d'une métaphysique profonde & déliée. Les défauts qu'il remarquait dans la construction du monde lui firent penser , comme le dit le docteur *Dupin* , que ce n'était pas le Dieu souverain qui l'avait formé , mais une vertu inférieure à ce premier principe , laquelle n'avait pas connaissance du Dieu souverain. C'était vouloir corriger le système de *Platon* même ; c'était se tromper comme chrétien & comme philosophe. Mais c'était en même temps montrer un esprit très-délié & très-exercé.

(c) Epit. aux Hébreux , chap. I , v. 2.

Il en est de même des primitifs appelés *quakers*, dont nous avons tant parlé. On les a pris pour des hommes qui ne savaient que parler du nez, & qui ne faisaient nul usage de leur raison. Cependant, il y en eut plusieurs parmi eux qui employaient toutes les finesse de la dialectique. L'enthousiasme n'est pas toujours le compagnon de l'ignorance totale; il l'est souvent d'une science erronée.

### HEUREUX, HEUREUSE, HEUREUSEMENT.

CE mot vient évidemment d'*heur*, dont *heure* est l'origine : de - là ces anciennes expressions, à la *bonne heure*, à la *mal-heure*; car nos pères n'avaient pour toute philosophie que quelques préjugés : des nations plus anciennes admettaient des heures favorables & funestes.

On pourrait, en voyant que le bonheur n'était autrefois qu'une heure fortunée, faire plus d'honneur aux anciens qu'ils ne méritent, & conclure de-là qu'ils regardaient le bonheur comme une chose très-passagère, telle qu'elle est en effet. Ce qu'on appelle bonheur est une idée abstraite, composée de quelques idées de plaisir : car qui n'a qu'un moment de plaisir n'est point un homme heureux, de même qu'un moment de douleur ne fait point un homme malheureux. Le plaisir est plus rapide que le bonheur, & le bonheur que la félicité. Quand on dit : Je suis heureux dans ce moment, on abuse du mot; & cela ne veut pas dire que j'ai du plaisir. Quand on a des

plaisirs un peu répétés, on peut dans cet espace de temps se dire heureux. Quand ce bonheur dure un peu plus, c'est un état de félicité. On est quelquefois bien loin d'être heureux dans la prospérité, comme un malade dégoûté ne mange rien d'un grand festin préparé pour lui.

L'ancien adage, *on ne doit appeler personne heureux avant sa mort*, semble rouler sur de bien faux principes. On dirait par cette maxime, qu'on ne devrait le nom d'heureux qu'à un homme qui le serait constamment depuis sa naissance jusqu'à sa dernière heure. Cette série continuelle de momens agréables est impossible par la constitution de nos organes, par celle des élémens de qui nous dépendons, par celle des hommes dont nous dépendons davantage. Prétendre être toujours heureux est la pierre philosophale de l'ame; c'est beaucoup pour nous de n'être pas long-temps dans un état triste. Mais celui qu'on supposerait avoir toujours joui d'une vie heureuse, & qui périrait misérablement, aurait certainement mérité le nom d'heureux jusqu'à sa mort, & on pourrait prononcer hardiment qu'il a été le plus heureux des hommes. Il se peut très-bien que *Socrate* ait été le plus heureux des Grecs, quoique des juges ou superstitieux & absurdes, ou iniques, ou tout cela ensemble, l'aient empoisonné juridiquement à l'âge de soixante & dix ans, sur le soupçon qu'il croyait un seul Dieu.

Cette maxime philosophique tant rebattue, *nemo ante obitum felix*, paraît donc absolument fautive en tout sens; & si elle signifie qu'un homme heureux peut mourir d'une mort malheureuse, elle ne signifie rien que de trivial.

Le proverbe du peuple, *heureux comme un roi*, est encore plus faux. Quiconque même a vécu doit favoir combien le vulgaire se trompe.

On demande s'il y a une condition plus heureuse qu'une autre? si l'homme en général est plus heureux que la femme; il faudrait avoir essayé de toutes les conditions, avoir été homme & femme comme *Tirésias* & *Iphis*, pour décider cette question; encore faudrait-il avoir vécu dans toutes les conditions avec un esprit également propre à chacune, & il faudrait avoir passé par tous les états possibles de l'homme & de la femme pour en juger.

On demande encore si de deux hommes l'un est plus heureux que l'autre? Il est bien clair que celui qui a la pierre & la goutte, qui perd son bien, son honneur, sa femme, & ses enfans, & qui est condamné à être pendu immédiatement après avoir été taillé, est moins heureux dans ce monde, à tout prendre, qu'un jeune sultan vigoureux, ou que le favetier de *la Fontaine*.

Mais on veut favoir quel est le plus heureux de deux hommes également sains, également riches, & d'une condition égale? Il est clair que c'est leur humeur qui en décide. Le plus modéré, le moins inquiet, & en même temps le plus sensible, est le plus heureux; mais malheureusement le plus sensible est presque toujours le moins modéré. Ce n'est pas notre condition, c'est la trempe de notre ame, qui nous rend heureux. Cette disposition de notre ame dépend de nos organes, & nos organes ont été arrangés sans que nous y ayons la moindre part. C'est au lecteur à faire là-dessus ses réflexions. Il y

a bien des articles sur lesquels il peut s'en dire plus qu'on ne lui en doit dire. En fait d'arts, il faut l'instruire; en fait de morale, il faut le laisser penser.

Il y a des chiens qu'on caresse, qu'on peigne, qu'on nourrit de biscuits, à qui on donne de jolies chiennes. Il y en a d'autres qui sont couverts de gale, qui meurent de faim, qu'on chasse, qu'on bat, & qu'ensuite un jeune chirurgien dissèque lentement, après leur avoir enfoncé quatre gros clous dans les pattes. A-t-il dépendu de ces pauvres chiens d'être heureux ou malheureux?

On dit, pensée heureuse, trait heureux, repartie heureuse, physionomie heureuse, climat heureux. Ces pensées, ces traits heureux qui nous viennent comme des inspirations soudaines, & qu'on appelle *des bonnés fortunes d'homme d'esprit*, nous sont inspirés comme la lumière entre dans nos yeux, sans que nous la cherchions. Ils ne sont pas plus en notre pouvoir que la physionomie heureuse, c'est-à-dire, douce & noble, si indépendante de nous & si souvent trompeuse. Le climat heureux est celui que la nature favorise. Ainsi sont les imaginations heureuses, ainsi est l'heureux génie, c'est-à-dire, le grand talent. Et qui peut se donner le génie? qui peut, quand il a reçu quelque rayon de cette flamme, le conserver toujours brillant?

Puisqu'heureux vient de la bonne heure, & malheureux de la mal-heure, on pourrait dire que ceux qui pensent, qui écrivent avec génie, qui réussissent dans les ouvrages de goût, écrivent *à la bonne*

*heure.* Le grand nombre est de ceux qui écrivent à la *mal-heure.*

Quand on dit, un heureux scélérat, on n'entend par ce mot que ses succès. *Félix Sylla*, l'heureux *Sylla*, un *Alexandre VI*, un duc de *Borgia*, ont heureusement pillé, trahi, empoisonné, ravagé, égorgé. Mais s'ils se font crus des scélérats, il y a grande apparence qu'ils étaient très-malheureux, quand même ils n'auraient pas craint leurs semblables.

Il se pourrait qu'un scélérat mal élevé, un turc, par exemple, à qui on aurait dit qu'il lui est permis de manquer de foi aux chrétiens, de faire ferrer d'un cordon de soie le cou de ses visirs quand ils sont riches, de jeter dans le canal de la mer Noire ses frères étranglés ou massacrés, & de ravager cent lieues de pays pour sa gloire; il se pourrait, dis-je, à toute force, que cet homme n'eût pas plus de remords que son muphti, & fût très-heureux. C'est sur quoi le lecteur peut encore penser beaucoup.

Il y avait autrefois des planètes heureuses, d'autres malheureuses; malheureusement il n'y en a plus.

On a voulu priver le public de ce dictionnaire utile, heureusement on n'y a pas réussi.

Des ames de boue, des fanatiques absurdes préviennent tous les jours les puissans, les ignorans contre les philosophes. Si malheureusement on les écoutait, nous retomberions dans la barbarie d'où les seuls philosophes nous ont tirés.



## HISTOIRE.

## SECTION PREMIERE.

*Définition.*

L'HISTOIRE est le récit des faits donnés pour vrais, au contraire de la fable qui est le récit des faits donnés pour faux.

Il y a l'histoire des opinions, qui n'est guère que le recueil des erreurs humaines.

L'histoire des arts peut être la plus utile de toutes, quand elle joint à la connaissance de l'invention du progrès des arts la description de leur mécanisme.

L'histoire naturelle, improprement dite *histoire*, est une partie essentielle de la physique. On a divisé l'histoire des événemens en sacrée & profane; l'histoire sacrée est une suite des opérations divines & miraculeuses, par lesquelles il a plu à DIEU de conduire autrefois la nation juive, & d'exercer aujourd'hui notre foi.

Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire!

Tout cela c'est la mer à boire.

*Premiers fondemens de l'histoire.*

LES premiers fondemens de toute histoire, sont les récits des pères aux enfans, transmis ensuite d'une génération à une autre; ils ne sont tout au plus que probables dans leur origine, quand ils ne choquent point le sens commun; & ils perdent un degré de

probabilité à chaque génération. Avec le temps la fable se grossit, & la vérité se perd : de-là vient que toutes les origines des peuples sont absurdes. Ainsi les Egyptiens avaient été gouvernés par les dieux pendant beaucoup de siècles ; ils l'avaient été ensuite par des demi-dieux ; enfin ils avaient eu des rois pendant onze mille trois cents quarante ans ; & le soleil dans cet espace de temps avait changé quatre fois d'Orient & d'Occident.

Les Phéniciens du temps d'*Alexandre* prétendaient être établis dans leurs pays depuis trente mille ans ; & ces trente mille ans étaient remplis d'autant de prodiges que la chronologie égyptienne. J'avoue qu'il est physiquement très - possible que la Phénicie ait existé non-seulement trente mille ans , mais trente mille milliers de siècles , & qu'elle ait éprouvé , ainsi que le reste du globe , trente millions de révolutions. Mais nous n'en avons pas de connaissance.

On fait quel merveilleux ridicule règne dans l'ancienne histoire des Grecs.

Les Romains , tout sérieux qu'ils étaient , n'ont pas moins enveloppé de fables l'histoire de leurs premiers siècles. Ce peuple , si récent en comparaison des nations asiatiques , a été cinq cents années sans historiens. Ainsi il n'est pas surprenant que *Romulus* ait été le fils de *Mars* , qu'une louve ait été sa nourrice , qu'il ait marché avec mille hommes de son village de Rome contre vingt-cinq mille combattans du village des Sabins ; qu'ensuite il soit devenu dieu ; que *Tarquin* l'ancien ait coupé une pierre avec un rasoir , & qu'une vestale ait tiré à terre un vaisseau avec sa ceinture &c.

Les premières annales de toutes nos nations modernes ne sont pas moins fabuleuses ; les choses prodigieuses & improbables doivent être quelquefois rapportées, mais comme des preuves de la crédulité humaine : elles entrent dans l'histoire des opinions & des sottises. Mais le champ est trop immense.

*Des monumens.*

POUR connaître avec un peu de certitude quelque chose de l'histoire ancienne, il n'est qu'un seul moyen, c'est de voir s'il reste quelques monumens incontestables. Nous n'en avons que trois par écrit ; le premier est le recueil des observations astronomiques faites pendant dix-neuf cents ans de suite à Babylone, envoyées par *Alexandre* en Grèce. Cette suite d'observations, qui remonte à deux mille deux cents trente-quatre ans avant notre ère vulgaire, prouve invinciblement que les Babyloniens existaient en corps de peuple plusieurs siècles auparavant ; car les arts ne sont que l'ouvrage du temps ; & la paresse naturelle aux hommes les laisse des milliers d'années sans autres connaissances & sans autres talens que ceux de se nourrir ; de se défendre des injures de l'air, & de s'égorger. Qu'on en juge par les Germains & par les Anglais du temps de *César*, par les Tartares d'aujourd'hui, par les deux tiers de l'Afrique, & par tous les peuples que nous avons trouvés dans l'Amérique, en exceptant à quelques égards les royaumes du Pérou & du Mexique, & la république de Tlascala. Qu'on se souvienne que dans tout ce nouveau monde personne ne savait ni lire ni écrire.

Le second monument est l'éclipse centrale du soleil, calculée à la Chine deux mille cent cinquante-cinq ans avant notre ère vulgaire, & reconnue véritable par tous nos astronomes. Il faut dire des Chinois la même chose que des peuples de Babylone ; ils composaient déjà sans doute un vaste empire policé. Mais ce qui met les Chinois au-dessus de tous les peuples de la terre, c'est que ni leurs lois, ni leurs mœurs, ni la langue que parlent chez eux les lettrés, n'ont changé depuis environ quatre mille ans. Cependant cette nation & celle de l'Inde, les plus anciennes de toutes celles qui subsistent aujourd'hui, celles qui possèdent le plus vaste & le plus beau pays, celles qui ont inventé presque tous les arts avant que nous en eussions appris quelques-uns, ont toujours été omises jusqu'à nos jours dans nos prétendues histoires universelles. Et quand un espagnol & un français se faisaient le dénombrement des nations, ni l'un ni l'autre ne manquait d'appeler son pays la première monarchie du monde, & son roi le plus grand roi du monde, se flattant que son roi lui donnerait une pension dès qu'il aurait lu son livre.

Le troisième monument, fort inférieur aux deux autres, subsiste dans les marbres d'Arondel : la chronique d'Athènes y est gravée deux cents soixante-trois ans avant notre ère ; mais elle ne remonte que jusqu'à *Cécrops*, treize cents dix-neuf ans au-delà du temps où elle fut gravée. Voilà dans l'histoire de toute l'antiquité les seules époques incontestables que nous ayons.

Faisons une sérieuse attention à ces marbres rapportés de Grèce par le lord *Arondel*. Leur chronique

commence quinze cents soixante & dix-sept ans avant notre ère. C'est aujourd'hui une antiquité de 3350 ans, & vous n'y voyez pas un seul fait qui tienne du miraculeux, du prodigieux. Il en est de même des olympiades; ce n'est pas là qu'on doit dire *Græcia mendax*, la menteuse Grèce. Les Grecs savaient très-bien distinguer l'histoire de la fable, & les faits réels des contes d'*Hérodote*; ainsi que dans leurs affaires sérieuses, leurs orateurs n'empruntaient rien des discours des sophistes ni des images des poètes.

La date de la prise de Troye est spécifiée dans ces marbres, mais il n'y est parlé ni des flèches d'*Apollon*, ni du sacrifice d'*Iphigénie*, ni des combats ridicules des dieux. La date des inventions de *Triptolème* & de *Cérès* s'y trouve; mais *Cérès* n'y est pas appelée déesse. On y fait mention d'un poème sur l'enlèvement de *Proserpine*; il n'y est point dit qu'elle soit fille de *Jupiter* & d'une déesse, & qu'elle soit femme du Dieu des enfers.

*Hercule* est initié aux mystères d'*Eleusine*; mais pas un mot sur ses douze travaux, ni sur son passage en Afrique dans sa tasse, ni sur sa divinité, ni sur le gros poisson par lequel il fut avalé, & qui le garda dans son ventre trois jours & trois nuits selon *Lycophon*.

Chez nous, au contraire, un étendard est apporté du ciel par un ange aux moines de Saint-Denis; un pigeon apporte une bouteille d'huile dans une église de Rheims; deux armées de serpens se livrent une bataille rangée en Allemagne; un archevêque de Mayence est assiégé & mangé par des rats; & pour comble, on a grand soin de marquer l'année de ces

aventures. Et l'abbé *Lenglet* compile, compile ces impertinences ; & les almanachs les ont cent fois répétées ; & c'est ainsi qu'on a instruit la jeunesse ; & toutes ces fadaïses sont entrées dans l'éducation des princes.

Toute histoire est récente. Il n'est pas étonnant qu'on n'ait point d'histoire ancienne profane au-delà d'environ quatre mille années. Les révolutions de ce globe, la longue & universelle ignorance de cet art qui transmet les faits par l'écriture, en sont cause. Il reste encore plusieurs peuples qui n'en ont aucun usage. Cet art ne fut commun que chez un très-petit nombre de nations policées ; & même était-il en très-peu de mains. Rien de plus rare chez les Français & chez les Germains, que de savoir écrire ; jusqu'au quatorzième siècle de notre ère vulgaire, presque tous les actes n'étaient attestés que par témoins. Ce ne fut en France que sous *Charles VII* en 1454 que l'on commença à rédiger par écrit quelques coutumes de France. L'art d'écrire était encore plus rare chez les Espagnols, & de-là vient que leur histoire est si sèche & si incertaine, jusqu'au temps de *Ferdinand* & d'*Isabelle*. On voit par-là combien le très-petit nombre d'hommes qui savaient écrire, pouvaient en imposer, & combien il a été facile de nous faire croire les plus énormes absurdités.

Il y a des nations qui ont subjugué une partie de la terre sans avoir l'usage des caractères. Nous savons que *Gengis-kan* conquiert une partie de l'Asie au commencement du treizième siècle ; mais ce n'est ni par lui ni par les Tartares que nous le savons.

Leur histoire écrite par les Chinois, & traduite par le père *Gaubil*, dit que ces Tartares n'avaient point alors l'art d'écrire.

Cet art ne dut pas être moins inconnu au scythe *Ogus-kan*, nommé *Madiès* par les Persans & par les Grecs, qui conquit une partie de l'Europe & de l'Asie, si long-temps avant le règne de *Cyrus*. Il est presque sûr qu'alors sur cent nations, il y en avait à peine deux ou trois qui employassent des caractères. Il se peut que dans un ancien monde détruit, les hommes aient connu l'écriture & les autres arts; mais dans le nôtre ils font tous très-récens.

Il reste des monumens d'une autre espèce, qui servent à constater seulement l'antiquité reculée de certains peuples, & qui précèdent toutes les époques connues, & tous les livres; ce sont les prodiges d'architecture, comme les pyramides & les palais d'Égypte qui ont résisté au temps. *Hérodote* qui vivait il y a deux mille deux cents ans, & qui les avait vus, n'avait pu apprendre des prêtres égyptiens dans quel temps on les avait élevés.

Il est difficile de donner à la plus ancienne des pyramides moins de quatre mille ans d'antiquité; mais il faut considérer que ces efforts de l'ostentation des rois n'ont pu être commencés que long-temps après l'établissement des villes. Mais pour bâtir des villes dans un pays inondé tous les ans, remarquons toujours qu'il avait fallu d'abord relever le terrain des villes sur des pilotis dans ce terrain de vase, & les rendre inaccessibles à l'inondation; il avait fallu avant de prendre ce parti nécessaire & avant d'être en état de tenter ces grands travaux,

que les peuples se fussent pratiqués des retraites pendant la crue du Nil, au milieu des rochers qui forment deux chaînes à droite & à gauche de ce fleuve. Il avait fallu que ces peuples rassemblés eussent les instrumens du labourage, ceux de l'architecture, une connaissance de l'arpentage, avec des lois & une police. Tout cela demande nécessairement un espace de temps prodigieux. Nous voyons par les longs détails qui regardent tous les jours nos entreprises les plus nécessaires & les plus petites, combien il est difficile de faire de grandes choses, & qu'il faut non-seulement une opiniâtreté infatigable, mais plusieurs générations animées de cette opiniâtreté.

Cependant que ce soit *Menès*, *Thaut* ou *Cheops*, ou *Rameffès*, qui aient élevé une ou deux de ces prodigieuses masses, nous n'en ferons pas plus instruits de l'histoire de l'ancienne Egypte : la langue de ce peuple est perdue. Nous ne savons donc autre chose, sinon qu'avant les plus anciens historiens il y avait de quoi faire une histoire ancienne.

#### S E C T I O N I I.

COMME nous avons déjà vingt mille ouvrages, la plupart en plusieurs volumes, sur la seule histoire de France, & qu'un homme studieux qui vivrait cent ans n'aurait pas le temps de les lire, je crois qu'il est bon de savoir se borner. Nous sommes obligés de joindre à la connaissance de notre pays celle de l'histoire de nos voisins. Il nous est encore moins permis d'ignorer les grandes actions des Grecs



& des Romains, & leurs lois qui font encore les nôtres. Mais si à cette étude nous voulions ajouter celle d'une antiquité plus reculée, nous ressemblerions alors à un homme qui quitterait *Tacite* & *Tite-Live* pour étudier sérieusement les *Mille & une nuits*. Toutes les origines des peuples sont visiblement des fables; la raison en est que les hommes ont dû vivre long-temps en corps de peuple, & apprendre à faire du pain & des habits, ( ce qui était difficile ) avant d'apprendre à transmettre toutes leurs pensées à la postérité, ( ce qui était plus difficile encore. ) L'art d'écrire n'a pas certainement plus de six mille ans chez les Chinois; & quoi qu'en aient dit les Chaldéens & les Egyptiens, il n'y a guère d'apparence qu'ils aient su plutôt écrire & lire couramment.

L'histoire des temps antérieurs ne put donc être transmise que de mémoire; & on fait assez combien le souvenir des choses passées s'altère de génération en génération. C'est l'imagination seule qui a écrit les premières histoires. Non-seulement chaque peuple inventa son origine, mais il inventa aussi l'origine du monde entier.

Si l'on en croit *Sanchoniathon*, les choses commencèrent d'abord par un air épais que le vent raréfia; le désir & l'amour en naquirent, & de l'union du désir & de l'amour furent formés les animaux. Les astres ne vinrent qu'ensuite, mais seulement pour orner le ciel; & pour réjouir la vue des animaux qui étaient sur la terre.

Le Knef des Egyptiens, leur *Oshiret*, & leur *Ishet*, que nous nommons *Osiris* & *Isis*, ne font

guère moins ingénieux & moins ridicules. Les Grecs embellirent toutes ces fictions ; *Ovide* les recueillit & les orna des charmes de la plus belle poésie. Ce qu'il dit d'un Dieu qui débrouille le chaos , & de la formation de l'homme , est sublime :

*Sanctius his animal mentisque capacius altæ  
Deerat adhuc & qui dominari in cætera posset ;  
Natus homo est . . . . .  
Pronaque cum spectent animalia cætera terram ,  
Os homini sublime dedit cælumque tueri  
Jussit , & erectos ad sidera tollere vultus.*

Il s'en faut bien qu'*Hésiode* & les autres qui écrivirent si long-temps auparavant , se soient exprimés avec cette sublimité élégante. Mais , depuis ce beau moment où l'homme fut formé jusqu'au temps des olympiades , tout est plongé dans une obscurité profonde.

*Hérodote* arrive aux jeux olympiques , & fait des contes aux Grecs assemblés , comme une vieille à des enfans. Il commence par dire que les Phéniciens navigèrent de la mer Rouge dans la Méditerranée , ce qui suppose que ces Phéniciens avaient doublé notre cap de Bonne-Espérance , & fait le tour de l'Afrique.

Ensuite vient l'enlèvement d'*Io* , puis la fable de *Gygès* & de *Candaule* , puis de belles histoires de voleurs , & celle de la fille du roi d'Egypte *Chéops* , qui , ayant exigé une pierre de taille de chacun de ses amans , en eut assez pour bâtir une des plus belles pyramides.

Joignez

Joignez à cela des oracles, des prodiges, des tours de prêtres, & vous avez l'histoire du genre-humain.

Les premiers temps de l'histoire romaine semblent écrits par des *Hérodotes*; nos vainqueurs & nos législateurs ne savaient compter leurs années qu'en fichant des clous dans une muraille par la main de leur grand-pontife.

Le grand *Romulus*, roi d'un village, est fils du dieu *Mars* & d'une religieuse qui allait chercher de l'eau dans sa cruche. Il a un dieu pour père, une catin pour mère, & une louve pour nourrice. Un bouclier tombe du ciel exprès pour *Numa*. On trouve les beaux livres des sibylles. Un augure coupe un gros caillou avec un rasoir par la permission des Dieux. Une vestale met à flot un gros vaisseau engravé, en le tirant avec sa ceinture. *Castor* & *Pollux* viennent combattre pour les Romains, & la trace des pieds de leurs chevaux reste imprimée sur la pierre. Les Gaulois ultramontains viennent saccager Rome: les uns disent qu'ils furent chassés par des oies, les autres qu'ils remportèrent beaucoup d'or & d'argent; mais il est probable que dans ces temps-là en Italie il y avait beaucoup moins d'argent que d'oies. Nous avons imité les premiers historiens romains, au moins dans leur goût pour les fables. Nous avons notre oriflamme apportée par un ange, la sainte ampoule par un pigeon; & quand nous joignons à cela le manteau de *S<sup>t</sup> Martin*, nous sommes bien forts.

Quelle serait l'histoire utile? celle qui nous apprendrait nos devoirs & nos droits, sans paraître prétendre à nous les enseigner.

On demande souvent si la fable du sacrifice d'*Iphigénie* est prise de l'histoire de *Jephthé*? si le déluge de *Deucalion* est inventé en imitation de celui de *Noé*? si l'aventure de *Philémon* & de *Baucis* est d'après celle de *Loth* & de sa femme? Les Juifs avouent qu'ils ne communiquaient point avec les étrangers, que leurs livres ne furent connus des Grecs qu'après la traduction faite par ordre d'un *Ptolomée*; mais les Juifs furent long-temps auparavant courtiers & usuriers chez les Grecs d'Alexandrie. Jamais les Grecs n'allèrent vendre de vieux habits à Jérusalem. Il paraît qu'aucun peuple n'imita les Juifs, & que ceux-ci prirent beaucoup de choses des Babyloniens, des Egyptiens, & des Grecs.

Toutes les antiquités judaïques sont sacrées pour nous, malgré notre haine & notre mépris pour ce peuple. Nous ne pouvons à la vérité les croire par la raison; mais nous nous soumettons aux Juifs par la foi. Il y a environ quatre-vingts systèmes sur leur chronologie, & beaucoup plus de manières d'expliquer les événemens de leur histoire: nous ne savons pas quelle est la véritable; mais nous lui réservons notre foi pour le temps où elle sera découverte.

Nous avons tant de choses à croire de ce savant & magnanime peuple, que toute notre croyance en est épuisée, & qu'il ne nous en reste plus pour les prodiges dont l'histoire des autres nations est pleine. *Rollin* a beau nous répéter les oracles d'*Apollon*, & les merveilles de *Sémiramis*; il a beau transcrire tout ce qu'on a dit de la justice de ces anciens Scythes qui pillèrent si souvent l'Asie, & qui mangeaient des hommes dans l'occasion; il trouve un peu d'incrédulité chez les honnêtes gens.

Ce que j'admire le plus dans nos compilateurs modernes, c'est la sagesse & la bonne foi avec laquelle ils nous prouvent que tout ce qui arriva autrefois dans les plus grands empires du monde, n'arriva que pour instruire les habitans de la Palestine. Si les rois de Babylone, dans leurs conquêtes, tombent en passant sur le peuple hébreu, c'est uniquement pour corriger ce peuple de ses péchés. Si le roi qu'on a nommé *Cyrus* se rend maître de Babylone, c'est pour donner à quelques juifs la permission d'aller chez eux. Si *Alexandre* est vainqueur de *Darius*, c'est pour établir des fratriers juifs dans Alexandrie. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaste domination, & englobent le petit pays de la Judée dans leur empire, c'est encore pour instruire les Juifs : les Arabes & les Turcs ne sont venus que pour corriger ce peuple aimable. Il faut avouer qu'il a eu une excellente éducation ; jamais on n'eut tant de précepteurs : & voilà comme l'histoire est utile.

Mais ce que nous avons de plus instructif, c'est la justice exacte que les clercs ont rendue à tous les princes dont ils n'étaient pas contens. Voyez avec quelle candeur impartiale *S<sup>t</sup> Grégoire de Nazianze* juge l'empereur *Fulien le philosophe* ; il déclare que ce prince, qui ne croyait point au diable, avait un commerce secret avec le diable, & qu'un jour que les démons lui apparurent tout enflammés sous des figures trop hideuses, il les chassa en faisant par inadvertance des signes de croix.

Il l'appelle un *furieux*, un *miserable* ; il assure que *Fulien* immolait de jeunes garçons & de jeunes filles toutes les nuits dans des caves. C'est ainsi qu'il parle

du plus clément des hommes , qui ne s'était jamais vengé des invectives que ce même *Grégoire* proféra contre lui pendant son règne.

Une méthode heureuse de justifier les calomnies dont on accable un innocent , c'est de faire l'apologie d'un coupable. Par-là tout est compensé ; & c'est la manière qu'emploie le même saint de Nazianze. L'empereur *Constance* , oncle & prédécesseur de *Julien* , à son avènement à l'empire , avait massacré *Julius* frère de sa mère & ses deux fils , tous trois déclarés augustes ; c'était une méthode qu'il tenait de son père le grand *Constantin* ; il fit ensuite assassiner *Gallus* frère de *Julien*. Cette cruauté qu'il exerça contre sa famille , il la signala contre l'empire : mais il était dévot ; & même dans la bataille décisive qu'il donna contre *Magnance* , il pria DIEU dans une église pendant tout le temps que les armées furent aux mains. Voilà l'homme dont *Grégoire* fait le panégyrique. Si les saints nous font connaître ainsi la vérité , que ne doit-on point attendre des profanes , surtout quand ils sont ignorans , superstitieux , & passionnés ?

On fait quelquefois aujourd'hui un usage un peu bizarre de l'étude de l'histoire. On déterre des chartes du temps de *Dagobert* , la plupart suspectes & mal entendues , & on en infère que des coutumes ; des droits , des prérogatives qui subsistaient alors , doivent revivre aujourd'hui. Je conseille à ceux qui étudient & qui raisonnent ainsi de dire à la mer : Tu as été autrefois à Aigues-mortes , à Fréjus , à Ravenne , à Ferrare ; retournes-y tout-à-l'heure.

## SECTION III.

*De la certitude de l'histoire.*

TOUTE certitude qui n'est pas démonstration mathématique n'est qu'une extrême probabilité : il n'y a pas d'autre certitude historique.

Quand *Marc-Paul* parla le premier, mais le seul, de la grandeur & de la population de la Chine, il ne fut pas cru, & il ne put exiger de croyance. Les Portugais qui entrèrent dans ce vaste empire, plusieurs siècles après, commencèrent à rendre la chose probable. Elle est aujourd'hui certaine, de cette certitude qui naît de la déposition unanime de mille témoins oculaires de différentes nations, sans que personne ait réclamé contre leur témoignage.

Si deux ou trois historiens seulement avaient écrit l'aventure du roi *Charles XII*, qui s'obstinant à rester dans les Etats du sultan son bienfaiteur, malgré lui, se battit avec ses domestiques contre une armée de janissaires & de Tartares, j'aurais suspendu mon jugement : mais ayant parlé à plusieurs témoins oculaires, & n'ayant jamais entendu révoquer cette action en doute, il a bien fallu la croire ; parce qu'après tout, si elle n'est ni sage ni ordinaire, elle n'est contraire ni aux lois de la nature ni au caractère du héros.

Ce qui répugne au cours ordinaire de la nature ne doit point être cru, à moins qu'il ne soit attesté par des hommes animés visiblement de l'esprit divin, & qu'il soit impossible de douter de leur inspiration.

Voilà pourquoi, à l'article *Certitude* du dictionnaire encyclopédique, c'est un grand paradoxe de dire qu'on devrait croire aussi-bien tout Paris qui affirmerait avoir vu ressusciter un mort, qu'on croit tout Paris quand il dit qu'on a gagné la bataille de Fontenoi. Il paraît évident que le témoignage de tout Paris sur une chose improbable, ne saurait être égal au témoignage de tout Paris sur une chose probable. Ce sont-là les premières notions de la saine logique. Un tel dictionnaire ne devait être consacré qu'à la vérité. (\*)

### *Incertitude de l'histoire.*

ON distingue les temps en fabuleux & historiques. Mais les historiques auraient dû être distingués eux-mêmes en vérités & en fables. Je ne parle pas ici de fables reconnues aujourd'hui pour telles; il n'est pas question, par exemple, des prodiges dont *Tite-Live* a embelli ou gâté son histoire. Mais dans les faits les plus reçus, que de raisons de douter!

Qu'on fasse attention que la république romaine a été cinq cents ans sans historiens; que *Tite-Live* lui-même déplore la perte des autres monumens qui périrent presque tous dans l'incendie de Rome, *pleraque interiøre*; qu'on songe que dans les trois cents premières années, l'art d'écrire était très-rare, *rara per eadem tempora littera*; il sera permis alors de douter de tous les événemens qui ne sont pas dans l'ordre ordinaire des choses humaines.

Sera-t-il bien probable que *Romulus*, le petit-fils

(\*) Voyez *Certitude*.



du roi des Sabins, aura été forcé d'enlever des Sabines pour avoir des femmes ? L'histoire de *Lucrece* fera-t-elle bien vraisemblable ? Croira-t-on aisément, sur la foi de *Tite-Live*, que le roi *Porfenna* s'enfuit plein d'admiration pour les Romains, parce qu'un fanatique avait voulu l'assassiner ? Ne sera-t-on pas porté, au contraire, à croire *Polybe* qui était antérieur à *Tite-Live* de deux cents années ? *Polybe* dit que *Porfenna* subjuga les Romains ; cela est bien plus probable que l'aventure de *Secvola*, qui se brûla entièrement la main parce qu'elle s'était méprise. J'aurais défié *Poltrou* d'en faire autant.

L'aventure de *Regulus*, enfermé par les Carthagiноis dans un tonneau garni de pointes de fer, mérite-t-elle qu'on la croie ? *Polybe* contemporain n'en aurait-il pas parlé, si elle avait été vraie ? Il n'en dit pas un mot : n'est-ce pas une grande présomption que ce conte ne fut inventé que long-temps après pour rendre les Carthagiноis odieux ?

Ouvrez le dictionnaire de *Moréri*, à l'article *Regulus*, il vous assure que le supplice de ce Romain est rapporté dans *Tite-Live* : cependant la décade où *Tite-Live* aurait pu en parler est perdue ; on n'a que le supplément de *Freinssemius* ; & il se trouve que ce dictionnaire n'a cité qu'un Allemand du dix-septième siècle, croyant citer un Romain du temps d'*Auguste*. On ferait des volumes immenses de tous les faits célèbres & reçus dont il faut douter. Mais les bornes de cet article ne permettent pas de s'étendre.

*Les temples, les fêtes, les cérémonies annuelles, les médailles même, sont-elles des preuves historiques?*

*N°* ON est naturellement porté à croire qu'un monument érigé par une nation pour célébrer un événement en atteste la certitude : cependant, si ces monumens n'ont pas été élevés par des contemporains ; s'ils célèbrent quelques faits peu vraisemblables ; prouvent-ils autre chose finon qu'on a voulu consacrer une opinion populaire ?

La colonne rostrale, érigée dans Rome par les contemporains de *Duillius*, est sans doute une preuve de la victoire navale de *Duillius* : mais la statue de l'augure *Nævius*, qui coupait un caillou avec un rasoir, prouvait-elle que *Nævius* avait opéré ce prodige ? Les statues de *Cérès* & de *Triptolème*, dans Athènes, étaient-elles des témoignages incontestables que *Cérès* était descendue de je ne fais quelle planète pour venir enseigner l'agriculture aux Athéniens ? Le fameux *Laocoon* qui subsiste aujourd'hui si entier, atteste-t-il bien la vérité de l'histoire du cheval de Troye ?

Les cérémonies, les fêtes annuelles établies par toute une nation, ne constatent pas mieux l'origine à laquelle on les attribue. La fête d'*Arion*, porté sur un dauphin, se célébrait chez les Romains comme chez les Grecs. Celle de *Faune* rappelait son aventure avec *Hercule* & *Omphale*, quand ce dieu amoureux d'*Omphale* prit le lit d'*Hercule* pour celui de sa maîtresse.

La fameuse fête des lupercales était établie en l'honneur de la louve qui allaita *Romulus* & *Remus*.

Sur quoi était fondée la fête d'*Orion*, célébrée le cinq des ides de mai? Le voici. *Hyrée* reçut chez lui *Jupiter*, *Neptune*, &  *Mercure*; & quand ses hôtes prirent congé, ce bon homme, qui n'avait point de femme, & qui voulait avoir un enfant, témoigna sa douleur aux trois Dieux. On n'ose exprimer ce qu'ils firent sur la peau du bœuf qu'*Hyrée* leur avait servi à manger; ils couvrirent ensuite cette peau d'un peu de terre, & de-là naquit *Orion* au bout de neuf mois.

Presque toutes les fêtes romaines, syriennes, grecques, égyptiennes, étaient fondées sur de pareils contes, ainsi que les temples & les statues des anciens héros. C'étaient des monumens que la crédulité consacrait à l'erreur.

Un de nos plus anciens monumens est la statue de *S<sup>t</sup> Denis* portant sa tête dans ses bras.

Une médaille, même contemporaine, n'est pas quelquefois une preuve. Combien la flatterien'a-t-elle pas frappé de médailles sur des batailles très-indécises, qualifiées de victoires, & sur des entreprises manquées, qui n'ont été achevées que dans la légende? N'a-t-on pas en dernier lieu, pendant la guerre de 1740 des Anglais contre le roi d'Espagne, frappé une médaille qui attestait la prise de Carthagène par l'amiral *Vernon*, tandis que cet amiral levait le siège?

Les médailles ne sont des témoignages irréprochables que lorsque l'événement est attesté par des auteurs contemporains; alors ces preuves se soutenant l'une par l'autre, constatent la vérité.

*Doit-on dans l'histoire insérer des harangues, & faire des portraits ?*

SI dans une occasion importante un général d'armée, un homme d'Etat a parlé d'une manière singulière & forte qui caractérise son génie & celui de son siècle, il faut sans doute rapporter son discours mot pour mot : de telles harangues font peut-être la partie de l'histoire la plus utile. Mais pourquoi faire dire à un homme ce qu'il n'a pas dit ? il vaudrait presque autant lui attribuer ce qu'il n'a pas fait. C'est une fiction imitée d'*Homère* ! Mais ce qui est fiction dans un poëme devient à la rigueur mensonge dans un historien. Plusieurs anciens ont eu cette méthode ! cela ne prouve autre chose sinon que plusieurs anciens ont voulu faire parade de leur éloquence aux dépens de la vérité.

*Des portraits.*

LES portraits montrent encore bien souvent plus d'envie de briller que d'instruire. Des contemporains font en droit de faire le portrait des hommes d'Etat avec lesquels ils ont négocié, des généraux sous qui ils ont fait la guerre. Mais qu'il est à craindre que le pinceau ne soit guidé par la passion ! Il paraît que les portraits qu'on trouve dans *Clarendon* sont faits avec plus d'impartialité, de gravité, & de sagesse, que ceux qu'on lit avec plaisir dans le cardinal de *Retz*.

Mais vouloir peindre les anciens, s'efforcer de développer leurs ames, regarder les événemens comme

des caractères avec lesquels on peut lire sûrement dans le fond des cœurs ; c'est une entreprise bien délicate, c'est dans plusieurs une puéilité.

*De la maxime de Cicéron concernant l'histoire ; que l'historien n'ose dire une fausseté , ni cacher une vérité.*

LA première partie de ce précepte est incontestable ; il faut examiner l'autre. Si une vérité peut être de quelque utilité à l'Etat , votre silence est condamnable. Mais je suppose que vous écriviez l'histoire d'un prince qui vous aura confié un secret, devez-vous le révéler ? devez-vous dire à la postérité ce que vous seriez coupable de dire en secret à un seul homme ? Le devoir d'un historien l'emportera-t-il sur un devoir plus grand ?

Je suppose encore que vous ayez été témoin d'une faiblesse qui n'a point influé sur les affaires publiques, devez-vous révéler cette faiblesse ? En ce cas l'histoire ferait une satire.

Il faut avouer que la plupart des écrivains d'anecdotes sont plus indiscrets qu'utiles. Mais que dire de ces compilateurs insolens qui, se faisant un mérite de médire, impriment & vendent des scandales comme la *Voisin* vendait des poisons ?

### *De l'histoire satirique.*

SI *Plutarque* a repris *Hérodote* de n'avoir pas assez relevé la gloire de quelques villes grecques, & d'avoir omis plusieurs faits connus dignes de mémoire ;

combien font plus répréhensibles aujourd'hui ceux qui, sans avoir aucun des mérites d'*Hérodote*, imputent aux princes, aux nations, des actions odieuses, sans la plus légère apparence de preuve? La guerre de 1741 a été écrite en Angleterre. On trouve dans cette histoire qu'à la bataille de Fontenoi les Français tirèrent sur les Anglais avec des balles empoisonnées & des morceaux de verre venimeux, & que le duc de Cumberland envoya au roi de France une boîte pleine de ces prétendus poisons trouvés dans les corps des Anglais blessés. Le même auteur ajoute que les Français ayant perdu quarante mille hommes à cette bataille, le parlement de Paris rendit un arrêt par lequel il était défendu d'en parler sous des peines corporelles.

Les mémoires frauduleux imprimés depuis peu sous le nom de madame de *Maintenon*, sont remplis de pareilles absurdités. On y trouve qu'au siège de Lille les alliés jetaient des billets dans la ville, conçus en ces termes : *Français, consolez-vous, la Maintenon ne sera pas votre reine.*

Presque chaque page est souillée d'impostures & de termes offensans contre la famille royale & contre les familles principales du royaume, sans alléguer la plus légère vraisemblance qui puisse donner la moindre couleur à ces mensonges. Ce n'est point écrire l'histoire, c'est écrire au hasard des calomnies qui méritent le carcan.

On a imprimé en Hollande, sous le nom d'*Histoire*, une foule de libelles, dont le style est aussi grossier que les injures, & les faits aussi faux qu'ils sont mal écrits. C'est, dit-on, un mauvais fruit de l'excellent arbre de la liberté. Mais si les malheureux auteurs de

ces inepties ont eu la liberté de tromper les lecteurs , il faut user ici de la liberté de les détromper.

L'appât d'un vil gain , joint à l'insolence des mœurs abjectes , furent les seuls motifs qui engagèrent ce réfugié languedochien protestant , nommé *Langlevieux*, dit *la Beaumelle*, à tenter la plus infame manœuvre qui ait jamais déshonoré la littérature. Il vend pour dix-sept louis d'or au libraire *Esfinger* de Francfort en 1753 l'histoire du siècle de *Louis XIV*, qui ne lui appartient point ; & soit pour s'en faire croire le propriétaire , soit pour gagner son argent , il la chargea de notes abominables contre *Louis XIV*, contre son fils , contre le duc de *Bourgogne* son petit-fils , qu'il traite sans façon de perfide & de traître envers son grand-père & la France. Il vomit contre le duc d'*Orleans* régent , les calomnies les plus horribles & les plus absurdes ; personne n'est épargné , & cependant il n'a jamais connu personne. Il débite sur les maréchaux de *Villars* , de *Villeroi* , sur les ministres , sur les femmes , des historiettes ramassées dans des cabarets ; & il parle des plus grands princes comme de ses justiciables. Il s'exprime en juge des rois : *Donnez-moi*, dit-il, *un Stuart*, & je le fais roi d'*Angleterre*.

Cet excès de ridicule dans un inconnu n'a pas été relevé : il eût été sévèrement puni dans un homme dont les paroles auraient eu quelque poids. Mais il faut remarquer que souvent ces ouvrages de ténèbres ont du cours dans l'Europe ; ils se vendent aux foires de Francfort & de Leipzig ; tout le Nord en est inondé. Les étrangers qui ne sont pas instruits croient puiser dans ces libelles les connaissances de

l'histoire moderne. Les auteurs allemands ne font pas toujours en garde contre ces mémoires, ils s'en servent comme de matériaux; c'est ce qui est arrivé aux mémoires de *Pontis*, de *Montbrun*, de *Rochefort*, de *Vordac*; à tous ces prétendus testamens politiques des ministres d'Etat, composés par des faussaires; à la Dixme royale de *Boisguilbert* impudemment donnée sous le nom du maréchal de *Vauban*; & à tant de compilations d'ana & d'anecdotes.

L'histoire est quelquefois encore plus mal traitée en Angleterre. Comme il y a toujours deux partis assez violens qui s'acharnent l'un contre l'autre jusqu'à ce que le danger commun les réunisse, les écrivains d'une faction condamnent tout ce que les autres approuvent. Le même homme est représenté comme un *Caton* & comme un *Catiline*. Comment démêler le vrai entre l'adulation & la satire? Il n'y a peut-être qu'une règle sûre, c'est de croire le bien qu'un historien de parti ose dire des héros de la faction contraire, & le mal qu'il ose dire des chefs de la sienne, dont il n'aura pas à se plaindre.

A l'égard des mémoires réellement écrits par les personnages intéressés, comme ceux de *Clarendon*, de *Ludlow*, de *Burnet* en Angleterre, de *la Rochefoucauld*, de *Retz* en France; s'ils s'accordent, ils sont vrais; s'ils se contrarient, doutez.

Pour les ana & les anecdotes, il y en a un sur cent qui peut contenir quelque ombre de vérité.



## SECTION IV.

*De la méthode, de la manière d'écrire l'histoire, & du style.*

ON en a tant dit sur cette matière, qu'il faut ici en dire très-peu. On fait assez que la méthode & le style de *Tite-Live*, sa gravité, son éloquence sage, conviennent à la majesté de la république romaine; que *Tacite* est plus fait pour peindre des tyrans, *Polybe* pour donner des leçons de la guerre, *Denis* d'Halycarnasse pour développer les antiquités.

Mais en se modelant en général sur ces grands maîtres, on a aujourd'hui un fardeau plus pesant que le leur à soutenir. On exige des historiens modernes plus de détails, des faits plus constatés, des dates précises, des autorités, plus d'attention aux usages, aux lois, aux mœurs, au commerce, à la finance, à l'agriculture, à la population : il en est de l'histoire comme des mathématiques & de la physique; la carrière s'est prodigieusement accrue. Autant il est aisé de faire un recueil de gazettes, autant il est difficile aujourd'hui d'écrire l'histoire.

*Daniel* se crut un historien parce qu'il transcrivait des dates & des récits de bataille où l'on n'entend rien. Il devait m'apprendre les droits de la nation, les droits des principaux corps de cette nation, ses lois, ses usages, ses mœurs, & comment ils ont changé. Cette nation est en droit de lui dire : Je vous demande mon histoire encore plus que celle de *Louis le gras* & de *Louis Hutin*; vous me dites, d'après une vieille

chronique écrite au hafard , que *Louis VIII* étant attaqué d'une maladie mortelle , exténué , languiffant , n'en pouvant plus , les médecins ordonnèrent à ce corps cadavéreux de coucher avec une jolie fille pour fe refaire , & que le faint roi rejeta bien loin cette vilenie. Ah ! *Daniel* , vous ne favez donc pas le proverbe italien , *donna ignuda manda l'uomo fotto la terra*. Vous deviez avoir un peu plus de teinture de l'hiftoire politique & de l'hiftoire naturelle.

On exige que l'hiftoire d'un pays étranger ne foit point jetée dans le même moule que celle de votre patrie.

Si vous faites l'hiftoire de France , vous n'êtes pas obligé de décrire le cours de la Seine & de la Loire ; mais fi vous donnez au public les conquêtes des Portugais en Afie , on exige une topographie des pays découverts. On veut que vous meniez votre lecteur par la main le long de l'Afrique & des côtes de la Perfe & de l'Inde ; on attend de vous des inftruptions fur les mœurs , les lois , les ufages de ces nations nouvelles pour l'Europe.

Nous avons vingt hiftoires de l'établiffement des Portugais dans les Indes ; mais aucune ne nous a fait connaître les divers gouvernemens de ce pays , fes religions , fes antiquités , les brames , les difciples de *St Jean* , les Guèbres , les Banians. On nous a confervé , il eft vrai , les lettres de *Xavier* & de fes fucceffeurs. On nous a donné des hiftoires de l'Inde , faites à Paris d'après ces miffionnaires qui ne favaient pas la langue des brames. On nous répète dans cent écrits que les Indiens adorent le diable. Des aumôniers d'une compagnie de marchands partent dans ce préjugé ;

préjugé ; & dès qu'ils voient sur les côtes de Coromandel des figures symboliques , ils ne manquent pas d'écrire que ce sont des portraits du diable , qu'ils sont dans son empire , qu'ils vont le combattre. Ils ne songent pas que c'est nous qui adorons le diable *Mammon* , & qui lui allons porter nos vœux à six mille lieues de notre patrie pour en obtenir de l'argent.

Pour ceux qui se mettent dans Paris aux gages d'un libraire de la rue St Jacques , & à qui l'on commande une histoire du Japon , du Canada , des îles Canaries , sur des mémoires de quelques capucins , je n'ai rien à leur dire.

C'est assez qu'on sache que la méthode convenable à l'histoire de son pays , n'est point propre à décrire les découvertes du nouveau monde ; qu'il ne faut pas écrire sur une petite ville comme sur un grand empire ; qu'on ne doit point faire l'histoire privée d'un prince comme celle de France ou d'Angleterre.

Si vous n'avez autre chose à nous dire , sinon qu'un barbare a succédé à un autre barbare sur les bords de l'Oxus & de l'Iaxarte , en quoi êtes-vous utile au public ?

Ces règles sont assez connues ; mais l'art de bien écrire l'histoire sera toujours très-rare. On sait assez qu'il faut un style grave , pur , varié , agréable. Il en est des lois pour écrire l'histoire comme de celles de tous les arts de l'esprit ; beaucoup de préceptes , & peu de grands artistes.

## SECTION V.

*Histoire des rois juifs, & des Paralipomènes.*

**T**OUS les peuples ont écrit leur histoire dès qu'ils ont pu écrire. Les Juifs ont aussi écrit la leur. Avant qu'ils eussent des rois, ils vivaient sous une théocratie; ils étaient censés gouvernés par DIEU même.

Quand les Juifs voulurent avoir un roi comme les autres peuples leurs voisins, le prophète *Samuel*, très-intéressé à n'avoir point de roi, leur déclara de la part de DIEU que c'était DIEU lui-même qu'ils rejetaient; ainsi la théocratie finit chez les Juifs lorsque la monarchie commença.

On pourrait donc dire, sans blasphémer, que l'histoire des rois juifs a été écrite comme celle des autres peuples, & que DIEU n'a pas pris la peine de dicter lui-même l'histoire d'un peuple qu'il ne gouvernait plus.

On n'avance cette opinion qu'avec la plus extrême défiance. Ce qui pourrait la confirmer, c'est que les Paralipomènes contredisent très-souvent le livre des Rois dans la chronologie & dans les faits, comme nos historiens profanes se contredisent quelquefois. De plus, si DIEU a toujours écrit l'histoire des Juifs, il faut donc croire qu'il l'écrit encore; car les Juifs sont toujours son peuple chéri. Ils doivent se convertir un jour, & il paraît qu'alors ils seront aussi en droit de regarder l'histoire de leur dispersion comme sacrée, qu'ils sont en droit de dire que DIEU écrivit l'histoire de leurs rois.

On peut encore faire une réflexion ; c'est que DIEU ayant été leur seul roi très-long-temps, & ensuite ayant été leur historien, nous devons avoir pour tous les Juifs le respect le plus profond. Il n'y a point de fripier juif qui ne soit infiniment au-dessus de *César* & d'*Alexandre*. Comment ne se pas prosterner devant un fripier qui vous prouve que son histoire a été écrite par la Divinité même, tandis que les histoires grecques & romaines ne nous ont été transmises que par des profanes ?

Si le style de l'histoire des Rois & des Paralipomènes est divin, il se peut encore que les actions racontées dans ces histoires ne soient pas divines. *David* assassine *Urie*. *Isboseth* & *Miphiboseth* sont assassinés. *Absalon* assassine *Ammon* ; *Joab* assassine *Absalon* ; *Salomon* assassine *Adonias* son frère ; *Baza* assassine *Nadab* ; *Zimri* assassine *Ela* ; *Hamri* assassine *Zimri* ; *Achab* assassine *Naboth* ; *Jehu* assassine *Achab* & *Foram* ; les habitans de Jérusalem assassinent *Amasias* fils de *Foas*. *Sélon* fils de *Jabès* assassine *Zacharias* fils de *Jéroboam*. *Manahaim* assassine *Sélon* fils de *Jabès*. *Phacée* fils de *Roméli* assassine *Phaccia* fils de *Manahaim*. *Ozée* fils de *Ela* assassine *Phacée* fils de *Roméli*. On passe sous silence beaucoup d'autres menus assassinats. Il faut avouer que si le Saint-Esprit a écrit cette histoire, il n'a pas choisi un sujet fort édifiant.

*Des mauvaises actions consacrées ou excusées dans l'histoire.*

IL n'est que trop ordinaire aux historiens de louer de très-méchans hommes qui ont rendu service à la secte dominante ou à la patrie. Ces éloges sont peut-être d'un citoyen zélé, mais ce zèle outrage le genre-humain. *Romulus* assassine son frère, & on en fait un Dieu. *Constantin* égorge son fils, étouffe sa femme, assassine presque toute sa famille; on l'a loué dans des conciles, mais l'histoire doit détester ses barbaries. Il est heureux pour nous sans doute que *Clovis* ait été catholique; il est heureux pour l'Eglise anglicane que *Henri VIII* ait aboli les moines: mais il faut avouer que *Clovis* & *Henri VIII* étaient des monstres de cruauté.

Lorsque le jésuite *Berruyer*, qui quoique jésuite était un sot, s'avisa de paraphraser l'ancien & le nouveau testament en style de ruelle, sans autre intention que de les faire lire, il jeta des fleurs de rhétorique sur le couteau à deux tranchans que le juif *Aod* enfonça avec le manche dans le ventre du roi *Eglon*, sur le sabre dont *Judith* coupa la tête d'*Holoferne* après s'être prostituée à lui, & sur plusieurs autres actions de ce genre. Le parlement, en respectant la Bible qui rapporte ces histoires, condamna le jésuite qui les louait, & fit brûler l'ancien & le nouveau testament, j'entends celui du jésuite.

Mais comme les jugemens des hommes sont toujours différens dans les cas pareils, la même chose

arriva à *Bayle* dans un cas tout contraire ; il fut condamné pour n'avoir pas loué toutes les actions de *David* roi de la province de Judée. Un nommé *Jurieu* prêchant réfugié en Hollande, avec d'autres prédicans réfugiés, voulurent l'obliger à se rétracter. Mais comment se rétracter sur des faits consignés dans l'Écriture ? *Bayle* n'avait-il pas quelque raison de penser que tous les faits rapportés dans les livres juifs ne sont pas des actions saintes ? que *David* a fait comme un autre des actions très-criminelles, & que s'il s'est appelé *l'homme selon le cœur de DIEU*, c'est en vertu de sa pénitence, & non pas à cause de ses forfaits ?

Ecartons les noms, & ne songeons qu'aux choses. Supposons que pendant le règne de *Henri IV*, un curé ligueur a répandu secrètement une bouteille d'huile sur la tête d'un berger de Brie, que ce berger vient à la cour, que le curé le présente à *Henri IV* comme un bon joueur de violon qui pourra dissiper sa mélancolie, que le roi le fait son écuyer & lui donne une de ses filles en mariage ; qu'ensuite le roi s'étant brouillé avec le berger, celui-ci se réfugie chez un prince d'Allemagne ennemi de son beau-père, qu'il arme six cents brigands perdus de dettes & de débauches, qu'il court la campagne avec cette canaille, qu'il égorge amis & ennemis, qu'il extermine jusqu'aux femmes & aux enfans à la mamelle, afin qu'il n'y ait personne qui puisse porter la nouvelle de cette boucherie : je suppose encore que ce même berger de Brie devient roi de France après la mort de *Henri IV*, qu'il fait assassiner son petit-fils après l'avoir fait manger à sa table, & livre à la mort sept

autres petits enfans de son roi ; quel est l'homme qui n'avouera pas que ce berger de Brie est un peu dur ?

Les commentateurs conviennent que l'adultère de *David* & l'affassinat d'*Urie* sont des fautes que DIEU a pardonnées. On peut donc convenir que les massacres ci-dessus sont des fautes que DIEU a pardonnées aussi.

Cependant on ne fit aucun quartier à *Bayle*. Mais en dernier lieu quelques prédicateurs de Londres ayant comparé *George II* à *David*, un des serviteurs de ce monarque a fait publiquement imprimer un petit livre dans lequel il se plaint de la comparaison. Il examine toute la conduite de *David*, il va infiniment plus loin que *Bayle* ; il traite *David* avec plus de sévérité que *Tacite* ne traite *Domitien*. Ce livre n'a pas excité en Angleterre le moindre murmure ; tous les lecteurs ont senti que les mauvaises actions sont toujours mauvaises, que DIEU peut les pardonner quand la pénitence est proportionnée au crime, mais qu'aucun homme ne doit les approuver.

Il y a donc plus de raison en Angleterre qu'il n'y en avait en Hollande du temps de *Bayle*. On sent aujourd'hui qu'il ne faut pas donner pour modèle de fainteté ce qui est digne du dernier supplice ; & on fait que si on ne doit pas consacrer le crime, on ne doit pas croire l'absurdité.

## HISTORIOGRAPHE.

**T**ITRE fort différent de celui d'historien. On appelle communément en France historiographe, l'homme de lettres pensionné, & comme on disait autrefois, appointé pour écrire l'histoire. *Alain Chartier* fut



historiographe de *Charles VII*. Il dit qu'il interrogea les domestiques de ce prince, & leur fit prêter serment, selon le devoir de sa charge, pour savoir d'eux si *Charles* avait eu en effet *Agnès Sorel* pour maîtresse. Il conclut qu'il ne se passa jamais rien de libre entre ces amans, & que tout se réduisit à quelques caresses honnêtes dont ces domestiques avaient été les témoins innocens. Cependant il est constant, non par les historiographes, mais par les historiens appuyés sur les titres de famille, que *Charles VII* eut d'*Agnès Sorel* trois filles, dont l'aînée mariée à un *Brezé* fut poignardée par son mari. Depuis ce temps il y eut souvent des historiographes de France en titre, & l'usage fut de leur donner des brevets de conseillers d'État avec les provisions de leur charge. Ils étaient commensaux de la maison du roi. *Matthieu* eut ces privilèges sous *Henri IV*; & n'en écrivit pas mieux l'histoire.

A Venise, c'est toujours un noble du sénat qui a ce titre & cette fonction; & le célèbre *Nani* les a remplis avec une approbation générale. Il est bien difficile que l'historiographe d'un prince ne soit pas un menteur; celui d'une république flatte moins, mais il ne dit pas toutes les vérités. A la Chine; les historiographes sont chargés de recueillir tous les événemens & tous les titres originaux sous une dynastie. Ils jettent les feuilles numérotées dans une vaste salle, par un orifice semblable à la gueule du lion dans laquelle on jette à Venise les avis secrets qu'on veut donner; lorsque la dynastie est éteinte, on ouvre la salle, & on rédige les matériaux, dont on compose une histoire authentique. Le journal général de l'empire sert aussi à former le corps

d'histoire ; ce journal est supérieur à nos gazettes , en ce qu'il est fait sous les yeux des mandarins de chaque province , revu par un tribunal suprême , & que chaque pièce porte avec elle une authenticité qui fait foi dans les matières contentieuses.

Chaque souverain choisit son historiographe. *Vittorio Siri* le fut. *Péliston* fut choisi d'abord par *Louis XIV* pour écrire les événemens de son règne , & il s'acquitta de cet emploi avec éloquence dans l'histoire de la Franche-Comté. *Racine* le plus élégant des poètes , & *Boileau* le plus correct , furent ensuite substitués à *Péliston*. Quelques curieux ont recueilli quelques mémoires du passage du Rhin écrits par *Racine*. On ne peut juger par ces mémoires si *Louis XIV* passa le Rhin ou non avec les troupes qui traversèrent ce fleuve à la nage. Cet exemple démontre assez combien il est rare qu'un historiographe ose dire la vérité. Aussi plusieurs qui ont eu ce titre se sont bien donné de garde d'écrire l'histoire ; ils ont fait comme *Amiot* , qui disait qu'il était trop attaché à ses maîtres pour écrire leur vie. Le père *Daniel* eut la patente d'historiographe après avoir donné son histoire de France ; il n'eut qu'une pension de 600 livres regardée seulement comme un honoraire convenable à un religieux.

Il est très-difficile d'assigner aux sciences & aux arts , aux travaux littéraires , leurs véritables bornes. Peut-être le propre d'un historiographe est de rassembler les matériaux , & on est historien quand on les met en œuvre. Le premier peut tout amasser , le second choisir & arranger. L'historiographe tient plus de l'annaliste simple , & l'historien semble avoir un champ plus libre pour l'éloquence.

Ce n'est pas la peine de dire ici que l'un & l'autre doivent également dire la vérité ; mais on peut examiner cette grande loi de *Cicéron* : *Ne quid veri tacere non audeat*, qu'il faut ofer ne taire aucune vérité. Cette règle est au nombre des lois qui ont besoin d'être commentées. Je suppose un prince qui confie à son historiographe un secret important auquel l'honneur de ce prince est attaché, ou que même le bien de l'Etat exige que ce secret ne soit jamais révélé ; l'historiographe ou l'historien doit-il manquer de foi à son prince ? doit-il trahir sa patrie pour obéir à *Cicéron* ? La curiosité du public semble l'exiger ; l'honneur, le devoir le défendent. Peut-être en ce cas faut-il renoncer à écrire l'histoire.

Une vérité déshonore une famille, l'historiographe ou l'historien doit-il l'apprendre au public ? non, sans doute ; il n'est point chargé de révéler la honte des particuliers, & l'histoire n'est point une satire.

Mais si cette vérité scandaleuse tient aux événemens publics, si elle entre dans les intérêts de l'Etat, si elle a produit des maux dont il importe de savoir la cause, c'est alors que la maxime de *Cicéron* doit être observée ; car cette loi est comme toutes les autres lois qui doivent être ou exécutées, ou tempérées, ou négligées, selon les convenances.

Gardons-nous de ce respect humain, quand il s'agit des fautes publiques reconnues, des prévarications, des injustices que le malheur des temps a arrachées à des corps respectables ; on ne saurait trop les mettre au jour ; ce sont des phares qui avertissent ces corps toujours subsistans de ne plus se briser aux mêmes écueils. Si un parlement d'Angleterre a condamné

un homme de bien au supplice, si une assemblée de théologiens a demandé le sang d'un infortuné qui ne pensait pas comme eux, il est du devoir d'un historien d'inspirer de l'horreur à tous les siècles pour ces assassinats juridiques. On a dû toujours faire rougir les Athéniens de la mort de *Socrate*.

Heureusement même un peuple entier trouve toujours bon qu'on lui remette devant les yeux les crimes de ses pères ; on aime à les condamner, on croit valoir mieux qu'eux. L'historiographe ou l'historien les encourage dans ces sentimens ; & en retraçant les guerres de la Fronde & celles de la religion, ils empêchent qu'il n'y en ait encore.

## H O M M E.

**P**OUR connaître le physique de l'espèce humaine, il faut lire les ouvrages d'anatomie, les articles du Dictionnaire encyclopédique par *M. Vencé*, ou plutôt faire un cours d'anatomie.

Pour connaître l'homme qu'on appelle *moral*, il faut surtout avoir vécu & réfléchi.

Tous les livres de morale ne sont-ils pas renfermés dans ces paroles de *Job* : *Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletus multis miseriis, qui quasi flos egreditur & conteritur, & fugit velut umbra*. L'homme né de la femme vit peu, il est rempli de misères ; il est comme une fleur qui s'épanouit, se flétrit, & qu'on écrase ; il passe comme une ombre.

Nous avons déjà vu que la race humaine n'a qu'environ vingt-deux ans à vivre, en comptant ceux qui meurent sur le sein de leurs nourrices, &

ceux qui traînent jusqu'à cent ans les restes d'une vie imbécille & misérable. (\*)

C'est un bel apologue que cette ancienne fable du premier homme, qui était destiné d'abord à vivre vingt ans tout au plus ; ce qui se réduisait à cinq ans, en évaluant une vie avec une autre. L'homme était désespéré ; il avait auprès de lui une chenille, un papillon, un paon, un cheval, un renard, & un singe.

Prolonge ma vie, dit-il à *Jupiter* ; je vau mieux que tous ces animaux-là : il est juste que moi & mes enfans nous vivions très-long-temps, pour commander à toutes les bêtes. Volontiers, dit *Jupiter* ; mais je n'ai qu'un certain nombre de jours à partager entre tous les êtres à qui j'ai accordé la vie. Je ne puis te donner qu'en retranchant aux autres. Car ne t' imagine pas, parce que je suis *Jupiter*, que je sois infini & tout-puissant : j'ai ma nature & ma mesure. Ça, je veux bien t'accorder quelques années de plus, en les ôtant à ces six animaux dont tu es jaloux, à condition que tu auras successivement leurs manières d'être. L'homme fera d'abord chenille, en se traînant, comme elle, dans sa première enfance. Il aura jusqu'à quinze ans la légèreté d'un papillon ; dans sa jeunesse la vanité d'un paon. Il faudra, dans l'âge viril, qu'il subisse autant de travaux que le cheval. Vers les cinquante ans, il aura les ruses du renard ; & dans sa vieillesse, il fera laid & ridicule comme un singe. C'est assez là en général le destin de l'homme.

Remarquez encore que, malgré les bontés de *Jupiter*, cet animal, toute compensation faite, n'ayant

(\*) Voyez *Age*.

que vingt-deux à vingt-trois ans à vivre tout au plus, en prenant le genre-humain en général, il en faut ôter le tiers pour le temps du sommeil, pendant lequel on est mort; reste à quinze ou environ: de ces quinze retranchons au moins huit pour la première enfance, qui est, comme on l'a dit, le vestibule de la vie. Le produit net fera sept ans; de ces sept ans, la moitié au moins se consume dans les douleurs de toute espèce; pose trois ans & demi pour travailler, s'ennuyer & pour avoir un peu de satisfaction: & que de gens n'en ont point du tout! Hé bien, pauvre animal, feras-tu encore le fier? (\*)

Malheureusement, dans cette fable, DIEU oublia d'habiller cet animal comme il avait vêtu le singe, le renard, le cheval, le paon, & jusqu'à la chenille. L'espèce humaine n'eut que sa peau rase, qui, continuellement exposée au soleil, à la pluie, à la grêle, devint gercée, tannée, truitée. Le mâle, dans notre continent, fut défiguré par des poils épars sur son corps, qui le rendirent hideux sans le couvrir. Son visage fut caché sous ses cheveux. Son menton devint un sol raboteux, qui porta une forêt de tiges menues, dont les racines étaient en-haut, & les branches en-bas. Ce fut dans cet état, & d'après cette image, que cet animal osa peindre DIEU, quand, dans la fuite des temps, il apprit à peindre.

La femelle étant plus faible, devint encore plus dégoûtante & plus affreuse dans sa vieillesse. L'objet de la terre le plus hideux est une décrépète. Enfin, sans les tailleurs & les couturières, l'espèce humaine

(\*) Voyez l'*Homme aux quarante écus*. Romans, tome II.

n'aurait jamais osé se montrer devant les autres. Mais avant d'avoir des habits, avant même de savoir parler, il dut s'écouler bien des siècles. Cela est prouvé ; mais il faut le redire souvent.

Cet animal non civilisé, abandonné à lui-même, dut être le plus sale & le plus pauvre de tous les animaux.

Mon cher Adam, mon gourmand, mon bon père,  
 Que faisais-tu dans les jardins d'Eden ?  
 Travaillais-tu pour ce sot genre-humain ?  
 Careffais-tu madame Eve ma mère ?  
 Avouez-moi que vous aviez tous deux  
 Les ongles longs, un peu noirs & crasseux,  
 La chevelure assez mal ordonnée,  
 Le teint bruni, la peau brune & tannée.  
 Sans propreté l'amour le plus heureux  
 N'est plus amour, c'est un besoin honteux.  
 Bientôt lassés de leur belle aventure,  
 Dessous un chêne ils soupent galamment  
 Avec de l'eau, du millet & du gland ;  
 Le repas fait, ils dorment sur la dure.  
 Voilà l'état de la pure nature.

Il est un peu extraordinaire qu'on ait harcelé, honni, levraudé un philosophe de nos jours très-estimable, l'innocent, le bon *Helvétius*, pour avoir dit que si les hommes n'avaient pas des mains ils n'auraient pu bâtir des maisons & travailler en tapisserie de haute-lisse. Apparemment que ceux qui ont condamné cette proposition ont un secret pour couper les pierres & les bois, & pour travailler à l'aiguille avec les pieds.

J'aimais l'auteur du livre de l'Esprit. Cet homme valait mieux que tous ses ennemis ensemble ; mais je n'ai jamais approuvé ni les erreurs de son livre, ni les vérités triviales qu'il débite avec emphase. J'ai pris son parti hautement, quand des hommes absurdes l'ont condamné pour ces vérités mêmes.

Je n'ai point de terme pour exprimer l'excès de mon mépris pour ceux qui, par exemple, ont voulu proscrire magistralement cette proposition : *Les Turcs peuvent être regardés comme des déistes*. Hé ! cuistres, comment voulez-vous donc qu'on les regarde ? comme des athées, parce qu'ils n'adorent qu'un seul Dieu ?

Vous condamnez cette autre proposition-ci : *L'homme d'esprit sait que les hommes sont ce qu'ils doivent être, que toute haine contr'eux est injuste, qu'un sot porte des sottises comme un sauvageon porte des fruits amers*. Ah ! sauvageons de l'école, vous persécutez un homme parce qu'il ne vous hait pas.

Laiçons-là l'école & poursuivons.

De la raison, des mains industrieuses, une tête capable de généraliser des idées, une langue assez souple pour les exprimer ; ce sont-là les grands bienfaits accordés par l'Être suprême à l'homme, à l'exclusion des autres animaux.

Le mâle en général vit un peu moins long-temps que la femelle.

Il est toujours plus grand, proportion gardée. L'homme de la plus haute taille a d'ordinaire deux ou trois pouces par dessus la plus grande femme.

Sa force est presque toujours supérieure, il est plus agile ; & ayant tous les organes plus forts, il est plus capable d'une attention suivie. Tous les arts ont été



inventés par lui & non par la femme. On doit remarquer que ce n'est pas le feu de l'imagination, mais la méditation persévérante & la combinaison des idées qui ont fait inventer les arts, comme les mécaniques, la poudre à canon, l'imprimerie, l'horlogerie &c.

L'espèce humaine est la seule qui sache qu'elle doit mourir, & elle ne le fait que par l'expérience. Un enfant élevé seul, & transporté dans une île déserte, ne s'en douterait pas plus qu'une plante & un chat.

Un homme à singularités (a) a imprimé que le corps humain est un fruit qui est verd jusqu'à la vieillesse, & que le moment de la mort est la maturité. Etrange maturité que la pourriture & la cendre ! la tête de ce philosophe n'était pas mûre. Combien la rage de dire des choses nouvelles a-t-elle fait dire de choses extravagantes !

Les principales occupations de notre espèce sont le logement, la nourriture, & le vêtement ; tout le reste est accessoire : & c'est ce pauvre accessoire qui a produit tant de meurtres & de ravages.

### *Différentes races d'hommes.*

NOUS avons vu ailleurs combien ce globe porte de races d'hommes différentes, & à quel point le premier nègre & le premier blanc qui se rencontrèrent, durent être étonnés l'un de l'autre.

Il est même assez vraisemblable que plusieurs espèces d'hommes & d'animaux trop faibles ont péri. C'est ainsi qu'on ne retrouve plus de murex dont l'espèce a été dévorée probablement par d'autres animaux,

(a) *Maupertuis.*

qui vinrent après plusieurs siècles sur les rivages habités par ce petit coquillage.

*S<sup>t</sup> Jérôme*, dans son Histoire des pères du désert, parle d'un centaure qui eut une conversation avec *S<sup>t</sup> Antoine* l'ermite. Il rend compte ensuite d'un entretien beaucoup plus long que le même *Antoine* eut avec un satyre.

*S<sup>t</sup> Augustin*, dans son trente-troisième sermon, intitulé *A ses frères dans le désert*, dit des choses aussi extraordinaires que *Jérôme* : „ J'étais déjà évêque „ d'Hippone, quand j'allai en Ethiopie avec quelques „ serviteurs du CHRIST pour y prêcher l'évangile. „ Nous vîmes dans ce pays beaucoup d'hommes & „ de femmes sans tête, qui avaient deux gros yeux „ sur la poitrine ; nous vîmes dans des contrées „ encore plus méridionales, un peuple qui n'avait „ qu'un œil au front &c. „

Apparemment qu'*Augustin* & *Jérôme* parlaient alors par économie ; ils augmentaient les œuvres de la création pour manifester davantage les œuvres de DIEU. Ils voulaient étonner les hommes par des fables, afin de les rendre plus soumis au joug de la foi. (\*)

Nous pouvons être de très-bons chrétiens sans croire aux centaures, aux hommes sans tête, à ceux qui n'avaient qu'un œil, ou qu'une jambe &c. Mais nous ne pouvons douter que la structure intérieure d'un nègre ne soit différente de celle d'un blanc, puisque le réseau muqueux ou graisseux est blanc chez les uns & noir chez les autres. Je vous l'ai déjà dit ; mais vous êtes sourds.

(\*) Voyez *Economie*.

Les Albinos & les Dariens, les premiers originaires de l'Afrique, & les seconds du milieu de l'Amérique, font auffi différens de nous que les nègres. Il y a des races jaunes, rouges, grifes. Nous avons déjà vu que tous les Américains font fans barbe & fans aucun poil fur le corps, excepté les fourcils & les cheveux. Tous font également hommes, mais comme un sapin, un chêne & un poirier font également arbres; le poirier ne vient point du sapin, & le sapin ne vient point du chêne.

Mais d'où vient qu'au milieu de la mer Pacifique, dans une île nommée *Taïti*, les hommes font barbus? C'est demander pourquoi nous le fommes, tandis que les Péruviens, les Mexicains, & les Canadiens ne le font pas. C'est demander pourquoi les finges ont des queues, & pourquoi la nature nous a refusé cet ornement, qui du moins est parmi nous d'une rareté extrême.

Les inclinations, les caractères des hommes différent autant que leurs climats & leurs gouvernemens. Il n'a jamais été possible de composer un régiment de Lapons & de Samoïèdes, tandis que les Sibériens leurs voisins deviennent des soldats intrépides.

Vous ne parviendrez pas davantage à faire de bons grenadiers d'un pauvre Darien ou d'un Albino. Ce n'est pas parce qu'ils ont des yeux de perdrix; ce n'est pas parce que leurs cheveux & leurs fourcils font de la soie la plus fine & la plus blanche: mais c'est parce que leur corps, & par conséquent leur courage est de la plus extrême faiblesse. Il n'y a qu'un aveugle, & même un aveugle obstiné qui puisse nier l'existence de toutes ces différentes espèces.

Elle est auffi grande. & auffi remarquable que celle des finges.

*Que toutes les races d'hommes ont toujours vécu en société.*

Tous les hommes qu'on a découverts dans les pays les plus incultes & les plus affreux, vivent en société comme les castors, les fourmis, les abeilles, & plusieurs autres espèces d'animaux.

On n'a jamais vu de pays où ils vécuissent séparés, où le mâle ne se joignît à la femelle que par hafard, & l'abandonnât le moment d'après par dégoût; où la mère méconnût ses enfans après les avoir élevés, où l'on vécut fans famille & fans aucune société. Quelques mauvais plaifans ont abusé de leur esprit jufqu'au point de hafarder le paradoxe étonnant que l'homme est originairement fait pour vivre feul comme un loup cervier, & que c'est la société qui a dépravé la nature. Autant vaudrait-il dire que dans la mer les harengs font originairement faits pour nager ifolés, & que c'est par un excès de corruption qu'ils paffent en troupe de la mer Glaciale fur nos côtes; qu'anciennement les grues volaient en l'air chacune à part, & que par une violation du droit naturel elles ont pris le parti de voyager en compagnie.

Chaque animal a fon instinct; & l'instinct de l'homme, fortifié par la raifon, le porte à la société comme au manger & au boire. Loin que le besoin de la société ait dégradé l'homme, c'est l'éloignement de la société qui le dégrade. Quiconque vivrait

absolument seul, perdrait bientôt la faculté de penser & de s'exprimer ; il ferait à charge à lui-même ; il ne parviendrait qu'à se métamorphoser en bête. L'excès d'un orgueil impuissant , qui s'élève contre l'orgueil des autres , peut porter une ame mélancolique à fuir les hommes. C'est alors qu'elle s'est dépravée. Elle s'en punit elle-même. Son orgueil fait son supplice ; elle se ronge dans la solitude du dépit secret d'être méprisée & oubliée ; elle s'est mise dans le plus horrible esclavage pour être libre.

On a franchi les bornes de la folie ordinaire jusqu'à dire, *qu'il n'est pas naturel qu'un homme s'attache à une femme pendant les neuf mois de sa grossesse ; l'appétit satisfait, dit l'auteur de ces paradoxes, l'homme n'a plus besoin de telle femme, ni la femme de tel homme ; celui-ci n'a pas le moindre souci, ni peut-être la moindre idée des suites de son action. L'un s'en va d'un côté, l'autre de l'autre ; & il n'y a pas d'apparence qu'au bout de neuf mois ils aient la mémoire de s'être connus. Pourquoi la secourra-t-il après l'accouchement ? pourquoi lui aidera-t-il à élever un enfant qu'il ne fait pas seulement lui appartenir ?*

Tout cela est exécration ; mais heureusement rien n'est plus faux. Si cette indifférence barbare était le véritable instinct de la nature , l'espèce humaine en aurait presque toujours usé ainsi. L'instinct est immuable ; ses inconstances sont très-rares. Le père aurait toujours abandonné la mère ; la mère aurait abandonné son enfant , & il y aurait bien moins d'hommes sur la terre qu'il n'y a d'animaux carnassiers : car les bêtes farouches mieux pourvues, mieux armées, ont un instinct plus prompt, des moyens plus surs, & une nourriture plus assurée que l'espèce humaine.

Notre nature est bien différente de l'affreux roman que cet énergumène a fait d'elle. Excepté quelques ames barbares entièrement abruties, ou peut-être un philosophe plus abruti encore, les hommes les plus durs aiment par un instinct dominant l'enfant qui n'est pas encore né, le ventre qui le porte, & la mère qui redouble d'amour pour celui dont elle a reçu dans son sein le germe d'un être semblable à elle.

L'instinct des charbonniers de la Forêt-noire leur parle aussi haut, les anime aussi fortement en faveur de leurs enfans, que l'instinct des pigeons & des rossignols les force à nourrir leurs petits. On a donc bien perdu son temps à écrire ces fadaïses abominables.

Le grand défaut de tous ces livres à paradoxes, n'est-il pas de supposer toujours la nature autrement qu'elle n'est ? Si les fatires de l'homme & de la femme, écrites par *Boileau*, n'étaient pas des plaisanteries, elles pécheraient par cette faute essentielle de supposer tous les hommes fous & toutes les femmes impertinentes.

Le même auteur ennemi de la société, semblable au renard sans queue, qui voulait que tous ses confrères se coupassent la queue, s'exprime ainsi d'un style magistral.

» Le premier qui ayant enclos un terrain, s'avisa  
 » de dire, *ceci est à moi*, & trouva des gens assez  
 » simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la  
 » société civile. Que de crimes, de guerres, de  
 » meurtres, que de misères & d'horreurs n'eût point  
 » épargnées au genre-humain celui qui, arrachant  
 » les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses sembla-  
 » bles : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous

„ êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à  
 „ tous , & que la terre n'est à personne ! „

Ainsi , selon ce beau philosophe , un voleur ,  
 un destructeur aurait été le bienfaiteur du genre-  
 humain ; & il aurait fallu punir un honnête homme  
 qui aurait dit à ses enfans : „ Imitons notre voisin ,  
 „ il a enclos son champ , les bêtes ne viendront  
 „ plus le ravager ; son terrain deviendra plus fer-  
 „ tile ; travaillons le nôtre comme il a travaillé le  
 „ sien , il nous aidera & nous l'aiderons. Chaque  
 „ famille cultivant son enclos , nous serons mieux  
 „ nourris , plus sains , plus paisibles , moins mal-  
 „ heureux. Nous tâcherons d'établir une justice  
 „ distributive qui consolera notre pauvre espèce ,  
 „ & nous vaudrons mieux que les renards & les  
 „ fouines à qui cet extravagant veut nous faire  
 „ ressembler. „

Ce discours ne ferait-il pas plus sensé & plus  
 honnête que celui du fou sauvage qui voulait détruire  
 le verger du bon-homme ?

Quelle est donc l'espèce de philosophie qui fait  
 dire des choses que le sens commun réprouve du  
 fond de la Chine jusqu'au Canada ? N'est-ce pas  
 celle d'un gueux qui voudrait que tous les riches  
 fussent volés par les pauvres , afin de mieux établir  
 l'union fraternelle entre les hommes ?

Il est vrai que si toutes les haies , toutes les forêts ,  
 toutes les plaines étaient couvertes de fruits nour-  
 rissans & délicieux , il serait impossible , injuste , &  
 ridicule de les garder.

S'il y a quelques îles où la nature prodigue les  
 alimens & tout le nécessaire sans peine , allons-y

vivre loin du fatras de nos lois : mais dès que nous les aurons peuplées il faudra revenir au tien & au mien, & à ces lois qui très-souvent sont fort mauvaises, mais dont on ne peut se passer.

*L'homme est-il né méchant ?*

NE paraît-il pas démontré que l'homme n'est point né pervers & enfant du diable ? Si telle était sa nature, il commettrait des noirceurs, des barbaries sitôt qu'il pourrait marcher ; il se servirait du premier couteau qu'il trouverait pour blesser quiconque lui déplairait. Il ressemblerait nécessairement aux petits louveteaux, aux petits renards, qui mordent dès qu'ils le peuvent.

Au contraire, il est par toute la terre du naturel des agneaux tant qu'il est enfant. Pourquoi donc, & comment devient-il si souvent loup & renard ? N'est-ce pas que n'étant né ni bon ni méchant, l'éducation, l'exemple, le gouvernement dans lequel il se trouve jeté, l'occasion enfin, le détermine à la vertu ou au crime ?

Peut-être la nature humaine ne pouvait-elle être autrement. L'homme ne pouvait avoir toujours des pensées fausses, ni toujours des pensées vraies, des affections toujours douces, ni toujours cruelles.

Il paraît démontré que la femme vaut mieux que l'homme ; vous voyez cent *frères ennemis* contre une *Clytemnestre*.

Il y a des professions qui rendent nécessairement l'ame impitoyable ; celle de soldat, celle de boucher,



d'archer , de geolier , & tous les métiers qui font fondés sur le malheur d'autrui.

L'archer , le fatellite , le geolier , par exemple , ne font heureux qu'autant qu'ils font de misérables. Ils font , il est vrai , nécessaires contre les malfaiteurs , & par-là utiles à la société : mais sur mille mâles de cette espèce il n'y en a pas un qui agisse par le motif du bien public , & qui même connaisse qu'il est un bien public.

C'est surtout une chose curieuse de les entendre parler de leurs prouesses , comme ils comptent le nombre de leurs victimes , leurs ruses pour les attraper , les maux qu'ils leur ont fait souffrir , & l'argent qui leur en est revenu.

Quiconque a pu descendre dans le détail subalterne du barreau , quiconque a entendu seulement des procureurs raisonner familièrement entr'eux , & s'applaudir des misères de leurs cliens , peut avoir une très-mauvaise opinion de la nature.

Il est des professions plus affreuses , & qui font briguées pourtant comme un canonicat.

Il en est qui changent un honnête homme en fripon , & qui l'accoutument malgré lui à mentir , à tromper , sans qu'à peine il s'en aperçoive ; à se mettre un bandeau devant les yeux , à s'abuser par l'intérêt & par la vanité de son état , à plonger sans remords l'espèce humaine dans un aveuglement stupide.

Les femmes sans cesse occupées de l'éducation de leurs enfans , & renfermées dans leurs soins domestiques , sont exclues de toutes ces professions qui pervertissent la nature humaine , & qui la rendent

atroce. Elles font par-tout moins barbares que les hommes.

Le physique se joint au moral pour les éloigner des grands crimes ; leur sang est plus doux ; elles aiment moins les liqueurs fortes qui inspirent la férocité. Une preuve évidente , c'est que sur mille victimes de la justice, sur mille assassins exécutés, vous comptez à peine quatre femmes, ainsi que nous l'avons prouvé ailleurs. Je ne crois pas même qu'en Asie il y ait deux exemples de femmes condamnées à un supplice public. (\*)

Il paraît donc que nos coutumes , nos usages, ont rendu l'espèce mâle très-méchante.

Si cette vérité était générale & sans exception, cette espèce serait plus horrible que ne l'est à nos yeux celle des araignées, des loups, & des fouines. Mais heureusement les professions qui endurent le cœur & le remplissent de passions odieuses, sont très-rares. Observez que dans une nation d'environ vingt millions de têtes, il y a tout au plus deux cents mille soldats. Ce n'est qu'un soldat par deux cents individus. Ces deux cents mille soldats sont tenus dans la discipline la plus sévère. Il y a parmi eux de très-honnêtes gens qui reviennent dans leur village achever leur vieillesse en bons pères & en bons maris.

Les autres métiers dangereux aux mœurs sont en petit nombre.

Les laboureurs, les artisans, les artistes, sont trop occupés pour se livrer souvent au crime.

(\*) Voyez *Femme*.

La terre portera toujours des méchans détestables. Les livres en exagéreront toujours le nombre, qui, bien que trop grand, est moindre qu'on ne le dit.

Si le genre-humain avait été sous l'empire du diable, il n'y aurait plus personne sur la terre.

Consolons-nous, on a vu, on verra toujours de belles ames depuis Pékin jusqu'à la Rochelle; & quoi qu'en disent des licenciés & des bacheliers, les *Tilus*, les *Trajans*, les *Antonins*, & *Pierre Bayle*, ont été de fort honnêtes gens.

*De l'homme dans l'état de pure nature.*

QUE ferait l'homme dans l'état qu'on nomme de *pure nature*? Un animal fort au-dessous des premiers Iroquois qu'on trouva dans le nord de l'Amérique.

Il serait très-inférieur à ces Iroquois, puisque ceux-ci savaient allumer du feu & se faire des flèches. Il fallut des siècles pour parvenir à ces deux arts.

L'homme abandonné à la pure nature n'aurait pour tout langage que quelques sons mal articulés, L'espèce serait réduite à un très-petit nombre, par la difficulté de la nourriture & par le défaut des secours. Du moins, dans nos tristes climats, il n'aurait pas plus de connaissance de DIEU & de l'ame que des mathématiques; ses idées seraient renfermées dans le soin de se nourrir. L'espèce des castors serait très-préférable.

C'est alors que l'homme ne serait précisément qu'un enfant robuste; & on a vu beaucoup d'hommes qui ne sont pas fort au-dessus de cet état.

Les Lapons, les Samoïèdes, les habitans du Kamshatka, les Cafres, les Hottentots, sont à l'égard

de l'homme en état de pure nature, ce qu'étaient autrefois les cours de *Cyrus* & de *Sémiramis*, en comparaison des habitans des Cévènes. Et cependant ces habitans du Kamshatka & ces Hottentots de nos jours, si supérieurs à l'homme entièrement sauvage, sont des animaux qui vivent six mois de l'année dans des cavernes, où ils mangent à pleines mains la vermine dont ils sont mangés.

En général l'espèce humaine n'est pas de deux ou trois degrés plus civilisée que les gens du Kamshatka. La multitude des bêtes brutes appelées *hommes*, comparée avec le petit nombre de ceux qui pensent, est au moins dans la proportion de cent à un chez beaucoup de nations.

Il est plaisant de considérer d'un côté le père *Mallebranche* qui s'entretient familièrement avec le Verbe, & de l'autre ces millions d'animaux semblables à lui qui n'ont jamais entendu parler de Verbe, & qui n'ont pas une idée métaphysique.

Entre les hommes à pur instinct & les hommes de génie, flotte ce nombre immense occupé uniquement de subsister.

Cette subsistance coûte des peines si prodigieuses, qu'il faut souvent dans le nord de l'Amérique qu'une image de DIEU coure cinq ou six lieues pour avoir à dîner, & que chez nous l'image de DIEU arrose la terre de ses sueurs toute l'année pour avoir du pain.

Ajoutez à ce pain ou à l'équivalent, une hutte & un méchant habit; voilà l'homme tel qu'il est en général d'un bout de l'univers à l'autre. Et ce n'est que dans une multitude de siècles qu'il a pu arriver à ce haut degré.

Enfin, après d'autres siècles les choses viennent au point où nous les voyons. Ici on représente une tragédie en musique ; là on se tue sur la mer dans un autre hémisphère avec mille pièces de bronze ; l'opéra, & un vaisseau de guerre du premier rang étonnent toujours mon imagination. Je doute qu'on puisse aller plus loin dans aucun des globes dont l'étendue est semée. Cependant, plus de la moitié de la terre habitable est encore peuplée d'animaux à deux pieds qui vivent dans cet horrible état qui approche de la pure nature, ayant à peine le vivre & le vêtir, jouissant à peine du don de la parole, s'apercevant à peine qu'ils sont malheureux, vivant & mourant sans presque le savoir.

*Examen d'une pensée de Pascal sur l'homme.*

*Je puis concevoir un homme sans mains, sans pieds, & je le concevrais même sans tête, si l'expérience ne m'apprenait que c'est par-là qu'il pense. C'est donc la pensée qui fait l'être de l'homme, & sans quoi on ne peut le concevoir. (Pensées de Pascal.)*

Comment concevoir un homme sans pieds, sans mains & sans tête ? ce serait un être aussi différent d'un homme que d'une citrouille.

Si tous les hommes étaient sans tête, comment la vôtre concevrait-elle que ce sont des animaux comme vous, puisqu'ils n'auraient rien de ce qui constitue principalement votre être ? Une tête est quelque chose, les cinq sens s'y trouvent ; la pensée aussi. Un animal qui ressemblerait de la nuque du cou en bas à un homme, ou à un de ces singes qu'on nomme

*orang-outang*, ou l'homme des bois, ne ferait pas plus un homme qu'un finge ou qu'un ours, à qui on aurait coupé la tête & la queue.

*C'est donc la pensée qui fait l'être de l'homme &c.* En ce cas la pensée serait son essence, comme l'étendue & la solidité sont l'essence de la matière. L'homme penserait essentiellement & toujours, comme la matière est toujours étendue & solide. Il penserait dans un profond sommeil sans rêves, dans un évanouissement, dans une léthargie, dans le ventre de sa mère. Je fais bien que jamais je n'ai pensé dans aucun de ces états; je l'avoue souvent, & je me doute que les autres sont comme moi.

Si la pensée était essentielle à l'homme, comme l'étendue à la matière, il s'en suivrait que DIEU n'a pu priver cet animal d'entendement, puisqu'il ne peut priver la matière d'étendue; car alors elle ne ferait plus matière. Or si l'entendement est essentiel à l'homme, il est donc pensant par sa nature, comme DIEU est Dieu par sa nature.

Si je voulais essayer de définir DIEU, autant qu'un être aussi chétif que nous peut le définir, je dirais que la pensée est son être, son essence; mais l'homme!

Nous avons la faculté de penser, de marcher, de parler, de manger, de dormir; mais nous n'usons pas toujours de ces facultés, cela n'est pas dans notre nature.

La pensée chez nous n'est-elle pas un attribut? & si bien un attribut, qu'elle est tantôt faible, tantôt forte, tantôt raisonnable, tantôt extravagante? elle se cache, elle se montre, elle fuit, elle revient, elle

est nulle, elle est reproduite. L'essence est tout autre chose; elle ne varie jamais : elle ne connaît pas le plus ou le moins.

Que ferait donc l'animal sans tête supposé par *Pascal*? un être de raison. Il aurait pu supposer tout aussi-bien un arbre à qui DIEU aurait donné la pensée, comme on a dit que les Dieux avaient accordé la voix aux arbres de Dodone.

### *Action de DIEU sur l'homme.*

DES gens qui ont fait des systèmes sur la communication de DIEU avec l'homme, ont dit que DIEU agit immédiatement physiquement sur l'homme, en certains cas seulement, lorsque DIEU accorde certains dons particuliers; & ils ont appelé cette action *prémotion* physique. *Dioclès* & *Erophile*, ces deux grands enthousiastes, soutiennent cette opinion, & ont des partisans.

Or, nous reconnaissons un DIEU tout aussi-bien que ces gens-là, parce que nous n'avons pu comprendre qu'aucun des êtres qui nous environnent ait pu se produire de soi-même; par cela seul que quelque chose existe, il faut que l'être nécessaire éternel soit nécessairement la cause de tout. Nous admettons avec ces raisonneurs la possibilité que DIEU se fasse entendre à quelques favoris; mais nous faisons plus de cas de DIEU, nous croyons qu'il se fait entendre à tous les hommes, en tous lieux & en tout temps, puisqu'il donne à tous la vie, le mouvement, la digestion, la pensée, l'instinct.

Y a-t-il dans le plus vil des animaux & dans le philosophe le plus sublime, un être qui soit volonté, mouvement, digestion, désir, amour, instinct, pensée? Non; mais nous voulons, nous agissons, nous aimons, nous avons des instincts; comme, par exemple, une pente invincible vers certains objets, une aversion insupportable pour d'autres, une promptitude à exécuter des mouvemens nécessaires à notre conservation, comme ceux de teter le mamelon de sa nourrice, de nager quand on a la force & la poitrine assez large; de mordre son pain, de boire, de se baisser pour éviter le coup d'un mobile, de se donner une secousse pour franchir un fossé, d'accomplir mille actions pareilles sans y penser quoiqu'elles tiennent toutes à une mathématique profonde. Enfin, nous sentons & nous pensons sans savoir comment.

De bonne foi, est-il plus difficile à DIEU d'opérer tout cela en nous par des moyens qui nous sont inconnus, que de nous remuer intérieurement quelquefois par une faveur efficace de *Jupiter* dont ces messieurs nous parlent sans cesse.

Quel est l'homme qui, dès qu'il rentre en lui-même, ne sente qu'il est une marionnette de la Providence? Je pense, mais puis-je me donner une pensée? hélas! si je pensais par moi-même, je saurais quelle idée j'aurais dans un moment. Personne ne le fait.

J'acquiers une connaissance, mais je n'ai pu me la donner. Mon intelligence n'a pu en être la cause, car il faut que la cause contienne l'effet. Or, ma première connaissance acquise n'était pas dans mon



intelligence, n'était pas dans moi ; puisqu'elle a été la première, elle m'a été donnée par celui qui m'a formé, & qui donne tout, quel qu'il puisse être.

Je tombe anéanti quand on me fait voir que ma première connaissance ne peut par elle-même m'en donner une seconde, car il faudrait qu'elle la contînt dans elle.

La preuve que nous ne nous donnons aucune idée, c'est que nous en recevons dans nos rêves ; & certainement ce n'est ni notre volonté ni notre attention qui nous fait penser en songe. Il y a des poètes qui font des vers en dormant, des géomètres qui mesurent des triangles. Tout nous prouve qu'il y a une puissance qui agit en nous sans nous consulter.

Tous nos sentimens ne sont-ils pas involontaires ? l'ouïe, le goût, la vue, ne sont rien par eux-mêmes. On sent malgré soi ; on ne fait rien, on n'est rien, sans une puissance suprême qui fait tout.

Les plus superstitieux conviennent de ces vérités, mais ils ne les appliquent qu'aux gens de leur parti. Ils affirment que DIEU agit réellement physiquement sur certains personnages privilégiés. Nous sommes plus religieux qu'eux, nous croyons que le grand être agit sur tous les vivans comme sur toute la matière. Lui est-il donc plus difficile de remuer tous les hommes que d'en remuer quelques-uns ? DIEU ne fera-t-il DIEU que pour votre petite secte ? il l'est pour moi qui ne suis pas des vôtres.

Un philosophe nouveau est allé bien plus loin que vous ; il lui semblait qu'il n'y eût que DIEU

qui existât. Il prétend que nous voyons tout en lui ; & nous disons que c'est DIEU qui voit, qui agit dans tout ce qui a vie. *Jupiter est quodcumque vides, quocumque moveris.*

Allons plus avant. Votre prémotion physique introduit DIEU agissant en vous. Quel besoin avez-vous donc d'une ame? A quoi bon ce petit être inconnu & incompréhensible? donnez-vous une ame au soleil qui vivifie tant de globes? & si cet astre si grand, si étonnant & si nécessaire n'a point d'ame, pourquoi l'homme en aurait-il une? DIEU qui nous a faits ne nous suffit-il pas? Qu'est donc devenu ce grand axiome: *Ne faisons point par plusieurs ce que nous pouvons faire par un seul?*

Cette ame que vous avez imaginée être une substance, n'est donc en effet qu'une faculté accordée par le grand être, & non une personne. Elle est une propriété donnée à nos organes & non une substance. L'homme par sa raison non encore corrompue par la métaphysique, a-t-il jamais pu s'imaginer qu'il était double, qu'il était un composé de deux êtres; l'un visible, palpable, & mortel; l'autre invisible, impalpable, immortel? & n'a-t-il pas fallu des siècles de disputes pour venir enfin jusqu'à cet excès de joindre ensemble deux substances si dissemblables, la tangible & l'intangible, la simple & la composée, l'invulnérable & la souffrante, l'éternelle & la passagère?

Les hommes n'ont supposé une ame que par la même erreur qui leur fit supposer dans nous un être nommé *mémoire*, lequel être ils divinifèrent ensuite.

Ils firent de cette mémoire la mère des Muses : ils érigeant les talens divers de la nature humaine en autant de déesses filles de mémoire. Autant eût-il valu faire un dieu du pouvoir secret par lequel la nature forme du sang dans les animaux, & l'appeler le dieu de la sanguification. Et en effet, le peuple romain eut des dieux pareils pour les facultés de boire & de manger, pour l'acte du mariage, pour l'acte de vider les excréments : c'étaient autant d'ames particulières qui produisaient en nous toutes ces actions. C'était la métaphysique de la populace. Cette superstition ridicule & honteuse venait évidemment de celle qui avait imaginé dans l'homme une petite substance divine autre que l'homme même.

Cette substance est admise encore aujourd'hui dans toutes les écoles ; & par condescendance on accorde au grand être, au fabricant éternel, à DIEU, la permission de joindre son concours à l'ame. Ainsi on suppose que pour vouloir & pour agir, il faut notre ame & DIEU.

Mais concourir signifie aider, participer. DIEU alors n'est qu'en second avec nous. C'est le dégrader ; c'est le faire marcher à notre suite ; c'est lui faire jouer le dernier rôle. Ne lui ôtez pas son rang & sa prééminence ; ne faites pas du souverain de la nature le valet de l'espèce humaine.

Deux espèces de raisonneurs très-accrédités dans le monde, les athées & les théologiens, pourront s'élever contre nos doutes.

Les athées diront qu'en admettant la raison dans l'homme & l'instinct dans les brutes, comme des propriétés, il est très-inutile d'admettre un Dieu

dans ce système ; que DIEU est encore plus incompréhensible qu'une ame ; qu'il est indigne du sage de croire ce qu'on ne conçoit pas. Ils décocheront contre nous tous les argumens des *Stratons* & des *Lucreces*. Nous ne leur répondrons qu'un mot : vous existez , donc il y a un DIEU.

Les théologiens nous feront plus de peine. Ils nous diront d'abord : Nous convenons avec vous que DIEU est la première cause de tout , mais il n'est pas la seule. Un grand-prêtre de *Minerve* dit expressément : *Le second agent opère dans la vertu du premier ; ce premier pousse le second , ce second en pousse un troisième ; tous sont agissans en vertu de DIEU , & il est la cause de toutes les actions agissantes.*

Nous répondrons avec tout le respect que nous devons à ce grand-prêtre : Il n'est & il ne peut exister qu'une seule cause véritable. Toutes les autres qui sont subséquentes ne sont que des instrumens. Je tiens un ressort , je m'en fers pour faire mouvoir une machine. J'ai fait le ressort & la machine ; je suis la seule cause ; cela est indubitable.

Le grand-prêtre me répondra : Vous ôtez aux hommes la liberté. Je lui répliquerai : Non , la liberté consiste dans la faculté de vouloir , & dans la faculté de faire ce que vous voulez quand rien ne vous en empêche : DIEU a fait l'homme à ces conditions ; il faut s'en contenter.

Mon prêtre insistera ; il dira que nous faisons DIEU auteur du péché. Alors nous lui répondrons : J'en suis fâché , mais DIEU est fait auteur du péché dans tous les systèmes , excepté dans celui des athées. Car s'il concourt aux actions des hommes pervers

comme à celles des justes , il est évident qu'y concourir c'est le faire, quand le concourant est le créateur de tout.

Si DIEU permet seulement le péché , c'est lui qui le commet, puisque permettre & faire c'est la même chose pour le maître absolu de tout. S'il a prévu que les hommes feraient le mal , il ne devait pas former les hommes. On n'a jamais éludé la force de ces anciens argumens ; on ne les affaiblira jamais. Qui a tout produit , a certainement produit le bien & le mal. Le système de la prédestination absolue , le système du concours , nous plongent également dans ce labyrinthe dont rien ne peut nous tirer.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que le mal est pour nous & non pas pour DIEU. *Néron* assassine son précepteur & sa mère, un autre assassine ses parens & ses voisins ; un grand-prêtre empoisonne, étrangle, égorge vingt seigneurs romains en sortant du lit de sa propre fille. Cela n'est pas plus important pour l'être universel ame du monde, que des moutons mangés par des loups ou par nous, & des mouches dévorées par des araignées. Il n'y a point de mal pour le grand être ; il n'y a pour lui que le jeu de la grande machine qui se meut sans cesse par des lois éternelles. Si les pervers deviennent ( soit pendant leur vie, soit autrement ) plus malheureux que ceux qu'ils ont immolés à leurs passions , s'ils souffrent comme ils ont fait souffrir ; c'est encore une suite inévitable de ces lois immuables par lesquelles le grand être agit nécessairement. Nous ne connaissons qu'une très-petite partie de ces lois ; nous n'avons qu'une très-faible portion d'entendement,

nous ne devons que nous résigner. De tous les systèmes, celui qui nous fait connaître notre néant n'est-il pas le plus raisonnable?

Les hommes (comme tous les philosophes de l'antiquité l'ont dit) firent DIEU à leur image. C'est pourquoi le premier *Anaxagore*, aussi ancien qu'*Orphée*, s'exprime ainsi dans ses vers : *Si les oiseaux se figuraient un Dieu, il aurait des ailes; celui des chevaux courrait avec quatre jambes.*

Le vulgaire imagine DIEU comme un roi qui tient son lit de justice dans sa cour. Les cœurs tendres se le représentent comme un père qui a soin de ses enfans. Le sage ne lui attribue aucune affection humaine. Il reconnaît une puissance nécessaire, éternelle, qui anime toute la nature; & il se résigne.

### *Réflexion générale sur l'homme.*

IL faut vingt ans pour mener l'homme de l'état de plante où il est dans le ventre de sa mère, & de l'état de pur animal, qui est le partage de sa première enfance, jusqu'à celui où la maturité de la raison commence à poindre. Il a fallu trente siècles pour connaître un peu sa structure. Il faudrait l'éternité pour connaître quelque chose de son ame. Il ne faut qu'un instant pour le tuer.

## H O N N E U R.

**L**AUTEUR des fynonymes de la langue françoise dit, *qu'il est d'usage dans le discours de mettre la gloire en antithèse avec l'intérêt, & le goût avec l'honneur.*

Mais on croit que cette définition ne se trouve que dans les dernières éditions, lorsqu'il eut gâté son livre.

On lit ces vers-ci dans la satire de *Boileau* sur l'honneur :

Entendons discourir sur les bancs des galères  
Ce forçat abhorré même de ses confrères ;  
Il plaint par un arrêt injustement donné  
L'honneur en sa personne à ramer condamné.

Nous ignorons s'il y a beaucoup de galériens qui se plaignent du peu d'égards qu'on a eu pour leur honneur.

Ce terme nous a paru susceptible de plusieurs acceptions différentes, ainsi que tous les mots qui expriment des idées métaphysiques & morales.

Mais je fais ce qu'on doit de bontés & d'honneur  
A son sexe, à son âge, & surtout au malheur.

Honneur signifie là *égard, attention.*

L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir,  
signifie dans cet endroit, *c'est un devoir de venger son père.*

*Il a été reçu avec beaucoup d'honneur;* cela veut dire avec des marques de respect.

*Soutenir l'honneur du corps*; c'est soutenir les prééminences, les privilèges de son corps, de sa compagnie, & quelquefois ses chimères.

*Se conduire en homme d'honneur*; c'est agir avec justice, franchise, & générosité.

*Avoir des honneurs, être comblé d'honneurs*; c'est avoir des distinctions, des marques de supériorité.

Mais l'honneur en effet qu'il faut que l'on admire,  
 Quel est-il, Valincour, pourras-tu me le dire?  
 L'ambition le met souvent à tout brûler,  
 Un vrai fourbe à jamais ne garde sa parole.

Comment *Boileau* a-t-il pu dire qu'un fourbe fait consister l'honneur à tromper? il nous semble qu'il met son intérêt à manquer de foi, & son honneur à cacher ses fourberies.

L'auteur de l'Esprit des lois a fondé son système sur cette idée, que la vertu est le principe du gouvernement républicain, & l'honneur le principe des gouvernements monarchiques. Y a-t-il donc de la vertu sans honneur? & comment une république est-elle établie sur la vertu?

Mettons sous les yeux du lecteur ce qui a été dit sur ce sujet dans un petit livre. Les brochures se perdent en peu de temps. La vérité ne doit point se perdre, il faut la consigner dans des ouvrages de longue haleine.

» On n'a jamais assurément formé des républiques  
 » par vertu. L'intérêt public s'est opposé à la domi-  
 » nation d'un seul; l'esprit de propriété, l'ambition  
 » de chaque particulier, ont été un frein à l'ambition  
 » & à l'esprit de rapine. L'orgueil de chaque citoyen  
 » a veillé sur l'orgueil de son voisin. Personne n'a



» voulu être l'esclave de la fantaisie d'un autre. Voilà  
 » ce qui établit une république, & ce qui la conserve.  
 » Il est ridicule d'imaginer qu'il faille plus de vertu  
 » à un Grifon qu'à un Espagnol.

» Que l'honneur soit le principe des seules monar-  
 » chies, ce n'est pas une idée moins chimérique ;  
 » & il le fait bien voir lui-même sans y penser. *La*  
 » *nature de l'honneur*, dit-il au chap. VII du liv. III,  
 » *est de demander des préférences, des distinctions. Il*  
 » *est donc par la chose même placé dans le gouvernement*  
 » *monarchique.*

» Certainement par la chose même, on demandait  
 » dans la république romaine la préture, le consulat,  
 » l'ovation, le triomphe : ce sont-là des préférences,  
 » des distinctions qui valent bien les titres qu'on  
 » achète souvent dans les monarchies, & dont le tarif  
 » est fixé. »

Cette remarque prouve à notre avis que le livre de l'Esprit des lois, quoique étincelant d'esprit, quoique recommandable par l'amour des lois, par la haine de la superstition & de la rapine, porte entièrement à faux. (\*)

Ajoutons que c'est précisément dans les cours qu'il y a toujours le moins d'honneur.

*L'ingannare, il mentir, la frode, il furto,  
 E la rapina di pieta vestita,  
 Crescer col' danno e precipizio altrui,  
 E far a se de l'altrui biasmo onore  
 Son' le virtu di quella gente infida.*

(Pastor Fido, atto V, scena prima.)

(\*) Voyez Lois.

Ceux qui n'entendent pas l'italien peuvent jeter les yeux sur ces quatre vers français , qui sont un précis de tous les lieux communs qu'on a débités sur les cours depuis trois mille ans.

Ramper avec bassesse en affectant l'audace ,  
S'engraïsser de rapine en attestant les lois ,  
Etouffer en secret son ami qu'on embrasse ,  
Voilà l'honneur qui règne à la suite des rois .

C'est en effet dans les cours que des hommes sans honneur parviennent souvent aux plus hautes dignités ; & c'est dans les républiques qu'un citoyen déshonoré n'est jamais nommé par le peuple aux charges publiques.

Le mot célèbre du duc d'Orléans régent suffit pour détruire le fondement de l'Esprit des lois. *C'est un parfait courtisan , il n'a ni humeur ni honneur.*

*Honorable , honnêteté , honnête ,* signifient souvent la même chose qu'honneur. *Une compagnie honorable , de gens d'honneur. On lui fit beaucoup d'honnêtetés , on lui dit des choses honnêtes.* C'est-à-dire , on le traita de façon à le faire penser honorablement de lui-même.

D'honneur on a fait *honoraire*. Pour honorer une profession au-dessus des arts mécaniques , on donne à un homme de cette profession un honoraire au lieu de salaire & de gages qui offenseraient son amour-propre. Ainsi *honneur , faire honneur , honorer ,* signifient faire accroire à un homme qu'il est quelque chose , qu'on le distingue.

Il me vola , pour prix de mon labeur ,  
Mon honoraire en me parlant d'honneur.

## H O R L O G E .

*Horloge d'Achas.*

**I**L est assez connu que tout est prodige dans l'histoire des Juifs. Le miracle fait en faveur du roi *Ezéchias* sur son horloge appelée l'*horloge d'Achas*, est un des plus grands qui se soient jamais opérés. Il dut être aperçu de toute la terre, avoir dérangé à jamais tout le cours des astres, & particulièrement les momens des éclipses du soleil & de la lune; il dut brouiller toutes les éphémérides. C'est pour la seconde fois que ce prodige arriva. *Josué* avait arrêté à midi le soleil sur Gabaon, & la lune sur Aialon, pour avoir le temps de tuer une troupe d'Amorrhéens déjà écrasée par une pluie de pierres tombées du ciel.

Le soleil, au lieu de s'arrêter pour le roi *Ezéchias*, retourna en arrière, ce qui est à peu près la même aventure, mais différemment combinée.

D'abord *Isaïe* dit à *Ezéchias* qui était malade : (a) *Voici ce que dit le Seigneur DIEU; mettez ordre à vos affaires, car vous mourrez, & alors vous ne vivrez plus.*

*Ezéchias* pleura, DIEU en fut attendri. Il lui fit dire par *Isaïe* qu'il vivrait encore quinze ans, & que dans trois jours il irait au temple. *Alors Isaïe se fit apporter un cataplasme de figues, on l'appliqua sur les ulcères du roi, & il fut guéri; & curatus est.*

*Ezéchias* demanda un signe comme quoi il serait guéri. *Isaïe* lui dit : *Voulez-vous que l'ombre du soleil*

(a) Rois, liv. IV, chap. XX.

*s'avance de dix degrés , ou qu'elle recule de dix degrés ? Ezéchias dit : Il est aisé que l'ombre avance de dix degrés , je veux qu'elle recule. Le prophète Isaïe invoqua le Seigneur , & il ramena l'ombre en arrière dans l'horloge d'Achas , par les dix degrés par lesquels elle était déjà descendue.*

On demande ce que pouvait être cette horloge d'Achas , si elle était de la façon d'un horloger nommé Achas , ou si c'était un présent fait autrefois au roi du même nom. Ce n'est-là qu'un objet de curiosité. On a disputé beaucoup sur cette horloge ; les savans ont prouvé que les Juifs n'avaient jamais connu ni horloge ni gnomon avant leur captivité à Babylone , seul temps où ils apprirent quelque chose des Chaldéens , & où même le gros de la nation commença , dit-on , à lire & à écrire. On fait même que dans leur langue ils n'avaient aucun terme pour exprimer horloge , cadran , géométrie , astronomie ; & dans le texte du livre des Rois , l'horloge d'Achas est appelée *l'heure de la pierre*.

Mais la grande question est de savoir comment le roi Ezéchias , possesseur de ce gnomon ou de ce cadran au soleil , de cette heure de la pierre , pouvait dire qu'il était aisé de faire avancer le soleil de dix degrés. Il est certainement aussi difficile de le faire avancer contre l'ordre du mouvement ordinaire , que de le faire reculer.

La proposition du prophète paraît aussi étrange que le propos du roi. Voulez-vous que l'ombre avance en ce moment ou recule de dix heures ? Cela eût été bon à dire dans quelque ville de la Laponie , où le plus long jour de l'année eût été de vingt heures ; mais à Jérusalem , où le plus long jour de l'année est

d'environ quatorze heures & demie, cela est absurde. Le roi & le prophète se trompaient tous deux grossièrement. Nous ne nions pas le miracle, nous le croyons très-vrai; nous remarquons seulement qu'*Ezéchias* & *Isaïe* ne disaient pas ce qu'ils devaient dire. Quelque heure qu'il fût alors, c'était une chose impossible qu'il fût égal de faire reculer ou avancer l'ombre du cadran de dix heures. S'il était deux heures après midi, le prophète pouvait très-bien, sans doute, faire reculer l'ombre à quatre heures du matin. Mais en ce cas il ne pouvait pas la faire avancer de dix heures, puisqu'alors il eût été minuit, & qu'à minuit il est rare d'avoir l'ombre du soleil.

Il est difficile de deviner le temps où cette histoire fut écrite, mais ce ne peut être que vers le temps où les Juifs apprirent confusément qu'il y avait des gnomons & des cadrans au soleil. Or il est de fait qu'ils n'eurent une connaissance très-imparfaite de ces sciences qu'à Babylône.

Il y a encore une plus grande difficulté, c'est que les Juifs ne comptaient pas par heures comme nous; c'est à quoi les commentateurs n'ont pas pensé.

Le même miracle était arrivé en Grèce le jour qu'*Atrée* fit servir les enfans de *Thyeste* pour le souper de leur père.

Le même miracle s'était fait encore plus sensiblement lorsque *Jupiter* coucha avec *Alcmène*. Il fallait une nuit double de la nuit naturelle pour former *Hercule*. Ces aventures sont communes dans l'antiquité, mais fort rares de nos jours, où tout dégénère.

## H U M I L I T É.

**D**ES philosophes ont agité si l'humilité est une vertu ; mais vertu ou non , tout le monde convient que rien n'est plus rare. Cela s'appelait chez les Grecs *Tepeinefis* ou *Tapeineia*. Elle est fort recommandée dans le quatrième livre des lois de *Platon* ; il ne veut point d'orgueilleux ; il veut des humbles.

*Epiète* en vingt endroits prêche l'humilité. Si tu passes pour un personnage dans l'esprit de quelques-uns , défie-toi de toi-même.

Point de sourcil superbe.

Ne fois rien à tes yeux.

Si tu cherches à plaire, te voilà déchu.

Cède à tous les hommes ; préfère-les tous à toi ; supporte-les tous.

Vous voyez par ces maximes que jamais capucin n'alla si loin qu'*Epiète*.

Quelques théologiens qui avaient le malheur d'être orgueilleux , ont prétendu que l'humilité ne coûtait rien à *Epiète* qui était esclave ; & qu'il était humble par état , comme un docteur ou un jésuite peut être orgueilleux par état.

Mais que diront-ils de *Marc-Antonin* qui sur le trône recommande l'humilité ? Il met sur la même ligne *Alexandre* & son muletier.

Il dit que la vanité des pompes n'est qu'un os jeté au milieu des chiens ;

Que faire du bien & s'entendre calomnier, est une vertu de roi.

Ainsi le maître de la terre connue veut qu'on soit humble. Proposez seulement l'humilité à un musicien, vous verrez comme il se moquera de *Marc-Aurèle*.

*Descartes*, dans son *Traité des passions de l'ame*, met dans leur rang l'humilité. Elle ne s'attendait pas à être regardée comme une passion.

Il distingue entre l'humilité vertueuse & la vicieuse. Voici comme *Descartes* raisonnait en métaphysique & en morale.

„ Il n'y a rien en la générosité qui ne soit com-  
 „ patible avec l'humilité vertueuse, (a) ni rien  
 „ ailleurs qui puisse changer; ce qui fait que leurs  
 „ mouvemens sont fermes, constans, & toujours fort  
 „ semblables à eux-mêmes. Mais ils ne viennent pas  
 „ tant de surprise, pour ce que ceux qui se connaissent  
 „ en cette façon, connaissent assez qu'elles sont les  
 „ causes qui font qu'ils s'estiment. Toutefois on  
 „ peut dire que ces causes sont si merveilleuses (à  
 „ savoir la puissance d'user de son libre arbitre qui  
 „ fait qu'on se prise soi-même, & les infirmités du  
 „ sujet en qui est cette puissance, qui fait qu'on ne  
 „ s'estime pas trop, ) qu'à toutes les fois qu'on se  
 „ les représente de nouveau, elles donnent toujours  
 „ une nouvelle admiration. „

Voici maintenant comme il parle de l'humilité vicieuse.

„ Elle consiste principalement en ce qu'on se sent  
 „ faible & peu résolu, & comme si on n'avait pas

(a) *Descartes*, *Traité des passions*.

„ l'usage entier de son libre arbitre. On ne se peut  
 „ empêcher de faire des choses dont on fait qu'on  
 „ se repentira par après. Puis aussi en ce qu'on croit  
 „ ne pouvoir subsister par soi-même , ni se passer  
 „ de plusieurs choses dont l'acquisition dépend  
 „ d'autrui ; ainsi elle est directement opposée à la  
 „ générosité &c. „

C'est puissamment raisonner.

Nous laissons aux philosophes plus savans que nous le soin d'éclaircir cette doctrine. Nous nous bornerons à dire que l'humilité est la modestie de l'ame.

C'est le contre-poison de l'orgueil. L'humilité ne pouvait pas empêcher *Rameau* de croire qu'il savait plus de musique que ceux auxquels il l'enseignait ; mais elle pouvait l'engager à convenir qu'il n'était pas supérieur à *Lulli* dans le récitatif.

Le révérend père *Viret* cordelier , théologien , & prédicateur , tout humble qu'il est , croira toujours fermement qu'il en fait plus que ceux qui apprennent à lire & à écrire : mais son humilité chrétienne , sa modestie de l'ame l'obligera d'avouer dans le fond de son cœur , qu'il n'a écrit que des sottises. O frères *Nonotte* , *Guyon* , *Patouillet* , écrivains des halles , soyez bien humbles ! ayez toujours la modestie de l'ame en recommandation !

## H Y P A T H I E.

**J**E suppose que madame *Dacier* eût été la plus belle femme de Paris , & que dans la querelle des anciens & des modernes les carmes eussent prétendu que le



poème de la Magdelene , composé par un carme , était infiniment supérieur à *Homère* , & que c'était une impiété atroce de préférer l'Iliade à des vers d'un moine ; je suppose que l'archevêque de Paris eût pris le parti des carmes contre le gouverneur de la ville , partisan de la belle madame *Dacier* , & qu'il eût excité les carmes à massacrer cette belle dame dans l'église de Notre-Dame , & à la traîner toute nue & toute sanglante dans la place Maubert ; il n'y a personne qui n'eût dit que l'archevêque de Paris aurait fait une fort mauvaise action dont il aurait dû faire pénitence.

Voilà précisément l'histoire d'*Hypathie*. Elle enseignait *Homère* & *Platon* dans Alexandrie , du temps de *Théodose II*. *S<sup>t</sup> Cyrille* déchaîna contr'elle la populace chrétienne : c'est ainsi que nous le racontent *Damascius* & *Suidas* ; c'est ce que prouvent évidemment les plus favans hommes du siècle , tels que *Bruker* , *la Croze* , *Basnage* &c. ; c'est ce qui est exposé très-judicieusement dans le grand dictionnaire encyclopédique , à l'article *Ecclesiisme*.

Un homme dont les intentions sont sans doute très-bonnes , a fait imprimer deux volumes contre cet article de l'Encyclopédie.

Encore une fois , mes amis , deux tomes contre deux pages , c'est trop. Je vous l'ai dit cent fois : vous multipliez trop les êtres sans nécessité. Deux lignes contre deux tomes , voilà ce qu'il faut. N'écrivez pas même ces deux lignes.

Je me contente de remarquer que *S<sup>t</sup> Cyrille* était homme , & homme de parti ; qu'il a pu se laisser trop

emporter à son zèle ; que quand on met les belles dames toutes nues , ce n'est pas pour les massacrer ; que *St Cyrille* a sans doute demandé pardon à DIEU de cette action abominable , & que je prie le père des miséricordes d'avoir pitié de son ame. Celui qui a écrit les deux tomes contre l'*Eclésiisme* me fait aussi beaucoup de pitié.

J.

## J A P O N.

**J**E ne fais point de question sur le Japon pour savoir si cet amas d'îles est beaucoup plus grand que l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, & les Orcades ensemble ; si l'empereur du Japon est plus puissant que l'empereur d'Allemagne ; & si les bonzes japonais sont plus riches que les moines espagnols.

J'avouerai même sans hésiter que, tout relégués que nous sommes aux bornes de l'Occident, nous avons plus de génie qu'eux, tout favorisés qu'ils sont du soleil levant. Nos tragédies & nos comédies passent pour être meilleures ; nous avons poussé plus loin l'astronomie, les mathématiques, la peinture, la sculpture, & la musique. De plus, ils n'ont rien qui approche de nos vins de Bourgogne & de Champagne.

Mais pourquoi avons-nous si long-temps sollicité la permission d'aller chez eux, & que jamais aucun Japonais n'a souhaité seulement faire un voyage chez nous ? Nous avons couru à Meaco, à la terre d'Yesso, à la Californie ; nous irions à la Lune avec *Astolphe* si

nous

nous avons un hippogriſſe. Eſt-ce curioſité, inquiétude d'eſprit ? eſt-ce beſoin réel ?

Dès que les Européens eurent franchi le cap de Bonne-Eſpérance, la Propagande ſe flatta de ſubjuguer tous les peuples voiſins des mers orientales, & de les convertir. On ne fit plus le commerce d'Asie que l'épée à la main ; & chaque nation de notre Occident fit partir tour-à-tour des marchands, des ſoldats, & des prêtres.

Gravons dans nos cervelles turbulentes ces mémorables paroles de l'empereur *Yontchin*, quand il chaffa tous les miſſionnaires jéſuites & autres de ſon empire ; qu'elles ſoient écrites ſur les portes de tous nos couvens. *Que diriez-vous ſi nous allions, ſous le prétexte de trafiquer dans vos contrées, dire à vos peuples que votre religion ne vaut rien, & qu'il faut abſolument embraffer la nôtre ?*

C'eſt-là cependant ce que l'Egliſe latine a fait par toute la terre. Il en coûta cher au Japon ; il fut ſur le point d'être enſeveli dans les flots de ſon ſang, comme le Mexique & le Pérou.

Il y avait dans les îles du Japon douze religions qui vivaient enſemble très-paiſiblement. Des miſſionnaires arrivèrent de Portugal ; ils demandèrent à faire la treizième ; on leur répondit qu'ils ſeraient les très-bien venus, & qu'on n'en ſaurait trop avoir.

Voilà bientôt des moines établis au Japon avec le titre d'évêques. A peine leur religion fut-elle admife pour la treizième qu'elle voulut être la ſeule. Un de ces évêques, ayant rencontré dans ſon chemin un conſeiller d'Etat, lui diſputa le pas ; (a) il lui ſoutint

(a) Ce fait eſt avéré par toutes les relations.

qu'il était du premier ordre de l'Etat, & que le conseiller n'étant que du second lui devait beaucoup de respect. L'affaire fit du bruit. Les Japonais sont encore plus fiers qu'indulgens. On chassa le moine évêque & quelques chrétiens dès l'année 1586. Bientôt la religion chrétienne fut proscrite. Les missionnaires s'humilièrent, demandèrent pardon, obtinrent grâce, & en abusèrent.

Enfin en 1637, les Hollandais ayant pris un vaisseau espagnol qui se fait voile du Japon à Lisbonne, ils trouvèrent dans ce vaisseau des lettres d'un nommé *Moro*, consul d'Espagne à Nangazaqui. Ces lettres contenaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon pour s'emparer du pays. On y spécifiait le nombre des vaisseaux qui devaient venir d'Europe & d'Asie appuyer cette entreprise.

Les Hollandais ne manquèrent pas de remettre les lettres au gouvernement. On saisit *Moro*; il fut obligé de reconnaître son écriture & condamné juridiquement à être brûlé.

Tous les néophytes des jésuites & des dominicains prirent alors les armes, au nombre de trente mille. Il y eut une guerre civile affreuse. Ces chrétiens furent tous exterminés.

Les Hollandais pour prix de leur service obtinrent seuls, comme on fait, la liberté de commercer au Japon, à condition qu'ils n'y feraient jamais aucun acte de christianisme; & depuis ce temps ils ont été fidèles à leur promesse.

Qu'il me soit permis de demander à ces missionnaires quelle était leur rage, après avoir servi à la destruction de tant de peuples en Amérique, d'en

aller faire autant aux extrémités de l'Orient pour la plus grande gloire de DIEU ?

S'il était possible qu'il y eût des diables déchaînés de l'enfer pour venir ravager la terre, s'y prendraient-ils autrement ? Est-ce donc là le commentaire du *contrains-les d'entrer* ? est-ce ainsi que la douceur chrétienne se manifeste ? est-ce là le chemin de la vie éternelle ?

Lecteur ; joignez cette aventure à tant d'autres ; réfléchissez & jugez.

## J E O V A.

**J**EOVA, ancien nom de DIEU. Aucun peuple n'a jamais prononcé *Geova*, comme font les seuls Français, ils disaient *Iévo* ; c'est ainsi que vous le trouvez écrit dans *Sanchoniathon* cité par *Eusèbe*, prep. liv. X ; dans *Diodore*, liv. II ; dans *Macrobe*, sat. liv. I, &c. toutes les nations ont prononcé *ie* & non pas *g*. C'est du nom des quatre voyelles, i, e, o, u, que se forma ce nom sacré dans l'Orient. Les uns prononçaient *ie* o h, en aspirant, *ï, e, o, va* ; les autres *yeou*. Il fallait toujours quatre lettres, quoique nous en mettions ici cinq, faute de pouvoir exprimer ces quatre caractères.

Nous avons déjà observé que, selon *Clément d'Alexandrie*, en saisissant la vraie prononciation de ce nom, on pouvait donner la mort à un homme. *Clément* en rapporte un exemple.

Long-temps avant *Moïse*, *Seth* avait prononcé le nom de *Jeova*, comme il est dit dans la Genèse,

chap. IV ; & même selon l'hébreu , *Seth* s'appela *Jeova*. *Abraham* fit ferment au roi de Sodome par *Jeova* , chap. XIV , v. 22.

Du mot *iova* les latins firent *ioy* , *Jovis* , *Jovispiter* , *Jupiter*. Dans le buisson l'Eternel dit à *Moïse* : Mon nom est *Ioïa*. Dans les ordres qu'il lui donna pour la cour de *Pharaon* , il lui dit : *F'apparus à Abraham , Isaac & Jacob dans le Dieu puissant , & je ne leur révélai point mon nom Adonai , & je fis un pacte avec eux.* (a)

Les Juifs ne prononcent point ce nom depuis longtemps. Il était commun aux Phéniciens & aux Egyptiens. Il signifiait ce qui est ; & de-là vient probablement l'inscription d'*Isis* : *Je suis tout ce qui est.*

## J E P H T É.

### SECTION PREMIERE.

**I**L est évident par le texte du livre des Juges que *Jephthé* promit de sacrifier la première personne qui sortirait de sa maison pour venir le féliciter de sa victoire contre les Ammonites. Sa fille unique vint au-devant de lui ; il déchira ses vêtemens , & il l'immola après lui avoir permis d'aller pleurer sur les montagnes le malheur de mourir vierge. Les filles juives célébrèrent long-temps cette aventure , en pleurant la fille de *Jephthé* pendant quatre jours. (b)

En quelque temps que cette histoire ait été écrite , qu'elle soit imitée de l'histoire grecque d'*Agamemnon*

(a) Exode , chap. VI , v. 3.

(b) Voyez chap. XII des Juges.

& d'*Idoménée*, ou qu'elle en soit le modèle, qu'elle soit antérieure ou postérieure à de pareilles histoires assyriennes, ce n'est pas ce que j'examine; je m'en tiens au texte : *Jephthé* voua sa fille en holocauste, & accomplit son vœu.

Il était expressément ordonné par la loi juive, d'immoler les hommes voués au Seigneur. *Tout homme voué ne sera point racheté, mais sera mis à mort sans remission.* La Vulgate traduit : *Non redimetur, sed morte morietur.* (c)

C'est en vertu de cette loi que *Samuel* coupa en morceaux le roi *Agag*, à qui, comme nous l'avons déjà dit, *Saül* avait pardonné; & c'est même pour avoir épargné *Agag* que *Saül* fut réprouvé du Seigneur, & perdit son royaume.

Voilà donc les sacrifices de sang humain clairement établis; il n'y a aucun point d'histoire mieux constaté: on ne peut juger d'une nation que par ses archives, & par ce qu'elle rapporte d'elle-même.

## S E C T I O N I I I.

**I**L y a donc des gens à qui rien ne coûte, qui falsifient un passage de l'Écriture aussi hardiment que s'ils en rapportaient les propres mots; & qui sur leur mensonge, qu'ils ne peuvent méconnaître, espèrent qu'ils tromperont les hommes. Et s'il y a aujourd'hui de tels fripons, il est à présumer qu'avant l'invention de l'imprimerie il y en avait cent fois davantage.

Un des plus impudens falsificateurs a été l'auteur

(c) Lévitique, chap. XXVII, v. 29.

d'un infame libelle intitulé : *Dictionnaire anti-philosophique*, & justement intitulé. Les lecteurs me diront : Ne te fâche pas tant, que t'importe un mauvais livre ? Messieurs, il s'agit de *Jephthé* ; il s'agit de victimes humaines, c'est du sang des hommes sacrifiés à DIEU que je veux vous entretenir.

L'auteur, quel qu'il soit, traduit ainsi le trente-neuvième vers. du ch. II de l'histoire de *Jephthé* :

*Elle retourna dans la maison de son père qui fit la consécration qu'il avait promise par son vœu, & sa fille resta dans l'état de virginité.*

Oui, falsificateur de Bible, j'en suis fâché ; mais vous avez menti au S<sup>t</sup> Esprit, & vous devez savoir que cela ne se pardonne pas.

Il y a dans la Vulgate : *Et reversa est ad patrem suum, & fecit ei sicut voverat quæ ignorabat virum. Exinde mos increbuit in Israël & consuetudo servata est ut post anni circulum convenient in unum filiæ Israël, & plangent filiam Jephthe Galaaditæ.*

*Elle revint à son père, & il lui fit comme il avait voué, à elle qui n'avait point connu d'homme ; & de-là est venu l'usage. & la coutume s'est conservée, que les filles d'Israël s'assemblent tous les ans pour pleurer la fille de Jephthé le Galaadite, pendant quatre jours.*

Or, dites-nous, homme anti-philosophe, si on pleure tous les ans pendant quatre jours une fille pour avoir été consacrée ?

Dites-nous s'il y avait des religieuses chez un peuple qui regardait la virginité comme un opprobre ?

Dites-nous ce que signifie : Il lui fit comme il avait voué, *fecit ei sicut voverat* ? Qu'avait voué *Jephthé* ;



qu'avait-il promis par ferment ? d'égorger sa fille , de l'immoler en holocauste ; & il l'égorgea.

Lisez la dissertation de *Calmet* sur la témérité du vœu de *Jephthé* & sur son accomplissement ; lisez la loi qu'il cite , cette loi terrible du Lévitique au chapitre XXVII , qui ordonne que tout ce qui sera dévoué au Seigneur ne fera point racheté , mais mourra de mort ; *non redimetur , sed morte morietur*.

Voyez les exemples en foule attester cette vérité épouvantable ; voyez les Amalécites & les Cananéens ; voyez le roi d'Arad & tous les siens soumis à ce dévouement ; voyez le prêtre *Samuel* égorger de ses mains le roi *Agag* , & le couper en morceaux comme un boucher débite un bœuf dans sa boucherie. Et puis corrompez , falsifiez , niez l'écriture sainte pour soutenir votre paradoxe ; insultez à ceux qui la révèrent , quelque chose étonnante qu'ils y trouvent. Donnez un démenti à l'historien *Josèphe* qui la transcrit , & qui dit positivement que *Jephthé* immola sa fille. Entassez injure sur mensonge , & calomnie sur ignorance ; les sages en riront ; & ils sont aujourd'hui en grand nombre ces sages. Oh ! si vous saviez comme ils méprisent les *Routh* quand ils corrompent la sainte écriture , & qu'ils se vantent d'avoir disputé avec le président de *Montesquieu* à sa dernière heure , & de l'avoir convaincu qu'il faut penser comme les frères jésuites !

## JESUITES, OU ORGUEIL.

ON a tant parlé des jésuites, qu'après avoir occupé l'Europe pendant deux cents ans, ils finirent par l'ennuyer, soit qu'ils écrivent eux-mêmes, soit qu'on écrive pour ou contre cette singulière société, dans laquelle il faut avouer qu'on a vu & qu'on voit encore des hommes d'un rare mérite.

On leur a reproché dans six mille volumes leur morale relâchée, qui n'était pas plus relâchée que celle des capucins; & leur doctrine sur la sûreté de la personne des rois; doctrine qui après tout n'approche ni du manche de corne du couteau de *Jacques Clément*, ni de l'hostie saupoudrée qui servit si bien frère *Ange* de Montepulciano autre jacobin, & qui empoisonna l'empereur *Henri VII.*

Ce n'est point la grâce versatile qui les a perdus, ce n'est pas la banqueroute frauduleuse du révérend père *la Valette* préfet des missions apostoliques. On ne chasse point un ordre entier de France, d'Espagne, des deux Siciles, parce qu'il y a eu dans cet ordre un banqueroutier. Ce ne sont pas les fredaines du jésuite *Guyot Desfontaines*, ni du jésuite *Fréron*, ni du révérend père *Marfi*, lequel estropia par ses énormes talens un enfant charmant de la première noblesse du royaume. On ferma les yeux sur ces imitations grecques & latines d'*Anacréon* & d'*Horace*.

Qu'est-ce donc qui les a perdus? L'orgueil.

Quoi! les jésuites étaient-ils plus orgueilleux que les autres moines? Oui, ils l'étaient au point qu'ils

firent donner une lettre de cachet à un ecclésiastique qui les avait appelés *moines*. Le frère *Croust* le plus brutal de la société, frère du confesseur de la seconde dauphine, fut prêt de battre en ma présence le fils de M. G. depuis prêteur royal à Strasbourg, pour lui avoir dit qu'il irait le voir dans son couvent.

C'était une chose incroyable que leur mépris pour toutes les universités dont ils n'étaient pas, pour tous les livres qu'ils n'avaient pas faits, pour tout ecclésiastique qui n'était pas *un homme de qualité*; c'est de quoi j'ai été témoin cent fois. Ils s'expriment ainsi dans leur libelle intitulé : (a) Il est temps de parler : *Que dire à un magistrat qui dit que les jésuites sont des orgueilleux, il faut les humilier ?* Ils étaient si orgueilleux qu'ils ne voulaient pas qu'on blâmât leur orgueil.

D'où leur venait ce péché de la superbe ? De ce que frère *Guignard* avait été pendu. Cela est vrai à la lettre.

Il faut remarquer qu'après le supplice de ce jésuite sous *Henri IV*, & après leur bannissement du royaume, ils ne furent rappelés qu'à condition qu'il y aurait toujours à la cour un jésuite qui répondrait de la conduite des autres. *Coton* fut donc mis en otage auprès de *Henri IV*; & ce bon roi, qui ne laissait pas d'avoir ses petites finesse, crut de gagner le pape en prenant son otage pour son confesseur.

Dès-lors chaque frère jésuite se crut solidairement confesseur du roi. Cette place de premier médecin de l'ame d'un monarque devint un ministère sous *Louis XIII*, & surtout sous *Louis XIV*. Le frère

(a) Page 341.

*Vadblé*, valet de chambre du père de *la Chaise*, accordait sa protection aux évêques de France ; & le père *le Tellier* gouvernait avec un sceptre de fer ceux qui voulaient bien être gouvernés ainsi. Il était impossible que la plupart des jésuites ne s'enflassent du vent de ces deux hommes, & qu'ils ne fussent aussi insolens que les laquais du marquis de *Louvois*. Il y eut parmi eux des savans, des hommes éloquens, des génies ; ceux-là furent modestes, mais les médiocres, faisant le grand nombre, furent atteints de cet orgueil attaché à la médiocrité & à l'esprit de collège.

Depuis leur père *Garaffe*, presque tous leurs livres polémiques respirèrent une hauteur indécente qui souleva toute l'Europe. Cette hauteur tomba souvent dans la bassesse du plus énorme ridicule ; de sorte qu'ils trouvèrent le secret d'être à la fois l'objet de l'envie & du mépris. Voici, par exemple, comme ils s'exprimaient sur le célèbre *Pâquier* avocat-général de la chambre des comptes.

„ *Pâquier* est un porte-panier, un maraud de  
 „ Paris, petit galant bouffon, plaisanteur, petit  
 „ compagnon vendeur de fornettes, simple regage  
 „ qui ne mérite pas d'être le valetton des laquais ;  
 „ belître, coquin qui rote, pète & rend sa gorge,  
 „ fort suspect d'hérésie ou bien hérétique, ou bien  
 „ pire, un sale & vilain fatyre, un archimaître,  
 „ sot par nature, par béquarre, par bémol, sot à  
 „ la plus haute gamme, sot à triple semelle, sot à  
 „ double teinture, & teint en cramoisi, sot en  
 „ toutes sortes de sottises. „

Ils polirent depuis leur style ; mais l'orgueil, pour être moins grossier, n'en fut que plus révoltant.

On pardonne tout hors l'orgueil. Voilà pourquoi tous les parlemens du royaume, dont les membres avaient été pour la plupart leurs disciples, ont fait la première occasion de les anéantir : & la terre entière s'est réjouie de leur chute.

Cet esprit d'orgueil était si fort enraciné dans eux, qu'il se déployait avec la fureur la plus indécente dans le temps même qu'ils étaient tenus à terre sous la main de la justice, & que leur arrêt n'était pas encore prononcé. On n'a qu'à lire le fameux mémoire intitulé : *Il est temps de parler*, imprimé dans Avignon en 1762, sous le nom supposé d'Anvers. Il commence par une requête ironique aux gens tenant la cour de parlement. On leur parle dans cette requête avec autant de mépris que si l'on faisait une réprimande à des clercs de procureur. On traite continuellement l'illustre M. de *Montclar* procureur-général, l'oracle du parlement de Provence, de *maître Ripert*; & on lui parle comme un régent en chaire parlerait à un écolier mutin & ignorant. On pousse l'audace jusqu'à dire (b) que M. de *Montclar* a blasphémé en rendant compte de l'institut des jésuites.

Dans leur mémoire qui a pour titre, *Tout se dira*; ils insultent encore plus effrontément le parlement de Metz, & toujours avec ce style qu'on puise dans les écoles.

Ils ont conservé le même orgueil sous la cendre dans laquelle la France, l'Espagne les ont plongés. Le serpent coupé en tronçons a levé encore la tête du fond de cette cendre. On a vu je ne fais quel misérable nommé *Nonotte*, s'ériger en critique de ses

(b) Tome II, pag. 399.

maîtres, & cet homme, fait pour prêcher la canaille dans un cimetièrè, parler à tort & à travers des choses dont il n'avait pas la plus légère notion. Un autre insolent de cette société, nomme *Patouillet*, insultait, dans des mandemens d'évêque, des citoyens, des officiers de la maison du roi, dont les laquais n'auraient pas souffert qu'il leur parlât.

Une de leurs principales vanités était de s'introduire chez les grands dans leurs dernières maladies, comme des ambassadeurs de DIEU, qui venaient leur ouvrir les portes du ciel sans les faire passer par le purgatoire. Sous *Louis XIV* il n'était pas du bon air de mourir sans passer par les mains d'un jésuite; & le croquant allait ensuite se vanter à ses dévotes qu'il avait converti un duc & pair, lequel sans sa protection aurait été damné.

Le mourant pouvait lui dire: De quel droit, excrement de collège, viens-tu chez moi quand je me meurs? me voit-on venir dans ta cellule quand tu as la fistule ou la gangrène, & que ton corps crasseux est prêt à être rendu à la terre? DIEU a-t-il donné à ton ame quelques droits sur la mienne? ai-je un précepteur à soixante & dix ans? portes-tu les clefs du paradis à ta ceinture? Tu oses dire que tu es ambassadeur de DIEU; montre-moi tes patentes; & si tu n'en as point, laisse-moi mourir en paix. Un bénédictin, un chartreux, un prémontré, ne viennent point troubler mes derniers momens: ils n'érigent point un trophée à leur orgueil sur le lit d'un agonisant; ils restent dans leur cellule; reste dans la tienne: qu'y a-t-il entre toi & moi?

Ce fut une chose comique dans une triste occasion

que l'empressement de ce jésuite anglais nommé *Routh*, à venir s'emparer de la dernière heure du célèbre *Montesquieu*. Il vint, dit-il, rendre cette ame vertueuse à la religion, comme si *Montesquieu* n'avait pas mieux connu la religion qu'un *Routh*, comme si DIEU eût voulu que *Montesquieu* pensât comme un *Routh*. On le chassa de la chambre, & il alla crier dans tout Paris : J'ai converti cet homme illustre, je lui ai fait jeter au feu ses Lettres persannes & son Esprit des lois. On eut soin d'imprimer la relation de la conversion du président de *Montesquieu* par le révérend père *Routh*, dans ce libelle intitulé : *Anti-philosophique*. (1)

Un autre orgueil des jésuites était de faire des missions dans les villes, comme s'ils avaient été chez des Indiens & chez des Japonais. Ils se faisaient suivre dans les rues par la magistrature entière. On portait une croix devant eux, on la plantait dans la place publique; ils dépouillaient le curé, ils devenaient les maîtres de la ville. Un jésuite nommé *Aubert* fit une pareille mission à Colmar, & obligea l'avocat-général du conseil souverain de brûler à ses pieds son *Bayle*, qui lui avait coûté cinquante écus. J'aurais mieux aimé brûler frère *Aubert*. Jugez comme l'orgueil de cet *Aubert* fut gonflé de ce sacrifice, comme il s'en vanta le soir avec ses confrères, comme il en écrivit à son général.

O moines ! ô moines ! soyez modestes ; je vous l'ai déjà dit ; soyez modérés si vous ne voulez pas que malheur vous arrive.

(1) Nous avons observé déjà que l'on n'osa le chasser ; il attendit l'instant de la mort de *Montesquieu* pour voler ses papiers ; on l'en empêcha ; mais il s'en vengea sur son vin, & l'on fut obligé de le renvoyer ivre-mort dans son couvent.

## J O B.

**B**ON jour, mon ami *Job*, tu es un des plus anciens originaux dont les livres fassent mention ; tu n'étais point juif : on fait que le livre qui porte ton nom est plus ancien que le Pentateuque. Si les Hébreux qui l'ont traduit de l'arabe, se sont servi du mot *Jéhova* pour signifier DIEU, ils empruntèrent ce mot des Phéniciens & des Egyptiens, comme les vrais savans n'en doutent pas. Le mot de *Satan* n'était point hébreu, il était chaldéen, on le fait assez.

Tu demeurais sur les confins de la Chaldée. Des commentateurs, dignes de leur profession, prétendent que tu croyais à la résurrection parce qu'étant couché sur ton fumier, tu as dit, dans ton dix-neuvième chapitre, *que tu l'en releverais* quelque jour. Un malade qui espère sa guérison n'espère pas pour cela la résurrection ; mais je veux te parler d'autres choses.

Avoue que tu étais un grand bavard, mais tes amis l'étaient davantage. On dit que tu possédais sept mille moutons, trois mille chameaux, mille bœufs & cinq cents ânesses. Je veux faire ton compte.

Sept mille moutons, à trois livres dix sous pièce, font vingt-deux mille cinq cents livres tournois, pose . . . . . 22500 l.

J'évalue les trois mille chameaux, à cinquante écus pièce. . . . . 450000

Mille bœufs ne peuvent être estimés l'un portant l'autre moins de . . . 80000

---

552500 l.



<i>De l'autre part.</i> . . . . .	552500 l.
Et cinq cents ânesses, à vingt francs	
l'ânesse, . . . . .	10000
Le tout se monte à . . . . .	<u>562500 l.</u>

Sans compter tes meubles, bagues & joyaux.

J'ai été beaucoup plus riche que toi ; & quoique j'aie perdu une grande partie de mon bien, & que je sois malade comme toi, je n'ai point murmuré contre DIEU, comme tes amis semblent te le reprocher quelquefois.

Je ne suis point du tout content de *Satan*, qui pour t'induire au péché & pour te faire oublier DIEU, demande la permission de t'ôter ton bien & de te donner la gale. C'est dans cet état que les hommes ont toujours recours à la Divinité. Ce sont les gens heureux qui l'oublient. *Satan* ne connaissait pas assez le monde : il s'est formé depuis ; & quand il veut s'affurer de quelqu'un, il en fait un fermier-général, ou quelque chose de mieux, s'il est possible. C'est ce que notre ami *Pope* nous a clairement montré dans l'histoire du chevalier *Balaam*.

Ta femme était une impertinente, mais tes prétendus amis *Eliphas* natif de Théma en Arabie, *Baldad* de Suez, & *Sopbar* de Nahamath, étaient bien plus insupportables qu'elle. Ils t'exhortent à la patience d'une manière à impatienter le plus doux des hommes. Ils te font de longs sermons plus ennuyeux que ceux que prêche le fourbe *V.....e* à Amsterdam : & le &c.

Il est vrai que tu ne fais ce que tu dis quand tu t'écries : *Mon DIEU! suis-je une mer ou une baleine*

*pour avoir été enfermé par vous comme dans une prison ? mais tes amis n'en savent pas davantage quand ils te répondent , que le jour ne peut reverdir sans humidité , & que l'herbe des prés ne peut croître sans eau. Rien n'est moins consolant que cet axiome.*

*Sophar de Nahamath te reproche d'être un babillard ; mais aucun de ces bons amis ne te prête un écu. Je ne t'aurais pas traité ainsi. Rien n'est plus commun que gens qui conseillent , rien de plus rare que ceux qui secourent. C'est bien la peine d'avoir trois amis pour n'en pas recevoir une goutte de bouillon quand on est malade. Je m'imagine que quand DIEU t'eut rendu tes richesses & ta fanté , ces éloquens personnages n'osèrent pas se présenter devant toi ; aussi , les amis de Job ont passé en proverbe.*

DIEU fut très-mécontent d'eux , & leur dit tout net au chap. XLII , *qu'ils sont ennuyeux & imprudens ; & il les condamne à une amende de sept taureaux & de sept bœufs pour avoir dit des sottises. Je les aurais condamné pour n'avoir point secouru leur ami.*

Je te prie de me dire s'il est vrai que tu vécus cent quarante ans après cette aventure. J'aime à voir que les honnêtes gens vivent long-temps ; mais il faut que les hommes d'aujourd'hui soient de grands fripons ; tant leur vie est courte.

Au reste le livre de *Job* est un des plus précieux de toute l'antiquité. Il est évident que ce livre est d'un arabe qui vivait avant le temps où nous plaçons *Moïse*. Il est dit qu'*Eliphas* l'un des interlocuteurs est de *Théman* ; c'est une ancienne ville d'Arabie. *Baldad* était de *Suez* , autre ville d'Arabie. *Sophar* était de *Nahamath* , contrée d'Arabie encore plus orientale.

Mais

Mais ce qui est bien plus remarquable, & ce qui démontre que cette fable ne peut être d'un juif, c'est qu'il y est parlé des trois constellations que nous nommons aujourd'hui l'Ourse, l'Orion, & les Hyades. Les Hébreux n'ont jamais eu la moindre connaissance de l'astronomie, ils n'avaient pas même de mot pour exprimer cette science ; tout ce qui regarde les arts de l'esprit leur était inconnu jusqu'au terme de géométrie.

Les Arabes au contraire habitant sous des tentes, étant continuellement à portée d'observer les astres, furent peut-être les premiers qui réglèrent leurs années par l'inspection du ciel.

Une observation plus importante, c'est qu'il n'est parlé que d'un seul Dieu dans ce livre. C'est une erreur absurde d'avoir imaginé que les Juifs fussent les seuls qui reconnussent un Dieu unique ; c'était la doctrine de presque tout l'Orient ; & les Juifs en cela ne furent que des plagiaires, comme ils le furent en tout.

DIEU dans le trente-huitième chapitre parle lui-même à *Job*, du milieu d'un tourbillon, & c'est ce qui a été imité depuis dans la *Genèse*. On ne peut trop répéter que les livres juifs sont très-nouveaux. L'ignorance & le fanatisme crient que le Pentateuque est le plus ancien livre du monde. Il est évident que ceux de *Sanconiathon*, ceux de *Thaut* antérieurs de huit cents ans à ceux de *Sanconiathon*, ceux du premier *Zerdust*, le *Shasta*, le *Védam* des Indiens que nous avons encore, les cinq *Kings* des Chinois, enfin le livre de *Job*, sont d'une antiquité beaucoup plus reculée qu'aucun livre juif. Il est démontré que ce

petit peuple ne put avoir des annales que lorsqu'il eut un gouvernement stable ; qu'il n'eut ce gouvernement que sous ses rois ; que son jargon ne se forma qu'avec le temps d'un mélange de phénicien & d'arabe. Il y a des preuves incontestables que les Phéniciens cultivaient les lettres très-long-temps avant eux. Leur profession fut le brigandage & le courtage ; ils ne furent écrivains que par hasard. On a perdu les livres des Egyptiens & des Phéniciens ; les Chinois , les Brames , les Guèbres , les Juifs ont conservé les leurs. Tous ces monumens sont curieux ; mais ce ne sont que des monumens de l'imagination humaine dans lesquels on ne peut apprendre une seule vérité , soit physique , soit historique. Il n'y a point aujourd'hui de petit livre de physique , qui ne soit plus utile que tous les livres de l'antiquité.

Le bon *Calmet* ou dom *Calmet* , ( car les bénédictins veulent qu'on leur donne du dom ) ce naïf compilateur de tant de rêveries & d'imbécillités , cet homme que sa simplicité a rendu si utile à quiconque veut rire des sottises antiques , rapporte fidèlement les opinions de ceux qui ont voulu deviner la maladie dont *Job* fut attaqué , comme si *Job* eût été un personnage réel. Il ne balance point à dire que *Job* avait la vérole , & il entasse passage sur passage à son ordinaire pour prouver ce qui n'est pas. Il n'avait pas lu l'histoire de la vérole par *Astruc* ; car *Astruc* n'étant ni un père de l'Eglise ni un docteur de Salamanque , mais un médecin très-savant , le bon-homme *Calmet* ne savait pas seulement qu'il existât : les moines compilateurs sont de pauvres gens !

( *Par un malade aux eaux d'Aix-la-Chapelle.* )

## J O S E P H.

L'HISTOIRE de *Joséph*, à ne la considérer que comme un objet de curiosité & de littérature, est un des plus précieux monumens de l'antiquité, qui soient parvenus jusqu'à nous. Elle paraît être le modèle de tous les écrivains orientaux; elle est plus attendrissante que l'*Odyssée* d'*Homère*; car un héros qui pardonne est plus touchant que celui qui se venge.

Nous regardons les Arabes comme les premiers auteurs de ces fictions ingénieuses qui ont passé dans toutes les langues; mais je ne vois chez eux aucune aventure comparable à celle de *Joséph*. Presque tout en est merveilleux, & la fin peut faire répandre des larmes d'attendrissement. C'est un jeune homme de seize ans dont ses frères sont jaloux; il est vendu par eux à une caravane de marchands ismaélites, conduit en Egypte, & acheté par un eunuque du roi. Cet eunuque avait une femme, ce qui n'est point du tout étonnant; le *kissar-aga*, eunuque parfait, à qui on a tout coupé, a aujourd'hui un sérail à Constantinople: on lui a laissé ses yeux & ses mains, & la nature n'a point perdu ses droits dans son cœur. Les autres eunuques, à qui on n'a coupé que les deux accompagnemens de l'organe de la génération, emploient encore souvent cet organe; & *Putiphar*, à qui *Joséph* fut vendu, pouvait très-bien être du nombre de ces eunuques.

La femme de *Putiphar* devint amoureuse du jeune *Joséph*, qui, fidelle à son maître & à son bienfaiteur,

rejette les empressements de cette femme. Elle en est irritée, & accuse *Joseph* d'avoir voulu la séduire. C'est l'histoire d'*Hyppolite* & de *Phèdre*, de *Bellérophon* & de *Sténobée*, d'*Hébrus* & de *Damasppe*, de *Tantis* & de *Péribée*, de *Myrtilé* & d'*Hippodamie*, de *Pélée* & de *Demenette*.

Il est difficile de savoir quelle est l'originale de toutes ces histoires ; mais chez les anciens auteurs arabes, il y a un trait, touchant l'aventure de *Joseph* & de la femme de *Putiphar*, qui est fort ingénieux. L'auteur suppose que *Putiphar*, incertain entre sa femme & *Joseph*, ne regarda pas la tunique de *Joseph*, que sa femme avait déchirée, comme une preuve de l'attentat du jeune homme. Il y avait un enfant au berceau dans la chambre de la femme ; *Joseph* disait qu'elle lui avait déchiré & ôté sa tunique en présence de l'enfant ; *Putiphar* consulta l'enfant, dont l'esprit était fort avancé pour son âge ; l'enfant dit à *Putiphar* : Regardez si la tunique est déchirée par devant ou par derrière ; si elle l'est par devant, c'est une preuve que *Joseph* a voulu prendre par force votre femme qui se défendait ; si elle l'est par derrière, c'est une preuve que votre femme courait après lui. *Putiphar*, grâce au génie de cet enfant, reconnut l'innocence de son esclave. C'est ainsi que cette aventure est rapportée dans l'Alcoran d'après l'ancien auteur arabe. Il ne s'embarrasse point de nous instruire à qui appartenait l'enfant qui jugea avec tant d'esprit. Si c'était un fils de la *Putiphar*, *Joseph* n'était pas le premier à qui cette femme en avait voulu.

Quoi qu'il en soit, *Joseph*, selon la Genèse, est mis en prison, & il s'y trouve en compagnie de l'échançon

& du panetier du roi d'Égypte. Ces deux prisonniers d'Etat rêvent tous deux pendant la nuit ; *Joseph* explique leurs songes ; il leur prédit que dans trois jours l'échançon rentrera en grâce , & que le panetier fera pendu ; ce qui ne manqua pas d'arriver.

Deux ans après , le roi d'Égypte rêve aussi ; son échançon lui dit qu'il y a un jeune juif en prison , qui est le premier homme du monde pour l'intelligence des rêves ; le roi fait venir le jeune homme , qui lui prédit sept années d'abondance , & sept années de stérilité.

Interrompons un peu ici le fil de l'histoire , pour voir de quelle prodigieuse antiquité est l'interprétation des songes. *Jacob* avait vu en songe l'échelle mystérieuse au haut de laquelle était DIEU lui-même : il apprit en songe une méthode de multiplier les troupeaux ; méthode qui n'a jamais réussi qu'à lui. *Joseph* lui-même avait appris par un songe qu'il dominerait un jour sur ses frères. *Abimélec*, long-temps auparavant , avait été averti en songe que *Sara* était femme d'*Abraham*. (\*)

Revenons à *Joseph*. Dès qu'il eut expliqué le songe de *Pharaon* , il fut sur le champ premier ministre. On doute qu'aujourd'hui on trouvât un roi , même en Asie , qui donnât une telle charge pour un rêve expliqué. *Pharaon* fit épouser à *Joseph* une fille de *Putiphar*. Il est dit que ce *Putiphar* était grand-prêtre d'Héliopolis ; ce n'était donc pas l'eunuqué son premier maître ; ou si c'était lui , il avait encore certainement un autre titre que celui de grand-prêtre , & sa femme avait été mère plus d'une fois.

(\*) Voyez *Songes* , section III de l'article *Somnambules*.

Cependant, la famine arriva comme *Joseph* l'avait prédit, & *Joseph*, pour mériter les bonnes grâces de son roi, força tout le peuple à vendre ses terres à *Pharaon*, & toute la nation se fit esclave pour avoir du blé. C'est-là apparemment l'origine du pouvoir despotique. Il faut avouer que jamais roi n'avait fait un meilleur marché; mais aussi le peuple ne devait guère bénir le premier ministre.

Enfin, le père & les frères de *Joseph* eurent aussi besoin de blé, car *la famine désolait alors toute la terre*. Ce n'est pas la peine de raconter ici comment *Joseph* reçut ses frères, comment il leur pardonna & les enrichit. On trouve dans cette histoire tout ce qui constitue un poème épique intéressant; exposition, nœud, reconnaissance, péripétie, & merveilleux. Rien n'est plus marqué au coin du génie oriental.

Ce que le bon-homme *Jacob*, père de *Joseph*, répondit à *Pharaon* doit bien frapper ceux qui savent lire. Quel âge avez-vous? lui dit le roi; j'ai cent trente ans, dit le vieillard, & je n'ai pas eu encore un jour heureux dans ce court pèlerinage.

## J U D É E.

**J**E n'ai pas été en Judée, Dieu merci, & je n'y irai jamais. J'ai vu des gens de toute nation qui en sont revenus. Ils m'ont tous dit que la situation de Jérusalem est horrible; que tout le pays d'alentour est pierreux; que les montagnes sont pelées; que le fameux fleuve du Jourdain n'a pas plus de quarante-cinq pieds de l'argeur; que le seul bon canton de ce



pays est Jéricho. Enfin ils parlent tous comme parlait *St Jérôme* qui demeura si long-temps dans Bethléem, & qui peint cette contrée comme le rebut de la nature. Il dit qu'en été il n'y a pas seulement d'eau à boire. Ce pays cependant devait paraître aux Juifs un lieu de délices en comparaison des déserts dont ils étaient originaires. Des misérables qui auraient quitté les Landes, pour habiter quelques montagnes du Lam-pourdan, vanteraient leur nouveau séjour ; & s'ils espéraient pénétrer jusque dans les belles parties du Languedoc, ce serait là pour eux la terre promise.

Voilà précisément l'histoire des Juifs. Jéricho & Jérusalem sont Toulouse & Montpellier, & le désert de Sinäi est le pays entre Bordeaux & Baïonne.

Mais si le Dieu qui conduisait les Juifs voulait leur donner une bonne terre, si ces malheureux avaient en effet habité l'Egypte ; que ne les laissait-il en Egypte ? à cela on ne répond que par des phrases théologiques.

La Judée, dit-on, était la terre promise. DIEU dit à Abraham : *Je vous donnerai tout ce pays depuis le fleuve d'Egypte jusqu'à l'Euphrate.* (a)

Hélas ! mes amis, vous n'avez jamais eu ces rivages fertiles de l'Euphrate & du Nil. On s'est moqué de vous. Les maîtres du Nil & de l'Euphrate ont été tour-à-tour vos maîtres. Vous avez été presque toujours esclaves. Promettre & tenir sont deux, mes pauvres Juifs. Vous avez un vieux rabbin qui en lisant vos sages prophéties, qui vous annoncent une terre de miel & de lait, s'écria qu'on vous avait promis plus de beurre que de pain. Savez-vous bien que si

(a) Genèse, chap. 15.

le grand-turc m'offrait aujourd'hui la seigneurie de Jérusalem, je n'en voudrais pas ?

*Frédéric III*, en voyant ce détestable pays, dit publiquement que *Moïse* était bien mal avisé d'y mener sa compagnie de lépreux ; que n'allait-il à Naples ? disait *Frédéric*. Adieu, mes chers Juifs ; je suis fâché que terre promise soit terre perdue.

(*Par le baron de Broukans.*)

## J U I F S.

### SECTION PREMIERE.

**V**OUS m'ordonnez de vous faire un tableau fidelle de l'esprit des Juifs, & de leur histoire : & sans entrer dans les voies ineffables de la Providence, vous cherchez dans les mœurs de ce peuple la source des événemens que cette Providence a préparés.

Il est certain que la nation juive est la plus singulière qui jamais ait été dans le monde. Quoiqu'elle soit la plus méprisable aux yeux de la politique, elle est, à bien des égards, considérable aux yeux de la philosophie.

Les Guèbres, les Baïans, & les Juifs, sont les seuls peuples qui subsistent dispersés, & qui, n'ayant d'alliance avec aucune nation, se perpétuent au milieu des nations étrangères, & soient toujours à part du reste du monde.

Les Guèbres ont été autrefois infiniment plus considérables que les Juifs, puisque ce sont des restes des anciens Perses, qui eurent les Juifs sous leur

domination ; mais ils ne font aujourd'hui répandus que dans une partie de l'Orient.

Les Banians, qui descendent des anciens peuples chez qui *Pythagore* puisa sa philosophie, n'existent que dans les Indes & en Perse : mais les Juifs sont dispersés sur la face de toute la terre ; & s'ils se rassembraient, ils composeraient une nation beaucoup plus nombreuse qu'elle ne le fut jamais dans le court espace où ils furent souverains de la Palestine. Presque tous les peuples qui ont écrit l'histoire de leur origine ont voulu la relever par des prodiges : tout est miracle chez eux : leurs oracles ne leur ont prédit que des conquêtes : ceux qui en effet sont devenus conquérans n'ont pas eu de peine à croire ces anciens oracles que l'événement justifiait. Ce qui distingue les Juifs des autres nations, c'est que leurs oracles sont les seuls véritables : il ne nous est pas permis d'en douter. Ces oracles, qu'ils n'entendent que dans le sens littéral, leur ont prédit cent fois qu'ils seraient les maîtres du monde : cependant ils n'ont jamais possédé qu'un petit coin de terre pendant quelques années ; ils n'ont pas aujourd'hui un village en propre. Ils doivent donc croire, & ils croient en effet qu'un jour leurs prédictions s'accompliront, & qu'ils auront l'empire de la terre.

Ils sont le dernier de tous les peuples parmi les musulmans & les chrétiens, & ils se croient le premier. Cet orgueil dans leur abaissement est justifié par une raison sans réplique, c'est qu'ils sont réellement les pères des chrétiens & des musulmans. Les religions chrétienne & musulmane reconnaissent la juive pour leur mère ; & par une contradiction singulière, elles ont à la fois pour cette mère du respect & de l'horreur.

Il ne s'agit pas ici de répéter cette suite continue de prodiges qui étonnent l'imagination , & qui exercent la foi. Il n'est question que des événemens purement historiques, dépouillés du concours céleste & des miracles que DIEU daigna si long-temps opérer en faveur de ce peuple.

On voit d'abord en Egypte une famille de soixante & dix personnes , produire au bout de deux cents quinze ans une nation dans laquelle on compte six cents mille combattans , ce qui fait avec les femmes , les vieillards & les enfans , plus de deux millions d'ames. Il n'y a point d'exemple sur la terre d'une population si prodigieuse : cette multitude sortie d'Egypte demeura quarante ans dans les déserts de l'Arabie pétrée ; & le peuple diminua beaucoup dans ce pays affreux.

Ce qui resta de la nation avança un peu au nord de ces déserts. Il paraît qu'ils avaient les mêmes principes qu'eurent depuis les peuples de l'Arabie pétrée & déserte , de massacrer sans pitié les habitans des petites bourgades sur lesquels ils avaient de l'avantage , & de réserver seulement les filles. L'intérêt de la population a toujours été le but principal des uns & des autres. On voit que quand les Arabes eurent conquis l'Espagne , ils imposèrent dans les provinces des tributs de filles nubiles ; & aujourd'hui les Arabes du désert ne font point de traités sans stipuler qu'on leur donnera quelques filles & des présens.

Les Juifs arrivèrent dans un pays sablonneux , hérissé de montagnes , où il y avait quelques villages habités par un petit peuple nommé *les Madianites*. Ils

prirent dans un seul camp de Madianites six cents foixante & quinze mille moutons , foixante & douze mille bœufs , foixante & un mille ânes , & trente-deux mille pucelles. Tous les hommes , toutes les femmes , & les enfans mâles furent massacrés : les filles & le butin furent partagés entre le peuple & les sacrificateurs.

Ils s'emparèrent ensuite , dans le même pays , de la ville de Jéricho ; mais ayant voué les habitans de cette ville à l'anathème , ils massacrèrent tout jusqu'aux filles mêmes , & ne pardonnèrent qu'à une courtisane nommée *Raab* , qui les avait aidés à surprendre la ville.

Les favans ont agité la question , si les Juifs sacrifiaient en effet des hommes à la Divinité , comme tant d'autres nations. C'est une question de nom : ceux que ce peuple consacrait à l'anathème n'étaient pas égorgés sur un autel avec des rites religieux ; mais ils n'en étaient pas moins immolés , sans qu'il fût permis de pardonner à un seul. Le Lévitique défend expressement au verset 27 du chapitre XXIX de racheter ceux qu'on aura voués ; il dit en propres paroles : *Il faut qu'ils meurent*. C'est en vertu de cette loi que *Jephthé* voua & égorga sa fille , que *Saül* voulut tuer son fils , & que le prophète *Samuel* coupa par morceaux le roi *Agag* prisonnier de *Saül*. Il est bien certain que DIEU est le maître de la vie des hommes , & qu'il ne nous appartient pas d'examiner ses lois : nous devons nous borner à croire ces faits , & à respecter en silence les desseins de DIEU qui les a permis.

On demande aussi quel droit des étrangers tels que les Juifs avaient sur le pays de Canaan ? on répond qu'ils avaient celui que DIEU leur donnait.

A peine ont-ils pris Jéricho & Laïs, qu'ils ont entre eux une guerre civile dans laquelle la tribu de *Benjamin* est presque toute exterminée, hommes, femmes, & enfans; il n'en resta que six cents mâles: mais le peuple, ne voulant point qu'une des tribus fût anéantie, s'avisa pour y remédier de mettre à feu & à sang une ville entière de la tribu de *Manassé*, d'y tuer tous les hommes, tous les vieillards, tous les enfans, toutes les femmes mariées, toutes les veuves, & d'y prendre six cents vierges, qu'ils donnèrent aux six cents survivans de *Benjamin* pour refaire cette tribu, afin que le nombre de leurs douze tribus fût toujours complet.

Cependant les Phéniciens, peuple puissant, établis sur les côtes de temps immémorial, alarmés des déprédations & des cruautés de ces nouveaux venus, les châtièrent souvent: les princes voisins se réunirent contre eux, & ils furent réduits sept fois en servitude pendant plus de deux cents années.

Enfin ils se font un roi, & l'élisent par le sort. Ce roi ne devait pas être fort puissant; car à la première bataille que les Juifs donnèrent sous lui aux Philistins leurs maîtres, ils n'avaient dans toute l'armée qu'une épée & qu'une lance, & pas un seul instrument de fer. Mais leur second roi *David* fait la guerre avec avantage. Il prend la ville de Salem, si célèbre depuis sous le nom de Jérusalem; & alors les Juifs commencent à faire quelque figure dans les environs de la Syrie. Leur gouvernement & leur religion prennent une forme plus auguste. Jusque-là ils n'avaient pu avoir de temple, quand toutes les nations voisines en avaient. *Salomon* en bâtit un superbe, & régna sur ce peuple environ quarante ans.

Le temps de *Salomon* est non-seulement le temps le plus florissant des Juifs ; mais tous les rois de la terre ensemble ne pourraient étaler un trésor qui approchât de celui de *Salomon*. Son père *David*, dont le prédécesseur n'avait pas même de fer, laissa à *Salomon* vingt-cinq milliers six cents quarante-huit millions de livres de France au cours de ce jour, en argent comptant. Ses flottes qui allaient à Ophyr lui rapportaient par an soixante & huit millions en or pur, sans compter l'argent & les pierreries. Il avait quarante mille écuries, & autant de remises pour ses chariots, douze mille écuries pour sa cavalerie, sept cents femmes, & trois cents concubines. Cependant il n'avait ni bois ni ouvriers pour bâtir son palais & le temple : il en emprunta d'*Hiram* roi de Tyr, qui fournit même de l'or ; & *Salomon* donna vingt villes en payement à *Hiram*. Les commentateurs ont avoué que ces faits avaient besoin d'explication, & ont soupçonné quelque erreur de chiffre dans les copistes, qui seuls ont pu se tromper.

A la mort de *Salomon*, douze tribus qui composaient la nation se divisent. Le royaume est déchiré : il se sépare en deux petites provinces, dont l'une est appelée *Juda*, & l'autre *Israël*. Neuf tribus & demie composent la province israélite, & deux & demie seulement font celle de *Juda*. Il y eut alors entre ces deux petits peuples une haine d'autant plus implacable qu'ils étaient parens & voisins, & qu'ils eurent des religions différentes : car à *Sichem*, à *Samarie*, on adorait *Baal* en donnant à DIEU un nom sidonien, tandis qu'à *Jérusalem* on adorait *Adonai*. On avait consacré à *Sichem* deux veaux, & on avait à *Jérusalem*

consacré deux chérubins , qui étaient deux animaux ailés à double tête , placés dans le sanctuaire : chaque faction ayant donc ses rois , son dieu , son culte , & ses prophètes , elles se firent une guerre cruelle.

Tandis qu'elles se faisaient cette guerre , les rois d'Assyrie , qui conquéraient la plus grande partie de l'Asie , tombèrent sur les Juifs comme un aigle enlève deux lézards qui se battent. Les neuf tribus & demie de Samarie & de Sichem furent enlevées & dispersées sans retour , & sans que jamais on ait su précisément en quels lieux elles furent menées en esclavage.

Il n'y a que vingt lieues de la ville de Samarie à Jérusalem , & leurs territoires se touchaient ; ainsi , quand l'une de ces deux villes était écrasée par de puissans conquérans , l'autre ne devait pas tenir longtemps. Aussi Jérusalem fut plusieurs fois saccagée ; elle fut tributaire des rois *Hazaël* & *Razin* , esclave sous *Teglat-phael-asser* , trois fois prise par *Nabuchodonosor* ou *Nebucodon-asser* , & enfin détruite. *Sédécias* , qui avait été établi roi ou gouverneur par ce conquérant , fut emmené lui & tout son peuple en captivité dans la Babylonie ; de sorte qu'il ne restait de Juifs dans la Palestine que quelques familles de paysans esclaves , pour ensemençer les terres.

A l'égard de la petite contrée de Samarie & de Sichem , plus fertile que celle de Jérusalem , elle fut repeuplée par des colonies étrangères , que les rois assyriens y envoyèrent , & qui prirent le nom de *Samaritains*.

Les deux tribus & demie , esclaves dans Babylone , & dans les villes voisines , pendant soixante & dix ans , eurent le temps d'y prendre les usages de leurs maîtres ;



elles enrichirent leur langue du mélange de la langue chaldéenne. Les Juifs dès-lors ne connurent plus que l'alphabet & les caractères chaldéens ; ils oublièrent même le dialecte hébraïque pour la langue chaldéenne : cela est incontestable. L'historien *Josèphe* dit qu'il a d'abord écrit en chaldéen , qui est la langue de son pays. Il paraît que les Juifs apprirent peu de chose de la science des mages : ils s'adonnèrent au métier de courtiers , de changeurs , & de fripiers ; par-là ils se rendirent nécessaires , comme ils le sont encore , & ils s'enrichirent.

Leurs gains les mirent en état d'obtenir sous *Cyrus* la liberté de rebâtir Jérusalem ; mais quand il fallut retourner dans leur patrie , ceux qui s'étaient enrichis à Babylone ne voulurent point quitter un si beau pays pour les montagnes de la Céléfyrie , ni les bords fertiles de l'Euphrate & du Tygre pour le torrent de Cédron. Il n'y eut que la plus vile partie de la nation qui revint avec *Zorobabel*. Les Juifs de Babylone contribuèrent seulement de leurs aumônes pour rebâtir la ville & le temple ; encore la collecte fut-elle médiocre ; & *Esdras* rapporte qu'on ne put ramasser que soixante & dix mille écus pour relever ce temple , qui devait être le temple de l'univers.

Les Juifs restèrent toujours sujets des Perses ; ils le furent de même d'*Alexandre* : & lorsque ce grand-homme , le plus excusable des conquérans , eut commencé dans les premières années de ses victoires , à élever Alexandrie , & à la rendre le centre du commerce du monde , les Juifs y allèrent en foule exercer leur métier de courtiers ; & leurs rabbins y apprirent enfin quelque chose des sciences des Grecs. La langue

grecque devint absolument nécessaire à tous les Juifs commerçans.

Après la mort d'*Alexandre*, ce peuple demeura soumis aux rois de Syrie dans Jérusalem, & aux rois d'Egypte dans Alexandrie; & lorsque ces rois se faisaient la guerre, ce peuple subissait toujours le sort des sujets, & appartenait aux vainqueurs.

Depuis leur captivité à Babylone, Jérusalem n'eut plus de gouverneurs particuliers qui prissent le nom de roi. Les pontifes eurent l'administration intérieure, & ces pontifes étaient nommés par leurs maîtres: ils achetaient quelquefois très-cher cette dignité, comme le patriarche grec de Constantinople achète la sienne.

Sous *Antiochus Epiphane* ils se révoltèrent; la ville fut encore une fois pillée, & les murs démolis.

Après une suite de pareils désastres, ils obtiennent enfin pour la première fois, environ cent cinquante ans avant l'ère vulgaire, la permission de battre monnaie; c'est d'*Antiochus Sidetes* qu'ils tinrent ce privilège. Ils eurent alors des chefs qui prirent le nom de rois, & qui même portèrent un diadème. *Antigone* fut décoré le premier de cet ornement, qui devient peu honorable sans la puissance.

Les Romains dans ce temps-là commençaient à devenir redoutables aux rois de Syrie maîtres des Juifs; ceux-ci gagnèrent le sénat de Rome par des soumissions & des présens. Les guerres des Romains dans l'Asie mineure semblaient devoir laisser respirer ce malheureux peuple; mais à peine Jérusalem jouit-elle de quelque ombre de liberté, qu'elle fut déchirée par des guerres civiles, qui la rendirent sous ses fantômes de rois beaucoup plus à plaindre qu'elle

ne l'avait jamais été dans une si longue fuite de différens esclavages.

Dans leurs troubles intestins, ils prirent les Romains pour juges. Déjà la plupart des royaumes de l'Asie mineure, de l'Afrique méridionale, & des trois quarts de l'Europe, reconnaissaient les Romains pour arbitres & pour maîtres.

*Pompée* vint en Syrie juger les nations, & déposer plusieurs petits tyrans. Trompé par *Aristobule*, qui disputait la royauté de Jérusalem, il se vengea sur lui & sur son parti. Il prit la ville, fit mettre en croix quelques séditieux, soit prêtres, soit pharisiens, & condamna, long-temps après, le roi des Juifs *Aristobule* au dernier supplice.

Les Juifs toujours malheureux, toujours esclaves, & toujours révoltés, attirent encore sur eux les armes romaines. *Crassus* & *Cassius* les punissent, & *Metellus Scipion* fait crucifier un fils du roi *Aristobule* nommé *Alexandre*, auteur de tous les troubles.

Sous le grand *César* ils furent entièrement soumis & paisibles. *Hérode* fameux parmi eux & parmi nous, long-temps simple tétrarque, obtint d'*Antoine* la couronne de Judée, qu'il paya chèrement : mais Jérusalem ne voulut pas reconnaître ce nouveau roi, parce qu'il était descendu d'*Esai*, & non pas de *Jacob*, & qu'il n'était qu'iduméen : c'était précisément sa qualité d'étranger qui l'avait fait choisir par les Romains pour tenir mieux ce peuple en bride.

Les Romains protégèrent le roi de leur nomination avec une armée. Jérusalem fut encore prise d'assaut, saccagée & pillée.

*Hérode*, protégé depuis par *Auguste*, devint un des plus puissans princes parmi les petits rois de l'Arabie. Il répara Jérusalem ; il rebâtit la forteresse qui entourait ce temple si cher aux Juifs , qu'il construisit aussi de nouveau , mais qu'il ne put achever : l'argent & les ouvriers lui manquèrent. C'est une preuve qu'après tout *Hérode* n'était pas riche , & que les Juifs , qui aimaient leur temple , aimaient encore plus leur argent comptant.

Le nom de roi n'était qu'une faveur que faisaient les Romains : cette grâce n'était pas un titre de succession. Bientôt après la mort d'*Hérode*, la Judée fut gouvernée en province romaine subalterne par le proconsul de Syrie ; quoique de temps en temps on accordât le titre de roi tantôt à un juif , tantôt à un autre , moyennant beaucoup d'argent , ainsi qu'on l'accorda au juif *Agrippa* sous l'empereur *Claude*.

Une fille d'*Agrippa* fut cette *Bérénice* célèbre pour avoir été aimée d'un des meilleurs empereurs dont Rome se vante. Ce fut elle qui , par les injustices qu'elle essuya de ses compatriotes, attira les vengeances des Romains sur Jérusalem. Elle demanda justice. Les factions de la ville la lui refusèrent. L'esprit séditieux de ce peuple se porta à de nouveaux excès ; son caractère en tout temps était d'être cruel , & son sort d'être puni.

*Vespasien* & *Titus* firent ce siège mémorable , qui finit par la destruction de la ville. *Josèphe* l'exagérateur prétend que dans cette courte guerre il y eut plus d'un million de juifs massacrés. Il ne faut pas s'étonner qu'un auteur qui met quinze mille hommes dans chaque village tue un million d'hommes. Ce qui

resta fut exposé dans les marchés publics , & chaque juif fut vendu à-peu-près au même prix que l'animal immonde dont ils n'osent manger.

Dans cette dernière dispersion ils espérèrent encore un libérateur ; & sous *Adrien* , qu'ils maudissent dans leurs prières , il s'éleva un *Barcochébas* , qui se dit un nouveau *Moïse* , un *Shilo* , un *Christ*. Ayant rassemblé beaucoup de ces malheureux sous ses étendards , qu'ils crurent sacrés , il périt avec tous les suivans : ce fut le dernier coup pour cette nation , qui en demeura accablée. Son opinion constante , que la stérilité est un opprobre , l'a conservée. Les Juifs ont regardé comme leurs deux grands devoirs , des enfans & de l'argent.

Il résulte de ce tableau raccourci que les Hébreux ont presque toujours été ou errans , ou brigands , ou esclaves , ou séditieux : ils sont encore vagabonds aujourd'hui sur la terre , & en horreur aux hommes , assurant que le ciel & la terre , & tous les hommes ont été créés pour eux seuls.

On voit évidemment , par la situation de la Judée , & par le génie de ce peuple , qu'il devait être toujours subjugué. Il était environné de nations puissantes & belliqueuses qu'il avait en aversion. Ainsi il ne pouvait ni s'allier avec elles , ni être protégé par elles. Il lui fut impossible de se soutenir par la marine , puisqu'il perdit bientôt le port qu'il avait du temps de *Salomon* sur la mer Rouge , & que *Salomon* même se servit toujours des Tyriens pour bâtir & pour conduire ses vaisseaux , ainsi que pour élever son palais & le temple. Il est donc manifeste que les Hébreux n'avaient aucune industrie , & qu'ils ne pouvaient composer un peuple florissant. Ils n'eurent jamais de

corps d'armée continuellement sous le drapeau, comme les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Syriens, & les Romains. Les artisans & les cultivateurs prenaient les armes dans les occasions, & ne pouvaient par conséquent former des troupes aguerries. Leurs montagnes, ou plutôt leurs rochers, ne sont ni d'une assez grande hauteur, ni assez contigus, pour avoir pu défendre l'entrée de leur pays. La plus nombreuse partie de la nation transportée à Babylone, dans la Perse, & dans l'Inde, ou établie dans Alexandrie, était trop occupée de son commerce & de son courtage pour songer à la guerre. Leur gouvernement civil, tantôt républicain, tantôt pontifical, tantôt monarchique, & très-souvent réduit à l'anarchie, ne paraît pas meilleur que leur discipline militaire.

Vous demandez quelle était la philosophie des Hébreux ; l'article sera bien court : ils n'en avaient aucune. Leur législateur même ne parle expressément en aucun endroit ni de l'immortalité de l'ame, ni des récompenses d'une autre vie. *Josèphe* & *Philon* croient les ames matérielles ; leurs docteurs admettaient des anges corporels ; & dans leur séjour à Babylone ils donnèrent à ces anges les noms que leur donnaient les Chaldéens ; *Michel*, *Gabriel*, *Raphaël*, *Uriel*. Le nom de *Satan* est babylonien, & c'est en quelque manière l'*Arimane* de *Zoroastre*. Le nom d'*Asmodée* est aussi chaldéen ; & *Tobie*, qui demeurait à Ninive, est le premier qui l'ait employé. Le dogme de l'immortalité de l'ame ne se développa que dans la suite des temps chez les pharisiens. Les saducéens nièrent toujours cette spiritualité, cette immortalité, & l'existence des anges. Cependant les saducéens communiquèrent

fans interruption avec les pharisiens ; ils eurent même des souverains pontifes de leur secte. Cette prodigieuse différence entre les sentimens de ces deux grands corps ne causa aucun trouble. Les Juifs n'étaient attachés scrupuleusement, dans les derniers temps de leur séjour à Jérusalem, qu'à leurs cérémonies légales. Celui qui aurait mangé du boudin ou du lapin aurait été lapidé ; & celui qui niait l'immortalité de l'ame pouvait être grand-prêtre.

On dit communément que l'horreur des Juifs pour les autres nations venait de leur horreur pour l'idolatrie ; mais il est bien plus vraisemblable que la manière dont ils exterminèrent d'abord quelques peuplades du Canaan , & la haine que les nations voisines conçurent pour eux , furent la cause de cette aversion invincible qu'ils eurent pour elles. Comme ils ne connaissaient de peuples que leurs voisins , ils crurent en les abhorrant détester toute la terre , & s'accoutumèrent ainsi à être les ennemis de tous les hommes.

Une preuve que l'idolatrie des nations n'était point la cause de cette haine , c'est que par l'histoire des Juifs on voit qu'ils ont été très-souvent idolâtres. *Salomon* lui-même sacrifiait à des dieux étrangers. Depuis lui on ne voit presque aucun roi dans la petite province de Juda , qui ne permette le culte de ces dieux , & qui ne leur offre de l'encens. La province d'Israël conserva ses deux veaux & ses bois sacrés, ou adora d'autres divinités.

Cette idolatrie qu'on reproche à tant de nations est encore une chose bien peu éclaircie. Il ne serait peut-être pas difficile de laver de ce reproche la

théologie des anciens. Toutes les nations policées eurent la connaissance d'un Dieu suprême , maître des dieux subalternes & des hommes. Les Egyptiens reconnoissoient eux-mêmes un premier principe qu'ils appelaient *Knef*, à qui tout le reste était subordonné. Les anciens Perses adoraient le bon principe nommé *Oromase*, & ils étaient très-éloignés de sacrifier au mauvais principe *Arimane*, qu'ils regardaient à-peu-près comme nous regardons le diable. Les Guèbres encore aujourd'hui ont conservé le dogme sacré de l'unité de DIEU. Les anciens brachmanes reconnoissoient un seul être suprême : les Chinois n'associèrent aucun être subalterne à la Divinité, & n'eurent aucune idole jusqu'aux temps où le culte de *Fo*, & les superstitions des bonzes, ont séduit la populace. Les Grecs & les Romains, malgré la foule de leurs dieux, reconnoissoient dans *Jupiter* le souverain absolu du ciel & de la terre. *Homère* même, dans les plus absurdes fictions de la poésie, ne s'est jamais écarté de cette vérité. Il représente toujours *Jupiter* comme le seul tout-puissant, qui envoie le bien & le mal sur la terre, & qui d'un mouvement de ses sourcils fait trembler les dieux & les hommes. On dressait des autels ; on faisait des sacrifices à des dieux subalternes, & dépendans du Dieu suprême. Il n'y a pas un seul monument de l'antiquité, où le nom de *souverain du ciel* soit donné à un dieu secondaire, à *Mercur*, à *Apollon*, à *Mars*. La foudre a toujours été l'attribut du maître.

L'idée d'un être souverain, de sa providence, de ses décrets éternels, se trouve chez tous les philosophes, & chez tous les poètes. Enfin il est peut-être aussi injuste de penser que les anciens égalassent les



héros, les génies, les dieux inférieurs, à celui qu'ils appellent *le père & le maître des dieux*, qu'il serait ridicule de penser que nous associons à DIEU les bienheureux & les anges.

Vous demandez ensuite si les anciens philosophes & les législateurs ont puisé chez les Juifs, ou si les Juifs ont pris chez eux. Il faut s'en rapporter à *Philon* : il avoue qu'avant la traduction des Septante, les étrangers n'avaient aucune connaissance des livres de sa nation. Les grands peuples ne peuvent tirer leurs lois & leurs connaissances d'un petit peuple obscur & esclave. Les Juifs n'avaient pas même de livres du temps d'*Ofas*. On trouva par hasard sous son règne le seul exemplaire de la loi qui existât. Ce peuple, depuis qu'il fut captif à Babylone, ne connut d'autre alphabet que le chaldéen : il ne fut renommé pour aucun art, pour aucune manufacture de quelque espèce qu'elle pût être ; & dans le temps même de *Salomon* ils étaient obligés de payer chèrement des ouvriers étrangers. Dire que les Egyptiens, les Perses, les Grecs, furent instruits par les Juifs, c'est dire que les Romains apprirent les arts des Bas-Bretons. Les Juifs ne furent jamais ni physiciens, ni géomètres, ni astronomes. Loin d'avoir des écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse, leur langue manquait même de terme pour exprimer cette institution. Les peuples du Pérou & du Mexique réglaient bien mieux qu'eux leur année. Leur séjour dans Babylone & dans Alexandrie, pendant lequel des particuliers purent s'instruire, ne forma le peuple que dans l'art de l'usure. Ils ne furent jamais frapper des espèces : & quand *Antiochus Sidètes* leur permit d'avoir de la

monnaie à leur coin , à peine purent-ils profiter de cette permission pendant quatre ou cinq ans ; encore on prétend que ces espèces furent frappées dans Samarie. De-là vient que les médailles juives sont si rares , & presque toutes fausses. Enfin vous ne trouverez en eux qu'un peuple ignorant & barbare , qui joint depuis long-temps la plus fordide avarice à la plus détestable superstition , & à la plus invincible haine pour tous les peuples qui les tolèrent & qui les enrichissent. *Il ne faut pourtant pas les brûler.*

## S E C T I O N I I.

*Sur la loi des Juifs.*

**L**EUR loi doit paraître à tout peuple policé aussi bizarre que leur conduite ; si elle n'était pas divine , elle paraîtrait une loi de sauvages qui commencent à s'assembler en corps de peuple ; & étant divine on ne saurait comprendre comment elle n'a pas toujours subsisté , & pour eux & pour tous les hommes. (\*)

Ce qui est le plus étrange , c'est que l'immortalité de l'ame n'est pas seulement insinuée dans cette loi intitulée *Vaïcra & Addebarim*, Lévitique & Deutéronome.

Il y est défendu de manger de l'anguille parce qu'elle n'a point d'écailles , ni de lièvre parce que , dit le *Vaïcra* , le lièvre rumine & n'a point le pied fendu. Cependant il est vrai que le lièvre a le pied fendu & ne rumine point , apparemment que les Juifs avaient d'autres lièvres que les nôtres. Le griffon est immonde , les oiseaux à quatre pieds sont immondes ,

(\*) Voyez *Moïse*.

ce font des animaux un peu rares. Quiconque touche une souris ou une taupe est impur. On y défend aux femmes de coucher avec des chevaux & des ânes. Il faut que les femmes juives fussent fujettes à ces galanteries. On y défend aux hommes d'offrir de leur semence à *Moloc*, & la *semence* n'est pas là un terme métaphorique, qui signifie des enfans ; il y est répété que c'est de la propre semence du mâle dont il s'agit. Le texte même appelle cette offrande fornication. C'est en quoi ce livre du Vaïcra est très-curieux. Il paraît que c'était une coutume dans les déserts de l'Arabie d'offrir ce singulier présent aux dieux, comme il est d'usage, dit-on, à Cochin & dans quelques autres pays des Indes, que les filles donnent leur pucelage à un Priape de fer dans un temple. Ces deux cérémonies prouvent que le genre-humain est capable de tout. Les Cafres, qui se coupent un testicule, sont encore un bien plus ridicule exemple des excès de la superstition.

Une loi non moins étrange chez les Juifs est la preuve de l'adultère. Une femme accusée par son mari doit être présentée aux prêtres, on lui donne à boire de l'eau de jalousie mêlée d'absinthe & de poussière. Si elle est innocente, cette eau la rend plus belle & plus féconde ; si elle est coupable, les yeux lui sortent de la tête, son ventre enfle, & elle crève devant le Seigneur.

On n'entre point ici dans les détails de tous ces sacrifices qui ne sont que des opérations de bouchers en cérémonie ; mais il est très-important de remarquer une autre sorte de sacrifice trop commune dans ces temps barbares. Il est expressément ordonné dans le XXVII<sup>e</sup> chapitre du Lévitique, d'immoler les

hommes qu'on aura voués en anathème au Seigneur. *Point de rançon*, dit le texte, *il faut que la victime promise expire*. Voilà la source de l'histoire de *Jephthé*, soit que sa fille ait été réellement immolée, soit que cette histoire soit une copie de celle d'*Iphigénie*: voilà la source du vœu de *Saül* qui allait immoler son fils, si l'armée, moins superstitieuse que lui, n'eût sauvé la vie à ce jeune homme innocent.

Il n'est donc que trop vrai que les Juifs suivant leur loi sacrifiaient des victimes humaines. Cet acte de religion s'accorde avec leurs mœurs; leurs propres livres les représentent égorgeant sans pitié tout ce qu'ils rencontrent, & réservant seulement les filles pour leur usage.

Il est très-difficile, & il devrait être peu important de savoir en quel temps ces lois furent rédigées telles que nous les avons. Il suffit qu'elles soient d'une très-haute antiquité, pour connaître combien les mœurs de cette antiquité étaient grossières & farouches.

### S E C T I O N I I I.

#### *De la dispersion des Juifs.*

**O**N a prétendu que la dispersion de ce peuple avait été prédite, comme une pénitence de ce qu'il refuserait de reconnaître JESUS-CHRIST pour le messie, & l'on affectait d'oublier qu'il était déjà dispersé par toute la terre connue, long-temps avant JESUS-CHRIST. Les livres qui nous restent de cette nation singulière, ne font aucune mention du retour

des dix tribus transportées au-delà de l'Euphrate par *Téglatphalasar* & par *Salmanasar* son successeur ; & même environ six siècles après *Cyrus*, qui fit revenir à Jérusalem les tribus de *Juda* & de *Benjamin* que *Nabuchodonosor* avait emmenées dans les provinces de son empire ; les Actes des apôtres font foi que , cinquante-trois jours après la mort de JESUS-CHRIST, il y avait des Juifs de toutes les nations qui sont sous le ciel assemblés dans Jérusalem pour la fête de la pentecôte. *S<sup>t</sup> Jacques* écrit aux douze tribus dispersées, & *Josephe* ainsi que *Philon* mettent des juifs en grand nombre dans tout l'Orient.

Il est vrai que quand on pense au carnage qui s'en fit sous quelques empereurs romains , & à ceux qui ont été répétés tant de fois dans tous les Etats chrétiens , on est étonné que non-seulement ce peuple subsiste encore , mais qu'il ne soit pas moins nombreux aujourd'hui qu'il le fut autrefois. Leur nombre doit être attribué à leur exemption de porter les armes , à leur ardeur pour le mariage , à leur coutume de le contracter de bonne heure dans leurs familles , à leur loi de divorce , à leur genre de vie sobre & réglé , à leurs abstinences , à leur travail , & à leur exercice.

Leur ferme attachement à la loi mosaïque n'est pas moins remarquable , surtout , si l'on considère leurs fréquentes apostasies lorsqu'ils vivaient sous le gouvernement de leurs rois , de leurs juges , & à l'aspect de leur temple. Le judaïsme est maintenant de toutes les religions du monde celle qui est le plus rarement abjurée ; & c'est en partie le fruit des persécutions qu'elle a souffertes. Ses sectateurs , martyrs perpétuels de leur croyance , se sont regardés de plus

en plus comme la source de toute fainteté, & ne nous ont envisagés que comme des juifs rebelles qui ont changé la loi de DIEU, en suppliciant ceux qui la tenaient de sa propre main.

En effet, si pendant que Jérusalem subsistait avec son temple, les Juifs ont été quelquefois chassés de leur patrie par les vicissitudes des empires, ils l'ont encore été plus souvent par un zèle aveugle dans tous les pays où ils se sont habitués depuis les progrès du christianisme & du mahométisme. Aussi comparant-ils leur religion à une mère que ses deux filles, la chrétienne & la mahométane, ont accablée de mille plaies. Mais quelques mauvais traitemens qu'elle en ait reçus, elle ne laisse pas de se glorifier de leur avoir donné la naissance. Elle se sert de l'une & de l'autre pour embrasser l'univers, tandis que sa vieilleffe vénérable embrasse tous les temps.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les chrétiens ont prétendu accomplir les prophéties en tyrannifiant les Juifs qui les leur avaient transmises. Nous avons déjà vu comment l'inquisition fit bannir les Juifs d'Espagne. Réduits à courir de terres en terres, de mers en mers pour gagner leur vie; par-tout déclarés incapables de posséder aucun bien-fonds, & d'avoir aucun emploi; ils se sont vus obligés de se disperser de lieux en lieux, & de ne pouvoir s'établir fixement dans aucune contrée, faute d'appui, de puissance pour s'y maintenir, & de lumières dans l'art militaire. Le commerce, profession long-temps méprisée par la plupart des peuples de l'Europe, fut leur unique ressource dans ces siècles barbares; & comme ils s'y enrichirent nécessairement, on les traita d'infames

ufuriers. Les rois ne pouvant fouiller dans la bourse de leurs sujets, mirent à la torture les Juifs qu'ils ne regardaient pas comme des citoyens.

Ce qui se passa en Angleterre à leur égard peut donner une idée des vexations qu'ils essayèrent dans les autres pays. Le roi *Jean*, ayant besoin d'argent, fit emprisonner les riches juifs de son royaume. Un d'eux, à qui l'on arracha sept dents l'une après l'autre pour avoir son bien, donna mille marcs d'argent à la huitième. *Henri III* tira d'*Aaron*, juif d'Yorck, quatorze mille marcs d'argent, & dix mille pour la reine. Il vendit les autres juifs de son pays à son frère *Richard* pour le terme d'une année, afin que ce comte éventrât ceux que le roi avait déjà écorchés, comme dit *Matthieu Pâris*.

En France, on les mettait en prison, on les pillait, on les vendait, on les accusait de magie, de sacrifier des enfans, d'empoisonner les fontaines; on les chassait du royaume, on les y laissait rentrer pour de l'argent; & dans le temps même qu'on les tolérait, on les distinguait des autres habitans par des marques infamantes. Enfin par une bizarrerie inconcevable, tandis qu'on les brûlait ailleurs pour leur faire embrasser le christianisme, on confisquait en France le bien des Juifs qui se faisaient chrétiens. *Charles VI*, par un édit donné à Basville le 4 avril 1392, abrogea cette coutume tyrannique, laquelle, suivant le bénédictin *Mabillon*, s'était introduite pour deux raisons.

Premièrement, pour éprouver la foi de ces nouveaux convertis, n'étant que trop ordinaire à ceux de cette nation de feindre de se soumettre à l'Évangile pour quelque intérêt temporel, sans changer cependant intérieurement de croyance.

Secondement, parce que comme leurs biens venaient pour la plupart de l'usure, la pureté de la morale chrétienne semblait exiger qu'ils en fissent une restitution générale, & c'est ce qui s'exécutait par la confiscation.

Mais la véritable raison de cet usage, que l'auteur de l'*Esprit des lois* a si bien développée, était une espèce de droit d'amortissement pour le prince ou pour les seigneurs, des taxes qu'ils levaient sur les Juifs comme serfs main-mortables, auxquels ils succédaient. Or ils étaient privés de ce bénéfice lorsque ceux-ci venaient à se convertir à la foi chrétienne.

Enfin pros crits sans cesse de chaque pays, ils trouvèrent ingénieusement le moyen de sauver leurs fortunes, & de rendre pour jamais leurs retraites assurées. Chassés de France sous *Philippe le long*, en 1318, ils se réfugièrent en Lombardie, y donnèrent aux négocians des lettres sur ceux à qui ils avaient confié leurs effets en partant, & ces lettres furent acquittées. L'invention admirable des lettres de change sortit du sein du désespoir, & pour lors seulement le commerce put éluder la violence & se maintenir par tout le monde.



## S E C T I O N I V.

## REPONSE A QUELQUES OBJECTIONS.

*Lettres à messieurs Joseph Ben Jonathan , Aaron Mathataï , & David Wincker. (1)*

## P R E M I E R E L E T T R E.

M E S S I E U R S ,

**L**ORSQUE M. *Medina*, votre compatriote, me fit à Londres une banqueroute de vingt mille francs il y a quarante-quatre ans, il me dit que ce n'était pas sa faute, qu'il était malheureux, qu'il n'avait jamais été enfant de Bélial, qu'il avait toujours tâché de vivre en fils de DIEU, c'est-à-dire en honnête homme, en bon israélite. Il m'attendrit, je l'embrassai ; nous louâmes DIEU ensemble, & je perdis quatre-vingt pour cent.

Vous devez savoir que je n'ai jamais haï votre nation. Je ne hais personne, pas même *Fréron*.

Loin de vous haïr, je vous ai toujours plaints. Si j'ai été quelquefois un peu goguenard comme l'était le bon pape *Lambertini* mon protecteur, je n'en suis pas moins sensible. Je pleurais à l'âge de seize ans quand on me disait qu'on avait brûlé à Lisbonne une mère & une fille pour avoir mangé debout un peu

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : *Un chrétien contre six juifs*, Mélanges historiques, tome I.

d'agneau cuit avec des laitues le quatorzième jour de la lune rousse ; & je puis vous assurer que l'extrême beauté qu'on vantait dans cette fille n'entra point dans la source de mes larmes, quoiqu'elle dût augmenter dans les spectateurs l'horreur pour les assassins, & la pitié pour la victime.

Je ne fais comment je m'avifai de faire un poëme épique à l'âge de vingt ans. (Savez-vous ce que c'est qu'un poëme épique? pour moi, je n'en savais rien alors.) Le législateur *Montesquieu* n'avait point encore écrit ses *Lettres persanes* que vous me reprochez d'avoir commentées, & j'avais déjà dit tout seul, en parlant d'un monstre que vos ancêtres ont bien connu, & qui a même encore aujourd'hui quelques dévots :

Il vient; le Fanatisme est son horrible nom,  
 Enfant dénaturé de la Religion :  
 Armé pour la défendre il cherche à la détruire ;  
 Et reçu dans son sein l'embrasse & le déchire.

C'est lui qui dans Raba, sur les bords de l'Arnon,  
 Guidait les descendans du malheureux Ammon,  
 Quand à Moloc leur dieu, des mères gémissantes  
 Offraient de leurs enfans les entrailles fumantes.  
 Il dicta de Jephté le serment inhumain ;  
 Dans le cœur de sa fille il conduisit sa main.  
 C'est lui qui, de Calchas ouvrant la bouche impie,  
 Demanda par sa voix la mort d'Iphigénie,  
 France, dans tes forêts il habita long-temps.  
 A l'affreux Teutatès il offrit ton encens.  
 Tu n'as point oublié ces sacrés homicides,  
 Qu'à tes indignes dieux présentaient tes druides.

Du haut du capitolé il criaît aux païens :  
 Frappez, exterminiez, déchirez les chrétiens.  
 Mais lorsqu'au fils de Dieu Rome enfin fut soumise,  
 Du capitolé en cendre il passa dans l'Eglise ;  
 Et dans les cœurs chrétiens inspirant les fureurs,  
 De martyrs qu'ils étaient, les fit persécuteurs.  
 Dans Londre il a formé la secte turbulente  
 Qui sur un roi trop faible a mis sa main sanglante ;  
 Dans Madrid, dans Lisbonne, il allume ces feux,  
 Ces bûchers solempnels où des juifs malheureux  
 Sont tous les ans en pompe envoyés par des prêtres,  
 Pour n'avoir point quitté la foi de leurs ancêtres.

Vous voyez bien que j'étais dès-lors votre serviteur, votre ami, votre frère, quoique mon père & ma mère m'eussent conservé mon prépuce.

Je fais que l'instrument ou prépuce, ou déprepuce, a causé des querelles bien funestes. Je fais ce qu'il en a coûté à *Pâris* fils de *Priam*, & à *Ménélas* frère d'*Agamemnon*. J'ai assez lu vos livres pour ne pas ignorer que *Sichem* fils d'*Hémor* viola *Dina* fille de *Lia*, laquelle n'avait que cinq ans tout au plus, mais qui était fort avancée pour son âge. Il voulut l'épouser ; les enfans de *Jacob*, frères de la violée, la lui donnèrent en mariage, à condition qu'il se ferait circoncire lui & tout son peuple. Quand l'opération fut faite, & que tous les Sichemites, ou Sichimites, étaient au lit dans les douleurs de cette besogne, les saints patriarches *Simon* & *Lévi* les égorgèrent tous l'un après l'autre. Mais après tout, je ne crois pas qu'aujourd'hui le prépuce doive produire de si abominables horreurs ; je ne pense pas surtout que les hommes doivent se

haïr, se détester, s'anathématiser, se damner réciproquement le samedi & le dimanche pour un petit bout de chair de plus ou de moins.

Si j'ai dit que quelques déprépuçés ont rogné les espèces à Metz, à Francfort-sur-l'Oder, & à Varsovie, (ce dont je ne me souviens pas) je leur en demande pardon; car étant près de finir mon pèlerinage, je ne veux point me brouiller avec Israël.

J'ai l'honneur d'être, comme on dit,

Votre &c.

## SECONDE LETTRE.

### *De l'antiquité des Juifs.*

MESSIEURS,

**J**E suis toujours convenu, à mesure que j'ai lu quelques livres d'histoire pour m'amuser, que vous êtes une nation assez ancienne, & que vous datez de plus loin que les Teutons, les Celtes, les Welches, les Sicambres, les Bretons, les Slavons, les Angles, & les Hurons. Je vous vois rassemblés en corps de peuple dans une capitale nommée tantôt *Hershalaim*, tantôt *Shaheb* sur la montagne Moriah, & sur la montagne Sion, auprès d'un désert, dans un terrain pierreux, près d'un petit torrent qui est à sec six mois de l'année.

Lorsque vous commençâtes à vous affermir dans ce coin, (je ne dirai pas de terre, mais de cailloux) il y avait environ deux siècles que Troye était détruite par les Grecs;

*Médon* était archonte d'Athènes ;  
*Ekestrates* régnait dans Lacédémone ;  
*Latinus Silvius* régnait dans le Latium ;  
*Osochor* en Egypte.

Les Indes étaient florissantes depuis une longue suite de siècles.

C'était le temps le plus illustre de la Chine ; l'empereur *Tchinwang* régnait avec gloire sur ce vaste empire ; toutes les sciences y étaient cultivées ; & les annales publiques portent que le roi de la Cochinchine étant venu saluer cet empereur *Tchinwang*, il en reçut en présent une boussole. Cette boussole aurait bien servi à votre *Salomon* pour les flottes qu'il envoyait au beau pays d'Ophir, que personne n'a jamais connu.

Ainsi après les Chaldéens, les Syriens, les Perses, les Phéniciens, les Egyptiens, les Grecs, les Indiens, les Chinois, les Latins, les Toscans, vous êtes le premier peuple de la terre qui ait eu quelque forme de gouvernement connue.

Les Baniens, les Guébres, sont avec vous les seuls peuples, qui dispersés hors de leur patrie, ont conservé leurs anciens rites ; car je ne compte pas les petites troupes égyptiennes qu'on appelait *Zingari* en Italie, *Cipfi* en Angleterre, *Bohèmes* en France, lesquelles avaient conservé les antiques cérémonies du culte d'*Isis*, le cistre, les cymbales, les crotales, la danse d'*Isis*, la prophétie, & l'art de voler les poules dans les basses-cours. Ces troupes sacrées commencent à disparaître de la face de la terre, tandis que leurs pyramides appartiennent encore aux Turcs, qui n'en seront pas peut-être toujours les maîtres non plus que d'Hers-halaïm, tant la figure de ce monde passe.

Vous dites que vous êtes établis en Espagne dès le temps de *Salomon*. Je le crois ; & même j'oserais penser que les Phéniciens purent y conduire quelques juifs long-temps auparavant , lorsque vous futes esclaves en Phénicie après les horribles massacres que vous dites avoir été commis par *Cartouche Josué*, & par *Cartouche Caleb*.

Vos livres disent en effet (a) que vous futes réduits en servitude sous *Cusan Rashataïm* roi d'Aram-Naharaïm pendant huit ans , & sous *Eglon* (b) roi de Moab pendant dix-huit ans , puis sous *Jabin* (c) roi de Canaan pendant vingt ans ; puis dans le petit canton de Madian dont vous étiez venus , & où vous vécûtes dans des cavernes pendant sept ans.

Puis en Galaad pendant dix-huit ans , (d) quoique *Jair* votre prince eût trente fils , montés chacun sur un bel ânon.

Puis sous les Phéniciens nommés par vous *Philistins* pendant quarante ans , jusqu'à ce qu'enfin le Seigneur *Adonai* envoya *Samson* qui attacha trois cents renards

(a) Juges , chap. III.

(b) C'est ce même *Eglon* , roi de Moab , qui fut si saintement assassiné au nom du Seigneur par *Aod* l'ambidextre , lequel lui avait fait serment de fidélité ; & c'est ce même *Aod* qui fut si souvent réclamé à Paris par les prédicateurs de la ligue. *Il nous faut un Aod , il nous faut un Aod* ; ils crièrent tant qu'ils en trouvèrent un.

(c) C'est sous ce *Jabin* que la bonne femme *Jahel* assassina le capitaine *Sizara* , en lui enfonçant un clou dans la cervelle , lequel clou le cloua fort avant dans la terre. Quel maître clou & quelle maîtresse femme que cette *Jahel* ! on ne lui peut comparer que *Judith* ; mais *Judith* a paru bien supérieure , car elle coupa la tête à son amant dans son lit après lui avoir donné ses tendres faveurs. Rien n'est plus héroïque & plus édifiant.

(d) Juges , chap. X.

l'un à l'autre par la queue, & tua mille Phéniciens avec une mâchoire d'âne, de laquelle il sortit une belle fontaine d'eau pure, qui a été très-bien représentée à la comédie italienne.

Voilà de votre aveu quatre-vingt-seize ans de captivité dans la terre promise. Or il est très-probable que les Tyriens qui étaient les facteurs de toutes les nations, & qui navigeaient jusque sur l'Océan, achetèrent plusieurs esclaves juifs, & les menèrent à Cadix qu'ils fondèrent. Vous voyez que vous êtes bien plus anciens que vous ne pensiez. Il est très-probable en effet que vous avez habité l'Espagne plusieurs siècles avant les Romains, les Goths, les Vandales, & les Maures.

Non-seulement je suis votre ami, votre frère, mais de plus votre généalogiste.

Je vous supplie, Messieurs, d'avoir la bonté de croire que je n'ai jamais cru, que je ne crois point, & que je ne croirai jamais que vous soyez descendus de ces voleurs de grand chemin à qui le roi *Achisan* fit couper le nez & les oreilles, & qu'il envoya, selon le rapport de *Diodore de Sicile*, (e) dans le désert qui est entre le lac Sirbon & le mont Sinaï; désert affreux où l'on manque d'eau & de toutes les choses nécessaires à la vie. Ils firent des filets pour prendre des cailles qui les nourrirent pendant quelques semaines, dans le temps du passage des oiseaux.

Des savans ont prétendu que cette origine s'accorde parfaitement avec votre histoire. Vous dites vous-mêmes que vous habitâtes ce désert, que vous y manquâtes d'eau, que vous y vécûtes de cailles,

(e) *Diodore de Sicile*, liv. I, section 2, chap. XII.

qui en effet y sont très-abondantes. Le fond de vos récits semble confirmer celui de *Diodore* de Sicile ; mais je n'en crois que le Pentateuque. L'auteur ne dit point qu'on vous ait coupé le nez & les oreilles. Il me semble même (autant qu'il m'en peut souvenir, car je n'ai pas *Diodore* sous ma main) qu'on ne vous coupa que le nez. Je ne me souviens plus où j'ai lu que les oreilles furent de la partie ; je ne fais point si c'est dans quelques fragmens de *Manéthon*, cité par *saint Ephrem*.

Le secrétaire qui m'a fait l'honneur de m'écrire en votre nom, a beau m'assurer que vous volâtes pour plus de neuf millions d'effets en or monnayé ou orfévri, pour aller faire votre tabernacle dans le désert ; je soutiens que vous n'emportâtes que ce qui vous appartenait légitimement, en comptant les intérêts à quarante pour cent, ce qui était le taux légitime.

Quoi qu'il en soit, je certifie que vous êtes d'une très-bonne noblesse, & que vous étiez seigneurs d'Hershalaïm, long-temps avant qu'il fût question dans le monde de la maison de Suabe, de celle d'Anhalt, de Saxe, & de Bavière.

Il se peut que les nègres d'Angola, & ceux de Guinée soient beaucoup plus anciens que vous, & qu'ils aient adoré un beau serpent avant que les Egyptiens aient connu leur *Isis*, & que vous ayez habité auprès du lac Sirbon ; mais les nègres ne nous ont pas encore communiqué leurs livres.



## T R O I S I E M E L E T T R E.

*Sur quelques chagrins arrivés au peuple de DIEU.*

L O I N de vous accuser, Messieurs, je vous ai toujours regardés avec compassion. Permettez-moi de vous rappeler ici ce que j'ai lu dans le discours préliminaire de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations*, & sur l'Histoire générale. On y trouve deux cents trente-neuf mille vingt juifs égorgés les uns par les autres, depuis l'adoration du veau d'or jusqu'à la prise de l'arche par les Philistins; laquelle coûta la vie à cinquante mille soixante & dix juifs pour avoir osé regarder l'arche; tandis que ceux qui l'avaient prise si insolemment à la guerre, en furent quittes pour des hémorrhoides & pour offrir à vos prêtres cinq rats d'or, & cinq anus d'or. (f) Vous m'avouerez que deux cents trente-neuf mille vingt hommes massacrés par vos compatriotes, sans compter tout ce que vous perdez dans vos alternatives de guerre & de servitude, devaient faire un grand tort à une colonie naissante.

Comment puis-je ne vous pas plaindre en voyant dix de vos tribus absolument anéanties, ou peut-être

(f) Plusieurs théologiens, qui sont la lumière du monde, ont fait des commentaires sur ces rats d'or & sur ces anus d'or. Ils disaient que les metteurs-en-œuvre philistins étaient bien adroits, qu'il est très-difficile de sculpter en or un trou du cul bien reconnaissable sans y joindre deux fesses, & que c'était une étrange offrande au Seigneur qu'un trou du cul. D'autres théologiens disaient que c'était aux sodomites à présenter cette offrande. Mais enfin ils ont abandonné cette dispute. Ils s'occupent aujourd'hui de convulsions, de billets de confession, & d'extrême-onction donnée la baïonnette au bout du fusil.

réduites à deux cents familles , qu'on retrouve , dit-on , à la Chine & dans la Tartarie ?

Pour les deux autres tribus , vous savez ce qui leur est arrivé. Souffrez donc ma compassion , & ne m'imputez pas de mauvaise volonté.

## QUATRIEME LETTRE.

*Sur la femme à Michas.*

**T**ROUVEZ bon que je vous demande ici quelques éclairciffemens sur un fait fingulier de votre histoire. Il est peu connu des dames de Paris & des personnes du bon ton.

Il n'y avait pas trente-huit ans que votre *Moïse* était mort , lorsque la femme à *Michas* de la tribu de Benjamin , perdit onze cents sicles , qui valent , dit-on , environ fix cents livres de notre monnaie. Son fils les lui rendit , (g) sans que le texte nous apprenne s'il ne les avait pas volés. Aussitôt la bonne juive en fait faire des idoles , & leur construit une petite chapelle ambulante selon l'usage. Un lévite de Bethléem s'offrit pour la desservir moyennant dix francs par an , deux tuniques , & *bouche à cour* , comme on disait autrefois.

Une tribu alors , qu'on appela depuis la *Tribu de Dan* , passa auprès de la maison de la *Michas* , en cherchant s'il n'y avait rien à piller dans le voisinage. Les gens de Dan sachant que la *Michas* avait chez elle un prêtre , un voyant , un devin , un rhoé , s'enquirent

(g) Juges , chap. XXVII.

de lui si leur voyage ferait heureux, s'il y aurait quelque bon coup à faire. Le lévite leur promit un plein succès. Ils commencèrent par voler la chapelle de la *Michas*, & lui prirent jusqu'à son lévite. La *Michas* & son mari eurent beau crier : *Vous emportez mes dieux, & vous me volez mon prêtre*, on les fit taire, & on alla mettre tout à feu & à sang par dévotion dans la petite bourgade de Dan, dont la tribu prit le nom.

Ces sribustiers conservèrent une grande reconnaissance pour les dieux de la *Michas*, qui les avaient si bien servis. Ces idoles furent placées dans un beau tabernacle. La foule des dévots augmenta, il fallut un nouveau prêtre, il s'en présenta un.

Ceux qui ne connaissent pas votre histoire ne devineront jamais qui fut ce chapelain, vous le savez, Messieurs, c'était le propre petit-fils de *Moïse*, un nommé *Jonathan*, fils de *Gerson*, fils de *Moïse* & de la fille à *Jéthro*.

Vous conviendrez avec moi que la famille de *Moïse* était un peu singulière. Son frère à l'âge de cent ans jette un veau d'or en fonte & l'adore; son petit-fils se fait aumônier des idoles pour de l'argent. Cela ne prouverait-il pas que votre religion n'était pas encore faite, & que vous tâtonnâtes long-temps avant d'être de parfaits israélites tels que vous l'êtes aujourd'hui?

Vous répondez à ma question que notre *S<sup>t</sup> Pierre Simon Barjone* en a fait autant, & qu'il commença son apostolat par renier son maître. Je n'ai rien à répliquer; sinon qu'il faut toujours se défier de soi. Et je me défie si fort de moi-même, que je finis ma lettre en vous assurant de toute mon indulgence, & en vous demandant la vôtre.

## C I N Q U I E M E L E T T R E.

*Affassinats juifs. Les Juifs ont-ils été anthropophages? leurs mères ont-elles couché avec des boucs? les pères & mères ont-ils immolé leurs enfans? & de quelques autres belles actions du peuple de DIEU.*

M E S S I E U R S ,

**J'**AI un peu gourmandé votre secrétaire. Il n'est pas dans la civilité de gronder les valets d'autrui devant leurs maîtres ; mais l'ignorance orgueilleuse révolte dans un chrétien qui se fait valet d'un juif. Je m'adresse directement à vous pour n'avoir plus à faire à votre livrée.

*Calamités juives & grands affassinats.*

PERMETTEZ-MOI d'abord de m'attendrir sur toutes vos calamités , car outre les deux cents trente-neuf mille vingt israélites , tués par l'ordre du Seigneur , je vois la fille de *Jephté* immolée par son père. *Il lui fit comme il l'avait voué.* Tournez-vous de tous les sens ; tordez le texte , disputez contre les pères de l'Eglise : il lui fit comme il avait voué ; & il avait voué d'égorger sa fille pour remercier le Seigneur. Belle action de grâces !

Oui , vous avez immolé des victimes humaines au Seigneur ; mais consolez-vous ; je vous ai dit souvent que nos Welches & toutes les nations en firent autant

autrefois. Voilà M. de *Bougainville* qui revient de l'île de Taïti, de cette île de Cythère dont les habitans paisibles, doux, humains, hospitaliers, offrent aux voyageurs tout ce qui est en leur pouvoir, les fruits les plus délicieux, & les filles les plus belles, les plus faciles de la terre. Mais ces peuples ont leurs jongleurs; & ces jongleurs les forcent à sacrifier leurs enfans à des magots qu'ils appellent leurs dieux.

Je vois soixante & dix frères d'*Abimelec* écrasés sur une même pierre par cet *Abimelec* fils de *Gédéon* & d'une coureuse. Ce fils de *Gédéon* était mauvais parent; & ce *Gédéon* l'ami de DIEU était bien débauché.

Votre lévite qui vient sur son âne à Gabaa; les Gabaonites qui veulent le violer, sa pauvre femme qui est violée à sa place & qui meurt à la peine; la guerre civile qui en est la suite, toute votre tribu de Benjamin exterminée, à six cents hommes près, me font une peine que je ne puis vous exprimer.

Vous perdez tout d'un coup cinq belles villes que le Seigneur vous destinait au bout du lac de Sodome, & cela pour un attentat inconcevable contre la pudeur de deux anges. En vérité, c'est bien pis que ce dont on accuse vos mères avec les boucs. Comment n'aurais-je pas la plus grande pitié pour vous, quand je vois le meurtre, la bestialité, constatés chez vos ancêtres qui sont nos premiers pères spirituels & nos proches parens selon la chair? Car enfin, si vous descendez de *Sem*, nous descendons de son frère *Japhet*. Nous sommes évidemment cousins.

*Roitelets , ou Melchim juifs.*

VOTRE *Samuel* avait bien raison de ne pas vouloir que vous eussiez des roitelets ; car presque tous vos roitelets sont des assassins , à commencer par *David* qui assassine *Miphiboseth* fils de *Jonathas* son tendre ami qu'il aimait d'un amour plus grand que l'amour des femmes , qui assassine *Uriah* le mari de sa *Betzabé* , qui assassine jusqu'aux enfans qui tettent dans les villages alliés de son protecteur *Achis* ; qui commande en mourant qu'on assassine *Joab* son général , & *Semeï* son conseiller ; à commencer, dis-je, par ce *David* & par *Salomon* qui assassine son propre frère *Adonias* embrassant en vain l'autel ; & à finir par *Hérode le grand* qui assassine son beau-frère , sa femme , tous ses parens , & ses enfans même.

Je ne vous parle pas des quatorze mille petits garçons que votre roitelet , ce grand *Hérode* , fit égorger dans le village de Bethléem ; ils sont enterrés , comme vous savez , à Cologne avec nos onze mille vierges ; & on voit encore un de ces enfans tout entier. Vous ne croyez pas à cette histoire authentique parce qu'elle n'est pas dans votre canon , & que votre *Flavien Joseph* n'en a rien dit. Je ne vous parle pas des onze cents mille hommes tués dans la seule ville de Jérusalem pendant le siège qu'en fit *Titus*.

Par ma foi , la nation chérie est une nation bien malheureuse.

*Si les Juifs ont mangé de la chair humaine ?*

PARMI vos calamités qui m'ont fait tant de fois frémir, j'ai toujours compté le malheur que vous avez eu de manger de la chair humaine. Vous dites que cela n'est arrivé que dans les grandes occasions, que ce n'est pas vous que le Seigneur invitait à sa table pour manger le cheval & le cavalier, que c'étaient les oiseaux qui étaient les convives ; je le veux croire. (\*)

*Si les dames juives couchèrent avec des boucs ?*

VOUS prétendez que vos mères n'ont pas couché avec des boucs, ni vos pères avec des chèvres. Mais, dites-moi, Messieurs, pourquoi vous êtes le seul peuple de la terre à qui les lois aient jamais fait une pareille défense ? Un législateur se ferait-il jamais avisé de promulguer cette loi bizarre, si le délit n'avait pas été commun ?

*Si les Juifs immolèrent des hommes ?*

VOUS osez assurer que vous n'immoliez pas des victimes humaines au Seigneur ; & qu'est-ce donc que le meurtre de la fille de *Jephthé* réellement immolée, comme nous l'avons déjà prouvé par vos propres livres ?

Comment expliquerez-vous l'anathème des trente-deux pucelles qui furent le partage du Seigneur quand vous prîtes chez les Madianites trente-deux mille

(\*) Voyez *Anthropophages*.

pucelles & soixante & un mille ânes ? Je ne vous dirai pas ici qu'à ce compte il n'y avait pas deux ânes par pucelle ; mais je vous demanderai ce que c'était que cette part du Seigneur. Il y eut , selon votre livre des Nombres , seize mille filles pour vos soldats , seize mille filles pour vos prêtres ; & sur la part des soldats on préleva trente-deux filles pour le Seigneur. Qu'en fit-on ? vous n'aviez point de religieuses. Qu'est-ce que la part du Seigneur dans toutes vos guerres , sinon du sang ?

Le prêtre *Samuel* ne hacha-t-il pas en morceaux le roitelet *Agag* , à qui le roitelet *Saül* avait sauvé la vie ? ne le sacrifia-t-il pas comme la part du Seigneur ?

Ou renoncez à vos livres auxquels je crois fermement , selon la décision de l'Eglise ; ou avouez que vos pères ont offert à DIEU des fleuves de sang humain , plus que n'a jamais fait aucun peuple du monde.

*Des trente-deux mille pucelles , des soixante & quinze mille bœufs , & du fertile désert de Madian.*

QUE votre secrétaire cesse de tergiverfer , d'équivoquer , sur le camp des Madianites & sur leurs villages. Je me soucie bien que ce soit dans un camp ou dans un village de cette petite contrée misérable & déserte , que votre prêtre-boucher *Eléazar* , général des armées juives , ait trouvé soixante & douze mille bœufs , soixante & un mille ânes , six cents soixante & quinze mille brebis , sans compter les bœliers & les agneaux !

Or , si vous prîtes trente-deux mille petites filles , il y avait apparemment autant de petits garçons ,



autant de pères & de mères. Cela irait probablement à cent vingt-huit mille captifs, dans un désert où l'on ne boit que de l'eau saumache, où l'on manque de vivres, & qui n'est habité que par quelques Arabes vagabonds au nombre de deux ou trois mille tout au plus. Vous remarquerez d'ailleurs que ce pays affreux n'a pas plus de huit lieues de long & de large sur toutes les cartes.

Mais qu'il soit aussi grand, aussi fertile, aussi peuplé que la Normandie ou le Milanais, cela ne m'importe : je m'en tiens au texte qui dit que la part du Seigneur fut de trente-deux filles. Confondez tant qu'il vous plaira le Madian près de la mer Rouge avec le Madian près de Sodome, je vous demanderai toujours compte de mes trente-deux pucelles.

Votre secrétaire a-t-il été chargé par vous de supputer combien de bœufs & de filles peut nourrir le beau pays de Madian ?

J'habite un canton, Messieurs, qui n'est pas la terre promise ; mais nous avons un lac beaucoup plus beau que celui de Sodome. Notre sol est d'une bonté très-médiocre. Votre secrétaire me dit qu'un arpent de Madian peut nourrir trois bœufs ; je vous assure, Messieurs, que chez moi un arpent ne nourrit qu'un bœuf. Si votre secrétaire veut tripler le revenu de mes terres, je lui donnerai de bons gages, & je ne le payerai pas en réscriptions sur les receveurs-généraux. Il ne trouvera pas dans tout le pays de Madian une meilleure condition que chez moi. Mais malheureusement cet homme ne s'entend pas mieux en bœufs qu'en veaux d'or.

A l'égard des trente-deux mille pucelages , je lui en fouhaite. Notre petit pays est de l'étendue de Madian ; il contient environ quatre mille ivrognes, une douzaine de procureurs, deux hommes d'esprit, & quatre mille personnes du beau sexe, qui ne sont pas toutes jolies. Tout cela monte à environ huit mille personnes, supposé que le greffier qui m'a produit ce compte n'ait pas exagéré de moitié selon la coutume. Vos prêtres & les nôtres auraient peine à trouver dans mon pays trente-deux mille pucelles pour leur usage. C'est ce qui me donne de grands scrupules sur les dénombremens du peuple romain, du temps que son empire s'étendait à quatre lieues du mont Tarpéien, & que les Romains avaient une poignée de foin au haut d'une perche pour enseigner. Peut-être ne savez-vous pas que les Romains passèrent cinq cents années à piller leurs voisins, avant d'avoir aucun historien, & que leurs dénombremens sont fort suspects ainsi que leurs miracles.

A l'égard des soixante & un mille ânes qui furent le prix de vos conquêtes en Madian, c'est assez parler d'ânes.

*Des enfans juifs immolés par leurs mères.*

JE vous dis que vos pères ont immolé leurs enfans, & j'appelle en témoignage vos prophètes. *Isaïe* leur reproche ce crime de cannibales : (h) *Vous immolez aux Dieux vos enfans dans des torrens sous des pierres.*

Vous m'allez dire que ce n'était pas au Seigneur *Adonai* que les femmes sacrifiaient les fruits de leurs

(h) *Isaïe*, chap. XLVII, v. 7.

entrailles ; que c'était à quelqu'autre Dieu. Il importe bien vraiment que vous ayez appelé *Melkom* ou *Sadaï*, ou *Baal* ou *Adonai*, celui à qui vous immoliez vos enfans ! ce qui importe, c'est que vous ayez été des parricides. C'était, dites-vous, à des idoles étrangères que vos pères faisaient ces offrandes ? hé bien, je vous plains encore davantage de descendre d'aïeux parricides & idolâtres. Je gémirai avec vous de ce que vos pères furent toujours idolâtres pendant quarante ans dans le désert de *Sinaï*, comme le disent expressément *Jérémie*, *Amos*, & *S<sup>t</sup> Etienne*,

Vous étiez idolâtres du temps des juges ; & le petit-fils de *Moïse* était prêtre de la tribu de *Dan*, idolâtre toute entière comme nous l'avons vu ; car il faut insister, inculquer, sans quoi tout s'oublie.

Vous étiez idolâtres sous vos rois ; vous n'avez été fidelles à un seul Dieu qu'après qu'*Esdra*s eut restauré vos livres. C'est-là que votre véritable culte non interrompu commence. Et par une providence incompréhensible de l'Etre suprême ; vous avez été les plus malheureux de tous les hommes depuis que vous avez été les plus fidelles, sous les rois de *Syrie*, sous les rois d'*Egypte*, sous *Hérode* l'iduméen, sous les Romains, sous les Persans, sous les Arabes, sous les Turcs, jusqu'au temps où vous me faites l'honneur de m'écrire, & où j'ai celui de vous répondre.

## S I X I E M E L E T T R E.

*Sur la beauté de la terre promise.*

**N**E me reprochez pas de ne vous point aimer : je vous aime tant , que je voudrais que vous fussiez tous dans Hershalaim au lieu des Turcs qui dévastent tout votre pays , & qui ont bâti cependant une assez belle mosquée sur les fondemens de votre temple , & sur la plate-forme construite par votre *Hérodé*.

Vous cultiveriez ce malheureux désert comme vous l'avez cultivé autrefois , vous porteriez encore de la terre sur la croupe de vos montagnes arides ; vous n'auriez pas beaucoup de blé , mais vous auriez d'assez bonnes vignes , quelques palmiers , des oliviers , & des pâturages.

Quoique la Palestine n'égale pas la Provence , & que Marseille seule soit supérieure à toute la Judée qui n'avait pas un port de mer ; quoique la ville d'Aix soit dans une situation incomparablement plus belle que Jérusalem , vous pourriez faire de votre terrain à-peu-près ce que les Provençaux ont fait du leur. Vous exécuteriez à plaisir dans votre détestable jargon votre détestable musique.

Il est vrai que vous n'auriez point de chevaux , parce qu'il n'y a que des ânes vers Hershalaim , & qu'il n'y a jamais eu que des ânes. Vous manqueriez souvent de froment , mais vous en tireriez d'Egypte ou de la Syrie.

Vous pourriez voiturer des marchandises à Damas , à Seïde sur vos ânes , ou même sur des chameaux que

vous ne connûtes jamais du temps de vos melchims , & qui vous feroient d'un grand secours. Enfin, un travail assidu , pour lequel l'homme est né , rendrait fertile cette terre que les seigneurs de Constantinople & de l'Asie mineure négligent.

Elle est bien mauvaise cette terre promise. Connaissez-vous *S<sup>t</sup> Jérôme* ? c'était un prêtre chrétien ; vous ne lisez point les livres de ces gens-là. Cependant il a demeuré très-long-temps dans votre pays ; c'était un très-docte personnage , peu endurant à la vérité , & prodigue d'injures quand il était contredit ; mais sachant votre langue mieux que vous , parce qu'il était bon grammairien. L'étude était sa passion dominante , la colère n'était que la seconde. Il s'était fait prêtre avec son ami *Vincent* , à condition qu'ils ne diraient jamais la messe ni vêpres , (i) de peur d'être trop interrompus dans leurs études ; car étant directeurs de femmes & de filles , s'ils avaient été obligés encore de vaquer aux œuvres presbytériales , il ne leur serait pas resté deux heures dans la journée pour le grec , le chaldéen , & l'idiome judaïque. Enfin , pour avoir plus de loisir , *Jérôme* se retira tout-à-fait chez les Juifs , à Bethléem , comme l'évêque d'Avranches *Huet* se retira chez les jésuites à la maison professe , rue Saint-Antoine à Paris.

*Jérôme* se brouilla , il est vrai , avec l'évêque de Jérusalem nommé *Jean* , avec le célèbre prêtre *Rufin* . avec plusieurs de ses amis : car , ainsi que je l'ai déjà dit , *Jérôme* était colère & plein d'amour-propre ; & *saint Augustin* l'accuse d'être inconstant &

(i) C'est-à-dire qu'ils ne feroient aucune fonction sacerdotale.

léger ; (k) mais enfin il n'en était pas moins saint, il n'en était pas moins docte ; son témoignage n'en est pas moins recevable sur la nature du misérable pays dans lequel son ardeur pour l'étude & sa mélancolie l'avaient confiné.

Ayez la complaisance de lire sa lettre à *Dardanus*, écrite l'an 414 de notre ère vulgaire, qui est, suivant le comput juif, l'an du monde 4000, ou 4001, ou 4003, ou 4004, comme on voudra.

„ (l) Je prie ceux qui prétendent que le peuple  
 „ juif, après sa sortie d'Egypte, prit possession de ce  
 „ pays qui est devenu pour nous, par la passion & la  
 „ résurrection du Sauveur, une véritable terre de  
 „ promesse ; je les prie, dis-je, de nous faire voir ce  
 „ que ce peuple en a possédé. Tout son domaine ne  
 „ s'étendait que depuis Dan jusqu'à Bersabée, c'est-à-  
 „ dire l'espace de cent soixante milles de longueur.  
 „ L'écriture sainte n'en donne pas davantage à *David*  
 „ & à *Salomon*. . . . . J'ai honte de dire quelle est la  
 „ largeur de la terre promise, & je crains que les  
 „ païens ne prennent de-là occasion de blasphémer.  
 „ On ne compte que quarante & six milles depuis  
 „ Joppé jusqu'à notre petit bourg de Bethléem, après  
 „ quoi on ne trouve plus qu'un affreux désert. „

Lisez aussi la lettre à une de ses dévotes, où il dit qu'il n'y a que des cailloux & point d'eau à boire de Jérusalem à Bethléem ; mais plus loin, vers le Jourdain,

(k) En récompense *Jérôme* écrit à *Augustin* dans sa cent quatorzième lettre : Je n'ai point critiqué vos ouvrages, car je ne les ai jamais lus ; & si je voulais les critiquer, je pourrais vous faire voir que vous n'entendez point les pères grecs. . . . . Vous ne savez pas même ce dont vous parlez.

(l) Lettre très-importante de *Jérôme*.

vous auriez d'assez bonnes vallées dans ce pays hérissé de montagnes pelées. C'était véritablement une contrée de lait & de miel, comme vous disiez, en comparaison de l'abominable désert d'Oreb & de Sinäi dont vous êtes originaires. La Champagne pouilleuse est la terre promise par rapport à certains terrains des landes de Bordeaux. Les bords de l'Aar sont la terre promise en comparaison des petits cantons suisses. Toute la Palestine est un fort mauvais terrain en comparaison de l'Egypte, dont vous dites que vous sortîtes en voleurs; mais c'est un pays délicieux si vous le comparez aux déserts de Jérusalem, de Nazareth, de Sodome, d'Oreb, de Sinäi, de Cadès-Barné &c.

Retournez en Judée le plutôt que vous pourrez. Je vous demande seulement deux ou trois familles hébraïques pour établir au mont Krapac, où je demeure, un petit commerce nécessaire. Car si vous êtes de très-ridicules théologiens, (& nous aussi) vous êtes des commerçans très-intelligens, ce que nous ne sommes pas.

### S E P T I E M E L E T T R E.

*Sur la charité que le peuple de Dieu & les chrétiens doivent avoir les uns pour les autres.*

**M**A tendresse pour vous n'a plus qu'un mot à vous dire. Nous vous avons pendus entre deux chiens pendant des siècles; nous vous avons arraché les dents pour vous forcer à nous donner votre argent; nous vous avons chassés plusieurs fois par avarice, & nous

vous avons rappelés par avarice & par bêtise ; nous vous faisons payer encore dans plus d'une ville la liberté de respirer l'air ; nous vous avons sacrifiés à DIEU dans plus d'un royaume ; nous vous avons brûlés en holocaustes : car je ne veux pas , à votre exemple , dissimuler que nous ayons offert à DIEU des sacrifices de sang humain. Toute la différence est que nos prêtres vous ont fait brûler par des laïques , se contentant d'appliquer votre argent à leur profit , & que vos prêtres ont toujours immolé les victimes humaines de leurs mains sacrées. Vous fûtes des monstres de cruauté & de fanatisme en Palestine , nous l'avons été dans notre Europe ; oublions tout cela , mes amis.

Voulez-vous vivre paisibles ? imitez les Baniens & les Guèbres ; ils sont beaucoup plus anciens que vous , ils sont dispersés comme vous , ils sont sans patrie comme vous. Les Guèbres surtout , qui sont les anciens Persans , sont esclaves comme vous après avoir été long-temps vos maîtres. Ils ne disent mot ; prenez ce parti. Vous êtes des animaux calculans , tâchez d'être des animaux pensans.

## J U L I E N.

### S E C T I O N P R E M I E R E.

**O**N rend quelquefois justice bien tard. Deux ou trois auteurs , ou mercenaires , ou fanatiques , parlent du barbare & de l'efféminé *Constantin* comme d'un dieu , & traitent de scélérat le juste , le sage , le grand *Julien*. Tous les auteurs , copistes des premiers , répètent



la flatterie & la calomnie ; elles deviennent presque un article de foi. Enfin , le temps de la saine critique arrive ; & au bout de quatorze cents ans , des hommes éclairés revoient le procès que l'ignorance avait jugé. On voit dans *Constantin* un heureux ambitieux qui se moque de DIEU & des hommes. Il a l'insolence de feindre que DIEU lui a envoyé dans les airs une enseigne qui lui assure la victoire. Il se baigne dans le sang de tous ses parens , & il s'endort dans la mollesse ; mais il était chrétien , on le canonisa.

*Julien* est sobre , chaste , désintéressé , valeureux , clément ; mais il n'était pas chrétien ; on l'a regardé long-temps comme un monstre.

Aujourd'hui , après avoir comparé les faits , les monumens , les écrits de *Julien* & ceux de ses ennemis , on est forcé de reconnaître que s'il n'aimait pas le christianisme , il fut excusable de haïr une secte souillée du sang de toute sa famille ; qu'ayant été persécuté , emprisonné , exilé , menacé de mort par les Galiléens sous le règne du barbare *Constance* , il ne les persécuta jamais ; qu'au contraire , il pardonna à dix soldats chrétiens qui avaient conspiré contre sa vie. On lit ses lettres , & on admire. *Les Galiléens* , dit-il , *ont souffert sous mon prédécesseur l'exil & les prisons ; on a massacré réciproquement ceux qui s'appellent tour-à-tour hérétiques. J'ai rappelé leurs exilés , élargi leurs prisonniers ; j'ai rendu leurs biens aux proscrits ; je les ai forcés de vivre en paix. Mais telle est la fureur inquiète des Galiléens qu'ils se plaignent de ne pouvoir plus se dévorer les uns les autres.* Quelle lettre ! quelle sentence portée par la philosophie contre le fanatisme persécutateur ! Dix chrétiens conspirent contre sa vie ; on les découvre ,

il leur pardonne. Quel homme ! mais quels lâches fanatiques que ceux qui ont voulu déshonorer sa mémoire !

Enfin , en discutant les faits , on a été obligé de convenir que *Julien* avait toutes les qualités de *Trajan* , hors le goût si long-temps pardonné aux Grecs & aux Romains ; toutes les vertus de *Caton* , mais non pas son opiniâtreté & sa mauvaise humeur ; tout ce qu'on admira dans *Jules-César* , & aucun de ses vices ; il eut la continence de *Scipion* ; enfin il fut en tout égal à *Marc-Aurèle* le premier des hommes.

On n'ose plus répéter aujourd'hui , après le calomniateur *Théodoret* , qu'il immola une femme dans le temple de Carrès pour se rendre les dieux propices. On ne redit plus qu'en mourant il jeta de sa main quelques gouttes de son sang au ciel , en disant à JESUS-CHRIST : Tu as vaincu , Galiléen , comme s'il eût combattu contre JESUS en faisant la guerre aux Perses ; comme si ce philosophe , qui mourut avec tant de résignation , avait reconnu JESUS ; comme s'il eût cru que JESUS était en l'air , & que l'air était le ciel ! ces inepties de gens qu'on appelle pères de l'Eglise ne se répètent plus aujourd'hui.

On est enfin réduit à lui donner des ridicules , comme faisaient les frivoles citoyens d'Antioche. On lui reproche sa barbe mal peignée , & la manière dont il marchait. Mais , M. l'abbé de *la Bléterie* , vous ne l'avez pas vu marcher , & vous avez lu ses lettres & ses lois , monumens de ses vertus. Qu'importe qu'il eût la barbe sale & la démarche précipitée , pourvu que son cœur fût magnanime , & que tous ses pas tendissent à la vertu ?

Il reste aujourd'hui un fait important à examiner. On reprocha à *Julien* d'avoir voulu faire mentir la prophétie de JESUS-CHRIST en rebâtissant le temple de Jérusalem. On dit qu'il sortit de terre des feux qui empêchèrent l'ouvrage. On dit que c'est un miracle, & que ce miracle ne convertit ni *Julien*, ni *Alipius* intendant de cette entreprise, ni personne de sa cour; & là-dessus l'abbé de *la Bléterie* s'exprime ainsi :  
 » Lui & les philosophes de sa cour mirent sans doute  
 » en œuvre ce qu'ils savaient de physique pour  
 » dérober à la Divinité un prodige si éclatant. La  
 » nature fut toujours la ressource des incrédules,  
 » mais elle sert la religion si à propos qu'ils devraient  
 » au moins la soupçonner de collusion. »

Premièrement, il n'est pas vrai qu'il soit dit dans l'Évangile que jamais le temple juif ne serait rebâti. L'évangile de *Matthieu*, écrit visiblement après la ruine de Jérusalem par *Titus*, prophétise, il est vrai, qu'il ne resterait pas pierre sur pierre de ce temple de l'iduméen *Hérode*; mais aucun évangéliste ne dit qu'il ne fera jamais rebâti.

Secondement, qu'importe à la Divinité qu'il y ait un temple juif, ou un magasin, ou une mosquée au même endroit où les Juifs tuaient des bœufs & des vaches ?

Troisièmement, on ne fait pas si c'est de l'enceinte des murs de la ville, ou de l'enceinte du temple que partirent ces prétendus feux qui, selon quelques-uns, brûlaient les ouvriers. Mais on ne voit pas pourquoi JESUS aurait brûlé les ouvriers de l'empereur *Julien*, & qu'il ne brûla point ceux du calife *Omar* qui longtemps après bâtit une mosquée sur les ruines du

temple ; ni ceux du grand *Saladin* qui rétablit cette même mosquée. JESUS avait-il tant de prédilection pour les mosquées des musulmans ?

Quatrièmement , JESUS , ayant prédit qu'il ne resterait pas pierre sur pierre dans Jérusalem , n'avait pas empêché de la rebâtir.

Cinquièmement , JESUS a prédit plusieurs choses dont DIEU n'a pas permis l'accomplissement ; il a prédit la fin du monde & son avènement dans les nuées avec une grande puissance & une grande majesté , à la fin de la génération qui vivait alors. Cependant le monde dure encore , & durera vraisemblablement assez long-temps. (a)

Sixièmement , si *Julien* avait écrit ce miracle , je dirais qu'on l'a trompé par un faux rapport ridicule ; je croirais que les chrétiens ses ennemis mirent tout en œuvre pour s'opposer à son entreprise , qu'ils tuèrent les ouvriers , & firent accroire que ces ouvriers étaient morts par miracle. Mais *Julien* n'en dit mot. La guerre contre les Perses l'occupait alors. Il différa pour un autre temps l'édification du temple , & il mourut avant de pouvoir commencer l'édifice.

Septièmement , ce prodige est rapporté dans *Ammien Marcellin* qui était païen. Il est très-possible que ce soit une interpolation des chrétiens ; on leur en a reproché tant d'autres qui ont été avérées.

Mais il n'est pas moins vraisemblable que dans un temps où on ne parlait que de prodiges & de contes de forciers , *Ammien Marcellin* ait rapporté cette fable sur la foi de quelque esprit crédule. Depuis *Tite-Live*

(a) *Luc* , chap. I , v. 2.

jusqu'à de *Thou* inclusivement , toutes les histoires sont infectées de prodiges.

Huitièmement , si JESUS faisait des miracles , ferait-ce pour empêcher qu'on ne rebâtît un temple où lui-même sacrifia , & où il fut circoncis ? ne ferait-il pas des miracles pour rendre chrétiens tant de nations qui se moquent du christianisme , ou plutôt pour rendre plus doux & plus humains ces chrétiens qui depuis *Arius* & *Athanase* jusqu'aux *Roland* & aux *Cavalier* des Cévènes , ont versé des torrens de sang , & se sont conduits en cannibales ?

De-là je conclus que la nature n'est point *en collusion* avec le christianisme , comme le dit *la Bléterie* ; mais que *la Bléterie* est en collusion avec des contes de vieilles , comme dit *Julien* : *Quibus cum stolidis aniculis negotium erat.*

*La Bléterie* , après avoir rendu justice à quelques vertus de *Julien* , finit pourtant l'histoire de ce grand-homme , en disant que sa mort fut un effet de la vengeance divine. Si cela est , tous les héros morts jeunes depuis *Alexandre* jusqu'à *Gustave-Adolphe* , ont donc été punis de DIEU. *Julien* mourut de la plus belle des morts , en poursuivant ses ennemis après plusieurs victoires. *Jovien* , qui lui succéda , régna bien moins long-temps que lui , & régna avec honte. Je ne vois point la vengeance divine , & je ne vois plus dans *la Bléterie* qu'un déclamateur de mauvaise foi ; mais où sont les hommes qui osent dire la vérité ?

Le stoïcien *Libanius* fut un de ces hommes rares ; il célébra le brave & clément *Julien* devant *Théodose* le meurtrier des Thessaloniens , mais *le Beau* & *la Bléterie* tremblent de le louer devant des habitués de paroisse.

## S E C T I O N I I.

QU'ON suppose un moment que *Julien* a quitté les faux dieux pour la religion chrétienne ; qu'alors on examine en lui l'homme , le philosophe & l'empereur , & qu'on cherche le prince qu'on osera lui préférer. Il n'y a pas encore long-temps qu'on ne citait son nom qu'avec l'épithète d'*apostat* ; & c'est peut-être le plus grand effort de la raison , qu'on ait enfin cessé de le désigner de ce surnom injurieux. Les bonnes études ont amené l'esprit de tolérance chez les savans. Qui croirait que dans un mercure de Paris de l'année 1741 , l'auteur reprend vivement un écrivain d'avoir manqué aux bienséances les plus communes , en appelant cet empereur *Julien l'apostat* ? Il y a cent ans que quiconque ne l'eût pas traité d'apostat eût été traité d'athée.

Ce qui est très-singulier & très-vrai , c'est que si vous faites abstraction de son malheureux changement ; si vous ne suivez cet empereur ni dans les églises chrétiennes , ni aux temples idolâtres ; si vous le suivez dans sa maison , dans les camps , dans les batailles , dans ses mœurs , dans sa conduite , dans ses écrits , vous le trouvez par-tout égal à *Marc-Aurèle*. Ainsi cet homme , qu'on a peint abominable , est peut-être le premier des hommes , ou du moins le second. Toujours sobre , toujours tempérant , n'ayant jamais eu de maîtresses , couchant sur une peau d'ours ; & y donnant , à regret encore , peu d'heures au sommeil , partageant son temps entre l'étude & les

affaires ; généreux , capable d'amitié , ennemi du faste , on l'eût admiré s'il n'eût été que particulier .

Si on regarde en lui le héros , on le voit toujours à la tête des troupes , rétablissant la discipline militaire sans rigueur , aimé des soldats , & les contenant ; conduisant presque toujours à pied ses armées , & leur donnant l'exemple de toutes les fatigues ; toujours victorieux dans toutes ses expéditions jusqu'au dernier moment de sa vie , & mourant enfin en faisant fuir les Perses . Sa mort fut d'un héros , & ses dernières paroles d'un philosophe : *Je me soumets* , dit-il , *avec joie aux décrets éternels du ciel , convaincu que celui qui est épris de la vie quand il faut mourir , est plus lâche que celui qui voudrait mourir quand il faut vivre .* Il s'entretient à sa dernière heure de l'immortalité de l'ame ; nuls regrets , nulle faiblesse ; il ne parle que de sa soumission à la providence . Qu'on songe que c'est un empereur de trente-deux ans qui meurt ainsi , & qu'on voie s'il est permis d'insulter sa mémoire .

Si on le considère comme empereur , on le voit refuser le titre de *dominus* qu'affectait *Constantin* , soulager les peuples , diminuer les impôts , encourager les arts , réduire à soixante & dix onces ces présens de couronnes d'or de trois à quatre cents marcs , que ses prédécesseurs exigeaient de toutes les villes , faire observer les lois , contenir ses officiers & ses ministres , & prévenir toute corruption .

Dix soldats chrétiens complotent de l'assassiner ; ils sont découverts , & *Julien* leur pardonne . Le peuple d'Antioche , qui joignait l'insolence à la volupté , l'insulte ; il ne s'en venge qu'en homme d'esprit , &

pouvant lui faire sentir la puissance impériale, il ne fait sentir à ce peuple que la supériorité de son génie. Comparez à cette conduite les supplices que *Théodose* (dont on a presque fait un saint) étale dans Antioche, tous les citoyens de Thessalonique égorgés pour un sujet à-peu-près semblable ; & jugez entre ces deux hommes.

*Grégoire de Nazianze & Théodoret* ont cru qu'il fallait le calomnier, parce qu'il avait quitté la religion chrétienne. Ils n'ont pas songé que le triomphe de cette religion était de l'emporter sur un grand-homme, & même sur un sage, après avoir résisté aux tyrans. L'un dit qu'il remplit Antioche de sang, par une vengeance barbare. Comment un fait si public eût-il échappé à tous les autres historiens ? on fait qu'il ne versa dans Antioche que le sang des victimes. Un autre ose assurer qu'avant d'expirer il jeta son sang contre le ciel, & s'écria : *Tu as vaincu, Galiléen.* Comment un conte aussi insipide a-t-il pu être accrédité ? était-ce contre des chrétiens qu'il combattait ? & une telle action, & de tels mots étaient-ils dans son caractère ?

Des esprits plus sensés que les détracteurs de *Julien* demanderont comment il se peut faire qu'un homme d'Etat tel que lui, un homme de tant d'esprit, un vrai philosophe, pût quitter le christianisme dans lequel il avait été élevé, pour le paganisme dont il devait sentir l'absurdité & le ridicule. Il semble que si *Julien* écouta trop sa raison contre les mystères de la religion chrétienne, il devait écouter bien davantage cette même raison plus éclairée contre les fables des païens.



Peut-être en suivant le cours de sa vie, & en observant son caractère, on verra ce qui lui inspira tant d'aversion contre le christianisme. L'empereur *Constantin* son grand-oncle, qui avait mis la nouvelle religion sur le trône, s'était souillé du meurtre de sa femme, de son fils, de son beau-frère, de son neveu, & de son beau-père. Les trois enfans de *Constantin* commencèrent leur funeste règne par égorger leur oncle & leurs cousins. On ne vit ensuite que des guerres civiles & des meurtres. Le père, le frère aîné de *Julien*, tous ses parens, & lui-même encore enfant, furent condamnés à périr par *Constance* son oncle. Il échappa à ce massacre général. Ses premières années se passèrent dans l'exil; & enfin il ne dut la conservation de sa vie, sa fortune & le titre de César qu'à l'impératrice *Eusébie* femme de son oncle *Constance*, qui, après avoir eu la cruauté de proscrire son enfance, eut l'imprudence de le faire César, & ensuite l'imprudence plus grande de le persécuter.

Il fut témoin d'abord de la hauteur singulière avec laquelle un évêque traita *Eusébie* sa bienfaitrice. C'était un nommé *Léontius* évêque de Tripoli. Il fit dire à l'impératrice, qu'il n'irait point la voir, à moins qu'elle ne le reçût d'une manière conforme à son caractère épiscopal, qu'elle vînt au-devant de lui jusqu'à la porte, qu'elle reçût sa bénédiction en se courbant, & qu'elle se tint debout jusqu'à ce qu'il lui permît de s'asseoir. Les pontifes païens n'en usaient point ainsi avec les impératrices. Cet orgueil si opposé au christianisme dut faire des impressions profondes dans l'esprit d'un jeune homme, amoureux déjà de la philosophie, & de la simplicité.

S'il se voyait dans une famille chrétienne, c'était dans une famille fameuse par des parricides; s'il voyait des évêques de cour, c'étaient des audacieux & des intrigans, qui tous s'anathématisaient les uns les autres; les partis d'*Arius* & d'*Athanase* remplissaient l'empire de confusion & de carnage. Les païens au contraire n'avaient jamais eu de querelle de religion. Il est donc naturel que *Julien*, élevé d'ailleurs par des philosophes païens, fortifiât dans son cœur par leurs discours l'aversion malheureuse que les abus de la religion chrétienne lui inspirèrent pour elle. Les politiques ne furent pas plus surpris de voir *Julien* quitter le christianisme pour les faux-dieux, que de voir *Constantin* quitter les faux-dieux pour le christianisme. Il est fort vraisemblable que tous les deux changèrent par intérêt d'Etat, & que cet intérêt se mêla dans l'esprit de *Julien* à la fierté indocile d'une ame stoïque.

Les prêtres païens n'avaient point de dogmes; ils ne demandaient que des sacrifices; & ces sacrifices n'étaient point commandés sous des peines rigoureuses. Les prêtres ne formaient point un Etat dans l'Etat. Voilà bien des motifs pour engager un homme du caractère de *Julien* dans un changement d'ailleurs si condamnable. Il avait besoin d'un parti; & s'il ne se fût piqué que d'être stoïcien, il aurait eu contre lui les prêtres des deux religions, & tous les faux zélés de l'une & de l'autre. Le peuple n'aurait pu alors supporter qu'un prince se contentât de l'adoration pure d'un être pur, & de l'observation de la justice. Il fallut opter entre deux partis qui se combattaient. Il est donc à croire que *Julien* se soumit

aux

aux cérémonies païennes , comme la plupart des princes & des grands vont dans les temples : ils y font menés par le peuple même , & font forcés de paraître souvent ce qu'ils ne font pas. Le sultan des Turcs doit bénir *Omar* ; le sopher de Perse doit bénir *Ali* : *Marc-Aurèle* lui-même s'était fait initié aux mystères d'*Eleusis*.

Il ne faut donc pas être surpris que *Julien* ait avili sa raison , jusqu'à descendre à des pratiques superstitieuses : mais on ne peut concevoir que de l'indignation contre *Théodoret* , qui seul de tous les historiens , rapporte qu'il sacrifia une femme dans le temple de la Lune à Carrès. Ce conte infame doit être mis avec ce conte absurde d'*Ammien* , que le génie de l'Empire apparut à *Julien* avant sa mort ; & avec cet autre conte non moins ridicule , que , quand *Julien* voulut faire rebâtir le temple de Jérusalem , il sortit de terre des globes de feu qui consumèrent tous les ouvrages & les ouvriers.

*Iliacos intra muros peccatur & extra.*

Les chrétiens & les païens débitaient également des fables sur *Julien* ; mais les fables des chrétiens , ses ennemis , étaient toutes calomnieuses. Qui pourra jamais se persuader qu'un philosophe ait immolé une femme à la Lune , & déchiré de ses mains ses entrailles ? une telle horreur est-elle dans le caractère d'un stoïcien rigide ?

Il ne fit jamais mourir aucun chrétien : il ne leur accordait point de faveurs , mais il ne les persécutait pas. Il les laissait jouir de leurs biens comme empereur juste , & écrivait contre eux comme philosophe.

Il leur défendait d'enseigner dans les écoles les auteurs profanes, qu'eux-mêmes voulaient décrier : ce n'était pas être persécuteur. Il leur permettait l'exercice de leur religion , & les empêchait de se déchirer par leurs querelles sanglantes : c'était les protéger. Ils ne devaient donc lui faire d'autre reproche que de les avoir quittés, de s'être trompé, de s'être fait tort à lui-même; cependant, ils trouvèrent le moyen de rendre exécration à la postérité un prince dont le nom aurait été cher à l'univers, sans son changement de religion.

## S E C T I O N I I I.

QUOIQUE nous ayons déjà parlé de *Julien*, à l'article *Apostat*; quoique nous ayons, à l'exemple de tous les sages, déploré le malheur horrible qu'il eut de n'être pas chrétien, & que d'ailleurs nous ayons rendu justice à toutes ses vertus; cependant nous sommes forcés d'en dire encore un mot.

C'est à l'occasion d'une imposture aussi absurde qu'atroce, que nous avons lue par hasard dans un de ces petits dictionnaires dont la France est inondée aujourd'hui, & qu'il est malheureusement trop aisé de faire. Ce dictionnaire théologique est d'un ex-jésuite nommé *Paulian*; il répète cette fable si dé créditée, que l'empereur *Julien*, blessé à mort en combattant contre les Perses, jeta son sang contre le ciel, en s'écriant : *Tu as vaincu, Galiléen*; fable qui se détruit d'elle-même, puisque *Julien* fut vainqueur dans le combat, & que certainement JESUS-CHRIST n'était pas le dieu des Perses,

Pendant *Paulian* ose affirmer que le fait est incontestable. Et sur quoi l'affirme-t-il ? sur ce que *Théodoret*, l'auteur de tant d'insignes mensonges, le rapporte ; encore ne le rapporte-t-il que comme un bruit vague : il se fert du mot, *on dit*. (b) Ce conte est digne des calomniateurs qui écrivirent que *Julien* avait sacrifié une femme à la Lune, & qu'on trouva après sa mort un grand coffre rempli de têtes, parmi ses meubles.

Ce n'est pas le seul mensonge & la seule calomnie dont cet ex-jésuite *Paulian* se soit rendu coupable. Si ces malheureux savaient quel tort ils font à notre sainte religion, en cherchant à l'appuyer par l'impof-ture & par les injures grossières qu'ils vomissent contre les hommes les plus respectables, ils seraient moins audacieux & moins emportés : mais ce n'est pas la religion qu'ils veulent soutenir, ils veulent gagner de l'argent par leurs libelles ; &, désespérant d'être lus des gens du monde, ils compilent, compilent ; compilent du fatras théologique, dans l'espérance que leurs opuscules feront fortune dans les séminaires. (\*)

On demande très-sincèrement pardon aux lecteurs sensés d'avoir parlé d'un ex-jésuite nommé *Paulian*, & d'un ex-jésuite nommé *Nonotte*, & d'un ex-jésuite nommé *Patouillet* ; mais, après avoir écrasé des serpents, n'est-il pas permis aussi d'écraser des puces ? (1)

(b) *Théodoret*, chap. XXV.

(\*) Voyez *Philosophie*.

(1) M. de *Voltaire* a osé le premier rendre une justice entière à ce prince, l'un des hommes les plus extraordinaires qui aient jamais occupé le trône. Chargé, très-jeune, & au sortir de l'école des philosophes, du gouvernement des Gaules, il les défendit avec un égal courage contre les Germains & contre les exaécurs qui les ravageaient au nom de *Constance*. Sa vie

privée était celle d'un sage ; général habile & actif pendant la campagne, il devenait l'hiver un magistrat appliqué, juste & humain. *Constance* voulut le rappeler ; l'armée se souleva, & le força d'accepter le titre d'auguste. Les détails de cet événement transmis par l'histoire, nous y montrent *Julien* aussi irréprochable que dans le reste de sa vie. Il fallait qu'il choisit entre la mort & une guerre contre un tyran souillé de sang & de rapines, avili par la superstition & la mollesse, & qui avait résolu sa perte. Son droit était le même que celui de *Constantin* qui n'avait pas à beaucoup près des excuses aussi légitimes.

Tandis que son armée, conduite par ses généraux, marche en Grèce, en traversant les Alpes & le nord de l'Italie, *Julien*, à la tête d'un corps de cavalerie d'élite, passe le Rhin, traverse la Germanie & la Pannonie, partie sur les terres de l'empire, partie sur celles des Barbares, & on le voit descendre des montagnes de Macédoine, lorsqu'on le croyait encore dans les Gaules. Cette marche unique dans l'histoire, est à peine connue, car la haine des prêtres a envié à *Julien* jusqu'à sa gloire militaire.

En seize mois de règne il assura toutes les frontières de l'empire, fit respecter par-tout sa justice & sa clémence, étouffa les querelles des chrétiens qui commençaient à troubler l'empire, & ne répondit à leurs injures, ne combattit leurs intrigues & leurs complots que par des raisonnemens & des plaisanteries. Il fit enfin contre les Parthes cette guerre dont l'unique objet était d'assurer aux provinces d'Orient une barrière qui les mit à l'abri de toute incursion. Jamais un règne si court n'a mérité autant de gloire. Sous ses prédécesseurs, comme sous les princes qui lui ont succédé, c'était un crime capital de porter des vêtemens de pourpre : un de ses courtisans lui dénonça un jour un citoyen qui, soit par orgueil, soit par folie, s'était paré de ce dangereux ornement ; il ne lui manquait, disait-on, que des souliers de pourpre. Portez-lui en une paire de ma part, dit *Julien*, afin que l'habillement soit complet.

La *Satire des Césars* est un ouvrage rempli de finesse & de philosophie ; le jugement sévère, mais juste & motivé, porté sur ces princes par un de leurs successeurs, est un monument unique dans l'histoire. Dans ses lettres à des philosophes, dans son discours aux Athéniens, il se montra supérieur en esprit & en talens à *Marc-Antonin*, son modèle, le seul empereur qui, comme lui, ait laissé des ouvrages. Pour bien juger les écrits philosophiques de *Julien* & son livre contre les chrétiens, il faut le comparer, non aux ouvrages des philosophes modernes, mais à ceux des philosophes grecs, des savans de son siècle, des pères de l'Eglise : alors on trouvera peu d'hommes qu'on puisse comparer à ce prince mort à 32 ans, après avoir gagné des batailles sur le Rhin & sur l'Euphrate.

Il mourut, au sein de la victoire, comme *Epaminondas*, & conversant paisiblement avec les philosophes qui l'avaient suivi à l'armée. Des fanatiques avaient prédit sa mort, & les Perses, loin de s'en vanter, en

## DU JUSTE ET DE L'INJUSTE.

QUI nous a donné le sentiment du juste & de l'injuste ? DIEU qui nous a donné un cerveau & un cœur. Mais quand votre raison vous apprend-elle qu'il y a vice & vertu ? quand elle nous apprend que deux & deux font quatre. Il n'y a point de connaissance innée, par la raison qu'il n'y a point d'arbre qui porte des feuilles & des fruits en sortant de la terre. Rien n'est ce qu'on appelle inné ; c'est-à-dire, né développé : mais, répétons-le encore : DIEU nous fait naître avec des organes qui, à mesure qu'ils croissent, nous font sentir tout ce que notre espèce doit sentir pour la conservation de cette espèce.

Comment ce mystère continuel s'opère-t-il ? dites-le-moi, jaunes habitans des îles de la Sonde, noirs Africains, imberbes Canadiens, & vous *Platon* ; *Cicéron*, *Epiète*. Vous sentez tous également qu'il est mieux de donner le superflu de votre pain, de

accusèrent la trahison des Romains. On fut obligé d'employer des précautions extraordinaires pour empêcher les chrétiens de déchirer son corps & de profaner son tombeau. *Jovien*, son successeur, était chrétien. Il fit un traité honteux avec les Perses, & mourut au bout de quelques mois, d'excès de débauche & d'intempérance.

Ceux qui reprochent à *Julien* de n'avoir pas assuré à l'empire un successeur digne de le remplacer, oublient la brièveté de son règne, la nécessité de commencer par rétablir la paix, & la difficulté de pourvoir au gouvernement d'un empire immense dont la constitution exigeait un seul maître, ne pouvait souffrir un monarque faible, & n'offrait aucun moyen pour une élection paisible.

votre riz ou de votre manioc au pauvre qui vous le demande humblement, que de le tuer ou de lui crever les deux yeux. Il est évident à toute la terre qu'un bienfait est plus honnête qu'un outrage; que la douceur est préférable à l'emportement.

Il ne s'agit donc plus que de nous servir de notre raison pour discerner les nuances de l'honnête & du deshonnête. Le bien & le mal sont souvent voisins; nos passions les confondent: qui nous éclairera? nous-mêmes, quand nous sommes tranquilles. Quiconque a écrit sur nos devoirs, a bien écrit dans tous les pays du monde, parce qu'il n'a écrit qu'avec sa raison. Ils ont tous dit la même chose: *Socrate & Epicure, Confutée & Cicéron, Marc-Antonin & Amurath II*, ont eu la même morale.

Redisons tous les jours à tous les hommes: La morale est une, elle vient de DIEU; les dogmes sont différens, ils viennent de nous.

JESUS n'enseigna aucun dogme métaphysique; il n'écrivit point de cahiers théologiques; il ne dit point: Je suis consubstantiel; j'ai deux volontés & deux natures avec une seule personne: il laissa aux cordeliers & aux jacobins, qui devaient venir douze cents ans après lui, le soin d'argumenter pour favoir si sa mère a été conçue dans le péché originel; il n'a jamais dit que le mariage est le signe visible d'une chose invisible; il n'a pas dit un mot de la grace concomitante; il n'a institué ni moines ni inquisiteurs; il n'a rien ordonné de ce que nous voyons aujourd'hui.

DIEU avait donné la connaissance du juste & de l'injuste, dans tous les temps qui précédèrent le



christianisme. DIEU n'a point changé & ne peut changer : le fond de notre ame, nos principes de raison & de morale feront éternellement les mêmes. De quoi servent à la vertu des distinctions théologiques, des dogmes fondés sur ces distinctions, des persécutions fondées sur ces dogmes ? La nature effrayée & soulevée avec horreur contre toutes ces inventions barbares, crie à tous les hommes : Soyez justes, & non des sophistes persécuteurs.

Vous lisez dans le Sadder, qui est l'abrégé des lois de Zoroastre, cette sage maxime : *Quand il est incertain si une action qu'on te propose est juste ou injuste, abstiens-toi.* Qui jamais a donné une règle plus admirable ? quel législateur a mieux parlé ? Ce n'est pas-là le système des opinions probables, inventé par des gens qui s'appelaient *la société de Jésus.*

## J U S T I C E.

CE n'est pas d'aujourd'hui que l'on dit que la justice est bien souvent très-injuste : *Summum jus, summa injuria*, est un des plus anciens proverbes. Il y a plusieurs manières affreuses d'être injuste ; par exemple, celle de rouer l'innocent *Calas* sur des indices équivoques, & de se rendre coupable du sang innocent pour avoir trop cru de vaines présomptions.

Une autre manière d'être injuste, est de condamner au dernier supplice un homme qui mériterait tout au plus trois mois de prison : cette espèce d'injustice est celle des tyrans, & surtout des fanatiques, qui deviennent toujours tyrans dès qu'ils ont la puissance de mal faire.

Nous ne pouvons mieux démontrer cette vérité, que par la lettre qu'un célèbre avocat au conseil écrivit, en 1766, à M. le marquis de *Beccaria*, l'un des plus célèbres professeurs de jurisprudence qui soient en Europe. (1)

*Lettre à M. le marquis de Beccaria, professeur en droit public à Milan, au sujet de M. de Morangiés.*

1 7 7 2.

M O N S I E U R ,

**V**ous enseignez les lois dans l'Italie, dont toutes les lois nous viennent, excepté celles qui nous sont transmises par nos coutumes bizarres & contradictoires, reste de l'antique barbarie dont la rouille subsiste encore dans un des royaumes les plus florissans de la terre.

Votre livre, sur les délits & les peines, ouvrit les yeux à plusieurs jurisconsultes de l'Europe, nourris dans des usages absurdes & inhumains; & on commença par-tout à rougir de porter encore ses anciens habits de sauvages.

(1) M. de *Voltaire*, dans les éditions précédentes, avait placé ici, sous le titre de *Lettre de M. Cassen à M. Beccaria*, un petit ouvrage qu'il avait fait imprimer séparément, sous celui de *Relation de la mort du chevalier de la Barre*. Cette relation a été imprimée, dans cette édition, parmi les ouvrages de Politique et Législation, (voyez tome II, Politique, p. 309) & on lui a substitué ici une autre lettre de M. de *Voltaire* à M. *Beccaria*, sur le procès de M. de *Morangiés*. Le reste de ses autres écrits sur cette affaire se trouve dans le volume cité, pag. 377 & suiv.

On demanda votre sentiment sur le supplice affreux auquel avaient été condamnés deux jeunes gentilshommes sortant de l'enfance , dont l'un , échappé aux tortures, est devenu l'un des meilleurs officiers d'un très-grand roi , & l'autre qui donnait les plus chères espérances , mourut en sage d'une mort affreuse , sans ostentation & sans faiblesse , au milieu de cinq bourreaux. Ces enfans étaient accusés d'une indécence en action & en paroles , faute que trois mois de prison auraient assez punie , & que l'âge aurait infailliblement corrigée.

Vous répondîtes que leurs juges étaient des assassins ; & l'Europe pensa comme vous.

Je vous consultai sur les jugemens de Cannibales contre *Calas* , contre *Sirven* , contre *Montbailli* , & vous prévîntes les arrêts émanés depuis du chef de notre justice , de nos maîtres des requêtes , & des tribunaux qui ont justifié l'innocence condamnée , & qui ont rétabli l'honneur de notre nation.

Je vous consulte aujourd'hui sur une affaire d'une nature bien différente. Elle est à la fois civile & criminelle. C'est un homme de qualité , maréchal de camp dans nos armées , qui soutient seul son honneur & sa fortune , contre une famille entière de citoyens pauvres & obscurs , & contre une foule de gens de la lie du peuple , dont les cris se font entendre par toute la France.

La famille pauvre accuse l'officier général de lui voler cent mille écus par la fraude & par la violence. L'officier général accuse ces indigens de lui voler cent mille écus par une manœuvre également criminelle. Ces pauvres se plaignent , non-seulement

d'être en risque de perdre un bien immense qu'ils n'ont jamais paru posséder; mais d'avoir été tyrannisés, outragés, battus, par des officiers de justice qui les ont forcés de s'avouer coupables, & de consentir à leur ruine & à leur châtement. Le maréchal de camp proteste que ces imputations de fraude & de violence sont des calomnies atroces. Les avocats des deux parties se contredisent sur tous les faits, sur toutes les inductions, & même sur tous les raisonnemens; leurs mémoires sont des tissus de démentis; chacun traite son adversaire d'inconséquent & d'absurde: c'est la méthode de toutes les disputes.

Quand vous aurez eu, Monsieur, la bonté de lire leurs mémoires que j'ai l'honneur de vous envoyer, & qui sont assez connus en France, souffrez que je vous soumette mes difficultés; elles sont dictées par l'impartialité. Je ne connais ni aucune des parties, ni aucun des avocats. Mais, ayant vu pendant près de quatre-vingts ans la calomnie & l'injustice triompher tant de fois, il m'est permis de chercher à pénétrer dans le labyrinthe habité par ces monstres.

### *Présomptions contre la famille Verron.*

1<sup>o</sup>. VOILA d'abord quatre billets à ordre pour cent mille écus, faits dans toutes les règles par un officier chargé d'ailleurs de dettes; ils sont au profit d'une femme, nommée *Verron*, qui se dit veuve d'un banquier. Ils sont réclamés par son petit-fils *du Jonquay*, son héritier, nouvellement reçu docteur ès lois, quoiqu'il ne sache pas même l'orthographe. Cela suffit-

il ? oui, dans une affaire ordinaire ; non , si dans ce cas-ci très-extraordinaire , il est d'une extrême vraisemblance que le docteur ès lois n'a jamais porté , ni pu porter l'argent qu'il prétend avoir livré au nom de son aïeule ; si la grand'mère , qui subsistait à peine dans un galetas , du malheureux métier de prêteuse sur gages , n'a jamais pu posséder les cent mille écus ; si enfin le petit-fils & sa propre mère ont avoué & signé librement qu'ils ont voulu voler le maréchal de camp , & qu'il n'a jamais reçu que douze cents francs , au lieu de trois cents mille livres , l'affaire alors vous paraît-elle éclaircie ? & le public est-il assez instruit des préliminaires ?

2°. Je m'en rapporte à vous , Monsieur ; est-il probable qu'une pauvre veuve d'un inconnu , qu'on dit avoir été un vil agioteur & non un banquier , ait pu avoir une somme si considérable à prêter au hasard à un officier publiquement endetté ? Le maréchal de camp soutient enfin que l'agioteur , mari de cette femme , mourut insolvable ; que son inventaire même ne fut pas payé ; que ce prétendu banquier fut d'abord garçon boulanger chez M. le duc de *Saint-Agnan* , ambassadeur en Espagne ; qu'il fit ensuite le métier de courtier à Paris , & qu'il fut obligé par M. *Hérait* , lieutenant de police , de rendre des billets à ordre ou lettres de change qu'il avait extorqués d'un jeune homme ; tant la malédiction semble être sur cette famille pour les billets à ordre. Si tout cela est prouvé , vous paraît-il vraisemblable que cette famille ait prêté cent mille écus à un officier obéré , qu'elle ne connaissait pas ?

3°. Trouvez-vous probable que le petit-fils de l'agioteur, docteur ès lois, ait couru cinq lieues à pied, ait fait vingt-six voyages, ait monté & descendu trois mille marches, le tout pendant cinq heures, fans s'arrêter, pour porter *en secret* douze mille quatre cents vingt-cinq louis d'or à un homme auquel il donne le lendemain douze cents francs en public? Une telle histoire vous paraît-elle inventée par un insensé très-mal adroit? Ceux qui la croient vous paraissent-ils fages? que pensez-vous de ceux qui la débitent fans la croire?

4°. Est-il probable que le jeune *du Jonquay*, docteur ès lois, & sa propre tante, aient avoué juridiquement & signé chez un premier juge, nommé chez nous commissaire, que toute cette histoire était fausse; qu'ils n'avaient jamais porté cet or, & qu'ils étaient des fripons, si en effet ils ne l'avaient pas été; si le trouble & le remords ne leur avaient pas arraché cette confession de leur crime? & quand ils disent ensuite qu'ils n'ont fait cet aveu, chez le premier juge, que parce qu'on leur avait donné précédemment un coup de poing chez un procureur; cette excuse vous paraît-elle raisonnable ou absurde?

N'est-il pas évident que si ce docteur ès lois a été battu en effet dans une autre maison, pour cette même affaire, il doit avoir demandé justice de cette violence à ce premier juge, au lieu de signer librement avec sa mère, qu'ils sont coupables tous deux d'un crime qu'ils n'ont point commis?

Seraient-ils recevables à dire : nous avons signé notre condamnation, parce que nous avons cru que

le maréchal de camp avait gagné contre nous tous les officiers de la police & tous les premiers juges ?

Le bon sens permet-il d'écouter de telles raisons ? Aurait-on osé les proposer dans nos temps même de barbarie, où nous n'avions encore ni lois, ni mœurs, ni raison cultivée ?

Si j'en crois les mémoires très-circonstanciés du maréchal de camp, les coupables, ayant été mis en prison, ont d'abord persisté dans l'aveu de leur crime. Ils ont écrit deux lettres à celui qu'ils avaient chargé du dépôt des billets extorqués au maréchal de camp. Ils voulaient rendre ces billets; ils étaient effrayés de leur délit qui pouvait les conduire aux galères ou à la potence. Ils se sont raffermis depuis. Ceux avec lesquels ils doivent partager le fruit de leur scélératesse les encouragent; l'appât de cette somme immense les séduit tous. Ils appellent toutes les fraudes obscures de la chicane au secours d'un crime avéré. Ils profitent adroitement des détresses où l'officier obéré s'est trouvé quelquefois réduit, pour le faire croire capable de rétablir ses affaires par un vol de cent mille écus. Ils excitent la compassion de la populace qui ameute bientôt tout Paris. Ils touchent de pitié des avocats qui se font un devoir d'employer pour eux leur éloquence, & de soutenir le faible contre le puissant, le peuple contre la noblesse. L'affaire la plus claire devient la plus obscure. Un procès simple, que le magistrat de la police aurait terminé en quatre jours, se grossit, pendant plus d'un an, de la fange que tous les canaux de la chicane y apportent. Vous verrez que tout cet exposé est le résumé des mémoires produits dans cette cause fameuse.

*Présumptions en faveur de la famille Verron.*

VOICI maintenant les défenses de l'aïeule, de la mère & du petit-fils, docteur ès lois, contre ces fortes présomptions.

1°. Les cent mille écus (ou approchant) qu'on prétend que la veuve *Verron* n'a jamais possédés, lui furent donnés autrefois par son mari, en fidéicommiss avec de la vaisselle d'argent. Ce fidéicommiss lui fut apporté *en secret* six mois après la mort de ce mari, par un nommé *Chotard*. Elle les plaça, & toujours *en secret*, chez un notaire nommé *Gilet*, qui les lui rendit aussi secrètement, en 1760. Donc elle avait en effet les cent mille écus que son adverfaire prétend qu'elle n'a jamais possédés.

2°. Elle est morte dans une extrême vieillesse pendant le cours du procès, en protestant, après avoir reçu les sacremens, que ces cent mille écus ont été portés en or à l'officier général, par son petit-fils, en vingt-six voyages à pied, le 23 septembre 1771.

3°. Il n'est nullement probable qu'un officier, accoutumé à emprunter, & rompu aux affaires, ait fait des billets payables à ordre pour la somme de trois cents mille livres à un inconnu, sans avoir reçu cette somme.

4°. Il ya des témoins qui ont vu compter & arranger les sacs remplis de cet or, & qui ont vu le docteur ès lois le porter à pied, sous sa redingote, au maréchal de camp en vingt-six voyages, en cinq heures



de temps. Et il n'a fait ces vingt-fix voyages étonnans que pour complaire au maréchal de camp qui lui avait demandé le *secret*.

5°. Le docteur ès lois ajoute : Notre grand'mère & nous, nous vivions, à la vérité, dans un galetas, & nous prêtions sur gages quelque petit argent ; mais c'était par une sage économie ; c'était pour m'acheter une charge de conseiller au parlement, lorsque la magistrature était vénale. Il est vrai que mes trois sœurs gagnent leur vie au métier de couturière & de brodeuse ; mais c'est que ma grand'mère gardait tout pour moi. Il est vrai que je n'ai fréquenté que des entremeteuses, des cochers & des laquais ; j'avoue que je parle & que j'écris comme eux ; mais je n'en aurais pas été moins digne d'être magistrat, en me formant avec le temps.

6°. Tous les honnêtes gens ont été touchés de notre malheur. M. *Aubourg*, l'un des plus dignes financiers de Paris, a pris notre parti généreusement, & sa voix nous a donné la voix publique.

Ces défenses paraissent plausibles en partie. Voici comme leur adverfaire les réfute.

*Raisons du maréchal de camp, contre les raisons de la famille Verron.*

1°. Le conte du fidéicomis est aux yeux de tout homme sensé aussi faux & aussi burlesque que le conte des vingt-fix voyages à pied. Si le pauvre agioteur, mari de cette vieille, avait voulu donner

en mourant, tant d'or à sa femme, il le pouvait de la main à la main, sans employer un tiers.

S'il avait eu cette prétendue vaisselle d'argent, la moitié en appartenait à sa femme, commune en biens. Elle ne serait pas restée tranquille, pendant six mois dans un bouge à deux cents francs par an, sans redemander sa vaisselle, & sans faire ses diligences. *Chotard*, l'ami prétendu de son mari & d'elle, ne l'aurait pas laissée six mois entiers dans une si grande indigence, & dans une si cruelle inquiétude.

Il y a eu en effet un *Chotard*, mais c'était un homme perdu de dettes & de débauches; un banqueroutier frauduleux qui emporta quarante mille écus aux fermes générales, dans lesquelles il avait un emploi, (\*) & qui probablement n'aurait pas donné cent mille écus à la veuve *Verron*, grand-mère du docteur ès lois.

La veuve *Verron* prétend qu'elle fit valoir son argent, & toujours secrètement, chez un notaire nommé *Gilet*, & on n'en trouve nul vestige dans l'étude de ce notaire.

Elle articule que ce notaire lui rendit son argent, encore secrètement, en 1760; & il était mort.

Si tous ces faits sont vrais, il faut avouer que la cause de *du Fonquay* & de la *Verron*, fondée sur une foule de mensonges ridicules, tombe évidemment avec eux.

2°. Le testament de la *Verron*, fait une demi-heure avant son dernier moment, ayant son DIEU & la

(\*) Deux fermiers-généraux, MM. de *Mazieres* & *Dangé* l'attestent.

mort sur les lèvres, est une pièce bien respectable, on oserait presque dire sacrée. Mais si elle est au nombre de ces choses sacrées qu'on fait servir tous les jours au crime; si ce testament a été visiblement dicté par les intéressés au procès; si cette prêteuse sur gages, en recommandant son âme à DIEU, a manifestement menti à DIEU, de quel poids est alors cette pièce? n'est-elle pas la plus forte preuve de l'imposture & de la scélératesse?

On a toujours fait dire à cette femme, pendant le procès soutenu en son propre nom, qu'elle ne possédait que les cent mille écus qu'on voulait lui ravir, qu'elle n'a jamais eu que cette somme. Et la voilà, qui dans son testament articule cinq cents mille livres! Voilà deux cents mille francs de plus auxquels on ne s'attendait pas, & la veuve *Verron* convaincue de son crime par sa propre bouche. Ainsi, dans cette étrange cause, l'imposture atroce & ridicule de la famille éclate de tous côtés pendant la vie de cette femme, & jusque dans les bras de la mort.

3°. Il est probable, il est prouvé que le maréchal de camp ne devait pas confier des billets à ordre pour cent mille écus à ce docteur inconnu, pour les négocier, sans exiger de lui une reconnaissance. Mais il a commis cette inadvertance qui est la faute d'un cœur noble; il a été séduit par la jeunesse, par la candeur & par la générosité apparente d'un homme de vingt-sept ans, prêt à être élevé à la magistrature, qui lui prêtait douze cents francs pour une affaire urgente, & qui lui promettait de lui faire tenir cent mille écus dans peu de jours, par une compagnie

opulente. C'est-là le fond & le nœud du procès. Il faut absolument examiner s'il est probable qu'un homme qu'on suppose avoir reçu près de cent mille écus en or, vienne le lendemain matin demander en hâte douze cents francs pour une affaire pressante, à celui-là même qui lui a donné, la veille, douze mille quatre cents vingt-cinq louis d'or.

Il n'y a là aucune vraisemblance.

Il est encore plus improbable, comme on l'a déjà dit, qu'un homme de distinction, un officier général, père de famille, pour récompenser celui qui vient de lui rendre le service inoui de lui prêter cent mille écus sans le connaître, ait par reconnaissance imaginé de le faire pendre; lui qui, supposé nanti de cette somme immense, n'avait qu'à attendre paisiblement les échéances éloignées du paiement; lui qui pour gagner du temps n'avait pas besoin de commettre le plus lâche des crimes; lui qui n'en a jamais commis. Certes, il est plus naturel de penser que le petit-fils d'un agioteur fripon, & d'une misérable prêteuse sur gages, a profité de la confiance aveugle d'un homme de guerre pour lui extorquer cent mille écus, & qu'il a promis de partager cette somme avec les hommes vils qui pourraient l'aider dans cette manœuvre.

4°. Il y a des témoins qui déposent en faveur de *du Fonquay* & de la *Verron*. Qui sont ces témoins? que déposent-ils?

C'est d'abord une nommée *Tourtera*, une courtière qui soutenait la *Verron* dans son petit commerce de prêteuse sur gages, & qui a été mise cinq fois à

l'hôpital pour ses infamies scandaleuses ; ce qui est très-aisé à vérifier.

C'est un cocher nommé *Gilbert*, qui, tantôt ferme dans le crime, & tantôt ébranlé, a déclaré chez une dame *Petit*, en présence de six personnes, qu'il avait été suborné par *du Jonquay*. Il a demandé plusieurs fois à d'autres personnes s'il était encore à temps de se rétracter, & réitéré ces propos devant témoins. (\*)

De plus, il se peut encore que ce *Gilbert* se soit trompé & n'ait point menti. Il se peut qu'il ait vu quelque argent chez des prêteurs sur gages, & qu'on lui ait fait accroire qu'il y avait trois cents mille livres. Rien n'est plus dangereux en bien des gens qu'une tête chaude qui croit avoir vu ce qu'elle n'a pu voir.

C'est un nommé *Aubriot*, filleul de cette entremetteuse *Tourtera* & conduit par elle. Il dépose avoir vu dans une rue de Paris, le 23<sup>me</sup> septembre 1771, le docteur *du Jonquay* en manteau, portant des sacs.

Ce n'est pas-là assurément une preuve bien forte que ce docteur ait fait ce jour-là même vingt-six voyages à pied, & ait couru cinq lieues pour donner *secrètement* douze mille quatre cents vingt-cinq louis en attendant le reste. Il paraît clair qu'il alla ce jour-là chez le maréchal de camp, qu'il lui parla ; & il paraît probable qu'il le trompa ; mais il n'est pas clair qu'*Aubriot* l'y ait vu aller treize fois en un matin, & retourner treize fois. Il est encore moins

(\*) C'est ce que le comte de *Morangiés* articule. S'il en imposait, il serait trop coupable. S'il dit vrai, la cause est jugée.

clair que cet *Aubriot* ait pu voir ce jour-là tant de choses dans la rue, affligé de la vérole, (il faut appeler les choses par leur nom,) frotté de mercure ce jour même, les jambes chancelantes, la tête enflée, la langue hors de la bouche; ce n'est pas-là le moment de courir. Son ami *du Jonquay* lui aurait-il dit :  
 » venez risquer votre vie pour me voir faire cinq  
 » lieues de chemin chargé d'or; je vais donner  
 » toute la fortune de ma famille en *secret* à un  
 » homme noyé de dettes; je veux avoir en secret,  
 » pour témoin, un homme de votre caractère? »  
 Cela n'est pas vraisemblable. Le chirurgien qui administrait le mercure à ce Monsieur, atteste qu'il n'était guère en état de sortir; & le fils de ce chirurgien, dans son interrogatoire, s'en rapporte à l'académie de chirurgie.

Mais enfin, qu'un homme vigoureux ait eu la force, dans cet état honteux & horrible, de prendre l'air, & de faire quelques pas dans une rue, qu'en résulte-t-il? A-t-il vu *du Jonquay* faire vingt-fix voyages du haut de son galetas à l'hôtel du maréchal de camp? A-t-il vu douze mille quatre cents vingt-cinq louis d'or entre ses mains? Quelqu'un a-t-il été témoin de ce prodige digne des mille & une nuits? Non, sans doute, non, personne; à quoi se réduisent donc tous ces témoignages qu'on allègue?

5°. Que la fille de la *Verron*, dans son galetas, ait emprunté quelquefois de petites sommes sur gages, que la *Verron* en ait prêté pour faire son petit-fils conseiller au parlement, cela ne fait rien au fond de l'affaire; il paraît toujours que ce magistrat n'a

pas couru cinq lieues à pied pour porter cent mille écus; & que le maréchal de camp ne les a jamais reçus.

6°. Un nommé *Aubourg* se présente, non-seulement comme témoin, mais comme protecteur, comme bienfaiteur de l'innocence opprimée. Les avocats de la famille *Verron* font de cet homme un citoyen d'une vertu aussi intrépide que rare. Il a été sensible aux malheurs du docteur *du Jonquay*, de sa mère, de sa grand'mère qu'il ne connaissait pas. Il leur a offert son crédit & sa bourse, sans autre intérêt que le plaisir héroïque de secourir la vertu qu'on persécute.

A l'examen, il se trouve que ce héros de la bienfaisance est un malheureux qui a d'abord été laquais, puis tapissier, puis courtier, puis banqueroutier; & qui prête aujourd'hui sur gages, comme la *Verron* & la *Tourtera*. Il vole au secours des personnes de sa profession. Cette *Tourtera* lui a donné d'abord vingt-cinq louis pour disposer sa probité à prêter son ministère à la famille défolée. Le généreux *Aubourg* a eu la grandeur d'ame de faire un contrat avec la vieille aïeule presque mourante, par lequel elle lui donne cent quinze mille livres sur les cent mille écus que doit le maréchal de camp, à condition qu'*Aubourg* fera les frais du procès. Il prend même la précaution de faire ratifier ce marché dans le testament qu'on dicte à la vieille agioteuse, ou qu'on suppose prononcé par cette vieille. Cet homme vénérable espère donc partager un jour, avec quelques témoins, les dépouilles du maréchal de camp. C'est le grand cœur d'*Aubourg* qui a ourdi cette trame; c'est lui qui a

conduit le procès dont il a fait son patrimoine. Il a cru que des billets à ordre seraient infailliblement payés ; c'est un receleur qui partage le butin des voleurs , & qui en prend pour lui la meilleure part.

Telles sont les réponses du maréchal de camp. Je n'en diminue rien ; je n'y ajoute rien ; je ne fais que raconter.

Je vous ai exposé , Monsieur , toute la substance de ce procès , & tout ce qu'on allègue de plus fort des deux côtés.

Je vous demande à présent votre opinion sur ce qu'il faut prononcer en cas que les choses restent dans le même état, en cas qu'on ne puisse arracher irrévocablement la vérité d'aucun côté , & la manifester sans nuage.

Les raisons de l'officier général paraissent jusqu'ici convaincantes. L'équité naturelle est pour lui. Cette équité naturelle que DIEU a mise dans le cœur de tous les hommes est la base de toutes les lois. Faudra-t-il détruire ce fondement de toute justice pour condamner un homme à payer cent mille écus qu'il ne paraît pas devoir ?

Il a fait des billets pour cent mille écus dans la vaine espérance qu'on lui donnerait l'argent ; il a traité avec un jeune inconnu comme s'il avait traité avec le banquier du roi ou de l'impératrice reine. Ses billets auront-ils plus de force que ses raisons ? On ne doit certainement que ce qu'on a reçu. Les billets , les polices , les reconnaissances , supposent toujours qu'on a touché l'argent. Mais s'il y a des preuves qu'on n'a rien touché , on ne doit rien



rendre. S'il y a écrit contre écrit, le dernier annulle l'autre. Or, ici le dernier écrit est celui de *du Jonquay* & de sa mère; & il porte que leur adverfe partie n'a jamais reçu d'eux les cent mille écus, & qu'ils font des fripons.

Quoi! parce qu'ils auront défavoué leur âveu, parce qu'ils auront reçu un coup de poing, on leur adjudgerait le bien d'autrui?

Je fuppose (ce qui n'est pas vraisemblable) que les juges, liés par les formes, condamnent le maréchal de camp à payer ce qu'il ne doit point, ne ruinent-ils pas sa réputation ainfi que sa fortune? Tous ceux qui se font élevés contre lui dans cette étrange aventure, ne diront-ils pas qu'il a calomnieusement accusé ses adverfaires d'un crime dont lui-même est coupable? Il perdra son honneur à leurs yeux en perdant son bien. Il ne fera justifié que dans l'esprit de ceux qui examinent profondément. C'est toujours le très-petit nombre. Où font les hommes qui aient le loisir, l'attention, la capacité, la bonne foi, de considérer toutes les faces d'une affaire qui ne les regarde pas? Ils en jugent comme notre ancien parlement condamnait les livres, fans les lire.

Vous le savez, on juge de tout sur des préjugés, sur parole, & au hafard. Personne ne fait réflexion que la cause d'un citoyen doit intéresser tous les citoyens, & que nous pouvons subir, avec défefpoir, le fort sous lequel nous le voyons accablé avec des yeux indifférens. Nous écrivons tous les jours sur des

jugemens portés par le sénat de Rome & par l'aréopage d'Athènes , à peine songeons-nous à ce qui se passe dans nos tribunaux !

Vous , Monsieur , qui embrassez l'Europe dans vos recherches & dans vos décisions , daignez me prêter vos lumières. Il se peut , à toute force , que des formalités de chicane que je ne connais pas , fassent perdre le procès au maréchal de camp ; mais il me semble qu'il le gagnera au tribunal du public éclairé , ce grand juge sans appel qui prononce sur le fond des choses , & qui décide de la réputation.

## I.

## I D É E.

## SECTION PREMIERE.

QU'EST-CE qu'une idée ?

C'est une image qui se peint dans mon cerveau.

Toutes vos pensées sont donc des images ?

Affurément ; car les idées les plus abstraites ne sont que les suites de tous les objets que j'ai aperçus. Je ne prononce le mot d'*être* en général que parce que j'ai connu des êtres particuliers. Je ne prononce le nom d'*infini* que parce que j'ai vu des bornes, & que je recule ces bornes dans mon entendement autant que je le puis ; je n'ai des idées que parce que j'ai des images dans la tête.

Et quel est le peintre qui fait ce tableau ?

Ce n'est pas moi ; je ne suis pas assez bon dessinateur ; c'est celui qui m'a fait, qui fait mes idées.

Et d'où savez-vous que ce n'est pas vous qui faites des idées ?

De ce qu'elles me viennent très-souvent malgré moi quand je veille, & toujours malgré moi quand je rêve en dormant.

Vous êtes donc persuadé que vos idées ne vous appartiennent que comme vos cheveux qui croissent, qui blanchissent, & qui tombent sans que vous vous en mêliez ?

Rien n'est plus évident ; tout ce que je puis faire c'est de les friser , de les couper , de les poudrer ; mais il ne m'appartient pas de les produire.

Vous seriez donc de l'avis de *Mallebranche* , qui difait que nous voyons tout en DIEU ?

Je fuis bien sûr au moins que si nous ne voyons pas les choses dans le grand Être , nous les voyons par son action puissante & présente.

Et comment cette action se fait-elle ?

Je vous ai dit cent fois dans nos entretiens que je n'en savais pas un mot , & que DIEU n'a dit son secret à personne. J'ignore ce qui fait battre mon cœur , courir mon sang dans mes veines ; j'ignore le principe de tous mes mouvemens ; & vous voulez que je vous dise comment je sens & comment je pense ? cela n'est pas juste.

Mais vous savez au moins si votre faculté d'avoir des idées est jointe à l'étendue ?

Pas un mot. Il est bien vrai que *Tatien* , dans son discours aux Grecs , dit que l'ame est composée manifestement d'un corps. *Irénée* , dans son chap. XXVI du second livre , dit que le Seigneur a enseigné que nos ames gardent la figure de notre corps pour en conserver la mémoire. *Tertullien* assure , dans son second livre de l'Ame , qu'elle est un corps. *Arnobé* , *Laënce* , *Hilaire* , *Grégoire de Nyffe* , *Ambroise* n'ont point une autre opinion. On prétend que d'autres pères de l'Eglise assurent que l'ame est sans aucune étendue , & qu'en cela ils font de l'avis de *Platon* ; ce qui est très-douteux. Pour moi , je n'ose être d'aucun avis ; je ne vois qu'incompréhensibilité dans l'un &

dans l'autre systême; & après y avoir rêvé toute ma vie, je suis aussi avancé que le premier jour.

Ce n'était donc pas la peine d'y penser.

Il est vrai; celui qui jouit en fait plus que celui qui réfléchit, ou du moins il fait mieux, il est plus heureux; mais que voulez-vous? il n'a pas dépendu de moi ni de recevoir ni de rejeter dans ma cervelle toutes les idées qui sont venues y combattre les unes contre les autres, & qui ont pris mes cellules médullaires pour leur champ de bataille. Quand elles se sont bien battues, je n'ai recueilli de leurs dépouilles que l'incertitude.

Il est bien triste d'avoir tant d'idées, & de ne savoir pas au juste la nature des idées.

Je l'avoue; mais il est bien plus triste, & beaucoup plus sot de croire savoir ce qu'on ne fait pas.

Mais si vous ne savez pas positivement ce que c'est qu'une idée, si vous ignorez d'où elles vous viennent, vous savez du moins par où elles vous viennent?

Oui, comme les anciens Egyptiens, qui ne connaissaient pas la source du Nil, savaient très-bien que les eaux du Nil leur arrivaient par le lit de ce fleuve. Nous savons très-bien que les idées nous viennent par les sens; mais nous ignorons toujours d'où elles partent. La source de ce Nil ne sera jamais découverte.

S'il est certain que toutes les idées vous sont données par les sens, pourquoi donc la sorbonne, qui a si long-temps embrassé cette doctrine d'*Aristote*, l'a-t-elle condamnée avec tant de virulence dans *Helvétius*?

C'est que la sorbonne est composée de théologiens.

## SECTION I I.

*Tout en DIEU.*

*In Deo vivimus, movemur, & sumus.*

Tout se meut, tout respire, & tout existe en Dieu.

*ARATUS*, cité & approuvé par *S<sup>t</sup> Paul*, fit donc cette confession de foi chez les Grecs.

Le vertueux *Caton* dit la même chose : *Jupiter est quodcumque videt, quocumque moveris.*

*Mallebranche* est le commentateur d'*Aratus*, de *S<sup>t</sup> Paul*, & de *Caton*. Il réussit d'abord en montrant les erreurs des sens & de l'imagination ; mais quand il voulut développer ce grand système que tout est en DIEU, tous les lecteurs dirent que le commentaire est plus obscur que le texte. Enfin, en creusant cet abyme, la tête lui tourna ; il eut des conversations avec le Verbe, il fut ce que le Verbe a fait dans les autres planètes : il devint tout-à-fait fou. Cela doit nous donner de terribles alarmes, à nous autres chétifs qui fefons les entendus.

Pour bien entrer au moins dans la pensée de *Mallebranche*, dans le temps qu'il était sage, il faut d'abord n'admettre que ce que nous concevons clairement, & rejeter ce que nous n'entendons pas. N'est-ce pas être imbécille que d'expliquer une obscurité par des obscurités ?

Je sens invinciblement que mes premières idées & mes sensations me sont venues malgré moi. Je conçois très-clairement que je ne puis me donner aucune idée.

Je ne puis me rien donner ; j'ai tout reçu. Les objets qui m'entourent ne peuvent me donner ni idée ni sensation par eux-mêmes ; car comment se pourrait-il qu'un morceau de matière eût en soi la vertu de produire dans moi une pensée ?

Donc je suis mené malgré moi à penser que l'Être éternel , qui donne tout , me donne mes idées , de quelque manière que ce puisse être.

Mais , qu'est-ce qu'une idée ? qu'est-ce qu'une sensation , une volonté ? &c. c'est moi apercevant , moi sentant , moi voulant.

On fait enfin qu'il n'y a pas plus d'être réel appelé *idée* que d'être réel nommé *mouvement* ; mais il y a des corps mus.

De même , il n'y a point d'être particulier nommé *mémoire* , *imagination* , *jugement* ; mais nous nous souvenons , nous imaginons , nous jugeons.

Tout cela est d'une vérité triviale ; mais il est nécessaire de rebattre souvent cette vérité ; car les erreurs contraires sont plus triviales encore.

### *Lois de la nature.*

MAINTENANT , comment l'Être éternel & formateur produirait-il tous ces modes dans des corps organisés ?

A-t-il mis deux êtres dans un grain de froment dont l'un fera germer l'autre ? a-t-il mis deux êtres dans un cerf , dont l'un fera courir l'autre ? non , sans doute. Tout ce qu'on en fait , est que le grain est doué de la faculté de végéter , & le cerf de celle de courir.

C'est évidemment une mathématique générale qui dirige toute la nature, & qui opère toutes les productions. Le vol des oiseaux, le nagement des poissons, la course des quadrupèdes, sont des effets démontrés des règles du mouvement connues. *Mens agitat molem.*

Les sensations, les idées de ces animaux peuvent-elles être autre chose que des effets plus admirables de lois mathématiques plus cachées ?

### *Mécanique des sens & des idées.*

C'EST par ces lois que tout animal se meut pour chercher sa nourriture. Vous devez donc conjecturer qu'il y a une loi par laquelle il a l'idée de sa nourriture, sans quoi il n'irait pas la chercher.

L'intelligence éternelle a fait dépendre d'un principe toutes les actions de l'animal ; donc l'intelligence éternelle a fait dépendre du même principe les sensations qui causent ces actions.

L'auteur de la nature aura-t-il disposé avec un art si divin les instrumens merveilleux des sens ; aura-t-il mis des rapports si étonnans entre les yeux & la lumière, entre l'atmosphère & les oreilles, pour qu'il ait encore besoin d'accomplir son ouvrage par un autre secours ? La nature agit toujours par les voies les plus courtes. La longueur du procédé est impuissance ; la multiplicité des secours est faiblesse : donc il est à croire que tout marche par le même ressort.



*Le grand Etre fait tout.*

NON-SEULEMENT nous ne pouvons nous donner aucune sensation, nous ne pouvons même en imaginer au-delà de celles que nous avons éprouvées. Que toutes les académies de l'Europe proposent un prix pour celui qui imaginera un nouveau sens; jamais on ne gagnera ce prix. Nous ne pouvons donc rien purement par nous-mêmes, soit qu'il y ait un être invisible & intangible dans notre cercelet, ou répandu dans notre corps, soit qu'il n'y en ait pas: & il faut convenir, que dans tous les systèmes, l'auteur de la nature nous a donné tout ce que nous avons, organes, sensations, idées, qui en font la suite.

Puisque nous naissons ainsi sous sa main, *Mallebranche*, malgré toutes ses erreurs, aurait donc raison de dire philosophiquement que nous sommes dans DIEU; & que nous voyons tout dans DIEU; comme *S<sup>t</sup> Paul* le dit dans le langage de la théologie, *Aratus* & *Caton* dans celui de la morale.

Que pouvons-nous donc entendre par ces mots, *voir tout en DIEU*?

Ou ce sont des paroles vides de sens, ou elles signifient que DIEU nous donne toutes nos idées.

Que veut dire recevoir une idée? ce n'est pas nous qui la créons quand nous la recevons; donc il n'est pas si anti-philosophique qu'on l'a cru, de dire: C'est DIEU qui fait des idées dans ma tête, de même qu'il fait le mouvement dans tout mon corps. Tout est donc une action de DIEU sur les créatures.

*Comment tout est-il action de DIEU ?*

IL n'y a dans la nature qu'un principe universel, éternel & agissant ; il ne peut en exister deux ; car ils seraient semblables ou différens. S'ils sont différens, ils se détruisent l'un l'autre ; s'ils sont semblables, c'est comme s'il n'y en avait qu'un. L'unité de dessein dans le grand tout infiniment varié annonce un seul principe ; ce principe doit agir sur tout être, ou il n'est plus principe universel.

S'il agit sur tout être, il agit sur tous les modes de tout être. Il n'y a donc pas un seul mouvement, un seul mode, une seule idée qui ne soit l'effet immédiat d'une cause universelle toujours présente.

La matière de l'univers appartient donc à DIEU tout autant que les idées, & les idées tout autant que la matière.

Dire que quelque chose est hors de lui, ce serait dire qu'il y a quelque chose hors du grand tout. DIEU étant le principe universel de toutes les choses, toutes existent donc en lui & par lui.

Ce système renferme celui de la *prémotion physique* ; mais comme une roue immense renferme une petite roue qui cherche à s'en écarter. Le principe que nous venons d'exposer est trop vaste pour admettre aucune vue particulière.

La *prémotion physique* occupe l'Être universel des changemens qui se passent dans la tête d'un janséniste & d'un moliniste ; mais pour nous autres, nous n'occupons l'Être des êtres que des lois de l'univers. La *prémotion physique* fait une affaire importante à DIEU  
de

de cinq propositions dont une sœur converse aura entendu parler ; & nous faisons à DIEU l'affaire la plus simple de l'arrangement de tous les mondes.

La prémotion physique est fondée sur ce principe à la grecque, que *si un être pensant se donnait une idée il augmenterait son être*. Or nous ne savons ce que c'est qu'augmenter son être ; nous n'entendons rien à cela. Nous disons qu'un être pensant se donnerait de nouveaux modes , & non pas une addition d'existence. De même que quand vous dansez , vos coulés , vos entrechats , & vos attitudes , ne vous donnent pas une existence nouvelle , qui nous semblerait absurde. Nous ne sommes d'accord avec la prémotion physique qu'en étant convaincus que nous ne nous donnons rien.

On crie contre le système de la prémotion , & contre le nôtre , que nous ôtons aux hommes la liberté : DIEU nous en garde. Il n'y a qu'à s'entendre sur ce mot *Liberté* : nous en parlerons en son lieu ; & en attendant , le monde ira comme il est allé toujours , sans que les thomistes ni leurs adversaires , ni tous les disputeurs du monde y puissent rien changer : & nous aurons toujours des idées sans savoir précisément ce que c'est qu'une idée.

## I D E N T I T É

CE terme scientifique ne signifie que *même chose*. Il pourrait être rendu en français par *mêmeté*. Ce sujet est bien plus intéressant qu'on ne pense. On convient qu'on ne doit jamais punir que la personne

coupable, le même individu, & point un autre. Mais un homme de cinquante ans n'est réellement point le même individu que l'homme de vingt; il n'a plus aucune des parties qui formaient son corps; & s'il a perdu la mémoire du passé, il est certain que rien ne lie son existence actuelle à une existence qui est perdue pour lui.

- Vous n'êtes le même que par le sentiment continu de ce que vous avez été & de ce que vous êtes; vous n'avez le sentiment de votre être passé que par la mémoire: ce n'est donc que la mémoire qui établit l'identité, la mêmeté de votre personne.

Nous sommes réellement physiquement comme un fleuve dont toutes les eaux coulent dans un flux perpétuel. C'est le même fleuve par son lit, ses rives, sa source, son embouchure, par tout ce qui n'est pas lui; mais changeant à tout moment son eau qui constitue son être; il n'y a nulle identité, nulle mêmeité pour ce fleuve.

S'il y avait un *Xerxès* tel que celui qui fouettait l'Hellespont pour lui avoir défobéi, & qui lui envoyait une paire de menottes; si le fils de ce *Xerxès* s'était noyé dans l'Euphrate, & que *Xerxès* voulût punir ce fleuve de la mort de son fils, l'Euphrate aurait raison de lui répondre: Prenez-vous-en aux flots qui roulaient dans le temps que votre fils se baignait: ces flots ne m'appartiennent point du tout; ils sont allés dans le golfe persique, une partie s'y est salée, une autre s'est convertie en vapeurs, & s'en est allée dans les Gaules par un vent de sud-est; elle est entrée dans les chicorées & dans les laitues

que les Gaulois ont mangées : prenez le coupable où vous le trouverez.

Il en est ainsi d'un arbre dont une branche cassée par le vent aurait fendu la tête de votre grand-père. Ce n'est plus le même arbre, toutes ses parties ont fait place à d'autres. La branche qui a tué votre grand-père, n'est point à cet arbre; elle n'existe plus.

On a donc demandé comment un homme qui aurait absolument perdu la mémoire avant sa mort, & dont les membres seraient changés en d'autres substances, pourrait être puni de ses fautes, ou récompensé de ses vertus quand il ne serait plus lui-même? J'ai lu dans un livre connu cette demande & cette réponse.

*Demande.* Comment pourrai-je être récompensé ou puni quand je ne serai plus, quand il ne restera rien de ce qui aura constitué ma personne? ce n'est que par ma mémoire que je suis toujours moi. Je perds ma mémoire dans ma dernière maladie; il faudra donc après ma mort un miracle pour me la rendre, pour me faire rentrer dans mon existence perdue?

*Réponse.* C'est-à-dire que, si un prince avait égorgé sa famille pour régner, s'il avait tyrannisé ses sujets, il en serait quitte pour dire à DIEU: Ce n'est pas moi, j'ai perdu la mémoire; vous vous méprenez; je ne suis plus la même personne. Pensez-vous que DIEU fût bien content de ce sophisme?

Cette réponse est très-louable, mais elle ne résout pas entièrement la question.

Il s'agit d'abord de savoir si l'entendement & la sensation sont une faculté donnée de DIEU à l'homme, ou une substance créée; ce qui ne peut guère se décider par la philosophie, qui est si faible & si incertaine.

Ensuite il faut savoir si l'ame étant une substance, & ayant perdu toute connaissance du mal qu'elle a pu faire, étant aussi étrangère à tout ce qu'elle a fait avec son corps qu'à tous les autres corps de notre univers, peut & doit, selon notre manière de raisonner, répondre dans un autre univers des actions dont elle n'a aucune connaissance; s'il ne faudrait pas en effet un miracle pour donner à cette ame le souvenir qu'elle n'a plus, pour la rendre présente aux délits anéantis dans son entendement, pour la faire la même personne qu'elle était sur terre; ou bien, si DIEU la jugerait à-peu-près comme nous condamnons sur la terre un coupable, quoiqu'il ait absolument oublié ses crimes manifestes. Il ne s'en souvient plus; mais nous nous en souvenons pour lui; nous le punissons pour l'exemple. Mais DIEU ne peut punir un mort pour qu'il serve d'exemple aux vivans. Personne ne fait si ce mort est condamné ou absous. DIEU ne peut donc le punir que parce qu'il sentit & qu'il exécuta autrefois le désir de mal faire. Mais si, quand il se présente mort au tribunal de DIEU, il n'a plus rien de ce désir; s'il l'a entièrement oublié depuis vingt ans; s'il n'est plus du tout la même personne; qui DIEU punira-t-il en lui?

Ces questions ne paraissent guère du ressort de l'esprit humain : il paraît qu'il faut dans tous ces labyrinthes recourir à la foi seule ; c'est toujours notre dernier asile.

*Lucrece* avait en partie senti ces difficultés quand il peint, dans son troisième livre, un homme qui craint ce qui lui arrivera lorsqu'il ne sera plus le même homme.

*Non radicitus à vitâ se tollit & evit ;  
Sed facit esse sui quiddam super inscius ipse.*

Sa raison parle en vain ; sa crainte le dévore,  
Comme si n'étant plus il pouvait être encore.

Mais ce n'est pas à *Lucrece* qu'il faut s'adresser pour connaître l'avenir.

Le célèbre *Toland*, qui fit sa propre épitaphe, la finit par ces mots : *Idem futurus Tolandus nunquam* ; il ne sera jamais le même *Toland*. Cependant il est à croire que DIEU l'aurait bien su retrouver s'il avait voulu ; mais il est à croire aussi que l'Etre qui existe nécessairement est nécessairement bon.

## IDOLE , IDOLATRE , IDOLATRIE.

**I**DOLE, du grec *Eidos*, figure ; *Eidolos*, représentation d'une figure ; *Latreuein*, servir, révéler, adorer. Ce mot adorer a, comme on fait, beaucoup d'acceptions différentes : il signifie porter la main à la bouche en parlant avec respect, se courber, se mettre à genoux, saluer, & enfin communément rendre un culte suprême. Toujours des équivoques.

Il est utile de remarquer ici que le dictionnaire de Trévoux commence cet article par dire que tous les païens étaient idolâtres , & que les Indiens sont encore des peuples idolâtres. Premièrement , on n'appela personne païen avant *Théodose le jeune*. Ce nom fut donné alors aux habitans des bourgs d'Italie, *pagorum incolæ* , *pagani* , qui conservèrent leur ancienne religion. Secondement , l'Indoustan est mahométan ; & les mahométans sont les implacables ennemis des images & de l'idolatrie. Troisièmement , on ne doit point appeler idolâtres beaucoup de peuples de l'Inde qui sont de l'ancienne religion des Parfis , ni certaines castes qui n'ont point d'idole.

## SECTION PREMIERE.

*Y a-t-il jamais eu un gouvernement idolâtre ?*

**I**L paraît que jamais il n'y a eu aucun peuple sur la terre , qui ait pris ce nom d'idolâtre. Ce mot est une injure , un terme outrageant , tel que celui de *gavache* que les Espagnols donnaient autrefois aux Français , & celui de *maranes* que les Français donnaient aux Espagnols. Si on avait demandé au sénat de Rome , à l'aréopage d'Athènes , à la cour des rois de Perse : *Etes-vous idolâtres ?* ils auraient à peine entendu cette question. Nul n'aurait répondu : Nous adorons des images , des idoles. On ne trouve ce mot idolâtre , idolatrie , ni dans *Homère* , ni dans *Hésiode* , ni dans *Hérodote* , ni dans aucun auteur de la religion des gentils. Il n'y a jamais eu aucun



édit, aucune loi qui ordonnât qu'on adorât des idoles, qu'on les servît en dieux, qu'on les regardât comme des dieux.

Quand les capitaines romains & carthaginois faisaient un traité, ils attestaient tous leurs dieux. C'est en leur présence, disaient-ils, que nous jurons la paix. Or les statues de tous ces dieux, dont le dénombrement était très-long, n'étaient pas dans la tente des généraux. Ils regardaient ou feignaient les dieux comme présens aux actions des hommes, comme témoins, comme juges. Et ce n'est pas assurément le simulacre qui constituait la Divinité.

De quel œil voyaient-ils donc les statues de leurs fausses divinités dans les temples? du même œil, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que les catholiques voient les images, objets de leur vénération. L'erreur n'était pas d'adorer un morceau de bois ou de marbre, mais d'adorer une fausse divinité représentée par ce bois & ce marbre. La différence entre eux & les catholiques n'est pas qu'ils eussent des images & que les catholiques n'en aient point; la différence est que leurs images figuraient des êtres fantastiques dans une religion fausse, & que les images chrétiennes figurent des êtres réels dans une religion véritable. Les Grecs avaient la statue d'*Hercule*, & nous celle de *S<sup>t</sup> Christophe*; ils avaient *Esculape* & sa chèvre, & nous *S<sup>t</sup> Roch* & son chien; ils avaient *Mars* & sa lance, & nous *S<sup>t</sup> Antoine de Padoue* & *S<sup>t</sup> Jacques de Compostelle*.

Quand le consul *Pline* adresse les prières aux dieux immortels, dans l'exorde du panégyrique de *Trajan*,

ce n'est pas à des images qu'il les adresse. Ces images n'étaient pas immortelles.

Ni les derniers temps du paganisme, ni les plus reculés, n'offrent un seul fait qui puisse faire conclure qu'on adorât une idole. *Homère* ne parle que des dieux qui habitent le haut Olympe. Le palladium, quoique tombé du ciel, n'était qu'un gage sacré de la protection de *Pallas*; c'était elle qu'on vénérât dans le palladium : c'était notre sainte ampoule.

Mais les Romains & les Grecs se mettaient à genoux devant des statues, leur donnaient des couronnes, de l'encens, des fleurs, les promenaient en triomphe dans les places publiques. Les catholiques ont sanctifié ces coutumes, & ne se disent point idolâtres.

Les femmes en temps de sécheresse portaient les statues des dieux après avoir jeûné. Elles marchaient pieds nus, les cheveux épars; & aussitôt il pleuvait à seaux, comme dit *Pétroné*: *Et statim urceatim pluebat*. N'a-t-on pas consacré cet usage, illégitime chez les gentils, & légitime parmi les catholiques? Dans combien de villes ne porte-t-on pas nus pieds des charognes pour obtenir les bénédictions du ciel par leur intercession? Si un turc, un lettré chinois était témoin de ces cérémonies, il pourrait par ignorance accuser les Italiens de mettre leur confiance dans les simulacres qu'ils promènent ainsi en procession.

## SECTION II.

*Examen de l'idolatrie ancienne.*

**D**U temps de *Charles I*, on déclara la religion catholique idolâtre en Angleterre. Tous les presbytériens sont persuadés que les catholiques adorent un pain qu'ils mangent, & des figures qui sont l'ouvrage de leurs sculpteurs & de leurs peintres. Ce qu'une partie de l'Europe reproche aux catholiques, ceux-ci le reprochent eux-mêmes aux gentils.

On est surpris du nombre prodigieux de déclamations débitées dans tous les temps contre l'idolatrie des Romains & des Grecs ; & ensuite on est surpris encore quand on voit qu'ils n'étaient pas idolâtres.

Il y avait des temples plus privilégiés que les autres. La grande *Diane* d'Ephèse avait plus de réputation qu'une *Diane* de village. Il se faisait plus de miracles dans le temple d'*Esculape* à Epidaure, que dans un autre de ses temples. La statue du *Jupiter Olympien* attirait plus d'offrandes que celle du *Jupiter Paphlagonien*. Mais puisqu'il faut toujours opposer ici les coutumes d'une religion vraie à celles d'une religion fausse, n'avons-nous pas eu depuis plusieurs siècles plus de dévotion à certains autels qu'à d'autres ?

Notre-Dame de Lorette n'a-t-elle pas été préférée à Notre-Dame des Neiges, à celle des Ardens, à celle de Hall &c. ? Ce n'est pas à dire qu'il y ait plus de vertu dans une statue à Lorette que dans une statue du village de Hall, mais nous avons eu plus de dévotion

à l'une qu'à l'autre ; nous avons cru que celle qu'on invoquait aux pieds de ses statues daignait du haut du ciel répandre plus de faveurs , opérer plus de miracles dans Lorette que dans Hall. Cette multiplicité d'images de la même personne prouve même que ce ne sont point ces images qu'on vénère , & que le culte se rapporte à la personne qui est représentée ; car il n'est pas possible que chaque image soit la chose même : il y a mille images de *S<sup>t</sup> François* , qui même ne lui ressemblent point , & qui ne se ressemblent point entr'elles ; & toutes indiquent un seul *S<sup>t</sup> François* , invoqué le jour de sa fête par ceux qui ont dévotion à ce saint.

Il en était absolument de même chez les païens : on n'avait imaginé qu'une seule divinité , un seul *Apollon* , & non pas autant d'*Apollons* & de *Dianes* qu'ils avaient de temples & de statues. Il est donc prouvé ; autant qu'un point d'histoire peut l'être , que les anciens ne croyaient pas qu'une statue fût une divinité , que le culte ne pouvait être rapporté à cette statue , à cette idole ; & par conséquent les anciens n'étaient point idolâtres. C'est à nous à voir si on doit saisir ce prétexte pour nous accuser d'idolâtrie ?

Une populace grossière & superstitieuse qui ne raisonnait point , qui ne savait ni douter , ni nier , ni croire , qui courait au temple par oisiveté , & parce que les petits y sont égaux aux grands , qui portait son offrande par coutume , qui parlait continuellement de miracles sans en avoir examiné aucun , & qui n'était guère au-dessus des victimes qu'elle amenait ; cette populace , dis-je , pouvait bien , à la vue de la grande *Diane* & de *Jupiter* tonnant , être frappée

d'une horreur religieuse, & adorer sans le savoir la statue même. C'est ce qui est arrivé quelquefois dans nos temples à nos payfans grossiers, & on n'a pas manqué de les instruire que c'est aux bienheureux, aux mortels reçus dans le ciel qu'ils doivent demander leur intercession, & non à des figures de bois & de pierre.

Les Grecs & les Romains augmentèrent le nombre de leurs dieux par leurs apo théoses. Les Grecs divinisaient les conquérans, comme *Bacchus*, *Hercule*, *Perfée*. Rome dressa des autels à ses empereurs. Nos apo théoses sont d'un genre différent; nous avons infiniment plus de saints qu'ils n'avaient de ces dieux secondaires, mais nous n'avons égard ni au rang ni aux conquêtes. Nous avons élevé des temples à des hommes simplement vertueux, qui seraient ignorés sur la terre s'ils n'étaient placés dans le ciel. Les apo théoses des anciens sont faites par la flatterie, les nôtres par le respect pour la vertu.

*Cicéron* dans ses ouvrages philosophiques ne laisse pas soupçonner seulement qu'on puisse se méprendre aux statues des dieux, & les confondre avec les dieux mêmes. Ses interlocuteurs foudroient la religion établie, mais aucun d'eux n'imagine d'accuser les Romains de prendre du marbre & de l'airain pour des divinités. *Lucrece* ne reproche cette sottise à personne, lui qui reproche tout aux superstitieux. Donc, encore une fois, cette opinion n'existait pas, on n'en avait aucune idée; il n'y avait point d'idolâtres.

*Horace* fait parler une statue de *Priape*, il lui fait dire : *J'étais autrefois un tronç de figuier; un charpentier, ne sachant s'il ferait de moi un dieu ou un banc, se*

détermina enfin à me faire dieu. Que conclure de cette plaisanterie? *Priape* était de ces divinités subalternes , abandonnées aux railleurs ; & cette plaisanterie même est la preuve la plus forte que cette figure de *Priape* , qu'on mettait dans les potagers pour effrayer les oiseaux , n'était pas fort révérée.

*Dacier* , en se livrant à l'esprit commentateur , n'a pas manqué d'observer que *Baruch* avait prédit cette aventure , en disant : *Ils ne seront que ce que voudront les ouvriers* ; mais il pouvait observer aussi qu'on en peut dire autant de toutes les statues. *Baruch* aurait-il eu une vision sur les satires d'*Horace*?

On peut d'un bloc de marbre tirer tout aussi-bien une cuvette qu'une figure d'*Alexandre* , ou de *Jupiter* , ou de quelqu'autre chose plus respectable. La matière dont étaient formés les chérubins du saint des saints aurait pu servir également aux fonctions les plus viles. Un trône , un autel en font-ils moins révés parce que l'ouvrier en pouvait faire une table de cuisine?

*Dacier* , au lieu de conclure que les Romains adoraient la statue de *Priape* , & que *Baruch* l'avait prédit , devait donc conclure que les Romains s'en moquaient. Consultez tous les auteurs qui parlent des statues de leurs dieux , vous n'en trouverez aucun qui parle d'idolâtrie ; ils disent expressément le contraire. Vous voyez dans *Martial* :

*Qui finxit sacros auro vel marmore vultus ,  
Non facit ille Deos ; qui colit ille facit.*

L'artisan ne fait point les dieux ,  
C'est celui qui les prie.

Dans *Ovide* :

*Colitur pro Jove forma Jovis.*

Dans l'image de Dieu c'est Dieu seul qu'on adore.

Dans *Stace* :

*Nulla autem effigies, nulli commissa metallo :*

*Forma Dei mentes habitare ac numina gaudet.*

Les dieux ne sont jamais dans une arche enfermés :

Ils habitent nos cœurs.

Dans *Lucain* :

*Estne Dei sedes, nisi terra & pontus & aër ?*

L'univers est de Dieu la demeure & l'empire.

On ferait un volume de tous les passages qui déposent que des images n'étaient que des images.

Il n'y a que le cas où les statues rendaient des oracles, qui ait pu faire penser que ces statues avaient en elles quelque chose de divin. Mais certainement l'opinion régnante était que les dieux avaient choisi certains autels, certains simulacres pour y venir résider quelquefois, pour y donner audience aux hommes, pour leur répondre. On ne voit dans *Homère* & dans les chœurs des tragédies grecques, que des prières à *Apollon* qui rend ses oracles sur les montagnes, en tel temple, en telle ville; il n'y a pas dans toute l'antiquité la moindre trace d'une prière adressée à une statue; si on croyait que l'esprit divin préférât quelques temples, quelques images, comme on croyait aussi qu'il préférât quelques hommes, la chose était certainement possible; ce n'était qu'une erreur de fait. Combien avons-nous d'images miraculeuses! Les

anciens se vantaient d'avoir ce que nous possédons en effet ; & si nous ne sommes point idolâtres , de quel droit dirons-nous qu'ils l'ont été ?

Ceux qui professaient la magie , qui la croyaient une science , ou qui feignaient de le croire , prétendaient avoir le secret de faire descendre les dieux dans les statues ; non pas les grands dieux , mais les dieux secondaires , les génies. C'est ce que *Mercur* *trismégiste* appelait *faire des dieux* ; & c'est ce que *saint Augustin* réfute dans sa *Cité de Dieu*. Mais cela même montre évidemment que les simulacres n'avaient rien en eux de divin , puisqu'il fallait qu'un magicien les animât ; & il me semble qu'il arrivait bien rarement qu'un magicien fût assez habile pour donner une ame à une statue , pour la faire parler.

En un mot , les images des dieux n'étaient point des dieux. *Jupiter* , & non pas son image , lançait le tonnerre ; ce n'était pas la statue de *Neptune* qui soulevait les mers , ni celle d'*Apollon* qui donnait la lumière. Les Grecs & les Romains étaient des gentils , des polythéistes , & n'étaient point des idolâtres.

Nous leur prodiguâmes cette injure quand nous n'avions ni statues ni temples , & nous avons continué dans notre injustice depuis que nous avons fait servir la peinture & la sculpture à honorer nos vérités , comme ils s'en servaient pour honorer leurs erreurs.



## S E C T I O N I I I.

*Si les Perses, les Sabéens, les Egyptiens, les Tartares, les Turcs ont été idolâtres; & de quelle antiquité est l'origine des simulacres appelés idoles? Histoire de leur culte.*

C'EST une grande erreur d'appeler idolâtres les peuples qui rendirent un culte au soleil & aux étoiles. Ces nations n'eurent long-temps ni simulacres ni temples. Si elles se trompèrent, c'est en rendant aux astres ce qu'elles devaient au créateur des astres. Encore le dogme de *Zoroastre* ou *Zerdust*, recueilli dans le *Sadder*, enseigne-t-il un être suprême, vengeur & rémunérateur; & cela est bien loin de l'idolatrie. Le gouvernement de la Chine n'a jamais eu aucune idole; il a toujours conservé le culte simple du maître du ciel *Kingtien*.

*Gengis-kan* chez les Tartares n'était point idolâtre, & n'avait aucun simulacre. Les musulmans qui remplissent la Grèce, l'Asie mineure, la Syrie, la Perse, l'Inde, & l'Afrique, appellent les chrétiens idolâtres *giaours*, parce qu'ils croient que les chrétiens rendent un culte aux images. Ils brisèrent plusieurs statues qu'ils trouvèrent à Constantinople dans *St<sup>e</sup> Sophie* & dans l'église des *S<sup>ts</sup> Apôtres*, & dans d'autres qu'ils convertirent en mosquées. L'apparence les trompa comme elle trompe toujours les hommes, & leur fit croire que des temples dédiés à des saints qui avaient été hommes autrefois, des images de ces saints révérees à genoux, des miracles opérés dans ces temples, étaient des preuves invincibles de l'idolatrie la plus complète; cependant il n'en est

rien. Les chrétiens n'adorent en effet qu'un seul Dieu, & ne révèrent dans les bienheureux que la vertu même de DIEU qui gît dans ses saints. Les iconoclastes & les protestans ont fait le même reproche d'idolâtrie à l'Eglise, & on leur a fait la même réponse.

Comme les hommes ont eu très-rarement des idées précises, & ont encore moins exprimé leurs idées par des mots précis & sans équivoque, nous appelâmes du nom d'idolâtres les gentils & surtout les polythéistes. On a écrit des volumes immenses, on a débité des sentimens divers sur l'origine de ce culte rendu à DIEU ou à plusieurs dieux sous des figures sensibles : cette multitude de livres & d'opinions ne prouve que l'ignorance.

On ne fait pas qui inventa les habits & les chauffures, & on veut savoir qui le premier inventa les idoles? Qu'importe un passage de *Sanchoniathon* qui vivait avant la guerre de Troye? que nous apprend-il, quand il dit que le chaos, l'esprit, c'est-à-dire le *souffle*, amoureux de ses principes, en tira le limon, qu'il rendit l'air lumineux, que le vent *Colp* & sa femme *Baü* engendrèrent *Eon*, qu'*Eon* engendra *Genos*? que *Cronos* leur descendant avait deux yeux par derrière comme par devant, qu'il devint dieu, & qu'il donna l'Egypte à son fils *Thaut*; voilà un des plus respectables monumens de l'antiquité.

*Orphée* ne nous en apprendra pas davantage dans sa théogonie que *Damascius* nous a conservée. Il représente le principe du monde sous la figure d'un dragon à deux têtes, l'une de taureau, l'autre de lion, un visage au milieu qu'il appelle *visage-dieu*, & des ailes dorées aux épaules.

Mais

Mais vous pouvez de ces idées bizarres tirer deux grandes vérités , l'une que les images sensibles & les hiéroglyphes font de l'antiquité la plus haute ; l'autre que tous les anciens philosophes ont reconnu un premier principe.

Quant au polythéisme , le bon sens vous dira que dès qu'il y a eu des hommes, c'est-à-dire des animaux faibles , capables de raison & de folie , sujets à tous les accidens , à la maladie , & à la mort , ces hommes ont senti leur faiblesse & leur dépendance : ils ont reconnu aisément qu'il est quelque chose de plus puissant qu'eux ; ils ont senti une force dans la terre qui fournit leurs alimens , une dans l'air qui souvent les détruit , une dans le feu qui consume , & dans l'eau qui submerge. Quoi de plus naturel dans des hommes ignorans que d'imaginer des êtres qui présidaient à ces élémens ? quoi de plus naturel que de révéler la force invisible qui faisait luire aux yeux le soleil & les étoiles ? & dès qu'on voulut se former une idée de ces puissances supérieures à l'homme , quoi de plus naturel encore que de les figurer d'une manière sensible ? Pouvait-on s'y prendre autrement ? La religion juive qui précéda la nôtre , & qui fut donnée par DIEU même , était toute remplie de ces images sous lesquelles DIEU est représenté. Il daigne parler dans un buisson le langage humain ; il paraît sur une montagne. Les esprits célestes qu'il envoie viennent tous avec une forme humaine ; enfin le sanctuaire est couvert de chérubins qui sont des corps d'hommes avec des ailes & des têtes d'animaux. C'est ce qui a donné lieu à l'erreur de *Plutarque* , de *Tacite* , d'*Appien* , & de tant d'autres , de reprocher aux Juifs d'adorer une tête d'âne. DIEU,

malgré sa défense de peindre & de sculpter aucune figure, a donc daigné se proportionner à la faiblesse humaine, qui demandait qu'on parlât aux sens par des images.

*Isaïe*, dans le chap. VI, voit le Seigneur assis sur un trône, & le bas de sa robe qui remplit le temple. Le Seigneur étend sa main, & touche la bouche de *Jérémie*, au chap. I de ce prophète. *Ezéchiel*, au ch. III, voit un trône de saphir, & DIEU lui paraît comme un homme assis sur ce trône. Ces images n'altèrent point la pureté de la religion juive, qui jamais n'employa les tableaux, les statues, les idoles, pour représenter DIEU aux yeux du peuple.

Les lettrés chinois, les Parfis, les anciens Egyptiens n'eurent point d'idoles; mais bientôt *Isis* & *Ofris* furent figurés; bientôt *Bel* à Babylone fut un gros colosse. *Brama* fut un monstre bizarre dans la presqu'île de l'Inde. Les Grecs surtout multiplièrent les noms des dieux, les statues, & les temples; mais en attribuant toujours la suprême puissance à leur *Zeus* nommé par les Latins *Jupiter*, maître des dieux & des hommes. Les Romains imitèrent les Grecs. Ces peuples placèrent toujours tous les dieux dans le ciel, sans savoir ce qu'ils entendaient par le ciel. (\*)

Les Romains eurent leurs douze grands Dieux, six mâles & six femelles, qu'ils nommèrent *Dii majorum gentium*. *Jupiter*, *Neptune*, *Apollon*, *Vulcain*, *Mars*, *Mercur*; *Junon*, *Vesta*, *Minerve*, *Cérès*, *Vénus*, *Diane*. *Pluton* fut alors oublié, *Vesta* prit sa place.

Ensuite venaient les dieux *minorum gentium*, les dieux indigètes, les héros, comme *Bacchus*, *Hercule*,

(\*) Voyez Ciel.

*Esculape*; les dieux infernaux, *Pluton*, *Proserpine*; ceux de la mer, comme *Téthys*, *Amphitrite*, les Néréides, *Glaucus*; puis les Driades, les Nâïades, les dieux des jardins, ceux des bergers: il y en avait pour chaque profession, pour chaque action de la vie, pour les enfans, pour les filles nubiles, pour les mariées, pour les accouchées; on eut le dieu *Pet*. On divinifia enfin les empereurs. Ni ces empereurs, ni le dieu *Pet*, ni la déesse *Pertunda*, ni *Priape*, ni *Rumilia* la déesse des tetons, ni *Stercutius* le dieu de la garde-robe, ne furent à la vérité regardés comme les maîtres du ciel & de la terre. Les empereurs eurent quelquefois des temples, les petits dieux pénates n'en eurent point; mais tous eurent leur figure, leur idole.

C'étaient de petits magots dont on ornait son cabinet; c'étaient les amusemens des vieilles femmes & des enfans, qui n'étaient autorifés par aucun culte public. On laissait agir à son gré la superstition de chaque particulier. On trouve encore ces petites idoles dans les ruines des anciennes villes.

Si personne ne fait quand les hommes commencèrent à se faire des idoles, on fait qu'elles sont de l'antiquité la plus haute. *Tharé* père d'*Abraham* en faisait à *Ur* en *Chaldée*. *Rachel* déroba & emporta les idoles de son beau-père *Laban*. On ne peut remonter plus haut.

Mais quelle notion précise avaient les anciennes nations de tous ces simulacres? Quelle vertu, quelle puissance leur attribuait-on? croyait-on que les dieux descendaient du ciel pour venir se cacher dans ces statues, ou qu'ils leur communiquaient une partie de l'esprit divin, ou qu'ils ne leur communiquaient rien du tout? c'est encore sur quoi on a très-inutilement

écrit ; il est clair que chaque homme en jugeait selon le degré de sa raison , ou de sa crédulité , ou de son fanatisme. Il est évident que les prêtres attachaient le plus de divinité qu'ils pouvaient à leurs statues , pour s'attirer plus d'offrandes. On fait que les philosophes réprouvaient ces superstitions , que les guerriers s'en moquaient , que les magistrats les toléraient , & que le peuple toujours absurde ne savait ce qu'il faisait. C'est en peu de mots l'histoire de toutes les nations à qui DIEU ne s'est pas fait connaître.

On peut se faire la même idée du culte que toute l'Égypte rendit à un bœuf , & que plusieurs villes rendirent à un chien , à un singe , à un chat , à des oignons. Il y a grande apparence que ce furent d'abord des emblèmes. Ensuite un certain bœuf *Apis*, un certain chien nommé *Anubis*, furent adorés ; on mangea toujours du bœuf & des oignons : mais il est difficile de savoir ce que pensaient les vieilles femmes d'Égypte des oignons sacrés & des bœufs.

Les idoles parlaient assez souvent. On faisait commémoration à Rome , le jour de la fête de *Cybèle*, des belles paroles que la statue avait prononcées , lorsqu'on en fit la translation du palais du roi *Attale*.

*Ipsa pati volui , ne sit mora , mitte volentem ;  
Dignus Roma locus quò Deus omnis eat.*

„ J'ai voulu qu'on m'enlevât , emmenez-moi vite ;  
„ Rome est digne que tout dieu s'y établisse. „

La statue de la Fortune avait parlé ; les *Scipions*, les *Cicérons*, les *Césars*, à la vérité , n'en croyaient rien ; mais la vieille à qui *Enclope* donna un écu pour acheter des oies & des dieux , pouvait fort bien le croire.

Les idoles rendaient aussi des oracles , & les prêtres cachés dans le creux des statues parlaient au nom de la divinité.

Comment au milieu de tant de dieux & de tant de théogonies différentes , & de cultes particuliers , n'y eut-il jamais de guerre de religion chez les peuples nommés *idolâtres* ? Cette paix fut un bien qui naquit d'un mal , de l'erreur même : car chaque nation , reconnaissant plusieurs dieux inférieurs , trouva bon que ses voisins eussent aussi les leurs. Si vous exceptez *Cambyse* à qui on reprocha d'avoir tué le bœuf *Apis* , on ne voit dans l'histoire profane aucun conquérant qui ait maltraité les dieux d'un peuple vaincu. Les gentils n'avaient aucune religion exclusive , & les prêtres ne songèrent qu'à multiplier les offrandes & les sacrifices.

Les premières offrandes furent des fruits. Bientôt après il fallut des animaux pour la table des prêtres ; ils les égorgèrent eux-mêmes ; ils devinrent bouchers & cruels : enfin ils introduisirent l'usage horrible de sacrifier des victimes humaines , & surtout des enfans & des jeunes filles. Jamais les Chinois , ni les Perses , ni les Indiens , ne furent coupables de ces abominations ; mais à Hiéropolis en Egypte , au rapport de *Porphyre* , on immola des hommes.

Dans la Tauride , on sacrifiait des étrangers ; heureusement les prêtres de la Tauride ne devaient pas avoir beaucoup de pratiques. Les premiers Grecs , les Cypriotes , les Phéniciens , les Tyriens , les Carthaginois , eurent cette superstition abominable. Les Romains eux-mêmes tombèrent dans ce crime de religion ; & *Plutarque* rapporte qu'ils immolèrent

deux grecs & deux gaulois , pour expier les galanteries de trois vestales. *Procopé* , contemporain du roi des Francs *Théodebert* , dit que les Francs immolèrent des hommes quand ils entrèrent en Italie avec ce prince. Les Gaulois , les Germains faisaient communément de ces affreux sacrifices. On ne peut guère lire l'histoire sans concevoir de l'horreur pour le genre-humain.

Il est vrai que chez les Juifs *Jephthé* sacrifia sa fille , & que *Saül* fut prêt d'immoler son fils ; il est vrai que ceux qui étaient voués au Seigneur par anathème ne pouvaient être rachetés ainsi qu'on rachetait les bêtes , & qu'il fallait qu'ils périssent.

Nous parlons ailleurs des victimes humaines sacrifiées dans toutes les religions.

Pour consoler le genre-humain de cet horrible tableau , de ces pieux sacrilèges , il est important de savoir que chez presque toutes les nations nommées idolâtres , il y avait la théologie sacrée & l'erreur populaire , le culte secret & les cérémonies publiques , la religion des sages & celle du vulgaire. On n'enseignait qu'un seul Dieu aux initiés dans les mystères : il n'y a qu'à jeter les yeux sur l'hymne attribué à l'ancien *Orphée* , qu'on chantait dans les mystères de *Cérès Eleusine* , si célèbre en Europe & en Asie.

» Contemple la nature divine , illumine ton esprit ,  
 » gouverne ton cœur , marche dans la voie de la  
 » justice , que le Dieu du ciel & de la terre soit  
 » toujours présent à tes yeux ; il est unique , il  
 » existe seul par lui-même , tous les êtres tiennent  
 » de lui leur existence ; il les soutient tous : il n'a  
 » jamais été vu des mortels , & il voit toutes  
 » choses. »



Qu'on lise encore ce passage du philosophe *Maxime* de Madaure, que nous avons déjà cité : „ Quel „ homme est assez grossier, assez stupide pour douter „ qu'il soit un Dieu suprême, éternel, infini, qui „ n'a rien engendré de semblable à lui-même, & qui „ est le père commun de toutes choses ? „

Il y a mille témoignages que les sages abhorraient non-seulement l'idolâtrie, mais encore le polythéisme.

*Epiète*, ce modèle de résignation & de patience, cet homme si grand dans une condition si basse, ne parle jamais que d'un seul Dieu. Relisez encore cette maxime : „ DIEU m'a créé, DIEU est au-dedans de „ moi, je le porte par-tout. Pourrais-je le fouiller „ par des pensées obscènes, par des actions injustes, „ par d'infâmes désirs ? Mon devoir est de remercier „ DIEU de tout, de le louer de tout, & de ne cesser „ de le bénir, qu'en cessant de vivre. „ Toutes les idées d'*Epiète* roulent sur ce principe. Est-ce là un idolâtre ?

*Marc-Aurèle*, aussi grand peut-être sur le trône de l'empire romain qu'*Epiète* dans l'esclavage, parle souvent, à la vérité, des dieux, soit pour se conformer au langage reçu, soit pour exprimer des êtres mitoyens entre l'Être suprême & les hommes ; mais en combien d'endroits ne fait-il pas voir qu'il ne reconnaît qu'un Dieu éternel, infini ? „ Notre ame, „ dit-il, est une émanation de la Divinité. Mes „ enfans, mon corps, mes esprits, me viennent de „ DIEU. „

Les stoïciens, les platoniciens, admettaient une nature divine & universelle ; les épicuriens la niaient.

Les pontifes ne parlaient que d'un seul Dieu dans les mystères. Où étaient donc les idolâtres ? Tous nos déclamateurs crient à l'idolâtrie comme de petits chiens qui jappent quand ils entendent un gros chien aboyer.

Au reste , c'est une des plus grandes erreurs du dictionnaire de *Moréri* , de dire que , du temps de *Théodose le jeune* , il ne resta plus d'idolâtres que dans les pays reculés de l'Asie & de l'Afrique. Il y avait dans l'Italie beaucoup de peuples encore gentils , même au septième siècle. Le nord de l'Allemagne , depuis le Vézer , n'était pas chrétien du temps de *Charlemagne*. La Pologne & tout le Septentrion restèrent long-temps après lui dans ce qu'on appelle *idolâtrie*. La moitié de l'Afrique , tous les royaumes au-delà du Gange , le Japon , la populace de la Chine , cent hordes de Tartares ont conservé leur ancien culte. Il n'y a plus en Europe que quelques Lapons , quelques Samoïèdes , quelques Tartares qui aient persévéré dans la religion de leurs ancêtres.

Finissons par remarquer que dans les temps qu'on appelle parmi nous *le moyen âge* , nous appelions le pays des mahométans *la Paganie* , nous traitions d'*idolâtres* , d'*adorateurs d'images* , un peuple qui a les images en horreur. Avouons , encore une fois , que les Turcs sont plus excusables de nous croire idolâtres , quand ils voient nos autels chargés d'images & de statues.

Un gentilhomme du prince *Ragotski* m'a assuré sur son honneur qu'étant entré dans un café à Constantinople , la maîtresse ordonna qu'on ne le servît point parce qu'il était idolâtre. Il était protestant ; il lui

jura qu'il n'adorait ni hostie ni images. Ah ! si cela est, lui dit cette femme, venez chez moi tous les jours, vous serez servi pour rien.

## IGNACE DE LOYOLA.

**V**OULEZ-VOUS acquérir un grand nom, être fondateur ? soyez complètement fou ; mais d'une folie qui convienne à votre siècle. Ayez dans votre folie un fonds de raison qui puisse servir à diriger vos extravagances, & soyez excessivement opiniâtre. Il pourra arriver que vous soyez pendu ; mais si vous ne l'êtes pas, vous pourrez avoir des autels.

En conscience y a-t-il jamais eu un homme plus digne des petites-maisons que *St Ignace* ou *St Inigo* le biscaien, car c'est son véritable nom ? La tête lui tourna à la lecture de la Légende dorée ; comme elle tourna depuis à dom *Quichotte de la Manche* pour avoir lu des romans de chevalerie. Voilà mon biscaien qui se fait d'abord chevalier de la Vierge, & qui fait la veille des armes à l'honneur de sa dame. La *St<sup>e</sup> Vierge* lui apparaît, & accepte ses services ; elle revient plusieurs fois, elle lui amène son fils. Le diable qui est aux aguets, & qui prévoit tout le mal que les jésuites lui feront un jour, vient faire un vacarme de lutin dans la maison, casse toutes les vitres ; le biscaien le chasse avec un signe de croix ; le diable s'enfuit à travers la muraille, & y laisse une grande ouverture que l'on montrait encore aux curieux cinquante ans après ce bel événement.

Sa famille voyant le dérangement de son esprit, veut le faire enfermer & le mettre au régime : il se

débarraſſé de ſa famille ainſi que du diable, & ſ'enfuit ſans ſavoir où il va. Il rencontre un maure, & diſpute avec lui ſur l'immaculée conception. Le maure, qui le prend pour ce qu'il eſt, le quitte au plus vîte. Le biſcaïen ne fait ſ'il tuera le maure, ou ſ'il priera DIEU pour lui; il en laiſſe la déciſion à ſon cheval, qui, plus ſage que lui, reprit la route de ſon écurie.

Mon homme, après cette aventure, prend le parti d'aller en pèlerinage à Bethléem, en mendiant ſon pain; ſa folie augmente en chemin; les dominicains prennent pitié de lui à Menrèſe, ils le gardent chez eux pendant quelques jours, & le renvoient ſans l'avoir pu guérir.

Il ſ'embarque à Barcelone, arrive à Veniſe; on le chaffe de Veniſe, il revient à Barcelone toujours mendiant ſon pain, toujours ayant des extaſes, & voyant fréquemment la S<sup>te</sup> Vierge & JESUS-CHRIST.

Enfin on lui fait entendre que pour aller dans la terre ſainte convertir les Turcs, les chrétiens de l'Egliſe grecque, les Arméniens, & les Juifs, il fallait commencer par étudier un peu de théologie. Mon biſcaïen ne demande pas mieux; mais pour être théologien, il faut ſavoir un peu de grammaire & un peu de latin; cela ne l'embarràſſe point, il va au collège à l'âge de trente-trois ans: on ſe moque de lui, & il n'apprend rien.

Il étoit défefpéré de ne pouvoir aller convertir des infidèles: le diable eut pitié de lui cette fois-là, il lui apparut, & lui jura foi de chrétien que ſ'il voulait ſe donner à lui il le rendrait le plus ſavant homme de l'Egliſe de DIEU. *Ignace* n'eut garde de ſe mettre ſous la diſcipline d'un tel maître: il retourna en claſſe, on lui donna le fouet quelquefois, & il n'en fut pas plus ſavant.

Chassé du collège de Barcelone , persécuté par le diable qui le punissait de ses refus , abandonné par la vierge *Marie* , qui ne se mettait point du tout en peine de secourir son chevalier , il ne se rebute pas ; il se met à courir le pays avec des pèlerins de St Jacques , il prêche dans les rues de ville en ville. On l'enferme dans les prisons de l'inquisition. Délivré de l'inquisition , on le met en prison dans Alcala ; il s'enfuit après à Salamanque , & on l'y enferme encore. Enfin , voyant qu'il n'était pas prophète dans son pays , *Ignace* prend la résolution d'aller étudier à Paris ; il fait le voyage à pied , précédé d'un âne qui portait son bagage , ses livres , & ses écrits. Dom *Quichotte* du moins eut un cheval & un écuyer ; mais *Ignace* n'avait ni l'un ni l'autre.

Il effuie à Paris les mêmes avanies qu'en Espagne : on lui fait mettre culotte bas au collège de St<sup>e</sup> Barbe , & on veut le fouetter en cérémonie. Sa vocation l'appelle enfin à Rome.

Comment s'est-il pu faire qu'un pareil extravagant ait joui enfin à Rome de quelque considération , se soit fait des disciples , & ait été le fondateur d'un ordre puissant , dans lequel il y a eu des hommes très-estimables ? c'est qu'il était opiniâtre & enthousiaste. Il trouva des enthousiastes comme lui , auxquels il s'associa. Ceux-là , ayant plus de raison que lui , rétablirent un peu la sienne : il devint plus avisé sur la fin de sa vie , & il mit même quelque habileté dans sa conduite.

Peut-être *Mahomet* commença-t-il à être aussi fou qu'*Ignace* dans les premières conversations qu'il eut avec l'ange *Gabriel* ; & peut-être *Ignace* , à la place

de *Mahomet* , aurait fait d'aussi grandes choses que le prophète ; car il était aussi ignorant , tout aussi visionnaire , & aussi courageux ,

On dit d'ordinaire que ces choses-là n'arrivent qu'une fois : cependant il n'y a pas long-temps qu'un rustre anglais , plus ignorant que l'espagnol *Ignace* , a établi la société de ceux qu'on nomme *quakers* , société fort au-dessus de celle d'*Ignace*. Le comte de *Sinzenhof* a de nos jours fondé la secte des moraves ; & les convulsionnaires de Paris ont été sur le point de faire une révolution. Ils ont été bien fous , mais ils n'ont pas été assez opiniâtres.

## I G N O R A N C E.

### S E C T I O N P R E M I E R E.

**I**L y a bien des espèces d'ignorances ; la pire de toutes est celle des critiques. Ils sont obligés , comme on fait , d'avoir doublement raison , comme gens qui affirment , & comme gens qui condamnent. Ils sont donc doublement coupables quand ils se trompent.

#### *Première ignorance.*

PAR exemple , un homme fait deux gros volumes sur quelques pages d'un livre utile qu'il n'a pas entendu. (\*) Il examine d'abord ces paroles :

(\*) L'abbé *François* , auteur d'un livre absolument ignoré contre ceux que dans les sacristies on appelle athées , déistes , matérialistes &c. &c. &c.

Ce livre est intitulé *Preuves de la religion de notre Seigneur JESUS-CHRIST.*

*La mer a couvert des terrains immenses... Les lits profonds de coquillages qu'on trouve en Touraine & ailleurs ne peuvent y avoir été déposés que par la mer.*

Oui, si ces lits de coquillages existent en effet : mais le critique devait savoir que l'auteur lui-même a découvert ou cru découvrir que ces lits réguliers de coquillages n'existent point, qu'il n'y en a nulle part dans le milieu des terres ; mais, soit que le critique le fût, soit qu'il ne le fût pas, il ne devait pas imputer, généralement parlant, des couches de coquilles supposées régulièrement placées les unes sur les autres à un déluge universel qui aurait détruit toute régularité : c'est ignorer absolument la physique.

Il ne devait pas dire : *Le déluge universel est raconté par Moïse avec le consentement de toutes les nations,*

1°. Parce que le Pentateuque fut long-temps ignoré, non-seulement des nations, mais des Juifs eux-mêmes.

2°. Parce qu'on ne trouva qu'un exemplaire de la loi au fond d'un vieux coffre, du temps du roi *Jofias*.

3°. Parce que ce livre fut perdu pendant la captivité.

4°. Parce qu'il fut restauré par *Esdra*.

5°. Parce qu'il fut toujours inconnu à toute autre nation jusqu'au temps de la traduction des Septante.

6°. Parce que même depuis la traduction attribuée aux Septante, nous n'avons pas un seul auteur parmi les gentils qui cite un seul endroit de ce livre, jusqu'à *Longin* qui vivait sous l'empereur *Aurélien*.

7°. Parce que nulle autre nation n'a jamais admis un déluge universel jusqu'aux métamorphoses d'*Ovide*,

& qu'encore dans *Ovide* il ne s'étend qu'à la Méditerranée.

8°. Parce que *St Augustin* avoue expressement que le déluge universel fut ignoré de toute l'antiquité.

9°. Parce que le premier déluge dont il est question chez les gentils est celui dont parle *Bérose*, & qu'il fixe à quatre mille quatre cents ans environ avant notre ère vulgaire ; ce déluge ne s'étendit que vers le Pont-Euxin.

10°. Parce qu'enfin il ne nous est resté aucun monument d'un déluge universel chez aucune nation du monde.

Il faut ajouter à toutes ces raisons, que le critique n'a pas seulement compris l'état de la question. Il s'agit uniquement de savoir si nous avons des preuves physiques que la mer ait abandonné successivement plusieurs terrains : & sur cela M. l'abbé *François* dit des injures à des hommes qu'il ne peut ni connaître ni entendre. Il eût mieux valu se taire & ne pas grossir la foule des mauvais livres.

### *Seconde ignorance.*

LE même critique, pour appuyer de vieilles idées assez universellement méprisées, mais qui n'ont pas le plus léger rapport à *Moïse*, s'avise de dire (a) que *Bérose* est parfaitement d'accord avec *Moïse* dans le nombre des générations avant le déluge.

Remarquez, mon cher lecteur, que ce *Bérose* est celui-là même qui nous apprend que le poisson

(a) Page 6.



*Oannès* fortait tous les jours de l'Euphrate pour venir prêcher les Chaldéens , & que le même poisson écrivit avec une de ses arêtes un beau livre sur l'origine des choses. Voilà l'écrivain que M. l'abbé *François* prend pour le garant de *Moïse*.

### *Troisième ignorance.*

(b) *N'est-il pas constant qu'un grand nombre de familles européennes, transplantées dans les côtes d'Afrique, y sont devenues sans aucun mélange aussi noires que les naturelles du pays ?*

Monseigneur l'abbé, c'est le contraire qui est constant. Vous ignorez que les nègres ont le *reticulum mucosum* noir, quoique je l'aie dit vingt fois. Sachez que vous auriez beau faire des enfans en Guinée, vous ne feriez jamais que des welches qui n'auraient ni cette belle peau noire huileuse, ni ces lèvres noires & lippues, ni ces yeux ronds, ni cette laine frisée sur la tête, qui font la différence spécifique des nègres. Sachez que votre famille welche, établie en Amérique, aura toujours de la barbe, tandis qu'aucun américain n'en aura. Après cela tirez-vous d'affaire comme vous pourriez avec *Adam & Eve*.

### *Quatrième ignorance.*

(c) *Le plus idiot ne dit point, moi pied, moi tête, moi main ; il sent donc qu'il y a en lui quelque chose qui s'approprie son corps.*

Hélas ! mon cher abbé, cet idiot ne dit pas non plus , moi ame.

Que pouvez-vous conclure vous & lui ? qu'il dit , mon pied , parce qu'on peut l'en priver ; car alors il ne marchera plus. Qu'il dit , ma tête ; on peut la lui couper ; alors il ne pensera plus. Hé bien , que s'enfuit-il ? ce n'est pas ici une ignorance des faits.

### Cinquième ignorance.

(d) *Qu'est-ce que ce Melchom qui s'était emparé du pays de Gad ? plaisant Dieu que le DIEU de Jérémie devait faire enlever pour être traîné en captivité..*

Ah , ah ! monsieur l'abbé , vous faites le plaisant. Vous demandez quel est ce *Melchom* ; je vais vous le dire. *Melk* ou *Melkom* signifiait le seigneur, ainsi qu'*Adoni* ou *Adonai*, *Baal* ou *Bel*, *Adad*, *Shadai*, *Eloi* ou *Eloa*. Presque tous les peuples de Syrie donnaient de tels noms à leurs dieux. Chacun avait son seigneur, son protecteur, son dieu. Le nom même de *Jehova* était un nom phénicien & particulier ; témoin *Santhoniathon* antérieur certainement à *Moïse* ; témoin *Diodore*.

Nous savons bien que DIEU est également le Dieu, le maître absolu des Egyptiens & des Juifs, & de tous les hommes, & de tous les mondes ; mais ce n'est pas ainsi qu'il est représenté quand *Moïse* paraît devant *Pharaon*. Il ne lui parle jamais qu'au nom du Dieu des Hébreux, comme un ambassadeur apporte les ordres du roi son maître. Il parle si peu au nom du maître de toute la nature, que *Pharaon* lui répond : *Je ne le connais pas*. *Moïse* fait

(d) Page 20.

des prodiges au nom de ce DIEU, mais les forciers de *Pharaon* font précisément les mêmes prodiges au nom des leurs. Jusque-là tout est égal : on combat seulement à qui fera le plus puissant, mais non pas à qui fera le seul puissant. Enfin, le Dieu des Hébreux l'emporte de beaucoup ; il manifeste une puissance beaucoup plus grande, mais non pas une puissance unique. Ainsi, humainement parlant, l'incrédulité de *Pharaon* semble très-excusable. C'est la même incrédulité que celle de *Montezuma* devant *Cortez*, & d'*Atabalipa* devant les *Pizaro*.

Quand *Josué* assemble les Juifs, *Choisissez*, leur dit-il, (e) *ce qu'il vous plaira, ou les dieux auxquels ont servi vos pères dans la Mésopotamie, ou les dieux des Amorrhéens aux pays desquels vous habitez : mais pour ce qui est de moi & de ma maison, nous servons Adonai.*

Le peuple s'était donc déjà donné à d'autres dieux, & pouvait servir qui il voulait.

Quand la famille de *Michas* dans Ephraïm prend un prêtre lévite pour servir un dieu étranger ; (f) quand toute la tribu de Dan sert le même dieu que la famille de *Michas* ; lorsqu'un petit-fils même de *Moïse* se fait prêtre de ce dieu étranger pour de l'argent, personne n'en murmure : chacun a son dieu paisiblement ; & le petit-fils de *Moïse* est idolâtre sans que personne y trouve à redire ; donc alors chacun choisissait son dieu local, son protecteur.

Les mêmes Juifs, après la mort de *Gédéon*, adorent *Baal-Bérith*, qui signifie précisément la même chose qu'*Adonai*, le seigneur, le protecteur : ils changent de protecteur.

(e) *Josué*, chap. XXIV.

(f) *Juges*, chap. VIII & IX.

*Adonai*, du temps de *Josué*, se rend maître des montagnes ; (g) mais il ne peut vaincre les habitans des vallées , parce qu'ils avaient des chariots armés de faux.

Y a-t-il rien qui ressemble plus à un dieu local , qui est puissant en un lieu , & qui ne l'est point en un autre ?

*Jephthé*, fils de *Galaad* & d'une concubine , dit aux Moabites : (h) *Ce que votre dieu Chamos possède ne vous est-il pas dû de droit ? & ce que le nôtre s'est acquis par ses victoires ne doit-il pas être à nous ?*

Il est donc prouvé invinciblement que les Juifs grossiers , quoique choisis par le DIEU de l'univers , le regardèrent pourtant comme un dieu local , un dieu particulier , tel que le dieu des Ammonites , celui des Moabites , celui des montagnes , celui des vallées.

Il est clair qu'il était malheureusement indifférent au petit-fils de *Moïse* de servir le dieu de *Michas* ou celui de son grand-père. Il est clair , & il faut en convenir , que la religion juive n'était point formée ; qu'elle ne fut uniforme qu'après *Esdras* ; il faut encore en excepter les Samaritains.

Vous pouvez savoir maintenant ce que c'est que le seigneur *Melchom*. Je ne prends point son parti , DIEU m'en garde ; mais quand vous dites que c'était un *plaisant dieu que Jérémie menaçait de mettre en esclavage* , je vous répondrai , monsieur l'abbé : De votre maison de verre , vous ne devriez pas jeter des pierres à celle de votre voisin.

(g) *Josué* , chap. I.

(h) *Juges* , chap. XI.

C'étaient les Juifs qu'on menait alors en esclavage à Babylone ; c'était le bon *Jérémie* lui-même qu'on accusait d'avoir été corrompu par la cour de Babylone, & d'avoir prophétisé pour elle ; c'était lui qui était l'objet du mépris public, & qui finit, à ce qu'on croit, par être lapidé par les Juifs mêmes. Croyez-moi, ce *Jérémie* n'a jamais passé pour un rieur.

Le DIEU des Juifs, encore une fois, est le DIEU de toute la nature. Je vous le redis afin que vous n'en prétendiez cause d'ignorance, & que vous ne me déferiez pas à votre official. Mais je vous soutiens que les Juifs grossiers ne connurent très-souvent qu'un dieu local.

#### *Sixième ignorance.*

(i) *Il n'est pas naturel d'attribuer les marées aux phases de la lune. Ce ne sont pas les grandes marées en pleine lune qu'on attribue aux phases de cette planète.*

Voici des ignorances d'une autre espèce.

Il arrive quelquefois à certaines gens d'être si honteux du rôle qu'ils jouent dans le monde, que tantôt ils veulent se déguiser en beaux esprits, & tantôt en philosophes.

Il faut d'abord apprendre à monsieur l'abbé que rien n'est plus naturel que d'attribuer un effet à ce qui est toujours suivi de cet effet. Si un tel vent est toujours suivi de la pluie, il est naturel d'attribuer la pluie à ce vent. Or, sur toutes les côtes de l'Océan, les marées sont toujours plus fortes dans les sigigées de la lune que dans ses quadratures.

(i) Page 20.

(Savez-vous ce que c'est que figigées, ou fyzygies?) La lune retarde tous les jours son lever; la marée retarde aussi tous les jours. Plus la lune approche de notre zénith, plus la marée est grande; plus la lune approche de son périgée, plus la marée s'élève encore. Ces expériences & beaucoup d'autres, ces rapports continuels avec les phases de la lune, ont donc fondé l'opinion ancienne & vraie, que cet astre est une principale cause du flux & du reflux.

Après tant de siècles, le grand *Newton* est venu. Connaissez-vous *Newton*? avez-vous jamais ouï dire qu'ayant calculé le carré de la vitesse de la lune autour de son orbite dans l'espace d'une minute, & ayant divisé ce carré par le diamètre de l'orbite lunaire, il trouva que le quotient était quinze pieds; que de-là il démontra que la lune gravite vers la terre trois mille six cents fois moins que si elle était près de la terre; qu'ensuite il démontra que sa force attractive est la cause des trois quarts de l'élévation de la mer au temps du reflux, & que la force du soleil fait l'élévation de l'autre quart? vous voilà tout étonné; vous n'avez jamais rien lu de pareil dans le *Pédagogue chrétien*. Tâchez dorénavant, vous & les loueurs de chaise de votre paroisse, de ne jamais parler des choses dont vous n'avez pas la plus légère idée.

Vous ne sauriez croire quel tort vous faites à la religion par votre ignorance, & encore plus par vos raisonnemens. On devrait vous défendre d'écrire, à vous & à vos pareils, pour conserver le peu de foi qui reste dans ce monde.

Je vous ferais ouvrir de plus grands yeux, si je vous disais que ce *Newton* était persuadé & a écrit

que *Samuel* est l'auteur du Pentateuque. Je ne dis pas qu'il l'ait démontré comme il a calculé la gravitation. Mais apprenez à douter, & foyez modeste. Je crois au Pentateuque, entendez-vous; mais je crois que vous avez imprimé des sottises énormes.

Je pourrais transcrire ici un gros volume de vos ignorances, & plusieurs de celles de vos confrères; je ne m'en donnerai pas la peine. Poursuivons nos questions.

## S E C T I O N I I I.

*Les ignorances.*

**J'**IGNORE comment j'ai été formé, & comment je suis né. J'ai ignoré absolument pendant le quart de ma vie les raisons de tout ce que j'ai vu, entendu & senti; & je n'ai été qu'un perroquet sifflé par d'autres perroquets.

Quand j'ai regardé autour de moi & dans moi, j'ai conçu que quelque chose existe de toute éternité; puisqu'il y a des êtres qui sont actuellement, j'ai conclu qu'il y a un être nécessaire & nécessairement éternel. Ainsi, le premier pas que j'ai fait pour sortir de mon ignorance, a franchi les bornes de tous les siècles.

Mais quand j'ai voulu marcher dans cette carrière infinie ouverte devant moi, je n'ai pu ni trouver un seul sentier, ni découvrir pleinement un seul objet; & du faut que j'ai fait pour contempler l'éternité, je suis retombé dans l'abyme de mon ignorance.

J'ai vu ce qu'on appelle *de la matière* depuis l'étoile *Sirius*; & depuis celles de la *voie lactée*, aussi éloignées de *Sirius* que cet astre l'est de nous, jusqu'au dernier atome qu'on peut apercevoir avec le microscope, & j'ignore ce que c'est que la matière.

La lumière qui m'a fait voir tous ces êtres m'est inconnue; je peux, avec le secours du prisme, anatomiser cette lumière, & la diviser en sept faisceaux de rayons; mais je ne peux diviser ces faisceaux; j'ignore de quoi ils sont composés. La lumière tient de la matière, puisqu'elle a un mouvement, & qu'elle frappe les objets; mais elle ne tend point vers un centre comme tous les autres corps; au contraire, elle s'échappe invinciblement du centre, tandis que toute matière pèse vers son centre. La lumière paraît pénétrable, & la matière est impénétrable. Cette lumière est-elle matière? ne l'est-elle pas? qu'est-elle? de quelles innombrables propriétés peut-elle être revêtue? je l'ignore.

Cette substance si brillante, si rapide & si inconnue, & ces autres substances qui nagent dans l'immensité de l'espace, font-elles éternelles comme elles semblent infinies? je n'en fais rien. Un être nécessaire, souverainement intelligent, les a-t-il créées de rien, ou les a-t-il arrangées? a-t-il produit cet ordre dans le temps ou avant le temps? Hélas! qu'est-ce que ce temps même dont je parle? je ne puis le définir. O DIEU, il faut que tu m'instruises, car je ne suis éclairé ni par les ténèbres des autres hommes, ni par les miennes.

Qui es-tu, toi, animal à deux pieds sans plumes comme moi-même, que je vois ramper comme moi sur ce petit globe? Tu arraches comme moi quelques



fruits à la boue qui est notre nourrice commune ? Tu vas à la selle, & tu penses ! Tu es sujet à toutes les maladies les plus dégoûtantes, & tu as des idées métaphysiques ! J'aperçois que la nature t'a donné deux espèces de fesses par devant, & qu'elle me les a refusées : elle t'a percé au bas de ton abdomen un si vilain trou, que tu es portée naturellement à le cacher. Tantôt ton urine, tantôt des animaux pensans sortent par ce trou ; ils nagent neuf mois dans une liqueur abominable entre cet égoût & un autre cloaque, dont les immondices accumulées seraient capables d'empester la terre entière ; & cependant ce sont ces deux trous qui ont produit les plus grands événemens. Troye périt pour l'un ; *Alexandre & Adrien* ont érigé des temples à l'autre. L'ame immortelle a donc son berceau entre ces deux cloaques ! Vous me dites, madame, que cette description n'est ni dans le goût de *Tibulle*, ni dans celui de *Quinault* ; d'accord, ma bonne ; mais je ne suis pas en humeur de te dire des galanteries.

Les fouris, les taupes ont aussi leurs deux trous, pour lesquels ils n'ont jamais fait de pareilles extravagances. Qu'importe à l'Être des êtres qu'il y ait des animaux comme nous & comme les fouris, sur ce globe qui roule dans l'espace avec tant d'innombrables globes ?

Pourquoi sommes-nous ? pourquoi y a-t-il des êtres ?

Qu'est-ce que le sentiment ? comment l'ai-je reçu ? quel rapport y a-t-il entre l'air qui frappe mon oreille & le sentiment du son ? entre ce corps & le sentiment des couleurs ? je l'ignore profondément, & je l'ignorerai toujours.

Qu'est-ce que la pensée ? où réside-t-elle ? comment se forme-t-elle ? qui me donne des pensées pendant mon sommeil ? est-ce en vertu de ma volonté que je pense ? Mais toujours pendant le sommeil, & souvent pendant la veille, j'ai des idées malgré moi. Ces idées long-temps oubliées, long-temps reléguées dans l'arrière-magasin de mon cerveau, en sortent sans que je m'en mêle, & se présentent d'elles-mêmes à ma mémoire, qui faisait de vains efforts pour les rappeler.

Les objets extérieurs n'ont pas la puissance de former en moi des idées, car on ne donne point ce qu'on n'a pas ; je sens trop que ce n'est pas moi qui me les donne, car elles naissent sans mes ordres. Qui les produit en moi ? d'où viennent-elles ? où vont-elles ? Fantômes fugitifs, quelle main invisible vous produit & vous fait disparaître ?

Pourquoi, seul de tous les animaux, l'homme a-t-il la rage de dominer sur ses semblables ?

Pourquoi, & comment s'est-il pu faire que sur cent milliers d'hommes il y en ait eu plus de quatre-vingt-dix-neuf immolés à cette rage ?

Comment la raison est-elle un don si précieux que nous ne voudrions le perdre pour rien au monde ? Et comment cette raison n'a-t-elle servi qu'à nous rendre presque toujours les plus malheureux de tous les êtres ?

D'où vient qu'aimant passionnément la vérité nous nous sommes toujours livrés aux plus grossières impostures ?

Pourquoi cette foule d'Indiens trompée & asservie par des bonzes, écrasée par le descendant d'un tartare, surchargée de travaux, gémissante dans l'amifère,

affaillie par les maladies , en bute à tous les fléaux , aime-t-elle encore la vie ?

D'où vient le mal , & pourquoi le mal existe-t-il ?

O atomes d'un jour , ô mes compagnons dans l'infinie petitesse , nés comme moi pour tout souffrir & pour tout ignorer , y en a-t-il parmi vous d'assez fous pour croire savoir tout cela ? Non , il n'y en a point ; non , dans le fond de votre cœur vous sentez votre néant comme je rends justice au mien. Mais vous êtes assez orgueilleux pour vouloir qu'on embrasse vos vains systèmes ; ne pouvant être les tyrans de nos corps , vous prétendez être les tyrans de nos âmes.

## I M A G I N A T I O N .

### S E C T I O N P R E M I E R E .

**C'**EST le pouvoir que chaque être sensible sent en foi de se représenter dans son cerveau les choses sensibles. Cette faculté est dépendante de la mémoire. On voit des hommes , des animaux , des jardins : ces perceptions entrent par les sens ; la mémoire les retient ; l'imagination les compose. Voilà pourquoi les anciens Grecs appelèrent les Muses *filles de mémoire*.

Il est très-essentiel de remarquer que ces facultés de recevoir des idées , de les retenir , de les composer , est au rang des choses dont nous ne pouvons rendre aucune raison. Ces ressorts invisibles de notre être sont de la main de la nature , & non de la nôtre.

Peut-être ce don de DIEU , l'imagination , est-il le seul instrument avec lequel nous composons des idées , & même les plus métaphysiques.

Vous prononcez le mot de *triangle*; mais vous ne prononcez qu'un son, si vous ne vous représentez pas l'image d'un triangle quelconque. Vous n'avez certainement eu l'idée d'un triangle que parce que vous en avez vu, si vous avez des yeux, ou touché, si vous êtes aveugle. Vous ne pouvez penser au triangle en général, si votre imagination ne se figure, au moins confusément, quelque triangle particulier. Vous calculez, mais il faut que vous vous représentiez des unités redoublées, sans quoi il n'y a que votre main qui opère.

Vous prononcez les termes abstraits, *grandeur*, *vérité*, *justice*, *fini*, *infini*; mais ce mot *grandeur* est-il autre chose qu'un mouvement de votre langue qui frappe l'air, si vous n'avez pas l'image de quelque grandeur? Que veulent dire ces mots, *vérité*, *mensonge*, si vous n'avez pas aperçu par vos sens, que telle chose qu'on vous avait dite être, existait en effet, & que telle autre n'existait pas? Et de cette expérience ne composez-vous pas l'idée générale de vérité & de mensonge? Et quand on vous demande ce que vous entendez par ces mots, pouvez-vous vous empêcher de vous figurer quelque image sensible, qui vous fait souvenir qu'on vous a dit quelquefois ce qui était, & fort souvent ce qui n'était point?

Avez-vous la notion de *juste* & d'*injuste* autrement que par des actions qui vous ont paru telles? Vous avez commencé dans votre enfance par apprendre à lire sous un maître: vous aviez envie de bien épeler, & vous avez mal épélé: votre maître vous a battu; cela vous a paru très-injuste. Vous avez vu le salaire refusé à un ouvrier, & cent autres choses pareilles.

L'idée abstraite du juste & de l'injuste est-elle autre chose que ces faits confusément mêlés dans votre imagination ?

Le *fini* est-il dans votre esprit autre chose que l'image de quelque mesure bornée ? L'*infini* est-il autre chose que l'image de cette même mesure que vous prolongez sans trouver fin ? Toutes ces opérations ne sont-elles pas dans vous à-peu-près de la même manière que vous lisez un livre ? Vous y lisez les choses , & vous ne vous occupez pas des caractères de l'alphabet , sans lesquels pourtant vous n'auriez aucune notion de ces choses : faites-y un moment d'attention , & alors vous apercevrez ces caractères sur lesquels glissait votre vue. Ainsi tous vos raisonnemens , toutes vos connaissances sont fondées sur des images tracées dans votre cerveau. Vous ne vous en apercevez pas ; mais arrêtez-vous un moment pour y songer , & alors vous voyez que ces images sont la base de toutes vos notions. C'est au lecteur à peser cette idée , à l'étendre , à la rectifier.

Le célèbre *Addison* dans ses onze *essais sur l'imagination* , dont il a enrichi les feuilles du *Spektateur* , dit d'abord que le sens de la vue est celui qui fournit seul les idées à l'imagination. Cependant il faut avouer que les autres sens y contribuent aussi. Un aveugle-né entend dans son imagination l'harmonie qui ne frappe plus son oreille ; il est à table en songe ; les objets qui ont résisté ou cédé à ses mains , sont encore le même effet dans sa tête. Il est vrai que le sens de la vue fournit seul les images , & comme c'est une espèce de *toucher* qui s'étend jusqu'aux étoiles , son immense étendue enrichit plus l'imagination que tous les autres sens ensemble.

Il y a deux fortes d'imaginations ; l'une qui consiste à retenir une simple impression des objets ; l'autre qui arrange ces images reçues , & les combine en mille manières. La première a été appelée *imagination passive*, la seconde *active*. La passive ne va pas beaucoup au-delà de la mémoire ; elle est commune aux hommes & aux animaux. De-là vient que le chasseur & son chien poursuivent également des bêtes dans leurs rêves , qu'ils entendent également le bruit des cors , que l'un crie , & l'autre jappe en dormant. Les hommes & les bêtes font alors plus que se ressouvenir, car les songes ne font jamais des images fidelles. Cette espèce d'imagination compose les objets , mais ce n'est point en elle l'entendement qui agit , c'est la mémoire qui se méprend.

Cette imagination passive n'a certainement besoin du secours de notre volonté , ni dans le sommeil , ni dans la veille ; elle se peint malgré nous ce que nos yeux ont vu , elle entend ce que nous avons entendu , & touche ce que nous avons touché , elle y ajoute , elle en diminue. C'est un sens intérieur qui agit nécessairement ; aussi rien n'est-il plus commun que d'entendre dire , *on n'est pas le maître de son imagination*.

C'est ici qu'on doit s'étonner & se convaincre de son peu de pouvoir. D'où vient qu'on fait quelquefois en songe des discours suivis & éloquens , des vers meilleurs qu'on n'en ferait sur le même sujet étant éveillé ? que l'on résoud même des problèmes de mathématiques ? Voilà certainement des idées très-combinées qui ne dépendent de nous en aucune manière. Or s'il est incontestable que des idées suivies se forment dans nous , malgré nous , pendant notre

sommeil, qui nous assurera qu'elles ne sont pas produites de même dans la veille ? Est-il un homme qui prévoiel'idée qu'il aura dans une minute ? Ne paraît-il pas qu'elles nous sont données comme les mouvemens de nos fibres ? Et si le père *Mallebranche* s'en était tenu à dire que toutes les idées sont données de DIEU, aurait-on pu le combattre ?

Cette faculté passive, indépendante de la réflexion, est la source de nos passions & de nos erreurs ; loin de dépendre de la volonté, elle la détermine, elle nous pousse vers les objets qu'elle peint, ou nous en détourne, selon la manière dont elle les représente. L'image d'un danger inspire la crainte ; celle d'un bien donne des desirs violens ; elle seule produit l'enthousiasme de gloire, de parti, de fanatisme ; c'est elle qui répandit tant de maladies de l'esprit, en faisant imaginer à des cervelles faibles, fortement frappées, que leurs corps étaient changés en d'autres corps ; c'est elle qui persuada à tant d'hommes qu'ils étaient obsédés, ou enforcelés, & qu'ils allaient effectivement au sabbat, parce qu'on leur disait qu'ils y allaient. Cette espèce d'imagination fervile, partage ordinaire du peuple ignorant, a été l'instrument dont l'imagination forte de certains hommes s'est servie pour dominer. C'est encore cette imagination passive des cerveaux aisés à ébranler, qui fait quelquefois passer dans les enfans les marques évidentes de l'impression qu'une mère a reçue : les exemples en sont innombrables ; & celui qui écrit cet article, en a vu de si frappans qu'il démentirait ses yeux s'il en doutait. Cet effet de l'imagination n'est guère explicable ; mais aucune autre opération de la nature ne

l'est davantage ; on ne conçoit pas mieux comment nous avons des perceptions , comment nous les retenons , comment nous les arrangeons : il y a l'infini entre nous & les ressorts de notre être.

L'imagination active est celle qui joint la réflexion, la combinaison à la mémoire. Elle rapproche plusieurs objets distans ; elle sépare ceux qui se mêlent , les compose & les change ; elle semble créer quand elle ne fait qu'arranger ; car il n'est pas donné à l'homme de se faire des idées , il ne peut que les modifier.

Cette imagination active est donc au fond une faculté aussi indépendante de nous que l'imagination passive ; & une preuve qu'elle ne dépend pas de nous , c'est que si vous proposez à cent personnes également ignorantes , d'imaginer telle machine nouvelle , il y en aura quatre-vingt-dix-neuf qui n'imagineront rien malgré leurs efforts. Si le centième imagine quelque chose , n'est-il pas évident que c'est un don particulier qu'il a reçu ? c'est ce don que l'on appelle *génie* , c'est là qu'on a reconnu quelque chose d'inspiré & de divin.

Ce don de la nature est imagination d'invention dans les arts , dans l'ordonnance d'un tableau , dans celle d'un poëme. Elle ne peut exister sans la mémoire ; mais elle s'en fert comme d'un instrument avec lequel elle fait tous ses ouvrages.

Après avoir vu qu'on soulevait avec un bâton une grosse pierre que la main ne pouvait remuer , l'imagination active inventa les leviers , & ensuite les forces mouvantes composées , qui ne sont que des leviers déguisés ; il faut se peindre d'abord dans l'esprit les machines & leurs effets pour les exécuter.



Ce n'est pas cette forte d'imagination que le vulgaire appelle , ainfi que la mémoire , l'ennemi du jugement. Au contraire, elle ne peut agir qu'avec un jugement profond; elle combine fans cefse fes tableaux, elle corrige fes erreurs , elle élève tous fes édifices avec ordre. Il y a une imagination étonnante dans la mathématique pratique ; & *Archimède* avait au moins autant d'imagination qu'*Homère*. C'est par elle qu'un poëte crée les perfonnages, leur donne des caractères, des paffions, invente fa fable, en préfente l'exposition, en redouble le nœud, en prépare le dénouement; travail qui demande encore le jugement le plus profond, & en même temps le plus fin.

Il faut un très-grand art dans toutes ces imaginations d'invention, & même dans les romans. Ceux qui en manquent font méprifés des esprits bien faits. Un jugement toujours fain règne dans les fables d'*Efope*; elles feront toujours les délices des nations. Il y a plus d'imagination dans les contes des fées ; mais ces imaginations fantastiques, dépourvues d'ordre & de bon fens, ne peuvent être estimées ; on les lit par faiblesse, & on les condamne par raifon.

La feconde partie de l'imagination active eft celle de détail ; & c'est elle qu'on appelle communément imagination dans le monde. C'est elle qui fait le charme de la conversation ; car elle préfente fans cefse à l'esprit ce que les hommes aiment le mieux, des objets nouveaux. Elle peint vivement ce que les esprits froids deffinent à peine. Elle emploie les circonftances les plus frappantes ; elle allègue des exemples : & quand ce talent fe montre avec la sobriété qui convient à tous les talens, il fe concilie l'empire de la fociété.

L'homme est tellement machine, que le vin donne quelquefois cette imagination que l'ivresse anéantit ; il y a là de quoi s'humilier, mais de quoi admirer. Comment se peut-il faire qu'un peu d'une certaine liqueur, qui empêchera de faire un calcul, donnera des idées brillantes ?

C'est surtout dans la poésie que cette imagination de détail & d'expression doit régner. Elle est ailleurs agréable, mais là elle est nécessaire. Presque tout est image dans *Homère*, dans *Virgile*, dans *Horace*, sans même qu'on s'en aperçoive. La tragédie demande moins d'images, moins d'expressions pittoresques, de grandes métaphores, d'allégories, que le poème épique ou l'ode : mais la plupart de ces beautés, bien ménagées, font dans la tragédie un effet admirable. Un homme, qui sans être poète, ose donner une tragédie, fait dire à *Hippolyte* :

Depuis que je vous vois, j'abandonne la chasse.

Mais *Hippolyte*, que le vrai poète fait parler, dit :

Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune.

Ces imaginations ne doivent jamais être forcées, ampoulées, gigantesques. *Plotonie* parlant dans un conseil d'une bataille qu'il n'a pas vue, & qui s'est donnée loin de chez lui, ne doit point peindre

Des montagnes de morts, privés d'honneurs suprêmes,  
Que la nature force à se venger eux-mêmes,  
Et dont les troncs pourris exhalent dans les vents  
De quoi faire la guerre au reste des vivans.

Une

Une princesse ne doit point dire à un empereur :

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre  
Que DIEU tient déjà prête à te réduire en poudre.

On sent assez que la vraie douleur ne s'amuse point à une métaphore si recherchée.

L'imagination active qui fait les poètes leur donne l'enthousiasme , c'est-à-dire , selon le mot grec , cette émotion interne qui agite en effet l'esprit , & qui transforme l'auteur dans le personnage qu'il fait parler ; car c'est-là l'enthousiasme : il consiste dans l'émotion & dans les images : alors l'auteur dit précisément les mêmes choses que dirait la personne qu'il introduit.

Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue ;  
Un trouble s'éleva dans mon ame éperdue ;  
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler.

L'imagination alors ardente & sage n'entasse point de figures incohérentes ; elle ne dit point , par exemple , pour exprimer un homme épais de corps & d'esprit :

Qu'il est flanqué de chair, gabionné de lard ;

& que la nature,

En maçonnant les remparts de son ame,  
Songea plutôt au fourreau qu'à la lame.

Il y a de l'imagination dans ces vers ; mais elle est grossière , elle est déréglée , elle est fautive : l'image de rempart ne peut s'allier avec celle de fourreau ; c'est comme si on disait qu'un vaisseau est entré dans le port à bride abattue.

On permet moins l'imagination dans l'éloquence que dans la poésie. La raison en est sensible. Le discours ordinaire doit moins s'écarter des idées communes. L'orateur parle la langue de tout le monde ; le poète a pour base de son ouvrage la fiction : aussi l'imagination est l'essence de son art ; elle n'est que l'accessoire dans l'orateur.

Certains traits d'imagination ont ajouté, dit-on, de grandes beautés à la peinture. On cite surtout cet artifice avec lequel un peintre mit un voile sur la tête d'*Agamemnon*, dans le sacrifice d'*Iphigénie* ; artifice cependant bien moins beau que si le peintre avait eu le secret de faire voir sur le visage d'*Agamemnon* le combat de la douleur d'un père, de l'autorité d'un monarque, & du respect pour ses dieux ; comme *Rubens* a eu l'art de peindre, dans les regards & dans l'attitude de *Marie de Médicis*, la douleur de l'enfantement, la joie d'avoir un fils, & la complaisance dont elle envisage cet enfant.

En général les imaginations des peintres, quand elles ne sont qu'ingénieuses, sont plus d'honneur à l'esprit de l'artiste qu'elles ne contribuent aux beautés de l'art. Toutes les compositions allégoriques ne valent pas la belle exécution de la main qui fait le prix des tableaux.

Dans tous les arts la belle imagination est toujours naturelle : la fautive est celle qui assemble des objets incompatibles : la bizarre peint des objets qui n'ont ni analogie, ni allégorie, ni vraisemblance ; comme des esprits qui se jettent à la tête dans leurs combats des montagnes chargées d'arbres, qui tirent du canon dans le ciel, qui sont une chauffée dans le chaos ; *Lucifer*

qui se transforme en crapaud; un ange coupé en deux par un coup de canon, & dont les deux parties se rejoignent incontinent &c. . . . . L'imagination forte approfondit les objets; la faible les effleure; la douce se repose dans les peintures agréables; l'ardente entasse images sur images; la sage est celle qui emploie avec choix tous ces différens caractères, mais qui admet très-rarement le bizarre, & rejette toujours le faux.

Si la mémoire nourrie & exercée est la source de toute imagination, cette même mémoire surchargée la fait périr. Ainsi celui qui s'est rempli la tête de noms & de dates n'a pas le magasin qu'il faut pour composer des images. Les hommes occupés de calculs ou d'affaires épineuses, ont d'ordinaire l'imagination stérile.

Quand elle est trop ardente, trop tumultueuse, elle peut dégénérer en démence; mais on a remarqué que cette maladie des organes du cerveau est bien plus souvent le partage de ces imaginations passives, bornées à recevoir la profonde empreinte des objets, que de ces imaginations actives & laborieuses qui assemblent & combinent des idées; car cette imagination active a toujours besoin du jugement, l'autre en est indépendante.

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter à cet essai, que par ces mots, *perception*, *mémoire*, *imagination*, *jugement*, on n'entend point des organes distincts, dont l'un a le don de sentir, l'autre se ressouvient, un troisième imagine, un quatrième juge. Les hommes sont plus portés qu'on ne pense à croire que ce sont des facultés différentes & séparées. C'est cependant le même être qui fait toutes ces opérations, que nous

ne connoissons que par leurs effets, sans pouvoir rien connaître de cet être.

## S E C T I O N I I.

**L**ES bêtes en ont comme vous, témoin votre chien qui chasse dans ses rêves.

*Les choses se peignent en la fantaisie*, dit *Descartes*, comme les autres. Oui ; mais qu'est-ce que c'est que la fantaisie ? & comment les choses s'y peignent-elles ? est-ce avec de la matière subtile ? *Que fais-je !* est la réponse à toutes les questions touchant les premiers ressorts.

Rien ne vient dans l'entendement sans une image. Il faut, pour que vous acquériez cette idée si confuse d'un espace infini, que vous ayez eu l'image d'un espace de quelques pieds. Il faut, pour que vous ayez l'idée de DIEU, que l'image de quelque chose de plus puissant que vous ait long-temps remué votre cerveau.

Vous ne créez aucune idée, aucune image, je vous en défie. *L'Arioste* n'a fait voyager *Astolphe* dans la lune que long-temps après avoir entendu parler de la lune, de *S<sup>t</sup> Jean*, & des paladins.

On ne fait aucune image, on les assemble, on les combine. Les extravagances des *Mille & une nuits* & des contes des fées &c. &c. ne font que des combinaisons.

Celui qui prend le plus d'images dans le magasin de la mémoire, est celui qui a le plus d'imagination.

La difficulté n'est pas d'assembler ces images avec prodigalité & sans choix. Vous pourriez passer un jour

entier à représenter sans effort & sans presque aucune attention un beau vieillard avec une grande barbe blanche, vêtu d'une ample draperie, porté au milieu d'un nuage sur des enfans jouffus qui ont de belles paires d'ailes, ou sur un aigle d'une grandeur énorme; tous les dieux & tous les animaux autour de lui; des trépieds d'or qui courent pour arriver à son conseil; des roues qui tournent d'elles-mêmes, qui marchent en tournant, qui ont quatre faces, qui sont couvertes d'yeux, d'oreilles, de langues, & de nez; entre ces trépieds & ces roues une foule de morts qui ressuscitent au bruit du tonnerre; les sphères célestes qui dansent & qui font entendre un concert harmonieux &c. &c.; les hôpitaux des fous sont remplis de pareilles imaginations.

On distingue l'imagination qui dispose les événemens d'un poème, d'un roman, d'une tragédie, d'une comédie, qui donne aux personnages des caractères, des passions; c'est ce qui demande le plus profond jugement & la connaissance la plus fine du cœur humain; talens nécessaires avec lesquels pourtant on n'a encore rien fait, ce n'est que le plan de l'édifice.

L'imagination qui donne à tous ces personnages l'éloquence propre de leur état, & convenable à leur situation; c'est-là le grand art, & ce n'est pas encore assez.

L'imagination dans l'expression, par laquelle chaque mot peint une image à l'esprit sans l'étonner, comme dans Virgile :

*Remigium alarum.*

*Marentem abjungens fraternâ morte juvencum.*

*Velorum pandimus alas.*

*Pendent circum oscula nati.*

*Immortale jecur tundens , secundaque pænis  
Viscera.*

*Et caligantem nigrâ formidine lucum.*

*Fata vocant , conditque natantia lumina lethum.*

*Virgile* est plein de ces expressions pittoresques dont il enrichit la belle langue latine, & qu'il est si difficile de bien rendre dans nos jargons d'Europe, enfans bossus & boiteux d'un grand homme de belle taille, mais qui ne laissent pas d'avoir leur mérite, & d'avoir fait de très-bonnes choses dans leur genre.

Il y a une imagination étonnante dans les mathématiques. Il faut commencer par se peindre nettement dans l'esprit la figure, la machine qu'on invente, ses propriétés ou ses effets. Il y avait beaucoup plus d'imagination dans la tête d'*Archimède* que dans celle d'*Homère*.

De même que l'imagination d'un grand mathématicien doit être d'une exactitude extrême, celle d'un grand poète doit être très-châtiée. Il ne doit jamais présenter d'images incompatibles, incohérentes, trop exagérées, trop peu convenables au sujet.

*Pulchérie*, dans la tragédie d'*Héraclius*, dit à *Phocas* :

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre

Que DIEU tient déjà prête à te réduire en poudre.

Cette exagération forcée ne paraît pas convenable à une jeune princesse, qui, supposé qu'elle ait ouï dire que le tonnerre se forme des exhalaisons de la terre, ne doit pas présumer que la vapeur d'un peu de sang répandu dans une maison ira former la foudre. C'est le poète qui parle, & non la jeune princesse. *Racine*



n'a point de ces imaginations déplacées ; cependant , comme il faut mettre chaque chose à sa place , on ne doit pas regarder cette image exagérée comme un défaut insupportable , ce n'est que la fréquence de ces figures qui peut gêner entièrement un ouvrage.

Il serait difficile de ne pas rire de ces vers :

Quelques noires vapeurs que puissent concevoir  
Et la mère & la fille ensemble au désespoir,  
Tout ce qu'elles pourront enfanter de tempêtes,  
Sans venir jusqu'à nous, crévera sur nos têtes;  
Et nous érigerons, dans cet heureux séjour,  
De leur haine impuissante un trophée à l'Amour.

*Ces vapeurs de la mère & de la fille qui enfantent des tempêtes, ces tempêtes qui ne viennent point jusqu'à Placide, & qui crévent sur les têtes pour ériger un trophée d'une haine, sont assurément des imaginations aussi incohérentes, aussi étranges que mal exprimées. Racine, Boileau, Molière, les bons auteurs du siècle de Louis XIV, ne tombent jamais dans ce défaut puéril.*

Le grand défaut de quelques auteurs qui sont venus après le siècle de Louis XIV, c'est de vouloir toujours avoir de l'imagination, & de fatiguer le lecteur par cette vicieuse abondance d'images recherchées, autant que par des rimes redoublées, dont la moitié au moins est inutile. C'est ce qui a fait tomber enfin tant de petits poèmes comme Vert-vert, la Chartreuse, les Ombres, qui eurent la vogue pendant quelque temps.

*Omne supervacuum pleno de pectore manat.*

On a distingué dans le grand dictionnaire encyclopédique l'imagination active & la passive. L'active

est celle dont nous avons traité ; c'est ce talent de former des peintures neuves de toutes celles qui sont dans notre mémoire.

La passive n'est presque autre chose que la mémoire, même dans un cerveau vivement ému. Un homme d'une imagination active & dominante, un prédicateur de la ligue en France, ou des puritains en Angleterre, harangue la populace d'une voix tonnante, d'un œil enflammé & d'un geste d'énergumène, représente JESUS-CHRIST demandant justice au Père éternel des nouvelles plaies qu'il a reçues des royalistes, des clous que ces impies viennent de lui enfoncer une seconde fois dans les pieds & dans les mains. Vengez DIEU le père, vengez le sang de DIEU le fils, marchez sous les drapeaux du S<sup>t</sup> Esprit ; c'était autrefois une colombe ; c'est aujourd'hui un aigle qui porte la foudre. Les imaginations passives, ébranlées par ces images, par la voix, par l'action de ces charlatans fanguinaires, courent du prône & du prêche tuer des royalistes & se faire pendre.

Les imaginations passives vont s'émouvoir tantôt aux sermons, tantôt aux spectacles, tantôt à la Grève, tantôt au sabbat.

## I M P I E.

**Q**UEL est l'impie ? c'est celui qui donne une barbe blanche, des pieds & des mains à l'Être des êtres, au grand *Demiourgos*, à l'intelligence éternelle par laquelle la nature est gouvernée. Mais ce n'est qu'un impie excusable, un pauvre impie contre lequel on ne doit pas se fâcher.

Si même il peint le grand Etre incompréhensible porté sur un nuage qui ne peut rien porter ; s'il est assez bête pour mettre DIEU dans un brouillard, dans la pluie, ou sur une montagne, & pour l'entourer de petites faces rondes, jouffues, enluminées, accompagnées de deux ailes ; je ris, & je lui pardonne de tout mon cœur.

L'impie qui attribue à l'Etre des êtres des prédictions déraisonnables & des injustices me fâcherait, si ce grand Etre ne m'avait fait présent d'une raison qui réprime ma colère. Ce sot fanatique me répète, après d'autres, que ce n'est pas à nous à juger de ce qui est raisonnable & juste dans le grand Etre, que sa raison n'est pas comme notre raison, que sa justice n'est pas comme notre justice. Eh! comment veux-tu, mon fou d'énergumène, que je juge autrement de la justice & de la raison que par les notions que j'en ai? veux-tu que je marche autrement qu'avec mes pieds, & que je te parle autrement qu'avec ma bouche?

L'impie qui suppose le grand Etre jaloux, orgueilleux, malin, vindicatif, est plus dangereux. Je ne voudrais pas coucher sous même toit avec cet homme.

Mais comment traiterez-vous l'impie qui vous dit : Ne vois que par mes yeux, ne pense point; je t'annonce un Dieu tyran qui m'a fait pour être ton tyran; je suis son bien-aimé ; il tourmentera pendant toute l'éternité des millions de ses créatures qu'il déteste pour me réjouir ; je ferai ton maître dans ce monde, & je rirai de tes supplices dans l'autre ?

Ne vous fentez-vous pas une démangeaison de rosser ce cruel impie ? & si vous êtes né doux, ne courez-vous pas de toutes vos forces à l'Occident

quand ce barbare débite ses rêveries atroces à l'Orient?

A l'égard des impies qui manquent à se laver le coude vers Alep & vers Erivan, ou qui ne se mettent pas à genoux devant une procession de capucins à Perpignan, ils sont coupables sans doute, mais je ne crois pas qu'on doive les empaler.

## I M P Ô T.

### SECTION PREMIERE.

**O**N a fait tant d'ouvrages philosophiques sur la nature de l'impôt, qu'il faut bien en dire ici un petit mot. Il est vrai que rien n'est moins philosophique que cette matière; mais elle peut rentrer dans la philosophie morale, en représentant à un surintendant des finances, ou à un testerdar turc, qu'il n'est pas selon la morale universelle de prendre l'argent de son prochain, & que tous les receveurs, douaniers, commis des aides & gabelles, sont maudits dans l'Évangile.

Tout maudits qu'ils sont, il faut pourtant convenir qu'il est impossible qu'une société subsiste sans que chaque membre paye quelque chose pour les frais de cette société: & puisque tout le monde doit payer, il est nécessaire qu'il y ait un receveur. On ne voit pas pourquoi ce receveur est maudit, & regardé comme un idolâtre. Il n'y a certainement nulle idolâtrie à recevoir l'argent des convives pour payer leur souper.

Dans les républiques, & dans les Etats qui, avec le nom de *royaume*, sont des républiques en effet, chaque particulier est taxé suivant ses forces & suivant les besoins de la société.

Dans les royaumes despotiques, ou, pour parler plus poliment, dans les Etats monarchiques, il n'en est pas tout-à-fait de même. On taxe la nation sans la consulter. Un agriculteur qui a douze cents livres de revenu est tout étonné qu'on lui en demande quatre cents. Il en est même plusieurs qui sont obligés de payer plus de la moitié de ce qu'ils recueillent. (1)

A quoi est employé tout cet argent ? l'usage le plus honnête qu'on puisse en faire est de le donner à d'autres citoyens.

Le cultivateur demande pourquoi on lui ôte la moitié de son bien pour payer des soldats, tandis que la centième partie suffirait ? on lui répond qu'outre les soldats il faut payer les arts & le luxe, que rien n'est perdu, que chez les Perses on assignait à la reine des villes & des villages pour payer sa ceinture, ses pantoufles, & ses épingles.

Il réplique qu'il ne fait point l'histoire de Perse ; & qu'il est très-fâché qu'on lui prenne la moitié de son

(1) Avouons que s'il y a quelques républiques où l'on fasse semblant de consulter la nation, il n'y en a peut-être pas une seule où elle soit réellement consultée.

Avouons encore qu'en Angleterre, à l'exemption près de tout impôt personnel, il y a dans les taxes autant de disproportion, de gênes, de faux frais, de poursuites violentes que dans aucune monarchie. Avouons enfin qu'il est très-possible que dans une république le corps législatif soit intéressé à maintenir une mauvaise administration d'impôts, tandis qu'un monarque ne peut y avoir aucun intérêt. Ainsi le peuple d'une république peut avoir à craindre & l'erreur & la corruption de ses chefs, au lieu que les sujets d'un monarque n'ont que ses erreurs à redouter.

bien pour une ceinture, des épingles, & des fouliers; qu'il les fournirait à bien meilleur marché; & que c'est une véritable écorcherie.

On lui fait entendre raison en le mettant dans un cachot, & en faisant vendre ses meubles. S'il résiste aux exacteurs que le nouveau Testament a damnés, on le fait pendre, & cela rend tous ses voisins infiniment accommodans.

Si tout cet argent n'était employé par le souverain qu'à faire venir des épiceries de l'Inde, du café de Moka, des chevaux anglais & arabes, des soies du Levant, des colifichets de la Chine, il est clair qu'en peu d'années il ne resterait pas un sou dans le royaume. Il faut donc que l'impôt serve à entretenir les manufactures, & que ce qui a été versé dans les coffres du prince retourne aux cultivateurs. Ils souffrent, ils se plaignent: les autres parties de l'Etat souffrent & se plaignent aussi; mais au bout de l'année il se trouve que tout le monde a travaillé & a vécu bien ou mal.

Si par hasard l'homme agreste va dans la capitale, il voit avec des yeux étonnés une belle dame, vêtue d'une robe de soie brochée d'or, traînée dans un carrosse magnifique par deux chevaux de prix, suivie de quatre laquais, habillés d'un drap à vingt francs l'aune; il s'adresse à un des laquais de cette belle dame, & lui dit: Monseigneur, où cette dame prend-elle tant d'argent pour faire une si grande dépense? Mon ami, lui dit le laquais, le roi lui fait une pension de quarante mille livres. Hélas! dit le rustre, c'est mon village qui paye cette pension. Oui, répond le laquais; mais la soie que tu as recueillie, & que tu as vendue, a servi à l'étoffe dont elle est habillée; mon drap est en partie

de la laine de tes moutons ; mon boulanger a fait mon pain de ton blé ; tu as vendu au marché les poulardes que nous mangeons : ainsi la pension de madame est revenue à toi & à tes camarades.

Le payfan ne convient pas tout-à-fait des axiomes de ce laquais philosophe : cependant , une preuve qu'il y a quelque chose de vrai dans sa réponse , c'est que le village subsiste , & qu'on y fait des enfans , qui tout en se plaignant feront aussi des enfans qui se plaindront encore.

## S E C T I O N I I.

**S**I on était obligé d'avoir tous les édits des impôts , & tous les livres faits contre eux , ce ferait l'impôt le plus rude de tous.

On fait bien que les taxes sont nécessaires , & que la malédiction prononcée dans l'Évangile contre les publicains ne doit regarder que ceux qui abusent de leur emploi pour vexer le peuple. Peut-être le copiste oubliat-il un mot , comme l'épithète de *pravus*. On aurait pu dire *pravus publicanus* ; ce mot était d'autant plus nécessaire que cette malédiction générale est une contradiction formelle avec les paroles qu'on met dans la bouche de JESUS-CHRIST : *Rendez à César ce qui est à César*. Certainement celui qui recueille les droits de *César* ne doit pas être en horreur ; c'eût été insulter l'ordre des chevaliers romains , & l'empereur lui-même ; rien n'aurait été plus mal avisé.

Dans tous les pays policés les impôts sont très-forts , parce que les charges de l'État sont très-pesantes. En Espagne , les objets de commerce qu'on envoie à Cadix

& de-là en Amérique payent plus de trente pour cent avant qu'on ait fait votre compte.

En Angleterre, tout impôt sur l'importation est très-considérable; cependant on le paye sans murmure; on se fait même une gloire de le payer. Un négociant se vante de faire entrer quatre à cinq mille guinées par an dans le trésor public.

Plus un pays est riche, plus les impôts y sont lourds. Des spéculateurs voudraient que l'impôt ne tombât que sur les productions de la campagne. Mais quoi! j'aurai semé un champ de lin, qui m'aura rapporté deux cents écus; & un gros manufacturier aura gagné deux cents mille écus en faisant convertir mon lin en dentelles; ce manufacturier ne payera rien, & ma terre payera tout, parce que tout vient de la terre? La femme de ce manufacturier fournira la reine & les princesses de beau point d'Alençon; elle aura de la protection; son fils deviendra intendant de justice, police & finance, & augmentera ma taille dans ma misérable vieillesse! Ah! messieurs les spéculateurs, vous calculez mal; vous êtes injustes. (2)

Le point capital serait qu'un peuple entier ne fût point dépouillé par une armée d'alguazils, pour qu'une vingtaine de sangsues de la cour ou de la ville s'abreuvât de leur sang.

Le duc de *Sulli* raconte, dans ses *Economies politiques*, qu'en 1585 il y avait juste vingt seigneurs intéressés au bail des fermes, à qui les adjudicataires donnaient trois millions deux cents quarante-huit mille écus.

(2) Voyez les notes de *l'Homme aux quarante écus*, Romans, tome II.



C'était encore pis sous *Charles IX* & sous *François I*; ce fut encore pis sous *Louis XIII*. Il n'y eut pas moins de déprédation dans la minorité de *Louis XIV*. La France, malgré tant de blessures, est en vie. Oui; mais si elle ne les avait pas reçues, elle ferait en meilleure santé. Il en est ainsi de plusieurs autres Etats.

## S E C T I O N I I I.

**I**L est juste que ceux qui jouissent des avantages de l'Etat en supportent les charges. Les ecclésiastiques & les moines, qui possèdent de grands biens, devraient par cette raison contribuer aux impôts en tout pays comme les autres citoyens.

Dans des temps que nous appelons *barbares*, les grands bénéfices & les abbayes ont été taxés en France au tiers de leurs revenus. (a)

Par une ordonnance de l'an 1188, *Philippe-Auguste* imposa le dixième des revenus de tous les bénéfices.

*Philippe le bel* fit payer le cinquième, ensuite le cinquantième, & enfin le vingtième de tous les biens du clergé.

Le roi *Jean*, par une ordonnance du 12 mars 1355, taxa au dixième des revenus de leurs bénéfices & de leurs patrimoines, les évêques, les abbés, les chapitres, & généralement tous les ecclésiastiques. (b)

Le même prince confirma cette taxe par deux autres ordonnances, l'une du 3 mars, l'autre du 28 décembre 1358. (c)

(a) *Aimon*, liv. V, chap. LIV. *Lebret*, plaid. II.

(b) *Ord. du Louvre*, tome IV.

(c) *Ibid.*

Dans les lettres-patentes de *Charles V* du 22 juin 1372, il est statué que les gens d'église payeront les tailles, & les autres impositions réelles & personnelles. (*d*)

Ces lettres-patentes furent renouvelées par *Charles VI* en 1390.

Comment ces lois ont-elles été abolies, tandis que l'on a conservé tant de coutumes monstrueuses, & d'ordonnances sanguinaires?

Le clergé paye à la vérité une taxe sous le nom de *don gratuit*; &, comme l'on fait, c'est principalement la partie la plus utile & la plus pauvre de l'Eglise, les curés qui payent cette taxe. Mais pourquoi cette différence & cette inégalité de contributions entre les citoyens d'un même Etat? Pourquoi ceux qui jouissent des plus grandes prérogatives, & qui font quelquefois inutiles au bien public, payent-ils moins que le laboureur qui est si nécessaire?

La république de Venise vient de donner des réglemens sur cette matière, qui paraissent faits pour servir d'exemple aux autres Etats de l'Europe.

#### S E C T I O N I V.

**N**ON-SEULEMENT les gens d'église se prétendent exempts d'impôts, ils ont encore trouvé le moyen, dans plusieurs provinces, de mettre des taxes sur le peuple, & de se les faire payer comme un droit légitime.

Dans quelques pays, les moines s'y étant emparés des dixmes, au préjudice des curés, les payfans ont

(*d*) *Ord. du Louvre*, tome V.

été obligés de se taxer eux-mêmes pour fournir à la subsistance de leurs pasteurs ; & ainsi dans plusieurs villages , surtout en Franche-Comté , outre la dixme que les paroissiens payent à des moines ou à des chapitres , ils payent encore par feu trois ou quatre mesures de blé à leurs curés.

On appelle cette taxe *droit de moisson* dans quelques provinces , & *boisselage* dans d'autres.

Il est juste sans doute que les curés soient bien payés ; mais il vaudrait beaucoup mieux leur rendre une partie de la dixme que les moines leur ont enlevée , que de surcharger de pauvres payfans.

Depuis que le roi de France a fixé les portions congrues par son édit du mois de mai 1768 , & qu'il a chargé les décimateurs de les payer , il semble que les payfans ne devraient plus être tenus de payer une seconde dixme à leurs curés ; taxe à laquelle ils ne s'étaient obligés que volontairement & dans le temps où le crédit & la violence des moines avaient ôté aux pasteurs tous les moyens de subsister.

Le roi a aboli cette seconde dixme dans le Poitou par des lettres-patentes du mois de juillet 1769 , enregistrées au parlement de Paris le 11 du même mois.

Il ferait bien digne de la justice & de la bienfaisance de sa majesté , de faire une loi semblable pour les autres provinces qui se trouvent dans le même cas que celle du Poitou , comme la Franche-Comté &c.

*Par M. Chr. avocat de Besançon.*

## I M P U I S S A N C E .

**J**E commence par cette question en faveur des pauvres impuissans *frigidi & maleficiati*, comme disent les Décrétales. Y a-t-il un médecin, une matrone experte qui puisse assurer qu'un jeune homme bien conformé, qui ne fait point d'enfans à sa femme, ne lui en pourra pas faire un jour ? la nature le fait ; mais certainement les hommes n'en savent rien. Si donc il est impossible de décider que le mariage ne sera pas consommé, pourquoi le dissoudre ?

On attendait deux ans chez les Romains. *Justinien*, dans ses *Novelles*, (a) veut qu'on attende trois ans. Mais si on accorde trois ans à la nature pour se guérir, pourquoi pas quatre, pourquoi pas dix, ou même vingt ?

On a connu des femmes qui ont reçu dix années entières les embrassemens de leurs maris sans aucune sensibilité, & qui ensuite ont éprouvé les stimulations les plus violentes. Il peut se trouver des mâles dans ce cas ; il y en a eu quelques exemples.

La nature n'est en aucune de ses opérations si bizarre que dans la copulation de l'espèce humaine ; elle est beaucoup plus uniforme dans celle des autres animaux.

C'est chez l'homme seul que le physique est dirigé & corrompé par le moral ; la variété & la singularité de ses appétits & de ses dégoûts est prodigieuse. On a vu un homme qui tombait en défaillance à la

(a) *Collat.* IV, tit. I, *Novel.* XXII, chap. VI.

vue de ce qui donne des désirs aux autres. Il est encore dans Paris quelques personnes témoins de ce phénomène.

Un prince , héritier d'une grande monarchie , n'aimait que les pieds. On a dit qu'en Espagne ce goût avait été assez commun. Les femmes , par le soin de les cacher , avaient tourné vers eux l'imagination de plusieurs hommes.

Cette imagination passive a produit des singularités dont le détail est à peine compréhensible. Souvent une femme , par son incomplaisance , repousse le goût de son mari & dérouté la nature. Tel homme qui ferait un Hercule avec des facilités , devient un eunuque par des rebuts. C'est à la femme seule qu'il faut alors s'en prendre. Elle n'est pas en droit d'accuser son mari d'une impuissance dont elle est cause. Son mari peut lui dire : Si vous m'aimez , vous devez me faire les caresses dont j'ai besoin pour perpétuer ma race ; si vous ne m'aimez pas , pourquoi m'avez-vous épousé ?

Ceux qu'on appelait les *maléficiés* étaient souvent réputés enforcés. Ces charmes étaient fort anciens. Il y en avait pour ôter aux hommes leur virilité ; il en était de contraires pour la leur rendre. Dans *Pétrone*, *Crisis* croit que *Polienos* , qui n'a pu jouir de *Circé* , a succombé sous les enchantemens des magiciennes appelées *Manicæ* ; & une vieille veut le guérir par d'autres fortilèges.

Cette illusion se perpétua long-temps parmi nous ; on exorcisa au lieu de désenchanter ; & quand l'exorcisme ne réussissait pas , on démariait.

Il s'éleva une grande question dans le droit canon sur les maléficiés. Un homme que les fortilèges empêchaient de consommer le mariage avec sa femme, en épousait une autre & devenait père. Pouvait-il, s'il perdait cette seconde femme, r'épouser la première ? la négative l'emporta suivant tous les grands canonistes, *Alexandre de Nevo*, *André Albéric*, *Turrecramata*, *Soto*, *Ricard*, *Henriquès*, *Rozella*, & cinquante autres.

On admire avec quelle sagacité les canonistes, & surtout des religieux de mœurs irréprochables, ont fouillé dans les mystères de la jouissance. Il n'y a point de singularité qu'ils n'aient devinée. Ils ont discuté tous les cas où un homme pouvait être impuissant dans une situation, & opérer dans une autre. Ils ont recherché tout ce que l'imagination pouvait inventer pour favoriser la nature : & dans l'intention d'éclaircir ce qui est permis & ce qui ne l'est pas, ils ont révélé de bonne foi tout ce qui devait être caché dans le secret des nuits. On a pu dire d'eux, *nox nocti indicat scientiam*.

*Sanchez* surtout a recueilli & mis au grand jour tous ces cas de conscience, que la femme la plus hardie ne confierait qu'en rougissant à la matrone la plus discrète. Il recherche attentivement,

*Utrum liceat extra vas naturale semen emittere. — De alterâ fœminâ cogitare in coitu cum suâ uxore. — Seminare consultò separatim. — Congredi cum uxore sine spe seminandi. — Impotentiaë tactibus & illecebris opitulari. — Se retrahere quando mulier seminavit. — Virgam alibi intrmittere dum in vase debito semen effundat. &c.*

Chacune de ces questions en amène d'autres ; & enfin , *Sanchez* va jusqu'à discuter , *Utrum Virgo Maria semen emisit in copulatione cum Spiritu Sancto*.

Ces étonnantes recherches n'ont jamais été faites dans aucun lieu du monde que par nos théologiens ; & les causes d'impuissance n'ont commencé que du temps de *Théodose*. Ce n'est que dans la religion chrétienne que les tribunaux ont retenti de ces querelles entre les femmes hardies & les maris honteux.

Il n'est parlé de divorce dans l'évangile que pour cause d'adultère. La loi juive permettait au mari de renvoyer celle de ses femmes qui lui déplaisait , sans spécifier la cause. (b) *Si elle ne trouve pas grâce devant ses yeux , cela suffit*. C'est la loi du plus fort ; c'est le genre-humain dans sa pure & barbare nature. Mais d'impuissance , il n'en est jamais question dans les lois juives. Il semble , dit un casuiste , que DIEU ne pouvait permettre qu'il y eût des impuissans chez un peuple sacré qui devait se multiplier comme les fables de la mer , à qui DIEU avait promis par serment de lui donner le pays immense qui est entre le Nil & l'Euphrate , & à qui ses prophètes faisaient espérer qu'il dominerait un jour sur toute la terre. Il était nécessaire pour remplir ces promesses divines que tout digne juif fût occupé sans relâche au grand œuvre de la propagation. Il y a certainement de la malédiction dans l'impuissance ; le temps n'était pas encore venu de se faire eunuque pour le royaume des cieux.

Le mariage ayant été dans la suite des temps élevé à la dignité de sacrement , de mystère , les ecclésiastiques devinrent insensiblement les juges de tout ce

(b) Deutéron. chap. XXIV , v. 1.

qui se passait entre mari & femme ; & même de tout ce qui ne se y passait pas.

Les femmes eurent la liberté de présenter requête pour être *embesognées* , c'était le mot dont elles se servaient dans notre gaulois ; car d'ailleurs on instruisait les causes en latin. Des clercs plaidaient ; des prêtres jugeaient. Mais de quoi jugeaient-ils ? des objets qu'ils devaient ignorer ; & les femmes portaient des plaintes qu'elles ne devaient pas proférer.

Ces procès roulaient toujours sur ces deux objets : forciers qui empêchaient un homme de consumer son mariage ; femmes qui voulaient se remarier.

Ce qui semble très-extraordinaire, c'est que tous les canonistes conviennent qu'un mari à qui on a jeté un sort pour le rendre impuissant, (c) ne peut en conscience détruire ce sort, ni même prier le magicien de le détruire. Il fallait absolument, du temps des forciers, exorciser. Ce sont des chirurgiens qui ayant été reçus à St Côme, ont le privilège exclusif de vous mettre un emplâtre, & vous déclarent que vous mourrez si vous êtes guéri par la main qui vous a blessé. Il eût mieux valu d'abord se bien assurer si un forcier peut ôter & rendre la virilité à un homme. On pouvait encore faire une autre observation. Il s'est trouvé beaucoup d'imaginations faibles qui redoutaient plus un forcier qu'ils n'espéraient en un exorciste. Le forcier leur avait noué l'aiguillette, & l'eau bénite ne la dénouait pas. Le diable en imposait plus que l'exorcisme ne rassurait.

Dans les cas d'impuissance dont le diable ne se mêlait pas, les juges ecclésiastiques n'étaient pas

(c) Voyez *Pontas*, empêchement de l'impuissance.



moins embarrassés. Nous avons dans les Décrétales le titre fameux de *frigidis & maleficiatis*, qui est fort curieux, mais qui n'éclaircit pas tout.

Le premier cas disputé par *Brocardiè* ne laisse aucune difficulté ; les deux parties conviennent qu'il y en a une impuissante ; le divorce est prononcé.

Le pape *Alexandre III* décide une question plus délicate. (d) Une femme mariée tombe malade. *Instrumentum ejus impeditum est*. Sa maladie est naturelle ; les médecins ne peuvent la soulager ; nous donnons à son mari la liberté d'en prendre une autre. Cette décrétale paraît d'un juge plus occupé de la nécessité de la population que de l'indissolubilité du sacrement. Comment cette loi papale est-elle si peu connue ? comment tous les maris ne la savent-ils point par cœur ?

La décrétale d'*Innocent III* n'ordonne des visites de matrones qu'à l'égard de la femme que son mari a déclarée en justice être trop étroite pour le recevoir. C'est peut-être pour cette raison que la loi n'est pas en vigueur.

*Honorius III* ordonne qu'une femme qui se plaindra de l'impuissance du mari, demeurera huit ans avec lui jusqu'à divorce.

On n'y fit pas tant de façon pour déclarer le roi de Castille *Henri IV* impuissant, dans le temps qu'il était entouré de maîtresses, & qu'il avait de sa femme une fille héritière de son royaume. Mais ce fut l'archevêque de Tolède qui prononça cet arrêt : le pape ne s'en mêla pas.

(d) Décrétales, liv. IV, tit. XV.

On ne traita pas moins mal *Alfonse* roi de Portugal , au milieu du dix-septième siècle. Ce prince n'était connu que par sa férocité , ses débauches , & sa force de corps prodigieuse. L'excès de ses fureurs révolta la nation. La reine sa femme , princesse de Nemours , qui voulait le détrôner & épouser l'infant dom *Pèdre* son frère , sentit combien il serait difficile d'épouser les deux frères l'un après l'autre , après avoir couché publiquement avec l'aîné. L'exemple de *Henri VIII* d'Angleterre l'intimidait : elle prit le parti de faire déclarer son mari impuissant par le chapitre de la cathédrale de Lisbonne en 1667 ; après quoi elle épousa au plus vite son beau-frère , avant même d'obtenir une dispense du pape.

La plus grande épreuve à laquelle on ait mis les gens accusés d'impuissance a été le congrès. Le président *Bouhier* prétend que ce combat en champ-clos fut imaginé en France au quatorzième siècle. Il est sûr qu'il n'a jamais été connu qu'en France.

Cette épreuve dont on a fait tant de bruit n'était point ce qu'on imagine. On se persuade que les deux époux procédaient , s'ils pouvaient , au devoir matrimonial sous les yeux des médecins , chirurgiens , & sages-femmes ; mais non , ils étaient dans leur lit à l'ordinaire , les rideaux fermés ; les inspecteurs , retirés dans un cabinet voisin , n'étaient appelés qu'après la victoire ou la défaite du mari. Ainsi ce n'était au fond qu'une visite de la femme dans le moment le plus propre à juger l'état de la question. Il est vrai qu'un mari vigoureux pouvait combattre & vaincre en présence de témoins. Mais peu avaient ce courage.

Si le mari en sortait à son honneur, il est clair que sa virilité était démontrée : s'il ne réussissait pas, il est évident que rien n'était décidé, puisqu'il pouvait gagner un second combat ; que s'il le perdait il pouvait engager un troisième, & enfin un centième.

On connaît le fameux procès du marquis de *Langeais*, jugé en 1659 ; ( par appel à la chambre de l'édit, parce que lui & sa femme *Marie de St Simon* étaient de la religion protestante ) il demanda le congrès. Les impertinences rebutantes de sa femme le firent succomber. Il présenta un second cartel. Les juges fatigués des cris des superstitieux, des plaintes des prudes, & des railleries des plaisans, refusèrent la seconde tentative, qui pourtant était de droit naturel. Puisqu'on avait ordonné un conflit, on ne pouvait légitimement, ce semble, en refuser un autre.

La chambre déclara le marquis impuissant & son mariage nul, lui défendit de se marier jamais, & permit à sa femme de prendre un autre époux.

La chambre pouvait-elle empêcher un homme qui n'avait pu être excité à la jouissance par une femme, d'y être excité par une autre ? Il vaudrait autant défendre à un convive qui n'aurait pu manger d'une perdrix grise, d'essayer d'une perdrix rouge. Il se maria malgré cet arrêt avec *Diane de Navailles*, & lui fit sept enfans.

Sa première femme étant morte, le marquis se pourvut en requête civile à la grand'chambre contre l'arrêt qui l'avait déclaré impuissant, & qui l'avait condamné aux dépens. La grand'chambre, sentant le ridicule de tout ce procès & celui de son arrêt de

1659 , confirma le nouveau mariage qu'il avait contracté avec *Diane de Navailles* malgré la cour , le déclara très-puissant , refusa les dépens , mais abolit le congrès.

Il ne resta donc , pour juger de l'impuissance des maris , que l'ancienne cérémonie de la visite des experts , épreuve fautive à tous égards ; car une femme peut avoir été déflorée sans qu'il y paraisse ; & elle peut avoir sa virginité avec les prétendues marques de la défloration. Les jurisconsultes ont jugé pendant quatorze cents ans de pucelages , comme ils ont jugé des sortilèges , & de tant d'autres cas , sans y rien connaître.

Le président *Bouhier* publia l'apologie du congrès quand il fut hors d'usage ; il soutint que les juges n'avaient eu le tort de l'abolir que parce qu'ils avaient eu le tort de le refuser pour la seconde fois au marquis de *Langeais*.

Mais si ce congrès peut manquer son effet , si l'inspection des parties génitales de l'homme & de la femme peut ne rien prouver du tout , à quel témoignage s'en rapporter dans la plupart des procès d'impuissance ? Ne pourrait-on pas répondre , à aucun ? ne pourrait-on pas , comme dans Athènes , remettre la cause à cent ans ? Ces procès ne sont que honteux pour les femmes , ridicules pour les maris , & indignes des juges. Le mieux serait de ne les pas souffrir. Mais voilà un mariage qui ne donnera pas de lignée. Le grand malheur ! tandis que vous avez dans l'Europe trois cents mille moines & quatre-vingts mille nonnes qui étouffent leur postérité.

## INALIENATION , INALIENABLE.

**L**E domaine des empereurs romains étant autrefois inaliénable, c'était le sacré domaine ; les barbares vinrent , & il fut très-aliéné. Il est arrivé même aventure au domaine impérial grec.

Après le rétablissement de l'empire romain en Allemagne , le sacré domaine fut déclaré inaliénable par les juristes , de façon qu'il ne reste pas aujourd'hui un écu de domaine aux empereurs.

Tous les rois de l'Europe , qui imitèrent autant qu'ils purent les empereurs , eurent leur domaine inaliénable. *François I*, ayant racheté sa liberté par la concession de la Bourgogne, ne trouve point d'autre expédient que de faire déclarer cette Bourgogne incapable d'être aliénée ; & il fut assez heureux pour violer son traité & sa parole d'honneur impunément. Suivant cette jurisprudence, chaque prince pouvant acquérir le domaine d'autrui , & ne pouvant jamais rien perdre du sien , tous auraient à la fin le bien des autres : la chose est absurde ; donc la loi non restreinte est absurde aussi. Les rois de France & d'Angleterre n'ont presque plus de domaine particulier ; les contributions sont leur vrai domaine ; mais avec des formes très-différentes. (1)

(1) Le principe de l'inaliénabilité des domaines n'a jamais empêché en France ni de les donner aux courtisans ni de les engager à vil prix dans les besoins de l'Etat. Il sert seulement à priver la nation obérée de la ressource immense que lui offrirait la vente de ces domaines , qui , par le désordre d'une administration nécessairement très-mauvaise , ne rapportent qu'un faible revenu.

## I N C E S T E.

*LES Tartares*, dit l'Esprit des lois, qui peuvent épouser leurs filles, n'épousent jamais leurs mères.

On ne fait de quels Tartares l'auteur veut parler. Il cite trop souvent au hasard. Nous ne connaissons aujourd'hui aucun peuple, depuis la Crimée jusqu'aux frontières de la Chine, où l'on soit dans l'usage d'épouser sa fille. Et s'il était permis à la fille d'épouser son père, on ne voit pas pourquoi il serait défendu au fils d'épouser sa mère.

*Montesquieu* cite un auteur nommé *Priscus*. Il s'appelait *Priscus Panetes*. C'était un sophiste qui vivait du temps d'*Attila*, & qui dit qu'*Attila* se maria avec sa fille *Esca*, selon l'usage des Scythes. Ce *Priscus* n'a jamais été imprimé, il pourrit en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican; & il n'y a que *Jornandès* qui en fasse mention. Il ne convient pas d'établir la législation des peuples sur de telles autorités. Jamais on n'a connu cette *Esca*; jamais on n'entendit parler de son mariage avec son père *Attila*.

J'avoue que la loi qui prohibe de tels mariages est une loi de bienséance; & voilà pourquoi je n'ai jamais cru que les Perses aient épousé leurs filles. Du temps des *Césars*, quelques romains les en accusaient pour les rendre odieux. Il se peut que quelque prince de Perse eût commis un inceste, & qu'on imputât à la nation entière la turpitude d'un seul. C'est peut-être le cas de dire :

*Quidquid delirant reges, plebuntur Achivi.*

Je veux croire qu'il était permis aux anciens Perles de se marier avec leurs sœurs, ainsi qu'aux Athéniens, aux Egyptiens, aux Syriens, & même aux Juifs. De-là on aura conclu qu'il était commun d'épouser son père & sa mère. Mais le fait est que le mariage entre cousins est défendu chez les Guèbres aujourd'hui; & ils passent pour avoir conservé la doctrine de leurs pères aussi scrupuleusement que les Juifs. Voyez *Tavernier*, si pourtant vous vous en rapportez à *Tavernier*.

Vous me direz que tout est contradiction dans ce monde; qu'il était défendu par la loi juive de se marier aux deux sœurs, que cela était fort indécent, & que cependant *Jacob* épousa *Rachel* du vivant de sa sœur aînée, & que cette *Rachel* est évidemment le type de l'Eglise catholique, apostolique, & romaine. Vous avez raison; mais cela n'empêche pas que si un particulier couchait en Europe avec les deux sœurs, il ne fût grièvement censuré. Pour les hommes puissans constitués en dignité, ils peuvent prendre pour le bien de leurs Etats toutes les sœurs de leurs femmes, & même leurs propres sœurs de père & de mère, selon leur bon plaisir.

C'est bien pis quand vous aurez à faire avec votre commère ou avec votre marraine; c'était un crime irrémissible par les Capitulaires de *Charlemagne*. Cela s'appelle un inceste spirituel.

Une *Andouère* qu'on appelle reine de France, parce qu'elle était femme d'un *Chilpéric* régule de Soissons, fut vilipendée par la justice ecclésiastique, censurée, dégradée, divorcée, pour avoir tenu son propre enfant

fur les fonts baptismaux , & s'être faite ainfi la com-  
mère de fon propre mari. Ce fut un péché mortel ,  
un facrilège , un incefte fpirituel : elle en perdit fon lit  
& fa couronne. Cela contredit un peu ce que je difais  
tout-à-l'heure , que tout eft permis aux grands en  
fait d'amour ; mais je parlais de notre temps préfent ,  
& non pas du temps d'*Andouère*.

Quant à l'incefte charnel , lisez l'avocat *Vouglan*  
partie VIII , titre III , chap. IX ; il veut abfolument  
qu'on brûle le coufin & la coufine qui auront eu un  
moment de foibleffe. L'avocat *Vouglan* eft rigoureux.  
Quel terrible welche !

## I N C U B E S.

**Y**A-T-IL eu des incubes & des fuccubes ? tous nos  
favans jurifconfultes démonographe admettaient  
également les uns & les autres.

Ils prétendaient que le diable , toujours alerte ,  
inspirait des fonges lascifs aux jeunes meffieurs &  
aux jeunes demoifelles ; qu'il ne manquait pas de  
recueillir le réfultat des fonges mafculins , & qu'il le  
portait proprement & tout chaud dans le réfervoir  
féminin qui leur eft naturellement destiné. C'eft ce  
qui produit tant de héros & de demi-dieux dans  
l'antiquité.

Le diable prenait là une peine fort fuperflue ; il  
n'avait qu'à laisser faire les garçons & les filles ; ils  
auraient bien fans lui fourni le monde de héros.

On conçoit les incubes par cette explication du  
grand *Delrio* , de *Boguet* , & des autres favans en



forcellerie; mais elle ne rend pointraison des succubes. Une fille peut faire accroire qu'elle a couché avec un génie, avec un dieu, & que ce dieu lui a fait un enfant. L'explication de *Delrio* lui est très-favorable. Le diable a déposé chez elle la matière d'un enfant prise du rêve d'un jeune garçon; elle est grosse, elle accouche sans qu'on ait rien à lui reprocher; le diable a été son incube. Mais si le diable se fait succube, c'est tout autre chose; il faut qu'il soit diableffe, il faut que la semence de l'homme entre dans elle; c'est alors cette diableffe qui est enforcée par un homme, c'est elle à qui nous faisons un enfant.

Que les dieux & les déesses de l'antiquité s'y prenaient d'une manière bien plus nette & plus noble! *Jupiter* en personne avait été l'incube d'*Alcmène* & de *Sémélé*. *Thétis* en personne avait été la succube de *Pelé*, & *Vénus* la succube d'*Anchise*, sans avoir recours à tous les subterfuges de notre diablerie.

Remarquons seulement que les dieux se déguisaient fort souvent pour venir à bout de nos filles, tantôt en aigle, tantôt en pigeon ou en cygne, en cheval, en pluie d'or; mais les déesses ne se déguisaient jamais; elles n'avaient qu'à se montrer pour plaire. Or je soutiens que si les dieux se métamorphosèrent pour entrer sans scandale dans les maisons de leurs maîtresses, ils reprirent leur forme naturelle dès qu'ils y furent admis. *Jupiter* ne put jouir de *Danaé* quand il n'était que de l'or; il aurait été bien embarrassé avec *Léda* & elle aussi, s'il n'avait été que cygne; mais il redevint dieu, c'est-à-dire, un beau jeune homme; & il jouit.

Quant à la manière nouvelle d'engrosser les filles par le ministère du diable, nous ne pouvons en douter, car la sorbonne décida la chose dès l'an 1318.

*Per tales artes & ritus impios & invocationes dæmonum, nullus unquam sequatur effectus ministerio dæmonum, error. (a)*

*C'est une erreur de croire que ces arts magiques & ces invocations des diables soient sans effet.*

Elle n'a jamais révoqué cet arrêt ; ainfi nous devons croire aux incubes & aux succubes puisque nos maîtres y ont toujours cru.

Il y a bien d'autres maîtres. *Bodin*, dans son livre des sorciers, dédié à *Christophe de Thou*, premier président du parlement de Paris, rapporte que *Jeanne Hervilier*, native de Verberie, fut condamnée par ce parlement à être brûlée vive pour avoir prostitué sa fille au diable, qui était un grand homme noir, dont la semence était à la glace. Cela paraît contraire à la nature du diable. Mais enfin notre jurisprudence a toujours admis que le sperme du diable est froid ; & le nombre prodigieux des sorcières qu'il a fait brûler si long-temps, est toujours convenu de cette vérité.

Le célèbre *Pic de la Mirandole* ( un prince ne ment point ) dit (b) qu'il a connu un vieillard de quatre-vingts ans qui avait couché la moitié de sa vie avec une diableffe, & un autre de soixante & dix qui avait eu le même avantage. Tous deux furent brûlés à Rome. Il ne nous apprend pas ce que devinrent leurs enfans.

Voilà les incubes & les succubes démontrés.

(a) *In libro de promotione.*

(b) Page 104, édition in-4°.

Il est impossible du moins de prouver qu'il n'y en a point ; car s'il est de foi qu'il y a des diables qui entrent dans nos corps , qui les empêchera de nous servir de femmes , & d'entrer dans nos filles ? S'il est des diables , il est probablement des diableffes. Ainsi pour être conséquent , on doit croire que les diables masculins font des enfans à nos filles , & que nous en faisons aux diables féminins.

Il n'y a jamais eu d'empire plus universel que celui du diable. Qui l'a détrôné ? la raison. (\*)

## I N F I N I.

QUI me donnera une idée nette de l'infini ? je n'en ai jamais eu qu'une idée très-confuse. N'est-ce point parce que je suis excessivement fini ?

Qu'est-ce que marcher toujours , sans avancer jamais ? compter toujours , sans faire son compte ? diviser toujours , pour ne jamais trouver la dernière partie ?

Il semble que la notion de l'infini soit dans le fond du tonneau des Danaïdes.

Cependant il est impossible qu'il n'y ait pas un infini. Il est démontré qu'une durée infinie est écoulée.

Commencement de l'être est absurde ; car le rien ne peut commencer une chose. Dès qu'un atome existe , il faut conclure qu'il y a quelque être de toute éternité. Voilà donc un infini en durée rigoureusement démontré. Mais qu'est-ce qu'un infini qui est

(\*) Voyez *Becker*.

passé , un infini que j'arrête dans mon esprit au moment que je veux ? je dis , voilà une éternité écoulée ; allons à une autre. Je distingue deux éternités , l'une ci-devant , l'autre ci-après.

Quand j'y réfléchis , cela me paraît ridicule. Je m'aperçois que j'ai dit une sottise en prononçant ces mots , *une éternité est passée , j'entre dans une éternité nouvelle.*

Car au moment que je parlais ainsi , l'éternité durait , la fluente du temps courait. Je ne pouvais la croire arrêtée. La durée ne peut se séparer. Puisque quelque chose a été toujours , quelque chose est & fera toujours.

L'infini en durée est donc lié d'une chaîne non interrompue. Cet infini se perpétue dans l'instant même où je dis qu'il est passé. Le temps a commencé & finira pour moi ; mais la durée est infinie.

Voilà déjà un infini de trouvé , sans pouvoir pourtant nous en former une notion claire.

On nous présente un infini en espace. Qu'entendez-vous par espace ? est-ce un être ? est-ce rien ?

Si c'est un être , de quelle espèce est-il ? vous ne pouvez me le dire. Si c'est rien , ce rien n'a aucune propriété : & vous dites qu'il est pénétrable , immense ! Je suis si embarrassé que je ne puis ni l'appeler néant , ni l'appeler quelque chose.

Je ne fais cependant aucune chose qui ait plus de propriétés que le rien , le néant. Car en partant des bornes du monde , s'il y en a , vous pouvez vous promener dans le rien , y penser , y bâtir si vous avez des matériaux ; & ce rien , ce néant ne pourra s'opposer à rien de ce que vous voudrez faire ; car n'ayant

aucune propriété, il ne peut vous apporter aucun empêchement. Mais aussi puisqu'il ne peut vous nuire en rien, il ne peut vous servir.

On prétend que c'est ainsi que DIEU créa le monde, dans le rien & de rien : cela est abstrus, il vaut mieux sans doute penser à sa santé qu'à l'espace infini.

Mais nous sommes curieux, & il y a un espace. Notre esprit ne peut trouver ni la nature de cet espace ni sa fin. Nous l'appelons *immense*, parce que nous ne pouvons le mesurer. Que résulte-t-il de tout cela ? que nous avons prononcé des mots.

Etranges questions qui confondent souvent  
Le profond s'Gravesande & le subtil Mairant.

### *De l'infini en nombre.*

NOUS avons beau désigner l'infini arithmétique par un las d'amour en cette façon  $\infty$ , nous n'aurons pas une idée plus claire de cet infini numéraire. Cet infini n'est, comme les autres, que l'impuissance de trouver le bout. Nous appelons l'*infini en grand* un nombre quelconque qui surpassera quelque nombre que nous puissions supposer.

Quand nous cherchons l'infiniment petit, nous divisons ; & nous appelons infini une quantité moindre qu'aucune quantité assignable. C'est encore un autre nom donné à notre impuissance.

*La matière est-elle divisible à l'infini ?*

CETTE question revient précisément à notre incapacité de trouver le dernier nombre. Nous pourrions toujours diviser par la pensée un grain de sable, mais par la pensée seulement ; & l'incapacité de diviser toujours ce grain est appelée infini.

On ne peut nier que la matière ne soit toujours divisible par le mouvement qui peut la broyer toujours. Mais s'il divisait le dernier atome, ce ne serait plus le dernier, puisqu'on le diviserait en deux. Et s'il était le dernier, il ne serait plus divisible. Et s'il était divisible, où seraient les germes, où seraient les élémens des choses ? cela est encore fort abstrus.

*De l'univers infini.*

L'UNIVERS est-il borné ? son étendue est-elle immense ? les soleils & les planètes sont-ils sans nombre ? quel privilège aurait l'espace qui contient une quantité de soleils & de globes, sur une autre partie de l'espace qui n'en contiendrait pas ? Que l'espace soit un être ou qu'il soit rien, quelle dignité a eue l'espace où nous sommes pour être préféré à d'autres ?

Si notre univers matériel n'est pas infini, il n'est qu'un point dans l'étendue. S'il est infini, qu'est-ce qu'un infini actuel auquel je puis toujours ajouter par la pensée ?

*De l'infini en géométrie.*

ON admet en géométrie, comme nous l'avons indiqué, non-seulement des grandeurs infinies; c'est-à-dire plus grandes qu'aucune assignable, mais encore des infinis infiniment plus grands les uns que les autres. Cela étonne d'abord notre cerveau qui n'a qu'environ six pouces de long sur cinq de large, & trois de hauteur dans les plus grosses têtes. Mais cela ne veut dire autre chose sinon qu'un carré plus grand qu'aucun carré assignable, l'emporte sur une ligne conçue plus longue qu'aucune ligne assignable, & n'a point de proportion avec elle.

C'est une manière d'opérer; c'est la manipulation de la géométrie, & le mot d'infini est l'enseigne.

*De l'infini en puissance, en action, en sagesse, en bonté &c.*

DE même que nous ne pouvons nous former aucune idée positive d'un infini en durée, en nombre, en étendue, nous ne pouvons nous en former une en puissance physique ni même en morale.

Nous concevons aisément qu'un être puissant arrangea la matière, fit circuler des mondes dans l'espace, forma les animaux, les végétaux, les métaux. Nous sommes menés à cette conclusion par l'impuissance où nous voyons tous ces êtres de s'être arrangés eux-mêmes. Nous sommes forcés de convenir que ce grand Etre existe éternellement par lui-même, puisqu'il ne peut être sorti du néant:

mais nous ne découvrons pas si bien son infini en étendue, en pouvoir, en attributs moraux.

Comment concevoir une étendue infinie dans un être qu'on dit simple ? & s'il est simple, quelle notion pouvons-nous avoir d'une nature simple ? Nous connaissons DIEU par ses effets ; nous ne pouvons le connaître par sa nature.

S'il est évident que nous ne pouvons avoir d'idée de sa nature, n'est-il pas évident que nous ne pouvons connaître ses attributs ?

Quand nous disons qu'il est infini en puissance, avons-nous d'autre idée, sinon que sa puissance est très-grande ? Mais de ce qu'il y a des pyramides de six cents pieds de haut, s'ensuit-il qu'on ait pu en construire de la hauteur de six cents milliers de pieds ?

Rien ne peut borner la puissance de l'Être éternel existant nécessairement par lui-même ; d'accord, il ne peut avoir d'antagoniste qui l'arrête ; mais comment me prouvez-vous qu'il n'est pas circonscrit par sa propre nature ?

Tout ce qu'on a dit sur ce grand objet est-il bien prouvé ?

Nous parlons de ses attributs moraux, mais nous ne les avons jamais imaginés que sur le modèle des nôtres ; & il nous est impossible de faire autrement. Nous ne lui avons attribué la justice, la bonté &c. que d'après les idées du peu de justice & de bonté que nous apercevons autour de nous.

Mais au fond, quel rapport de quelques-unes de nos qualités, si incertaines & si variables, avec les qualités de l'Être suprême éternel ?



Notre idée de justice n'est autre chose que l'intérêt d'autrui respecté par notre intérêt. Le pain qu'une femme a pétri de la farine dont son mari a semé le froment, lui appartient. Un sauvage affamé lui prend son pain & l'emporte ; la femme crie que c'est une injustice énorme : le sauvage dit tranquillement qu'il n'est rien de plus juste, & qu'il n'a pas dû se laisser mourir de faim, lui & sa famille, pour l'amour d'une vieille.

Au moins il semble que nous ne pouvons guère attribuer à DIEU une justice infinie, semblable à la justice contradictoire de cette femme & de ce sauvage. Et cependant quand nous disons DIEU est juste, nous ne pouvons prononcer ces mots que d'après nos idées de justice.

Nous ne connaissons point de vertu plus agréable que la franchise, la cordialité. Mais si nous allions admettre dans DIEU une franchise, une cordialité infinie, nous risquerions de dire une grande sottise.

Nous avons des notions si confuses des attributs de l'Etre suprême, que des écoles admettent en lui une préscience, une prévision infinie, qui exclut tout événement contingent ; & d'autres écoles admettent une prévision qui n'exclut pas la contingence.

Enfin, depuis que la sorbonne a déclaré que DIEU peut faire qu'un bâton n'ait pas deux bouts, qu'une chose peut être à la fois & n'être pas, on ne fait plus que dire. On craint toujours d'avancer une hérésie. (a)

(a) *Histoire de l'université par du Boullay.*

Ce qu'on peut affirmer sans crainte, c'est que DIEU est infini, & que l'esprit de l'homme est bien borné.

L'esprit de l'homme est si peu de chose que *Pascal* a dit : *Croyez-vous qu'il soit impossible que DIEU soit infini & sans parties ? Je veux vous faire voir une chose infinie & indivisible ; c'est un point mathématique se mouvant par-tout d'une vitesse infinie, car il est en tous lieux & tout entier dans chaque endroit.*

On n'a jamais rien avancé de plus complètement absurde ; & cependant c'est l'auteur des Lettres provinciales qui a dit cette énorme sottise, Cela doit faire trembler tout homme de bon sens.

## I N F L U E N C E.

**T**OUT ce qui vous entoure influe sur vous, en physique, en morale. Vous le savez assez.

Peut-on influencer sur un être, sans toucher, sans remuer cet être ?

On a démontré enfin cette étonnante propriété de la matière, de graviter sans contact, d'agir à des distances immenses.

Une idée influe sur une idée ; chose non moins compréhensible.

Je n'ai point au mont Krapac le livre de l'Empire du soleil & de la lune, composé par le célèbre médecin *Meade* qu'on prononce *Mid*. Mais je fais bien que ces deux astres font la cause des marées : & ce n'est point en touchant les flots de l'Océan qu'ils opèrent ce flux & ce reflux, il est démontré que c'est par les lois de la gravitation.

Mais quand vous avez la fièvre, le soleil & la lune influent-ils sur vos jours critiques? votre femme n'a-t-elle ses règles qu'au premier quartier de la lune? les arbres que vous coupez dans la pleine lune pourrissent-ils plutôt que s'ils avaient été coupés dans le décours? non pas que je sache; mais des bois coupés quand la fièvre circulait encore, ont éprouvé la putréfaction plutôt que les autres; & si par hasard c'était en pleine lune qu'on les coupa, on aura dit, c'est cette pleine lune qui a fait tout le mal.

Votre femme aura eu ses menstrues dans le croissant; mais votre voisine a les siennes dans le dernier quartier.

Les jours critiques de la fièvre que vous avez pour avoir trop mangé, arrivent vers le premier quartier: votre voisin a les siens vers le décours.

Il faut bien que tout ce qui agit sur les animaux & sur les végétaux agisse pendant que la lune marche.

Si une femme de Lyon a remarqué qu'elle a eu trois ou quatre fois ses règles les jours que la diligence arrivait de Paris, son apothicaire, homme à système, fera-t-il en droit de conclure que la diligence de Paris a une influence admirable sur les canaux excrétoires de cette dame?

Il a été un temps où tous les habitans des ports de mer de l'Océan étaient persuadés qu'on ne mourait jamais quand la marée montait, & que la mort attendait toujours le reflux.

Plusieurs médecins ne manquaient pas de fortes raisons pour expliquer ce phénomène constant. La mer en montant communique aux corps la force

qui l'élève. Elle apporte des particules vivifiantes qui raniment tous les malades. Elle est salée, & le sel préserve de la pourriture attachée à la mort. Mais quand la mer s'affaïsse & s'en retourne, tout s'affaïsse comme elle ; la nature languit, le malade n'est plus vivifié, il part avec la marée. Tout cela est bien expliqué, comme on voit, & n'en est pas plus vrai.

Les élémens, la nourriture, la veille, le sommeil, les passions, ont sur vous de continuelles influences. Tandis que ces influences exercent leur empire sur votre corps, les planètes marchent, & les étoiles brillent. Direz-vous que leur marche & leur lumière font la cause de votre rhume, de votre indigestion, de votre insomnie, de la colère ridicule où vous venez de vous mettre contre un mauvais raisonneur, de la passion que vous sentez pour cette femme ?

Mais la gravitation du soleil & de la lune a rendu la terre un peu plate au pôle, & élève deux fois l'Océan entre les tropiques en vingt-quatre heures ; donc elle peut régler votre accès de fièvre, & gouverner toute votre machine. Attendez au moins que cela soit prouvé, pour le dire. (1)

Le soleil agit beaucoup sur nous par ses rayons qui nous touchent & qui entrent dans nos pores : c'est-là une très-sûre & très-bénigne influence. Il me semble que nous ne devons admettre en physique

(1) Cette seule ligne contient tout ce qu'on peut dire de raisonnable sur ces influences, & en général sur tous les faits qui paraissent s'éloigner de l'ordre commun des phénomènes. Si l'existence de cet ordre est certaine pour nous, c'est que l'expérience nous la fait observer constamment. Attendons qu'une constance égale ait pu s'observer dans ces influences prétendues ; alors nous y croirons de même, & avec autant de raison.

aucune action fans contact, jufqu'à ce que nous ayons trouvé quelque puiffance bien reconnue qui *agiffe en diftance*, comme celle de la gravitation, & comme celle de vos penfées fur les miennes quand vous me fourniffez des idées. Hors de là je ne vois jufqu'à préfent que des influences de la matière qui touche à la matière.

Le poiffon de mon étang & moi nous exiftons chacun dans notre féjour. L'eau qui le touche de la tête à la queue agit continuellement fur lui. L'atmosphère qui m'environne & qui me presse agit fur moi. Je ne dois attribuer à la lune, qui eft à quatre-vingt-dix mille lieues de moi, rien de ce que je dois naturellement attribuer à ce qui touche fans cefse ma peau. C'eft pis que fi je voulais rendre la cour de la Chine refponfable d'un procès que j'aurais en France. N'allons jamais au loin quand ce que nous cherchons eft tout auprès.

Je vois que le favant M. *Menuret* eft d'un avis contraire dans l'Encyclopédie à l'article *Influence*. C'eft ce qui m'oblige à me défier de tout ce que je viens de propofer. L'abbé de *Saint-Pierre* difait qu'il ne faut jamais avoir raifon, mais dire : *Je fuis de cette opinion quant à préfent*.

#### *Influence des paffions des mères fur leur fœtus.*

JE crois, quant à préfent, que les affections violentes des femmes enceintes font quelquefois un prodigieux effet fur l'embryon qu'elles portent dans leur matrice, & je crois que je le croirai toujours ; ma raifon eft que je l'ai vu. Si je n'avais pour garant

de mon opinion que le témoignage des historiens qui rapportent l'exemple de *Marie Stuart* & de son fils *Jacques I*, je suspendrais mon jugement, parce qu'il y a deux cents ans entre cette aventure & moi ; ce qui affaiblit ma croyance ; parce que je puis attribuer l'impression faite sur le cerveau de *Jacques* à d'autres causes qu'à l'imagination de *Marie*. Des assassins royaux, à la tête desquels est son mari, entrent l'épée à la main dans le cabinet où elle soupe avec son amant ; & le tuent à ses yeux : la révolution subite qui s'opère dans ses entrailles passe jusqu'à son fruit, & *Jacques I*, avec beaucoup de courage, sentit toute sa vie un frémissement involontaire quand on tirait une épée du fourreau. Il se pourrait après tout que ce petit mouvement dans ses organes eût une autre cause.

Mais on amène en ma présence, dans la cour d'une femme grosse, un bâteleur qui fait danser un petit chien coiffé d'une espèce de toque rouge : la femme s'écrie, qu'on fasse retirer cette figure ; elle nous dit que son enfant en sera marqué ; elle pleure, rien ne la rassure. C'est la seconde fois, dit-elle, que ce malheur m'arrive. Mon premier enfant porte l'empreinte d'une terreur pareille que j'ai éprouvée ; je suis faible, je sens qu'il m'arrivera un malheur. Elle n'eut que trop raison. Elle accoucha d'un enfant qui ressemblait à cette figure dont elle avait été tant épouvantée. La toque surtout était très-aisée à reconnaître ; ce petit animal vécut deux jours.

Du temps de *Mallebranche*, personne ne doutait de l'aventure qu'il rapporte de cette femme qui, ayant vu rouer un malfaiteur, mit au jour un fils dont les

membres étaient brisés aux mêmes endroits où le patient avait été frappé. Tous les physiciens convenaient alors que l'imagination de cette mère avait eu sur son fœtus une influence funeste.

On a cru depuis être plus raffiné ; on a nié cette influence. On a dit : Comment voulez-vous que les affections d'une mère aillent déranger les membres du fœtus ? Je n'en fais rien ; mais je l'ai vu. Philosophes nouveaux , vous cherchez en vain comment un enfant se forme , & vous voulez que je sache comment il se déforme. (2)

## I N I T I A T I O N.

*Anciens mystères.*

L'ORIGINE des anciens mystères ne ferait-elle pas dans cette même faiblesse qui fait parmi nous les confréries , & qui établissait des congrégations sous la direction des jésuites ? n'est-ce pas ce besoin d'affociation qui forma tant d'assemblées secrètes d'artisans dont il ne nous reste presque plus que celle des francs-maçons ? Il n'y avait pas jusqu'aux gueux qui n'eussent leurs confréries , leurs mystères , leur jargon particulier dont j'ai vu un petit dictionnaire imprimé au seizième siècle.

Cette inclination naturelle de s'affocier , de se cantonner , de se distinguer des autres , de se rassurer

(2) Il faut appliquer ici la règle que M. de *Voltaire* a donnée dans l'article précédent. Mais il tombe ici dans une faute très-commune aux meilleurs esprits , c'est d'être plus frappé du fait positif qu'on a vu , ou qu'on a cru voir , que de mille faits négatifs.

contre eux , produisit probablement toutes ces bandes particulières , toutes ces initiations mystérieuses qui firent ensuite tant de bruit , & qui tombèrent enfin dans l'oubli , où tout tombe avec le temps.

Que les dieux cabires , les hyérophantes de Samothrace , *Isis* , *Orphée* , *Cérès-Eleusine* , me le pardonnent ; je soupçonne que leurs secrets sacrés ne méritaient pas au fond plus de curiosité que l'intérieur des couvens de carmes & de capucins.

Ces mystères étant sacrés , les participans le furent bientôt. Et tant que le nombre fut petit , il fut respecté , jusqu'à ce qu'enfin s'étant trop accru , il n'eut pas plus de considération que les barons allemands quand le monde s'est vu rempli de barons.

On payait son initiation comme tout récipiendaire paye sa bien-venue ; mais il n'était pas permis de parler pour son argent. Dans tous les temps , ce fut un grand crime de révéler le secret de ces simagrées religieuses. Ce secret sans doute ne méritait pas d'être connu , puisque l'assemblée n'était pas une société de philosophes , mais d'ignorans , dirigés par un hyérophante. On faisait serment de se taire ; & tout serment fut toujours un lien sacré. Aujourd'hui même encore , nos pauvres francs-maçons jurent de ne point parler de leurs mystères. Ces mystères sont bien plats , mais on ne se parjure presque jamais.

*Diagoras* fut proscrit par les Athéniens pour avoir fait de l'hymne secrète d'*Orphée* un sujet de conversation. *Aristote* nous apprend ( a ) qu'*Eschyle* risqua d'être déchiré par le peuple , ou du moins bien battu pour avoir donné dans une de ses pièces quelque

( a ) *Suidas Athenagoras Meursius eleus.*



idée de ces mêmes mystères auxquels alors presque tout le monde était initié.

Il paraît qu'*Alexandre* ne faisait pas grand cas de ces facéties révérees ; elles sont fort sujettes à être méprisées par les héros. Il révéla le secret à sa mère *Olimpias*, mais il lui recommanda de n'en rien dire ; tant la superstition enchaîne jusqu'aux héros mêmes.

*On frappe dans la ville de Busiris*, dit Hérodote, (b) les hommes & les femmes après le sacrifice ; mais de dire où on les frappe, c'est ce qui ne m'est pas permis. Il le fait pourtant assez entendre.

Je crois voir une description des mystères de *Cérès-Eleusine* dans le poème de *Claudien*, du rapt de *Proserpine* beaucoup plus que dans le sixième livre de l'*Énéide*. *Virgile* vivait sous un prince qui joignait à toutes ses méchancetés celle de vouloir passer pour dévot, qui était probablement initié lui-même, pour en imposer au peuple, & qui n'aurait pas toléré cette prétendue profanation. Vous voyez qu'*Horace* son favori regarde cette révélation comme un sacrilège.

*Vetabo qui Cereris sacrum  
Vulgarit arcanæ sub iisdem  
Sit trabibus, vel fragilem mecum  
Solvat phazelum.*

Je me garderai bien de loger sous mes toits  
Celui qui de *Cérès* a trahi les mystères.

D'ailleurs, la sibylle de *Cumes*, & cette descente aux enfers, imitée d'*Homère* beaucoup moins qu'*embellie*, & la belle prédiction des destins des *Césars* & de l'empire romain, n'ont aucun rapport aux fables

(b) *Hérodote*, liv. II, chap. XLI.

de *Cérès*, de *Proserpine*, & de *Triptolème*. Ainsi il est fort vraisemblable que le sixième livre de l'*Enéide* n'est point une description des mystères. Si je l'ai dit je me dédis ; (\*) mais je tiens que *Claudien* les a révélés tout au long. Il florissait dans un temps où il était permis de divulguer les mystères d'*Eleusis*, & tous les mystères du monde. Il vivait sous *Honorius*, dans la décadence totale de l'ancienne religion grecque & romaine, à laquelle *Théodose I* avait déjà porté des coups mortels.

*Horace* n'aurait pas craint alors d'habiter sous le même toit avec un révélateur des mystères. *Claudien* en qualité de poète était de cette ancienne religion, plus faite pour la poésie que la nouvelle. Il peint les facéties des mystères de *Cérès* telles qu'on les jouait encore révérencieusement en Grèce jusqu'à *Théodose II*. C'était une espèce d'opéra en pantomimes, tels que nous en avons vu de très-amusans, où l'on représentait toutes les diableries du docteur *Faustus*, la naissance du monde & celle d'*Arlequin* qui sortaient tous deux d'un gros œuf aux rayons du soleil. C'est ainsi que toute l'histoire de *Cérès* & de *Proserpine* était représentée par tous les mystagogues. Le spectacle était beau ; il devait coûter beaucoup ; & il ne faut pas s'étonner que les initiés payassent les comédiens. Tout le monde vit de son métier.

Voici les vers ampoulés de *Claudien* :

*Inferni raptoris equos, afflataque curru  
Sidera tenario, caligantesque profundæ  
Junonis Thalamos audaci promere cantu  
Mens congesta jubet. Gressus removete, prophani.*

(\*) *Essai sur la poésie épique.*

*Jam furor humanos nostro de pectore sensus  
Expulit, & totum spirant præcordia Phæbum.  
Jam mihi cernuntur trepidis delubra moveri  
Sedibus, & claram dispergere culmina lucem,  
Adventum testata Dei : jam magnus ab imis  
Auditur fremitus terris, templumque remugit  
Cecropidum, sanctasque faces extollit Eleusis :  
Angues Triptolemi strident, & squammea curvis  
Colla levant attrita jugis, lapsuque sereno  
Erecti roseas tendunt ad carmina cristas.  
Ecce procul ternis Hecate variata figuris  
Exoritur, lenisque simul procedit Iacchus,  
Crinali florens hederâ, quem Parthica velat  
Tigris, & auratos in nodum colligit angues.*

Je vois les noirs courriers du fier Dieu des enfers;

Ils ont percé la terre, ils font mugir les airs.

Voici ton lit fatal, ô triste Proserpine !

Tous mes sens ont frémi d'une fureur divine;

Le temple est ébranlé jusqu'en ses fondemens;

L'enfer à répondu par ses mugiffemens :

Cérès a secoué ses torches menaçantes;

D'un nouveau jour qui luit les clartés renaissantes

Annoncent Proserpine à nos regards contens.

Triptolème la fuit. Dragons obéiffans,

Traînez sur l'horison son char utile au monde;

Hécate, des enfers fuyez la nuit profonde;

Brillez, reine des temps; & toi, divin Bacchus,

Bienfaiteur adoré de cent peuples vaincus,

Que ton superbe thyrsé amène l'alégresse.

Chaque mystère avait ses cérémonies particulières,  
mais tous admettaient les veilles, les vigiles, où les

garçons & les filles ne perdirent pas leur temps. Et ce fut en partie ce qui décrédisa à la fin ces cérémonies nocturnes instituées pour la sanctification. On abrogea ces cérémonies de rendez-vous en Grèce dans le temps de la guerre du Péloponèse. On les abolit à Rome dans la jeunesse de *Cicéron*, dix-huit ans avant son consulat. Elles étaient si dangereuses que dans l'*Aulularia* de *Plaute*, *Liconide* dit à *Euclion* : *Je vous avoue que dans une vigile de Cérés je fis un enfant à votre fille.*

Notre religion, qui purifia beaucoup d'instituts païens en les adoptant, sanctifia le nom d'initiés, les fêtes nocturnes, les vigiles qui furent long-temps en usage, mais qu'on fut enfin obligé de défendre quand la police fut introduite dans le gouvernement de l'Eglise, long-temps abandonné à la piété & au zèle qui tenait lieu de police.

La formule principale de tous les mystères était par-tout : *Sortez, profanes.* Les chrétiens prirent aussi dans les premiers siècles cette formule. Le diacre disait : *Sortez, catéchumènes, possédés, & tous les non-initiés.*

C'est en parlant du baptême des morts que *St Chrysostôme* dit : *Je voudrais m'expliquer clairement, mais je ne le puis qu'aux initiés. On nous met dans un grand embarras. Il faut ou être inintelligibles, ou publier les secrets qu'on doit cacher.*

On ne peut désigner plus clairement la loi du secret & l'initiation. Tout est tellement changé que si vous parliez aujourd'hui d'initiation à la plupart de vos prêtres, à vos habitués de paroisse, il n'y en aurait pas un qui vous entendît, excepté ceux qui par hasard auraient lu ce chapitre.

Vous verrez dans *Minutius Felix* les imputations abominables dont les païens chargeaient les mystères chrétiens. On reprochait aux initiés de ne se traiter de frères & de sœurs que pour profaner ce nom sacré; (c) ils baissaient, disait-on, les parties génitales de leurs prêtres, comme on en use encore avec les fantons d'Afrique; ils se souillaient de toutes les turpitudes dont on a depuis flétri les templiers. Les uns & les autres étaient accusés d'adorer une espèce de tête d'âne.

Nous avons vu que les premières sociétés chrétiennes se reprochaient tour à tour les plus inconcevables infamies. Le prétexte de ces calomnies mutuelles était ce secret inviolable que chaque société faisait de ses mystères. C'est pourquoi, dans *Minutius Felix*, *Cæcilius* l'accusateur des chrétiens s'écrie: Pourquoi cachent-ils avec tant de soin ce qu'ils font & ce qu'ils adorent? l'honnêteté veut le grand jour, le crime seul cherche les ténèbres. *Cur occultare & abscondere quidquid colunt magnoperè nituntur? quum honesta semper publico gaudeant, scelera secreta sint.*

Il n'est pas douteux que ces accusations universellement répandues n'aient attiré aux chrétiens plus d'une persécution. Dès qu'une société d'hommes, quelle qu'elle soit, est accusée par la voix publique, en vain l'imposture est avérée, on se fait un mérite de persécuter les accusés.

Comment n'aurait-on pas eu les premiers chrétiens en horreur, quand *S<sup>t</sup> Epiphane* lui-même les charge des plus exécrables imputations? Il assure que les chrétiens phibionites offraient à trois cents soixante

(c) *Minutius Felix* page 22, édition in-4°.

& cinq anges la semence qu'ils répandaient sur les filles & sur les garçons, (d) & qu'après être parvenus sept cents trente fois à cette turpitude, ils s'écriaient : Je suis le CHRIST.

Selon lui, ces mêmes phibionites, les gnostiques, & les stratotistes, hommes & femmes, répandant leur semence dans les mains les uns des autres, l'offraient à DIEU dans leurs mystères, en lui disant : Nous vous offrons le corps de JESUS-CHRIST. (e) Ils l'avalèrent ensuite, & disaient : C'est le corps de CHRIST, c'est la pâque. Les femmes qui avaient leurs ordinaires en remplissaient aussi leurs mains, & disaient : C'est le sang du CHRIST.

Les carpocratien, selon le même père de l'Eglise, (f) commettaient le péché de sodomie dans leurs assemblées, & abusaient de toutes les parties du corps des femmes, après quoi ils faisaient des opérations magiques.

Les cérinthiens ne se livraient pas à ces abominations, (g) mais ils étaient persuadés que JESUS-CHRIST était fils de *Joseph*.

Les ébionites, dans leur évangile, prétendaient que *S<sup>t</sup> Paul* ayant voulu épouser la fille de *Gamaliel*, & n'ayant pu y parvenir, s'était fait chrétien dans sa colère, & avait établi le christianisme pour se venger. (h)

Toutes ces accusations ne parvinrent pas d'abord au gouvernement. Les Romains firent peu d'attention aux querelles & aux reproches mutuels de ces petites

(d) *Epiphane*, édition de Paris  
1574, page 40.  
(e) Page 38.

(f) Feuillet 46 au revers.  
(g) Page 49.  
(h) Feuillet 62 au revers.

sociétés de Juifs, de Grecs, d'Egyptiens, cachés dans la populace; de même qu'aujourd'hui à Londres le parlement ne s'embarasse point de ce que font les memnonistes, les piétistes, les anabaptistes, les millénaires, les moraves, les méthodistes. On s'occupe d'affaires plus pressantes, & on ne porte des yeux attentifs sur ces accusations secrètes que lorsqu'elles paraissent enfin dangereuses par leur publicité.

Elles parvinrent avec le temps aux oreilles du sénat, soit par les Juifs qui étaient les ennemis implacables des chrétiens, soit par les chrétiens eux-mêmes; & de-là vint qu'on imputa à toutes les sociétés chrétiennes les crimes dont quelques-unes étaient accusées. De-là vint que leurs initiations furent calomniées si long-temps. De-là vinrent les persécutions qu'ils essuyèrent. Ces persécutions même les obligèrent à la plus grande circonspection; ils se cantonnèrent, ils s'unirent, ils ne montrèrent jamais leurs livres qu'à leurs initiés. Nul magistrat romain, nul empereur n'en eut jamais la moindre connaissance, comme on l'a déjà prouvé. La Providence augmenta pendant trois siècles leur nombre & leurs richesses, jusqu'à ce qu'enfin *Constance-Chlore* les protégea ouvertement, & *Constantin* son fils embrassa leur religion.

Cependant les noms d'*initiés* & de *mystères* subsistèrent, & on les cacha aux Gentils autant qu'on le put. Pour les mystères des Gentils, ils durèrent jusqu'au temps de *Théodose*.

## INNOCENS. (MASSACRE DES)

QUAND on parle du massacre des innocens, on n'entend ni les vêpres siciliennes, ni les matines de Paris, connues sous le nom de Saint-Barthelemi, ni les habitans du nouveau monde, égorgés parce qu'ils n'étaient pas chrétiens, ni les auto-da-fé d'Espagne & de Portugal &c. &c. &c. on entend d'ordinaire les petits enfans qui furent tués dans la banlieue de Bethléem par ordre d'*Hérode le grand*, & qui furent ensuite transportés à Cologne où l'on en trouve encore.

Toute l'Eglise grecque a prétendu qu'ils étaient au nombre de quatorze mille.

Les difficultés élevées par les critiques sur ce point d'histoire ont toutes été résolues par les sages & savans commentateurs.

On a incidenté sur l'étoile qui conduisit les mages du fond de l'Orient à Jérusalem. On a dit que le voyage étant long, l'étoile avait dû paraître fort long-temps sur l'horizon ; que cependant aucun historien, excepté *S<sup>t</sup> Matthieu*, n'a jamais parlé de cette étoile extraordinaire ; que si elle avait brillé si long-temps dans le ciel, *Hérode* & toute sa cour, & tout Jérusalem, devaient l'avoir aperçue, aussi-bien que ces trois mages ou ces trois rois ; que par conséquent *Hérode* n'avait pas pu *s'informer diligemment de ces rois en quel temps ils avaient vu cette étoile* ; que si ces trois rois avaient fait des présens d'or, de myrrhe, & d'encens, à l'enfant nouveau né, ses parens auraient



dû être fort riches ; qu'*Hérode*, n'avait pas pu croire que cet enfant né dans une étable à Béthléem fût roi des Juifs , puisque ce royaume appartenait aux Romains, & était un don de *César* ; que si trois rois des Indes venaient aujourd'hui en France, conduits par une étoile, & s'arrêtaient chez une femme de Vaugirard, on ne ferait pourtant jamais croire au roi régnant que le fils de cette villageoise fût roi de France.

On a répondu pleinement à ces difficultés, qui sont les préliminaires du massacre des innocens ; & on a fait voir que ce qui est impossible aux hommes n'est pas impossible à DIEU.

A l'égard du carnage des petits enfans , soit que le nombre ait été de quatorze mille, ou plus, ou moins grand, on a montré que cette horreur épouvantable & unique dans le monde n'était pas incompatible avec le caractère d'*Hérode* ; qu'à la vérité ayant été confirmé roi de Judée par *Auguste*, il ne pouvait rien craindre d'un enfant né de parens obscurs & pauvres dans un petit village ; mais qu'étant attaqué alors de la maladie dont il mourut, il pouvait avoir le sang tellement corrompu qu'il en eût perdu la raison & l'humanité ; qu'enfin tous ces événemens incompréhensibles, qui préparaient des mystères plus incompréhensibles, étaient dirigés par une providence impénétrable.

On objecte que l'historien *Josèphe* presque contemporain, & qui a raconté toutes les cruautés d'*Hérode*, n'a pourtant pas plus parlé du massacre des petits enfans que de l'étoile de trois rois ; que ni *Philon* le juif, ni aucun autre juif, ni aucun romain n'en ont rien dit ; que même trois évangélistes ont gardé

un profond silence sur ces objets importans. On répond que *S<sup>t</sup> Matthieu* les a annoncés, & que le témoignage d'un homme inspiré est plus fort que le silence de toute la terre.

Les censeurs ne se sont pas rendus ; ils ont osé reprendre *S<sup>t</sup> Matthieu* lui-même sur ce qu'il dit que ces enfans furent massacrés, *afin que les paroles de Jérémie fussent accomplies. Une voix s'est entendue dans Rama, une voix de pleurs & de gémissemens, Rachel pleurant ses fils & ne se consolant point parce qu'ils ne sont plus.*

Ces paroles historiques, disent-ils, s'étaient accomplies à la lettre dans la tribu de Benjamin, descendante de *Rachel*, quand *Nabuzardan* fit périr une partie de cette tribu vers la ville de Rama. Ce n'était pas plus une prédiction, disent-ils, que ne le sont ces mots, *il sera appelé Nazaréen. Et il vint demeurer dans une ville nommée Nazareth, afin que s'accomplît ce qui a été dit par les prophètes, il sera appelé Nazaréen.* Ils triomphent de ce que ces mots ne se trouvent dans aucun prophète, de même qu'ils triomphent de ce que *Rachel* pleurant les Benjamites dans Rama n'a aucun rapport avec le massacre des innocens sous *Hérode*.

Ils osent prétendre que ces deux allusions étant visiblement fausses, sont une preuve manifeste de la fausseté de cette histoire ; ils concluent qu'il n'y eut ni massacre des enfans, ni étoile nouvelle, ni voyage des trois rois.

Ils vont bien plus loin ; ils croient trouver une contradiction aussi grande entre le récit de *S<sup>t</sup> Matthieu* & celui de *S<sup>t</sup> Luc*, qu'entre les deux généalogies

rapportées par eux. (\*) *S<sup>t</sup> Matthieu* dit que *Joseph & Marie* transportèrent *JESUS* en Egypte, de crainte qu'il ne fût enveloppé dans le massacre. *S<sup>t</sup> Luc* au contraire dit : *Qu'après avoir accompli toutes les cérémonies de la loi, Joseph & Marie retournèrent à Nazareth leur ville, & qu'ils allaient tous les ans à Jérusalem pour célébrer la pâque.*

Or il fallait trente jours avant qu'une accouchée se purifiât & accomplit toutes les cérémonies de la loi. C'eût été exposer pendant ces trente jours l'enfant à périr dans la proscription générale. Et si ses parens allèrent à Jérusalem accomplir les ordonnances de la loi, ils n'allèrent donc pas en Egypte.

Ce sont-là les principales objections des incrédules. Elles sont assez réfutées par la croyance des Eglises grecque & latine. S'il fallait continuellement éclaircir les doutes de tous ceux qui lisent l'Écriture, il faudrait passer sa vie entière à disputer sur tous les articles. Rapportons-nous-en plutôt à nos maîtres, à l'université de Salamanque, quand nous serons en Espagne ; à celle de Coïmbre, si nous sommes en Portugal ; à la sorbonne, en France ; à la sacrée congrégation dans Rome. Soumettons-nous toujours de cœur & d'esprit à ce qu'on exige de nous pour notre bien.

(\*) Voyez *Contradiction*.

## I N O C U L A T I O N .

*Ou infertion de la petite vérole. (a)*

ON dit doucement dans l'Europe chrétienne que les Anglais font des fous, & des enragés ; des fous, parce qu'ils donnent la petite vérole à leurs enfans, pour les empêcher de l'avoir ; des enragés, parce qu'ils communiquent de gaieté de cœur à ces enfans une maladie certaine & affreuse, dans la vue de prévenir un mal incertain. Les Anglais de leur côté difent que les autres Européens font des lâches & des dénaturés ; ils font lâches, en ce qu'ils craignent de faire un peu de mal à leurs enfans ; dénaturés, en ce qu'ils les exposent à mourir un jour de la petite vérole. Pour juger laquelle des deux nations a raifon, voici l'histoire de cette fameufe infertion, dont on parle en France avec tant d'effroi.

Les femmes de Circaffie font de temp fimmémorial dans l'ufage de donner la petite vérole à leurs enfans, même à l'âge de fix mois, en leur fefant une incifion au bras, & en inférant dans cette incifion une puf tule, qu'elles ont foigneufement enlevée du corps d'un autre enfant. Cette puf tule fait dans le bras où elle eft infinuée, l'effet du levain dans un morceau de pâte ; elle y fermente, & répand dans la mafle du fang les qualités dont elle eft empreinte. Les boutons de l'enfant à qui l'on a donné cette petite vérole

(a) Cela fut écrit en 1727. Ainfi l'auteur fut le premier en France qui parla de l'infertion de la petite vérole ou variole, comme il fut le premier qui écrivit fur la gravitation.

artificielle, servent à porter la même maladie à d'autres. C'est une circulation presque continuelle en Circassie ; & quand malheureusement il n'y a point de petite vérole dans le pays, on est aussi embarrassé qu'on l'est ailleurs dans une mauvaise année.

Ce qui a introduit en Circassie cette coutume, qui paraît si étrange à d'autres peuples, est pourtant une cause commune à tous les peuples de la terre ; c'est la tendresse maternelle & l'intérêt. Les Circassiens sont pauvres, & leurs filles sont belles ; aussi ce sont elles dont ils font le plus de trafic. Ils fournissent de beautés les harems du grand-seigneur, du sopher de Perse, & de ceux qui sont assez riches pour acheter & pour entretenir cette marchandise précieuse. Ils élèvent ces filles en tout bien & en tout honneur à caresser les hommes, à former des danses pleines de lasciveté & de mollesse, à rallumer, par tous les artifices les plus voluptueux, le goût des maîtres dédaigneux à qui elles sont destinées. Ces pauvres créatures répètent tous les jours leurs leçons avec leur mère, comme nos petites filles répètent leur catéchisme, sans y rien comprendre. Or il arrivait souvent qu'un père & une mère, après avoir pris bien des peines pour donner une bonne éducation à leurs enfans, se voyaient tout d'un coup frustrés de leur espérance. La petite vérole se mettait dans la famille, une fille en mourait, une autre perdait un œil, une troisième relevait avec un gros nez, & les pauvres gens étaient ruinés sans ressource. Souvent même quand la petite vérole devenait épidémique, le commerce était interrompu pour plusieurs années ; ce qui causait une notable diminution dans les sérails de Perse & de Turquie.

Une nation commerçante est toujours fort alerte sur ses intérêts, & ne néglige rien des connaissances qui peuvent être utiles à son négoce. Les Circaffiens s'aperçurent que sur mille personnes il s'en trouvait à peine une seule qui fût attaquée deux fois d'une petite vérole bien complète ; qu'à la vérité on effuie quelquefois trois ou quatre petites véroles légères ; mais jamais deux qui soient décidées & dangereuses ; qu'en un mot, jamais on n'a véritablement cette maladie deux fois en sa vie. Ils remarquèrent encore que quand les petites véroles sont très-bénignes, & que leur éruption ne trouve à percer qu'une peau délicate & fine, elles ne laissent aucune impression sur le visage. De ces observations naturelles ils conclurent que si un enfant de six mois, ou d'un an, avait une petite vérole bénigne, il n'en mourrait pas, il n'en serait pas marqué, & serait quitte de cette maladie pour le reste de ses jours. Il restait donc, pour conserver la vie & la beauté de leurs enfans, de leur donner la petite vérole de bonne heure : c'est ce que l'on fit en inférant dans le corps d'un enfant un bouton que l'on prit de la petite vérole la plus complète, & en même temps la plus favorable qu'on put trouver. L'expérience ne pouvait pas manquer de réussir. Les Turcs qui sont gens sensés, adoptèrent bientôt après cette coutume ; & aujourd'hui il n'y a point de bacha dans Constantinople qui ne donne la petite vérole à son fils & à sa fille en les faisant fevrer.

Quelques gens prétendent que les Circaffiens prirent autrefois cette coutume des Arabes ; mais nous laissons ce point d'histoire à éclaircir par quelque

bénédictin qui ne manquera pas de composer là-dessus plusieurs volumes *in-folio* avec les preuves. Tout ce que j'ai à dire sur cette matière, c'est que dans le commencement du règne de *George I*, madame de *Wortley Montaigu*, une des femmes d'Angleterre qui a le plus d'esprit, & le plus de force dans l'esprit, étant avec son mari en ambassade à Constantinople, s'avisa de donner sans scrupule la petite vérole à un enfant dont elle était accouchée en ce pays. Son chapelain eut beau lui dire que cette expérience n'était point chrétienne & ne pouvait réussir que chez des infidèles ; le fils de madame *Wortley* s'en trouva à merveille. Cette dame, de retour à Londres, fit part de son expérience à la princesse de *Galles* qui est aujourd'hui reine. Il faut avouer que, titres & couronnes à part, cette princesse est née pour encourager tous les arts & pour faire du bien aux hommes ; c'est un philosophe aimable sur le trône : elle n'a jamais perdu ni une occasion de s'instruire, ni une occasion d'exercer sa générosité. C'est elle qui ayant entendu dire qu'une fille de *Milton* vivait encore, & vivait dans la misère, lui envoya sur le champ un présent considérable ; c'est elle qui protège le savant père *Courayer* ; c'est elle qui daigna être la médiatrice entre le docteur *Clarke* & *M. Leibnitz*. Dès qu'elle eut entendu parler de l'inoculation ou insertion de la petite vérole, elle en fit faire l'épreuve sur quatre criminels condamnés à mort à qui elle sauva doublement la vie ; car non seulement elle les tira de la potence, mais à la faveur de cette petite vérole artificielle, elle prévint la naturelle qu'ils auraient probablement eue, & dont ils seraient morts dans

un âge plus avancé. La princesse, assurée de l'utilité de cette épreuve, fit inoculer ses enfans. L'Angleterre suivit son exemple ; & depuis ce temps dix mille enfans de famille , au moins , doivent ainsi la vie à la reine & à madame *Vortley Montaigu* ; & autant de filles leur beauté.

Sur cent personnes dans le monde, soixante au moins ont la petite vérole : de ces soixante, dix en meurent dans les années les plus favorables , & dix en conservent pour toujours de fâcheux restes. Voilà donc la cinquième partie des hommes que cette maladie tue ou enlaidit sûrement. De tous ceux qui sont inoculés en Turquie ou en Angleterre, aucun ne meurt , s'il n'est infirme & condamné à mort d'ailleurs. Personne n'est marqué, aucun n'a la petite vérole une seconde fois , supposé que l'inoculation ait été parfaite. Il est donc certain que si quelque ambassadrice française avait rapporté ce secret de Constantinople à Paris, elle aurait rendu un service éternel à la nation. Le duc de *Villequier*, père du duc d'*Aumont* d'aujourd'hui, l'homme de France le mieux constitué & le plus sain, ne serait pas mort à la fleur de son âge ; le prince de *Soubise*, qui avait la santé la plus brillante, n'aurait pas été emporté à l'âge de vingt-cinq ans ; *Monseigneur*, grand-père de *Louis XV*, n'aurait pas été enterré dans sa cinquantième année. Vingt mille hommes, morts à Paris de la petite vérole en 1723, vivraient encore. Quoi donc ! est-ce que les Français n'aiment point la vie ? est-ce que leurs femmes ne se soucient point de leur beauté ? En vérité nous sommes d'étranges gens ! Peut-être dans dix ans prendra-t-on cette méthode anglaise, si les



curés & les médecins le permettent ; ou bien les Français dans trois mois se serviront de l'inoculation par fantaisie , si les Anglais s'en dégoûtent par inconstance. ( *b* )

J'apprends que depuis cent ans les Chinois font dans cet usage ; c'est un grand préjugé que l'exemple d'une nation qui passe pour être la plus sage & la mieux policée de l'univers. Il est vrai que les Chinois s'y prennent d'une façon différente : ils ne font point d'incision , ils font prendre la petite vérole par le nez comme du tabac en poudre ; cette façon est plus agréable , mais elle revient au même , & sert également à confirmer que si on avait pratiqué l'inoculation en France , on aurait sauvé la vie à des milliers d'hommes.

Il y a quelques années qu'un missionnaire jésuite ayant lu ce chapitre , & se trouvant dans un canton de l'Amérique où la petite vérole exerçait des ravages affreux , s'avisa de faire inoculer tous les petits sauvages qu'il baptisait ; ils lui dûrent ainsi la vie présente & la vie éternelle. Quels dons pour des sauvages !

Un évêque de Worcester a depuis peu prêché à Londres l'inoculation ; il a démontré en citoyen combien cette pratique avait conservé de sujets à l'Etat ; il l'a recommandée en pasteur charitable. On prêcherait à Paris contre cette invention salutaire , comme on a écrit vingt ans contre les expériences de *Newton* ; tout prouve que les Anglais sont plus philosophes & plus hardis que nous. Il faut bien du

( *b* ) Jusqu'ici ce chapitre est tiré d'une lettre écrite en 1727. Le reste a été ajouté depuis.

temps pour qu'une certaine raison & un certain courage d'esprit franchissent le pas de Calais.

Il ne faut pourtant pas s'imaginer que depuis Douvres jusqu'aux îles Orcades on ne trouve que des philosophes ; l'espèce contraire compose toujours le grand nombre. L'inoculation fut d'abord combattue à Londres : & long-temps avant que l'évêque de Worcester annonçât cet évangile en chaire, un curé s'était avisé de prêcher contre ; il dit que *Job* avait été inoculé par le diable. Ce prédicateur était fait pour être capucin ; il n'était guère digne d'être né en Angleterre. Le préjugé monta donc en chaire le premier, & la raison n'y monta qu'ensuite : c'est la marche ordinaire de l'esprit humain. ( 1 )

( 1 ) Depuis le temps où cet article a été écrit , on a disputé beaucoup en France sur l'inoculation. Voici quels sont à-peu-près les points de la question qu'on peut regarder comme bien éclaircis. 1°. La petite vérole naturelle attaque l'homme à tous les âges , & il est très-rare d'y échapper dans une longue carrière. 2°. La petite vérole naturelle est beaucoup plus dangereuse que l'inoculation ; & les progrès que la médecine a faits en cinquante ans , dans l'art d'inoculer sans danger , sont plus certains & plus grands à proportion que ceux qu'elle a pu faire dans l'art de traiter la petite vérole naturelle. 3°. Il est très-rare pour le moins d'avoir deux fois la petite vérole naturelle ; il est aussi rare de l'avoir après l'inoculation , lorsque l'inoculation a véritablement fait contracter la maladie. 4°. L'établissement général de l'inoculation serait très-avantageux à une nation ; il conserverait des hommes , & en préserverait d'autres des infirmités qui sont trop souvent la suite de la petite vérole naturelle. 5°. L'inoculation est en général avantageuse à chaque particulier ; mais comme celui qui se fait inoculer s'expose à un danger certain & prochain pour se soustraire à un danger incertain & éloigné , chacun doit se déterminer d'après son courage & les circonstances où il se trouve.

INONDATION.

## I N O N D A T I O N .

**Y**a-t-il eu un temps où le globe ait été entièrement inondé ? Cela est physiquement impossible. Il se peut que successivement la mer ait couvert tous les terrains l'un après l'autre ; & cela ne peut être arrivé que par une gradation lente, dans une multitude prodigieuse de siècles. La mer en cinq cents années de temps s'est retirée d'Aigues-Mortes , de Fréjus, de Ravenne, qui étaient de grands ports , & a laissé environ deux lieues de terrain à sec. Par cette progression, il est évident qu'il lui faudrait deux millions deux cents cinquante mille ans pour faire le tour de notre globe. Ce qui est très-remarquable, c'est que cette période approche fort de celle qu'il faut à l'axe de la terre pour se relever & pour se coïncider avec l'équateur ; mouvement très-vraisemblable, qu'on commence depuis cinquante ans à soupçonner , & qui ne peut s'effectuer que dans l'espace de deux millions & plus de trois cents mille années.

Les lits, les couches de coquilles qu'on a découverts à quelques lieues de la mer , sont une preuve incontestable qu'elle a déposé peu-à-peu ces productions maritimes sur des terrains qui étaient autrefois les rivages de l'Océan ; mais que l'eau ait couvert entièrement tout le globe à la fois , c'est une chimère absurde en physique , démontrée impossible par les lois de la gravitation , par les lois des fluides , par l'insuffisance de la quantité d'eau. Ce n'est pas qu'on prétende donner la moindre atteinte à la grande

vérité du déluge universel , rapportée dans le Pentateuque ; au contraire , c'est un miracle , donc il le faut croire ; c'est un miracle , donc il n'a pu être exécuté par les lois physiques.

Tout est miracle dans l'histoire du déluge. Miracle que quarante jours de pluie aient inondé les quatre parties du monde , & que l'eau se soit élevée de quinze coudées au-dessus de toutes les plus hautes montagnes ; miracle qu'il y ait eu des cataractes , des portes , des ouvertures , dans le ciel ; miracle que tous les animaux se soient rendus dans l'arche de toutes les parties du monde ; miracle que *Noé* avait trouvé de quoi les nourrir pendant dix mois ; miracle que tous les animaux aient tenu dans l'arche avec leurs provisions ; miracle que la plupart n'y soient pas morts ; miracle qu'ils aient trouvé de quoi se nourrir en sortant de l'arche ; miracle encore , mais d'une autre espèce , qu'un nommé *le Pelletier* ait cru expliquer comment tous les animaux ont pu tenir & se nourrir naturellement dans l'arche de *Noé*.

Or l'histoire du déluge étant la chose la plus miraculeuse dont on ait jamais entendu parler , il serait insensé de l'expliquer ; ce sont de ces mystères qu'on croit par la foi , & la foi consiste à croire ce que la raison ne croit pas , ce qui est encore un autre miracle.

Ainsi l'histoire du déluge universel est comme celle de la tour de Babel , de l'âneffe de *Balaam* , de la chute de Jéricho au son des trompettes , des eaux changées en sang , du passage de la mer Rouge , & de tous les prodiges que DIEU daigna faire en faveur des élus de son peuple. Ce sont des profondeurs que l'esprit humain ne peut sonder.

## I N Q U I S I T I O N .

## S E C T I O N P R E M I E R E .

C'EST une juridiction ecclésiastique érigée par le siège de Rome en Italie, en Espagne, en Portugal, aux Indes même, pour rechercher & extirper les infidèles, les juifs, & les hérétiques.

Afin de n'être point soupçonnés de chercher dans le mensonge de quoi rendre ce tribunal odieux, donnons ici le précis d'un ouvrage latin sur l'origine & le progrès de l'office de la sainte inquisition, que *Louis de Paramo* inquisiteur dans le royaume de Sicile fit imprimer l'an 1589 à l'imprimerie royale de Madrid.

Sans remonter à l'origine de l'inquisition que *Paramo* prétend découvrir dans la manière dont il est dit que DIEU procéda contre *Adam & Eve*, bornons-nous à la loi nouvelle, dont JESUS-CHRIST, selon lui, fut le premier inquisiteur. Il en exerça les fonctions dès le treizième jour de sa naissance, en faisant annoncer à la ville de Jérusalem par les trois rois mages, qu'il était venu au monde, & depuis, en faisant mourir *Hérode* rongé de vers, en chassant les vendeurs du temple, & enfin en livrant la Judée à des tyrans qui la pillèrent en punition de son infidélité.

Après JESUS-CHRIST, *S<sup>t</sup> Pierre*, *S<sup>t</sup> Paul*, & les autres apôtres, ont exercé l'office d'inquisiteur, qu'ils ont transmis aux papes & aux évêques leurs successeurs. *S<sup>t</sup> Dominique* étant venu en France avec

l'évêque d'*Osma*, dont il était archidiacre, s'éleva avec zèle contre les Albigeois, & se fit aimer de *Simon* comte de Monfort. Ayant été nommé par le pape inquisiteur en Languedoc, il y fonda son ordre qui fut approuvé en 1216 par *Honorius III*; sous les auspices de *S<sup>te</sup> Magdelène* le comte de Monfort prit d'assaut la ville de Béziers, & en fit massacrer tous les habitans; à Laval on brûla en une seule fois quatre cents albigeois. Dans tous les historiens de l'inquisition que j'ai lus, dit *Paramo*, je n'ai jamais vu un acte de foi aussi célèbre, ni un spectacle aussi solennel. Au village de Cazeras on en brûla soixante, & dans un autre endroit cent quatre-vingts.

L'inquisition fut adoptée par le comte de Toulouse en 1229, & confiée aux dominicains par le pape *Grégoire IX* en 1233; *Innocent IV* en 1251 l'établit dans toute l'Italie, excepté à Naples. Au commencement, à la vérité, les hérétiques n'étaient point soumis dans le Milanais à la peine de mort dont ils sont cependant si dignes, parce que les papes n'étaient pas assez respectés de l'empereur *Frédéric* qui possédait cet Etat; mais peu de temps après on brûla les hérétiques à Milan, comme dans les autres endroits de l'Italie; & notre auteur observe que l'an 1315 quelques milliers d'hérétiques s'étant répandus dans le Cremasque, petit pays enclavé dans le Milanais, les frères dominicains en firent brûler la plus grande partie, & arrêtèrent par le feu les ravages de cette peste.

Comme le premier canon du concile de Toulouse, dès l'an 1229, avait ordonné aux évêques de choisir

en chaque paroisse un prêtre & deux ou trois laïques de bonne réputation , lesquels faisaient serment de rechercher exactement & fréquemment les hérétiques dans les maisons , les caves , & tous les lieux où ils se pourraient cacher , & d'en avertir promptement l'évêque , le seigneur du lieu ou son bailli , après avoir pris leurs précautions afin que les hérétiques découverts ne pussent s'enfuir ; les inquisiteurs agissaient dans ce temps-là de concert avec les évêques. Les prisons de l'évêque & de l'inquisition étaient souvent les mêmes ; & quoique dans le cours de la procédure l'inquisiteur pût agir en son nom , il ne pouvait sans l'intervention de l'évêque faire appliquer à la question , prononcer la sentence définitive , ni condamner à la prison perpétuelle &c. Les disputes fréquentes entre les évêques & les inquisiteurs sur les limites de leur autorité , sur les dépouilles des condamnés &c. obligèrent , en 1473 , le pape *Sixte IV* à rendre les inquisitions indépendantes & séparées des tribunaux des évêques. Il créa pour l'Espagne un inquisiteur général , muni du pouvoir de nommer des inquisiteurs particuliers ; & *Ferdinand V* , en 1478 , fonda & dota les inquisitions.

A la sollicitation de frère *Turrecremata* grand-inquisiteur en Espagne , le même *Ferdinand V* sur-nommé le catholique bannit de son royaume tous les Juifs en leur accordant trois mois , à compter de la publication de son édit , après lequel temps il leur était défendu , sous peine de la vie , de se retrouver sur les terres de la domination espagnole. Il leur était permis de sortir du royaume avec les effets &

marchandises qu'ils avaient achetés , mais défendu d'emporter aucune espèce d'or ou d'argent.

Le frère *Turrecremata* appuya cet édit dans le diocèse de Tolède par une défense à tous chrétiens , sous peine d'excommunication , de donner quoi que ce soit aux Juifs , même des choses les plus nécessaires à la vie.

D'après ces lois , il sortit de la Catalogne , du royaume d'Arragon , de celui de Valence , & des autres pays soumis à la domination de *Ferdinand* , environ un million de juifs , dont la plupart périrent misérablement ; de sorte qu'ils comparent les maux qu'ils souffrirent en ce temps-là , à leurs calamités sous *Tite* & sous *Vespasien*. Cette expulsion des Juifs causa à tous les rois catholiques une joie incroyable.

Quelques théologiens ont blâmé ces édits du roi d'Espagne ; leurs raisons principales sont qu'on ne doit pas contraindre les infidèles à embrasser la foi de JESUS-CHRIST , & que ces violences sont la honte de notre religion.

Mais ces argumens sont bien faibles ; & je soutiens , dit *Paramo* , que l'édit est pieux , juste , & louable ; la violence par laquelle on exige des Juifs qu'ils se convertissent , n'étant pas une violence absolue , mais conditionnelle , puisqu'ils pouvaient s'y soustraire en quittant leur patrie. D'ailleurs ils pouvaient gâter les juifs nouvellement convertis , & les chrétiens mêmes ; or , selon ce que dit *S<sup>t</sup> Paul* : (a) Quelle communication peut-il y avoir entre la justice & l'iniquité , entre la lumière & les ténèbres , entre JESUS-CHRIST & *Bélicial* ?

(a) II. Corint. chap. VI , v. 14 & 15.



Quant à la confiscation de leurs biens , rien de plus juste , parce qu'ils les avaient acquis par des ufures envers les chrétiens qui ne faisaient que reprendre ce qui leur appartenait.

Enfin par la mort de notre Seigneur les Juifs sont devenus esclaves ; or tout ce qu'un esclave possède appartient à son maître : ceci soit dit en passant contre les injustes censeurs de la piété , de la justice irrépréhensible & de la sainteté du roi catholique,

A Séville , comme on cherchait à faire un exemple de sévérité sur les Juifs , DIEU , qui fait tirer le bien du mal , permit qu'un jeune homme qui attendait une fille , vît par les fentes d'une cloison une assemblée de juifs , & qu'il les dénonçât. On se saisit d'un grand nombre de ces malheureux , & on les punit comme ils le méritaient. En vertu de divers édits des rois d'Espagne & des inquisiteurs généraux & particuliers établis dans ce royaume , il y eut aussi en fort peu de temps environ deux mille hérétiques brûlés à Séville , & plus de quatre mille , de l'an 1482 jusqu'à 1520. Une infinité d'autres furent condamnés à la prison perpétuelle , ou soumis à des pénitences de différens genres. Il y eut une si grande émigration qu'on y comptait cinq cents maisons vides , & dans le diocèse trois mille ; & en tout il y eut plus de cent mille hérétiques mis à mort , ou punis de quelque autre manière , ou qui s'expatrièrent pour éviter le châtement. Ainsi ces pères pieux firent un grand carnage des hérétiques.

L'établissement de l'inquisition à Tolède fut une source féconde de biens pour l'Eglise catholique. Dans le court espace de deux ans , elle fit brûler

cinquante-deux hérétiques obstinés ; & deux cents-vingt furent condamnés par contumace : d'où l'on peut conjecturer de quelle utilité cette inquisition a été depuis qu'elle est établie, puisqu'en si peu de temps elle avait fait de si grandes choses.

Dès le commencement du quinzième siècle, le pape *Boniface IX* tenta vainement d'établir l'inquisition dans le royaume de Portugal où il créa le provincial des dominicains *Vincent de Lisbonne*, inquisiteur général. *Innocent VII* quelques années après, ayant nommé inquisiteur le minime *Didacus de Sylva*, le roi *Jean I* écrivit à ce pape que l'établissement de l'inquisition dans son royaume était contraire au bien de ses sujets, à ses propres intérêts, & peut-être même à ceux de la religion.

Le pape touché par les représentations d'un prince trop facile, révoqua tous les pouvoirs accordés aux inquisiteurs nouvellement établis, & autorisa *Marc* évêque de Sinigaglia à absoudre les accusés, ce qu'il fit. On rétablit dans leurs charges & dignités ceux qui en avaient été privés ; & on délivra beaucoup de gens de la crainte de voir leurs biens confisqués.

Mais que le Seigneur est admirable dans ses voies ! continue *Paramo* ; ce que les souverains pontifes n'avaient pu obtenir par tant d'instances, le roi *Jean III* l'accorda de lui-même à un fripon adroit dont DIEU se servit pour cette bonne œuvre. En effet les méchans sont souvent des instrumens utiles des desseins de DIEU, & il ne réproûve pas ce qu'ils font de bien ; c'est ainsi que (b) *Jean* disant à notre

(b) *Marc*, chap. IX, v. 37, 39.

Seigneur JESUS-CHRIST : Maître, nous avons vu un homme qui n'est point votre disciple & qui chassait les démons en votre nom, & nous l'en avons empêché ; JESUS lui répondit : Ne l'en empêchez pas ; car celui qui fait des miracles en mon nom ne dira point de mal de moi ; & celui qui n'est pas contre vous est pour vous.

*Paramo* raconte ensuite qu'il a vu dans la bibliothèque de Saint-Laurent à l'Escorial, un écrit de la propre main de *Saavedra*, par lequel ce fripon explique en détail qu'ayant fabriqué une fausse bulle, il fit son entrée à Séville en qualité de légat, avec un cortège de cent vingt-six domestiques, qu'il tira treize mille ducats des héritiers d'un riche seigneur du pays pendant les vingt jours qu'il y demeura dans le palais de l'archevêque, en produisant une obligation contrefaite de pareille somme que ce seigneur reconnaissait avoir empruntée du légat pendant son séjour à Rome ; & qu'enfin arrivé à Badajoz, le roi *Jean III*, auquel il fit présenter de fausses lettres du pape, lui permit d'établir des tribunaux de l'inquisition dans les principales villes du royaume.

Ces tribunaux commencèrent tout de suite à exercer leur juridiction, & il se fit un grand nombre de condamnations & d'exécutions d'hérétiques relaps & d'absolutions d'hérétiques pénitens. Six mois s'étaient ainsi passés, lorsqu'on reconnut la vérité de ce mot de l'évangile : (c) Il n'y a rien de caché qui ne se découvre. Le marquis de *Villeneuve de Barcarotta*, seigneur espagnol, secondé par le gouverneur de

(c) *Matth.* c. X, v. 26. *Marc.*, c. IV, v. 22. *Luc.*, c. VIII, v. 17.

Mora, enleva le fourbe & le conduisit à Madrid. On le fit comparaître pardevant *Jean de Tavera* archevêque de Tolède. Ce prélat étonné de tout ce qu'il apprit de la fourberie & de l'adresse du faux légat, envoya toutes les pièces du procès au pape *Paul III*, aussi-bien que les actes des inquisitions que *Saavedra* avait établies, & par lesquelles il paraissait qu'on avait condamné & jugé déjà un grand nombre d'hérétiques, & que ce fourbe avait extorqué plus de trois cents mille ducats.

Le pape ne put s'empêcher de reconnaître dans tout cela le doigt de DIEU & un miracle de sa providence; aussi forma-t-il la congrégation de ce tribunal sous le nom de Saint-Office en 1545, & *Sixte V* la confirma en 1588.

Tous les auteurs sont d'accord avec *Paramo* sur cet établissement de l'inquisition en Portugal; le seul *Antoine de Sousa*, dans ses *Aphorismes des inquisiteurs*, révoque en doute l'histoire de *Saavedra*, sous prétexte qu'il a fort bien pu s'accuser lui-même sans être coupable, en considération de la gloire qui devait lui en revenir, & dans l'espérance de vivre dans la mémoire des hommes. Mais *Sousa*, dans le récit qu'il substitue à celui de *Paramo*, se rend suspect lui-même de mauvaise foi en citant deux bulles de *Paul III*, & deux autres du même pape au cardinal *Henri* frère du roi; bulles que *Sousa* n'a point fait imprimer dans son ouvrage, & qui ne se trouvent dans aucune des collections de bulles apostoliques. Deux raisons décisives de rejeter son sentiment & de s'en tenir à celui de *Paramo*; d'*Iliescas*, de *Salasar*, de *Mendoça*, de *Fernandès*, de *Placcutinus* &c.

Quand les Espagnols passèrent en Amérique, ils portèrent l'inquisition avec eux ; les Portugais l'introduisirent aux Indes aussitôt qu'elle fut autorisée à Lisbonne ; c'est ce qui fait dire à *Louis de Paramo* dans sa préface, que cet arbre florissant & vert a étendu ses racines & ses branches dans le monde entier, & a porté les fruits les plus doux.

Pour nous former actuellement quelque idée de la jurisprudence de l'inquisition, & de la forme de sa procédure inconnue aux tribunaux civils, parcourons le *Directoire des inquisiteurs*, que *Nicolas Eymeric*, grand-inquisiteur dans le royaume d'Arragon vers le milieu du quatorzième siècle, composa en latin, & adressa aux inquisiteurs ses confrères, en vertu de l'autorité de sa charge.

Peu de temps après l'invention de l'imprimerie, on donna à Barcelonne une édition de cet ouvrage qui se répandit bientôt dans toutes les inquisitions du monde chrétien. Il en parut une seconde à Rome en 1578 *in-folio*, avec des scolies & des commentaires de *François Pegna*, docteur en théologie & canoniste.

Voici l'éloge qu'en fait cet éditeur dans son épître dédicatoire au pape *Grégoire XIII* : „ Tandis que les „ princes chrétiens s'occupent de toutes parts à „ combattre par les armes les ennemis de la religion „ catholique, & prodiguent le sang de leurs soldats „ pour soutenir l'unité de l'Eglise & l'autorité du siège „ apostolique, il est aussi des écrivains zélés qui tra- „ vaillent dans l'obscurité, ou à réfuter les opinions „ des novateurs, ou à armer & à diriger la puissance „ des lois contre leurs personnes, afin que la sévérité „ des peines & la grandeur des supplices, les contenant

» dans les bornes du devoir , fassent sur eux ce que  
 » n'a pu faire l'amour de la vertu.

» Quoique j'occupe la dernière place parmi ces  
 » défenseurs de la religion , je suis cependant animé  
 » du même zèle , pour réprimer l'audace impie des  
 » novateurs & leur horrible méchanceté. Le travail  
 » que je vous présente ici sur le *Directoire des inquisiteurs*  
 » en sera la preuve. Cet ouvrage de *Nicolas Eymeric* ,  
 » respectable par son antiquité , contient un abrégé  
 » des principaux dogmes de la foi , & une instruction  
 » très-suivie & très-méthodique aux tribunaux de la  
 » sainte inquisition , sur les moyens qu'ils doivent  
 » employer pour contenir & extirper les hérétiques.  
 » C'est pourquoi j'ai cru devoir en faire un hommage  
 » à votre sainteté , comme au chef de la république  
 » chrétienne. »

Il déclare ailleurs qu'il le fait réimprimer pour l'instruction des inquisiteurs , que cet ouvrage est aussi admirable que respectable , & qu'on y enseigne avec autant de piété que d'érudition les moyens de contenir & d'extirper les hérétiques. Il avoue cependant qu'il y a beaucoup d'autres pratiques utiles & sages pour lesquelles il renvoie à l'usage qui instruira mieux que les leçons , d'autant plus qu'il y a en ce genre certaines choses qu'il est important de ne point divulguer , & qui sont assez connues des inquisiteurs. Il cite çà & là une infinité d'écrivains qui tous ont suivi la doctrine du *Directoire* ; il se plaint même que plusieurs en ont profité , sans faire honneur à *Eymeric* des belles choses qu'ils lui dérobaient.

Mettons-nous à l'abri d'un pareil reproche en indiquant exactement ce que nous emprunterons de

l'auteur & de l'éditeur. *Eymeric* dit , page 58 : La commifération pour les enfans du coupable qu'on réduit à la mendicité , ne doit point adoucir cette févérité , puifque par les lois divines & humaines , les enfans font punis pour les fautes de leurs pères.

Page 123. Si une accusation intentée était dépourvue de toute apparence de vérité , il ne faut pas pour cela que l'inquisiteur l'efface de fon livre , parce que ce qu'on ne découvre pas dans un temps fe découvre dans un autre.

Page 291. Il faut que l'inquisiteur oppofe des rufes à celles des hérétiques , afin de river leur clou par un autre , & de pouvoir leur dire enfuite avec l'apôtre : (*d*) comme j'étais fin , je vous ai pris par fineffe.

Page 296. On pourra lire le procès-verbal à l'accufé , en fupprimant abfolument les noms des dénonciateurs , & alors c'est à l'accufé à conjecturer qui font ceux qui ont formé contre lui telles & telles accusations , à les récufer , ou à infirmer leurs témoignages ; c'est la méthode que l'on obferve communément. Il ne faut pas que les accufés s'imaginent qu'on admettra facilement la récuſation des témoins en matière d'héréfie : car il n'importe que les témoins foient gens de bien ou infames , complices du même crime , excommuniés , hérétiques , ou coupables en quelque manière que ce foit , ou parjures &c. C'est ce qui a été réglé en faveur de la foi.

Page 302. L'appel qu'un accufé fait de l'inquisiteur n'empêche pas celui-ci de demeurer juge contre lui fur d'autres chefs d'accufation.

(*d*) II. Corinth. chap. XII , v. 16.

Page 313. Quoiqu'on ait supposé dans la formule de la sentence de torture qu'il y avait variation dans les réponses de l'accusé, & d'autre part indices suffisans pour l'appliquer à la question, ces deux conditions ensemble ne sont pas nécessaires; elles suffisent réciproquement l'une sans l'autre.

*Pegna* nous apprend, scolie 118, livre III, que les inquisiteurs n'emploient ordinairement que cinq espèces de tourmens dans la question, quoique *Marfilius* fasse mention de quatorze espèces, & qu'il ajoute même qu'il en a imaginé d'autres, comme la soustraction du sommeil, en quoi il est approuvé par *Grillandus* & par *Locatus*.

*Eymeric* continue, page 319. Il faut bien prendre garde d'insérer dans la formule d'absolution que l'accusé est innocent, mais seulement qu'il n'y a pas de preuves suffisantes contre lui; précaution qu'on prend afin que, si dans la suite l'accusé qu'on absout était remis en cause, l'absolution qu'il reçoit ne puisse pas lui servir de défense.

Page 324. On prescrit quelquefois ensemble l'abjuration & la purgation canonique. C'est ce qu'on fait lorsqu'à la mauvaise réputation d'un homme en matière de doctrine, il se joint des indices considérables, qui, s'ils étaient un peu plus forts, tendraient à le convaincre d'avoir effectivement dit ou fait quelque chose contre la foi. L'accusé qui est dans ce cas est obligé d'abjurer toute hérésie en général, & alors, s'il retombe dans quelque hérésie que ce soit, même distinguée de celles sur lesquelles il avait été suspect, il est puni comme relaps & livré au bras séculier.



Page 331. Les relaps , lorsque la rechute est bien constatée , doivent être livrés à la justice séculière , quelque protestation qu'ils fassent pour l'avenir , & quelque repentir qu'ils témoignent. L'inquisiteur fera donc avertir la justice séculière qu'un tel jour , à telle heure , & dans un tel lieu , on lui livrera un hérétique ; & l'on fera annoncer au peuple qu'il ait à se trouver à la cérémonie , parce que l'inquisiteur fera un sermon sur la foi , & que les assistans y gagneront les indulgences accoutumées.

Ces indulgences sont ainsi énoncées après la formule de sentence contre l'hérétique pénitent : l'inquisiteur accordera quarante jours d'indulgence à tous les assistans , trois ans à ceux qui ont contribué à la capture , à l'abjuration , à la condamnation &c. de l'hérétique , & enfin trois ans aussi , de la part de notre saint père le pape , à tous ceux qui dénonceront quelqu'autre hérétique.

Page 332. Lorsque le coupable aura été livré à la justice séculière , celle-ci prononcera sa sentence , & le criminel sera conduit au lieu du supplice : des personnes pieuses l'accompagneront , l'associeront à leurs prières , prieront avec lui , & ne le quitteront point qu'il n'ait rendu son ame à son créateur. Mais elles doivent bien prendre garde de rien dire ou de rien faire qui puisse hâter le moment de sa mort , de peur de tomber dans l'irrégularité. Ainsi on ne doit point exhorter le criminel à monter sur l'échafaud , ni à se présenter au bourreau , ni avertir celui-ci de disposer les instrumens du supplice de manière que la mort s'ensuive plus promptement , & que le patient ne languisse point ; toujours à cause de l'irrégularité.

Page 335. S'il arrivait que l'hérétique, près d'être attaché au pieu pour être brûlé, donnât des signes de conversion, on pourrait peut-être le recevoir par grâce singulière, & l'enfermer entre quatre murailles comme les hérétiques pénitens, quoiqu'il ne faille pas ajouter beaucoup de foi à une pareille conversion, & que cette indulgence ne soit autorisée par aucune disposition du droit : mais cela est fort dangereux ; j'en ai vu un exemple à Barcelonne. Un prêtre condamné avec deux autres hérétiques impénitens & déjà au milieu des flammes cria qu'on le retirât & qu'il voulait se convertir ; on le retira en effet déjà brûlé d'un côté ; je ne dis pas qu'on ait bien ou mal fait : ce que je fais, c'est que quatorze ans après on s'aperçut qu'il dogmatifait encore & qu'il avait corrompu beaucoup de personnes ; on l'abandonna donc une autre fois à la justice, & il fut brûlé.

Personne ne doute, dit *Pegna*, scolie 47, qu'il ne faille faire mourir les hérétiques ; mais on peut demander quel genre de supplice il convient d'employer. *Alfonse de Castro*, livre II, de la juste punition des hérétiques, pense qu'il est assez indifférent de les faire périr par l'épée, ou par le feu, ou par quelque autre supplice ; mais *Hosliensis Godofredus*, *Covarruvias*, *Simancas*, *Roxas* &c. soutiennent qu'il faut absolument les brûler. En effet, comme le dit très-bien *Hosliensis*, le supplice du feu est la peine due à l'hérésie. On lit dans *S<sup>t</sup> Jean* : (e) Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un fardent, & il séchera, & on le ramassera pour le jeter au feu &

(e) Chap. XV, v. 6.

le brûler. Ajoutons, continue *Pegna*, que la coutume universelle de la république chrétienne vient à l'appui de ce sentiment. *Simancas* & *Roxas* décident qu'il faut les brûler vifs, mais il y a une précaution qu'il faut toujours prendre en les brûlant, c'est de leur arracher la langue ou de leur fermer la bouche afin qu'ils ne scandalisent pas les assistans par leurs impiétés.

Enfin page 369, *Eymeric* ordonne qu'en matière d'hérésie on procède tout uniment sans les criaileries des avocats & sans tant de solemnités dans les jugemens : c'est-à-dire qu'on rende la procédure la plus courte qu'il est possible en retranchant les délais inutiles, en travaillant à instruire la cause, même dans les jours où les autres juges suspendent leurs travaux, en rejetant tout appel qui ne sert qu'à éloigner le jugement, en n'admettant pas une multitude inutile de témoins &c.

Cette jurisprudence révoltante n'a été que restreinte en Espagne & en Portugal, tandis que l'inquisition même vient enfin d'être entièrement supprimée à Milan. ( 1 )

( 1 ) Elle vient de l'être en Sicile & dans la Toscane : Gènes & Venise ont la faiblesse de la conserver; mais on ne lui laisse aucune activité. Elle subsiste, mais sans pouvoir, dans les Etats de la maison de Savoie. La gloire d'abolir ce monument odieux du fanatisme & de la barbarie de nos pères n'a encore tenté aucun souverain pontife. L'inquisition de Rome est l'objet du mépris de l'Europe & même des Romains, depuis son absurde procédure contre *Galilée*. La noblesse avignonnaise permet à ce tribunal d'exister dans un coin de la France, & contente de n'en avoir rien à craindre, elle n'est point sensible à la honte de porter ce joug monastique. En Espagne & en Portugal, l'inquisition devenue moins atroce a repris tout son pouvoir; elle menace de la prison & de la confiscation quiconque oserait tenter de faire quelque bien à ces malheureuses contrées.

## S E C T I O N I I .

L'INQUISITION est, comme on fait, une invention admirable & tout-à-fait chrétienne pour rendre le pape & les moines plus puissans, & pour rendre tout un royaume hypocrite.

On regarde d'ordinaire *S<sup>t</sup> Dominique* comme le premier à qui l'on doit cette sainte institution. En effet nous avons encore une patente donnée par ce grand saint, laquelle est conçue en ces propres mots : *Moi, frère Dominique, je réconcilie à l'Eglise le nommé Roger porteur des présentes, à condition qu'il se fera fouetter par un prêtre trois dimanches consécutifs depuis l'entrée de la ville jusqu'à la porte de l'Eglise, qu'il sera maigre toute sa vie, qu'il jeûnera trois carêmes dans l'année, qu'il ne boira jamais de vin, qu'il portera le san-benito avec des croix, qu'il récitera le bréviaire tous les jours, dix pater dans la journée & vingt à l'heure de minuit, qu'il gardera désormais la continence & qu'il se présentera tous les mois au curé de sa paroisse &c; tout cela sous peine d'être traité comme hérétique, parjure & impénitent.*

Quoique *Dominique* soit le véritable fondateur de l'inquisition, cependant *Louis de Paramo*, l'un des plus respectables écrivains & des plus brillantes lumières du saint Office, rapporte, au titre second de son second livre, que DIEU fut le premier instituteur du saint Office, & qu'il exerça le pouvoir des frères prêcheurs contre *Adam*. D'abord *Adam* est cité au tribunal, *Adam ubi es?* & en effet, ajoute-t-il, le défaut de citation aurait rendu la procédure de DIEU nulle.

Les habits de peau que DIEU fit à *Adam* & à *Eve* furent le modèle du *san-benito* que le saint Office fait porter aux hérétiques. Il est vrai que par cet argument on prouve que DIEU fut le premier tailleur ; mais il n'est pas moins évident qu'il fut le premier inquisiteur.

*Adam* fut privé de tous les biens immeubles qu'il possédait dans le paradis terrestre , c'est de-là que le saint Office confisque les biens de tous ceux qu'il a condamnés.

*Louis de Paramo* remarque que les habitans de Sodome furent brûlés comme hérétiques , parce que la sodomie est une hérésie formelle. De-là il passe à l'histoire des Juifs ; il y trouve par-tout le saint Office.

JESUS-CHRIST est le premier inquisiteur de la nouvelle loi , les papes furent inquisiteurs de droit divin , & enfin ils communiquèrent leur puissance à *saint Dominique*.

Il fait ensuite le dénombrement de tous ceux que l'inquisition a mis à mort , il en trouve beaucoup au-delà de cent mille.

Son livre fut imprimé en 1589 à Madrid avec l'approbation des docteurs , les éloges de l'évêque & le privilège du roi. Nous ne concevons pas aujourd'hui des horreurs si extravagantes à la fois & si abominables ; mais alors rien ne paraissait plus naturel & plus édifiant. Tous les hommes ressemblent à *Louis de Paramo* quand ils sont fanatiques.

Ce *Paramo* était un homme simple , très-exact dans les dates , n'omettant aucun fait intéressant , & supputant avec scrupule le nombre des victimes

humaines que le saint Office a immolées dans tous les pays.

Il raconte avec la plus grande naïveté l'établissement de l'inquisition en Portugal, & il est parfaitement d'accord avec quatre autres historiens qui ont tous parlé comme lui. Voici ce qu'ils rapportent unanimement.

Il y avait long-temps que le pape *Boniface IX*, au commencement du quinzième siècle, avait délégué des frères prêcheurs qui allaient en Portugal de ville en ville brûler les hérétiques, les musulmans & les Juifs; mais ils étaient ambulans, & les rois mêmes se plaignirent quelquefois de leurs vexations. Le pape *Clément VII* voulut leur donner un établissement fixe en Portugal comme ils en avaient en Arragon & en Castille. Il y eut des difficultés entre la cour de Rome & celle de Lisbonne, les esprits s'aigrirent, l'inquisition en souffrait & n'était point établie parfaitement.

En 1539 il parut à Lisbonne un légat du pape, qui était venu, disait-il, pour établir la sainte inquisition sur des fondemens inébranlables. Il apporte au roi *Jean III* des lettres du pape *Paul III*. Il avait d'autres lettres de Rome pour les principaux officiers de la cour; ses patentes de légat étaient dûment scellées & signées; il montra les pouvoirs les plus amples de créer un grand inquisiteur & tous les juges du saint Office. C'était un fourbe nommé *Saavedra* qui savait contrefaire toutes les écritures, fabriquer & appliquer de faux sceaux & de faux cachets. Il avait appris ce métier à Rome & s'y était perfectionné à Séville dont il arrivait avec deux autres fripons. Son train était magnifique, il était composé de plus de cent vingt

domestiques. Pour subvenir à cette énorme dépense, lui & ses confidens empruntèrent à Séville des sommes immenses au nom de la chambre apostolique de Rome ; tout était concerté avec l'artifice le plus éblouissant.

Le roi de Portugal fut étonné d'abord que le pape lui envoyât un légat à *latere* sans l'en avoir prévenu. Le légat répondit fièrement que dans une chose aussi pressante que l'établissement fixe de l'inquisition, sa sainteté ne pouvait souffrir les délais, & que le roi était assez honoré que le premier courrier qui lui en apportait la nouvelle fût un légat du St Père. Le roi n'osa répliquer. Le légat dès le jour même établit un grand inquisiteur, envoya par-tout recueillir des décimes ; & avant que la cour pût avoir des réponses de Rome, il avait déjà fait brûler deux cents personnes & recueilli plus de deux cents mille écus.

Cependant le marquis de *Villanova*, seigneur espagnol de qui le légat avait emprunté à Séville une somme très-considérable sur de faux billets, jugea à propos de se payer par ses mains, au lieu d'aller se compromettre avec le fourbe à Lisbonne. Le légat faisait alors sa tournée sur les frontières de l'Espagne. Il y marche avec cinquante hommes armés, l'enlève & le conduit à Madrid.

La friponnerie fut bientôt découverte à Lisbonne, le conseil de Madrid condamna le légat *Saavedra* au fouet & à dix ans de galères ; mais ce qu'il y eut d'admirable, c'est que le pape *Paul IV* confirma depuis tout ce qu'avait établi ce fripon ; il rectifia par la plénitude de sa puissance divine toutes les petites

irrégularités des procédures, & rendit sacré ce qui avait été purement humain.

Qu'importe de quel bras DIEU daigne se servir?

Voilà comme l'inquisition devint sédentaire à Lisbonne, & tout le royaume admira la Providence.

Au reste on connaît assez toutes les procédures de ce tribunal, on fait combien elles sont opposées à la fausse équité & à l'aveugle raison de tous les autres tribunaux de l'univers. On est emprisonné sur la simple dénonciation des personnes les plus infames; un fils peut dénoncer son père, une femme son mari; on n'est jamais confronté devant ses accusateurs, les biens sont confisqués au profit des juges; c'est ainsi du moins que l'inquisition s'est conduite jusqu'à nos jours: il y a là quelque chose de divin; car il est incompréhensible que les hommes aient souffert ce joug patiemment.

Enfin le comte d'*Aranda* a été béni de l'Europe entière en rognant les griffes & en limant les dents du monstre; mais il respire encore.

## I N S T I N C T.

*I*NSTINCTUS, *impulsus, impulsio*; mais quelle puissance nous pousse?

Tout sentiment est instinct.

Une conformité secrète de nos organes avec les objets forme notre instinct.

Ce n'est que par instinct que nous faisons mille mouvemens involontaires, de même que c'est par instinct que nous sommes curieux, que nous courons après la



nouveauté, que la menace nous effraie, que le mépris nous irrite, que l'air soumis nous apaise, que les pleurs nous attendrissent.

Nous sommes gouvernés par l'instinct, comme les chats & les chèvres. C'est encore une ressemblance que nous avons avec les animaux; ressemblance aussi incontestable que celle de notre sang, de nos besoins, des fonctions de notre corps.

Notre instinct n'est jamais aussi industrieux que le leur; il n'en approche pas. Dès qu'un veau, un agneau est né, il court à la mamelle de sa mère: l'enfant péri-rait, si la sienne ne lui donnait pas son mamelon, en le serrant dans ses bras.

Jamais femme, quand elle est enceinte, ne fut déterminée invinciblement par la nature à préparer de ses mains un joli berceau d'osier pour son enfant, comme une fauvette en fait un avec son bec & ses pattes. Mais le don que nous avons de réfléchir, joint aux deux mains industrieuses dont la nature nous a fait présent, nous élève jusqu'à l'instinct des animaux, & nous place avec le temps infiniment au-dessus d'eux, soit en bien soit en mal: proposition condamnée par messieurs de l'ancien parlement, & par la forbonne, grands philosophes naturalistes, (\*) & qui ont beaucoup contribué, comme on fait, à la perfection des arts.

Notre instinct nous porte d'abord à rosser notre frère qui nous chagrine, si nous sommes colères & si nous nous sentons plus forts que lui. Ensuite notre raison sublime nous fait inventer les flèches, l'épée, la pique, & enfin le fusil, avec lesquels nous tuons notre prochain.

(\*) *Imprimé en 1771.*

L'instinct seul nous porte tous également à faire l'amour, *amor omnibus idem*; mais *Virgile*, *Tibulle* & *Ovide* le chantent.

C'est par le seul instinct qu'un jeune manœuvre s'arrête avec admiration & respect devant le carrosse furdoré d'un receveur des finances. La raison vient au manœuvre; il devient commis, il se polit, il vole, il devient grand-seigneur à son tour, il éclabouffe ses anciens camarades, mollement étendu dans un char plus doré que celui qu'il admirait.

Qu'est-ce que cet instinct qui gouverne tout le règne animal, & qui est chez nous fortifié par la raison, ou réprimé par l'habitude? Est-ce *divinæ particula auræ*? Oui, sans doute, c'est quelque chose de divin; car tout l'est. Tout est l'effet incompréhensible d'une cause incompréhensible. Tout est déterminé par la nature. Nous raisonnons de tout; & nous ne nous donnons rien.

## I N T E R E T.

Nous n'apprendrons rien aux hommes nos confrères, quand nous leur dirons qu'ils font tout par intérêt. Quoi! c'est par intérêt que ce malheureux faquir se tient tout nu au soleil, chargé de fers, mourant de faim, mangé de vermine & la mangeant? Oui, sans doute, nous l'avons dit ailleurs; il compte aller au dix-huitième ciel, & il regarde en pitié celui qui ne fera reçu que dans le neuvième.

L'intérêt de la malabare qui se brûle sur le corps de son mari est de le retrouver dans l'autre monde, & d'y être plus heureuse que ce faquir. Car avec leur

métempfycofe les Indiens ont un autre monde ; ils font comme nous ; ils admettent les contradictoires.

Avez-vous connoiffance de quelque roi ou de quelque république qui ait fait la guerre ou la paix , ou des édits , ou des conventions par un autre motif que celui de l'intérêt ?

A l'égard de l'intérêt de l'argent , consultez dans le grand dictionnaire encyclopédique cet article de M. d'Alembert pour le calcul , & celui de M. Boucher d'Argis pour la jurisprudence. Osons ajouter quelques réflexions.

1°. L'or & l'argent font-ils une marchandife ? oui ; l'auteur de l'Esprit des lois n'y penfe pas lorsqu'il dit :  
(a) *L'argent qui est le prix des choses se loue & ne s'achète pas.*

Il se loue & s'achète. J'achète de l'or avec de l'argent , & de l'argent avec de l'or ; & le prix en change tous les jours chez toutes les nations commerçantes.

La loi de la Hollande eft qu'on payera les lettres de change en argent monnayé du pays & non en or , fi le créancier l'exige. Alors j'achète de la monnaie d'argent , & je la paye ou en or , ou en drap , ou en blé , ou en diamans.

J'ai befoin de monnaie , ou de blé , ou de diamans pour un an : le marchand de blé , de monnaie ou de diamans , me dit : „ Je pourrais pendant cette année „ vendre avantageufement ma monnaie , mon blé , „ mes diamans. Evaluons à quatre , à cinq , à fix pour „ cent , felon l'ufage du pays , ce que vous me faites „ perdre. Vous me rendrez , par exemple , au bout de „ l'année vingt & un karats de diamans pour vingt

(a) Livre XXII , chap. XIX.

„ que je vous prête, vingt & un sacs de blé pour  
 „ vingt; vingt & un mille écus pour vingt mille écus.  
 „ Voilà l'intérêt. Il est établi chez toutes les nations  
 „ par la loi naturelle; le taux dépend de la loi parti-  
 „ culière du pays. (1) A Rome on prête sur gages à deux  
 „ & demi pour cent suivant la loi, & on vend vos  
 „ gages si vous ne payez pas au temps marqué. Je ne  
 „ prête point sur gages, & je ne demande que l'inté-  
 „ rêt usité en Hollande. Si j'étais à la Chine, je vous  
 „ demanderais l'intérêt en usage à Macao & à  
 „ Kanton. „

2°. Pendant qu'on fait ce marché à Amsterdam, arrive de St Magloire un janséniste; (& le fait est très-vrai; il s'appelait l'abbé des *Iffarts*) ce janséniste dit au négociant hollandais: Prenez garde, vous vous damnez; l'argent ne peut produire de l'argent, *nummus nummum non parit*. Il n'est permis de recevoir l'intérêt de son argent que lorsqu'on veut bien perdre le fonds. Le moyen d'être sauvé est de faire un contrat avec monsieur; & pour vingt mille écus que vous ne reverrez jamais, vous & vos hoirs recevrez pendant toute l'éternité mille écus par an.

Vous faites le plaifant, répond le hollandais; vous me proposez là une usure qui est tout juste un infini du premier ordre. J'aurais déjà reçu moi ou les miens mon capital au bout de vingt ans, le double en quarante, le quadruple en quatre-vingt; vous voyez bien que c'est une série infinie. Je ne puis d'ailleurs prêter que pour douze mois; & je me contente de mille écus de dédommagement.

(1) Le taux de l'intérêt doit être libre, & la loi n'est en droit de le fixer que dans les cas où il n'a pas été déterminé par une convention.

## L' A B B É D E S I S S A R T S.

J'en suis fâché pour votre ame hollandaise. DIEU défendit aux Juifs de prêter à intérêt; & vous sentez bien qu'un citoyen d'Amsterdam doit obéir ponctuellement aux lois du commerce, données dans un désert à des fugitifs errans qui n'avaient aucun commerce. —

## L E H O L L A N D A I S.

Cela est clair, tout le monde doit être juif; mais il me semble que la loi permit à la horde hébraïque la plus forte usure avec les étrangers; & cette horde y fit très-bien ses affaires dans la fuite.

D'ailleurs, il fallait que la défense de prendre de l'intérêt de juif à juif fût bien tombée en désuétude, puisque notre Seigneur JESUS, prêchant à Jérusalem, dit expressément que l'intérêt était de son temps à cent pour cent. Car dans la parabole des talens il dit que le serviteur qui avait reçu cinq talens en gagna cinq autres dans Jérusalem, que celui qui en avait deux en gagna deux, & que le troisième qui n'en avait eu qu'un, qui ne le fit point valoir, fut mis au cachot par le maître pour n'avoir point fait travailler son argent chez les changeurs. Or ces changeurs étaient juifs, donc c'était de juif à juif qu'on exerçait l'usure à Jérusalem; donc cette parabole, tirée des mœurs du temps, indique manifestement que l'usure était à cent pour cent. Lisez *S<sup>t</sup> Matthieu*, chap. XXV; il s'y connaissait; il avait été commis de la douane en Galilée. Laissez-moi achever mon affaire avec monsieur, & ne me faites perdre ni mon argent, ni mon temps.

## L' A B B É D E S I S S A R T S.

Tout cela est bel & bon ; mais la forbonne a décidé que le prêt à intérêt est un péché mortel.

## L E H O L L A N D A I S.

Vous vous moquez de moi, mon ami, de citer la forbonne à un négociant d'Amsterdam. Il n'y a aucun de ces raisonneurs qui ne fasse valoir son argent quand il le peut à cinq ou six pour cent, en achetant sur la place des billets des fermes, des actions de la compagnie des Indes, des rescriptions, des billets du Canada. Le clergé de France en corps emprunte à intérêt. Dans plusieurs provinces de France on stipule l'intérêt avec le principal. D'ailleurs, l'université d'Oxford & celle de Salamanque ont décidé contre la forbonne ; c'est ce que j'ai appris dans mes voyages. Ainsi, nous avons dieux contre dieux. Encore une fois, ne me rompez pas la tête davantage.

## L' A B B É D E S I S S A R T S.

Monsieur, monsieur, les méchans ont toujours de bonnes raisons à dire. Vous vous perdez, vous dis-je ; car l'abbé de *S<sup>t</sup> Cyran* qui n'a point fait de miracles, & l'abbé *Pâris* qui en a fait à *S<sup>t</sup> Médard*...

3<sup>o</sup>. Alors le marchand impatienté chassa l'abbé des *Issarts* de son comptoir ; & , après avoir loyalement prêté son argent au denier vingt, alla rendre compte de sa conversation aux magistrats, qui défendirent aux jansénistes de débiter une doctrine si pernicieuse au commerce.

Messieurs, leur dit le premier échevin, de la grâce efficace tant qu'il vous plaira ; de la prédestination

tant que vous en voudrez ; de la communion aussi peu que vous voudrez , vous êtes les maîtres : mais gardez-vous de toucher aux lois de notre Etat.

## I N T O L E R A N C E.

L I S E Z l'article *Intolérance* dans le grand dictionnaire encyclopédique. Lisez le traité de la *Tolérance* composé à l'occasion de l'affreux assassinat de *Jean Calas*, citoyen de Toulouse ; (\*) & si après cela vous admettez la persécution en matière de religion , comparez-vous hardiment à *Ravaillac*. Vous savez que ce *Ravaillac* était fort intolérant.

Voici la substance de tous les discours que tiennent les intolérans.

Quoi ! monstre , qui feras brûlé à tout jamais dans l'autre monde , & que je ferai brûler dans celui-ci dès que je le pourrai , tu as l'insolence de lire de *Thou* & *Bayle* qui sont mis à l'index à Rome ? Quand je te prêchais de la part de DIEU que *Samson* avait tué mille Philistins avec une mâchoire d'âne , ta tête , plus dure que l'arsenal dont *Samson* avait tiré ses armes , m'a fait connaître par un léger mouvement de gauche à droite que tu n'en croyais rien. Et quand je disais que le diable *Asmodée*, qui tordit le cou par jalousie aux sept maris de *Sarai* chez les Mèdes , était enchaîné dans la haute Egypte , j'ai vu une petite contraction de tes lèvres , nommée en latin *cachinnus*, me signifier que dans le fond de l'ame l'histoire d'*Asmodée* t'était en dérision.

(\*) Voyez le second volume de *Politique & Législation*.

Et vous *Isaac Newton* ; *Frédéric le grand* roi de Prusse , électeur de Brandebourg ; *Jean Locke* ; impératrice de Russie victorieuse des Ottomans ; *Jean Milton* ; bienfaisant monarque de Danemarck ; *Shakespeare* ; sage roi de Suède ; *Leibnitz* ; auguste maison de *Brunswick* ; *Tillotson* ; empereur de la Chine ; parlement d'Angleterre ; conseil du grand-mogol ; vous tous enfin qui ne croyez pas un mot de ce que j'ai enseigné dans mes cahiers de théologie, je vous déclare que je vous regarde tous comme des païens ou comme des commis de la douane , ainsi que je vous l'ai dit souvent pour le buriner dans votre dure cervelle. Vous êtes des scélérats endurcis ; vous irez tous dans la gehenne où le ver ne meurt point , & où le feu ne s'éteint point ; car j'ai raison , & vous avez tous tort ; car j'ai la grâce , & vous ne l'avez pas. Je confesse trois dévotes de mon quartier , & vous n'en confessez pas une. J'ai fait des mandemens d'évêques , & vous n'en avez jamais fait ; j'ai dit des injures des halles aux philosophes , & vous les avez protégés , ou imités , ou égalés ; j'ai fait de pieux libelles diffamatoires farcis des plus infâmes calomnies , & vous ne les avez jamais lus. Je dis la messe tous les jours en latin pour douze sous , & vous n'y assistez pas plus que *Cicéron* , *Caton* , *Pompée* , *César* , *Horace* & *Virgile* n'y ont assisté ; par conséquent , vous méritez qu'on vous coupe le poing , qu'on vous arrache la langue , qu'on vous mette à la torture & qu'on vous brûle à petit feu ; car DIEU est miséricordieux.

Ce sont-là , sans en rien retrancher , les maximes des intolérans , & le précis de tous leurs livres. Avouons qu'il y a plaisir à vivre avec ces gens-là.



## K.

## K A L E N D E S.

**L**A fête de la circoncision, que l'Eglise célèbre le premier janvier, a pris la place d'une autre appelée fête des kalendes, des ânes, des fous, des innocens, selon la différence des lieux & des jours où elle se faisait. Le plus souvent c'était aux fêtes de Noël, à la Circoncision, ou à l'Epiphanie.

Dans la cathédrale de Rouen il y avait le jour de Noël une procession où des ecclésiastiques choisis représentaient les prophètes de l'ancien Testament qui ont prédit la naissance du Messie; & ce qui peut avoir donné le nom à la fête, c'est que *Balaam* y paraissait monté sur une ânesse; mais comme le poëme de *Laënce*, & le livre des promesses sous le nom de *S<sup>t</sup> Prosper*, disent que *JESUS* dans la crèche a été reconnu par le bœuf & par l'âne selon ce passage d'*Isaïe*: (a) *Le bœuf a reconnu son maître, & l'âne la crèche de son Seigneur*; (circonstance que l'Evangile, ni les anciens pères n'ont cependant point remarquée) il est plus vraisemblable que ce fut de cette opinion que la fête de l'âne prit son nom.

En effet le jésuite *Théophile Raynaud* témoigne que le jour de *S<sup>t</sup> Etienne* on chantait une prose de l'âne, qu'on nommait aussi la prose des fous, & que le jour de *S<sup>t</sup> Jean* on en chantait encore une autre qu'on appelait la prose du bœuf. On conserve dans la bibliothèque du chapitre de Sens un manuscrit en vélin avec des miniatures où sont représentées les

(a) Chap. I, v. 3.

cérémonies de la fête des fous. Le texte en contient la description ; cette prose de l'âne s'y trouve, on la chantait à deux chœurs qui imitaient par intervalles & comme par refrain le braire de cet animal. Voici le précis de la description de cette fête.

On élifait dans les églises cathédrales un évêque ou un archevêque des fous , & son élection était confirmée par toutes sortes de bouffonneries qui servaient de sacre. Cet évêque officiait pontificalement & donnait la bénédiction au peuple devant lequel il portait la mitre, la crosse & même la croix archiepiscopale. Dans les églises qui relevaient immédiatement du S<sup>t</sup> Siège, on élifait un pape des fous, qui officiait avec tous les ornemens de la papauté. Tout le clergé assistait à la messe, les uns en habit de femme, les autres vêtus en bouffons, ou masqués d'une façon grotesque & ridicule. Non contents de chanter dans le chœur des chanfons licencieuses, ils mangeaient & jouaient aux dés sur l'autel, à côté du célébrant. Quand la messe était dite, ils couraient, fautaient & dansaient dans l'église chantant & proférant des paroles obscènes & faisant mille postures indécentes jusqu'à se mettre presque nus : ensuite ils se faisaient traîner par les rues dans des tombereaux pleins d'ordures pour en jeter à la populace qui s'assemblait autour d'eux. Les plus libertins d'entre les séculiers se mêlaient parmi le clergé pour jouer aussi quelque personnage de fou en habit ecclésiastique.

Cette fête se célébrait également dans les monastères de moines & de religieuses, comme le témoigne *Naudé* ( *b* ) dans sa plainte à *Gassendi* en 1645, où il

( *b* ) M. de la *Roque* nomme l'auteur *Mathurin de Neuré*. Voyez le *Mercur* de septembre 1738, pages 1955 & suiv.

reconte qu'à Antibes, dans le couvent des franciscains, les religieux prêtres, ni le gardien n'allaient point au chœur le jour des innocens. Les frères lais y occupaient leurs places ce jour-là, & faisaient une manière d'office, revêtus d'ornemens sacerdotaux déchirés & tournés à l'envers. Ils tenaient des livres à rebours, faisant semblant de lire avec des lunettes qui avaient de l'écorce d'orange pour verre, & marmotaient des mots confus, ou poussaient des cris avec des contorsions extravagantes.

Dans le second registre de l'église d'Autun du secrétaire *Rotarii*, qui finit en 1416, il est dit, sans spécifier le jour, qu'à la fête des fous on conduisait un âne auquel on mettait une chappe sur le dos, & l'on chantait : Hé, fire âne ; hé, hé.

*Ducange* rapporte une sentence de l'officialité de Viviers contre un certain *Guillaume* qui, ayant été élu évêque-fou en 1406, avait refusé de faire les solemnités & les frais accoutumés en pareille occasion.

Enfin les registres de Saint-Etienne de Dijon, en 1521, font foi, sans dire le jour, que les vicaires couraient par les rues avec fifres, tambours, & autres instrumens, & portaient des lanternes devant le préchantre des fous à qui l'honneur de la fête appartenait principalement. Mais le parlement de cette ville, par un arrêt du 19 janvier 1552, défendit la célébration de cette fête déjà condamnée par quelques conciles, & surtout par une lettre circulaire du 12 mars 1444 envoyée à tout le clergé du royaume par l'université de Paris. Cette lettre, qui se trouve à la suite des ouvrages de *Pierre de Blois*, porte que cette fête paraissait aux yeux du clergé si bien pensée

& si chrétienne, que l'on regardait comme excommuniés ceux qui voulaient la supprimer; & le docteur de sorbonne *Jean Deslions*, dans son Discours contre le paganisme du roi-boit, nous apprend qu'un docteur en théologie soutint publiquement à Auxerre, sur la fin du quinziesme siècle, que la fête des fous n'était pas moins approuvée de DIEU que la fête de la conception immaculée de la Vierge, outre qu'elle était d'une toute autre ancienneté dans l'Eglise.

## L.

## L A N G U E S.

## S E C T I O N P R E M I E R E.

ON dit que les Indiens commencent presque tous leurs livres par ces mots, *béni soit l'inventeur de l'écriture*. On pourrait aussi commencer ses discours par bénir l'inventeur d'un langage.

Nous avons reconnu, au mot *Alphabet*, qu'il n'y eut jamais de langue primitive dont toutes les autres soient dérivées.

Nous voyons que le mot *Al* ou *El*, qui signifiait DIEU chez quelques orientaux, n'a nul rapport au mot *Gott* qui veut dire DIEU en Allemagne. *Houfe*, *huis*, ne peut guère venir du grec *domos* qui signifie maison.

Nos mères, & les langues dites mères, ont beaucoup de ressemblance. Les unes & les autres ont des enfans qui se marient dans le pays voisin, & qui en altèrent le langage & les mœurs. Ces mères ont

d'autres mères dont les généalogistes ne peuvent débrouiller l'origine. La terre est couverte de familles qui disputent de noblesse, sans savoir d'où elles viennent.

*Des mots les plus communs & les plus naturels en toute langue.*

L'EXPÉRIENCE nous apprend que les enfans ne sont qu'imitateurs, que si on ne leur difait rien ils ne parleraient pas, qu'ils se contenteraient de crier.

Dans presque tous les pays connus on leur dit d'abord *baba*, *papa*, *mama*, *maman*, ou des mots approchans, aisés à prononcer, & ils les répètent. Cependant vers le mont Krapac où je vis, comme l'on fait, nos enfans disent toujours *mon dada* & non pas *mon papa*. Dans quelques provinces ils disent *mon bibi*.

On a mis un petit vocabulaire chinois à la fin du premier tome des Mémoires sur la Chine. Je trouve dans ce dictionnaire abrégé, que *fou*, prononcé d'une façon dont nous n'avons pas l'usage, signifie père; les enfans qui ne peuvent prononcer la lettre *f* disent *ou*. Il y a loin d'*ou* à *papa*.

Que ceux qui veulent favoir le mot qui répond à notre *papa* en japonais, en tartare, dans le jargon du Kamshatka & de la baie d'Hudson, daignent voyager dans ces pays pour nous instruire.

On court risque de tomber dans d'étranges méprises, quand, sur les bords de la Seine ou de la Saône, on donne des leçons sur la langue des pays où l'on n'a point été. Alors il faut avouer son ignorance: il faut dire: J'ai lu cela dans *Vachter*, dans *Ménage*,

dans *Bochart* , dans *Kirker* , dans *Peiron* , qui n'en faisaient pas plus que moi ; je doute beaucoup ; je crois , mais je suis très-disposé à ne plus croire , &c. &c.

Un récollet nommé *Sagart Théodat* , qui a prêché pendant trente ans les Iroquois , les Algonquins , & les Hurons , nous a donné un petit dictionnaire huron , imprimé à Paris chez *Denis Moreau* en 1632. Cet ouvrage ne nous sera pas désormais fort utile depuis que la France est foulagée du fardeau du Canada. Il dit qu'en huron père est *aystan* , & en canadien *notoui*. Il y a encore loin de *notoui* & d'*aystan* à *pater* & à *papa*. Gardez-vous des systèmes , vous dis-je , mes chers Welches.

### *D'un système sur les langues.*

L'AUTEUR de la Mécanique du langage , explique ainsi son système.

» La terminaison latine *urire* est appropriée à  
 » désigner un désir vif & ardent de faire quelque  
 » chose ; *miçturire* , *esurire* ; par où il semble qu'elle  
 » ait été fondamentalement formée sur le mot *urere* ;  
 » & sur le signe radical *ur* , qui en tant de langues  
 » signifie le feu. Ainsi la terminaison *urire* était bien  
 » choisie pour désigner un désir brûlant. »

Cependant , nous ne voyons pas que cette terminaison en *ire* soit appropriée à un désir vif & ardent dans *ire* , *exire* , *abire* , aller , sortir , s'en aller ; dans *vincire* , lier ; *scaturire* , fourdir , jaillir ; *condire* , assaisonner ; *parturire* , accoucher ; *grunnire* , gronder , grouiner , ancien mot qui exprimait très-bien le cri du porc.

Il faut avouer surtout que cet *ire* n'est approprié à aucun désir très-vif, dans *balbutire*, balbutier; *singultire*, sangloter; *perire*, périr. Personne n'a envie ni de balbutier, ni de sangloter, encore moins de périr. Ce petit système est fort en défaut; nouvelle raison pour se défier des systèmes.

Le même auteur paraît aller trop loin en disant : *Nous alongeons les lèvres en-dehors, & tirons; pour ainsi dire, le bout d'en-haut de cette corde pour faire sonner u voyelle particulière aux Français, & que n'ont pas les autres nations.*

Il est vrai que le précepteur du Bourgeois gentilhomme lui apprend qu'il fait un peu la moue en prononçant *u*; mais il n'est pas vrai que les autres nations ne fassent pas un peu la moue aussi.

L'auteur ne parle sans doute ni l'espagnol, ni l'anglais, ni l'allemand, ni le hollandais; il s'en est rapporté à d'anciens auteurs qui ne savaient pas plus ces langues que celles du Sénégal & du Thibet, que cependant l'auteur cite. Les Espagnols disent *su padre*, *su madre*, avec un son qui n'est pas tout-à-fait le *u* des Italiens; ils prononcent *mui* en approchant un peu plus de la lettre *u* que de l'*ou*; ils ne prononcent pas fortement *ousted*: ce n'est pas le *furiale sonans u* des Romains.

Les Allemands se sont accoutumés à changer un peu l'*u* en *i*; de-là vient qu'ils vous demandent toujours des *ékis* au lieu d'écus. Plusieurs allemands prononcent aujourd'hui *flûte* comme nous; ils prononçaient autrefois *flaûte*. Les Hollandais ont conservé l'*u*, témoin la comédie de madame *Alikruc*, & leur *u diener*. Les Anglais, qui ont corrompu toutes les

voyelles, n'ont point abandonné l'*u*; ils prononcent toujours *wi* & non *oui*, qu'ils n'articulent qu'à peine. Ils disent *vertu* & *true*, le vrai, non *vertou* & *troue*.

Les Grecs ont toujours donné à l'*upsilon* le son de notre *u*, comme l'avouent *Calepin* & *Scapula* à la lettre *upsilon*; & comme le dit *Cicéron*, de *oratore*.

Le même auteur se trompe encore en assurant que les mots anglais *humour* & *spleen* ne peuvent se traduire. Il en a cru quelques français mal instruits. Les Anglais ont pris leur *humour*, qui signifie chez eux plaisanterie naturelle, de notre mot *humeur* employé en ce sens dans les premières comédies de *Corneille*, & dans toutes les comédies antérieures. Nous dîmes ensuite *belle humeur*. D'*Affouci* donna son *Ovide* en belle humeur; & ensuite on ne se servit de ce mot que pour exprimer le contraire de ce que les Anglais entendent. *Humeur* aujourd'hui signifie chez nous chagrin. Les Anglais se sont ainsi emparés de presque toutes nos expressions. On en ferait un livre.

A l'égard de *spleen*, il se traduit très-exactement; c'est la rate. Nous disions, il n'y a pas long-temps, *vapeurs de rate*.

Veut-on qu'on rabate

Les vapeurs de rate

Qui nous minent tous?

Qu'on laisse Hippocrate,

Et qu'on vienne à nous.

Nous avons supprimé *rate*, & nous nous sommes bornés aux vapeurs.

Le même auteur dit (a) que les Français se plaisent surtout à ce qu'ils appellent avoir de l'esprit. Cette expression

(a) Tome I.



est propre à leur langue, & ne se trouve en aucune autre.

Il n'y en a point en anglais de plus commune; *wit*, *witty*, sont précisément la même chose. Le comte de *Rochester* appelle toujours *witty king* le roi *Charles II*, qui, selon lui, disait tant de jolies choses, & n'en fit jamais une bonne. Les Anglais prétendent que ce sont eux qui disent les bons mots, & que ce sont les Français qui rient.

Et que deviendra l'*ingegnoso* des Italiens, & l'*agudezza* des Espagnols dont nous avons parlé à l'article *Esprit*, section III ?

Le même auteur remarque très-judicieusement (b) que lorsqu'un peuple est sauvage, il est simple, & ses expressions le sont aussi. „ Le peuple hébreu était à „ demi-sauvage; le livre de ses lois traite sans détour „ des choses naturelles que nos langues ont soin de „ voiler. C'est une marque que chez eux ces façons „ de parler n'avaient rien de licencieux; car on „ n'aurait pas écrit un livre de lois d'une manière „ contraire aux mœurs &c. „

Nous avons donné un exemple frappant de cette simplicité qui serait aujourd'hui plus que cynique, quand nous avons cité les aventures d'*Oolla* & d'*Ooliba*, & celles d'*Osée*: & quoiqu'il soit permis de changer d'opinion, nous espérons que nous serons toujours de celle de l'auteur de la *Mécanique* du langage, quand même plusieurs doctes n'en feraient pas.

Mais nous ne pouvons penser comme l'auteur de cette *Mécanique*, quand il dit: (c)

„ En Occident l'idée malhonnête est attachée à „ l'union des sexes; en Orient elle est attachée à

(b) Tome II, page 146.

(c) Page 147.

„ l'usage du vin ; ailleurs elle pourrait l'être à l'usage  
 „ du fer ou du feu. Chez les musulmans , à qui le  
 „ vin est défendu par la loi , le mot *cherab* qui signifie  
 „ en général sirop , sorbet , liqueur , mais plus particu-  
 „ lièrement le vin , & les autres mots relatifs à celui-là ,  
 „ sont regardés par les gens fort religieux comme  
 „ des termes obscènes , ou du moins trop libres pour  
 „ être dans la bouche d'une personne de bonnes  
 „ mœurs. Le préjugé sur l'obscénité du discours a  
 „ pris tant d'empire qu'il ne cesse pas , même dans le  
 „ cas où l'action à laquelle on a attaché l'idée , est  
 „ honnête & légitime ; permise & prescrite ; de sorte  
 „ qu'il est toujours malhonnête de dire ce qu'il est  
 „ très-souvent honnête de faire.

„ A dire vrai , la décence s'est ici contentée d'un  
 „ fort petit sacrifice. Il doit toujours paraître singulier  
 „ que l'obscénité soit dans les mots , & ne soit pas  
 „ dans les idées &c. »

L'auteur paraît mal instruit des mœurs de Constantinople. Qu'il interroge M. *du Tot* , il lui dira que le mot de *vin* n'est point du tout obscène chez les Turcs. Il est même impossible qu'il le soit , puisque les Grecs sont autorisés chez eux à vendre du vin. Jamais dans aucune langue l'obscénité n'a été attachée qu'à certains plaisirs qu'on ne s'est presque jamais permis devant témoins , parce qu'on ne les goûte que par des organes qu'il faut cacher. On ne cache point sa bouche. C'est un péché chez les musulmans de jouer aux dés , de ne point coucher avec sa femme le vendredi , de boire du vin , de manger pendant le ramadan avant le coucher du soleil ; mais ce n'est point une chose obscène.

Il faut de plus remarquer que toutes les langues ont des termes divers qui donnent des idées toutes différentes de la même chose. Mariage, *sponsalia*, exprime un engagement légal. Confommer le mariage, *matrimonio uti*, ne présente que l'idée d'un devoir accompli. *Membrum virile in vaginam intromittere* n'est qu'une expression d'anatomie. *Amplecti amoroſè juvenem uxorem* est une idée voluptueuse. D'autres mots sont des images qui alarment la pudeur.

Ajoutons que si dans les premiers temps d'une nation simple, dure, & groſſière, on se fert des seuls termes qu'on connoiſſe pour exprimer l'acte de la génération, comme l'auteur l'a très-bien obſervé chez les demi-sauvages juifs, d'autres peuples emploient les mots obſcènes, quand ils sont devenus plus raffinés & plus polis. *Oſée* ne se fert que du terme qui répond au *fodere* des Latins; mais *Auguste* hafarde effrontément les mots *futuere*, *mentula*; dans son infame épigramme contre *Fulvie*. *Horace* prodigue le *futuo*, le *mentula*, le *cunnus*. On inventa même les expressions honteuses de *criffare*, *fellare*, *irrumare*, *cevere*, *cunni linguis*. On les trouve trop souvent dans *Catulle* & dans *Martial*. Elles représentent des turpitudes à peine connues parmi nous; aussi n'avons-nous point de termes pour les rendre.

Le mot de *gabaoutar*, inventé à Venise au ſeizième siècle, exprimait une infamie inconnue aux autres nations.

Il n'y a point de langue qui puisse traduire certaines épigrammes de *Martial*, si chères aux empereurs *Adrien* & *Lucius Verus*.

*Génie des langues.*

ON appelle *génie d'une langue* son aptitude à dire de la manière la plus courte & la plus harmonieuse ce que les autres langages expriment moins heureusement.

Le latin, par exemple, est plus propre au style lapidaire que les langues modernes, à cause de leurs verbes auxiliaires qui alongent une inscription & qui l'énervent.

Le grec, par son mélange mélodieux de voyelles & de consonnes, est plus favorable à la musique que l'allemand & le hollandais.

L'italien, par des voyelles beaucoup plus répétées, sert peut-être encore mieux la musique efféminée.

Le latin & le grec étant les seules langues qui aient une vraie quantité, sont plus faites pour la poésie que toutes les autres langues du monde.

Le français par la marche naturelle de toutes ses constructions, & aussi par sa prosodie, est plus propre qu'aucune autre à la conversation. Les étrangers, par cette raison même, entendent plus aisément les livres français que ceux des autres peuples. Ils aiment dans les livres philosophiques français une clarté de style qu'ils trouvent ailleurs assez rarement.

C'est ce qui a donné enfin la préférence au français sur la langue italienne même, qui, par ses ouvrages immortels du seizième siècle, était en possession de dominer dans l'Europe.

L'auteur du *Mécanisme du langage* pense dépouiller le français de cet ordre même, & de cette clarté qui fait son principal avantage. Il va jusqu'à citer des

auteurs peu accrédiés, & même *Pluche*, pour faire croire que les inverfions du latin font naturelles, & que c'eft la conftruétion naturelle du françois qui eft forcée. Il rapporte cet exemple tiré de la manière d'étudier les langues. Je n'ai jamais lu ce livre, mais voici l'exemple. (d)

*Goliathum proceritatis inufitatae virum David adolefcens, impacto in ejus frontem lapide, prostravit, & allophylum, quum inermis puer effet, ei detracto gladio, confecit.*

Le jeune *David* renverfa d'un coup de fronde au milieu du front *Goliath*, homme d'une taille prodigieufe, & tua cet étranger avec fon propre fabre qu'il lui arracha : car *David* étoit un enfant défarmé.

Premièrement, j'avoueraï que je ne connais guère de plus plat latin, ni de plus plat françois, ni d'exemple plus mal choifi. Pourquoi écrire dans la langue de *Cicéron* un morceau d'histoire judaïque, & ne pas prendre quelque phrase de *Cicéron* même pour exemple? Pourquoi me faire de ce géant *Goliath* un *Goliathum*? Ce *Goliathus* étoit, dit-il, d'une grandeur inufitée, *proceritatis inufitatae*. On ne dit *inufité* en aucun pays, que des chofes d'usage qui dépendent des hommes; une phrase inufitée, une cérémonie inufitée, un ornement inufité; mais pour une taille inufitée, comme fi *Goliathus* s'étoit mis ce jour-là une taille plus haute qu'à l'ordinaire, cela me paraît fort inufité.

*Cicéron* dit à *Quintus* fon frère, *absurdæ & inufitatæ scriptæ epistolæ*; fes lettres font abfurdés & d'un ftylé inufité. N'est-ce pas là le cas de *Pluche*?

*In ejus frontem*; *Tite-Live* & *Tacite* auraient-ils mis ce froid *ejus*? n'aurait-nt-ils pas dit fimplement *in frontem*?

(d) Tome I, page 76.

Que veut dire *impaelo lapide* ? cela n'exprime pas un coup de fronde.

Et *allophylum quum puer inermis esset* : voilà une plaisante antithèse ; il renversa l'étranger quoiqu'il fût défarmé ; étranger & défarmé ne font-ils pas une belle opposition ? & de plus , dans cette phrase lequel des deux était défarmé ? il y a quelque apparence que c'était *Goliath* , puisque le petit *David* le tua si aisément. *Puer* ne désigne pas assez clairement *David* : le géant pouvait être aussi jeune que lui.

Je n'examine point comment on renverse avec un petit caillou lancé au front de bas en haut , un guerrier dont le front est armé d'un casque ; je me borne au latin de *Pluche*.

Le français ne vaut guère mieux que le latin. Voici comme un jeune écolier vient de le refaire.

„ *David* à peine dans son adolescence, sans autres  
 „ armes qu'une simple fronde , renverse le géant  
 „ *Goliath* d'un coup de pierre au milieu du front ; il  
 „ lui arrache son épée, il lui coupe la tête de son  
 „ propre glaive. „

Ensuite pour nous convaincre de l'obscurité de la langue française , & du renversement qu'elle fait des idées , on nous cite les paralogismes de *Pluche* (e)

„ Dans la marche que l'on fait prendre à la phrase  
 „ française , on renverse entièrement l'ordre des choses  
 „ qu'on y rapporte ; & pour avoir égard au génie ,  
 „ ou plutôt à la pauvreté de nos langues vulgaires ,  
 „ on met en pièces le tableau de la nature. Dans le  
 „ français le jeune homme renverse avant qu'on sache  
 „ qu'il y ait quelqu'un à renverser : le grand *Goliath*

(e) Tome I, page 76.

» est déjà par terre , qu'il n'a encore été fait aucune  
 » mention ni de la fronde , ni de la pierre qui a fait  
 » le coup ; & ce n'est qu'après que l'étranger a la tête  
 » coupée , que le jeune homme trouve une épée au  
 » lieu de fronde pour l'achever. Ceci nous conduit à  
 » une vérité fort remarquable , que c'est se tromper  
 » de croire , comme on fait , qu'il y ait inversion ou  
 » *renversement* dans la phrase des anciens , tandis  
 » que c'est réellement dans notre langue moderne  
 » qu'est le désordre. »

Je vois ici tout le contraire ; & de plus , je vois dans chaque partie de la phrase française un sens achevé qui me fait attendre un nouveau sens , une nouvelle action. Si je dis , comme dans le latin , *Goliath homme d'une procérité inusitée ; l'adolescent David ;* je ne vois là qu'un géant , qu'un enfant ; point de commencement d'action ; peut-être que l'enfant prie le géant de lui abattre des noix ; & peu m'importe. Mais *David à peine dans son adolescence , sans autres armes qu'une simple fronde ;* voilà déjà un sens complet , voilà un enfant avec une fronde , qu'en va-t-il faire ? il renverse ; qui ? un géant ; comment ? en l'atteignant au front. Il lui arrache son grand sabre , pourquoi ? pour couper la tête du géant.. Y a-t-il une gradation plus marquée ?

Mais ce n'était pas de tels exemples que l'auteur du *Mécanisme* du langage devait proposer. Que ne rapportait-il de beaux vers de *Racine* ? que n'en comparait-il la syntaxe naturelle avec les inversions admises dans toutes nos anciennes poésies ?

Autrefois la Fortune & la Victoire mêmes

Cachaient mes cheveux blancs sous trente diadèmes.

Cet heureux temps n'est plus !

Transpofez les termes felon le génie latin à la manière de *Ronsard* ; *sous diadèmes trente cachaient mes cheveux blancs fortune & victoire mêmes. Plus n'eft ce temps heureux !*

C'est ainfi que nous écrivions autrefois ; il n'aurait tenu qu'à nous de continuer : mais nous avons fenti que cette conftruction ne convenait pas au génie de notre langue, qu'il faut toujours confulter. Ce génie ; qui eft celui du dialogue, triomphe dans la tragédie & dans la comédie, qui n'eft qu'un dialogue continu ; il plaît dans tout ce qui demande de la naïveté, de l'agrément dans l'art de narrer, d'expliquer &c. Il s'accommode peut-être affez peu de l'ode qui demande, dit-on, une efpèce d'ivrefle & de désordre ; & qui autrefois exigeait de la mufique.

Quoi qu'il en foit, connaissez bien le génie de votre langue ; & , fi vous avez du génie, mêlez-vous peu des langues étrangères, & furtout des orientales ; à moins que vous n'avez vécu trente ans dans *Alep*.

#### S E C T I O N I I.

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin  
Eft toujours, quoi qu'il faffe, un mauvais écrivain.

**T**ROIS chofes font absolument néceffaires, régularité, clarté, élégance. Avec les deux premières on parvient à ne pas écrire mal ; avec la troifième on écrit bien.

Ces trois mérites, qui furent absolument ignorés dans l'univerfité de Paris depuis fa fondation, ont été prefque toujours réunis dans les écrits de *Rollin*



ancien professeur. Avant lui on ne savait ni écrire ni penser en français ; il a rendu un service éternel à la jeunesse.

Ce qui peut paraître étonnant, c'est que les Français n'ont point d'auteur plus châtié en prose que *Racine* & *Boileau* le font en vers ; car il est ridicule de regarder comme des fautes quelques nobles hardiesses de poésie qui font de vraies beautés, & qui enrichissent la langue au lieu de la défigurer.

*Corneille* pécha trop souvent contre la langue, quoiqu'il écrivît dans le temps même qu'elle se perfectionnait. Son malheur était d'avoir été élevé en province, & d'y composer même ses meilleures pièces. On trouve trop souvent chez lui des impropriétés, des solécismes, des barbarismes, & de l'obscurité ; mais aussi dans ses beaux morceaux il est souvent aussi pur que sublime.

Celui qui commenta *Corneille* avec tant d'impartialité, celui qui dans son commentaire parla avec tant de chaleur des beaux morceaux de ces tragédies, & qui n'entreprit le commentaire que pour mieux parvenir à l'établissement de la petite-fille de ce grand-homme, a remarqué qu'il n'y a pas une seule faute de langage dans la grande scène de *Cinna* & d'*Emilie*, où *Cinna* rend compte de son entrevue avec les conjurés ; & à peine en trouve-t-il une ou deux dans cette autre scène immortelle où *Auguste* délibère s'il se démettra de l'empire.

Par une fatalité singulière, les scènes les plus froides de ses autres pièces sont celles où l'on trouve le plus de vices de langage. Presque toutes ces scènes n'étant point animées par des sentimens vrais & intéressans,

& n'étant remplies que de raisonnemens alambiqués, péchent autant par l'expression que par le fond même. Rien n'y est clair, rien ne se montre au grand jour : tant est vrai ce que dit *Boileau* :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.

L'impropriété des termes est le défaut le plus commun dans les mauvais ouvrages.

### *Harmonie des langues.*

J'AI connu plus d'un anglais & plus d'un allemand qui ne trouvaient d'harmonie que dans leurs langues. La langue russe qui est la flavonne, mêlée de plusieurs mots grecs & de quelques-uns tartares, paraît mélodieuse aux oreilles russes.

Cependant un allemand, un anglais, qui aura de l'oreille & du goût, fera plus content d'*ouranos* que de *heaven* & de *himmel* ; d'*anthropos* que de *man* ; de *Theos* que de *God* ou *Gott* ; d'*aristos* que de *good*. Les dactyles & les spondées flatteront plus son oreille que les syllabes uniformes & peu senties de tous les autres langages.

Toutefois, j'ai connu de grands scolastes qui se plaignaient violemment d'*Horace*. Comment, disent-ils, ces gens-là qui passent pour les modèles de la mélodie, non-seulement font heurter continuellement des voyelles les unes contre les autres, ce qui nous est expressément défendu ; non-seulement ils vous alongent ou vous raccourcissent un mot à la façon grecque selon leur besoin, mais ils vous coupent hardiment un mot en deux ; ils mettent une moitié à la

fin

fin d'un vers , & l'autre moitié à la fin du vers suivant.

*Redditum Ciri folio Phraaten  
Dissidens plebi numero beatorum  
eximit virtus &c.*

C'est comme si nous écrivions dans une ode en français :

Défions-nous de la fortune,  
& n'en croyons que la vertu.

*Horace* ne se bornait pas à ces petites libertés ; il met à la fin de son vers la première lettre du mot qui commence le vers qui suit.

*Jove non probante uxorius amnis.*

Ce Dieu du Tibre aimait beaucoup sa femme.

Que dirons-nous de ces vers harmonieux :

*Septimi, Gades aditure mecum, &  
Cantabrum indoctum juga ferre nostra, &c.*

Septime qu'avec moi je mène à Cadix, et  
Qui verrez le Cantabre ignorant du joug, et.

*Horace* en a cinquante de cette force , & *Pindare* en est tout rempli.

Tout est noble dans *Horace* , dit *Dacier* dans sa préface. N'aurait-il pas mieux fait de dire : tantôt *Horace* a de la noblesse, tantôt de la délicatesse & de l'enjouement &c. ?

*Dictionn. philosoph.* Tome V.

\*-Bb

Le malheur des commentateurs de toute espèce est, ce me semble, de n'avoir jamais d'idée précise, & de prononcer de grands mots qui ne signifient rien. Monsieur & madame *Dacier* y étaient fort sujets avec tout leur mérite.

Je ne vois pas quelle noblesse, quelle grandeur peut nous frapper dans ces ordres qu'*Horace* donne à son laquais, en vers qualifiés du nom d'*ode*. Je me fers, à quelques mots près, de la traduction même de *Dacier*.

*Laquais, je ne suis point pour la magnificence des Perses. Je ne puis souffrir les couronnes pliées avec des bandelettes de tilleul. Cesse donc de l'informer où tu pourras trouver des roses tardives. Je ne veux que du simple myrte sans autre façon. Le myrte sied bien à un laquais comme toi, & à moi qui bois sous une petite treille.*

Ses vers contre de pauvres vieilles, & contre des forcières, me semblent encore moins nobles que l'*ode* à son laquais.

Mais revenons à ce qui dépend uniquement de la langue. Il paraît évident que les Romains & les Grecs se donnaient des libertés qui seraient chez nous des licences intolérables.

Pourquoi voyons-nous tant de moitiés de mots à la fin des vers dans les odes d'*Horace*, & pas un exemple de cette licence dans *Virgile*?

N'est-ce point parce que les odes étaient faites pour être chantées, & que la musique faisait disparaître ce défaut? il faut bien que cela soit, puisqu'on voit dans *Pindare* tant de mots coupés en deux d'un vers à l'autre, & qu'on n'en voit pas dans *Homère*.

Mais , me dira-t-on , les rapsodes chantaient les vers d'*Homère*. On chantait des morceaux de l'*Enéide* à Rome comme on chante des stances de l'*Arioste* & du *Tasse* en Italie. Il est clair , par l'exemple du *Tasse*, que ce ne fut pas un chant proprement dit , mais une déclamation soutenue à-peu-près comme quelques morceaux assez mélodieux du chant grégorien.

Les Grecs prenaient d'autres libertés qui nous sont rigoureusement interdites. Par exemple , de répéter souvent dans la même page des épithètes , des moitiés de vers , des vers même tout entiers ; & cela prouve qu'ils ne s'astreignaient pas à la même correction que nous. Le *podas okus akilles*, l'*olimpia domata ekontas*, l'*ekibolon apollona* &c. &c. , flattent agréablement l'oreille. Mais si dans nos langues modernes nous faisons rimer si souvent *Achille aux-pieds-légers*, *les flèches d'Apollon*, *les demeures célestes*, nous ne serions pas tolérés.

Si nous faisons répéter par un personnage les mêmes paroles qu'un autre personnage lui a dites, ce double emploi serait plus insupportable encore.

Si le *Tasse* s'était servi tantôt du dialecte bergamasque, tantôt du patois du Piémont, tantôt de celui de Gènes, il n'aurait été lu de personne. Les Grecs avaient donc pour leur poésie des facilités qu'aucune nation ne s'est permise. Et de tous les peuples, le Français est celui qui s'est asservi à la gêne la plus rigoureuse.

## S E C T I O N I I I.

**I**L n'est aucune langue complète, aucune qui puisse exprimer toutes nos idées & toutes nos sensations; leurs nuances sont trop imperceptibles & trop nombreuses. Personne ne peut faire connaître précisément le degré du sentiment qu'il éprouve. On est obligé, par exemple, de désigner sous le nom général d'*amour* & de *haine*, mille amours & mille haines toutes différentes; il en est de même de nos douleurs & de nos plaisirs. Ainsi toutes les langues sont imparfaites comme nous.

Elles ont toutes été faites successivement & par degrés selon nos besoins. C'est l'instinct commun à tous les hommes qui a fait les premières grammaires sans qu'on s'en aperçût. Les Lapons, les Nègres, aussi-bien que les Grecs, ont eu besoin d'exprimer le passé, le présent, le futur; & ils l'ont fait: mais comme jamais il n'y a eu d'assemblée de logiciens qui ait formé une langue, aucune n'a pu parvenir à un plan absolument régulier.

Tous les mots, dans toutes les langues possibles, sont nécessairement l'image des sensations. Les hommes n'ont pu jamais exprimer que ce qu'ils sentaient. Ainsi tout est devenu métaphore, par-tout on éclaire l'ame, le cœur brûle, l'esprit voit, il compose, il unit, il divise, il s'égaré, il se recueille, il se dissipe.

Toutes les nations se sont accordées à nommer *souffle*, *esprit*, *ame*, l'entendement humain dont ils sentent les effets sans le voir, après avoir nommé

vent, soufflé, esprit, l'agitation de l'air qu'ils ne voient point.

Chez tous les peuples l'infini a été négation de fini ; immensité, négation de mesure. Il est évident que ce sont nos cinq sens qui ont produit toutes les langues, aussi-bien que toutes nos idées.

Les moins imparfaites sont comme les lois : celles dans lesquelles il y a le moins d'arbitraire sont les meilleures.

Les plus complètes sont nécessairement celles des peuples qui ont le plus cultivé les arts & la société. Ainsi la langue hébraïque devait être une des langues les plus pauvres, comme le peuple qui la parlait. Comment les Hébreux auraient-ils pu avoir des termes de marine, eux qui avant *Salomon* n'avaient pas un bateau ? comment les termes de la philosophie, eux qui furent plongés dans une si profonde ignorance jusqu'au temps où ils commencèrent à apprendre quelque chose dans leur transmigration à Babylone ? La langue des Phéniciens, dont les Hébreux tirèrent leur jargon, devait être très-supérieure, parce qu'elle était l'idiome d'un peuple industrieux, commerçant, riche, répandu dans toute la terre.

La plus ancienne langue connue doit être celle de la nation rassemblée le plus anciennement en corps de peuple. Elle doit être encore celle du peuple qui a été le moins subjugué, ou qui l'ayant été a policé ses conquérans. Et à cet égard, il est constant que le chinois & l'arabe sont les plus anciennes langues de toutes celles qu'on parle aujourd'hui.

Il n'y a point de langue-mère. Toutes les nations voisines ont emprunté les unes des autres : mais on

a donné le nom de *langue-mère* à celles dont quelques idiomes connus font dérivés. Par exemple, le latin est langue-mère par rapport à l'italien, à l'espagnol, au français : mais il était lui-même dérivé du toscan ; & le toscan l'était du celte & du grec.

Le plus beau de tous les langages doit être celui qui est à la fois le plus complet, le plus sonore, le plus varié dans ses tours, & le plus régulier dans sa marche, celui qui a le plus de mots composés, celui qui par sa prosodie exprime le mieux les mouvemens lents ou impétueux de l'ame, celui qui ressemble le plus à la musique.

Le grec a tous ces avantages ; il n'a point la rudesse du latin, dont tant de mots finissent en *um*, *ur*, *us*. Il a toute la pompe de l'espagnol, & toute la douceur de l'italien. Il a par-dessus toutes les langues vivantes du monde l'expression de la musique, par les syllabes longues & brèves. Ainsi tout défiguré qu'il est aujourd'hui dans la Grèce, il peut être encore regardé comme le plus beau langage de l'univers.

La plus belle langue ne peut être la plus généralement répandue, quand le peuple qui la parle est opprimé, peu nombreux, sans commerce avec les autres nations, & quand ces autres nations ont cultivé leurs propres langages. Ainsi le grec doit être moins étendu que l'arabe, & même que le turc.

De toutes les langues de l'Europe, la française doit être la plus générale, parce qu'elle est la plus propre à la conversation : elle a pris son caractère dans celui du peuple qui la parle.



Les Français ont été, depuis près de cent cinquante ans, le peuple qui a le plus connu la société, qui en a le premier écarté toute la gêne, & le premier chez qui les femmes ont été libres & même souveraines, quand elles n'étaient ailleurs que des esclaves. La syntaxe de cette langue toujours uniforme, & qui n'admet point d'inversions, est encore une facilité que n'ont guère les autres langues; c'est une monnaie plus courante que les autres, quand même elle manquerait de poids. La quantité prodigieuse de livres agréablement frivoles que cette nation a produits, est encore une raison de la faveur que sa langue a obtenue chez toutes les nations.

Des livres profonds ne donneront point de cours à une langue: on les traduira; on apprendra la philosophie de *Newton*; mais on n'apprendra pas l'anglais pour l'entendre.

Ce qui rend encore le français plus commun, c'est la perfection où le théâtre a été porté dans cette langue. C'est à *Cinna*, à *Phèdre*, au *Misanthrope* qu'elle a dû sa vogue, & non pas aux conquêtes de *Louis XIV.*

Elle n'est ni si abondante & si maniable que l'italien, ni si majestueuse que l'espagnol, ni si énergique que l'anglais; & cependant elle a fait plus de fortune que ces trois langues, par cela seul qu'elle est plus de commerce, & qu'il y a plus de livres agréables chez elle qu'ailleurs: elle a réussi comme les cuisiniers de France, parce qu'elle a plus flatté le goût général.

Le même esprit qui a porté les nations à imiter les Français dans leurs ameublemens, dans la distribution des appartemens, dans les jardins, dans la

danse, dans tout ce qui donne de la grâce, les a portés aussi à parler leur langue. Le grand art des bons écrivains français est précisément celui des femmes de cette nation, qui se mettent mieux que les autres femmes de l'Europe, & qui sans être plus belles le paraissent par l'art de leur parure, par les agrémens nobles & simples qu'elles se donnent si naturellement.

C'est à force de politesse que cette langue est parvenue à faire disparaître les traces de son ancienne barbarie. Tout attesterait cette barbarie à qui voudrait y regarder de près. On verrait que le nombre *vingt* vient de *viginti*, & qu'on prononçait autrefois ce *g* & ce *t* avec une rudesse propre à toutes les nations septentrionales; du mois d'*Augustus* on fit le mois d'aoust.

Il n'y a pas long-temps qu'un prince allemand croyant qu'en France on ne prononçait jamais autrement le terme d'*Auguste*, appelait le roi *Auguste* de Pologne le roi *Aoust*.

De *pavo* nous fimes *paon*; nous le prononcions comme *phaon*; & aujourd'hui nous disons *pan*.

De *lupus* on avait fait *loup*, & on faisait entendre le *p* avec une dureté insupportable. Toutes les lettres qu'on a retranchées depuis dans la prononciation, mais qu'on a conservées en écrivant, sont nos anciens habits de sauvages.

C'est quand les mœurs se font adoucies, qu'on a aussi adouci la langue: elle était agreste comme nous, avant que *François I* eût appelé les femmes à sa cour. Il eût autant valu parler l'ancien celte que le français du temps de *Charles VIII* & de *Louis XII*. L'allemand

n'était pas plus dur. Tous les imparfaits avaient un son affreux ; chaque syllabe se prononçait dans *aimoient*, *fesoient*, *croyoient* ; on disait, ils *croy-oi-ent* ; c'était un croassement de corbeaux , comme dit l'empereur *Julien* du langage celte , plutôt qu'un langage d'hommes.

Il a fallu des siècles pour ôter cette rouille. Les imperfections qui restent seraient encore intolérables, sans le soin qu'on prend continuellement de les éviter , comme un habile cavalier évite les pierres sur sa route.

Les bons écrivains sont attentifs à combattre les expressions vicieuses que l'ignorance du peuple met d'abord en vogue , & qui , adoptées par les mauvais auteurs , passent ensuite dans les gazettes & dans les écrits publics. Ainsi du mot italien *celata* , qui signifie *elmo*, *casque*, *armet* , les soldats français firent en Italie le mot de *salade* ; de sorte que quand on disait : *il a pris sa salade* , on ne savait si celui dont on parlait avait pris son *casque* ou des *laitues*. Les gazetiers ont traduit le mot *ridotto* par *redoute* , qui signifie une espèce de fortification : mais un homme qui fait sa langue conservera toujours le mot d'*assemblée*. *Rostbeef* signifie en anglais du *bœuf rôti* ; & nos maîtres d'hôtel nous parlent aujourd'hui d'un *rostbeef* de mouton. *Ridingcoat* veut dire un *habit de cheval* ; on en a fait *redingote* , & le peuple croit que c'est un ancien mot de la langue. Il a bien fallu adopter cette expression avec le peuple , parce qu'elle signifie une chose d'usage.

Le plus bas peuple , en fait de termes d'arts & métiers & des choses nécessaires , subjugué la cour ,

si on ose le dire, comme en fait de religion. Ceux qui méprisent le plus le vulgaire sont obligés de parler & de paraître penser comme lui.

Ce n'est pas mal parler que de nommer les choses du nom que le bas peuple leur a imposé ; mais on reconnaît un peuple naturellement plus ingénieux qu'un autre par les noms propres qu'il donne à chaque chose.

Ce n'est que faute d'imagination qu'un peuple adapta la même expression à cent idées différentes. C'est une stérilité ridicule de n'avoir pas su exprimer autrement *un bras de mer*, *un bras de balance*, *un bras de fauteuil* ; il y a de l'indigence d'esprit à dire également la *tête d'un clou*, la *tête d'une armée*. On trouve le mot de *cul* par-tout, & très-mal-à-propos : une rue sans issue ne ressemble en rien à un *cul de sac* ; un honnête homme aurait pu appeler ces sortes de rues des *impasses* ; la populace les a nommées *culs*, & les reines ont été obligées de les nommer ainsi. Le fond d'un artichaut, la pointe qui termine le dessous d'une lampe, ne ressemblent pas plus à un *cul* que des rues sans passage ; on dit pourtant toujours *cul d'artichaut*, *cul de lampe*, parce que le peuple qui a fait la langue était alors grossier. Les Italiens, qui auraient été plus en droit que nous de faire souvent servir ce mot, s'en sont bien donné de garde. Le peuple d'Italie, né plus ingénieux que ses voisins, forma une langue beaucoup plus abondante que la nôtre.

Il faudrait que le cri de chaque animal eût un terme qui le distinguât. C'est une difette insupportable de manquer d'expression pour le cri d'un oiseau, pour celui d'un enfant ; & d'appeler des choses si

différentes du même nom. Le mot de *vagissement*, dérivé du latin *vagitus*, aurait exprimé très-bien le cri des enfans au berceau.

L'ignorance a introduit un autre usage dans toutes les langues modernes. Mille termes ne signifient plus ce qu'ils doivent signifier. *Idiot* voulait dire *solitaire*, aujourd'hui il veut dire *sot*; *Epiphanie* signifiait *superficie*, c'est aujourd'hui la fête des trois rois; *baptiser* c'est se plonger dans l'eau, nous disons baptiser du nom de *Jean* ou de *Jacques*.

A ces défauts de presque toutes les langues, se joignent des irrégularités barbares. *Garçon*, *courtisan*, *coureur*, sont des mots honnêtes; *garce*, *courtisane*, *coureuse*, sont des injures. *Vénus* est un nom charmant, *vénérien* est abominable.

Un autre effet de l'irrégularité de ces langues composées au hasard dans des temps grossiers, c'est la quantité de mots composés dont le simple n'existe plus. Ce sont des enfans qui ont perdu leur père. Nous avons des *architraves* & point de *traves*, des *architectes* & point de *tectes*, des *soubassemens* & point de *bassemens*; il y a des choses *ineffables* & point d'*effables*. On est *intrépide*, on n'est pas *trépide*; *impotent*, & jamais *potent*; un fonds est *inépuisable*, sans pouvoir être *épuisable*. Il y a des *impudens*, des *insolens*, mais ni *pudens*, ni *solens*: *nonchalant* signifie *pareseux*, & *chalant* celui qui achète.

Toutes les langues tiennent plus ou moins de ces défauts; ce sont des terrains tous irréguliers, dont la main d'un habile artiste fait tirer avantage.

Il se glisse toujours dans les langues d'autres défauts qui font voir le caractère d'une nation.

En France les modes s'introduisent dans les expressions comme dans les coiffures. Un malade ou un médecin du bel air se fera avisé de dire qu'il a eu un *souppçon* de fièvre pour signifier qu'il a eu une légère atteinte; voilà bientôt toute la nation qui a des *souppçons* de colique, des *souppçons* de haine, d'amour, de ridicule. Les prédicateurs vous disent en chaire qu'il faut avoir au moins un *souppçon* d'amour de DIEU. Au bout de quelques mois cette mode passe pour faire place à une autre. *Vis-à-vis* s'introduit par-tout. On se trouve dans toutes les conversations *vis-à-vis* de ses goûts & de ses intérêts. Les courtisans sont bien ou mal *vis-à-vis* du roi; les ministres embarrassés *vis-à-vis* d'eux-mêmes; le parlement en corps fait souvenir la nation qu'il a été le soutien des lois *vis-à-vis* de l'archevêque; & les hommes, en chaire, sont *vis-à-vis* de DIEU dans un état de perdition.

Ce qui nuit le plus à la noblesse de la langue, ce n'est pas cette mode passagère dont on se dégoûte bientôt, ce ne sont pas les solécismes de la bonne compagnie dans lesquels les bons auteurs ne tombent point; c'est l'affectation des auteurs médiocres de parler de choses sérieuses dans le style de la conversation. Vous lirez dans nos livres nouveaux de philosophie qu'il ne faut pas faire à pure perte les frais de penser; que les éclipses sont en droit d'effrayer le peuple; qu'*Epicure* avait un extérieur à l'unisson de son ame; que *Clodius* renvia sur *Auguste*; & mille autres expressions pareilles, dignes du laquais des *Précieuses ridicules*.

Le style des ordonnances des rois, & des arrêts prononcés dans les tribunaux, ne sert qu'à faire

voir de quelle barbarie on est parti. On s'en moque dans la comédie des *Plaideurs* :

Lequel Jérôme, après plusieurs rebellions,  
Aurait atteint, frappé, moi sergent à la joue.

Cependant il est arrivé que des gazetiers & des feseurs de journaux ont adopté cette incongruité ; & vous lisez dans des papiers publics : „ On a appris que „ la flotte aurait mis à la voile le 7 mars, & qu'elle „ aurait doublé les Sorlingues.

Tout conspire à corrompre une langue un peu étendue ; les auteurs qui gâtent le style par affectation ; ceux qui écrivent en pays étranger, & qui mêlent presque toujours des expressions étrangères à leur langue naturelle ; les négocians qui introduisent dans la conversation les termes de leur comptoir, & qui vous disent que l'Angleterre arme une flotte, mais que *par contre* la France équipe des vaisseaux : les beaux esprits des pays étrangers, qui, ne connaissant pas l'usage, vous disent qu'un jeune prince a été très-bien *éduqué*, au lieu de dire qu'il a reçu une bonne éducation.

Toute langue étant imparfaite, il ne s'ensuit pas qu'on doive la changer. Il faut absolument s'en tenir à la manière dont les bons auteurs l'ont parlée ; & quand on a un nombre suffisant d'auteurs approuvés, la langue est fixée. Ainsi on ne peut plus rien changer à l'italien, à l'espagnol, à l'anglais, au français, sans les corrompre ; la raison en est claire, c'est qu'on rendrait bientôt inintelligibles les livres qui font l'instruction & le plaisir des nations.

## L A R M E S.

**L**ES larmes font le langage muet de la douleur. Mais pourquoi ? quel rapport y a-t-il entre une idée triste, & cette liqueur limpide & salée, filtrée par une petite glande au coin externe de l'œil, laquelle humecte la conjonctive & les petits points lacrymaux, d'où elle descend dans le nez & dans la bouche par le réservoir appelé *fac lacrymal*, & par ses conduits ?

Pourquoi dans les enfans & dans les femmes dont les organes font d'un réseau faible & délicat, les larmes font-elles plus aisément excitées par la douleur que dans les hommes faits, dont le tissu est plus ferme ?

La nature a-t-elle voulu faire naître en nous la compassion à l'aspect de ces larmes qui nous attendrissent, & nous porter à secourir ceux qui les répandent ? La femme sauvage est aussi fortement déterminée à secourir l'enfant qui pleure, que le ferait une femme de la cour, & peut-être davantage, parce qu'elle a moins de distractions & de passions.

Tout a une fin sans doute dans le corps animal. Les yeux surtout ont des rapports mathématiques si évidens, si démontrés, si admirables avec les rayons de lumière ; cette mécanique est si divine, que je serais tenté de prendre pour un délire de fièvre chaude l'audace de nier les causes finales de la structure de nos yeux.

L'usage des larmes ne paraît pas avoir une fin si déterminée & si frappante ; mais il serait beau que la nature les fit couler pour nous exciter à la pitié.



Il y a des femmes qui sont accusées de pleurer quand elles veulent. Je ne suis nullement surpris de leur talent. Une imagination vive, sensible, & tendre, peut se fixer à quelque objet ; à quelque ressouvenir douloureux, & se représenter avec des couleurs si dominantes qu'elles lui arrachent des larmes. C'est ce qui arrive à plusieurs acteurs, & principalement à des actrices sur le théâtre.

Les femmes qui les imitent dans l'intérieur de leurs maisons, joignent à ce talent la petite fraude de paraître pleurer pour leur mari, tandis qu'en effet elles pleurent pour leur amant. Leurs larmes sont vraies, mais l'objet en est faux.

Il est impossible d'affecter les pleurs sans sujet, comme on peut affecter de rire. Il faut être sensiblement touché pour forcer la glande lacrymale à se comprimer & à répandre sa liqueur sur l'orbite de l'œil ; mais il ne faut que vouloir pour former le rire.

On demande pourquoi le même homme qui aura vu d'un œil sec les événemens les plus atroces, qui même aura commis des crimes de sang-froid, pleurera au théâtre à la représentation de ces événemens & de ces crimes ? c'est qu'il ne les voit pas avec les mêmes yeux, il les voit avec ceux de l'auteur & de l'acteur. Ce n'est plus le même homme ; il était barbare, il était agité de passions furieuses quand il vit tuer une femme innocente, quand il se souilla du sang de son ami ; il redevient homme au spectacle. Son ame était remplie d'un tumulte orageux, elle est tranquille, elle est vide ; la nature y rentre ; il répand des larmes vertueuses. C'est-là le vrai mérite, le grand bien des spectacles ; c'est-là ce que ne peuvent jamais faire ces

froides déclamations d'un orateur gagé pour ennuyer tout un auditoire pendant une heure.

Le capitoul *David*, qui fans s'émouvoir, vit & fit mourir l'innocent *Calas* sur la roue, aurait versé des larmes en voyant son propre crime dans une tragédie bien écrite & bien récitée.

C'est ainsi que *Pope* a dit dans le prologue du *Caton* d'*Addisson* :

*Tyrants no more their savage nature kept ;  
And foes to virtue wondered how they wept.*

De se voir attendris les méchans s'étonnèrent,  
Le crime eut des remords, & les tyrans pleurèrent.

## L E P R E E T V E R O L E .

**I**L s'agit ici de deux grandes divinités, l'une ancienne & l'autre moderne qui ont régné dans notre hémisphère. Le révérend père dom *Calmet*, grand antiquaire, c'est-à-dire grand compilateur de ce qu'on a dit autrefois, & de ce qu'on a répété de nos jours, a confondu la vérole & la lèpre. Il prétend que c'est de la vérole que le bon homme *Job* était attaqué ; & il suppose, d'après un fier commentateur nommé *Pinéda*, que la vérole & la lèpre sont précisément la même chose. Ce n'est pas que *Calmet* soit médecin ; ce n'est pas qu'il raisonne, mais il cite ; & dans son métier de commentateur, les citations ont toujours tenu lieu de raisons. Il cite entr'autres le consul *Aufone* né gascon & poète, précepteur du malheureux empereur *Gratien*, & que quelques-uns ont cru avoir été évêque.

*Calmet*

*Calmet*, dans sa dissertation sur la maladie de *Job*, renvoie le lecteur à cette épigramme d'*Aufone* sur une dame romaine nommée *Crispa*.

- » *Crispa* pour ses amans ne fut jamais farouche ;  
 » Elle offre à leurs plaisirs & sa langue & sa bouche ;  
 » Tous ses trous en tout temps furent ouverts pour eux :  
 » Célébrons, mes amis, des soins si généreux. »

On ne voit pas ce que cette prétendue épigramme a de commun avec ce qu'on impute à *Job*, qui d'ailleurs n'a jamais existé, & qui n'est qu'un personnage allégorique d'une fable arabe, ainsi que nous l'avons vu.

Quand *Astruc*, dans son Histoire de la vérole, allègue des autorités pour prouver que la vérole vient en effet de *S<sup>t</sup> Domingue*, & que les Espagnols la rapportèrent d'Amérique, ses citations sont plus concluantes.

Deux choses prouvent, à mon avis, que nous devons la vérole à l'Amérique ; la première est la foule des auteurs, des médecins & des chirurgiens du seizième siècle, qui attestent cette vérité ; la seconde est le silence de tous les médecins & de tous les poètes de l'antiquité qui n'ont jamais connu cette maladie, & qui n'ont jamais prononcé son nom. Je regarde ici le silence des médecins & des poètes comme une preuve également démonstrative. Les premiers, à commencer par *Hippocrate*, n'auraient pas manqué de décrire cette maladie, de la caractériser, de lui donner un nom, de chercher quelques remèdes. Les poètes, aussi malins que les médecins

font laborieux, auraient parlé dans leurs fatires de la chaudépisse, du chancre, du poulain, de tout ce qui précède ce mal affreux & de toutes ses suites. Vous ne trouvez pas un seul vers dans *Horace*, dans *Catulle*, dans *Martial*, dans *Juvénal*, qui ait le moindre rapport à la vérole; tandis qu'ils s'étendent tous avec tant de complaisance sur tous les effets de la débauche.

Il est très-certain que la petite vérole ne fut connue des Romains qu'au sixième siècle; que la vérole américaine ne fut apportée en Europe qu'à la fin du quinzième, & que la lèpre est aussi étrangère à ces deux maladies que la paralysie l'est à la danse de S<sup>t</sup> Vit ou de S<sup>t</sup> Guy.

La lèpre était une gale d'une espèce horrible. Les Juifs en furent attaqués plus qu'aucun peuple des pays chauds, parce qu'ils n'avaient ni linge ni bains domestiques. Ce peuple était si mal-propre que ses législateurs furent obligés de lui faire une loi de se laver les mains.

Tout ce que nous gagnâmes à la fin de nos croisades, ce fut cette gale; & de tout ce que nous avions pris, elle fut la seule chose qui nous resta. Il fallut bâtir par-tout des léproseries, pour renfermer ces malheureux attaqués d'une gale pestilentielle & incurable.

La lèpre, ainsi que le fanatisme & l'usure, avait été le caractère distinctif des Juifs. Ces malheureux n'ayant point de médecins, les prêtres se mirent en possession de gouverner la lèpre, & d'en faire un point de religion. C'est ce qui a fait dire à quelques téméraires que les Juifs étaient de véritables sauvages, dirigés par leurs jongleurs. Leurs prêtres, à la vérité, ne guérissaient pas la lèpre, mais ils séparaient les galeux

de la société, & par-là ils acquéraient un pouvoir prodigieux. Tout homme atteint de ce mal était emprisonné comme un voleur; de sorte qu'une femme qui voulait se défaire de son mari n'avait qu'à gagner un prêtre, le mari était enfermé; c'était une espèce de lettre de cachet de ce temps-là. Les Juifs, & ceux qui les gouvernaient, étaient si ignorans qu'ils prirent les teignes qui rongent les habits & les moisissures des murailles pour une lèpre. Ils imaginèrent donc la lèpre des maisons & des habits; de sorte que le peuple, ses guenilles & ses cabanes, tout fut sous la verge sacerdotale.

Une preuve qu'au temps de la découverte de la vérole, il n'y avait nul rapport entre ce mal & la lèpre, c'est que le peu qui restait encore de lépreux à la fin du quinzième siècle ne voulut faire aucune sorte de comparaison avec les vérolés.

On mit d'abord quelques vérolés dans les hôpitaux des lépreux; mais ceux-ci les reçurent avec indignation. Ils présentèrent requête pour en être séparés, comme des gens en prison pour dettes, ou pour des affaires d'honneur, demandant à n'être pas confondus avec la canaille des criminels.

Nous avons déjà dit que le parlement de Paris rendit le 6 mars 1496 un arrêt par lequel tous les vérolés; qui n'étaient pas bourgeois de Paris, eussent à sortir dans vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus. L'arrêt n'était ni chrétien, ni légal, ni sensé; & nous en avons beaucoup de cette espèce: mais il prouve que la vérole était regardée comme un fléau nouveau qui n'avait rien de commun avec la lèpre,

puisqu'on ne pendait point les lépreux pour avoir couché à Paris , & qu'on pendait les vérolés.

Les hommes peuvent se donner la lèpre par leur faleté , ainsi qu'une certaine espèce d'animaux auxquels la canaille ressemble assez ; mais pour la vérole , c'est la nature qui a fait ce présent à l'Amérique. Nous lui avons déjà reproché à cette nature , si bonne & si méchante , si éclairée & si aveugle , d'avoir été contre son but , en empoisonnant la source de la vie ; & nous gémissons encore de n'avoir point trouvé de solution à cette difficulté terrible.

Nous avons vu ailleurs que l'homme en général , l'un portant l'autre , n'a qu'environ vingt-deux ans à vivre ; & pendant ces vingt-deux ans il est sujet à plus de vingt-deux mille maux , dont plusieurs sont incurables.

Dans cet horrible état on se pavane encore ; on fait l'amour au hasard de tomber en pourriture , on s'intrigue , on fait la guerre , on fait des projets comme si on devait vivre mille siècles dans les délices.

## LETTRES , GENS DE LETTRES , OU LETTRÉS.

**D**ANS nos temps barbares , lorsque les Francs , les Germains , les Bretons , les Lombards , les Mosarabes espagnols ne savaient ni lire ni écrire , on institua des écoles , des universités , composées presque toutes d'ecclésiastiques , qui , ne sachant que leur jargon , enseignèrent ce jargon à ceux qui voulurent l'apprendre ; les académies ne sont venues que long-temps

après ; elles ont méprisé les sottises des écoles , mais elles n'ont pas toujours osé s'élever contr'elles , parce qu'il y a des sottises qu'on respecte , attendu qu'elles tiennent à des choses respectables.

Les gens de lettres qui ont rendu le plus de service au petit nombre d'êtres pensans répandus dans le monde , sont les lettrés ifolés , les vrais savans renfermés dans leur cabinet , qui n'ont ni argumenté sur les bancs des universités , ni dit les choses à moitié dans les académies ; & ceux-là ont presque tous été persécutés. Notre misérable espèce est tellement faite que ceux qui marchent dans le chemin battu jettent toujours des pierres à ceux qui enseignent un chemin nouveau.

*Montesquieu* dit que les Scythes crevaient les yeux à leurs esclaves , afin qu'ils fussent moins distraits en battant leur beurre ; c'est ainsi que l'inquisition en use , & presque tout le monde est aveugle dans les pays où ce monstre règne. On a deux yeux depuis plus de cent ans en Angleterre ; les Français commencent à ouvrir un œil : mais quelquefois il se trouve des hommes en place qui ne veulent pas même permettre qu'on soit borgne.

Ces pauvres gens en place sont comme le docteur *Balouard* de la comédie italienne , qui ne veut être servi que par le balourd arlequin , & qui craint d'avoir un valet trop pénétrant.

Faites des odes à la louange de monseigneur *Superbus fadus* , des madrigaux pour sa maîtresse , dédiez à son portier un livre de géographie , vous serez bien reçu ; éclairez les hommes , vous serez écrasé.

*Descartes* est obligé de quitter sa patrie, *Gassendi* est calomnié, *Arnauld* traîne ses jours dans l'exil ; tout philosophe est traité comme les prophètes chez les Juifs.

Qui croirait que dans le dix-huitième siècle un philosophe ait été traîné devant les tribunaux séculiers & traité d'impie par les tribunaux d'argumens, pour avoir dit que les hommes ne pourraient exercer les arts s'ils n'avaient pas de mains ? Je ne désespère pas qu'on ne condamne bientôt aux galères le premier qui aura l'insolence de dire qu'un homme ne penserait pas s'il était sans tête ; car, lui dira un bachelier, l'ame est un esprit pur, la tête n'est que de la matière ; DIEU peut placer l'ame dans le talon, aussi-bien que dans le cerveau : partant, je vous dénonce comme un impie.

Le plus grand malheur d'un homme de lettres n'est peut-être pas d'être l'objet de la jalousie de ses confrères, la victime de la cabale, le mépris des puissans du monde, c'est d'être jugé par des sots. Les sots vont loin quelquefois, surtout quand le fanatisme se joint à l'ineptie, & à l'ineptie l'esprit de vengeance. Le grand malheur encore d'un homme de lettres est ordinairement de ne tenir à rien. Un bourgeois achète un petit office, & le voilà soutenu par ses confrères. Si on lui fait une injustice, il trouve aussitôt des défenseurs. L'homme de lettres est sans secours ; il ressemble aux poissons volans ; s'il s'élève un peu, les oiseaux le dévorent ; s'il plonge, les poissons le mangent.

Tout homme public paye tribut à la malignité, mais il est payé en deniers & en honneurs.



## L I B E L L E.

ON nomme *libelles* de petits livres d'injures. Ces livres sont petits, parce que les auteurs ayant peu de raisons à donner, n'écrivant point pour instruire, & voulant être lus, sont forcés d'être courts. Ils y mettent très-rarement leurs noms, parce que les assassins craignent d'être saisis avec des armes défendues.

Il y a les libelles politiques. Les temps de la ligue & de la fronde en regorgèrent. Chaque dispute en Angleterre en produit des centaines. On en fit contre *Louis XIV* de quoi fournir une vaste bibliothèque.

Nous avons les libelles théologiques depuis environ seize cents ans : c'est bien pis ; ce sont des injures sacrées des halles : Voyez seulement comment *saint Jérôme* traite *Ruffin* & *Vigilantius*. Mais depuis lui les disputeurs ont bien enchéri. Les derniers libelles ont été ceux des molinistes contre les jansénistes, on les compte par milliers. De tous ces fatras il ne reste aujourd'hui que les seules Lettres provinciales.

Les gens de lettres pourraient le disputer aux théologiens. *Boileau* & *Fontenelle*, qui s'attaquèrent à coups d'épigrammes, disaient tous deux que les libelles dont ils avaient été gourmés n'auraient pas tenu dans leurs chambres. Tout cela tombe comme les feuilles en automne. Il y a eu des gens qui ont traité de libelles toutes les injures qu'on dit par écrit à son prochain.

Selon eux les pouilles, que les prophètes chantèrent quelquefois aux rois d'Israël, étaient des libelles

diffamatoires pour faire soulever les peuples contre eux. Mais comme la populace n'a jamais lu dans aucun pays du monde, il est à croire que ces fatires, qu'on débitait sous le manteau, ne faisaient pas grand mal. C'est en parlant au peuple assemblé qu'on excite des séditions bien plutôt qu'en écrivant. C'est pourquoi la première chose que fit, à son avènement, la reine d'Angleterre *Elisabeth*, chef de l'Eglise anglicane & défenseur de la foi, ce fut d'ordonner qu'on ne prêchât de six mois sans sa permission expresse.

L'Anti-Caton de *César* était un libelle; mais *César* fit plus de mal à *Caton* par la bataille de *Pharfale* & par celle de *Tapfa* que par ses diatribes.

Les *Philippiques* de *Cicéron* sont des libelles; mais les proscriptions des triumvirs furent des libelles plus terribles.

*S<sup>t</sup> Cyrille*, *S<sup>t</sup> Grégoire* de *Nazianze* firent des libelles contre le grand empereur *Julien*; mais ils eurent la générosité de ne les publier qu'après sa mort.

Rien ne ressemble plus à des libelles que certains manifestes de souverains. Les secrétaires du cabinet de *Moustapha*, empereur des *Osmanlis*, ont fait un libelle de leur déclaration de guerre.

DIEU les en a punis, eux & leur commettant. Le même esprit qui anima *César*, *Cicéron* & les secrétaires de *Moustapha*, domine dans tous les polissons qui font des libelles dans leurs greniers; *Natura est semper sibi consona*. Qui croirait que les âmes de *Garasse*, du cocher de *Vertamon*, de *Nonotte*, de *Paulian*, de *Fréron*, de *Langleviel* dit *la Beaumelle*, fussent, à cet égard, de la même trempe que les âmes de *César*, de *Cicéron*, de *S<sup>t</sup> Cyrille* & du secrétaire de l'empereur des *Osmanlis*? rien n'est pourtant plus vrai.

## L I B E R T É.

O U je me trompe fort, ou *Locke* le définisseur a très-bien défini la liberté *puissance*. Je me trompe encore, ou *Colins* célèbre magistrat de Londres est le seul philosophe qui ait bien approfondi cette idée; & *Clarke* ne lui a répondu qu'en théologien. Mais de tout ce qu'on a écrit en France sur la liberté, le petit dialogue suivant est ce qui m'a paru de plus net.

A. Voilà une batterie de canons qui tire à nos oreilles, avez-vous la liberté de l'entendre ou de ne l'entendre pas?

B. Sans doute, je ne puis pas m'empêcher de l'entendre.

A. Voulez-vous que ce canon emporte votre tête & celles de votre femme & de votre fille qui se promènent avec vous?

B. Quelle proposition me faites-vous là? je ne peux pas tant que je suis de sens rassis vouloir chose pareille, cela m'est impossible.

A. Bon; vous entendez nécessairement ce canon, & vous voulez nécessairement ne pas mourir vous & votre famille d'un coup de canon à la promenade; vous n'avez ni le pouvoir de ne pas entendre, ni le pouvoir de vouloir rester ici?

B. Cela est clair. (a)

(a) Un pauvre d'esprit, dans un petit écrit honnête, poli, & surtout bien raisonné, objecte que si le prince ordonne à B. de rester exposé au canon, il y restera. Oui, sans doute, s'il a plus de courage, ou plutôt plus de crainte de la honte que d'amour de la vie, comme il arrive très-souvent. Premièrement, il s'agit ici d'un cas tout différent. Secondement,

A. Vous avez en conséquence fait une trentaine de pas pour être à l'abri du canon, vous avez eu le pouvoir de marcher avec moi ce peu de pas ?

B. Cela est encore très-clair ?

A. Et si vous aviez été paralytique, vous n'auriez pu éviter d'être exposé à cette batterie, vous auriez nécessairement entendu & reçu un coup de canon ; & vous seriez mort nécessairement ?

B. Rien n'est plus véritable.

A. En quoi consiste donc votre liberté, si ce n'est dans le pouvoir que votre individu a exercé de faire ce que votre volonté exigeait d'une nécessité absolue ?

B. Vous m'embarrassez ; la liberté n'est donc autre chose que le pouvoir de faire ce que je veux ?

A. Réfléchissez-y, & voyez si la liberté peut être entendue autrement.

B. En ce cas mon chien de chasse est aussi libre que moi ; il a nécessairement la volonté de courir quand il voit un lièvre, & le pouvoir de courir s'il n'a pas mal aux jambes. Je n'ai donc rien au-dessus de mon chien, vous me réduisez à l'état des bêtes.

A. Voilà les pauvres sophismes des pauvres sophistes qui vous ont instruit. Vous voilà bien malade d'être libre comme votre chien ! Ne mangez-vous pas, ne dormez-vous pas, ne propagez-vous pas comme lui, à l'attitude près ? Voudriez-vous

quand l'instinct de la crainte de la honte l'emporte sur l'instinct de la conservation de soi-même, l'homme est autant nécessité à demeurer exposé au canon, qu'il est nécessité à fuir quand il n'est pas honteux de fuir. Le pauvre d'esprit était nécessité à faire des objections ridicules, & à dire des injures ; & les philosophes se sentent nécessités à se moquer un peu de lui, & à lui pardonner.

avoir l'odorat autrement que par le nez ? Pourquoi voulez-vous avoir la liberté autrement que votre chien ?

B. Mais j'ai une ame qui raisonne beaucoup , & mon chien ne raisonne guère. Il n'a presque que des idées simples , & moi j'ai mille idées métaphysiques.

A. Hé bien , vous êtes mille fois plus libre que lui ; c'est-à-dire , vous avez mille fois plus de pouvoir de penser que lui : mais vous n'êtes pas libre autrement que lui.

B. Quoi ! je ne suis pas libre de vouloir ce que je veux ?

A. Qu'entendez-vous par-là ?

B. J'entends ce que tout le monde entend. Ne dit-on pas tous les jours , les volontés sont libres ?

A. Un proverbe n'est pas une raison , expliquez-vous mieux ?

B. J'entends que je suis libre de vouloir comme il me plaira.

A. Avec votre permission , cela n'a pas de sens ; ne voyez-vous pas qu'il est ridicule de dire : je veux vouloir. Vous voulez nécessairement , en conséquence des idées qui se sont présentées à vous. Voulez-vous vous marier , oui ou non ?

B. Mais si je vous disais que je ne veux ni l'un ni l'autre ?

A. Vous répondriez comme celui qui disait : Les uns croient le cardinal *Mazarin* mort , les autres le croient vivant , & moi je ne crois ni l'un ni l'autre.

B. Hé bien , je veux me marier.

A. Ah! c'est répondre cela. Pourquoi voulez-vous vous marier?

B. Parce que je suis amoureux d'une jeune fille, belle, douce, bien élevée, assez riche, qui chante très-bien, dont les parens sont de très-honnêtes gens, & que je me flatte d'être aimé d'elle, & fort bien venu de sa famille.

A. Voilà une raison. Vous voyez que vous ne pouvez vouloir sans raison. Je vous déclare que vous êtes libre de vous marier; c'est-à-dire que vous avez le pouvoir de signer le contrat, de faire la noce & de coucher avec votre femme.

B. Comment! je ne peux vouloir sans raison? Hé que deviendra cet autre proverbe: *Sit pro ratione voluntas*; ma volonté est ma raison, je veux parce que je veux?

A. Cela est absurde, mon cher ami; il y aurait en vous un effet sans cause.

B. Quoi! lorsque je joue à pair ou non, j'ai une raison de choisir pair plutôt qu'impair?

A. Oui, sans doute.

B. Et quelle est cette raison, s'il vous plaît?

A. C'est que l'idée d'impair s'est présentée à votre esprit plutôt que l'idée opposée. Il serait plaisant qu'il y eût des cas où vous voulez parce qu'il y a une cause de vouloir, & qu'il y eût quelques cas où vous voulussiez sans cause. Quand vous voulez vous marier, vous en sentez la raison dominante évidemment; vous ne la sentez pas quand vous jouez à pair ou non; & cependant il faut bien qu'il y en ait une.

B. Mais, encore une fois, je ne suis donc pas libre ?

A. Votre volonté n'est pas libre ; mais vos actions le sont. Vous êtes libre de faire, quand vous avez le pouvoir de faire.

B. Mais tous les livres que j'ai lus sur la liberté d'indifférence. . . .

A. Qu'entendez-vous par liberté d'indifférence ?

B. J'entends de cracher à droite ou à gauche, de dormir sur le côté droit ou sur le gauche, de faire quatre tours de promenade ou cinq.

A. Vous auriez là vraiment une plaisante liberté ! DIEU vous aurait fait un beau présent ! Il y aurait bien là de quoi se vanter. Que vous servirait un pouvoir qui ne s'exercerait que dans des occasions si futiles ? Mais le fait est qu'il est ridicule de supposer la volonté de vouloir cracher à droite. Non-seulement cette volonté de vouloir est absurde ; mais il est certain que plusieurs petites circonstances vous déterminent à ces actes que vous appelez indifférens. Vous n'êtes pas plus libre dans ces actes que dans les autres. Mais, encore une fois, vous êtes libre en tout temps, en tout lieu, dès que vous faites ce que vous voulez faire.

B. Je soupçonne que vous avez raison. J'y rêverai.

## LIBERTÉ DE PENSER.

VERS l'an 1707, temps où les Anglais gagnèrent la bataille de Sarragoffe, protégèrent le Portugal, & donnèrent pour quelque temps un roi à l'Espagne, milord *Boldmind* officier-général, qui avait été blessé, était aux eaux de Barège. Il y rencontra le comte *Médroso*, qui étant tombé de cheval derrière le bagage, à une lieue & demie du champ de bataille, venait prendre les eaux aussi. Il était familier de l'inquisition; milord *Boldmind* n'était familier que dans la conversation: un jour après boire il eut avec *Médroso* cet entretien.

B O L D M I N D.

Vous êtes donc sergent des dominicains? vous faites-là un vilain métier.

M E D R O S O.

Il est vrai; mais j'ai mieux aimé être leur valet que leur victime, & j'ai préféré le malheur de brûler mon prochain à celui d'être cuit moi-même.

B O L D M I N D.

Quelle horrible alternative! vous étiez cent fois plus heureux sous le joug des Maures, qui vous laissaient croupir librement dans toutes vos superstitions, & qui tout vainqueurs qu'ils étaient, ne s'arrogeaient pas le droit inouï de tenir les ames dans les fers.

M E D R O S O.

Que voulez-vous! il ne nous est permis, ni d'écrire,



ni de parler, ni même de penser. Si nous parlons, il est aisé d'interpréter nos paroles, encore plus nos écrits. Enfin, comme on ne peut nous condamner dans un auto-da-fé pour nos pensées secrètes, on nous menace d'être brûlés éternellement par l'ordre de DIEU même, si nous ne pensons pas comme les jacobins. Ils ont persuadé au gouvernement que si nous avions le sens commun, tout l'Etat ferait en combustion, & que la nation deviendrait la plus malheureuse de la terre.

## B O L D M I N D.

Trouvez-vous que nous soyons si malheureux nous autres Anglais qui couvrons les mers de vaisseaux, & qui venons gagner pour vous des batailles au bout de l'Europe? Voyez-vous que les Hollandais qui vous ont ravi presque toutes vos découvertes dans l'Inde, & qui aujourd'hui sont au rang de vos protecteurs, soient maudits de DIEU pour avoir donné une entière liberté à la presse, & pour faire le commerce des pensées des hommes? L'empire romain en a-t-il été moins puissant parce que *Tullius Cicero* a écrit avec liberté?

## M E D R O S O.

Quel est ce *Tullius Cicero*? jamais je n'ai entendu prononcer ce nom-là à la sainte Hermandad.

## B O L D M I N D.

C'était un bachelier de l'université de Rome qui écrivait ce qu'il pensait, ainsi que *Julius César*, *Marcus Aurelius*, *Titus Lucretius Carus*, *Plinius*, *Seneca* & autres docteurs.

M E D R O S O.

Je ne les connais point ; mais on m'a dit que la religion catholique , basque & romaine est perdue si on se met à penser.

B O L D M I N D.

Ce n'est pas à vous à le croire : car vous êtes sûrs que votre religion est divine , & que les portes d'enfer ne peuvent prévaloir contr'elle. Si cela est, rien ne pourra jamais la détruire.

M E D R O S O.

Non ; mais on peut la réduire à peu de chose , & c'est pour avoir pensé que la Suède , le Danemarck , toute votre île , la moitié de l'Allemagne gémissent dans le malheur épouvantable de n'être plus sujets du pape. On dit même que si les hommes continuent à suivre leurs fausses lumières , ils s'en tiendront bientôt à l'adoration simple de DIEU & à la vertu. Si les portes de l'enfer prévalent jamais jusque-là , que deviendra le saint Office ?

B O L D M I N D.

Si les premiers chrétiens n'avaient pas eu la liberté de penser , n'est-il pas vrai qu'il n'y eût point eu de christianisme ?

M E D R O S O.

Que voulez-vous dire ? je ne vous entends point.

B O L D M I N D.

Je le crois bien. Je veux dire que si *Tibère* & les premiers empereurs avaient eu des jacobins , qui eussent empêché les premiers chrétiens d'avoir des plumes

plumes & de l'encre ; s'il n'avait pas été long-temps permis dans l'empire romain de penser librement , il eût été impossible que les chrétiens établissent leurs dogmes. Si donc le christianisme ne s'est formé que par la liberté de penser , par quelle contradiction , par quelle injustice voudrait-il anéantir aujourd'hui cette liberté sur laquelle seule il est fondé ?

Quand on vous propose quelque affaire d'intérêt n'examinez-vous pas long-temps avant de conclure ? Quel plus grand intérêt y a-t-il au monde que celui de notre bonheur ou de notre malheur éternel ? Il y a cent religions sur la terre , qui toutes vous damnent si vous croyez à vos dogmes , qu'elles appellent, absurdes & impies ; examinez donc ces dogmes.

M E D R O S O .

Comment puis-je les examiner ? je ne suis pas jacobin.

B O L D M I N D .

Vous êtes homme , & cela suffit.

M E D R O S O .

Hélas ! vous êtes bien plus homme que moi.

B O L D M I N D .

Il ne tient qu'à vous d'apprendre à penser ; vous êtes né avec de l'esprit ; vous êtes un oiseau dans la cage de l'inquisition ; le saint Office vous a rogné les ailes , mais elles peuvent revenir. Celui qui ne fait pas la géométrie peut l'apprendre ; tout homme peut s'instruire ; il est honteux de mettre son ame entre les mains de ceux à qui vous ne confieriez pas votre argent : osez penser par vous-même.

M E D R O S O.

On dit que si tout le monde pensait par soi-même, ce serait une étrange confusion.

B O L D M I N D.

C'est tout le contraire. Quand on assiste à un spectacle, chacun en dit librement son avis, & la paix n'est point troublée; mais si quelque protecteur insolent d'un mauvais poëte voulait forcer tous les gens de goût à trouver bon ce qui leur paraît mauvais, alors les sifflets se feraient entendre, & les deux partis pourraient se jeter des pommes à la tête, comme il arriva une fois à Londres. Ce sont ces tyrans des esprits, qui ont causé une partie des malheurs du monde. Nous ne sommes heureux en Angleterre que depuis que chacun jouit librement du droit de dire son avis.

M E D R O S O.

Nous sommes aussi fort tranquilles à Lisbonne où personne ne peut dire le sien.

B O L D M I N D.

Vous êtes tranquilles; mais vous n'êtes pas heureux: c'est la tranquillité des galériens qui rament en cadence & en silence.

M E D R O S O.

Vous croyez donc que mon ame est aux galères?

B O L D M I N D.

Oui; & je voudrais la délivrer.

M E D R O S O.

Mais si je me trouve bien aux galères?

B O L D M I N D.

En ce cas vous méritez d'y être.

## LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

L'AUMONIER du prince de.... lequel prince est catholique romain , menaçait un anabaptiste de le chasser des petits Etats du prince. Il lui disait qu'il n'y a que trois sectes autorisées dans l'Empire , celle qui mange JESUS-CHRIST DIEU par la foi seule dans un morceau de pain en buvant un coup , celle qui mange JESUS-CHRIST DIEU avec du pain , & celle qui mange JESUS-CHRIST DIEU en corps & en ame sans pain ni vin ; que pour lui anabaptiste qui ne mange DIEU en aucune façon , il n'était pas digne de vivre dans les terres de monseigneur ; & enfin la conversation s'échauffant , l'aumônier menaça l'anabaptiste de le faire pendre.

Ma foi , tant pis pour son altesse , répondit l'anabaptiste ; je suis un gros manufacturier , j'emploie deux cents ouvriers , je fais entrer deux cents mille écus par an dans ses Etats , ma famille s'établira ailleurs , monseigneur y perdra plus que moi.

Et si monseigneur fait pendre tes deux cents ouvriers & ta famille , reprit l'aumônier ; & s'il donne ta manufacture à de bons catholiques ?

Jel'en défie , dit le vieillard ; on ne donne pas une manufacture comme une métairie ; parce qu'on ne donne pas l'industrie. Cela serait beaucoup plus fou que s'il fesait tuer tous ses veaux qui ne communient pas plus que moi.

L'intérêt de monseigneur n'est pas que je mange DIEU ; il est que je procure à ses sujets de quoi

manger , & que j'augmente fés revenus par mon travail. Je fuis honnête-homme ; & quand j'aurais le malheur de n'être pas né tel , ma profeflion me forcerait à le devenir : car dans les entreprises de négoce , ce n'eft pas comme dans celles de cour ; point de fuccès fans probité. Que t'importe que j'aie été baptifé dans l'âge qu'on appelle *de raifon* , tandis que tu l'as été fans le favoir ? Que t'importe que j'adore DIEU fans le manger , tandis que tu le fais , que tu le manges & que tu le digères ? Si tu fuivais tes belles maximes , & fi tu avais la force en main , tu irais donc d'un bout de l'univers à l'autre , feffant pendre à ton plaifir le grec qui ne croit pas que l'Efprit procède du père & du fils ; tous les anglais , tous les hollandais , danois , fuédois , pruffiens , hanovriens , faxons , heffois , bernois , qui ne croient pas le pape infaillible ; tous les mufulmans qui croient un feul Dieu , & qui ne lui donnent ni père ni mère ; & les Indiens dont la religion eft plus ancienne que la juive ; & les lettrés chinois qui , depuis cinq mille ans , fervent un Dieu unique fans fuperffition & fans fanatisme ? Voilà donc ce que tu ferais fi tu étais le maître ? Affurément , dit le prêtre , car je fuis dévoré du zèle de la maifon de DIEU : *Zelus domus tuæ comedit me.*

Etrange feffe , ou plutôt infernale horreur ! s'écria le bon père de famille. Quelle religion que celle qui ne fe foutiendrait que par des bourreaux , & qui ferait à DIEU l'outrage de lui dire : Tu n'es pas affez puiffant pour foutenir par toi-même ce que nous appelons ton véritable culte , il faut que nous t'aidions ; tu ne peux rien fans nous , & nous ne

pouvons rien fans tortures , fans échafauds & fans bûchers.

Çà , dis-moi un peu , sanguinaire aumônier , es-tu dominicain , ou jésuite , ou diable ? Je suis jésuite , dit l'autre. Hé , mon ami , si tu n'es pas diable , pourquoi dis-tu des choses si diaboliques ?

C'est que le révérend père recteur m'a ordonné de les dire.

Et qui a ordonné cette abomination au révérend père recteur ?

C'est le provincial.

De qui le provincial a-t-il reçu cet ordre ?

De notre général ; & le tout pour plaire au pape.

Le pauvre anabaptiste s'écria : Sacrés papes qui êtes à Rome sur le trône des *Césars*, archevêques , évêques , abbés devenus souverains , je vous respecte & je vous fuis. Mais si dans le fond du cœur vous avouez que vos richesses & votre puissance ne sont fondées que sur l'ignorance & la bêtise de nos pères , jouissez-en du moins avec modération. Nous ne voulons pas vous détrôner , mais ne nous écrasez pas. Jouissez , & laissez-nous paisibles ; sinon craignez qu'à la fin la patience n'échappe aux peuples , & qu'on ne vous réduise pour le bien de vos ames à la condition des apôtres dont vous prétendez être les successeurs.

Ah , misérable ! tu voudrais que le pape & l'évêque de Vurtzbourg gagnassent le ciel par la pauvreté évangélique !

Ah , mon révérend père , tu voudrais me faire pendre !

## LIBERTÉ D'IMPRIMER.

MAIS quel mal peut faire à la Russie la prédiction de *Jean-Jacques* ? (1) Aucun ; il lui sera permis de l'expliquer dans un sens mystique , typique , allégorique , selon l'usage. Les nations qui détruiront les Russes , ce seront les belles-lettres , les mathématiques , l'esprit de société , la politesse , qui dégradent l'homme , & pervertissent sa nature.

On a imprimé cinq à six mille brochures en Hollande contre *Louis XIV* ; aucune n'a contribué à lui faire perdre les batailles de Blenheim , de Turin & de Ramillies.

En général , il est de droit naturel de se servir de sa plume comme de sa langue , à ses périls , risques & fortunes. Je connais beaucoup de livres qui ont ennuyé , je n'en connais point qui ait fait de mal réel. Des théologiens , ou de prétendus politiques , crient : „ La religion est détruite , le gouvernement „ est perdu , si vous imprimez certaines vérités ou „ certains paradoxes. Ne vous avisez jamais de „ penser qu'après en avoir demandé la licence à „ un moine ou à un commis. Il est contre le bon „ ordre qu'un homme pense par soi-même. *Homère* ,

( 1 ) *Roussseau* a prédit la destruction prochaine de l'empire de Russie : sa grande raison est que *Pierre I* a cherché à répandre les arts & les sciences dans son empire. Mais malheureusement pour le prophète , les arts & les sciences n'existent que dans la nouvelle capitale , & n'y sont presque cultivés que par des mains étrangères ; cependant ces lumières , quoique bornées à la capitale , ont contribué à augmenter la puissance de la Russie , & jamais elle n'a été moins exposée aux événemens qui peuvent détruire un grand empire que depuis le temps où *Roussseau* a prophétisé.



» Platon , Cicéron , Virgile , Pline , Horace , n'ont  
 » jamais rien publié qu'avec l'approbation des doc-  
 » teurs de sorbonne & de la sainte inquisition.

» Voyez dans quelle décadence horrible la liberté  
 » de la presse a fait tomber l'Angleterre & la Hol-  
 » lande. Il est vrai qu'elles embrassent le commerce  
 » du monde entier , & que l'Angleterre est victorieuse  
 » sur mer & sur terre ; mais ce n'est qu'une fausse  
 » grandeur , une fausse opulence ; elles marchent à  
 » grands pas à leur ruine. Un peuple éclairé ne  
 » peut subsister. »

On ne peut raisonner plus juste , mes amis ; mais voyons , s'il vous plaît , quel État a été perdu par un livre. Le plus dangereux , le plus pernicieux de tous est celui de *Spinoza*. Non-seulement en qualité de juif il attaque le nouveau testament , mais en qualité de savant il ruine l'ancien ; son système d'athéisme est mieux lié , mieux raisonné mille fois que ceux de *Straton* & d'*Epicure*. On a besoin de la plus profonde sagacité pour répondre aux argumens par lesquels il tâche de prouver qu'une substance n'en peut former une autre.

Je déteste comme vous son livre , que j'entends peut-être mieux que vous , & auquel vous avez très-mal répondu ; mais avez-vous vu que ce livre ait changé la face du monde ? Y a-t-il quelque prédicant qui ait perdu un florin de sa pension par le débit des œuvres de *Spinoza* ? y a-t-il un évêque dont les rentes aient diminué ? Au contraire , leur revenu a doublé depuis ce temps-là ; tout le mal s'est réduit à un petit nombre de lecteurs paisibles , qui ont examiné les argumens de *Spinoza* dans leur cabinet ,

& qui ont écrit pour ou contre des ouvrages très-peu connus.

Vous-mêmes vous êtes assez peu conféquens pour avoir fait imprimer, *ad usum delphini*, l'athéisme de *Lucrece*, (comme on vous l'a déjà reproché) & nul trouble, nul scandale n'en est arrivé; aussi laissa-t-on vivre en paix *Spinosa* en Hollande, comme on avait laissé *Lucrece* en repos à Rome.

Mais paraît-il parmi vous quelque livre nouveau dont les idées choquent un peu les vôtres, (supposé que vous ayez des idées) ou dont l'auteur soit d'un parti contraire à votre faction, ou qui pis est, dont l'auteur ne soit d'aucun parti? alors vous criez au feu; c'est un bruit, un scandale, un vacarme universel dans votre petit coin de terre. Voilà un homme abominable, qui a imprimé que si nous n'avions point de mains, nous ne pourrions faire des bas ni des souliers; quel blasphème! Les dévotes crient, les docteurs fourrés s'assemblent, les alarmes se multiplient de collège en collège, de maison en maison; des corps entiers sont en mouvement, & pourquoi? pour cinq ou six pages dont il n'est plus question au bout de trois mois. Un livre vous déplaît-il? réfutez-le; vous ennuie-t-il? ne le lisez pas.

Oh! me dites-vous, les livres de *Luther* & de *Calvin* ont détruit la religion romaine dans la moitié de l'Europe. Que ne dites-vous aussi que les livres du patriarche *Photius* ont détruit cette religion romaine en Asie, en Afrique, en Grèce & en Russie?

Vous vous trompez bien lourdement quand vous pensez que vous avez été ruiné par des livres. L'empire de Russie a deux mille lieues d'étendue, & il n'y a pas

fix hommes qui soient au fait des points controversés entre l'Eglise grecque & la latine. Si le moine *Luther*, si le chanoine *Jean Chauvin*, si le curé *Zuingle* s'étaient contentés d'écrire, Rome subjugueraient encore tous les Etats qu'elle a perdus ; mais ces gens-là & leurs adhérens couraient de ville en ville, de maison en maison, ameutaient des femmes, étaient soutenus par des princes. La furie qui agitait *Amate*, & qui la fouettait comme un sabot, à ce que dit *Virgile*, n'était pas plus turbulente. Sachez qu'un capucin enthousiaste, factieux, ignorant, souple, véhément, émissaire de quelque ambitieux, prêchant, confessant, communiant, cabalant, aura plutôt bouleversé une province que cent auteurs ne l'aurent éclairée. Ce n'est pas l'Alcoran qui fit réussir *Mahomet*, ce fut *Mahomet* qui fit le succès de l'Alcoran.

Non, Rome n'a point été vaincue par des livres, elle l'a été pour avoir révolté l'Europe par ses rapines, par la vente publique des indulgences, pour avoir insulté aux hommes, pour avoir voulu les gouverner comme des animaux domestiques, pour avoir abusé de son pouvoir à un tel excès qu'il est étonnant qu'il lui soit resté un seul village. *Henri VIII*, *Elisabeth*, le duc de Saxe, le landgrave de Hesse, les princes d'Orange, les *Condés*, les *Colignis* ont tout fait, & les livres rien. Les trompettes n'ont jamais gagné de bataille, & n'ont fait tomber de murs que ceux de Jéricho.

Vous craignez les livres comme certaines bourgades ont craint les violons. Laissez lire, & laissez danser ; ces deux amusemens ne feront jamais de mal au monde.

## LIEUX COMMUNS EN LITTERATURE.

QUAND une nation se dégrossit, elle est d'abord émerveillée de voir l'aurore ouvrir de ses doigts de rose les portes de l'orient, & semer de topazes & de rubis le chemin de la lumière; *Zéphyre* caresser *Flore*, & *l'Amour* se jouer des armes de *Mars*.

Toutes les images de ce genre, qui plaisent par la nouveauté, dégoûtent par l'habitude. Les premiers qui les employaient passaient pour des inventeurs, les derniers ne sont que des perroquets.

Il y a des formules de prose qui ont le même sort. *Le roi manquerait à ce qu'il se doit à lui-même si . . . . .* *Le flambeau de l'expérience a conduit ce grand apothicaire dans les routes ténébreuses de la nature. — Son esprit ayant été la dupe de son cœur — il ouvrit trop tard les yeux sur le bord de l'abyme. — Messieurs, plus je sens mon insuffisance, plus je sens aussi vos bienfaits; mais éclairé par vos lumières, soutenu par vos exemples, vous me rendrez digne de vous.*

La plupart des pièces de théâtre deviennent enfin des lieux communs, comme les oraisons funèbres & les discours de réception. Dès qu'une princesse est aimée on devine qu'elle aura une rivale. Si elle combat sa passion, il est clair qu'elle y succombera. Le tyran a-t-il envahi le trône d'un pupille, foyez sûr qu'au cinquième acte justice se fera, & que l'usurpateur mourra de mort violente.

Si un roi & un citoyen romain paraissent sur la scène, il y a cent contre un à parier que le roi fera

traité par le romain plus indignement que les ministres de *Louis XIV* ne le furent à Gertruidenberg par les Hollandais.

Toutes les situations tragiques sont prévues, tous les sentimens que ces situations amènent, sont devinés; les rimes mêmes sont souvent prononcées par le parterre avant de l'être par l'acteur. Il est difficile d'entendre parler à la fin d'un vers d'une *lettre*, sans voir clairement à quel héros on doit la *remettre*. L'héroïne ne peut guère manifester ses *alarmes*, qu'aussitôt on ne s'attende à voir couler ses *larmes*. Peut-on voir un vers finir par *César*, & n'être pas sûr de voir des vaincus traînés après son *char* ?

Vient un temps où l'on se lasse de ces lieux communs d'amour, de politique, de grandeur & de vers alexandrins. L'opéra comique prend la place d'*Iphigénie* & d'*Eriphile*, de *Xipharès* & de *Monime*. Avec le temps cet opéra comique devient lieu commun à son tour; & DIEU fait alors à quoi on aura recours.

Nous avons les lieux communs de la morale. Ils sont si rebattus, qu'on devrait absolument s'en tenir aux bons livres faits sur cette matière en chaque langue. Le Spectateur anglais conseilla à tous les prédicateurs d'Angleterre de réciter les excellens sermons de *Tillotson* ou de *Smaldrige*. Les prédicateurs de France pourraient bien s'en tenir à réciter *Maffillon*, ou des extraits de *Bourdaloue*. Quelques-uns de nos jeunes orateurs de la chaire ont appris de *le Kain* à déclamer; mais ils ressemblent tous à *Dancour* qui ne voulait jamais jouer que dans ses pièces.

Les lieux communs de la controverse sont absolument passés de mode, & probablement ne reviendront

plus. Mais ceux de l'éloquence & de la poésie pourront renaître après avoir été oubliés : pourquoi ? c'est que la controverse est l'éteignoir & l'opprobre de l'esprit humain , & que la poésie & l'éloquence en font le flambeau & la gloire.

## L I V R E S.

## SECTION PREMIERE.

**V**OUS les méprisez les livres, vous dont toute la vie est plongée dans les vanités de l'ambition & dans la recherche des plaisirs ou dans l'oïveté ; mais songez que tout l'univers connu n'est gouverné que par des livres, excepté les nations sauvages. Toute l'Afrique jusqu'à l'Ethiopie & la Nigritie obéit au livre de l'Alcoran , après avoir fléchi sous le livre de l'Evangile. La Chine est régie par le livre moral de *Confucius* ; une grande partie de l'Inde par le livre du *Veidam*. La Perse fut gouvernée pendant des siècles par les livres d'un des *Zoroastres*.

Si vous avez un procès, votre bien, votre honneur, votre vie même dépend de l'interprétation d'un livre que vous ne lisez jamais.

*Robert le diable*, les *Quatre fils Aimon*, les *Imaginations de M. Oufle*, sont des livres aussi ; mais il en est des livres comme des hommes, le très-petit nombre joue un grand rôle, le reste est confondu dans la foule.

Qui mène le genre-humain dans les pays policés ? ceux qui savent lire & écrire. Vous ne connaissez ni

*Hippocrate*, ni *Boerhaave*, ni *Sydenham*; mais vous mettez votre corps entre les mains de ceux qui les ont lus. Vous abandonnez votre ame à ceux qui sont payés pour lire la Bible, quoiqu'il n'y en ait pas cinquante d'entr'eux qui l'aient lue toute entière avec attention.

Les livres gouvernent tellement le monde, que ceux qui commandent aujourd'hui dans la ville des *Scipions* & des *Catons*, ont voulu que les livres de leur loi ne fussent que pour eux, c'est leur sceptre; ils ont fait un crime de lèse-majesté à leurs sujets d'y toucher sans une permission expresse. Dans d'autres pays on a défendu de penser par écrit sans lettres-patentes.

Il est des nations chez qui l'on regarde les pensées purement comme un objet de commerce. Les opérations de l'entendement humain n'y sont considérées qu'à deux sous la feuille. Si par hasard le libraire veut un privilège pour sa marchandise, soit qu'il vende *Rabelais*, soit qu'il vende les *Pères de l'Eglise*, le magistrat donne le privilège sans répondre de ce que le livre contient.

Dans un autre pays, la liberté de s'expliquer par des livres est une des prérogatives des plus inviolables. Imprimez tout ce qu'il vous plaira sous peine d'ennuyer, ou d'être puni si vous avez trop abusé de votre droit naturel.

Avant l'admirable invention de l'imprimerie, les livres étaient plus rares & plus chers que les pierres précieuses. Presque point de livres chez nos nations barbares jusqu'à *Charlemagne*, & depuis lui jusqu'au roi de France *Charles V* dit *le sage*; & depuis ce *Charles* jusqu'à *François I*, c'est une disette extrême.

Les Arabes seuls en eurent depuis le huitième siècle de notre ère jusqu'au treizième.

La Chine en était pleine quand nous ne savions ni lire ni écrire.

Les copistes furent très-employés dans l'empire romain depuis le temps des *Scipions* jusqu'à l'inondation des barbares.

Les Grecs s'occupèrent beaucoup à transcrire vers le temps d'*Amintas*, de *Philippe* & d'*Alexandre* ; ils continuèrent surtout ce métier dans Alexandrie.

Ce métier est assez ingrat. Les marchands payèrent toujours fort mal les auteurs & les copistes. Il fallait deux ans d'un travail assidu à un copiste pour bien transcrire la Bible sur du vélin. Que de temps & de peine pour copier correctement en grec & en latin les ouvrages d'*Origène*, de *Clément* d'Alexandrie, & de tous ces autres écrivains nommés *pères* !

*S<sup>t</sup> Hieronymos*, ou *Hieronymus*, que nous nommons *Jérôme*, dit dans une de ses lettres satiriques contre *Rufin*, (a) qu'il s'est ruiné en achetant les œuvres d'*Origène*, contre lequel il écrivit avec tant d'amertume & d'emportement. *Oui*, dit-il, *j'ai lu Origène ; si c'est un crime, j'avoue que je suis coupable, & que j'ai épuisé toute ma bourse à acheter ses ouvrages dans Alexandrie.*

Les sociétés chrétiennes eurent dans les trois premiers siècles cinquante-quatre évangiles, dont à peine deux ou trois copies transpirèrent chez les Romains de l'ancienne religion jusqu'au temps de *Dioclétien*.

C'était un crime irrémissible chez les chrétiens, de montrer les évangiles aux gentils ; ils ne les prêtaient pas même aux catéchumènes.

(a) Lettre de *Jérôme* à *Pammaque*.



Quand *Lucien* raconte dans son *Philopatris* ( en insultant notre religion qu'il connaissait très-peu ) qu'une troupe de gueux le mena dans un quatrième étage où l'on invoquait le père par le fils, & où l'on prédisait des malheurs à l'empereur & à l'empire, il ne dit point qu'on lui ait montré un seul livre. Aucun historien, aucun auteur romain ne parle des évangiles.

Lorsqu'un chrétien malheureusement téméraire & indigne de sa sainte religion eut mis en pièces publiquement, & foulé aux pieds un édit de l'empereur *Dioclétien*, & qu'il eut attiré sur le christianisme la persécution qui succéda à la plus grande tolérance, les chrétiens furent alors obligés de livrer leurs évangiles & leurs autres écrits aux magistrats, ce qui ne s'était jamais fait jusqu'à ce temps. Ceux qui donnèrent leurs livres dans la crainte de la prison ou même de la mort, furent regardés par les autres chrétiens comme des apostats sacrilèges; on leur donna le surnom de *traditores*, d'où vient le mot *traîtres*; & plusieurs évêques prétendirent qu'il fallait les rebaptiser, ce qui causa un schisme épouvantable.

Les poèmes d'*Homère* furent long-temps si peu connus, que *Pisistrate* fut le premier qui les mit en ordre, & qui les fit transcrire dans Athènes environ cinq cents ans avant l'ère dont nous nous servons.

Il n'y a peut-être pas aujourd'hui une douzaine de copies du *Veidam* & du *Zenda-Vesta* dans tout l'Orient.

Vous n'auriez pas trouvé un seul livre dans toute la Russie en 1700, excepté des Missels & quelques Bibles chez des papas ivres d'eau-de-vie.

Aujourd'hui on se plaint du trop; mais ce n'est pas aux lecteurs à se plaindre; le remède est aisé, rien ne

les force à lire. Ce n'est pas non plus aux auteurs. Ceux qui font la foule ne doivent pas crier qu'on les presse. Malgré la quantité énorme de livres, combien peu de gens lisent ! & si on lisait avec fruit, verrait-on les déplorables sottises auxquelles le vulgaire se livre encore tous les jours en proie ?

Ce qui multiplie les livres, malgré la loi de ne point multiplier les êtres sans nécessité, c'est qu'avec des livres on en fait d'autres, c'est avec plusieurs volumes déjà imprimés qu'on fabrique une nouvelle histoire de France ou d'Espagne sans rien ajouter de nouveau. Tous les dictionnaires sont faits avec des dictionnaires ; presque tous les livres nouveaux de géographie sont des répétitions de livres de géographie. La Somme de *S<sup>t</sup> Thomas* a produit deux mille gros volumes de théologie. Et les mêmes races de petits vers qui ont rongé la mère rongent aussi les enfans.

Ecrive qui voudra, chacun à ce métier  
Peut perdre impunément de l'encre & du papier.

#### S E C T I O N I I.

**I**L est quelquefois bien dangereux de faire un livre. *Silhouète*, avant qu'il pût se douter qu'il ferait un jour contrôleur-général des finances, avait imprimé un livre sur l'accord de la religion avec la politique : & son beau-père le médecin *Astruc* avait donné au public les mémoires dans lesquels l'auteur du Pentateuque avait pu prendre toutes les choses étonnantes qui s'étaient passées si long-temps avant lui.

Le

Le jour même que *Silhouette* fut en place, quelque bon ami chercha un exemplaire des livres du beau-père & du gendre, pour les déferer au parlement, & les faire condamner au feu selon l'usage. Ils rachetèrent tous deux tous les exemplaires qui étaient dans le royaume; de-là vient qu'ils sont très-rares aujourd'hui.

Il n'est guère de livre philosophique ou théologique dans lequel on ne puisse trouver des hérésies & des impiétés, pour peu qu'on aide à la lettre.

*Théodore* de Mopsuète osait appeler le Cantique des cantiques un *recueil d'impuretés*; *Grotius* les détaille, il en fait horreur. *Chatillon* le traite d'*ouvrage scandaleux*.

Croirait-on qu'un jour le docteur *Tamponet* dit à plusieurs docteurs: Je me ferais fort de trouver une foule d'hérésies dans le *Pater noster*, si on ne savait pas de quelle bouche divine sortit cette prière, & si c'était un jésuite qui l'imprimât pour la première fois?

Voici comme je m'y prendrais.

*Notre père qui êtes aux cieux.*

Proposition sentant l'hérésie, puisque DIEU est partout. On peut même trouver dans cet énoncé un levain de socianisme, puisqu'il n'y est rien dit de la Trinité.

*Que votre règne arrive, que votre volonté soit faite dans la terre comme au ciel.*

Proposition sentant encore l'hérésie, puisqu'il est dit cent fois dans l'Écriture que DIEU règne éternellement. De plus, il est téméraire de demander que sa volonté s'accomplisse, puisque rien ne se fait, ni ne peut se faire que par la volonté de DIEU.

*Dictionn. philosoph. Tome V.*

\* E e

*Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien (notre pain substantiel, notre bon pain, notre pain nourrissant.)*

Proposition directement contraire à ce qui est émané ailleurs de la bouche de JESUS-CHRIST : (b) » Ne » dites point, que mangerons-nous, que boirons-nous » comme font les Gentils &c. Ne demandez que le » royaume des cieus, & tout le reste vous sera donné.»

*Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à nos débiteurs.*

Proposition téméraire qui compare l'homme à DIEU, qui détruit la prédestination gratuite, & qui enseigne que DIEU est tenu d'en agir avec nous comme nous en agissons avec les autres. De plus, qui a dit à l'auteur que nous faisons grâce à nos débiteurs? nous ne leur avons jamais fait grâce d'un écu. Il n'y a point de couvent en Europe qui ait jamais remis un sou à ses fermiers. Oser dire le contraire est une hérésie formelle.

*Ne nous induisez point en tentation.*

Proposition scandaleuse, manifestement hérétique, attendu qu'il n'y a que le diable qui soit tentateur, & qu'il est dit expressément dans l'épître de St Jacques : (c) DIEU est intentateur des méchans ; il ne tente personne. *DEUS enim intentator malorum est ; ipse autem neminem tentat.*

Vous voyez, dit le docteur *Tamponet*, qu'il n'est rien de si respectable auquel on ne puisse donner un mauvais sens. Quel sera donc le livre à l'abri de la censure humaine si on peut attaquer jusqu'au *Pater noster*, en interprétant diaboliquement tous les mots divins qui le composent? Pour moi, je tremble de

(b) *Matthieu*, chap. VI, v. 33.

(c) *Chap. I*, v. 13.

faire un livre. Je n'ai jamais , Dieu merci , rien imprimé ; je n'ai même jamais fait jouer aucune de mes pièces de théâtre , comme ont fait les frères *la Rue , du Cerceau & Folard* ; cela est trop dangereux.

Un clerc pour quinze sous , fans craindre le hola ,  
Peut aller au parterre attaquer Attila ;  
Et si le roi des Huns ne lui charme l'oreille ,  
Traiter de visigoths tous les vers de Corneille.

Si vous imprimez , un habitué de paroisse vous accuse d'hérésie , un cuistre de collège vous dénonce , un homme qui ne fait pas lire vous condamne ; le public se moque de vous ; votre libraire vous abandonne ; votre marchand de vin ne veut plus vous faire crédit. J'ajoute toujours à mon *Pater noster* : *Mon DIEU , délivrez-moi de la rage de faire des livres !*

O vous qui mettez comme moi du noir sur du blanc , & qui barbouillez du papier , souvenez-vous de ces vers que j'ai lus autrefois , & qui auraient dû nous corriger.

Tout ce fatras fut du chanvre en son temps ,  
Linge il devint par l'art des tisserands ;  
Puis en lambeaux des pilons le pressèrent ,  
Il fut papier. Cent cerveaux à l'envers  
De visions à l'envi le chargèrent ;  
Puis on le brûle : il vole dans les airs ,  
Il est fumée aussi-bien que la gloire.  
De nos travaux voilà quelle est l'histoire.  
Tout est fumée , & tout nous fait sentir  
Ce grand néant qui doit nous engloutir.

## S E C T I O N I I I.

LES livres font aujourd'hui multipliés à un tel point que non-seulement il est impossible de les lire tous , mais d'en savoir même le nombre & d'en connaître les titres. Heureusement on n'est pas obligé de lire tout ce qui s'imprime ; & le plan de *Caramuel* , qui se proposait d'écrire cent volumes *in-folio* & d'employer le pouvoir spirituel & temporel des princes pour contraindre leurs sujets à les lire , est demeuré sans exécution. *Ringelberg* avait aussi formé le dessein de composer environ mille volumes différens ; mais quand il aurait assez vécu pour les publier , il n'eût pas encore approché d'*Hermès Trismégiste* , lequel , selon *Jamblique* , écrivit trente-six mille cinq cents vingt-cinq livres. Supposé la vérité du fait , les anciens n'avaient pas moins de raison que les modernes de se plaindre de la multitude des livres.

Aussi convient-on assez généralement qu'un petit nombre de livres choisis suffisent. Quelques-uns proposent de se borner à la Bible ou à l'écriture sainte comme les Turcs se réduisent à l'Alcoran ; il y a cependant une grande différence entre les sentimens de respect que les mahométans ont pour leur Alcoran , & ceux des chrétiens pour l'écriture. On ne saurait porter plus loin la vénération que les premiers témoignent en parlant de l'Alcoran. C'est , disent-ils , le plus grand des miracles , & tous les hommes ensemble ne sont point capables de rien faire qui en approche : ce qui est d'autant plus admirable que l'auteur

n'avait fait aucune étude ni lu aucun livre. L'Alcoran vaut lui seul soixante mille miracles : ( c'est à peu près le nombre des versets qu'il contient ) la résurrection d'un mort ne prouverait pas plus la vérité d'une religion que la composition de l'Alcoran. Il est si parfait qu'on doit le regarder comme un ouvrage incréé.

Les chrétiens disent à la vérité que leur Ecriture a été inspirée par le S<sup>t</sup> Esprit ; mais outre que les cardinaux *Cajetan* (*d*) & *Bellarmin* (*e*) avouent qu'il s'y est glissé quelques fautes par la négligence ou l'ignorance des libraires & des rabbins qui y ont ajouté les points , elle est regardée comme un livre dangereux pour le plus grand nombre des fidèles. C'est ce qui est exprimé par la cinquième règle de l'*index*, ou de la congrégation de l'indice qui est chargée à Rome d'examiner les livres qui doivent être défendus. La voici. (*f*)

» Etant évident par l'expérience que si la Bible traduite en langue vulgaire était permise indifféremment à tout le monde , la témérité des hommes ferait cause qu'il en arriverait plus de mal que de bien , nous voulons que l'on s'en rapporte au jugement de l'évêque ou de l'inquisiteur , qui , sur l'avis du curé ou du confesseur , pourront accorder la permission de lire la Bible traduite par des auteurs catholiques en langue vulgaire , à ceux à qui ils jugeront que cette lecture n'apportera aucun dommage. Il faudra qu'ils aient cette permission par écrit , on ne les absoudra point

( *d* ) Commentaires sur l'ancien testament.

( *e* ) L. II , chap. II de la parole de DIEU.

( *f* ) *Starti*, quatrième partie , page 5.

qu'auparavant ils n'aient remis leur Bible entre les mains de l'ordinaire ; & quant aux libraires qui vendront des Bibles en langue vulgaire à ceux qui n'ont pas cette permission par écrit , ou en quelque autre manière la leur auront mise entre les mains , ils perdront le prix de leurs livres , que l'évêque emploiera à des choses pieuses , & seront punis d'autres peines arbitraires : les réguliers ne pourront aussi lire ni acheter ces livres , sans avoir eu la permission de leurs supérieurs. »

Le cardinal *du Perron* prétendait aussi que (g) l'Écriture était un couteau à deux tranchans dans la main des simples , qui pourrait les percer ; que pour éviter cela , il valait mieux que le simple peuple l'ouît de la bouche de l'Église avec les solutions & les interprétations des passages qui semblent aux sens être pleins d'absurdités & de contradictions , que de les lire par soi sans l'aide d'aucune solution ni interprétation. Il faisait ensuite une longue énumération de ces absurdités , en termes si peu ménagés , que le ministre *Jurieu* ne craignit point de dire qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais rien lu de si effroyable ni de si scandaleux , dans un auteur chrétien.

*Jurieu* qui invektivait si vivement contre le cardinal *du Perron* , essuia lui-même de semblables reproches de la part des catholiques. » Je vis ce ministre, dit *Papin* en parlant de lui , (h) qui enseignait au public que tous les caractères de l'écriture sainte , sur lesquels ces prétendus réformateurs avaient fondé leur persuasion de sa divinité , ne lui paraissaient point suffisans.

(g) Esprit de M. *Arnaud* , tome II , page 119.

(h) Traité de la nature & de la grâce. Les suites de la tolérance , p. 12.



Jà n'advienne, disait *Jurieu*, que je veuille diminuer la force & la lumière des caractères de l'Écriture ; mais j'ose affirmer qu'il n'y en a pas un qui ne puisse être éludé par les profanes. Il n'y en a pas un qui fasse une preuve & à quoi on ne puisse répondre quelque chose, & considérés tous ensemble, quoiqu'ils aient plus de force que séparément pour faire une démonstration morale, c'est-à-dire, une preuve capable de fonder une certitude qui exclue tout doute, j'avoue que rien ne paraît plus opposé à la raison que de dire que ces caractères par eux-mêmes sont capables de produire une telle certitude. »

Il n'est donc pas étonnant que les juifs & les premiers chrétiens, qui, comme on le voit par les Actes des apôtres, ( *i* ) se bornaient dans leurs assemblées à la lecture de la Bible, aient été divisés en différentes sectes, comme nous l'avons dit à l'article *Hérésie*. On substitua dans la suite à cette lecture celle de plusieurs ouvrages apocryphes, ou du moins celle des extraits que l'on fit de ces derniers écrits. L'auteur de la Synopse de l'Écriture, qui est parmi les œuvres de *S<sup>t</sup> Athanase*, ( *k* ) reconnaît expressément qu'il y a dans les livres apocryphes des choses très-véritables & inspirées de DIEU, lesquelles en ont été choisies & extraites pour les faire lire aux fidèles.

( *i* ) Chap. XV, v. 21.

( *k* ) Tome II, page 134.

## L O C K E.

## S E C T I O N P R E M I E R E.

**J**AMAIS il ne fut peut-être un esprit plus sage, plus méthodique, un logicien plus exact, que *Locke*; cependant il n'était pas grand mathématicien. Il n'avait jamais pu se soumettre à la fatigue des calculs, ni à la sécheresse des vérités mathématiques, qui ne présentent d'abord rien de sensible à l'esprit; & personne n'a mieux éprouvé que lui qu'on pouvait avoir l'esprit géomètre, sans le secours de la géométrie. Avant lui de grands philosophes avaient décidé positivement ce que c'est que l'ame de l'homme: mais puisqu'ils n'en savaient rien du tout, il est bien juste qu'ils aient tous été d'avis différens.

Dans la Grèce, berceau des arts & des erreurs, & où l'on poussa si loin la grandeur & la sottise de l'esprit humain, on raisonnait comme chez nous sur l'ame. Le divin *Anaxagoras*, à qui on dressa un autel, pour avoir appris aux hommes que le soleil était plus grand que le Péloponèse, que la neige était noire, & que les cieux étaient de pierre, affirma que l'ame était un esprit aérien, mais cependant immortel. *Diogène*, un autre que celui qui devint cynique après avoir été faux-monnayeur, assurait que l'ame était une portion de la substance même de DIEU; & cette idée au moins était brillante. *Epicure* la composait de parties comme le corps. *Aristote*, qu'on a expliqué de mille façons, parce qu'il était inintelligible, croyait,

si l'on s'en rapporte à quelques-uns de ses disciples, que l'entendement de tous les hommes était une seule & même substance. Le divin *Platon*, maître du divin *Aristote*, & le divin *Socrate*, maître du divin *Platon*, disaient l'ame corporelle & éternelle. Le démon de *Socrate* lui avait appris sans doute ce qui en était. Il y a des gens, à la vérité, qui prétendent qu'un homme qui se vantait d'avoir un génie familier, était indubitablement un peu fou, ou un peu fripon; mais ces gens-là sont trop difficiles.

Quant à nos pères de l'Eglise, plusieurs dans les premiers siècles ont cru l'ame humaine, les anges & DIEU corporels. Le monde se raffine toujours. *S<sup>t</sup> Bernard*, selon l'aveu du père *Mabillon*, enseigna, à propos de l'ame, qu'après la mort elle ne voyait pas DIEU dans le ciel, mais qu'elle conversait seulement avec l'humanité de JESUS-CHRIST. On ne le crut pas cette fois sur sa parole; l'aventure de la croisade avait un peu décrédité ses oracles. Mille scolastiques sont venus ensuite, comme le docteur irréfragable, (a) le docteur subtil, (b) le docteur angélique, (c) le docteur séraphique, (d) le docteur chérubique, qui tous ont été bien sûrs de connaître l'ame très-clairement, mais qui n'ont pas laissé d'en parler comme s'ils avaient voulu que personne n'y entendît rien. Notre *Descartes*, né pour découvrir les erreurs de l'antiquité, mais pour y substituer les siennes, & entraîné par cet esprit systématique qui aveugle les plus grands hommes, s'imagina avoir démontré que l'ame était la même chose que la

(a) *Hales.*(c) *Saint Thomas.*(b) *Scot.*(d) *Saint Bonaventure.*

pensée ; comme la matière, selon lui, est la même chose que l'étendue. Il assura bien que l'on pense toujours, & que l'ame arrive dans le corps pourvue de toutes les notions métaphysiques, connaissant DIEU, l'espace, l'infini, ayant toutes les idées abstraites, remplie enfin des belles connaissances qu'elle oublie malheureusement en sortant du ventre de la mère. Le père *Mallebranche* de l'oratoire, dans ses illusions sublimes, n'admet point les idées innées ; mais il ne doutait pas que nous ne vissions tout en DIEU, & que DIEU, pour ainsi dire, ne fût notre ame.

Tant de raisonneurs ayant fait le roman de l'ame, un sage est venu, qui en a fait modestement l'histoire. *M. Locke* a développé à l'homme la raison humaine, comme un excellent anatomiste explique les ressorts du corps humain. Il s'aide par-tout du flambeau de la physique ; il ose quelquefois parler affirmativement ; mais il ose aussi douter. Au lieu de définir tout d'un coup ce que nous ne connaissons pas, il examine par degrés ce que nous voulons connaître ; il prend un enfant au moment de sa naissance ; il suit pas à pas les progrès de son entendement ; il voit ce qu'il a de commun avec les bêtes, & ce qu'il a au-dessus d'elles. Il consulte surtout son propre témoignage, la conscience de sa pensée. „ Je laisse, dit-il, à discuter „ à ceux qui en savent plus que moi, si notre ame „ existe avant ou après l'organisation de notre corps ; „ mais j'avoue qu'il m'est tombé en partage une „ de ces ames grossières, qui ne pensent pas toujours ; „ & j'ai même le malheur de ne pas concevoir „ qu'il soit plus nécessaire à l'ame de penser toujours, „ qu'au corps d'être toujours en mouvement. „

Pour moi, je me vante de l'honneur d'être en ce point aussi simple que M. *Locke*. Personne ne me fera jamais croire que je pense toujours; & je ne me sens pas plus disposé que lui à imaginer que quelques semaines après ma conception j'étais une fort savante ame, sachant alors mille choses que j'ai oubliées en naissant, & ayant fort inutilement possédé dans l'*uterus* des connaissances qui m'ont échappé dès que j'ai pu en avoir besoin, & que je n'ai jamais bien pu reprendre depuis.

*Locke*, après avoir ruiné les idées innées, après avoir bien renoncé à la vanité de croire qu'on pense toujours, ayant bien établi que toutes nos idées nous viennent par les sens, ayant examiné nos idées simples, celles qui sont composées, ayant suivi l'esprit de l'homme dans toutes ses opérations, ayant fait voir combien les langues que les hommes parlent sont imparfaites, & quel abus nous faisons des termes à tous momens; *Locke*, dis-je, considère enfin l'étendue ou plutôt le néant des connaissances humaines. C'est dans ce chapitre qu'il ose avancer modestement ces paroles: „ Nous ne serons peut-être jamais capables „ de connaître si un être purement matériel pense „ ou non. „ Ce discours sage parut à plus d'un théologien une déclaration scandaleuse, que l'ame est matérielle & mortelle. Quelques Anglais dévots à leur manière sonnèrent l'alarme. Les superstitieux font dans la société ce que les poltrons font dans une armée; ils ont & donnent des terreurs paniques. On cria que M. *Locke* voulait renverser la religion; il ne s'agissait pourtant pas de religion dans cette affaire: c'était une question purement philosophique,

très-indépendante de la foi & de la révélation. Il ne fallait qu'examiner sans aigreur s'il y a de la contradiction à dire : *La matière peut penser*, & DIEU peut communiquer la pensée à la matière. Mais les théologiens commencent trop souvent par dire que DIEU est outragé, quand on n'est pas de leur avis ; c'est trop ressembler aux mauvais poètes, qui croyaient que *Despréaux* parlait mal du roi, parce qu'il se moquait d'eux. Le docteur *Stillingfleet* s'est fait une réputation de théologien modéré, pour n'avoir pas dit positivement des injures à M. *Locke*. Il entra en lice contre lui ; mais il fut battu, car il raisonnait en docteur, & *Locke* en philosophe instruit de la force & de la faiblesse de l'esprit humain, & qui se battait avec des armes dont il connaissait la trempe.

## S E C T I O N I I.

**I**L n'y a point de philosophe qui n'effuie beaucoup d'outrages & de calomnies. Pour un homme qui est capable d'y répondre par des raisons, il y en a cent qui n'ont que des injures à dire, & chacun paye dans sa monnaie. J'entends tous les jours rebattre à mes oreilles : *Locke nie l'immortalité de l'ame*, *Locke détruit la morale* ; & ce qu'il y a de surprenant, ( si quelque chose pouvait surprendre ) c'est que de tous ceux qui font le procès à la morale de *Locke*, il y en a très-peu qui l'aient lu, encore moins qui l'aient entendu, & nul à qui on ne doive souhaiter les vertus qu'avait cet homme si digne du nom de sage & de juste.

On lit volontiers *Mallebranche* à Paris ; il s'est fait quantité d'éditions de son roman métaphysique , mais j'ai remarqué qu'on ne lit guère que les chapitres qui regardent les erreurs des sens & de l'imagination. Il y a très-peu de lecteurs qui examinent les choses abstraites de ce livre. Ceux qui connaissent la nation française m'en croiront aisément quand j'assurerai que si le père *Mallebranche* avait supposé les erreurs des sens & de l'imagination comme des erreurs connues des philosophes , & était entré tout d'un coup en matière, il n'aurait fait aucun sectateur & qu'à peine il eût trouvé des lecteurs. Il a étonné la raison de ceux à qui il a plu par son style. On l'a cru dans les choses qu'on n'entendait point , parce qu'il avait commencé par avoir raison dans les choses qu'on entendait ; il a séduit parce qu'il était agréable , comme *Descartes* parce qu'il était hardi. *Locke* n'était que sage , aussi a-t-il fallu vingt années pour débiter à Paris la première édition , faite en Hollande , de son livre sur l'entendement humain. Jamais homme n'a été jusqu'à présent moins lu & plus condamné parmi nous que *Locke*. Les échos de la calomnie & de l'ignorance répètent tous les jours : *Locke ne croyait point l'ame immortelle , donc il n'avait point de probité*. Je laisse à d'autres le soin de confondre l'horreur de ce mensonge. Je me borne ici à montrer l'impertinence de cette conclusion. Le dogme de l'immortalité de l'ame a été très-long-temps ignoré dans toute la terre. Les premiers Juifs l'ignoraient ; n'y avait-il point d'honnête homme parmi eux ? La loi judaïque, qui n'enseignait rien touchant la nature & l'immortalité de l'ame , n'enseignait-elle pas la

vertu ? Quand même nous ne serions pas assurés aujourd'hui par la foi que nous sommes immortels, quand nous aurions une démonstration que tout périt avec nos corps, nous n'en devrions pas moins adorer le DIEU qui nous a faits, & suivre la raison qu'il nous a donnée. Dût notre vie & notre existence ne durer qu'un seul jour, il est sûr que pour passer ce jour heureusement il faudrait être vertueux, & il est sûr qu'en tous pays & en tous temps, être vertueux n'est autre chose que de *faire aux autres ce que nous voulons qu'on nous fasse*. C'est cette vertu véritable, la fille de la raison & non de la crainte, qui a conduit tant de sages dans l'antiquité; c'est elle qui dans nos jours a réglé la vie d'un *Descartes*, ce précurseur de la physique, d'un *Newton* l'interprète de la nature, d'un *Locke* qui seul a appris à l'esprit humain à se bien connaître, d'un *Bayle* ce juge impartial & éclairé, aussi estimable que calomnié; car il faut le dire à l'honneur des lettres, la philosophie fait un cœur droit comme la géométrie fait l'esprit juste. Mais non-seulement *Locke* était vertueux, non-seulement il croyait l'ame immortelle, mais il n'a jamais affirmé que la matière pense; il a dit seulement que la matière peut penser, si DIEU le veut, & que c'est une absurdité téméraire de nier que DIEU en ait le pouvoir.

Je veux encore supposer qu'il ait dit, & que d'autres aient dit comme lui, qu'en effet DIEU a donné la pensée à la matière, s'ensuit-il de-là que l'ame soit mortelle ? L'école crie qu'un composé retient la nature de ce dont il est composé, que la matière est périssable & divisible, qu'ainsi l'ame serait périssable & divisible comme elle. Tout cela est également faux.



Il est faux que si DIEU voulait faire penser la matière, la pensée fût un composé de la matière, car la pensée serait un don de DIEU ajouté à l'être inconnu qu'on nomme matière, de même que DIEU lui a ajouté l'attraction des forces centripètes & le mouvement, attributs indépendans de la divisibilité.

Il est faux que, même dans le système des écoles, la matière soit divisible à l'infini. Nous considérons, il est vrai, la divisibilité à l'infini en géométrie, mais cette science n'a d'objet que nos idées, & en supposant des lignes sans largeur, & des points sans étendue, nous supposons aussi une infinité de cercles passant entre une tangente à un cercle donné.

Mais quand nous venons à examiner la nature telle qu'elle est, alors la divisibilité à l'infini s'évanouit. La matière, il est vrai, reste à jamais divisible par la pensée, mais elle est nécessairement indivisée; & cette même géométrie qui me démontre que ma pensée divisera éternellement la matière, me démontre aussi qu'il y a dans la matière des parties indivisées parfaitement solides, & en voici la démonstration.

Puisque l'on doit supposer des pores à chaque ordre d'éléments dans lesquels on imagine la matière divisée à l'infini, ce qui restera de matière solide sera donc exprimé par le produit d'une suite infinie des termes plus petits chacun que l'autre; or un tel produit est nécessairement égal à zéro; donc si la matière était physiquement divisible à l'infini, il n'y aurait point de matière. Cela fait voir en passant que M. de Malezieux, dans ses éléments de géométrie pour M. le duc de Bourgogne, a bien tort de se récrier sur la prétendue incompatibilité qui se trouve entre des unités & des parties

divisibles à l'infini ; il se trompe en cela doublement ; il se trompe en ce qu'il ne considère pas qu'une unité est l'objet de notre pensée, & la divisibilité un autre objet de notre pensée, lesquels ne sont point incompatibles, car je puis faire une unité d'une centaine & je puis faire une centaine d'une unité ; & il se trompe encore en ce qu'il ne considère pas la différence qui est entre la matière divisible par la pensée & la matière divisible en effet.

Qu'est-ce que je prouve de tout ceci ?

Qu'il y a des parties de matière impérissables & indivisibles ; que DIEU tout puissant, leur créateur, pourra, quand il voudra, joindre la pensée à une de ces parties & la conserver à jamais. Je ne dis pas que ma raison m'apprend que DIEU en a usé ainsi ; je dis seulement qu'elle m'apprend qu'il le peut. Je dis avec le sage *Locke* que ce n'est pas à nous qui ne sommes que d'hier à oser mettre des bornes à la puissance du créateur, de l'être infini, du seul être nécessaire & immuable.

M. *Locke* dit qu'il est impossible à la raison de prouver la spiritualité de l'ame : j'ajoute qu'il n'y a personne sur la terre qui ne soit convaincu de cette vérité.

Il est indubitable que si un homme était bien persuadé qu'il sera plus libre & plus heureux en sortant de sa maison, il la quitterait tout à l'heure ; or on ne peut croire que l'ame est spirituelle sans la croire en prison dans le corps, où elle est d'ordinaire sinon malheureuse, au moins inquiète & ennuyée : on doit donc être charmé de sortir de sa prison, mais quel est l'homme charmé de mourir par ce motif ?

... *Quod*

... *Quod si immortalis nostrâ foret mens  
Non jam se moriens dissolvi conquereretur,  
Sed magis ire foras vestemque relinquere ut anguis ;  
Gauderet prælonga senex aut cornua cervus.*

Il faut tâcher de savoir, non ce que les hommes ont dit sur cette matière, mais ce que notre raison peut nous découvrir, indépendamment des opinions des hommes.

LOI NATURELLE.

*Dialogue.*

B. QU'EST-CE que la loi naturelle ? (\*)

A. L'instinct qui nous fait sentir la justice.

B. Qu'appellez-vous juste & injuste ?

A. Ce qui paraît tel à l'univers entier.

B. L'univers est composé de bien des têtes. On dit qu'à Lacédémone on applaudissait aux larcins, pour lesquels on condamnait aux mines dans Athènes.

A. Abus de mots, logomachie, équivoque ; il ne pouvait se commettre de larcin à Sparte, lorsque tout y était commun. Ce que vous appelez *vol* était la punition de l'avarice.

B. Il était défendu d'épouser sa sœur à Rome. Il était permis chez les Egyptiens, les Athéniens & même chez les Juifs, d'épouser sa sœur de père. Je ne cite qu'à regret ce malheureux petit peuple juif,

(\*) Ce dialogue est tiré presque en entier des entretiens entre A, B, C, vol. des *Dialogues*.

qui ne doit assurément servir de règle à personne, & qui ( en mettant la religion à part ) ne fut jamais qu'un peuple de brigands ignorans & fanatiques. Mais enfin , selon ses livres , la jeune *Thamar* , avant de se faire violer par son frère *Ammon* , lui dit : *Mon frère , ne me faites pas de sottises , mais demandez-moi en mariage à mon père , il ne vous refusera pas.*

A. Lois de convention que tout cela , usages arbitraires , modes qui passent ; l'essentiel demeure toujours. Montrez-moi un pays où il soit honnête de me ravir le fruit de mon travail , de violer sa promesse , de mentir pour nuire , de calomnier , d'assassiner , d'empoisonner , d'être ingrat envers son bienfaiteur , de battre son père & sa mère quand ils vous présentent à manger ?

B. Avez-vous oublié que *Jean-Jacques* , un des pères de l'Eglise moderne , a dit : *Le premier qui osa clore & cultiver un terrain fut l'ennemi du genre-humain , qu'il fallait l'exterminer , & que les fruits sont à tous , & que la terre n'est à personne ?* N'avons-nous pas déjà examiné ensemble cette belle proposition si utile à la société ?

A. Quel est ce *Jean-Jacques* ? ce n'est assurément ni *Jean-Baptiste* , ni *Jean* l'évangéliste , ni *Jacques* le majeur , ni *Jacques* le mineur ; il faut que ce soit quelque hun , bel-esprit , qui ait écrit cette impertinence abominable , ou quelque mauvais plaisant *bufo magro* qui ait voulu rire de ce que le monde entier a de plus sérieux. Car au lieu d'aller gâter le terrain d'un voisin sage & industrieux , il n'avait qu'à l'imiter ; & chaque père de famille ayant suivi cet exemple ,

voilà bientôt un très-joli village tout formé. L'auteur de ce passage me paraît un animal bien infociable.

B. Vous croyez donc qu'en outrageant & en volant le bon homme qui a entouré d'une haie vive son jardin & son poulailler, il a manqué aux devoirs de la loi naturelle ?

A. Oui, oui, encore une fois, il y a une loi naturelle ; & elle ne consiste ni à faire le mal d'autrui, ni à s'en réjouir.

B. Je conçois que l'homme n'aime & ne fait le mal que pour son avantage. Mais tant de gens sont portés à se procurer leur avantage par le malheur d'autrui ; la vengeance est une passion si violente, il y a des exemples si funestes ; l'ambition plus fatale encore a inondé la terre de tant de sang, que lorsque je m'en retrace l'horrible tableau, je suis tenté d'avouer que l'homme est très-diaabolique. J'ai beau avoir dans mon cœur la notion du juste & de l'injuste ; un *Attila* que *S<sup>t</sup> Léon* courtise, un *Phocas* que *S<sup>t</sup> Grégoire* flatte avec la plus lâche bassesse, un *Alexandre VI* fouillé de tant d'incestes, de tant d'homicides, de tant d'empoisonnemens, avec lequel le faible *Louis XII*, qu'on appelle *bon*, fait la plus indigne & la plus étroite alliance ; un *Cromwell* dont le cardinal *Mazarin* recherche la protection, & pour qui il chasse de France les héritiers de *Charles I*, cousins-germains de *Louis XIV* &c. &c. cent exemples pareils dérangent mes idées, & je ne fais plus où j'en suis.

A. Hé bien, les orages empêchent-ils que nous ne jouissions aujourd'hui d'un beau soleil ? Le tremblement qui a détruit la moitié de la ville de Lisbonne empêche-t-il que vous n'ayez fait très-commodément

le voyage de Madrid? Si *Attila* fut un brigand & le cardinal *Mazarin* un fripon, n'y a-t-il pas des princes & des ministres honnêtes gens? N'a-t-on pas remarqué que dans la guerre de 1701 le conseil de *Louis XIV* était composé des hommes les plus vertueux? le duc de *Beauvilliers*, le marquis de *Torci*, le maréchal de *Villars*, *Chamillart* enfin qui passa pour incapable, mais jamais pour mal-honnête homme. L'idée de la justice ne subsiste-t-elle pas toujours? C'est sur elle que sont fondées toutes les lois. Les Grecs les appelaient *filles du ciel*, cela ne veut dire que filles de la nature.

N'avez-vous pas des lois dans votre pays?

B. Oui, les unes bonnes, les autres mauvaises.

A. Où en auriez-vous pris l'idée, si ce n'est dans les notions de la loi naturelle que tout homme a dans soi quand il a l'esprit bien fait? il faut bien les avoir puisées là, ou nulle part.

B. Vous avez raison, il y a une loi naturelle; mais il est encore plus naturel à bien des gens de l'oublier.

A. Il est naturel aussi d'être borgne, bossu, boiteux; contrefait, mal-sain; mais on préfère les gens bien faits & bien sains.

B. Pourquoi y a-t-il tant d'esprits borgnes & contrefaits?

A. Paix. Mais allez à l'article *Toute-puissance*.

## L O I S A L I Q U E.

C E L U I qui a dit que la loi salique fut écrite avec une plume des ailes de l'aigle à deux têtes , par l'aumônier de *Pharamond* , au dos de la donation de *Constantin* , pourrait bien ne s'être pas trompé.

C'est la loi fondamentale de l'empire français , disent de braves jurifconsultes. Le grand *Jérôme Bignon* , dans son livre de l'*Excellence de la France* , dit (a) que cette loi vient de la loi naturelle selon le grand *Aristote* , parce que dans *les familles c'était le père qui gouvernait , & qu'on ne donnait point de dot aux filles , comme il se lit des père , mère & frères de Rebecca*.

Il assure (b) que le royaume de France est si excellent , qu'il a conservé précieusement cette loi recommandée par *Aristote* & par l'ancien testament. Et pour prouver cette excellence de la France , il remarque que l'empereur *Julien* trouvait le vin de *Surène* admirable.

Mais , pour démontrer l'excellence de la loi salique , il s'en rapporte à *Froissard* selon lequel *les douze pairs de France dient que le royaume de France est de si grande noblesse , qu'il ne doit mie par succession aller à femelle*.

On doit avouer que cette décision est fort incivile pour l'Espagne , pour l'Angleterre , pour Naples , pour la Hongrie , surtout pour la Russie qui a vu sur son trône quatre impératrices de suite.

Le royaume de France est de grande noblesse ; d'accord : mais celui d'Espagne , du Mexique & du

( a ) Pages 288 &amp; suiv.

( b ) Page 9.

Pérou est aussi de grande noblesse ; & grande noblesse est aussi en Russie.

On a allégué qu'il est dit dans la sainte écriture *que les lis ne filent point* : on en a conclu que les femmes ne doivent point régner en France. C'est encore puissamment raisonner : mais on a oublié que les léopards , qui sont ( on ne fait pourquoi ) les armoiries d'Angleterre , ne filent pas plus que les lis qui sont ( on ne fait pourquoi ) les armoiries de France. En un mot , de ce qu'on n'a jamais vu filer un lis , il n'est pas démontré que l'exclusion des filles soit une loi fondamentale des Gaules.

### *Des lois fondamentales.*

LA loi fondamentale de tout pays est qu'on sème du blé , si l'on veut avoir du pain ; qu'on cultive le lin & le chanvre , si on veut avoir de la toile ; que chacun soit le maître dans son champ , soit que ce champ appartienne à un garçon ou à une fille ; que le Gaulois demi-barbare tue tout autant de Francs , entièrement barbares , qui viendront des bords du Mein , qu'ils ne savent pas cultiver , ravir ses moissons & ses troupeaux ; sans quoi le Gaulois deviendra serf du Franc , ou sera assassiné par lui.

C'est sur ce fondement que porte l'édifice. L'un bâtit son fondement sur un roc , & la maison dure ; l'autre sur du sable , & elle s'écroule. Mais une loi fondamentale , née de la volonté changeante des hommes , & en même temps irrévocable , est une contradiction dans les termes , un être de raison , une chimère , une absurdité : qui fait les lois peut les changer. La bulle



d'or fut appelée *loi fondamentale de l'empire*. Il fut ordonné qu'il n'y aurait jamais que sept électeurs tudesques , par la raison péremptoire qu'un certain chandelier juif n'avait eu que sept branches , & qu'il n'y a que sept dons du S<sup>t</sup> Esprit. Cette loi fondamentale fut qualifiée d'*éternelle* par la toute-puissance & certaine science de *Charles IV*. DIEU ne trouva pas bon que le parchemin de *Charles* prît le nom d'*éternel*. Il a permis que d'autres empereurs germains , par leur toute-puissance & certaine science, ajoutassent deux branches au chandelier , & deux présens aux sept dons du saint Esprit. Ainsi les électeurs sont au nombre de neuf.

C'était une loi très-fondamentale que les disciples du Seigneur JESUS n'eussent rien en propre. Ce fut ensuite une loi encore plus fondamentale que les évêques de Rome fussent très-riches , & que le peuple les choisît. La dernière loi fondamentale est qu'ils sont souverains , & élus par un petit nombre d'hommes, vêtus d'écarlate , qui étaient absolument inconnus du temps de JESUS. Si l'empereur roi des Romains , toujours auguste , était maître de Rome de fait comme il l'est par le style de sa chancellerie , le pape serait son grand-aumônier , en attendant quelqu'autre loi irrévocable à toujours qui serait détruite par une autre.

Je suppose ( ce qui peut très-bien arriver ) qu'un empereur d'Allemagne n'ait qu'une fille , & qu'il soit un bon homme n'entendant rien à la guerre ; je suppose que si *Catherine II* ne détruit pas l'empire turc qu'elle a fort ébranlé dans l'an 1771 où j'écris ces rêveries , le Turc vienne attaquer mon bon prince chéri des neuf électeurs ; que sa fille se mette à la tête des troupes avec deux jeunes électeurs amoureux

d'elle ; qu'elle batte les Ottomans comme *Débora* battit le capitaine *Sizara* & ses trois cents mille soldats , & ses trois mille chars de guerre dans un petit champ pierreux aux pieds du mont Thabor ; que ma princesse chasse les musulmans jusque par-delà Andrinople ; que son père meure de joie ou autrement ; que les deux amans de ma princesse engagent leurs sept confrères à la couronner ; que tous les princes de l'empire & des villes y consentent ; que deviendra la loi fondamentale & éternelle qui porte que le saint empire romain ne peut tomber de lance en quenouille , que l'aigle à deux têtes ne file point , & qu'on ne peut sans culotte s'asseoir sur le trône impérial ? on se moquera de cette vieille loi ; & ma princesse règnera très-glorieusement.

*Comment la loi salique s'est établie.*

ON ne peut contester la coutume passée en loi , qui veut que les filles ne puissent hériter la couronne de France tant qu'il reste un mâle du sang royal. Cette question est décidée depuis long-temps , le sceau de l'antiquité y est apposé. Si elle était descendue du ciel , elle ne ferait pas plus révérée de la nation française. Elle s'accommodé mal avec la galanterie de cette nation ; mais c'est qu'elle était en vigueur avant que cette nation fût galante.

Le président *Hénault* répète dans sa *Chronique* ce qu'on avait dit au hasard avant lui , que *Clovis* rédigea la loi salique en 511 , l'année même de sa mort. Je veux croire qu'il avait rédigé cette loi , & qu'il savait lire & écrire , comme je veux croire qu'il avait quinze

ans lorsqu'il se mit à conquérir les Gaules ; mais je voudrais qu'on me montrât , à la bibliothèque de St Germain-des-prés ou de St Martin , ce cartulaire de la loi salique signé *Clovis*, ou *Clodvic*, ou *Hildovic* ; par-là du moins on apprendrait son véritable nom que personne ne fait.

Nous avons deux éditions de cette loi salique , l'une par un nommé *Hérolde* , l'autre par *François Pithou* , & toutes deux sont différentes , ce qui n'est pas un bon signe. Quand le texte d'une loi est rapporté différemment dans deux écrits , non-seulement il est clair que l'un des deux est faux , mais il est fort probable qu'ils le sont tous deux. Aucune coutume des Francs ne fut écrite dans nos premiers siècles ; il serait bien étrange que la loi des Saliens l'eût été. Cette loi est en latin ; & il n'y a pas d'apparence que ni *Clovis* ni ses prédécesseurs parlassent latin dans leurs marais entre les Suabes & les Bataves.

On suppose que cette loi peut regarder les rois de France ; & tous les savans conviennent que les Sicambres , les Francs , les Saliens n'avaient point de rois , ni même aucun chef héréditaire.

Le titre de la loi salique commence par ces mots : *In Christi nomine*. Elle a donc été faite hors des terres saliques , puisque le CHRIST n'était pas plus connu de ces barbares que du reste de la Germanie , & de tous les pays du Nord.

On fait rédiger cette loi salique par quatre grands jurifconsultes francs ; ils s'appellent dans l'édition de *Hérolde* , *Visogast* , *Harogast* , *Salogast* & *Vindogast*. Dans l'édition de *Pithou* , ces noms sont un peu différens. Il se trouve malheureusement que ces noms sont les

vieux noms déguifés de quelques cantons d'Allemagne.

Notre magot prend pour ce coup

Le nom d'un port pour un nom d'homme.

En quelque temps que cette loi ait été rédigée en mauvais latin, on trouve dans l'article touchant les aleus, *que nulle portion de terre salique ne passe à la femme*. Il est clair que cette prétendue loi ne fut point suivie. Premièrement, on voit par les formules de *Marculphe* qu'un père pouvait laisser ses aleus à sa fille, en renonçant à *certaine loi salique, impie & abominable*.

Secondement, si on applique cette loi aux fiefs, il est clair que les rois d'Angleterre, qui n'étaient pas de la race normande, n'avaient eu tous leurs grands fiefs en France que par les filles.

Troisièmement, si on prétend qu'il est nécessaire qu'un fief soit entre les mains d'un homme, parce qu'il doit se battre pour son seigneur, cela prouve que la loi ne pouvait être entendue des droits au trône. Tous les seigneurs de fief se seraient battus tout aussi bien pour une reine que pour un roi. Une reine n'était point obligée d'endosser une cuirasse, de se garnir de cuiffarts & de brassarts, & d'aller au trot à l'ennemi sur un grand cheval de charrette, comme ce fut long-temps la mode.

Il est donc clair qu'originellement la loi salique ne pouvait regarder en rien la couronne, ni comme aleu ni comme fief dominant.

*Mézerai* dit que *l'imbécillité du sexe ne permet pas de régner*. *Mézerai* ne parle ni en homme d'esprit ni en homme poli. L'histoire le dément assez. La reine *Anne d'Angleterre* qui humilia *Louis XIV*; l'impératrice-

reine de Hongrie qui résista au roi *Louis XV*, à *Frédéric le grand*, à l'électeur de Bavière & à tant d'autres princes ; *Elisabeth d'Angleterre* qui empêcha notre grand *Henri* de succomber ; l'impératrice de Russie dont nous avons déjà parlé, font assez voir que *Mézerai* n'est pas plus véridique qu'honnête. Il devait savoir que la reine *Blanche* avait trop régné en France sous le nom de son fils, & *Anne de Bretagne* sous *Louis XII*.

*Véli*, dernier écrivain de l'histoire de France, devrait, par cette raison même, être le meilleur, puisqu'il avait tous les matériaux de ses devanciers ; mais il n'a pas toujours su profiter de ses avantages. Il s'emporte en invectives contre le sage & profond *Rapin de Thoyras* ; il veut lui prouver que jamais aucune princesse n'a succédé à la couronne tant qu'il y a eu des mâles capables de succéder. On le fait bien, & jamais *Thoyras* n'a dit le contraire.

Dans ce long âge de la barbarie, lorsqu'il nes'agissait dans l'Europe que d'usurper & de soutenir ses usurpations, il faut avouer que les rois étaient fort souvent des chefs de bandits, ou des guerriers armés contre ces bandits ; il n'était pas possible de se soumettre à une femme ; quiconque avait un grand cheval de bataille ne voulait aller à la rapine & au meurtre que sous le drapeau d'un homme monté comme lui sur un grand cheval. Un bouclier ou un cuir de bœuf servait de trône. Les califes gouvernaient par l'Alcôran, les papes étaient censés gouverner par l'Évangile. Le Midi ne vit aucune femme régner, jusqu'à *Jeanne de Naples* qui ne dut sa couronne qu'à la tendresse des peuples pour le roi *Robert* son grand-père, & à leur haine pour *André* son mari. Cet *André* était à la vérité

du fang royal , mais né dans la Hongrie alors barbare. Il révolta les Napolitains par fes mœurs groffières , par fon ivrognerie & par fa crapule. Le bon roi *Robert* fut obligé de contredire l'usage immémorial , & de déclarer *Jeanne* feule reine par fon testament approuvé de la nation.

On ne voit dans le Nord aucune femme régner de fon chef jufqu'à *Marguerite de Valdemar* , qui gouverna quelques mois en fon propre nom vers l'an 1377.

L'Espagne n'eut aucune reine de fon chef jufqu'à l'habile *Ifabelle* en 1461.

En Angleterre, la cruelle & fuperftitieufe *Marie*, fille de *Henri VIII*, eft la première qui hérita du trône, de même que la faible & coupable *Marie Stuart* en Ecoffe au feizième fiècle.

Le vaste pays de la Ruffie n'eut jamais de fouveraine jufqu'à la veuve de *Pierre le grand*.

Toute l'Europe; que dis-je, toute la terre étoit gouvernée par des guerriers au temps où *Philippe de Valois* foutint fon droit contre *Edouard III*. Ce droit d'un mâle qui fuccédait à un mâle fembloit la loi de toutes les nations. Vous êtes petit-fils de *Philippe le bel* par votre mère, difait *Valois* à fon compétiteur; mais comme je l'emporterais fur la mère, je l'emporte à plus forte raifon fur le fils. Votre mère n'a pu vous tranfmettre un droit qu'elle n'avait pas.

Il fut donc reconnu en France que le prince du fang le plus éloigné ferait l'héritier de la couronne au préjudice de la fille du roi. C'eft une loi fur laquelle perfonne ne difpute aujourd'hui. Les autres nations ont adjudgé depuis le trône à des princeffes. La France

a conservé l'ancien usage. Le temps a donné à cet usage la force de la loi la plus sainte. En quel temps que la loi salique ait été ou faite, ou interprétée, il n'importe; elle existe, elle est respectable, elle est utile; & son utilité l'a rendue sacrée.

*Examen si les filles dans tous les cas sont privées de toute hérédité par cette loi salique.*

J'AI déjà donné l'empire à une fille malgré la bulle d'or. Je n'aurai pas de peine à gratifier une fille du royaume de France. Je suis plus en droit de disposer de cet Etat que le pape *Jules II* qui en dépouilla *Louis XII*, & le transféra de son autorité privée à l'empereur *Maximilien*. Je suis plus autorisé à parler en faveur des filles de la maison de France que le pape *Grégoire XIII*, & le cordelier *Sixte-Quint* ne l'étaient à exclure du trône nos printes du sang, sous prétexte, disaient ces bons prêtres, que *Henri IV* & les princes de *Condé* étaient race bâtarde & détestable de *Bourbon*; belles & saintes paroles, dont il faut se souvenir à jamais, pour être convaincu de ce qu'on doit aux évêques de Rome. Je puis donner ma voix dans les états-généraux; & aucun pape n'y peut avoir de suffrage. Je donne donc ma voix sans difficulté dans trois ou quatre cents ans, à une fille de France, qui resterait seule descendante en droite ligne de *Hugues Capet*. Je la fais reine pourvu qu'elle soit bien élevée, qu'elle ait l'esprit juste, & qu'elle ne soit point bigotte. J'interprète en sa faveur cette loi qui dit que fille ne doit mie succéder. J'entends qu'elle n'héritera mie tant

qu'il y aura mâle. Mais dès que mâles défontent, je prouve que le royaume est à elle, par nature qui l'ordonne, & pour le bien de la nation.

J'invite tous les bons français à montrer le même respect pour le sang de tant de rois. Je crois que c'est l'unique moyen de prévenir les factions qui démembreraient l'État. Je propose qu'elle règne de son chef & qu'on la marie à quelque bon prince, qui prendra le nom & les armes, & qui par lui-même pourra posséder quelque canton, lequel sera annexé à la France; ainsi qu'on a conjoint *Marie-Thérèse de Hongrie* & *François* duc de Lorraine, le meilleur prince du monde.

Quel est le welche qui refusera de la reconnaître, à moins qu'on ne déterre quelque autre belle princesse issue de *Charlemagne*, dont la famille fut chassée par *Hugues Capet* malgré la loi salique; ou bien qu'on ne trouve quelque princesse plus belle encore, qui descende évidemment de *Clovis*, dont la famille fut précédemment chassée par son domestique *Pepin*, & toujours en dépit de la loi salique?

Je n'aurai certainement nul besoin d'intrigues, pour faire sacrer ma princesse dans Rheims, ou dans Chartres, ou dans la chapelle du louvre; car tout cela est égal; ou même pour ne la point faire sacrer du tout; car on règne tout aussi bien non sacré que sacré. Les rois, les reines d'Espagne n'observent point cette cérémonie.

Parmi toutes les familles des secrétaires du roi, il ne se trouve personne qui dispute le trône à cette princesse capétienne. Les plus illustres maisons sont



fi jaloufes l'une de l'autre, qu'elles aiment bien mieux obéir à la fille des rois qu'à un de leurs égaux.

Reconnue aifément de toute la France; elle reçoit l'hommage de tous fes fujets avec une grâce majestueufe qui la fait aimer autant que révéler; & tous les poètes font des vers en l'honneur de ma princesse. (\*)

## L O I S.

## S E C T I O N P R E M I E R E.

**I**L est difficile qu'il y ait une feule nation qui vive fous de bonnes lois. Ce n'est pas feulement parce qu'elles font l'ouvrage des hommes, car ils ont fait de très-bonnes chofes; & ceux qui ont inventé & perfectionné les arts pouvaient imaginer un corps de jurifprudence tolérable. Mais les lois ont été établies dans prefque tous les Etats par l'intérêt du légiflateur, par le befoin du moment, par l'ignorance, par la fuperftition. On les a faites à mefure au hafard irrégulièrement, comme on bâtiffait les villes. Voyez à Paris le quartier des Halles, de St Pierre-aux-bœufs, la rue Brife-miche, celle du Pet-au-diable, contrafter avec le louvre & les tuileries; voilà l'image de nos lois.

Londres n'est devenue digne d'être habitée que depuis qu'elle fut réduite en cendre. Les rues, depuis cette époque, furent élargies & alignées; Londres fut une ville pour avoir été brûlée. Voulez-vous avoir de bonnes lois? brûlez les vôtres & faites-en de nouvelles.

(\*) Voyez le *Commentaire fur l'efprit des lois*, tome I de Politique & Légiflation.

Les Romains furent trois cents années fans lois fixes. Ils furent obligés d'en aller demander aux Athéniens , qui leur en donnèrent de si mauvaises que bientôt elles furent presque toutes abrogées. Comment Athènes elle-même aurait-elle eu une bonne législation ? on fut obligé d'abolir celle de *Dracon* ; & celle de *Solon* périt bientôt.

Votre coutume de Paris est interprétée différemment par vingt-quatre commentaires ; donc il est prouvé vingt-quatre fois qu'elle est mal conçue. Elle contredit cent quarante autres coutumes, ayant toutes force de loi chez la même nation , & toutes se contredisant entr'elles. Il est donc dans une seule province de l'Europe, entre les Alpes & les Pyrenées, plus de quarante petits peuples qui s'appellent *compatriotes*, & qui sont réellement étrangers les uns pour les autres, comme le Tunquin l'est pour la Cochinchine.

Il en est de même dans toutes les provinces de l'Espagne. C'est bien pis dans la Germanie, personne n'y fait quels sont les droits du chef, ni des membres. L'habitant des bords de l'Elbe ne tient au cultivateur de la Suabe que parce qu'ils parlent à peu près la même langue, laquelle est un peu rude.

La nation anglaise a plus d'uniformité ; mais n'étant sortie de la barbarie & de la servitude que par intervalles & par secouffes , & ayant dans sa liberté conservé plusieurs lois promulguées autrefois par de grands tyrans qui disputaient le trône, ou par de petits tyrans qui envahissaient des prélatures, il s'en est formé un corps assez robuste , sur lequel on aperçoit encore beaucoup de blessures couvertes d'emplâtres.

L'esprit

L'esprit de l'Europe a fait de plus grands progrès depuis cent ans que le monde entier n'en avait fait depuis *Brama*, *Fohi*, *Zoroastre*, & le *Thaut* de l'Égypte. D'où vient que l'esprit de législation en a fait si peu ?

Nous fûmes tous sauvages depuis le cinquième siècle. Telles sont les révolutions du globe ; brigands qui pillaient , cultivateurs pillés , c'était-là ce qui composait le genre-humain du fond de la mer Baltique au détroit de Gibraltar ; & quand les Arabes parurent au Midi, la désolation du bouleversement fut universelle.

Dans notre coin d'Europe , le petit nombre étant composé de hardis ignorans vainqueurs & armés de pied en cap , & le grand nombre d'ignorans esclaves désarmés, presque aucun ne sachant ni lire ni écrire, pas même *Charlemagne*, il arriva très-naturellement que l'Eglise, romaine avec sa plume & ses cérémonies, gouverna ceux qui passaient leur vie à cheval la lance en arrêt & le morion en tête.

Les descendans des Sicambres, des Bourguignons, des Ostrogoths, Visigoths, Lombards, Hérules &c. sentirent qu'ils avaient besoin de quelque chose qui ressemblât à des lois. Ils en cherchèrent où il y en avait. Les évêques de Rome en faisaient faire en latin. Les barbares les prirent avec d'autant plus de respect, qu'ils ne les entendaient pas. Les décrétales des papes, les unes véritables, les autres effrontément supposées, devinrent le code des nouveaux regas, des leuds, des barons, qui avaient partagé les terres. Ce furent des loups qui se laissèrent enchaîner par des renards. Ils gardèrent leur férocité, mais elle fut subjuguée par la crédulité, & par la crainte que la

crédulité produit. Peu-à-peu l'Europe , excepté la Grèce & ce qui appartenait encore à l'empire d'Orient , se vit sous l'empire de Rome ; de forte qu'on put dire une seconde fois :

*Romanos rerum dominos gentemque togatam.*

(\*) Presque toutes les conventions étant accomplies d'un signe de croix & d'un ferment qu'on faisait souvent sur des reliques , tout fut du ressort de l'Eglise. Rome , comme la métropole , fut juge suprême des procès de la Chersonèse Cimbrique & de ceux de la Gascogne. Mille seigneurs féodaux joignant leurs usages au droit canon , il en résulta cette jurisprudence monstrueuse dont il reste encore tant de vestiges.

Lequel eût le mieux valu , de n'avoir point du tout de lois , ou d'en avoir de pareilles ?

Il a été avantageux à un empire plus vaste que l'empire romain d'être long-temps dans le chaos ; car tout étant à faire , il était plus aisé de bâtir un édifice que d'en réparer un dont les ruines seraient respectées.

La *Thesmophore* du Nord assembla en 1767 des députés de toutes les provinces , qui contenaient environ douze cents mille lieues quarrées. Il y avait des païens , des mahométans d'*Ali* , des mahométans d'*Omar* , des chrétiens d'environ douze sectes différentes. On proposait chaque loi à ce nouveau synode ; & si elle paraissait convenable à l'intérêt de toutes les provinces , elle recevait alors la sanction de la souveraine & de la nation.

(\*) Voyez *Appel comme d'abus*.

La première loi qu'on porta fut la tolérance, afin que le prêtre grec n'oubliât jamais que le prêtre latin est homme ; que le musulman supportât son frère le païen, & que le romain ne fût pas tenté de sacrifier son frère le presbytérien.

La souveraine écrivit de sa main dans ce grand conseil de législation : *Parmi tant de croyances diverses, la faute la plus nuisible serait l'intolérance.*

On convint unanimement qu'il n'y a qu'une puissance, (\*) qu'il faut dire toujours puissance civile, & discipline ecclésiastique, & que l'allégorie des deux glaives est le dogme de la discorde.

Elle commença par affranchir les serfs de son domaine particulier.

Elle affranchit tous ceux du domaine ecclésiastique ; ainsi elle créa des hommes.

Les prélats & les moines furent payés du trésor public.

Les peines furent proportionnées aux délits, & les peines furent utiles ; les coupables, pour la plupart, furent condamnés aux travaux publics, attendu que les morts ne servent à rien.

La torture fut abolie, parce que c'est punir avant de connaître, & qu'il est absurde de punir pour connaître ; parce que les Romains ne mettaient à la torture que les esclaves ; parce que la torture est le moyen de sauver le coupable & de perdre l'innocent.

On en était là quand *Moustopha III*, fils de *Mahmoud*, força l'impératrice d'interrompre son code pour le battre.

(\*) Voyez *Puissance*.

## S E C T I O N I I.

J'AI tenté de découvrir quelque rayon de lumière dans les temps mythologiques de la Chine qui précèdent *Fohi*, & j'ai tenté en vain.

Mais en m'en tenant à *Fohi*, qui vivait environ trois mille ans avant l'ère nouvelle & vulgaire de notre Occident septentrional, je vois déjà des lois douces & sages établies par un roi bienfaisant. Les anciens livres des cinq Kings, consacrés par le respect de tant de siècles, nous parlent de ses institutions d'agriculture, de l'économie pastorale, de l'économie domestique, de l'astronomie simple qui règle les saisons, de la musique qui, par des modulations différentes, appelle les hommes à leurs fonctions diverses. Ce *Fohi* vivait incontestablement il y a cinq mille ans. Jugez de quelle antiquité devait être un peuple immense qu'un empereur instruisait sur tout ce qui pouvait faire son bonheur. Je ne vois dans ces lois rien que de doux, d'utile, & d'agréable.

On me montre ensuite le code d'un petit peuple qui arrive, deux mille ans après, d'un désert affreux sur les bords du Jourdain, dans un pays ferré & hérissé de montagnes. Ses lois sont parvenues jusqu'à nous : on nous les donne tous les jours comme le modèle de la sagesse. En voici quelques-unes.

„ De ne jamais manger d'onocrotal, ni de chara-  
 „ dre, ni de griffon, ni d'ixion, ni d'anguille, ni de  
 „ lièvre, parce que le lièvre rumine & qu'il n'a pas  
 „ le pied fendu.

» De ne point coucher avec sa femme quand elle  
 » a ses règles, sous peine d'être mis à mort l'un &  
 » l'autre.

» D'exterminer sans miséricorde tous les pauvres  
 » habitans du pays de Canaan, qui ne les connaif-  
 » faient pas ; d'égorger tout, de massacrer tout,  
 » hommes, femmes, vieillards, enfans, animaux,  
 » pour la plus grande gloire de DIEU.

» D'immoler au Seigneur tout ce qu'on aura voué  
 » en anathème au Seigneur, & de le tuer sans pou-  
 » voir le racheter.

» De brûler les veuves qui n'ayant pu être rema-  
 » riées à leurs beaux-frères, s'en seraient consolées  
 » avec quelqu'autre juif sur le grand chemin ou  
 » ailleurs &c. &c. &c. » (a)

Un jésuite, autrefois missionnaire chez les Canni-  
 bales, dans le temps que le Canada appartenait encore  
 au roi de France, me contait qu'un jour, comme il  
 expliquait ces lois juives à ses néophytes, un petit  
 français imprudent, qui assistait au catéchisme, s'avisa  
 de s'écrier : *Mais voilà des lois de Cannibales.* Un des  
 citoyens lui répondit : *Petit drôle, apprends que nous*  
*sommes d'honnêtes gens : nous n'avons jamais eu de pareilles*  
*lois. Et si nous n'étions pas gens de bien, nous te traiterions*  
*en citoyen de Canaan, pour t'apprendre à parler.*

Il appert, par la comparaison du premier code  
 chinois & du code hébraïque, que les lois suivent

(a) C'est ce qui arriva à *Thamar* qui, étant voilée, coucha sur le grand  
 chemin avec son beau-père *Juda*, dont elle fut méconnue. Elle devint  
 grosse. *Juda* la condamna à être brûlée. L'arrêt était d'autant plus cruel qu'e  
 s'il eût été exécuté, notre Sauveur, qui descend en droite ligne de ce  
*Juda* & de cette *Thamar*, ne serait pas né ; à moins que tous les événemens  
 de l'univers n'eussent été mis dans un autre ordre.

assez les mœurs des gens qui les ont faites. Si les vautours & les pigeons avaient des lois, elles feraient sans doute différentes.

### S E C T I O N I I I.

**L**ES moutons vivent en société fort doucement, leur caractère passe pour très-débonnaire, parce que nous ne voyons pas la prodigieuse quantité d'animaux qu'ils dévorent. Il est à croire même qu'ils les mangent innocemment & sans le savoir, comme lorsque nous mangeons d'un fromage de Saffenage. La république des moutons est l'image fidelle de l'âge d'or.

Un poulailler est visiblement l'Etat monarchique le plus parfait. Il n'y a point de roi comparable à un coq. S'il marche fièrement au milieu de son peuple, ce n'est point par vanité. Si l'ennemi approche, il ne donne point d'ordre à ses sujets d'aller se faire tuer pour lui en vertu de sa certaine science & pleine puissance; il y va lui-même, range ses poules derrière lui & combat jusqu'à la mort. S'il est vainqueur, c'est lui qui chante le *Te Deum*. Dans la vie civile, il n'y a rien de si galant, de si honnête, de si défintéressé. Il a toutes les vertus. A-t-il dans son bec royal un grain de blé, un vermisseau, il le donne à la première de ses sujettes qui se présente. Enfin *Salomon* dans son sérail n'approchait pas d'un coq de basse-cour.

S'il est vrai que les abeilles soient gouvernées par une reine à qui tous ses sujets font l'amour, c'est un gouvernement plus parfait encore.



Les fourmis passent pour une excellente démocratie. Elle est au-dessus de tous les autres Etats ; puisque tout le monde y est égal , & que chaque particulier y travaille pour le bonheur de tous.

La république des castors est encore supérieure à celle des fourmis , du moins si nous en jugeons par leurs ouvrages de maçonnerie.

Les singes ressemblent plutôt à des bâteleurs qu'à un peuple policé ; & ils ne paraissent pas être réunis sous des lois fixes & fondamentales , comme les espèces précédentes.

Nous ressemblons plus aux singes qu'à aucun autre animal , par le don de l'imitation , par la légèreté de nos idées , & par notre inconstance qui ne nous a jamais permis d'avoir des lois uniformes & durables.

Quand la nature forma notre espèce , & nous donna quelques instincts ; l'amour-propre pour notre conservation , la bienveillance pour la conservation des autres , l'amour qui est commun avec toutes les espèces , & le don inexplicable de combiner plus d'idées que tous les animaux ensemble ; après nous avoir ainsi donné notre lot , elle nous dit : Faites comme vous pourrez.

Il n'y a aucun bon code dans aucun pays. La raison en est évidente , les lois ont été faites à mesure , selon le temps , les lieux , les besoins &c.

Quand les besoins ont changé , les lois qui sont demeurées sont devenues ridicules. Ainsi la loi qui défendait de manger du porc & de boire du vin , était très-raisonnable en Arabie , où le porc & le vin sont pernicieux ; elle est absurde à Constantinople.

La loi qui donne tout le fief à l'aîné est fort bonne dans un temps d'anarchie & de pillage. Alors l'aîné est le capitaine du château que des brigands assailliront tôt ou tard ; les cadets seront ses premiers officiers , les laboureurs ses soldats. Tout ce qui est à craindre , c'est que le cadet n'assassine ou n'empoisonne le seigneur salien son aîné , pour devenir à son tour le maître de la masure ; mais ces cas sont rares , parce que la nature a tellement combiné nos instincts & nos passions , que nous avons plus d'horreur d'assassiner notre frère aîné que nous n'avons d'envie d'avoir sa place. Or cette loi convenable à des possesseurs de donjons du temps de *Chilpéric* , est détestable quand il s'agit de partager des rentes dans une ville.

A la honte des hommes , on fait que les lois du jeu sont les seules qui soient par-tout justes , claires , inviolables , & exécutées. Pourquoi l'indien qui a donné les règles du jeu d'échecs , est-il obéi de bon gré dans toute la terre , & que les décrétales des papes , par exemple , sont aujourd'hui un objet d'horreur & de mépris ? c'est que l'inventeur des échecs combina tout avec justesse pour la satisfaction des joueurs , & que les papes , dans leurs décrétales , n'eurent en vue que leur seul avantage. L'indien voulut exercer également l'esprit des hommes & leur donner du plaisir ; les papes ont voulu abrutir l'esprit des hommes. Aussi le fond du jeu des échecs a subsisté le même depuis cinq mille ans , il est commun à tous les habitans de la terre ; & les décrétales ne sont connues qu'à Spolète , à Orviette , à Lorette , où le plus mince jurisconsulte les déteste & les méprise en secret.

## SECTION IV.

**D**U temps de *Vespasien* & de *Tite*, pendant que les Romains éventraient les Juifs, un israélite fort riche, qui ne voulait point être éventré, s'enfuit avec tout l'or qu'il avait gagné à son métier d'usurier, & emmena vers Eziongaber toute sa famille, qui consistait en sa vieille femme, un fils, & une fille; il avait dans son train deux eunuques, dont l'un servait de cuisinier, l'autre était laboureur & vigneron. Un bon essénien, qui savait par cœur le Pentateuque, lui servait d'aumônier: tout cela s'embarqua dans le port d'Eziongaber, traversa la mer qu'on nomme Rouge, & qui ne l'est point, & entra dans le golfe Persique, pour aller chercher la terre d'Ophir, sans savoir où elle était. Vous croyez bien qu'il survint une horrible tempête, qui poussa la famille hébraïque vers les côtes des Indes; le vaisseau fit naufrage à une des îles Maldives, nommée aujourd'hui Padrabranca, laquelle était alors déserte.

Le vieux richard & la vieille se noyèrent; le fils, la fille, les deux eunuques, & l'aumônier, se sauvèrent; on tira comme on put quelques provisions du vaisseau, on bâtit de petites cabanes dans l'île, & on y vécut assez commodément. Vous savez que l'île de Padrabranca est à cinq degrés de la ligne, & qu'on y trouve les plus gros cocos & les meilleurs ananas du monde; il était fort doux d'y vivre dans le temps qu'on égorgeait ailleurs le reste de la nation chérie: mais l'essénien pleurait en considérant que peut-être il ne

restait plus qu'eux de juifs sur la terre, & que la semence d'*Abraham* allait fuir.

Il ne tient qu'à vous de la ressusciter, dit le jeune juif, épousez ma sœur. Je le voudrais bien, dit l'aumônier, mais la loi s'y oppose. Je suis essénien, j'ai fait vœu de ne me jamais marier, la loi porte qu'on doit accomplir son vœu; la race juive finira si elle veut, mais certainement je n'épouserai point votre sœur, toute jolie qu'elle est.

Mes deux eunuques ne peuvent pas lui faire d'enfants, reprit le juif : je lui en ferai donc, s'il vous plaît; & ce sera vous qui bénirez le mariage.

J'aimerais mieux cent fois être éventré par les soldats romains, dit l'aumônier, que de servir à vous faire commettre un inceste : si c'était votre sœur de père, encore passe, la loi le permet; mais elle est votre sœur de mère, cela est abominable.

Je conçois bien, répondit le jeune homme, que ce serait un crime à Jérusalem, où je trouverais d'autres filles; mais dans l'île de Padrabranca, où je ne vois que des cocos, des ananas, & des huîtres, je crois que la chose est très-permise. Le juif épousa donc sa sœur, & en eut une fille malgré les protestations de l'essénien; ce fut l'unique fruit d'un mariage que l'un croyait très-légitime, & l'autre abominable.

Au bout de quatorze ans, la mère mourut; le père dit à l'aumônier : Vous êtes-vous enfin défait de vos anciens préjugés? voulez-vous épouser ma fille? DIEU m'en préserve, dit l'essénien. Oh bien, je l'épouserai donc moi, dit le père, il en sera ce qui pourra; mais je ne veux pas que la semence d'*Abraham* soit réduite

à rien. L'effénien , épouvanté de cet horrible propos , ne voulut plus demeurer avec un homme qui manquait à la loi , & s'enfuit. Le nouveau marié avait beau lui crier : Demeurez , mon ami , j'observe la loi naturelle , je fers la patrie , n'abandonnez pas vos amis ; l'autre le laissait crier , ayant toujours la loi dans la tête , & s'enfuit à la nage dans l'île voisine.

C'était la grande île d'Attole , très-peuplée & très-civilisée ; dès qu'il aborda on le fit esclave. Il apprit à balbutier la langue d'Attole ; il se plaignit très-amèrement de la façon inhospitalière dont on l'avait reçu ; on lui dit que c'était la loi , & que depuis que l'île avait été sur le point d'être surprise par les habitans de celle d'Ada , on avait sagement réglé que tous les étrangers qui aborderaient dans Attole seraient mis en servitude. Ce ne peut être une loi , dit l'effénien , car elle n'est pas dans le Pentateuque ; on lui répondit qu'elle était dans le digeste du pays , & il demeura esclave : il avait heureusement un très-bon maître fort riche , qui le traita bien , & auquel il s'attacha beaucoup.

Des assassins vinrent un jour pour tuer le maître & pour voler ses trésors ; ils demandèrent aux esclaves s'il était à la maison , & s'il avait beaucoup d'argent. Nous vous jurons , dirent les esclaves , qu'il n'a point d'argent & qu'il n'est point à la maison ; mais l'effénien dit : La loi ne permet pas de mentir ; je vous jure qu'il est à la maison & qu'il a beaucoup d'argent : ainsi le maître fut volé & tué. Les esclaves accusèrent l'effénien devant les juges , d'avoir trahi son patron ; l'effénien dit qu'il ne voulait mentir , & qu'il ne mentirait pour rien au monde ; & il fut pendu.

On me contait cette histoire & bien d'autres semblables dans le dernier voyage que je fis des Indes en France. Quand je fus arrivé, j'allai à Versailles pour quelques affaires; je vis passer une belle femme suivie de plusieurs belles femmes. Quelle est cette belle femme, dis-je à mon avocat en parlement qui était venu avec moi? car j'avais un procès en parlement à Paris, pour mes habits qu'on m'avait fait aux Indes, & je voulais toujours avoir mon avocat à mes côtés. C'est la fille du roi, dit-il; elle est charmante & bienfaisante; c'est bien dommage que dans aucun cas elle ne puisse jamais être reine de France. Quoi! lui dis-je, si on avait le malheur de perdre tous ses parens & les princes du sang, (ce qu'à DIEU ne plaise) elle ne pourrait hériter du royaume de son père? Non, dit l'avocat, la loi salique s'y oppose formellement. Et qui a fait cette loi salique? dis-je à l'avocat. Je n'en fais rien, dit-il, mais on prétend que chez un ancien peuple nommé les Saliens, qui ne savaient ni lire ni écrire, il y avait une loi écrite qui disait qu'en terre salique fille n'héritait pas d'un alev; & cette loi a été adoptée en terre non salique. Et moi, lui dis-je, je la casse; vous m'avez assuré que cette princesse est charmante & bienfaisante, donc elle aurait un droit incontestable à la couronne, si le malheur arrivait qu'il ne restât qu'elle du sang royal: ma mère a hérité de son père; & je veux que cette princesse hérite du sien.

Le lendemain mon procès fut jugé en une chambre du parlement, & je perdis tout d'une voix; mon avocat me dit que je l'aurais gagné tout d'une voix en une autre chambre. Voilà qui est bien comique,

lui dis-je ; ainsi donc chaque chambre , chaque loi. Oui, dit-il, il y a vingt-cinq commentaires sur la coutume de Paris ; c'est-à-dire , on a prouvé vingt-cinq fois que la coutume de Paris est équivoque ; & s'il y avait vingt-cinq chambres de juges , il y aurait vingt-cinq jurisprudences différentes. Nous avons , continua-t-il , à quinze lieues de Paris une province nommée Normandie , où vous auriez été tout autrement jugé qu'ici. Cela me donna envie de voir la Normandie. J'y allai avec un de mes frères : nous rencontrâmes à la première auberge un jeune homme qui se désespérait ; je lui demandai quelle était sa disgrâce : il me répondit que c'était d'avoir un frère aîné. Où est donc ce grand malheur d'avoir un frère , lui dis-je ? mon frère est mon aîné , & nous vivons très-bien ensemble. Hélas ! Monsieur , me dit-il , la loi donne tout ici aux aînés , & ne laisse rien aux cadets. Vous avez raison , lui dis-je , d'être fâché ; chez nous on partage également ; & quelquefois les frères ne s'aiment pas mieux.

Ces petites aventures me firent faire de belles & profondes réflexions sur les lois , & je vis qu'il en est d'elles comme de nos vêtemens ; il m'a fallu porter un doliman à Constantinople , & un justaucorps à Paris.

Si toutes les lois humaines sont de convention , disais-je , il n'y a qu'à bien faire les marchés. Les bourgeois de Dehli & d'Agra disent qu'ils ont fait un très-mauvais marché avec *Tamerlan* : les bourgeois de Londres se félicitent d'avoir fait un très-bon marché avec le roi *Guillaume* d'Orange. Un citoyen de Londres me disait un jour : c'est la nécessité qui fait les lois , & la force les fait observer. Je lui

demandai si la force ne fe fait pas auffi quelquefois des lois, & si *Guillaume* le hâtard & le conquérant ne leur avait pas donné des ordres fans faire de marché avec eux. Oui, dit-il, nous étions des bœufs alors, *Guillaume* nous mit un joug, & nous fit marcher à coups d'aiguillon ; nous avons depuis été changés en hommes, mais les cornes nous font restées, & nous en frappons quiconque veut nous faire labourer pour lui & non pas pour nous.

Plein de toutes ces réflexions, je me complaisais à penser qu'il y a une loi naturelle indépendante de toutes les conventions humaines : le fruit de mon travail doit être à moi ; je dois honorer mon père & ma mère ; je n'ai nul droit sur la vie de mon prochain, & mon prochain n'en a point sur la mienne &c. Mais quand je songeai que depuis *Cordolaomor* jusqu'à *Mentzel*, colonel des hofards, chacun tue loyalement & pille son prochain avec une patente dans sa poche, je fus très-affligé.

On me dit que parmi les voleurs il y avait des lois, & qu'il y en avait auffi à la guerre. Je demandai ce que c'était que ces lois de la guerre. C'est, me dit-on, de pendre un brave officier qui aura tenu dans un mauvais poste fans canon contre une armée royale ; c'est de faire pendre un prisonnier, si on a pendu un des vôtres ; c'est de mettre à feu & à sang les villages qui n'auront pas apporté toute leur subsistance au jour marqué, selon les ordres du gracieux souverain du voisinage. Bon, dis-je, voilà l'*Esprit des lois*.

Après avoir été bien instruit, je découvris qu'il y a de sages lois par lesquelles un berger est condamné à neuf ans aux galères pour avoir donné un peu de



sel étranger à ses moutons, Mon voisin a été ruiné par un procès pour deux chênes qui lui appartenaient qu'il avait fait couper dans son bois, parce qu'il n'avait pu observer une formalité qu'il n'avait pu connaître : sa femme est morte dans la misère, & son fils traîne une vie plus malheureuse. J'avoue que ces lois sont justes, quoique leur exécution soit un peu dure ; mais je fais mauvais gré aux lois qui autorisent cent mille hommes à aller loyalement égorger cent mille voisins. Il m'a paru que la plupart des hommes ont reçu de la nature assez de sens commun pour faire des lois, mais que tout le monde n'a pas assez de justice pour faire de bonnes lois.

Assemblez d'un bout de la terre à l'autre les simples & tranquilles agriculteurs, ils conviendront tous aisément qu'il doit être permis de vendre à ses voisins l'excédent de son blé, & que la loi contraire est inhumaine & absurde ; que les monnaies représentatives des denrées ne doivent pas plus être altérées que les fruits de la terre ; qu'un père de famille doit être le maître chez soi ; que la religion doit rassembler les hommes pour les unir, & non pour en faire des fanatiques & des persécuteurs ; que ceux qui travaillent ne doivent pas se priver du fruit de leurs travaux pour en doter la superstition & l'oïveté : ils feront en une heure trente lois de cette espèce, toutes utiles au genre-humain.

Mais que *Tamerlan* arrive & subjugue l'Inde, alors vous ne verrez plus que des lois arbitraires. L'une accablera une province pour enrichir un publicain de *Tamerlan* ; l'autre fera un crime de lèse-majesté d'avoir mal parlé de la maîtresse du premier valet de

chambre d'un raïa ; une troisième ravira la moitié de la récolte de l'agriculteur , & lui contestera le reste ; il y aura enfin des lois par lesquelles un appariteur tartare viendra saisir vos enfans au berceau , fera du plus robuste un soldat , & du plus faible un eunuque , & laissera le père & la mère sans secours & sans consolation.

Or lequel vaut le mieux d'être le chien de *Tamerlan* ou son fujet ? Il est clair que la condition de son chien est fort supérieure.

## LOIS CIVILES ET ECCLESIASTIQUES.

**O**N a trouvé dans les papiers d'un jurisconsulte ces notes qui méritent peut-être un peu d'examen.

Que jamais aucune loi ecclésiastique n'ait de force que lorsqu'elle aura la sanction expresse du gouvernement. C'est par ce moyen qu'Athènes & Rome n'eurent jamais de querelles religieuses.

Ces querelles sont le partage des nations barbares , ou devenues barbares.

Que le magistrat seul puisse permettre ou prohiber le travail les jours de fête , parce qu'il n'appartient pas à des prêtres de défendre à des hommes de cultiver leurs champs.

Que tout ce qui concerne les mariages dépende uniquement du magistrat , & que les prêtres s'en tiennent à l'auguste fonction de les bénir.

Que le prêt à l'intérêt soit purement un objet de la loi civile , parce qu'elle seule préside au commerce.

Que

Que tous les ecclésiastiques soient soumis en tous les cas au gouvernement, parce qu'ils sont sujets de l'Etat.

Que jamais on n'ait le ridicule honteux de payer à un prêtre étranger la première année du revenu d'une terre que des citoyens ont donnée à un prêtre concitoyen.

Qu'aucun prêtre ne puisse jamais ôter à un citoyen la moindre prérogative, sous prétexte que ce citoyen est pécheur, parce que le prêtre pécheur doit prier pour les pécheurs & non les juger.

Que les magistrats, les laboureurs & les prêtres payent également les charges de l'Etat, parce que tous appartiennent également à l'Etat.

Qu'il n'y ait qu'un poids, une mesure, une coutume.

Que les supplices des criminels soient utiles. Un homme pendu n'est bon à rien, & un homme condamné aux ouvrages publics sert encore la patrie, & est une leçon vivante.

Que toute loi soit claire, uniforme & précise : l'interpréter, c'est presque toujours la corrompre.

Que rien ne soit infame que le vice.

Que les impôts ne soient jamais que proportionnels.

Que la loi ne soit jamais en contradiction avec l'usage : car si l'usage est bon, la loi ne vaut rien. (a)

(a) Voyez le Poëme de la loi naturelle.

## LOIS CRIMINELLES.

IL n'y a point d'année où quelques juges de province ne condamnent à une mort affreuse quelque père de famille innocent, & cela tranquillement, gaiement même, comme on égorge un dindon dans sa basse-cour. On a vu quelquefois la même chose à Paris. (\*)

## LOIS. (ESPRIT DES)

IL eût été à désirer que de tous les livres faits sur les lois, par *Bodin*, *Hobbes*, *Grotius*, *Puffendorf*, *Montesquieu*, *Barbeirac*, *Burlamaqui*, il en eût résulté quelque loi utile, adoptée dans tous les tribunaux de l'Europe, soit sur les successions, soit sur les contrats, sur les finances, sur les délits &c. Mais ni les citations de *Grotius*, ni celles de *Puffendorf*, ni celles de l'Esprit des lois, n'ont jamais produit une sentence du châtelet de Paris, ou de l'*old baili* de Londres. On s'appesantit avec *Grotius*, on passe quelques momens agréablement avec *Montesquieu*; & si on a un procès, on court chez son avocat.

On a dit que la lettre tuait & que l'esprit vivifiait; mais dans le livre de *Montesquieu* l'esprit égare, & la lettre n'apprend rien.

(\*) Voyez sur cette matière la *Méprise d'Arras*, 2<sup>e</sup> vol. de *Politique & Législation*, page 355.

*Des citations fausses dans l'Esprit des lois , des conséquences fausses que l'auteur en tire , & de plusieurs erreurs qu'il est important de découvrir.*

IL fait dire à Denis d'Halycarnasse que, selon *Isocrate*, *Solon* ordonna qu'on choisirait les juges dans les quatre classes des Athéniens.

Denis d'Halycarnasse n'en a pas dit un seul mot ; voici ses paroles : *Isocrate*, dans sa harangue, rapporte que *Solon* & *Clistène* n'avaient donné aucune puissance aux scélérats, mais aux gens de bien. Qu'importe d'ailleurs ce qu'*Isocrate* a pu dire dans une déclamation ?

A Gènes la banque de *S<sup>t</sup> George* est gouvernée par le peuple, ce qui lui donne une grande influence. Cette banque est gouvernée par six classes de nobles appelées magistratures.

On sait que la mer, qui semble vouloir couvrir la terre, est arrêtée par les moindres herbes & par les moindres graviers.

On ne fait point cela ; on fait que la mer est arrêtée par les lois de la gravitation, qui ne font ni gravier ni herbe.

Les Anglais, pour favoriser la liberté, ont ôté toutes les puissances intermédiaires qui formaient leur monarchie.

Au contraire, ils ont consacré la prérogative de la chambre haute, & conservé la plupart des anciennes juridictions qui forment des puissances intermédiaires.

L'établissement d'un visir est dans un Etat despotique une loi fondamentale.

Un critique judicieux a remarqué que c'est comme si on disait que l'office des maires du palais était une

loi fondamentale. *Constantin* était plus que despotique, & n'eut point de grand-vifir. *Louis XIV* était un peu despotique, & n'eut point de premier ministre. Les papes sont assez despotiques, & en ont rarement. Il n'y en a point dans la Chine, que l'auteur regarde comme un empire despotique. Il n'y en eut point chez le czar *Pierre I*, & personne ne fut plus despotique que lui. Le turc *Amurat II* n'avait point de grand-vifir. *Gengis-kan* n'en eut jamais.

*La vénalité des charges est bonne dans les Etats monarchiques, parce qu'elle fait faire comme un métier de famille ce qu'on ne voudrait pas entreprendre pour la vertu.*

Est-ce *Montesquieu* qui a écrit ces lignes honteuses? quoi! parce que les folies de *François I* avaient dérangé ses finances, il fallait qu'il vendît à de jeunes ignorans le droit de décider de la fortune, de l'honneur & de la vie des hommes! quoi! cet opprobre devient bon dans la monarchie? & la place de magistrat devient un métier de famille? si cette infamie était si bonne, elle aurait au moins été adoptée par quelqu'autre monarchie que la France. Il n'y a pas un seul Etat sur la terre qui ait osé se couvrir d'un tel opprobre. Ce monstre est né de la prodigalité d'un roi devenu indigent, & de la vanité de quelques bourgeois dont les pères avaient de l'argent. On a toujours attaqué cet infame abus par des cris impuissans, parce qu'il eût fallu rembourser les offices qu'on avait vendus. Il eût mieux valu mille fois, dit un grand jurisconsulte, vendre le trésor de tous les couvens & l'argenterie de toutes les églises, que de vendre la justice. Lorsque *François I* prit la grille d'argent de *S<sup>t</sup> Martin*, il ne fit tort à personne; *S<sup>t</sup> Martin* ne se plaignit point; il

se passe très-bien de sa grille : mais vendre la place de juge, & faire jurer à ce juge qu'il ne l'a pas achetée, c'est une bassesse sacrilège.

Plaignons *Montesquieu* d'avoir déshonoré son ouvrage par de tels paradoxes : mais pardonnons-lui. Son oncle avait acheté une charge de président en province, & il la lui laissa. On retrouve l'homme par-tout. Nul de nous n'est sans faiblesse.

*Pour les vertus, Aristote ne peut croire qu'il y en ait de propres aux esclaves.*

*Aristote dit en termes exprès : Il faut qu'ils aient les vertus nécessaires à leur état, la tempérance & la vigilance. De la républiq. liv. I, chap. XIII.*

*Je trouve dans Strabon, que quand à Lacédémone une sœur épousait son frère, elle avait pour sa dot la moitié de la portion de son frère.*

*Strabon parle ici des Crétois, & non des Lacédémoniens.*

*Il fait dire à Xénophon, que dans Athènes un homme riche serait au désespoir qu'on crût qu'il dépendit du magistrat.*

*Xénophon en cet endroit ne parle point d'Athènes. Voici ses paroles : Dans les autres villes, les puissans ne veulent pas qu'on les soupçonne de craindre les magistrats.*

*Les lois de Venise défendent aux nobles le commerce.*

» Les anciens fondateurs de notre république, &  
 » nos législateurs eurent grand soin de nous exercer  
 » dans les voyages & le trafic de mer. La première  
 » noblesse avait coutume de naviger, soit pour exercer  
 » le commerce, soit pour s'instruire. » (a)

*Sagredo dit la même chose.*

(a) Voyez l'histoire de Venise par le noble *Peruto*.

Les mœurs & non les lois font qu'aujourd'hui les nobles en Angleterre & à Venise ne s'adonnent presque point au commerce.

*Voyez avec quelle industrie le gouvernement moscovite cherche à sortir du despotisme &c.*

Est-ce en abolissant le patriarcat & la milice entière des strélitz, en étant le maître absolu des troupes, des finances & de l'Eglise, dont les desservans ne sont payés que du trésor impérial; & enfin en faisant des lois qui rendent cette puissance aussi sacrée que forte? Il est triste que dans tant de citations & dans tant d'axiomes, le contraire de ce que dit l'auteur soit presque toujours le vrai. Quelques lecteurs instruits s'en sont aperçus: les autres se sont laissés éblouir, & on dira pourquoi.

*Le luxe de ceux qui n'auront que le nécessaire sera égal à zéro. Celui qui aura le double du nécessaire, aura un luxe égal à un. Celui qui aura le double de ce dernier, aura un luxe égal à trois &c.*

Il aura trois au-delà du nécessaire de l'autre, mais il ne s'enfuit pas qu'il ait trois de luxe; car il peut avoir trois d'avarice; il peut mettre ce trois dans le commerce; il peut le faire valoir pour marier ses filles. Il ne faut pas soumettre de telles propositions à l'arithmétique: c'est une charlatanerie misérable.

*A Venise, les lois forcent les nobles à la modestie; ils sont tellement accoutumés à l'épargne qu'il n'y a que les courtisanes qui puissent les forcer à donner de l'argent.*

Quoi! l'esprit des lois à Venise ferait de ne dépenser qu'en filles! Quand Athènes fut riche, il y eut beaucoup de courtisanes. Il en fut de même à Venise &



à Rome , aux quatorze , quinze & seizième siècles. Elles y font moins en crédit aujourd'hui , parce qu'il y a moins d'argent. Est-ce là l'esprit des lois ?

*Les Suions , nation germanique , rendent honneur aux richesses , ce qui fait qu'ils vivent sous le gouvernement d'un seul. Cela signifie bien que le luxe est singulièrement propre aux monarchies , & qu'il n'y faut point de lois somptuaires.*

Les Suions , selon Tacite , étaient des habitans d'une île de l'Océan au-delà de la Germanie. *Suinonum hinc civitates in ipso Oceano.* Guerriers valeureux & bien armés , ils ont encore des flottes. *Præter viros armaque classibus valent.* Les riches y font considérés. *Est & opibus honos.* Ils n'ont qu'un chef ; *eosque unus imperitat.*

Ces barbares que Tacite ne connaissait point , qui , dans leur petit pays , n'avaient qu'un seul chef , & qui préféraient le possesseur de cinquante vaches à celui qui n'en avait que douze , ont-ils le moindre rapport avec nos monarchies & nos lois somptuaires ?

*Les Samnites avaient une belle coutume , & qui devait produire d'admirables effets. Le jeune homme déclaré le meilleur prenait pour sa femme la fille qu'il voulait. Celui qui avait les suffrages après lui choisissait encore , & ainsi de suite.*

L'auteur a pris les Sunites , peuple de Scythie , pour les Samnites voisins de Rome. Il cite Nicolas de Damas , qui cite Stobée ; & on fait d'ailleurs que Stobée n'est pas un bon garant. Cette belle coutume d'ailleurs ferait très-préjudiciable dans tout Etat policé : car si le garçon déclaré le meilleur avait trompé les juges , si la fille ne voulait pas de lui , s'il n'avait pas de bien , s'il déplaisait au père & à la mère , que d'inconvéniens & que de suites funestes !

*Si on veut lire l'admirable ouvrage de Tacite sur les mœurs des Germains, on verra que c'est d'eux que les Anglais ont tiré l'idée de leur gouvernement politique. Ce beau système a été trouvé dans les bois.*

La chambre des pairs & celle des communes, la cour d'équité trouvées dans les bois! on ne l'aurait pas deviné. Sans doute les Anglais doivent aussi leurs escadres & leur commerce aux mœurs des Germains; & les sermons de *Tillotson* à ces pieuses forcrières germaines qui sacrifiaient les prisonniers, & qui jugeaient du succès d'une campagne par la manière dont leur sang coulait. Il faut croire aussi qu'ils doivent leurs belles manufactures à la louable coutume des Germains qui aimaient mieux vivre de rapine que de travailler, comme le dit *Tacite*.

*Aristote met au rang des monarchies l'empire des Perses & Lacédémone. Mais qui ne voit que l'une était un Etat despotique, & l'autre une république?*

Qui ne voit au contraire que Lacédémone eut un seul roi pendant quatre cents ans, ensuite deux rois jusqu'à l'extinction de la race des *Héraclides*, ce qui fait une période d'environ mille années? On fait bien que nul roi n'était despotique de droit, pas même en Perse: mais tout prince dissimulé, hardi, & qui a de l'argent, devient despotique en peu de temps en Perse & à Lacédémone; & voilà pourquoi *Aristote* distingue des républiques tout Etat qui a des chefs perpétuels & héréditaires.

*Un ancien usage des Romains défendait de faire mourir les filles qui n'étaient pas nubiles.*

Il se trompe. *More tradito nefas virgines strangulari*; défense d'étrangler les filles, nubiles ou non.

*Tibère trouva l'expédient de les faire violer par le bourreau.*

*Tibère n'ordonna point au bourreau de violer la fille de Séjan. Et s'il est vrai que le bourreau de Rome ait commis cette infamie dans la prison, il n'est nullement prouvé que ce fût sur une lettre de cachet de Tibère. Quel besoin avait-il d'une telle horreur ?*

*En Suisse on ne paye point de tributs, mais on en fait la raison particulière. Dans ces montagnes stériles, les vivres sont si chers & le pays si peuplé, qu'un suisse paye quatre fois plus à la nature qu'un turc ne paye au sultan.*

Tout cela est faux. Il n'y a aucun impôt en Suisse ; mais chacun paye les dixmes, les cens, les lods & ventes qu'on payait aux ducs de Zéringue & aux moines. Les montagnes, excepté les glacières, sont de fertiles pâturages ; elles sont la richesse du pays. La viande de boucherie est environ la moitié moins chère qu'à Paris. On ne fait ce que l'auteur entend quand il dit qu'un suisse paye quatre fois plus à la nature qu'un turc au sultan. Il peut boire quatre fois plus qu'un turc ; car il a le vin de la Côte, & l'excellent vin de la Vaux.

*Les peuples des pays chauds sont timides comme les vieillards, ceux des pays froids sont courageux comme les jeunes gens.*

Il faut bien se garder de laisser échapper de ces propositions générales. Jamais on n'a pu faire aller à la guerre un lapon, un famoïède ; & les Arabes conquirent en quatre-vingts ans plus de pays que n'en possédait l'empire romain. Les Espagnols en petit nombre battirent à la bataille de Mulberg les soldats

du nord de l'Allemagne. Cet axiome de l'auteur est aussi faux que tous ceux du climat. (\*)

*Lopez de Gama avoue que le droit sur lequel les Espagnols ont fondé l'esclavage des Américains , est qu'ils trouvèrent près de S<sup>te</sup> Marthe des paniers où les habitans avaient mis quelques denrées , comme des cannes , des limaçons , des sauterelles. Les vainqueurs en firent un crime aux vaincus, outre qu'ils fumaient du tabac , & qu'ils ne se fesaient pas la barbe à l'espagnole.*

Il n'y a rien dans *Lopez de Gama* qui donne la moindre idée de cette sottise. Il est trop ridicule d'inférer dans un ouvrage sérieux de pareils traits qui ne seraient pas supportables même dans les *Lettres persanes*.

*C'est sur l'idée de la religion que les Espagnols fondèrent le droit de rendre tant de peuples esclaves , car ces brigands, qui voulaient absolument être brigands & chrétiens, étaient fort dévots.*

Ce n'est donc pas sur ce que les Américains ne se fesaient pas la barbe à l'espagnole , & qu'ils fumaient du tabac ; ce n'est donc point parce qu'ils avaient quelques paniers de limaçons & de sauterelles.

Ces contradictions fréquentes coûtent trop peu à l'auteur.

*Louis XIII se fit une peine extrême de la loi qui rendait esclaves les nègres de ses colonies ; mais quand on lui eut bien mis dans l'esprit que c'était la voie la plus sûre de les convertir , il y consentit.*

Où l'imagination de l'auteur a-t-elle pris cette anecdote ? La première concession pour la traite des nègres est du 11 novembre 1673. *Louis XIII* était mort en 1643. Cela ressemble au refus de *François I*

(\*) Voyez *Climat*.

d'écouter *Christophe Colomb* qui avait découvert les îles Antilles avant que *François I* naquît.

*Perry dit que les Moscovites se vendent très-aisément : j'en fais bien la raison, c'est que leur liberté ne vaut rien.*

Nous avons déjà remarqué, à l'article *Esclavage*, que *Perry* ne dit pas un mot de tout ce que l'auteur de l'Esprit des lois lui fait dire.

*C'est à Achem que tout le monde cherche à se vendre.*

Nous avons remarqué encore que rien n'est plus faux. Tous ces exemples pris au hasard chez les peuples d'Achem, de Bantam, de Ceylan, de Borneo, des îles Moluques, des Philippines, tous copiés d'après des voyageurs très-mal instruits, & tous falsifiés, sans en excepter un seul, ne devaient pas assurément entrer dans un livre où l'on promet de nous développer les lois de l'Europe.

*Dans les Etats mahométans, on est non-seulement maître de la vie & des biens des femmes esclaves, mais encore de ce qu'on appelle leur vertu & leur honneur.*

Où a-t-il pris cette étrange assertion qui est de la plus grande fausseté? Le *fura*, ou chapitre XXIV de l'Alcoran, intitulé *la Lumière*, dit expressément: *Traitez bien vos esclaves, & si vous voyez en eux quelque mérite, partagez avec eux les richesses que DIEU vous a données. Ne forcez pas vos femmes esclaves à se prostituer à vous &c.*

A Constantinople, on punit de mort le maître qui a tué son esclave, à moins qu'il ne soit prouvé que l'esclave a levé la main sur lui. Une femme esclave qui prouve que son maître l'a violée est déclarée libre avec des dédommagemens.

*A Patane, la lubricité des femmes est si grande que les hommes sont obligés de se faire certaines garnitures pour se mettre à l'abri de leurs entreprises.*

Peut-on rapporter sérieusement cette impertinente extravagance ? Quel est l'homme qui ne pourrait se défendre des assauts d'une femme débauchée sans s'armer d'un cadenas ? quelle pitié ! & remarquez que le voyageur nommé *Sprinkel*, qui seul a fait ce conte absurde, dit en propres mots, *que les maris à Patane sont extrêmement jaloux de leurs femmes, & qu'ils ne permettent pas à leurs meilleurs amis de les voir, elles ni leurs filles.*

Quel esprit des lois, que de grands garçons qui cadenaient leurs hauts-de-chausses, de peur que les femmes ne viennent y fouiller dans la rue !

*Les Carthaginois, au rapport de Diodore, trouvèrent tant d'argent dans les Pyrenées, qu'ils en forgèrent les ancres de leurs vaisseaux.*

L'auteur cite le sixième livre de *Diodore*, & ce sixième livre n'existe pas. *Diodore* au cinquième parle des Phéniciens, & non pas des Carthaginois.

*On n'a jamais remarqué de jalousie aux Romains sur le commerce. Ce fut comme nation rivale, & non comme commerçante, qu'ils attaquèrent Carthage.*

Ce fut comme nation commerçante & guerrière, ainsi que le prouve le savant *Huet* dans son traité sur le commerce des anciens. Il prouve que long-temps avant la première guerre punique les Romains s'étaient adonnés au commerce.

*On voit dans le traité qui finit la première guerre punique, que Carthage fit principalement attention à garder l'empire de la mer, & Rome celui de la terre.*

Ce traité est de l'an 510 de Rome. Il y est dit que les Carthaginois ne pourraient naviger vers aucune île près de l'Italie, & qu'ils évacueraient la Sicile. Ainsi les Romains eurent l'empire de la mer, pour lequel ils avaient combattu. Et *Montesquieu* a précisément pris le contre-pied d'une vérité historique la mieux constatée.

*Hannon*, dans la négociation avec les Romains, déclara que les Carthaginois ne souffriraient pas que les Romains se lavassent les mains dans les mers de Sicile.

L'auteur fait ici un anachronisme de vingt-deux ans. La négociation d'*Hannon* est de l'an 488 de Rome, & le traité de paix dont il est question est de 510. (\*)

*Il ne fut pas permis aux Romains de naviger au-delà du beau promontoire. Il leur fut défendu de trafiquer en Sicile, en Sardaigne, en Afrique, excepté à Carthage.*

L'auteur fait ici un anachronisme de deux cents soixante & cinq ans. C'est d'après *Polybe* que l'auteur rapporte ce traité conclu l'an de Rome 245, sous le consulat de *Junius Brutus*, immédiatement après l'expulsion des rois; encore les conditions ne sont-elles pas fidèlement rapportées. *Carthaginem verò & in cætera Africa loca quæ cis-promontorium erant; item in Sardiniam atque Siciliam ubi Carthaginenses imperabant navigare mercimonii causâ licebat.* Il fut permis aux Romains de naviger pour leur commerce à Carthage, sur toutes les côtes de l'Afrique en-deçà du promontoire, de même que sur les côtes de la Sardaigne & de la Sicile qui obéissaient aux Carthaginois.

Ce mot seul *mercimonii causâ*, pour raison de leur commerce, démontre que les Romains étaient occupés des intérêts du commerce dès la naissance de la république.

(\*) Voyez *Polybe*.

*N. B.* Tout ce que dit l'auteur sur le commerce ancien & moderne est extrêmement erroné.

Je passe un nombre prodigieux de fautes capitales sur cette matière, quelques importantes qu'elles soient, parce qu'un des plus célèbres négocians de l'Europe s'occupe à les relever dans un livre qui fera très-utile.

*La stérilité du terrain d'Athènes y établit le gouvernement populaire, & la fertilité de celui de Lacédémone le gouvernement aristocratique.*

Où a-t-il pris cette chimère ? Nous tirons encore aujourd'hui d'Athènes esclaves, du coton, de la soie, du riz, du blé, de l'huile, des cuirs ; & du pays de Lacédémone rien. Athènes était vingt fois plus riche que Lacédémone. A l'égard de la bonté du sol, il faut y avoir été pour l'apprécier. Mais jamais on n'attribua la forme d'un gouvernement au plus ou moins de fertilité d'un terrain. Venise avait très-peu de blé quand les nobles gouvernèrent. Gènes n'a pas assurément un sol fertile, & c'est une aristocratie. Genève tient plus de l'Etat populaire, & n'a pas de son cru de quoi se nourrir quinze jours. La Suède pauvre a été longtemps sous le joug de la monarchie, tandis que la Pologne fertile fut une aristocratie. Je ne conçois pas comment on peut ainsi établir de prétendues règles continuellement démenties par l'expérience. Presque tout le livre, il faut l'avouer, est fondé sur des suppositions que la moindre attention détruirait.

*La féodalité est un événement arrivé une fois dans le monde, & qui n'arrivera peut-être jamais &c.*

Nous trouvons la féodalité, les bénéfices militaires établis sous *Alexandre Sévère*, sous les rois lombards,



fous Charlemagne, dans l'empire ottoman, en Perse, dans le Mogol, au Pégu; & en dernier lieu Catherine II impératrice de Russie a donné en fief pour quelque temps, la Moldavie que ses armes ont conquise.

*Chez les Germains il y avait des vassaux & non pas des fiefs. Les fiefs étaient des chevaux de bataille, des armes, des repas.*

Quelle idée! il n'y a point de vassalité sans terre. Un officier à qui son général aura donné à souper, n'est pas pour cela son vassal.

*Du temps du roi Charles IX, il y avait vingt millions d'hommes en France.*

Il donne Puffendorf pour garant de cette assertion; Puffendorf va jusqu'à vingt-neuf millions, & il avait copié cette exagération d'un de nos auteurs qui se trompait d'environ quatorze à quinze millions. La France ne comptait point alors au nombre de ses provinces la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la moitié de la Flandre, l'Artois, le Cambresis, le Roussillon, le Béarn; & aujourd'hui qu'elle possède tous ces pays, elle n'a pas vingt millions d'habitans, suivant le dénombrement des feux exactement fait en 1751. Cependant elle n'a jamais été si peuplée, & cela est prouvé par la quantité de terrains mis en valeur depuis Charles IX.

*En Europe les empires n'ont jamais pu subsister.*

Cependant l'empire romain s'y est maintenu cinq cents ans; & l'empire turc y domine depuis l'an 1453.

*La cause de la durée des grands empires en Asie, c'est qu'il n'y a que de grandes plaines.*

Il ne s'est pas souvenu des montagnes qui traversent la Natolie & la Syrie, du Caucase, du Taurus, de

l'Ararat , de l'Immaüs , du Saron , dont les branches couvrent l'Asie.

*En Espagne on a défendu les étoffes d'or & d'argent. Un pareil décret serait semblable à celui que feraient les Etats de Hollande, s'ils défendaient la consommation de la canelle.*

On ne peut faire une comparaison plus fautive , ni dire une chose moins politique. Les Espagnols n'avaient point de manufactures ; ils auraient été obligés d'acheter ces étoffes de l'étranger. Les Hollandais , au contraire , sont les seuls possesseurs de la canelle. Ce qui était raisonnable en Espagne eût été absurde en Hollande.

Je n'entrerai point dans la discussion de l'ancien gouvernement des Francs vainqueurs des Gaulois ; dans ce chaos de coutumes toutes bizarres , toutes contradictoires ; dans l'examen de cette barbarie , de cette anarchie qui a duré si long-temps , & sur lesquelles il y a autant de sentimens différens que nous en avons en théologie. On n'a perdu que trop de temps à descendre dans ces abîmes de ruines. Et l'auteur de l'Esprit des lois a dû s'y égarer comme les autres.

Je viens à la grande querelle entre l'abbé *Dubos* , digne secrétaire de l'académie française , & le président de *Montesquieu* , digne membre de cette académie. Le membre se moque beaucoup du secrétaire , & le regarde comme un visionnaire ignorant. Il me paraît que l'abbé *Dubos* est très-savant & très-circonspect ; il me paraît surtout que *Montesquieu* lui fait dire ce qu'il n'a jamais dit , & cela selon sa coutume de citer au hasard & de citer faux.

Voici

Voici l'accufation portée par *Montefquieu* contre *Dubos*.

*M. l'abbé Dubos* veut ôter toute efpèce d'idée que les *Francs* foient entrés dans les *Gaules* en conquérans. Selon lui nos rois, appelés par les peuples, n'ont fait que fe mettre à la place & fuccéder aux droits des empereurs romains.

Un homme plus inftruit que moi a remarqué avant moi que jamais *Dubos* n'a prétendu que les *Francs* fuflent partis du fond de leur pays pour venir fe mettre en poffeffion de l'empire des *Gaules*, par l'aveu des peuples, comme on va recueillir une fuccelfion. *Dubos* dit tout le contraire : il prouve que *Clovis* employa les armes, les négociations, les traités & même les conceptions des empereurs romains, réfidans à *Constantinople*, pour s'emparer d'un pays abandonné. Il ne le ravit point aux empereurs romains, mais aux barbares, qui fous *Odoacre* avoient détruit l'empire.

*Dubos* dit que dans quelque partie des *Gaules* voifine de la *Bourgogne* on défirait la domination des *Francs* : mais c'eft précifément ce qui eft attellé par *Grégoire de Tours*. *Cum jam terror Francorum refonaret in his partibus, & omnes eos amore defiderabili cuperent regnare, fanctus Aprunculus Lingonicæ civitatis epifcopus apud Burgundiones cæpit haberi fufpectus; cumque odium de die in diem crefceret, juftum eft ut clam gladio feriretur.* *Greg. Tur. hift. lib. 2, cap. 23.*

*Montefquieu* reproche à *Dubos* qu'il ne faurait montrer l'existence de la république armorique : cependant *Dubos* l'a prouvée incontestablement par plufieurs monumens, & furtout par cette citation

*Diçlionn. philofoph. Tome V.*

\* I i

exacte de l'historien *Zozime*, liv. 6. *Totus tractus armorichus ceteraque Gallorum provinciæ Britannos imitata, confimili se modo liberârunt, ejectis magistratibus romanis, & sibi quadam republicâ pro arbitrio constitutâ.*

*Montesquieu* regarde comme une grande erreur dans *Dubos* d'avoir dit que *Clovis* succéda à *Childéric* son père dans la dignité de maître de la milice romaine en Gaule : mais jamais *Dubos* n'a dit cela. Voici ses paroles : *Clovis parvint à la couronne des Francs à l'âge de seize ans, & cet âge ne l'empêcha point d'être revêtu, peu de temps après, des dignités militaires de l'empire romain que Childéric avait exercées, & qui étaient selon l'apparence des emplois dans la milice. Dubos se borne ici à une conjecture qui se trouve ensuite appuyée sur des preuves évidentes.*

En effet, les empereurs étaient accoutumés depuis long-temps à la triste nécessité d'opposer des barbares à d'autres barbares, pour tâcher de les exterminer les uns par les autres. *Clovis* même eut à la fin la dignité de consul : il respecta toujours l'empire romain, même en s'emparant d'une de ses provinces. Il ne fit point frapper de monnaie en son propre nom ; toutes celles que nous avons de *Clovis*, sont de *Clovis II* ; & les nouveaux rois francs ne s'attribuèrent cette marque de puissance indépendante qu'après que *Justinien*, pour se les attacher à lui, & pour les employer contre les Ostrogoths d'Italie, leur eut fait une cession des Gaules en bonne forme.

*Montesquieu* condamne sévèrement l'abbé *Dubos* sur la fameuse lettre de *Rémi*, évêque de Rheims, qui s'entendit toujours avec *Clovis* & qui le baptisa depuis. Voici cette lettre importante.

» Nous apprenons de la renommée que vous vous  
 » êtes chargé de l'administration des affaires de la  
 » guerre, & je ne suis pas surpris de vous voir être  
 » ce que vos pères ont été. Il s'agit maintenant de  
 » répondre aux vues de la Providence, qui recom-  
 » pense votre modération, en vous élevant à une  
 » dignité si éminente. C'est la fin qui couronne  
 » l'œuvre. Prenez donc pour vos conseillers des  
 » personnes dont le choix fasse honneur à votre  
 » discernement. Ne faites point d'exactions dans  
 » votre bénéfice militaire. Ne disputez point la  
 » préférence aux évêques dont les diocèses se trouvent  
 » dans votre département, & prenez leurs conseils  
 » dans les occasions. Tant que vous vivrez en bonne  
 » intelligence avec eux, vous trouverez toute sorte  
 » de facilité dans l'exercice de votre emploi &c. »

On voit évidemment par cette lettre que *Glovis*,  
 jeune roi des Francs, était officier de l'empereur  
*Zénon*; qu'il était grand-maître de la milice impé-  
 riale, charge qui répond à celle de notre colonel  
 général; que *Rémi* voulait le ménager, se liguier avec  
 lui, le conduire & s'en servir comme d'un protecteur  
 contre les prêtres eusébiens de la Bourgogne, & que  
 par conséquent *Montesquieu* a grand tort de se moquer  
 tant de l'abbé *Dubos* & de faire semblant de le  
 mépriser. Mais enfin il vient un temps où la vérité  
 s'éclaircit.

Après avoir vu qu'il y a des erreurs comme ailleurs  
 dans l'*Esprit des lois*, après que tout le monde est  
 convenu que ce livre manque de méthode, qu'il n'y  
 a nul plan, nul ordre, & qu'après l'avoir lu on ne  
 fait guère ce qu'on a lu, il faut rechercher quel

est son mérite, & quelle est la cause de sa grande réputation.

C'est premièrement qu'il est écrit avec beaucoup d'esprit, & que tous les autres livres sur cette matière sont ennuyeux. C'est pourquoi nous avons déjà remarqué qu'une dame, qui avait autant d'esprit que *Montesquieu*, disait que son livre était *de l'esprit sur les lois*. On ne l'a jamais mieux défini.

Une raison beaucoup plus forte encore, c'est que ce livre plein de grandes vues attaque la tyrannie, la superstition & la maltote, trois choses que les hommes détestent. L'auteur console des esclaves en plaignant leurs fers; & les esclaves le bénissent.

Ce qui lui a valu les applaudissemens de l'Europe; lui a valu aussi les invectives des fanatiques.

Un de ses plus acharnés & de ses plus absurdes ennemis, qui contribua le plus par ses fureurs à faire respecter le nom de *Montesquieu* dans l'Europe, fut le gazetier des convulsionnaires. Il le traita de *spinofiste* & de *déiste*, c'est-à-dire, il l'accusa de ne pas croire en DIEU, & de croire en DIEU.

Il lui reproche d'avoir estimé *Marc-Aurèle*, *Epiclète* & les stoiciens, & de n'avoir jamais loué *Jansenius*, l'abbé de *S<sup>t</sup> Cyran* & le père *Quesnel*.

Il lui fait un crime irrémissible d'avoir dit que *Bayle* est un grand-homme.

Il prétend que *l'Esprit des lois* est un de ces ouvrages monstrueux, dont la France n'est inondée que depuis la bulle *Unigenitus* qui a corrompu toutes les consciences.

Ce gremlin, qui de son grenier tirait au moins trois cents pour cent de sa gazette ecclésiastique, déclama

comme un ignorant contre l'intérêt de l'argent au taux du roi. Il fut secondé par quelques cuistres de son espèce ; ils finirent par ressembler aux esclaves qui sont aux pieds de la statue de *Louis XIV* ; ils sont écrasés , & ils se mordent les mains.

*Montesquieu* a presque toujours tort avec les favans , parce qu'il ne l'était pas : mais il a toujours raison contre les fanatiques & contre les promoteurs de l'esclavage. L'Europe lui en doit d'éternels remerciemens.

On nous demande pourquoi donc nous avons relevé tant de fautes dans son ouvrage. Nous répondons, c'est parce que nous aimons la vérité à laquelle nous devons les premiers égards. Nous ajoutons que les fanatiques ignorans , qui ont écrit contre lui avec tant d'amertume & d'insolence , n'ont connu aucune de ses véritables erreurs , & que nous révérons avec les honnêtes gens de l'Europe tous les passages après lesquels ces dogues du cimetière de *S<sup>t</sup> Médard* ont aboyé.

## L U X E.

## S E C T I O N P R E M I E R E .

**D**ANS un pays où tout le monde allait pieds nus , le premier qui se fit faire une paire de souliers avait-il du luxe ? n'était-ce pas un homme très-sensé & très-industrieux ?

N'en est-il pas de même de celui qui eut la première chemise ? pour celui qui la fit blanchir & repasser , je le crois un génie plein de ressources , & capable de gouverner un Etat.

Cependant ceux qui n'étaient pas accoutumés à porter des chemises blanches , le prirent pour un riche efféminé qui corrompait la nation.

Gardez-vous du luxe, disait *Caton* aux Romains ; vous avez subjugué la province du Phafe ; mais ne mangez jamais de faisans. Vous avez conquis le pays où croît le coton , couchez sur la dure. Vous avez volé à main armée l'or , l'argent & les pierreries de vingt nations , ne soyez jamais assez fots pour vous en servir. Manquez de tout après avoir tout pris. Il faut que les voleurs de grand chemin soient vertueux & libres.

*Lucullus* lui répondit : Mon ami , souhaite plutôt que *Crassus* , *Pompée* , *César* & moi nous dépenfions tout en luxe. Il faut bien que les grands voleurs se battent pour le partage des dépouilles. Rome doit être asservie , mais elle le fera bien plutôt & bien plus surement par l'un de nous si nous fefons valoir comme toi notre argent , que si nous le dépenfons en superfluités & en plaisirs. Souhaite que *Pompée* & *César* s'appauvrissent assez pour n'avoir pas de quoi foudoyer des armées.

Il n'y a pas long-temps qu'un homme de Norvège reprochait le luxe à un hollandais. Qu'est devenu , disait-il , cet heureux temps où un négociant , partant d'Amsterdam pour les grandes Indes , laissait un quartier de bœuf fumé dans sa cuisine , & le retrouvait à son retour ? Où sont vos cuillers de bois & vos fourchettes de fer ? n'est-il pas honteux pour un sage hollandais de coucher dans un lit de damas ?

Va-t-en à Batavia , lui répondit l'homme d'Amsterdam ; gagne comme moi dix tonnes d'or , & vois



si l'envie ne te prendra pas d'être bien vêtu , bien nourri & bien logé.

Depuis cette conversation on a écrit vingt volumes sur le luxe , & ces livres ne l'ont ni diminué , ni augmenté.

## S E C T I O N I I.

**O**N a déclamé contre le luxe depuis deux mille ans , en vers & en prose , & on l'a toujours aimé.

Que n'a-t-on pas dit des premiers Romains , quand ces brigands ravagèrent & pillèrent les moissons ; quand , pour augmenter leur pauvre village , ils détruisirent les pauvres villages des Volques & des Samnites ? c'étaient des hommes désintéressés & vertueux ; ils n'avaient pu encore voler ni or , ni argent , ni pierreries , parce qu'il n'y en avait point dans les bourgs qu'ils saccagèrent. Leurs bois ni leurs marais ne produisaient ni perdrix , ni faisans , & on loue leur tempérance.

Quand de proche en proche ils eurent tout pillé , tout volé du fond du golfe Adriatique à l'Euphrate , & qu'ils eurent assez d'esprit pour jouir du fruit de leurs rapines ; quand ils cultivèrent les arts , qu'ils goûtèrent tous les plaisirs , & qu'ils les firent même goûter aux vaincus , ils cessèrent alors , dit-on , d'être sages & gens de bien.

Toutes ces déclamations se réduisent à prouver qu'un voleur ne doit jamais ni manger le dîner qu'il a pris , ni porter l'habit qu'il a dérobé , ni se parer de la bague qu'il a volée. Il fallait , dit-on , jeter tout cela dans la rivière , pour vivre en honnêtes gens ;

dites plutôt qu'il ne fallait pas voler. Condamnez les brigands quand ils pillent ; mais ne les traitez pas d'infensés quand ils jouissent. (a) De bonne foi, lorsqu'un grand nombre de marins anglais se sont enrichis à la prise de Pondichéri, & de la Havahe, ont-ils eu tort d'avoir ensuite du plaisir à Londres, pour prix de la peine qu'ils avaient eue au fond de l'Asie & de l'Amérique ?

Les déclamateurs voudraient qu'on enfouît les richesses qu'on aurait amassées par le sort des armes, par l'agriculture, par le commerce & par l'industrie. Ils citent Lacédémone ; que ne citent-ils aussi la république de Saint-Marin ? Quel bien Sparte fit-elle à la Grèce ? eut-elle jamais des *Démofthènes*, des *Sophocles*, des *Apelles* & des *Phidias* ? Le luxe d'Athènes a fait des grands-hommes en tout genre ; Sparte a eu quelques capitaines, & encore en moins grand nombre que les autres villes. Mais à la bonne heure qu'une aussi petite république que Lacédémone conserve sa pauvreté. (1) On arrive à la mort aussi-bien en manquant de tout, qu'en jouissant de ce qui peut rendre

(a) Le pauvre d'esprit que nous avons déjà cité, ayant lu ce passage dans une mauvaise édition où il y avait un point après ce mot *bonne foi*, crut que l'auteur voulait dire que les voleurs jouissaient de bonne foi. Nous savons bien que ce pauvre d'esprit est méchant, mais de bonne foi il ne peut être dangereux.

(1) Lacédémone n'évita le luxe qu'en conservant la communauté ou l'égalité des biens ; mais elle ne conserva l'un ou l'autre qu'en faisant cultiver les terres par un peuple esclave. C'était la législation du couvent de Saint-Claude ; à cela près que les moines ne se permettaient point d'assassiner ni d'affommer leurs main-mortables. L'existence de l'égalité ou de la communauté des biens suppose celle d'un peuple esclave. Les Spartiates avaient de la vertu, comme les voleurs de grand chemin, comme les inquisiteurs, comme toutes les classes d'hommes que l'habitude a familiarisés avec une espèce de crimes, au point de les commettre sans remords.

la vie agréable. Le sauvage du Canada subsiste & atteint la vieillesse comme le citoyen d'Angleterre qui a cinquante mille guinées de revenu. Mais qui comparera jamais le pays des Iroquois à l'Angleterre?

Que la république de Raguse & le canton de Zug fassent des lois somptuaires, ils ont raison, il faut que le pauvre ne dépense point au-delà de ses forces; mais j'ai lu quelque part :

Sachez surtout que le luxe enrichit

Un grand Etat, s'il en perd un petit. ( 2 )

Si par luxe vous entendez l'excès, on fait que l'excès est pernicieux en tout genre, dans l'abstinence comme dans la gourmandise, dans l'économie comme dans la libéralité. Je ne fais comment il est arrivé que dans mes villages où la terre est ingrate, les impôts lourds, la défense d'exporter le blé qu'on a semé intolérable, il n'y a guère pourtant de colon qui n'ait un bon habit de drap, & qui ne soit bien chauffé & bien nourri. Si ce colon laboure avec son bel habit, avec du linge blanc, les cheveux frisés & poudrés, voilà certainement le plus grand luxe, & le plus impertinent; mais qu'un bourgeois de Paris ou de Londres paraisse au spectacle vêtu comme ce payfan, voilà la léfine la plus grossière & la plus ridicule.

*Est modus in rebus, sunt certi denique fines,  
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.*

( 2 ) Les lois somptuaires sont par leur nature une violation du droit de propriété. Si dans un petit Etat il n'y a point une grande inégalité de fortune, il n'y aura pas de luxe: si cette inégalité y existe, le luxe en est le remède. Ce sont les lois somptuaires de Genève qui lui ont fait perdre la liberté.

Lorsqu'on inventa les ciseaux, qui ne sont certainement pas de l'antiquité la plus haute, que ne dit-on pas contre les premiers qui se rognèrent les ongles, & qui coupèrent une partie des cheveux qui leur tombaient sur le nez ? On les traita sans doute de petits-mâîtres & de prodigues, qui achetaient chèrement un instrument de la vanité, pour gâter l'ouvrage du Créateur. Quel péché énorme d'accourcir la corne que DIEU fait naître au bout de nos doigts ! C'était un outrage à la Divinité. Ce fut bien pis quand on inventa les chemises & les chaufsons. On fait avec quelle fureur les vieux conseillers qui n'en avaient jamais porté, crièrent contre les jeunes magistrats qui donnèrent dans ce luxe funeste. ( 3 )

( 3 ) Si l'on entend par luxe tout ce qui est au-delà du nécessaire, le luxe est une suite naturelle des progrès de l'espèce humaine ; & pour raisonner conséquemment, tout ennemi du luxe doit croire avec *Rousseau* que l'état de bonheur & de vertu pour l'homme est celui, non de sauvage, mais d'orang-outang. On sent qu'il serait absurde de regarder comme un mal des commodités dont tous les hommes jouiraient : aussi ne donne-t-on en général le nom de luxe qu'aux superfluités, dont un petit nombre d'individus seulement peuvent jouir. Dans ce sens le luxe est une suite nécessaire de la propriété, sans laquelle aucune société ne peut subsister, & d'une grande inégalité entre les fortunes, qui est la conséquence, non du droit de propriété, mais des mauvaises lois. Ce sont donc les mauvaises lois qui font naître le luxe, & ce sont les bonnes lois qui peuvent le détruire. Les moralistes doivent adresser leurs sermons aux législateurs, & non aux particuliers ; parce qu'il est dans l'ordre des choses possibles qu'un homme vertueux & éclairé ait le pouvoir de faire des lois raisonnables, & qu'il n'est pas dans la nature humaine que tous les riches d'un pays renoncent par vertu à se procurer à prix d'argent des jouissances de plaisir ou de vanité.

*Fin du Tome cinquième.*

# T A B L E

## DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

HABILE, HABILITÉ.	pag. 3
HAUTAIN.	6
HAUTEUR. <i>Grammaire, morale.</i>	8
HEMISTICHE.	9
HERESIE. SECTION I.	15
SECTION II. <i>De l'extirpation des hérésies.</i>	21
SECTION III.	23
HERMÈS, OU ERMÈS, OU MERCURE TRIS- MEGISTE, OU THAUT, OU TAUT, OU THOT.	30
HEUREUX, HEUREUSE, HEUREUSEMENT.	34
HISTOIRE. SECTION I. <i>Définition.</i>	39
<i>Premiers fondemens de l'histoire.</i>	ibid.
<i>Des monumens.</i>	41
SECTION II.	46
SECTION III. <i>De la certitude de l'histoire.</i>	53
<i>Incertitude de l'histoire.</i>	54
<i>Les temples, les fêtes, les cérémonies annuelles, les médailles mêmes sont-elles des preuves historiques?</i>	56
<i>Doit-on dans l'histoire insérer des harangues &amp; faire des portraits?</i>	58
<i>Des portraits.</i>	ibid.
<i>De la maxime de Cicéron concernant l'histoire; que</i>	

<i>l'historien n'ose dire une fausseté ni cacher une vérité.</i>	59
<i>De l'histoire satirique.</i>	ibid.
SECTION IV. <i>De la méthode, de la manière d'écrire l'histoire, &amp; du style.</i>	63
SECTION V. <i>Histoire des rois juifs, &amp; des Paralipomènes.</i>	66
SECTION VI. <i>Des mauvaises actions consacrées ou excusées dans l'histoire.</i>	68
HISTORIOGRAPHE.	70
HOMME.	74
<i>Différentes races d'hommes.</i>	79
<i>Que toutes les races d'hommes ont toujours vécu en société.</i>	82
<i>L'homme est-il né méchant ?</i>	86
<i>De l'homme dans l'état de pure nature.</i>	89
<i>Examen d'une pensée de Pascal sur l'homme.</i>	91
<i>Action de DIEU sur l'homme.</i>	93
<i>Réflexion générale sur l'homme.</i>	100
HONNEUR.	101
HORLOGE. <i>Horloge d'Achas</i>	105
HUMILITÉ.	108
HYPATHIE.	110
JAPON.	112
JEOVA.	115
JEPHTÉ. SECTION I.	116
SECTION II.	117
JESUITES, ou ORGUEIL.	120
JOB.	126
JOSEPH.	131
JUDÉE.	134
JUIFS. SECTION I.	136
SECTION II. <i>Sur la loi des Juifs.</i>	152

SECTION III. <i>De la dispersion des Juifs.</i>	154
SECTION IV. <i>Réponse à quelques objections.</i>	159
<i>Lettres à messieurs Joseph Ben Jonathan, Aaron Mathathai &amp; David Wincker.</i>	PREMIERE LETTRE.
	ibid.
SECONDE LETTRE. <i>De l'antiquité des Juifs.</i>	162
TROISIEME LETTRE. <i>Sur quelques chagrins arrivés au peuple de DIEU.</i>	167
QUATRIEME LETTRE. <i>Sur la femme à Michas.</i>	168
CINQUIEME LETTRE. <i>Assassinats juifs. Les Juifs ont-ils été anthropophages? leurs mères ont-elles couché avec des boucs? les pères &amp; mères ont-ils immolé leurs enfans? &amp; quelques autres belles actions du peuple de DIEU.</i>	170
<i>Calamités juives &amp; grands assassinats.</i>	ibid.
<i>Roitelets, ou melchim juifs.</i>	172
<i>Si les Juifs ont mangé de la chair humaine?</i>	173
<i>Si les dames juives couchèrent avec des boucs?</i>	ibid.
<i>Si les Juifs immolèrent des hommes?</i>	ibid.
<i>Des. trente-deux mille pucelles, des soixante &amp; quinze mille bœufs; &amp; du fertile désert de Madian.</i>	174
<i>Des enfans juifs immolés par leurs mères.</i>	176
SIXIEME LETTRE. <i>Sur la beauté de la terre promise.</i>	178
SEPTIEME LETTRE. <i>Sur la charité que le peuple de DIEU &amp; les chrétiens doivent avoir les uns pour les autres.</i>	181
JULIEN. SECTION I.	182
SECTION II.	188
SECTION III.	194
DU JUSTE ET DE L'INJUSTE.	196
JUSTICE.	198
<i>Lettre de M. Cassen à M. Beccaria.</i>	199

IDÉE. SECTION I.	217
SECTION II. <i>Tout en DIEU.</i>	220
<i>Lois de la nature.</i>	221
<i>Mécanique des sens &amp; des idées.</i>	222
<i>Le grand Etre fait tout.</i>	223
<i>Comment tout est-il action de DIEU ?</i>	224
IDENTITÉ.	225
IDOLE, IDOLATRE, IDOLATRIE.	229
SECTION I. <i>Y a-t-il jamais eu un gouvernement idolâtre ?</i>	230
SECTION II. <i>Examen de l'idolâtrie ancienne.</i>	233
SECTION III. <i>Si les Perses, les Sabéens, les Egyptiens, les Tartares, les Turcs ont été idolâtres ; &amp; de quelle antiquité est l'origine des simulacres appelés idoles ? Histoire de leur culte.</i>	239
IGNACE DE LOYOLA.	249
IGNORANCE. SECTION I.	252
<i>Première ignorance.</i>	ibid.
<i>Seconde ignorance.</i>	254
<i>Troisième ignorance.</i>	255
<i>Quatrième ignorance.</i>	ibid.
<i>Cinquième ignorance.</i>	256
<i>Sixième ignorance.</i>	259
SECTION II. <i>Les ignorances.</i>	261
IMAGINATION. SECTION I.	265
SECTION II.	276
IMPIE.	280
IMPOT. SECTION I.	282
SECTION II.	285
SECTION III.	287
SECTION IV.	288
IMPUISSANCE.	290
INALIENATION, INALIENABLE.	299



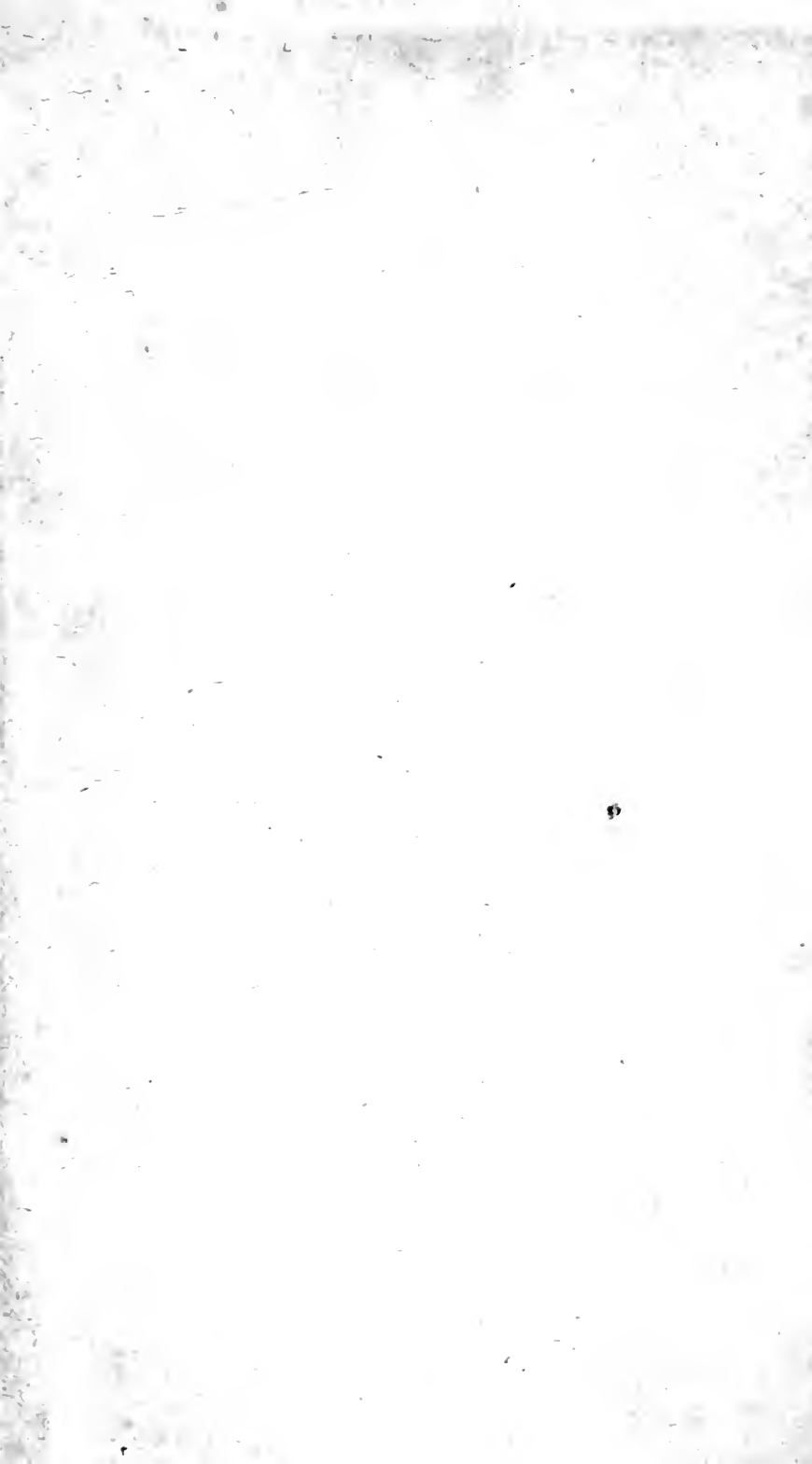
INCESTE.	300
INCUBES.	302
INFINI.	305
<i>De l'infini en nombre.</i>	307
<i>La matière est-elle divisible à l'infini ?</i>	308
<i>De l'univers infini.</i>	ibid.
<i>De l'infini en géométrie.</i>	309
<i>De l'infini en puissance, en action, en sagesse, en bonté &amp;c.</i>	ibid.
INFLUENCE.	312
<i>Influence des passions des mères sur leur fœtus.</i>	315
INITIATION. <i>Anciens mystères.</i>	317
INNOCENS. (MASSACRE DES)	326
INOCULATION, <i>ou insertion de la petite vérole.</i>	330
INONDATION.	337
INQUISITION. SECTION I.	339
SECTION II.	354
INSTINCT.	358
INTERET.	360
INTOLERANCE.	365
KALENDES.	367
LANGUES. SECTION I.	370
<i>Des mots les plus communs &amp; les plus naturels en toute langue.</i>	371
<i>D'un système sur les langues.</i>	372
<i>Génie des langues.</i>	378
SECTION II.	382
<i>Harmonie des langues.</i>	384
SECTION III.	388
LARMES.	398
LEPRE ET VEROLE.	400
LETTRES, GENS DE LETTRES, OU LETTRÉS.	404

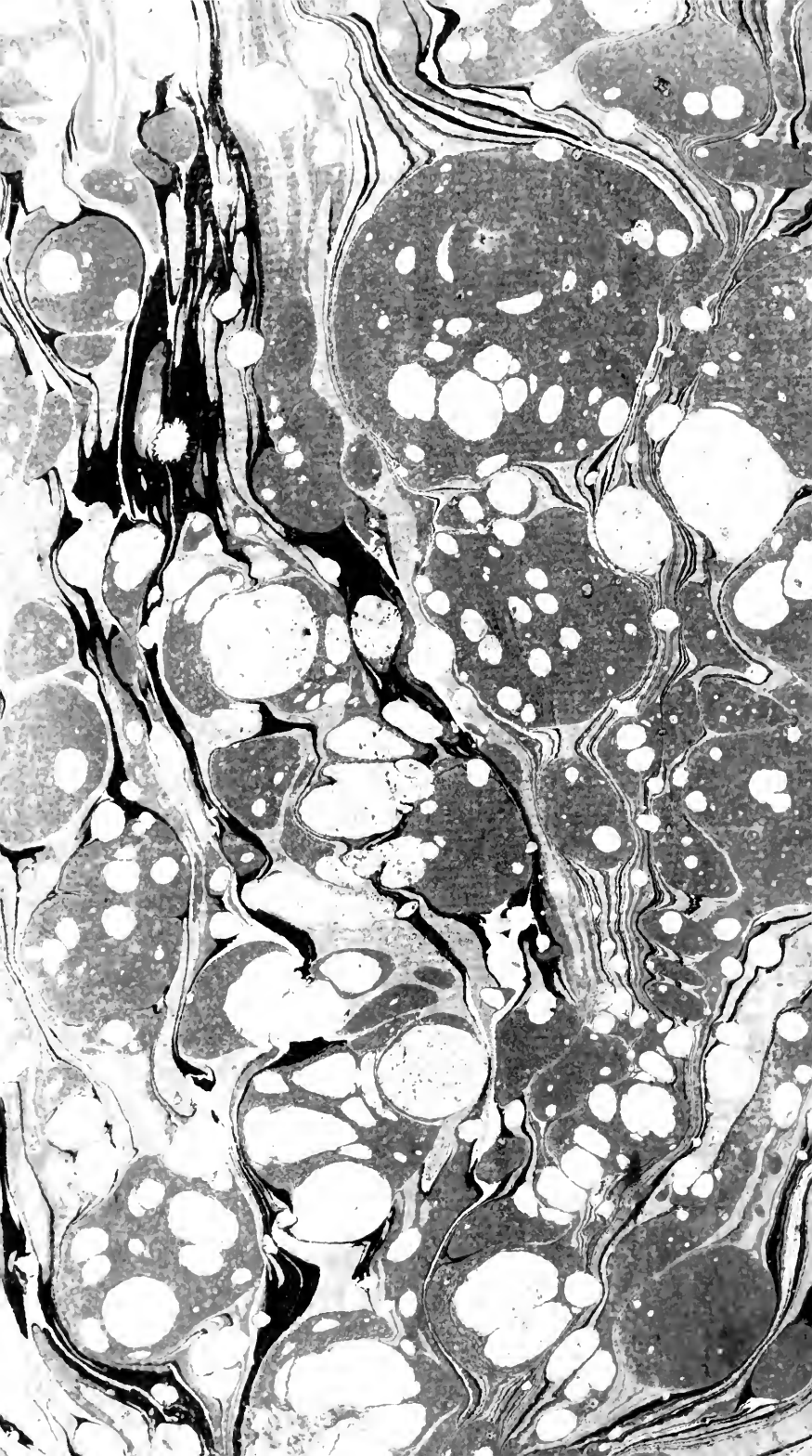
LIBELLE.	407
LIBERTÉ.	409
LIBERTÉ DE PENSER.	414
LIBERTÉ DE CONSCIENCE.	419
LIBERTÉ D'IMPRIMER.	422
LIEUX COMMUNS EN LITTERATURE.	426
LIVRES. SECTION I.	428
SECTION II.	432
SECTION III.	436
LOCKE. SECTION I.	440
SECTION II.	444
LOI NATURELLE. <i>Dialogue.</i>	449
LOI SALIQUE.	453
<i>Des lois fondamentales.</i>	454
<i>Comment la loi salique s'est établie.</i>	456
<i>Examen si les filles dans tous les cas sont privées de toute hérédité par cette loi salique.</i>	461
LOIS. SECTION I.	463
SECTION II.	468
SECTION III.	470
SECTION IV.	473
LOIS CIVILES ET ECCLESIASTIQUES.	480
LOIS CRIMINELLES.	482
LOIS. (ESPRIT DES)	ibid.
<i>Des citations fausses dans l'Esprit des lois, des conséquences fausses que l'auteur en tire, &amp; de plusieurs erreurs qu'il est important de découvrir.</i>	483
LUXE. SECTION I.	501
SECTION II.	503

Fin de la Table du cinquième volume.









PQ  
2070  
1785  
t.41

Voltaire, François .  
Marie Arouet de  
Oeuvres completes

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

ERINDALE COLLEGE LIBRARY

---

